This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 890,437

PROPERTY OF
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

[FOURIERISME]

JEAN-BAPTISTE-ANDRÉ GODIN

Godin, Mme. Marie Adèle (Moret)

DOCUMENTS

POUR

une biographie complète

DE

JEAN-BAPTISTE-ANDRÉ GODIN

RASSEMBLÉS

par sa veuve, née Marie Moret

PREMIER VOLUME

FAMILISTÈRE DE GUISE (AISNE)
1897-1901

HD
7578
.G59
G59

v.1

INTRODUCTION

L'œuvre complète de Jean-Baptiste-André Godin résumée en ces mots : Association du capital et du travail au Familistère de Guise, est dans l'histoire des essais de réalisations socialistes un fait important par les raisons suivantes :

1° Base solide. — *L'industrie sur laquelle repose l'habitation unitaire et le faisceau d'institutions collectives dont bénéficient plus de 2.000 personnes, hommes, femmes et enfants, date de* plus de soixante années. *Elle fut fondée en 1840 et est toujours prospère.*

2° Réalisations sociales graduées et soigneusement préparées. — *Le premier pavillon de l'habitation unitaire dite le Familistère fut ouvert aux habitants, il y a* 40 ans, *en 1860. Successivement et à mesure de l'évolution générale, Godin développa la fondation, la dota des multiples institutions de prévoyance, d'éducation, services collectifs qui y fonctionnent aujourd'hui ; et, enfin, y réalisa légalement, il y a* 20 ans (*le 13 août 1880*), *l'association définitive du capital et du travail.*

3° Perpétuation de l'œuvre après le décès du fondateur. — *J.-B. A. Godin est décédé le 15 janvier 1888. Trois directions se sont succédé depuis et l'œuvre suit sa voie. Les affaires annuelles industrielles s'élèvent à environ cinq millions de francs. Plus de deux cent trente mille francs sont dépensés chaque année dans les*

services d'éducation, prévoyance, secours mutuels, retraites ; et plus de 2.000 personnes, nous le répétons, bénéficient de ces institutions.

Rien de comparable comme préparation, nombre de bénéficiaires et durée n'est offert par aucune des tentatives qui furent réalisées, — soit en Europe, soit en Amérique, mais surtout en ce dernier pays, — sous l'influence d'abord, des idées de Robert Owen, ensuite de celles de Charles Fourier, dans la première moitié du XIXe siècle.

Mais ces tentatives, une douzaine provoquées aux Etats-Unis par les idées de Robert Owen à partir de 1825 et une quarantaine provoquées au même lieu par les idées de Charles Fourier à partir de 1840, jetèrent sur le champ social des enseignements dont profita Godin.

L'histoire des efforts et travaux de celui-ci est donc intimement rattachée à l'histoire même des expérimentations sociales les plus rapprochées de son époque ; c'est-à-dire surtout de celles nées sous l'empire du mouvement fouriériste, Godin ayant été rallié à ce mouvement.

Une quarantaine d'essais, avons-nous dit, (nous avons la liste de 37 et cette liste est incomplète) très imprégnés des idées de Charles Fourier, apparurent aux Etats-Unis et se soutinrent plus ou moins de temps, — de 1840 à 1855 — principalement dans l'Ohio, l'Etat de New-York, la Pensylvanie, etc.

Tous, à l'exception d'un seul dans le Wisconsin, Wisconsin Phalanx, furent des échecs socialement et financièrement. Quant à Wisconsin Phalanx qui, née en 1844, opéra d'elle-même sa dissolution en 1850, son histoire se termine par ces mots : «... la tentative fut pécuniairement un succès, socialement un échec. »

L'essai qui dura le plus, 13 ans, fut celui intitulé

North Américan Phalanx, Etat de New-Jersey. A cet essai même, Victor Considérant, le chef de l'Ecole fouriériste, emprunta des modèles de règlements pour la constitution de la Société spéciale qu'il fonda, lui aussi, aux Etats-Unis dans le Texas.

En Amérique comme en France, on espérait que la tentative conduite au Texas par le chef même de l'Ecole sociétaire, échapperait au sort commun des autres essais ; il n'en fut rien. Les leçons de l'expérience américaine y trouvèrent simplement une nouvelle confirmation.

Tous ces faits furent, pour Godin qui les suivait avec la plus vigilante attention, une véritable école expérimentale. *Nous avons donc à les voir nous-mêmes, — au moins à grands traits — pour comprendre l'esprit qui anima Godin, saisir les racines profondes de son œuvre, et la vraie place de celle-ci dans l'évolution qui emporte le monde du travail vers la constitution d'un régime nouveau ; car, en sociologie comme en toute autre branche, le dernier mot est à la science et la Science ne se constitue que par le mode expérimental.*

Quant aux enseignements résultant du mouvement provoqué par Robert Owen — et qui sont aussi à embrasser pour se faire une claire idée de l'évolution sociale, — le lecteur peut les trouver dans l'ouvrage (1) *:* « Un socialiste pratique, Robert Owen, » *par Aug. Fabre, avec préface due au professeur Ch. Gide. Les œuvres célèbres de Robert Owen : New Lanark (Ecosse) 1779-1824 ; Magasins d'échange de travail (Londres) 1832-1834 ; Les tentatives faites sous l'empire des idées d'Owen, aux Etats-Unis : New Harmony (Indiana)*

(1) *Prix : 1 fr. Bureau de* « L'Emancipation », *4, plan de l'Aspic, Nimes (Gard).*

1825-1827 ; Yellow Springs et une dizaine d'autres... sont étudiées dans la brochure. La concordance entre les leçons sociales pratiques venues de cette source et celles dérivant des essais dus au mouvement fouriériste n'en donne que plus de poids à ces leçons.

***

Un mot explicatif du tirage restreint et de la destination spéciale du présent volume peut n'être pas déplacé ici.

Le décès de J.-B. A. Godin se produisit le 15 janvier 1888. L'an d'après, en janvier 1889, nous transformâmes en revue mensuelle « Le Devoir », *publication hebdomadaire fondée par Godin le 3 mars 1878 ; et nous y fîmes paraître d'abord la plupart des manuscrits laissés par Godin. Puis, rassemblant les Documents biographiques dont le classement était le moins laborieux — car l'âge nous oblige à ne pas compter sur le temps — nous les publiâmes, à partir du numéro du* « Devoir » *de mars 1891, tome 15e, page 132 et, simultanément, nous préparâmes ceux à suivre.*

Ce mode de procéder empêche de saisir l'œuvre dans son ensemble et entraîne des répétitions pour lesquelles, comme de tous autres défauts, nous présentons toutes excuses au lecteur, au nom de l'intention qui dicte le travail.

Les conférences données par Godin à son personnel, tout au début de la fondation du Familistère, passèrent ainsi ; par elles, le lecteur fut mis au courant de beaucoup des traits principaux de l'existence du fondateur du Familistère et du développement de l'entreprise.

Nous allions ainsi, ne pensant pas à faire un tirage à part de ces Documents, lorsque la série même des conférences en voie de publication nous amena à une

tentative très curieuse et d'un grand enseignement social, réalisée par Godin, dans son établissement, en 1877-1879.

A cette époque, en effet, et pour déterminer les vraies conditions du pacte d'association à intervenir entre les travailleurs et lui — pacte qu'il étudiait depuis plusieurs années ; — il lui parut nécessaire de tenter une vérification spéciale des possibilités de direction du travail par la masse même des travailleurs. Relevant donc l'idée fouriériste de groupes de travail constitués par l'attrait, Godin provoqua la formation, parmi son personnel, de toute une représentation des travaux proprement dits de l'usine et des services d'utilité générale en vigueur dans l'habitation unitaire.

La série des conférences données par lui en cette période embrassait le mouvement de la tentative.

Les conséquences de cet essai, où le suffrage universel jouait un rôle, étaient si instructives, socialement parlant, que nous donnâmes la statistique des groupes, unions de groupes et conseils d'unions, le classement des travailleurs dans les groupes, unions de groupes, etc... et fîmes l'analyse de quelques-uns des documents originaux retrouvés à grande peine, l'essai s'étant terminé par un échec. Quelques spécialistes en matière sociale expérimentale voulurent bien s'arrêter à cette étude, et sur l'indication des choses que nous avions encore à publier, nous exprimèrent l'avis qu'il serait d'intérêt social de mettre sous volumes spéciaux ces sortes de renseignements dont le besoin sera à un moment donné vivement ressenti ; et de les placer en des Bibliothèques publiques de France et de l'Etranger où ils puissent être en bonne garde pour l'avenir. Le « Godin inconnu, le Godin intime, disaient-ils, est révélé dans ces faits. Comme tous les pasteurs d'hommes, Godin a

dû compter avec les résistances du milieu et approprier son œuvre à ce que pouvaient en saisir ceux qui devaient la continuer ; ces obligations sont des plus instructives à connaître. »

Nous arrivions aux Documents publiés depuis le numéro du Devoir *de février 1897, avec le sous-titre :* « Glorification du travail, Emancipation du travailleur *; » et nous voyions que le sillon ouvert ainsi nous ramènerait à l'Essai de représentation du travail ci-dessus visé ; simultanément, d'anciens Documents afférents à cet Essai étaient retrouvés dans les archives du Familistère et nous fournissaient ainsi motif à un rappel au moins de la tentative. Nous nous rendîmes donc au désir qui nous était exprimé et ordonnâmes, mais exclusivement pour le placement en vue, le présent tirage à part.*

Un coup d'œil jeté sur la Table des matières fait saisir l'objet des cinquante et un chapitres du volume.

Avec ce premier tome s'achève la période où Godin, profondément pénétré de la difficulté du problème social, s'appliqua modestement à prêter le plus dévoué concours aux œuvres dirigées par d'autres. Dans le tome suivant, nous le montrerons élaborant simultanément les données philosophiques et les conditions pratiques de son œuvre sociale personnelle, puis réalisant cette œuvre dans la mesure permise par le milieu.

Nous nous efforcerons aussi au début de cette seconde partie, et après avoir résumé le fond de la doctrine philosophique et sociale de Godin, de montrer quel appui la Science positive donne maintenant à l'Idéal de notre héros.

Destiné à être offert en hommage à quelques Bibliothèques, Sociétés et Etablissements spéciaux de France et de l'Etranger, et ne contenant qu'une partie des Docu-

ments pour la biographie complète de J.-B^te André Godin parus dans « Le Devoir », *le présent ouvrage appelle un supplément. Aussi fournissons-nous en* Appendice :

Primo. (*Page* 657). *La liste des Bibliothèques publiques, Sociétés et Etablissements de France et de l'Etranger, où se trouvent des collections plus ou moins complètes du* « Devoir ».

Secundo. (*Page* 662). *L'indication par ordre de dates relativement à la vie de J.-B^te André Godin (1817 à 1888) des documents biographiques répartis dans les volumes du « Devoir », série hebdomadaire, 3 mars 1878 au 30 décembre 1888, 1er à 12e volumes, et série mensuelle janvier 1889 à décembre 1901, 13e à 25e volumes.*

Décembre 1901.

Vve J.-B.-A. GODIN, née MORET.

DOCUMENTS POUR UNE BIOGRAPHIE COMPLÈTE

de J.-B.-André GODIN

GLORIFICATION DU TRAVAIL. EMANCIPATION DES TRAVAILLEURS

I

But constant des efforts de J.-B.-A. Godin

Le dimanche 2 mai 1880, J.-B.-A. Godin ouvrait la Fête du Travail, au Familistère de Guise, en prononçant ces paroles :

« Chers Coopérateurs et amis,

» La Fête du travail arrive à sa quatorzième année. La pensée qui, en 1867, a présidé à l'institution de cette Fête était la même que celle qui, en 1859, avait fondé le Familistère. C'est elle encore qui a conçu l'Association du Capital et du Travail dans laquelle vous allez entrer d'une façon légale et définitive. » *(Le pacte social fut signé le 13 août suivant.)*

» La Fête du travail est donc pour nous un gage et une preuve de persévérance dans la voie que nous nous sommes tracée. Elle démontre que la foi dans les principes fait les choses durables, et surtout combien nous attachons d'importance à la glorification des œuvres utiles.

» Car *tout ce que j'ai fait a tendu à ce but :* GLORIFICATION ET RÉHABILITATION DU TRAVAIL, ÉMANCIPATION DU TRAVAILLEUR..... » (*Devoir* 1880. Tome 4me, page 290).

L'année d'avant, à la même fête, Godin avait dit : « Cette Fête est pour nous, mes amis, un moyen de perpétuer que les fondements du Familistère ont été posés à une même époque de l'année, en mai 1859. » (*Devoir* 3me volume, p. 563).

Remontons à cette époque déjà lointaine — 1859 — évoquée par J.-B.-A. Godin, cela nous reporte au numéro même du « *Devoir* (Mars 1891, page 132, tome 15me) où nous avons commencé la publication des présents Documents pour une biographie complète du fondateur du Familistère.

Nous y lisons : « Le Familistère proprement dit est composé d'un vaste pavillon central flanqué de deux ailes. L'aile gauche fut le premier édifice élevé par J.-B.-André Godin, en 1859. »

En février 1860, Godin commença à donner des conférences aux travailleurs de son établissement « et s'attacha à leur expliquer ce que devait être l'entreprise dont le *germe* apparaissait à leurs yeux. »

La mise en pratique de la morale basée sur l'amour du prochain ; l'union des efforts en vue du progrès physique, intellectuel et moral de la population tout entière ; la recherche des meilleures conditions d'existence pour tous dans l'habitation unitaire ; la proclamation des grandeurs et des mérites du travail : tels sont les sujets abordés par Godin dès ces premiers jours de son entrée dans la voie d'acheminement vers l'association.

Mais d'où lui étaient venues de telles idées ? Pourquoi se livrait-il à une fondation comme celle du Familistère ? Une œuvre semblable ne s'improvise pas, elle a des racines profondes.

Quelles étaient-elles ? c'est ce que le novateur lui-même, afin de rallier son personnel à ses vues, tâcha de faire saisir dans le discours qu'il prononça à la première Fête du Familistère, celle qui eut lieu dans la seconde quinzaine d'avril 1860 pour le Baptême de la fondation. Cette question va faire l'objet de notre prochain chapitre. Après quoi, nous montrerons ce qui rattacha Godin, dès sa 25me année, à la théorie de Charles Fourier, le promoteur de l'Association domestique, agri-

cole, industrielle, du capital du travail et du talent ; son entrée en relations avec l'Ecole phalanstérienne ou sociétaire ; ses premiers efforts en faveur des réformes sociales avant son installation à Guise, fin de 1846; puis, ses efforts successifs dans la même voie jusqu'à la fin de sa carrière, abstraction faite de la tentative dont nous venons de terminer l'analyse : Représentation du travail par les Groupes, Unions de groupes et Conseils d'Unions, 1877-1879.

Les lecteurs qui nous ont suivi jusqu'ici comprennent le double intérêt attaché à ces études : d'une part, elles révèlent la vraie figure et les travaux du fondateur du Familistère, ce qu'il aurait voulu réaliser en regard de ce qu'il a pu obtenir du milieu ; d'autre part, en montrant les échecs ou les succès de ses efforts, elles fournissent des jalons pour le tracé de la route vers la véritable organisation du travail, c'est-à-dire la véritable organisation sociale.

II

Première Fête. — Baptême du Familistère (avril 1860). — Esquisse de la première partie de la vie du Fondateur, 1817-1860.

La Fête eut lieu dans une halle d'atelier nouvellement construite. Les renseignements nous font défaut pour dire en quoi elle consista, en dehors d'un banquet donné par J.-B.-André Godin et auquel prirent part une centaine de personnes.

Dans notre numéro de mars 1891 (page 136, tome 15) nous avons déjà exprimé notre regret de ce manque de renseignements. Nous avons dit aussi que l'aile gauche du Familistère, la première construite, était bâtie et couverte depuis le mois de septembre de l'année d'avant, 1859 ; mais que l'intérieur n'était pas assez achevé pour servir d'emplacement de fête. Enfin, nous avons donné le

sommaire du discours prononcé en cette occasion par J.-B.-A. Godin.

Rappelons ce sommaire :

1° Intention de la réunion. Proclamation de la pensée qui a présidé à l'édification du palais des familles ouvrières : Le Familistère.

2° Les équivalents de la richesse mis à la portée des travailleurs.

3° Les institutions à créer pour l'Enfance.

4° Les sociétés de prévoyance et de garanties mutuelles.

5° Les fonctions ouvertes aux femmes et aux jeunes filles.

6° Les magasins coopératifs.

7° Les Fêtes à organiser.

8° Ce que devront être les mœurs au Familistère. Respect et bienveillance de tous envers tous.

9° Entretien administratif des choses d'un usage commun.

10° Respect absolu du foyer domestique. Liberté individuelle dans toute la mesure qui n'empiète en rien sur le respect de la liberté d'autrui.

11° Les conditions d'admission au Familistère : moralité ; bonne tenue ; amour du travail ; amour du bien pour tous.

Bien que J.-B.-A. Godin eut déjà, depuis environ deux mois, touché ces questions dans ses conférences, et expliqué ce que, dans sa pensée, signifiait le mot FAMILISTÈRE, c'est-à-dire réunion de familles, agencement de l'économie domestique et sociale pour le plus grand bien de tous ; ces choses étaient si nouvelles pour les auditeurs appelés à devenir les membres actifs de l'œuvre, que Godin, à la fête du baptême de la fondation, — afin de mieux frapper les esprits et de les amener peut-être plus facilement à sa manière de voir — montra comment l'idée du Familistère avait germé

en lui-même, en faisant à grands traits l'esquisse de sa propre existence.

Il nous est facile de reconstituer cette partie de son discours, dont le souvenir est resté, dans la mémoire de plus d'un assistant à cette première fête. Nous avons, du reste, des notes de Godin lui-même à ce sujet.

Rappelant qu'il était fils d'un petit artisan serrurier d'une commune voisine, Esquehéries, J.-B.-André Godin dit n'avoir reçu, à l'école de son village, que des leçons rudimentaires, et avoir été mis au travail, dans l'atelier de son père, dès l'âge de onze ans et demi.

Mais l'amour de l'étude le possédait, aussi suivit-il assidûment les cours qui se donnaient le soir pour les jeunes gens. D'un autre côté, il employa à l'achat d'ouvrages divers : traité de géométrie, volumes de l'Encyclopédie, œuvres partielles de J.-J. Rousseau, Voltaire, Diderot, etc. etc., (au hasard de ce que les colporteurs pouvaient lui offrir en genre sérieux) les rares pièces de monnaie dont il pouvait disposer.

Il racontait, que dès sa 15me année, il s'était senti très préoccupé de l'origine des choses et des divers systèmes sociaux ; voyant les auteurs se contredire mutuellement, il avait conclu que rien n'était donc autrement certain; et il était entré dans une phase de scepticisme mais de scepticisme actif, c'est-à-dire qu'il était à la recherche du vrai et ne devait plus avoir de repos tant que l'observation et l'étude ne l'auraient conduit à des conclusions qui le satisfassent.

Il intéressa au plus haut point ses auditeurs en racontant comment, de 18 à 20 ans, il avait fait ce qu'on appelait alors le « tour de France. »

Il s'était rendu d'abord de son village natal dans le département de Seine-et-Marne, à Crécy en Brie, chez un de ses oncles, nommé Moret. C'était la deuxième

fois que André Godin venait chez l'oncle Moret. Celui-ci était maître-serrurier et déjà, l'année d'avant : 1834, le jeune Godin âgé de 17 ans était venu pour travailler dans l'atelier de son oncle. Il y avait fait la connaissance des enfants de celui-ci, spécialement du fils aîné, Jacques Nicolas Moret, plus âgé que Godin de huit ans et qui exerçait aussi le métier de serrurier.

Une amitié profonde basée sur une conformité de vues et d'aspirations s'était établie, dès cette époque, entre les deux jeunes gens ; elle ne se démentit jamais.

L'ouvrage ayant manqué chez l'oncle Moret, les deux cousins s'en étaient allés ensemble, dès cette année 1834, travailler à Meaux, puis à Paris.

Là, ils entendirent bien des discussions sur le Communisme égalitaire et le Saint-Simonisme qui occupaient alors l'opinion publique. Nous reprendrons le sujet plus loin.

Tous les quinze jours, les deux jeunes gens revenaient à Crécy, chez l'oncle Moret. Ils faisaient la route à pied, tout en causant, disait Godin ; et ils avaient coutume de s'asseoir, à mi-chemin, sous un certain arbre, où ils philosophaient en se reposant un peu. Nous verrons plus loin quelles conclusions les deux amis tiraient de la propagande socialiste faite à cette époque.

Ce fut une peine pour André Godin, — lorsqu'il arriva pour la seconde fois chez son oncle, en 1835, — de n'y pas trouver Jacques Moret. Celui-ci, compagnon serrurier, faisait son tour de France.

André Godin travailla chez l'oncle pendant quelques mois ; puis, il se rendit à Paris ; et, enfin, s'en alla à Bordeaux retrouver son cousin Moret, afin de voyager avec lui. De cette époque, octobre 1835 à septembre 1837, ils visitèrent ensemble tout le midi ; leurs plus longues stations de travail furent : Bordeaux, Toulouse, St-Gaudens, Montréjeau, Montpellier, Nimes, Marseille,

Toulon, Avignon ; enfin, Lyon ; de là, ils rentrèrent chacun au logis paternel.

A Montréjeau, les deux cousins avaient rencontré, disait Godin, le plus insupportable patron qu'on puisse imaginer ; homme qui ne cessait d'invectiver les ouvriers au cours du travail et leur donnait à peine le nécessaire en fait de nourriture. C'était le régime du petit atelier, les ouvriers prenaient leurs repas à la table du maître.

Tous les jours se renouvelait pour les deux amis le dur labeur qui les tenait à l'atelier de 5 heures du matin à 8 heures du soir. Ils voyaient à nu les misères de l'ouvrier et ses besoins. Ils constataient le manque d'organisation du travail ; le manque d'équité dans la fixation des salaires ; tantôt, ils étaient bien payés pour des travaux qui ne rapportaient presque rien au patron; d'autres fois leurs salaires étaient des plus réduits, alors que les travaux étaient avantageux pour l'entrepreneur. Les deux jeunes gens discutaient ensemble sur ces misères sociales et Godin — sous le coup d'une sorte de pressentiment — se promettait bien, s'il devenait un jour chef d'industrie, de s'efforcer d'organiser entre ses ouvriers et lui un système équitable et de relever le travail de son abaissement.

L'orateur poursuivit en racontant les plus notables épisodes de ce tour de France : promenades dans les montagnes des Pyrénées, ascension du Pic du Midi, visite de cataractes, etc.

Mais l'obligation de vivre de leur travail séparait quelquefois, momentanément, les deux cousins ; ainsi Moret se trouva à Marseille avant Godin, celui-ci était resté à Nimes. Dans le trajet que fit Godin pour aller rejoindre son ami, il eut la bonne fortune, racontait-il, d'assister à une ferrade de taureaux sauvages dans les plaines de la Camargue. Les taureaux étaient saisis, renversés, puis marqués au fer rouge au nom des divers

propriétaires. Cette opération avait laissé à Godin un si vif souvenir qu'il fit en quelque sorte assister au même spectacle les auditeurs de son discours de 1860.

Il raconta aussi que, dans ce même voyage, étant à bout de ressources, il connut la faim — trait qui émut aux larmes plusieurs des assistants au Baptême du Familistère ; un jour, il ne prit d'autre nourriture que des raisins cueillis sur sa route, et enfin n'avait plus que deux sous en poche lorsqu'il arriva à Marseille près de son cousin Moret.

Là, il tomba gravement malade ; mais fut soigné avec la plus touchante sollicitude par la « mère des compagnons serruriers » à qui Jacques Moret, compagnon en titre, avait instamment recommandé le jeune Godin.

L'hiver de 1836-37 que les deux amis passèrent dans le midi fut d'une rigueur telle que de mémoire d'homme on ne se souvenait d'avoir vu le pareil. Ils souffrirent beaucoup du froid, les petites boutiques de serrurier où ils travaillaient étant à peine closes.

Dans ce fait encore, les deux jeunes gens constatèrent le peu d'attention donnée aux conditions dans lesquelles s'exerce l'ouvrier.

Jacques Moret était près de Godin, quand celui-ci, à la Fête du Baptême du Familistère, raconta ainsi les pérégrinations de leur jeunesse. Car, les circonstances avaient de nouveau réuni les deux amis et, fait à noter au passage, bien des années plus tard Godin — marié une première fois, puis devenu veuf — devait épouser la fille aînée de Jacques Moret, celle même qui écrit les présents documents biographiques.

Avant de clore les voyages de Godin, il nous paraît à propos de revenir maintenant sur les discussions socialistes entendues par notre héros, lors de son séjour à Paris. Le lecteur en possession du premier ouvrage de J.-B.-A. Godin : *Solutions sociales*, peut trouver, dans la première partie de ce volume, non seulement

la plupart des grandes lignes de la vie de Godin relevées ici, mais des détails sur le point précis auquel nous passons.

En 1834, dit Godin, la vogue était dans les ateliers de Paris au Communisme égalitaire; et il en donne cette raison : Le Communisme ne comportant pour être compris aucune étude philosophique ou sociale est facilement accepté et justifié par ceux qui ressentent les abus du système actuel, sans en avoir étudié les causes.

« L'idée communiste » a-t-il écrit dans son volume *Solutions sociales*, pages 63 et suivantes, « part de ce principe que toutes les créatures humaines ont droit aux mêmes biens dans ce monde, et elle se refuse à voir que la nature se dresse immédiatement en face de cet arrêt avec les différences de fonctions, les inégalités de science, d'aptitudes, de force, de courage, de volonté, de besoins, de santé et d'âge.

» Le bonheur pour tous, voilà ce que la nature commande aux hommes de chercher, mais pour cela la société doit donner à chacun des satisfactions conformes à ses besoins : le Communisme implique au contraire une règle uniforme, et pour échapper à la tyrannie et aux injustices de l'individualisme, il sacrifie l'individu à la masse.

» La Société communiste ne peut exister qu'à la condition d'assujettir chacun au régime qu'elle prescrit. Dès lors l'individu ne relève plus de lui-même, mais de la règle commune : sa liberté est anéantie.

» L'industrie varie ses produits sous toutes les formes, en toutes sortes de matières : la communauté peut-elle les accepter indifféremment ?

» Ne pas les recevoir, parait bien difficile quand la nature elle-même varie ses produits ; et les accepter, c'est se heurter à d'inextricables difficultés.

» Qui portera la soie ? qui portera le velours ? qui

portera la laine? qui portera le coton? Qui, le rouge, le bleu, le jaune, le violet, le vert, l'orangé? Qui usera les meubles à différents degrés de fini et d'élégance? etc. — Questions qui se renouvellent, non-seulement pour tout ce que l'activité humaine peut produire, mais aussi pour tout ce que produit la nature.

» Qui consommera les plus beaux et les meilleurs fruits, les primeurs et les viandes les plus délicates? Quelle sera la règle de leur répartition?

» Le Communisme se heurte à ces difficultés sans autres solutions que des solutions arbitraires.....

» Le Communisme est une réaction contre les abus d'une répartition trop inégale des fruits du travail. C'est l'équilibre de l'équité rompu en sens inverse des abus qui ont existé jusqu'ici; c'est le despotisme collectif s'imposant à tous les individus. Ceci est la condamnation du système.....

» La véritable égalité ne consiste pas à donner à chacun une PART ÉGALE, mais à donner à chacun une PART PROPORTIONNÉE à ses besoins. La véritable égalité, c'est l'égalité dans le contentement; alors ce n'est plus la communauté : c'est la proportionnalité, c'est l'association.

» L'ordre véritable doit se fonder sur la liberté et sur l'accord des besoins naturels de la créature humaine, avec la diversité des productions de la nature, du génie et du travail de l'homme..... »

Page 61. « Si les hommes naissaient égaux, comme le veut le principe communiste, pourquoi la communauté aurait-elle des directeurs? L'égalité du savoir et des vertus s'opposerait à ce qu'elle fît choix des plus capables; car discerner la capacité chez les uns et l'incapacité chez les autres, ce n'est plus de l'égalité, et ce n'est plus de la communauté, — puisque les uns ordonnent et que les autres obéissent.

» La vie humaine est autre chose que matière, et

pour que la communauté et l'égalité fussent un principe vrai, il ne faudrait pas seulement qu'elles existassent dans les faits matériels, elles devraient aussi exister dans les faits intellectuels et moraux..... »

Tout cela était senti, exprimé, discuté. Parallèlement au Communisme, le Saint-Simonisme s'offrait à l'attention des travailleurs.

« L'idée principale de Saint-Simon » a écrit Godin (*Solutions sociales* pages 51 et suivantes) « c'est la reconstitution du régime autoritaire sur de nouvelles bases.

» Il demande qne la direction politique, religieuse et administrative soit donnée aux savants, aux artistes et aux industriels ; il veut que la science et la capacité soient seules appelées dans les conseils du gouvernement, à la direction des affaires publiques et à la direction des affaires de l'industrie.

» Il croit que ces corps d'élite seront capables de réaliser la meilleure organisation possible des sociétés.

» Mais par quel moyen ? sur quelle base ? d'après quel plan ?

» Il le laisse à découvrir.

» On trouve bien dans ses écrits quelques affirmations comme celles-ci :

« Les intérêts généraux de la société, tant sous les
» rapports physiques que sous les rapports moraux,
» doivent être dirigés par les hommes dont les capaci-
» tés sont les plus générales et les plus positives..... »

« La meilleure organisation sociale est celle qui rend
» la condition des hommes composant la majorité de
» la société la plus heureuse possible, en lui procurant
» le plus de moyens et de facilités pour satisfaire ses
» premiers besoins. »

» Il signale bien qu'il y a urgence à procéder à l'établissement d'institutions ayant pour objet l'accroissement du bien-être et l'amélioration intellectuelle, morale et physique de la classe la plus nombreuse ;

» Il affirme que le précepte :

« Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'il vous fît, » est susceptible d'applications tout à fait neuves et infiniment plus précises ; mais ces applications, il ne les indique pas.

» De pareilles aspirations sont incomplètes ; il ne suffit pas de dire que le bien est à faire, il faut en enseigner les moyens, et c'est ce que Saint-Simon ne fait pas.....

» Il ne suffit pas de dire qu'il faut s'aimer et s'entr'aider comme des frères ; la fraternité a son milieu nécessaire. Quand, de nos jours encore, on range les hommes en colonnes serrées, les armes à la main, pour se détruire les uns les autres, c'est la haine et la guerre qu'on entretient parmi eux, et non le dévouement et l'amour qu'on éveille dans leurs cœurs.

» Les lois de la Fraternité, de la Justice et de l'Amour ne peuvent recevoir leur application que dans le milieu qui leur est propre.

» Je me rappelle avoir entendu, étant ouvrier, circuler dans les ateliers de Paris ces aphorismes Saint-Simoniens :

» A chacun suivant sa capacité,

» A chaque capacité suivant ses œuvres,

» A chacun suivant ses besoins.

» Mais ces aphorismes ne comportaient en aucune façon la règle d'une répartition équitable ; ils n'étaient que l'expression de justes aspirations, venant fort à propos tempérer le Communisme égalitaire alors en vogue.

» Ils étaient un stimulant des idées propres à diriger les esprits vers la recherche et l'application de la justice distributive, mais j'avais besoin de données plus positives et plus arrêtées : je désirais la formule applicable de ces aphorismes. J'en cherchais les voies pratiques,

C'était dans le domaine des faits de la vie usuelle que je désirais trouver cette formule, et, à mes yeux, elle devait dériver d'une loi morale dont je ne voyais ni démonstration ni trace dans le Saint-Simonisme.

» Avec quelle impatience, je m'en souviens, j'attendis le jour d'un sermon dans lequel l'abbé Chatel avait promis de traiter la question du Bien et du Mal ! Avec quel empressement, aussitôt ma journée de travail finie, je courus, du haut du faubourg Saint-Antoine au faubourg Saint-Denis, dans l'espoir de l'entendre résoudre cette profonde énigme.

» O désillusion ! l'abbé Chatel parla de la philosophie, de la vertu des grands hommes, et je sortis de l'église catholique française avec le cerveau aussi affamé de la solution du Bien et du Mal que mon estomac l'était de mon souper. Je retournai au faubourg Saint-Antoine, le long des boulevards, en mangeant des marrons pour donner un aliment au corps, en attendant l'aliment de l'esprit que je ne pouvais trouver..... »

« Le problème social, » dit encore Godin (*Solutions sociales*, page 69) « est plus complexe que beaucoup d'hommes ne le pensent ; et ceux-là qui se jettent dans la mêlée des idées avec la prétention d'y apporter des solutions improvisées, sont loin, bien loin, de savoir tout ce qu'exigent les réformes sérieuses et véritables.

» Une idée les domine, et souvent cette idée n'est qu'un point des mille côtés du problème dont vous ne pouvez leur montrer l'ensemble, sans que la confusion se fasse dans leur esprit ; et le doute leur paraît alors plus simple à mettre en pratique qu'une étude sérieuse par laquelle la vérité se dévoilerait à eux.... Ils vont à l'aventure, espérant que l'ordre sortira du chaos, sans que l'intelligence en ait cherché, préparé et déterminé les moyens.

» Erreur. L'ordre est un fait du travail de l'esprit ; la

société ne se réformera que par la science acquise des lois véritables du progrès social. »

Au lecteur qui s'étonnerait de ne pas voir figurer ici à côté des Ecoles Saint-Simonienne et Communiste, l'Ecole phalanstérienne alors, aussi, en activité, nous rappellerons ceci : L'année qui nous occupe, 1834, est précisément celle où la dite Ecole interrompit la publication de son premier journal : *Le Phalanstère* ; ce qui indique qu'elle avait alors peu d'écho dans le public. Il est donc tout naturel que rien du mouvement fouriériste ne fut, à cette époque, arrivé jusqu'au jeune Godin. Nous allons voir comment il en eut connaissance en 1842 ; puis reprenant — vu son importance — ce sujet dans un chapitre spécial, nous donnerons les grandes lignes de la théorie de Charles Fourier et ce qu'en accepta J.-B.-A. Godin.

Poursuivant le récit de son existence, André Godin dit qu'il rentra au logis paternel en septembre 1837. Un bon numéro lui étant échu au tirage au sort, il ne fut pas soldat.

Il travailla dans l'atelier de son père en 1838 et 1839.

Qu'on veuille bien nous permettre ici une digression nécessaire au fond du sujet. La serrurerie était le métier principal du père de notre héros ; mais, à l'occasion, il fabriquait des poêles composés de tôle et de fonte commune. Cette branche de travail, accessoire pour Godin père pouvait, en y donnant les soins voulus, devenir l'occupation principale d'André Godin.

Celui-ci hésita quelque temps entre ces deux idées : Poursuivre la fabrication des poêles ou bien fonder une industrie nouvelle : la fabrication d'instruments aratoires, faucheuse-mécanique, etc.

Il en causait, non seulement avec son père mais avec un voisin dont nous aurons plusieurs fois occasion de parler : M. Lh. Ce voisin avait dix ans de plus

qu'André Godin. Il s'occupait d'industrie. C'était un homme d'esprit pénétrant, de sens très sûr. Ouvert à toutes les idées généreuses, M. Lh. sympathisait vivement avec André Godin. Il s'intéressait donc à ses plans d'avenir.

Après bien des réflexions, Godin abandonna l'idée de fabriquer des instruments aratoires, sentant quelle résistance opiniâtre lui opposeraient l'ignorance et la routine. Non pas qu'il craignît les obstacles, toute sa carrière devait prouver avec quelle constance il savait y faire face et les vaincre ; mais il avait besoin de marcher à son but avec activité et il sentait que le combat contre la routine et l'ignorance entraînerait un temps considérable. Il se décida donc à poursuivre l'industrie des poêles.

De profondes améliorations dans cette industrie se présentèrent bientôt à son esprit ; et la tôle ne se prêtant pas aux perfectionnements entrevus, Godin résolut de fabriquer des poêles nouveaux tout en fonte.

C'est ici le cas de faire venir un mot de notre héros qui peint l'homme mieux que de longs discours : Au cours d'une conversation qu'il eût avec son voisin, M. Lh..., Godin exposait ses vues d'avenir, la position qu'il comptait se faire dans l'industrie nouvelle qu'il fondait.

— « Vous aurez bientôt des concurrents et très puissants peut-être, » disait M. Lh..., « comment vous maintiendrez-vous à la tête de cette industrie ?

— « EN FAISANT MIEUX QU'EUX, » répondit André Godin.

Toute sa carrière devait justifier ce mot, aussi ne pouvions-nous le laisser tomber dans l'oubli. Non seulement en matières industrielles, mais en matières sociales, — celles-ci bien plus complexes, conséquemment bien plus difficiles à traiter que celles-là, — par-

tout, toujours, J.-B. André Godin chercha le mieux et le réalisa dans toute la mesure du possible.

Les faits que nous venons d'indiquer se passaient en 1840. Lançant une industrie nouvelle, notre héros s'établit à son compte, afin de ne point engager la responsabilité de ses parents dans ses opérations particulières. Cette même année, il contracta son premier mariage. Son père lui remit, à cette occasion, 4,000 francs. Ce fut avec cette somme qu'il débuta en industrie.

La même année, aussi, il prit un premier brevet touchant la fabrication qu'il innovait. Il raconta dans son discours comment il avait fait, seul, ses premiers modèles en fer ; puis, s'était rendu à Trélong (Nord) dans un établissement de hauts fourneaux où ses premiers appareils de chauffage furent fondus. Cette opération se continua pendant environ deux ans. Tout en allant surveiller les fondeurs, Godin apprit le métier ; et, en 1842, il installa sa propre fonderie dans des hangards, à Esquéhéries, son village natal. Tel fut le début de l'établissement qu'il transféra à Guise, quatre ans plus tard. Mais n'anticipons pas.

Godin dit aussi à ses auditeurs qu'à cette même époque, 1842, un article publié par le *Guetteur de St-Quentin* suscita en lui la plus vive attention. C'était l'exposé de la théorie de Charles Fourier, sur l'organisation du progrès et du bonheur POUR TOUS dans la commune nouvelle, « le Phalanstère ».

Son cœur bondit de joie, à cette lecture. Il en causa avec M. Lh.., qu'il savait sympathique à de telles idées, et celui-ci ayant été appelé à Saint-Quentin pour quelque affaire, en rapporta un des principaux ouvrages de Charles Fourier : *L'Association domestique agricole ou Attraction industrielle.* Les deux amis lurent l'ouvrage et prirent un abonnement au journal fouriériste d'alors, intitulé : *La Phalange.*

La théorie de Fourier, basant la régénération sociale sur l'Association du capital, du travail et du talent, frappa si profondément Godin qu'elle détermina en lui, disait-il, une intuition analogue à celle qu'il avait eue, étant jeune ouvrier, quand il pressentait qu'il deviendrait chef d'industrie : En face de la supériorité des conditions d'existence que comportait le Phalanstère ou Palais social dépeint par Fourier, il se dit que sa maison définitive ne serait pas bâtie *pour lui seul.* En effet, il avait édifié — et c'était ce qu'on fêtait ce jour-là — une Maison de dimensions considérables : le Familistère, où il voulait vivre avec son monde de travailleurs, toutes les familles s'efforçant de réaliser leur bien mutuel.

Nous renvoyons — le lecteur le sait — à notre prochain chapitre l'exposé des grandes lignes de la théorie phalanstérienne, le sujet étant trôp vaste pour trouver place ici.

Godin passa ensuite au transfert de son établissement à Guise, dans l'automne de 1846; le village d'Esquéhéries ne se prêtant pas au développement que prenait son industrie. Une trentaine d'ouvriers l'avaient suivi dans ce déplacement, et la plupart d'entre eux étaient présents à la Fête.

Tous savaient comment, dès l'ouverture de ses ateliers à Guise, il avait causé l'élévation des salaires de la région, et quelles améliorations il avait réalisées dans les conditions habituelles du travail, à mesure que les circonstances lui avaient permis d'agir. Car elles avaient été loin de le favoriser tout d'abord.

En effet, à peine Godin avait-il installé son nouvel établissement que la révolution de 1848 éclata. Suivirent des années très difficiles pour les affaires jusqu'à la constitution de l'Empire. Les efforts de Godin se concentrèrent sur ce point vital : éviter le chômage. Simultanément, de graves embarras lui furent suscités,

par les agents du gouvernement, comme à tous les hommes partisans des réformes sociales.

Dans ce discours prononcé en 1860, sous le règne de Napoléon III, l'orateur — on le conçoit — ne toucha aux années 1848 et suivantes, que dans la mesure voulue pour rappeler strictement les faits de sa vie se rattachant à l'œuvre qu'il inaugurait ce jour-là. Il se borna à spécifier que l'opinion publique s'était égarée en considérant les adeptes du Fouriérisme comme des perturbateurs de l'ordre social ; et qu'ayant été englobé dans cette réprobation, il avait eu à subir alors des tracas de toute nature.

Serrant de près les faits de sa vie qui tendaient à l'explication de la fondation du Familistère, J.-B.-A. Godin raconta que, de 1848 à 1854, l'idée phalanstérienne réduite au silence en France continuait, au dehors, d'occuper l'opinion publique. Il dit les espérances qu'on entretenait encore d'un essai pratique de la théorie de Fourier en Amérique, au Texas.

« Jusque-là » a' écrit Godin « je n'avais cru pouvoir mieux faire, pour le progrès des idées sociétaires, que d'aider au mouvement qui leur était imprimé par les principaux disciples de Fourier. L'unité de direction me paraissait une condition de succès, aussi avais-je toujours appuyé de mon concours toutes les demandes et propositions faites au nom de la propagande et en vue de la réalisation.» *(Solutions sociales*, page 148.*)*

Godin versa dans l'entreprise de réalisation d'un Phalanstère au Texas le tiers de ce qu'il possédait ! La tentative échoua lamentablement. En face de cet échec, il avait pris, dit il, la ferme résolution de ne plus attendre de personne le soin d'appliquer les réformes sociales qu'il pourrait accomplir par lui-même. Car, plus il avait approfondi la question, plus il s'était convaincu qu'avant de songer à une transformation

complète de l'état social, il faut préparer les conditions de cette transformation.

C'est là le point essentiel, fondamental : il faut créer un esprit public capable de confier l'autorité et la direction à la véritable capacité, au véritable mérite. Alors seulement, dit Godin, on sera en mesure de réaliser, d'une façon durable,des conditions supérieures d'existence pour tous. Mais quelle somme de culture cela sous-entend chez tous les membres du corps social. L'effort est tel qu'il exigerait le concours de l'enseignement public. En attendant que la nation soit pénétrée de ce même besoin, que pouvait-il, que devait-il faire individuellement ? S'attacher à cultiver dans le personnel relié à son établissement les idées qu'il jugeait de première importance pour l'avenir social. Mais, comment opérer la culture de ce personnel, quand les familles n'ont pour ainsi dire aucun point de ralliement, vivent isolées chacune chez soi, sans esprit de solidarité.

De plus en plus, il avait donc reconnu que la première chose à réaliser pour le bien des travailleurs, c'était la *Réforme de l'habitation*; celle-ci devant être conçue de façon à placer l'ouvrier et sa famille dans des conditions de bien-être physique qui entraîneraient et faciliteraient la culture intellectuelle et morale ainsi que l'organisation des garanties mutuelles de l'existence.

Nous ne pouvons mieux faire que de recourir de nouveau au volume *Solutions sociales*, où Godin a exprimé lui-même sa pensée touchant la nécessité de cette réforme architecturale. Il dit :

Page 415. — « C'est une vérité trop peu connue que l'ordre moral est intimement lié à l'organisation matérielle ; tant que les institutions propres à mettre les hommes dans la voie pratique du bien ne seront pas fondées, les efforts tentés pour réaliser l'ordre moral seront marqués d'une impuissance proportionnelle à l'écart

où l'on sera de la véritable organisation matérielle de ces institutions..... »

Page 423. — « L'habitation et son régime constituent une des parties essentielles du bien-être et des satisfactions de l'existence. Ils marquent le degré de sociabilité auquel la créature humaine s'est élevée.... »

Ce qui est à faire, c'est de commencer par assurer aux familles ouvrières un logement commode :

« Entourer ce logement de toutes les ressources, et de tous les avantages dont le logement du riche est pourvu ;

» Faire que le logement soit un lieu de tranquilité, d'agrément et de repos ;

» Remplacer, par des institutions communes, les services que le riche retire de la domesticité :

» Telle est la marche à suivre si l'on ne veut pas que les familles ouvrières soient perpétuellement exclues du bien-être qu'elles créent, auquel toute créature humaine a droit, et qu'il est dans les nécesités de notre époque de réaliser pour tous. »

On ne peut efficacement s'employer à la culture de l'espèce humaine, tant que « de profondes modifications ne seront pas introduites dans l'organisation domestique et économique des populations.

« Pour l'administration parfaite de l'intérieur d'une maison, il faut une réunion de connaissances que ne peut posséder le personnel composant une seule famille. La salubrité, l'hygiène, la propreté et tous les soins domestiques intelligents qui sont l'apanage de la fortune, ne peuvent devenir le partage des masses, sans une organisation particulière des relations domestiques, qui, en concentrant toutes les fonctions, permettra de mettre l'intelligence, la science et le savoir au service de chacune des institutions indispensables au vrai bien-être de tous.

» Voilà pourquoi le Familistère a été fondé. Non seu-

lement, une telle fondation rend possibles les améliorations qu'on ne peut réaliser au profit des familles éparpillées et sans lien entre elles, elle fait plus, elle *les rend nécessaires.* »

L'orateur développa ensuite chacun des points inscrits au sommaire donné ci-dessus, depuis les institutions à créer pour le bien de l'Enfance dans l'habitation nouvelle et les garanties de la vie à réaliser pour tous, jusqu'à l'économie générale des choses dans le palais unitaire et jusqu'aux mœurs qui devront y caractériser la population et la disposer à réaliser, pour son bien propre, des conditions toujours meilleures d'existence, au triple point de vue : physique, intellectuel et moral.

Les dernières paroles de son discours eurent pour objet de recommander aux convives — quand ils sortiraient de l'enceinte du Banquet — d'éviter toute discussion à propos de la fondation nouvelle, d'attendre patiemment que les faits aient appris au public ce qu'allait être le Familistère. « L'œuvre », leur dit-il, « avait besoin de paix et de silence pour prendre corps » et se développer. »

Les résistances et les critiques étaient déjà vives autour du Familistère ; en outre, on était sous le régime des lois impériales et l'œuvre eut pu être radicalement empêchée si le fondateur, alors considéré comme suspect au point de vue politique, n'avait travaillé dans le silence, se gardant bien d'occuper la presse de ce qu'il faisait et concentrant ses efforts sur ce seul objet : l'organisation pratique des meilleures conditions d'existence de son personnel ouvrier.

III

Initiation de Godin à la théorie de Charles Fourier, 1842. Les grandes lignes de cette théorie.

Le discours résumé dans notre dernier chapitre nous a fourni l'esquisse, à grands traits, de la première partie de la vie du fondateur du Familistère.

Le lecteur a pu voir que J.-B.-A. Godin dès son adolescence, s'était préoccupé des divers systèmes sociaux et avait recherché, étant jeune ouvrier, les enseignements que pouvait lui offrir, sur ce point, la propagande qui se faisait à Paris en 1834. Il a pu voir aussi que ni l'un ni l'autre des deux systèmes alors le plus en faveur : le Communisme égalitaire et le Saint-Simonisme n'avait pu gagner l'adhésion de Godin, celui-ci saisissant trop nettement les contradictions ou les lacunes de ces systèmes.

Il en était donc là, le cœur plein d'amour social, mais l'entendement libre de toute doctrine, — et il était tout occupé de l'établissement industriel qu'il fondait à Esquéhéries (Aisne), son village natal, — lorsqu'en 1842, un article du journal *Le Guetteur de Saint Quentin* attira, nous le savons, son attention sur Charles Fourier, le promoteur de l'Association universelle et du Phalanstère ou commune régénérée. Nous savons aussi comment, de concert avec un de ses voisins, M. Lh, il prit connaissance des ouvrages de l'auteur. Nous ne pouvons mieux faire pour exposer les grandes lignes de l'œuvre de Charles Fourier et ce qu'en accepta Godin, que d'emprunter à notre héros lui-même une partie de ce qu'il a écrit à ce sujet, dane son volume : « *Solutions Sociales* », pages 68 à 143. Voici :

1. Vue générale

. . . . . .

» La théorie de Fourier comprend deux aspects principaux:

» L'un embrasse les questions d'économie sociale, par conséquent tout ce qui se rattache à la production, à la répartition et à la consommation de la richesse.

» L'autre embrasse l'étude de l'homme, ou la recherche de l'accord entre ses passions, ses facultés et le but social de sa destinée...

» Plus large dans ses vues que tous ceux qui jusqu'à lui s'étaient occupés du problème social, Fourier fait un tout inséparable du progrès, du bien-être et de de la liberté. Au nom de ces perpétuelles aspirations de l'homme, il fait la théorie du bonheur de tous. Il établit que le bonheur est le but social de l'espèce, et il expose l'organisation d'un ordre nouveau, donnant satisfaction à toutes les tendances individuelles, sans privilège d'âges, de sexes, de castes ni de classes.

» Il ressort de ce premier point, que bien des critiques se sont trompés, en imputant à Fourier l'idée du sacrifice de la liberté de l'individu au bien de la masse; nul, au contraire, n'a élevé à un plus haut degré le respect absolu de la liberté de l'homme et de ses tendances natives.

» Persuadé qu'il n'y a pas de bonheur pour l'être humain en dehors des satisfactions et du juste emploi de sès facultés physiques, intellectuelles et morales, il s'attache à chercher l'ordre social qu'il juge le plus conforme aux besoins de la nature humaine.

» La solution de ce problème ne peut surgir, suivant lui, de conceptions arbitraires, mais de lois naturelles que nous devons découvrir, étudier et appliquer.

» Abandonnant les vagues régions où se maintiennent les économistes politiques, il n'a pas craint d'aborder les questions plus utiles du travail et de la vie domestique, et de chercher, dans les besoins naturels de l'homme, les lois de justice et de liberté dont il a voulu faire la base de sa théorie.

» La consommation, la production et la répartition

sont les faits nécessaires de l'existence de l'homme et de la société.

» Travailler, recueillir les fruits du travail, en faire usage : telles sont en effet les principales fonctions de la vie humaine et de la vie sociale.

» En conséquence, Fourier recherche quels sont les moyens par lesquels l'individu et la société peuvent arriver à organiser le travail et la production, à satisfaire aux besoins de la consommation et à introduire la justice dans la répartition du travail et de ses produits parmi les hommes.

» L'Association du travail, du capital et du talent est le moyen et le principe social qu'il propose. c'est la base des principes économiques qu'il met en lumière ; et, sur ce point, on peut affirmer que nul n'a vu aussi profondément que lui dans ce mode d'organisation sociale.

» En unissant les facultés humaines en un seul faisceau, sous le régime de l'Association, il en fait surgir le plan d'un nouvel état social reposant sur l'ordre, la justice et la liberté.

» L'homme ne peut plus exploiter l'homme. Les forces et les facultés de tous concourrent à un but commun : le bien-être général ; les efforts de chacun reçoivent leur récompense individuelle, et l'antagonisme disparaît pour faire place à l'émulation productive.

» La théorie de Fourier circonscrit son action à l'organisation du travail dans la commune, et laisse de côté les questions politiques sur lesquelles elle n'agit que par l'influence de la nouvelle organisation économique qu'elle constitue.

2. — Les bases sociétaires

» La théorie de Fourier a pour base l'Association du capital, du travail et du talent, célèbre formule qui lui revient tout entière, et qui vaut, à elle seule, un immense programme.

» Fourier démontre que l'Association du capital, du travail et du talent est susceptible de résultats d'autant plus saisissants qu'elle embrasse plus d'éléments de la vie sociale. Aussi en expose-t-il la théorie dans la généralité de ses applications ; il embrasse tous les côtés de la vie sociale et trouve, pour chacun d'eux, une solution concourant au bonheur de l'espèce humaine.

» L'organisation sociétaire qni en résulte s'applique à une population de 1,500 à 2,000 âmes ; elle comprend :

» Le travail domestique,
— agricole,
— manufacturier,
— commercial,
— d'éducation et d'enseignement,
— d'administration,
— d'étude et d'emploi des sciences,
— des arts.

» L'Association du capital, du travail et du talent, comme l'a proposée Fourier, c'est l'association de toutes les forces communales ; c'est l'union de l'agriculture, de l'industrie, du sol, des fabriques et des ateliers : de la production et de la consommation ; c'est l'association dans tous les travaux et dans toutes les fonctions qui ont rapport aux besoins usuels de la vie.

» Cette Association posséderait un domaine contenant environ 1,600 hectares de terre, bois, prairies, jardins, etc., dépendant de l'habitation de la population sociétaire qui se livre à l'exploitation du sol et de l'industrie.

3. — Propriété et Capital

» L'ordre sociétaire décrit par Fourier garantit à chacun sa fortune, ses capitaux, ses économies.

» L'Association les tient sous sa sauvegarde et sa responsabilité. Un loyer, ou un intérêt consenti, est assuré en échange de l'usage qu'elle en fait.

» Toutes les valeurs qui composent le fonds de l'association : terres, habitations, fermes, fabriques, ateliers, machines et outils sont convertis en actions, et ces actions sont les nouveaux titres de propriété.

» Les anciens propriétaires du sol et des maisons, les chefs d'industries, les patrons, les artisans, les ouvriers, les cultivateurs, les commerçants, etc., changent de titres et de qualités ; ils deviennent actionnaires et sociétaires.

» Par la constitution de la propriété actionnaire, l'Association permet à chacun de déplacer sa fortune, et d'en disposer sans nuire à la marche d'aucune entreprise, ni sans en changer la destination.

» Elle offre toutes les sécurités désirables aux capitaux, puisque l'avoir de tous répond de l'avoir de chacun.

» La richesse immobilière est convertie en actions ; chacun peut vendre ses titres, en user comme il l'entend ; mais il ne dispose plus arbitrairement ni du sol, ni des bâtiments, ni des ateliers, ni des instruments de travail.

» Tout immeuble fait partie du domaine sociétaire : l'individu ne dispose que de ses valeurs mobilières.

» Ainsi est assurée la stabilité de toutes les industries et de toutes les exploitations ; elles ne sont plus à la merci des revers de fortune des individus, ni des successions et des partages de famille. Le partage et la transmission des actions s'opèrent sans que le fonds en soit atteint, sans que l'atelier sociétaire s'en aperçoive dans sa marche, et sans que sa direction ait à en souffrir.

» Les droits du travail sont ainsi réservés, tout en consacrant les légitimes droits du capital.

» La propriété repose sur les fruits accumulés du travail, et laisse intacts les droits naturels de chaque homme au fonds commun de la nature.

» Fourier fait peu de remarques sur les questions de

principe dont il donne la solution ; mais on ne peut s'empêcher d'observer qu'il résout admirablement, sans s'y arrêter, la question tant controversée de la propriété du sol...

» Le mouvement financier de notre époque est des plus propres à faire comprendre que le droit de posséder repose aussi solidement sur la VALEUR que sur la CHOSE, dès que les garanties sont suffisantes.

» C'est à ce titre que les actionnaires de nos chemins de fer conçoivent aussi bien leurs droits sur les voies ferrées, que s'ils en étaient les propriétaires par parties.

4. — Habitation

».... Une réforme radicale dans l'architecture de l'habitation est la première conséquence de l'Association décrite par Fourier.

» La commune n'est plus, sous ce régime, un amas de maisonnettes sans ordre ; les classes laborieuses ne sont plus délaissées dans ces habitations à l'aspect pauvre et misérable, qui couvrent les campagnes, ni dans ces logements sordides, qui déshonorent les villes.

» L'Association possède au centre de son domaine un palais que Fourier a nommé Phalanstère. Ce palais sert d'habitation à tous les sociétaires ; pauvres et riches y jouissent de logements commodes et salubres, en rapport avec les besoins et la fortune de chacun, tous profitant des avantages généraux que le palais de l'Association réunit au profit de ses habitants, et que chaque famille ne pourrait se procurer dans l'isolement.

» En définissant l'architecture sociale et en la posant comme point de départ et conséquence de l'Association, la théorie sociétaire indique un progrès considérable dans la marche de l'humanité.

» C'est la fraternité pratique, s'inaugurant dans le palais unitaire et splendide, où il n'est plus de parias, où l'on ne rencontre désormais que des hommes !

5. — Fermes et Cultures

» La construction des fermes et ateliers de l'agriculture n'est pas, plus que l'habitation, abandonnée au hasard des circonstances, ou aux caprices du simple propriétaire : elle est calculée sur les convenances économiques des cultures et du travail sociétaire. Les fermes sont réparties sur le terroir de manière à rendre faciles toutes les opérations agricoles. La ferme centrale est particulièrement consacrée aux travaux d'hiver, qui doivent s'exécuter près du palais ; les fermes de la plaine sont surtout affectées aux travaux d'été qu'il y a intérêt à faire au centre des cultures.

» Les écuries, les étables, les bergeries, les basses-cours, sont conçues sur des plans dans lesquels tout a été calculé et prévu, pour que la propreté et l'hygiène règnent au profit des animaux. Lorsque l'homme a fait pour lui-même la conquête du bien-être, il en répand les bienfaits sur tout ce qui l'entoure.

» Toutes les améliorations que les terrains comportent peuvent être entreprises : l'irrigation, l'abondance des engrais, portent partout la fécondité et la vie. Le domaine de l'association est ouvert à la science : les progrès de l'agriculture marchent à toute vapeur.

» Non seulement la campagne est riche en moissons, mais les jardins, les vergers abondent en légumes et en fruits ; car les spécialistes se consacrent tout entiers à leurs fonctions favorites, et les aménagements que l'ordre sociétaire donne aux cultures les rendent faciles et en même temps productives.

» Le terroir de l'Association est débarrassé de tous les obstacles du morcellement ; la plaine et la vallée, les coteaux et les cours d'eau, peuvent recevoir toutes les destinations que l'intérêt commun réclame, les barrages peuvent s'établir sans opposition, et les forces motrices naturelles s'utiliser au profit de tous.

» Les terres ne sont plus sujettes à la sécheresse ; les

roues, les béliers hydrauliques, les moulins à vent élèvent les eaux dans les réservoirs qui servent à l'irrigation générale des terrains inaccessibles aux cours d'eau par les pentes naturelles; des canaux souterrains, ou à ciel ouvert, distribuent ces eaux aux rigoles d'irrigation : l'homme remplace ainsi la pluie à son gré au profit de ses cultures.

6. — Édifices industriels et Ateliers

» Fourier faisant intervenir le travail au partage des bénéfices de l'industrie, il est simple à comprendre que l'atelier est construit et gouverné avec moins de parcimonie qu'alors que tous les bénéfices doivent tourner au profit d'un seul individu.

» Les travailleurs, étant des membres associés à l'entreprise, ont l'amour de leurs métiers et veulent avoir par esprit de corps et par satisfaction personnelle, des ateliers commodes, salubres et dignes d'attirer l'attention publique. L'atelier étant le lieu où la plus grande partie de l'existence des sociétaires s'écoule, l'association est toujours empressée d'accueillir les progrès qui peuvent y être introduits.

» Fourier, en décrivant l'Association domestique agricole et manufacturière dans une commune fondée de toutes pièces, et proposée comme modèle pour l'application de son système, suppose les édifices industriels groupés à peu de distance du palais d'habitation; car, sous ce régime, c'est en hiver surtout, lorsque les travaux agricoles sont ralentis, que le travail manufacturier prend une grande activité. C'est donc un motif pour que les fabriques soient près du palais, afin d'éviter les pertes de temps et les intempéries de la saison, à la sortie du travail.

» Les constructions de la fabrique et des ateliers en général forment, du reste, un ensemble dans les dé-

pendances du palais sociétaire, et cet ensemble est nécessaire pour que la force motrice des mêmes machines puisse se transmettre utilement dans tous les ateliers, et être mise au service de toutes les professions.

» L'intérêt sociétaire commande partout la production la plus facile et la plus économique.

» La science intervient dans tout ce qui peut rendre le séjour des ateliers commode et salubre; c'est de ce côté qu'est dirigé le luxe des constructions; les ateliers sont bien aérés, bien éclairés, et tous leurs aménagements font honneur au palais des travailleurs.

» La même pensée d'harmonie générale préside partout à l'édification de toutes choses pour rendre le travail agréable et facile.

7. — Service domestique

» Parmi les avantages généraux que l'architecture sociale assure à tous les sociétaires, il faut mettre en première ligne l'organisation domestique des services intérieurs.....

» Dans la vie ordinaire, on peut déjà reconnaître que les difficultés s'accroissent pour se procurer des serviteurs. Et si cela existe en Europe, le fait est bien plus avancé encore aux États-Unis. Dans un pays où le travail de la production accorde au travailleur trois à quatre dollars par jour, il devient bien difficile de se faire servir ; aussi la famille américaine cherche-t-elle les moyens de suppléer à l'absence des serviteurs à gages par un effet indirect d'association : les restaurants et les tables d'hôte se généralisent.

» En France, on a déjà perdu l'habitude de cuire son pain ; la fabrication s'est concentrée dans des établissements spéciaux de boulangerie, au grand perfectionnement de la panification ; dans certaines villes d'Amé-

rique, on va plus loin, l'habitude de faire la cuisine dans chaque ménage tend à s'effacer ; la table d'hôte et le restaurant y suppléent. On y trouve une nourriture mieux préparée, et, dans tous les cas, on n'est pas obligé de la préparer soi-même ; chacun se consacre à l'activité de son choix.

» Fourier n'a pas indiqué autre chose dans l'organisation domestique du Palais sociétaire ; il a pensé qu'avec le groupement et la réunion des familles, il y aurait avantage pour tout le monde à ce que chacun se livrât à la fonction dans laquelle il excelle.

» Les ateliers culinaires, les restaurants, les tables d'hôte, deviennent donc un moyen de suppression de la domesticité ; tous les services intérieurs sont convertis en fonctions rémunérées par l'Association.....

» Les serviteurs de l'Association, libres de toute obligation vis-à-vis des personnes, ont pour mobiles l'amour de leur travail et l'attachement à leurs semblables. Le service gagne en sincérité et en dévouement.

» C'est alors une noble et sainte fonction, car elle n'est pratiquée que par les personnes ayant pour principales tendances l'amour de leurs semblables ; et la dignité attachée à la personne qui sert, commande le respect et les égards, si ce n'est l'affection, de la personne servie.....

8. — Travail

» Le système d'organisation du travail que renferme la théorie de Fourier est une conception trop nouvelle et trop absolue, pour être intégralement applicable à notre industrie. Mais sur cette question, comme sur toutes celles qui se rattachent à l'Association, Fourier a tracé des règles dont le principe est fécond en applications de toutes sortes.

» Ces règles tendent à conduire l'homme au travail

par l'attrait et le plaisir, au lieu de l'y conduire par le besoin et la nécessité.

» Si la prétention d'ériger tous les travaux en plaisirs peut paraître une exagération des principes sur lesquels Fourier s'appuie, il est pourtant vrai qu'on peut concevoir des conditions où le travail aurait plus de charme et d'attrait qu'il n'en a eu jusqu'ici... et l'Association nous en fait entrevoir la réalisation prochaine. Si Fourier a exagéré les règles qu'il a déduites de ses idées sur l'attrait, s'il a pu commettre des erreurs de calcul et d'interprétation, nous croyons, malgré cela, devoir affirmer qu'on ne s'inspirera jamais trop des principes qui servent de base à son système, sauf à éviter les erreurs dans lesquelles il a pu s'engager.

» Pour le moment, arrêtons-nous aux simples effets de l'Association sur le travail, tels que les a décrits Fourier :

» Le travailleur s'élève à la dignité de sociétaire, il est participant aux intérêts de l'Association entière ; il n'est soumis qu'à des supérieurs de son choix ; il n'a plus à craindre l'arbitraire individuel, il relève de la justice de ses pairs ;

» La capacité est relevée aux yeux de tous les sociétaires, les talents ne restent plus obscurs et ignorés ; le travailleur est entendu dans les résolutions à prendre au sujet de son travail ; il ne lui est imposé aucune décision, autres que celles qui ont reçu la sanction des conseils, à l'élection desquels il participe ;

» Tout travail s'effectue pour le compte de l'Association, l'artisan n'est soumis à aucune dépendance vis-à-vis du consommateur ou de l'acheteur qui emploie son travail ; celui-ci traite avec l'association ;

» Toutes les professions se distinguent ainsi par leur caractère d'utilité générale, et se relèvent en dignité par leur indépendance.

» Fourier prétend que l'Association intégrale ne doit

comporter ni oppression, ni dépendance, ni servitude ; qu'elle doit conserver à chaque individu toute sa liberté d'initiative, et lui assurer le complet essor de ses facultés.

» Aussi veut il que l'Association du travail, du capital et du talent donne à tous le droit aux instruments de travail, et permette le libre exercice des facultés de chacun sur tout ce qui fait l'objet de ses aptitudes.

» Le principe d'association ne peut être vrai qu'à cette condition.

» On doit remarquer, d'après ce qui précède, que les fonctions du travail ordinaire s'exercent d'une façon librement consentie par chaque sociétaire ; l'importance et la valeur du travail sont déterminées d'après des règles consciencieuses, établies par l'Association, c'est-à-dire par les travailleurs eux-mêmes, puisque chaque travailleur est sociétaire.

» Nous ne nous arrêterons pas aux méthodes que Fourier donne à ce sujet, nous les croyons peu praticables, mais l'idée générale subsiste, il suffit d'en trouver les voies pratiques.....

» Il est des faits d'une grande influence sur le mouvement social, dont Fourier n'a pas suffisamment mesuré la portée ; telles sont les conquêtes de l'homme sur la matière pour en appliquer les forces à la production. La substitution des forces de la matière aux forces vives de l'homme est un nouvel affranchissement.

» Fourier n'aperçoit pas le rôle que la mécanique est appelée à jouer, aussi bien dans l'organisation du travail agricole, que dans celui de la manufacture. Le fréquent alternat des fonctions, qu'il suppose faire partie des besoins de la nature humaine, s'accorde peu avec l'assiduité nécessaire à la perfection des connaissances pratiques ; cet alternat est même, suivant nous, contraire aux tendances naturelles que l'homme apporte souvent dans le travail.

» Mais Fourier se serait-il complètement trompé sur ce point, que ses erreurs d'appréciation n'infirmeraient en rien l'importance du principe d'association, ni même l'utilité de l'alternat dans les fonctions, mais dans une mesure plus conforme aux tendances humaines et aux besoins de la production.

» Le système de Fourier présente en perspective comme conséquence de son organisation, — le travail libre, — la terre libre, — la fabrique libre, — les instruments de travail libres, — et l'intelligence des règles de l'association en ménageant l'accès à toutes les aptitudes et à toutes les capacités.

» L'Association, suivant Fourier, n'impose aux sociétaires qu'une direction consentie et demandée par le suffrage permanent.

» Elle accorde la direction à la capacité reconnue et désignée par tous.

» Elle organise le travail par la liberté et le choix volontaire des fonctions.

» Elle ouvre accès à toutes les carrières : chaque aptitude se fait sa place.

» L'Association efface les dernières traces du servage en transformant la domesticité et le travail mercenaire en travail corporatif et associé ; il n'y a plus d'autre infériorité que celle de l'ignorance, et d'autre supériorité que celle du mérite et de la capacité.

« L'Association permet au travailleur d'alterner de la culture à la fabrique, et de s'employer constamment à un travail utile; de sorte qu'il n'existe jamais de chômage pour les sociétaires.

» L'Association a toujours sur son domaine quelque amélioration à faire, qu'elle réserve pour les moments où les travaux de production ordinaire ne sont pas pressants ; elle évite ainsi qu'aucun travail ne périclite par insuffisance de travailleurs, et prévient les chômages qui sont la conséquence de trop de travaux entrepris en même temps.....

» Si Fourier s'est peu préoccupé des forces que la nature tient en réserve, son système permet d'entrevoir le travail des machines appliqué à toutes les professions, ne faisant plus concurrence au bras du travailleur, mais devenant pour tous les hommes le plus puissant agent de leur émancipation et de leur liberté. C'est la matière asservie à la place de l'individu.

» Du jour où cette domination de l'homme sur la matière se fait collectivement et au profit de tous, elle est le plus beau titre de gloire que l'espèce humaine puisse conquérir sur la terre.

» Alors l'homme au sein de ses fermes, de ses cultures, au milieu de ses troupeaux, dans ses fabriques, dans ses ateliers, dans le palais qu'il habite, peut se sentir avec orgueil le premier être de la création, lorsque les animaux qu'il protège et la matière qu'il a assouplie, lui obéissent pour le décharger de la plus lourde part du travail qu'il doit accomplir sur la terre, par le concours de son intelligence plus encore que par celui de ses bras.

9. — Production et Richesse

». - L'organisation sociétaire décrite par Fourier, présente à l'esprit les conséquences suivantes :

» Elle se prête aux moyens les plus économiques dans l'ensemble de la production ;

» L'intérêt que chacun trouve à la fin utile de toute chose, permet une bonne ordonnance et une bonne division du travail et des fonctions ;

» La masse associée trouve intérêt à bien faire et à beaucoup produire;

» Elle évite le gaspillage et la fraude;

» La production se fait en quantité importante dans chaque branche d'industrie ; les ateliers se concentrent, l'outillage se transforme et le travail gagne en célérité et en perfection ;

» L'emploi des forces motrices et des outils mécaniques est généralisé dans tous les travaux ; dans la culture, dans la fabrique, dans la manufacture et dans le travail domestique ;

» L'Association donne une destination bien comprise à toutes les forces productives, soit naturelles, humaines, animales ou mécaniques ;

» Elle a la propriété de faire disparaître les complications et les combinaisons inutiles ou nuisibles que la concurrence dépréciative et les intérêts opposés font naître dans la société ;.....

» En Association, la concurrence est émulative, elle n'existe entre les hommes que pour les engager à mieux faire, pour produire davantage et pour augmenter la richesse qui profite à tous.

» Le travail s'élève en honneur, il devient une source de gloire et de profit ; la société lui accorde les honneurs qui lui sont dus.

» Le bien-être de chacun s'accroît avec la richesse générale, chacun reçoit en proportion de ses services et de son utilité dans l'Association ; tout le monde a donc le plus grand intérêt à la prospérité sociétaire et au succès de toutes les entreprises. »

10. — Échange ou Commerce

« En se plaçant au point de vue de la généralisation de l'association dans les communes, en la supposant adoptée comme principe d'économie sociale, Fourier fait entrevoir un régime commercial tout nouveau : la fonction des échanges et du commerce se modifie de fond en comble ; le commerce cesse d'être individuel.

» Les approvisionnements se font en gros par les associations elles-mêmes, et presque toujours par voie d'échange, car chacune d'elles a ses produits propres, pour lesquels elle est en réputation, et avec lesquels

elle opère des échanges, par quantités importantes, contre les produits renommés des autres associations.

» Voilà pour les transactions générales le moyen de faire arriver, jusqu'aux consommateurs, les produits aux prix de revient. L'intervention d'une foule d'entremetteurs inutiles entre les producteurs et les consommateurs devient impossible, la falsification et le renchérissement des produits ne pouvant plus se pratiquer.

» La fonction commerciale n'ajoutant aucune valeur aux produits, les associations se gardent bien de multiplier les fonctionnaires du commerce outre mesure ; où il y a dix boutiques et dix familles de marchands qui trompent sur le poids, sur la mesure, sur la quantité et sur la qualité pour réaliser, en flagornant l'acheteur, un bénéfice que le marchand honnête ne peut faire, l'association n'a qu'un vaste magasin où les fonctions de la vente sont véridiques, où la marchandise est vendue avec sa qualité d'origine, pour ce qu'elle vaut, et sans qu'on puisse tromper l'acheteur.

» Tous ceux qui, aujourd'hui, se livrent au commerce redeviennent des travailleurs utiles, et créent des produits au lieu de chercher à vivre sur le produit des autres, en en élevant le prix sans nécessité.

» Il découle, du reste, des principes sociétaires que nul n'a le besoin, sous ce régime, de s'approprier individuellement les choses devant servir à l'existence de ses semblables ; chacun ne recherche que ce qui lui est nécessaire.

» Les produits créés par la nature ou par le travail de l'homme, pour servir à la vie de l'espèce, ne restent pas plus la propriété de l'individu, que le sol lui-même. Le travail est rémunéré par la valeur représentative. Tout ce qui est nécessaire à la vie de tous est placé sous la sauvegarde de la collectivité ; c'est pourquoi le commerce et les échanges sont des opérations sociétaires et non individuelles, sous le régime décrit par Fourier.

11. — Crédit et intérêt

» Le régime commercial sociétaire dont nous venons d'esquisser le tableau, a la propriété de simplifier d'une singulière façon les questions de banque et de crédit, dont quelques socialistes ont prétendu faire une panacée universelle, à l'instar de ces médecins qui veulent guérir tous les maux avec un seul remède.

» Sous le régime de l'association intégrale, solidarisant toutes les industries et toutes les fonctions, le crédit individuel et le crédit sociétaire sont réalisés sur les plus larges bases possibles, sans aucune de ces complications qui n'ont de mérite, aux yeux de bien des personnes, que parce qu'elles sont paradoxales et incompréhensibles dans leurs fins, autant que dans leurs moyens.

» Le crédit sociétaire est, au contraire, aussi simple dans son organisation que l'ensemble des données auxquelles il s'applique. Rien n'est facile à concevoir comme les sûretés et les garanties que présentent de vastes associations dont les intérêts embrassent l'agriculture et l'industrie ; ces associations opèrent entre elles comme de simples individus, au nom de leur collectivité.

» Quant au crédit individuel, rien ne fait obstacle à sa mesure. L'individu trouvant dans l'association la garantie du minimum nécessaire à la vie, et le travail organisé lui assurant le moyen de tirer bon parti de son adresse, de ses forces, de sa capacité, de son talent, le besoin du crédit individuel ne se fera donc guère sentir que pour des intelligences hors ligne qui, armées d'une conception nouvelle, en veulent poursuivre l'exécution et la mise en pratique.

» L'individu est connu dans l'association, sa valeur est appréciée de tous ; s'il a du mérite, l'association le commandite dans son entreprise ; s'il veut mettre

en œuvre une idée nouvelle qui soit en dehors du cadre des industries sociétaires, elle lui en procure les moyens ; bientôt il trouve des amis qui s'unissent à lui, et son idée fait son chemin.

» Si son invention, au contraire, n'inspire pas confiance, il est obligé de faire comme l'inventeur d'aujourd'hui : d'agir avec ses seules ressources et d'expérimenter son idée à ses frais, mais il trouve en association des facilités que l'état actuel de nos sociétés ne peut lui donner.

» S'agit-il d'une expérience agricole, l'association met à sa disposition les terrains à sa convenance, et il n'aura qu'à tenir compte du rendement moyen que l'on en retire. S'agit-il d'une invention industrielle, l'Association lui cède les matières nécessaires, et le laisse disposer des ateliers qui peuvent lui convenir.

» L'influence du capital ne peut plus, sous le régime d'une semblable organisation, faire pour nous l'objet d'une préoccupation sérieuse ; elle est très secondaire : la question des banques est simplifiée, les comptoirs de chaque association s'emparent du mouvement financier comme du mouvement commercial.

» Le capital cesse d'avoir un droit oppresseur, un privilège abusif.

» Le capital n'a plus seul voix dans les entreprises industrielles ; le sociétaire qui a su s'élever à la fortune par son travail, sa capacité ou son génie, n'a d'autre prépondérance que celle de sa valeur individuelle ; il dispose de ses ressources comme il l'entend. Si l'association peut tirer un parti avantageux pour elle de ses capitaux, elle lui offre un intérêt pour les employer, en reconnaissance des profits qu'elle en retire ; si, au contraire, elle ne peut s'en servir, elle se contente de les tenir sous sa garde, si le titulaire le désire, en attendant qu'il en tire parti au profit d'entreprises de son choix, soit dans l'association, soit ailleurs.

» C'est donc le monde économique actuel renversé : ce n'est plus le capital qui fait la loi au travail, c'est le travail qui fait connaître au capital son utilité ou son inutilité, c'est le travail qui fait le cours des capitaux.

12. — Liberté et initiative individuelles. Les Droits de la Femme.

» Fourier laisse loin derrière lui certains amants de la liberté, qui ne la demandent et ne la revendiquent que pour eux.

» A Sparte aussi l'on aimait la liberté, tout en égorgeant les Ilotes pour prix de leurs services. Rome ne prétendait pas moins aimer la liberté en asservissant tous les peuples. La bourgeoisie, depuis 89, s'est crue très libérale en revendiquant la liberté pour elle seule, et beaucoup de démocrates croient encore aujourd'hui, de bonne foi, qu'il sont d'accord avec l'éternelle justice et la véritable doctrine de la liberté, en invoquant les doits politiques au profit d'une seule moitié du genre humain, et en oubliant de traiter la femme à l'égal de l'homme.

» Fourier n'a pas commis cette inconséquence ; il prétend que toute créature humaine a droit à la jouissance de la liberté naturelle à son âge et à son sexe ; il veut que la femme jouisse, à l'égal de l'homme, des droits politiques, dans la mesure et dans la forme qu'il lui convient de les exercer, et c'est à elle que reviennent le droit et l'honneur d'en décider.

» L'association, d'après ce système, place la femme sur le même pied d'indépendance que l'homme ; elle a son douaire, elle administre sa fortune, comme l'homme le fait de son côté ; le mariage est sans influence sur les droits individuels de la femme, elle prend librement sa part nécessaire du travail social.

» Fourier ne comprend pas au nom de quel principe de justice, la femme peut être privée du droit d'interve-

nir dans le règlement des intérêts sociaux, quand la nature lui a assigné dans le monde une place indispensable et qu'elle seule peut remplir.

» Il est vrai que ceux qui nient à la femme les droits politiques, seraient très-embarrassés d'en justifier les motifs par des raisons philosophiques : l'esprit de routine, voilà ce qui les inspire.

» L'association, que quelques-uns repoussent dans la crainte que la liberté individuelle n'ait à souffrir de l'omnipotence de la collectivité, est aussi repoussée par d'autres, parce que le système de Fourier fait suivant eux une part trop large à la liberté.

» C'est qu'en effet Fourier lui fait une place imprescriptible ; il met la liberté au premier rang des règles de son système d'association intégrale.

» Les garanties que l'individu trouve dans la mutualité et dans la solidarité sociétaires ne peuvent et ne doivent, suivant lui, s'acheter au prix d'aucun sacrifice, ni retirer quoi que ce soit à la liberté et à l'initiative individuelles de chacun ; elles doivent au contraire en assurer l'usage à ceux qui en sont aujourd'hui privés.

» L'association n'a d'autre conséquence pour l'individu que le respect du droit des autres ; et ce n'est pas parce que les droits à la terre, au sol et aux instruments de travail seraient des droits collectifs, que l'individu pourrait plutôt avoir à souffrir dans la liberté de ses manifestations, que quand la terre, le sol, les ateliers et les instruments de travail sont livrés au pouvoir arbitraire de détenteurs individuels.

» Tout produit de la nature est inaliénable et reste le fonds commun de la société ; il doit en être ainsi pour mieux assurer à tous les individus et à toutes les générations l'essor complet de leur liberté, et la faculté pleine et entière de toute initiative, dès qu'elle ne fait pas obstacle à la liberté et à l'initiative des autres.

13. — Éducation et Instruction

» Fourier qui, par l'organisation de la production et de la répartition des fruits du travail, a assuré à tous nourriture, vêtement, logement et bien-être, est aussi le fondateur des principes de l'éducation démocratique. Seul, il trace un système d'éducation et d'instruction par lequel les corps se développent dans toute leur force, et par lequel les intelligences sont appelées à une éclosion certaine.

» Nous ne nous arrêterons pas aux vaines critiques qui peuvent être faites sur des questions de détail, de forme et d'application.

» Nous n'examinerons que le principe philosophique et social sous lequel Fourier s'est placé lorsqu'il a spéculé sur l'éducation. Sa méthode renferme des erreurs contre lesquelles l'expérience et la pratique échoueraient ; mais ses cadres n'en sont pas moins une œuvre admirable de conception et de génie, que l'avenir consultera avec le plus grand profit.

» A part quelques réserves sur sa méthode d'enseignement, et la fréquence d'alternat dans les leçons, on reconnaîtra certainement un jour que Fourier a fait sortir du principe d'association les véritables moyens de l'éducation et de l'instruction du peuple, et les données générales de l'éducation intégrale de l'enfance.

» Une fois l'association comprise d'après les bases indiquées par Fourier, l'éducation et l'instruction du peuple en découlent ; quelle que soit la forme sous laquelle on envisage son organisation, le seul fait de l'habitation sociétaire entraîne la conséquence forcée de la direction et du soin de l'enfance.

» Dès le matin, quatre à cinq cents enfants se trouvent réunis sous les yeux de tous les parents ; l'indifférence des pères et mères ne peut résister à la pensée de leur donner une sage direction.

» Tous les sociétaires comprennent que la prospérité

de l'association dépend de la capacité de chacun de ses membres ; elle aspire donc à voir l'enfance s'élever au plus haut degré de savoir nécessaire à l'activité utile et productive. Le progrès devient un objet de passion publique.

» L'homme étant le plus précieux agent du travail, l'association a le plus grand intérêt à le maintenir en santé, et à assurer son développement physique, intellectuel, industrieux et moral.

» Le régime de l'association dirige l'esprit public vers l'éducation et l'instruction de l'enfance : chacun conçoit que c'est là un des premiers devoirs ; mais l'intelligence fût-elle oublieuse de sa mission, que l'intérêt des sociétaires serait à lui seul suffisant pour faire comprendre que le développement physique, industrieux et intellectuel de chacun fait la fortune de l'association.

» L'éducation et l'instruction que l'association prodigue à tous ses enfants sont la première richesse qu'elle leur donne ; elle permet à toutes les aptitudes et à toutes les capacités de se produire : chaque individualité s'élève ainsi au rang et à la fortune que l'importance de ses mérites lui assigne dans le monde.

» L'éducation et l'instruction ne sont pas obligés d'attendre des secours du budget de l'Etat ; l'association range les dépenses qu'elles entraînent au nombre de ses frais généraux.

» Dans le palais sociétaire de Fourier, non-seulement toutes les branches de l'enseignement sont ouvertes à l'enfant, mais la manufacture, la fabrique, la ferme, les cultures, les ateliers de tous les ordres sont des écoles, où il se familiarise en grandissant avec toutes les industries, par le contact journalier des faits qui se passent sous ses yeux ; et il arrive à l'enseignement industriel et agricole tout initié, déjà, pour avoir vu chaque jour les méthodes et les procédés qui y sont employés, ou même par la participation qu'il a pu y prendre dès ses premiers ans.

14. — Charité et Fraternité sociales

» Le minimum nécessaire au soutien des malades, des infirmes et des vieillards a, de même que l'éducation, un chapitre spécial au compte des frais généraux. Ces dépenses sont faites par l'association à titre de dévouement social, et servies avant tout partage de bénéfices.

» Les fonds de réserve et de prévoyance sont constitués de la même façon.

» Il n'en peut être ainsi tant que chaque famille vit dans l'isolement, et est obligée de tirer d'elle-même tous les moyens de son existence. L'esprit de parcimonie est la conséquence de l'exiguïté des ressources, et l'état de division des intérêts de chacun oblige chaque famille à ne penser que pour elle.

» Le devoir social ne s'éveille alors que par l'aspect de la misère ; ce n'est qu'à la vue du mal et de la souffrance que l'homme pense à son semblable, et lui vient en aide par l'aumône.

» Mais l'aumône panse la plaie du paupérisme en avilissant les caractères, et de nouveaux désordres s'ensuivent pour la société !

» En association, l'esprit de prévoyance est au niveau des sentiments qu'inspire la justice ; il n'attend pas que le mal et la souffrance naissent pour y remédier : il en empêche l'éclosion.

» Les devoirs de charité et de fraternité sociales sont les premiers que l'association remplisse et non les derniers.

» L'association intégrale conduit à l'égalité de chacun devant la jouissance des choses indispensables à la vie ; elle crée assez de richesses pour que chacun soit bien logé, bien nourri, bien vêtu ; personne ne vit plus d'aumônes, la mendicité ne dégrade plus l'espèce humaine : chacun trouve une place fraternelle au banquet de la

vie, en se rendant utile à soi-même et aux autres, car l'éducation intégrale a su élever tous les hommes à l'amour du travail.

15. — Répartition

» Dans le système de Fourier, l'association assure le minimum nécessaire à l'existence.

» Quand la vie, la sécurité et le contentement sont assurés à tous, que toutes les précautions sur l'avenir sont prises, et que les principes de charité sociale sont satisfaits, l'association fait le partage des bénéfices disponibles, suivant l'importance des concours qui ont pris part à les produire.

» Le travail, le capital et le talent reçoivent leurs dividendes conformément à des règles consenties par tous, puisant leur origine dans la justice et l'équité.

» L'association rétribue chacun suivant ses œuvres et sa capacité.

» Elle assure à chacun le produit réel de son travail et de ses revenus.

» Tous les sociétaires qui aident aux entreprises par leur fortune, leur travail, leur capacité, leur talent ou leurs inventions, sont admis au partage des produits ou économies réalisées, dans la proportion mathématique de leurs concours.

» Le problème de la répartition, tel que Fourier l'a posé, est trop complexe pour être susceptible d'une prochaine application. Mais cet adage : *Qui peut le plus, peut le moins*, est surtout admirablement applicable à la théorie de Fourier.

» Les découvertes scientifiques n'aboutissent pas qu'à une solution unique ; et si les vérités de principe que Fourier a posées ne peuvent entrer dans la pratique sous les formes radicales dont il les a revêtues, il ne résulte pas moins de ses indications des notions de justice auxquelles nul avant lui ne s'était élevé, et rien

n'empêche d'en déduire des formules applicables aux besoins de notre temps.

» Or, l'association du capital, du travail et de l'invention n'est déjà plus une nouveauté repoussée quand même ; le principe revêt, au contraire, dans les esprits, un idéal de justice auquel on ne fait plus d'autre objection que les difficultés d'application ; faible objection, puisqu'elle ne repose que sur la paresse de l'esprit humain, s'appuyant sur la routine et sur l'ignorance des masses.

» Fourier, quoique s'étant fortement préoccupé de toutes les combinaisons qui, par l'organisation du travail, doivent conduire à la justice distributive et à l'équilibre de répartition, s'est peu préoccupé des formules de comptabilité qui doivent servir à faire cette répartition.

» Cela est d'autant plus surprenant qu'il était comptable lui-même ; et pourtant la comptabilité nous paraît devoir jouer un rôle important dans l'association de tous les éléments de la production. L'abstention de Fourier ne s'explique que parce qu'il a entretenu toute sa vie l'espoir de fonder lui-même la première association ; il avait sans doute réservé les formules de comptabilité applicables au travail dans les diverses branches d'industrie, afin d'éviter des questions de détail peu attrayantes pour beaucoup de lecteurs,

» Il est vrai de dire aussi que Fourier devait considérablement compter sur la spontanéité des élans de fraternité générale, au jour de la répartition, au milieu d'une population qu'il voyait heureuse, au sein de l'abondance, assurée de l'avenir et contente de son sort.

» Pour nous, qui n'espérons pas voir réaliser spontanément ce prodige, nous devons placer au premier rang ce que Fourier a considéré comme secondaire, et rechercher comment l'association du travail, du capital

et du talent peut réaliser les principes de justice distributive que sa notion générale renferme.

» La comptabilité, cette branche des mathématiques trop peu appréciée jusqu'ici, servira à résoudre ce problème.

» Savamment appliquée aux divisions et subdivisions du travail sociétaire, aux spécialités et aux individus, elle permettra d'atteindre facilement à la solution équitable de la répartition des fruits du travail. »

Quelques mots nous paraissent ici nécessaires :

Fourier n'a eu à régler aucune mise en pratique de son système ; Godin, au contraire, a, pour ainsi dire, greffé sur l'état social actuel ce qu'il a pu des idées qui l'animaient. Les exigences de la réalisation lui ont fait reconnaître l'importance primordiale de choses que Fourier avait pu laisser dans l'ombre, mais qui auraient pris leur vrai rang, dès que Fourier aurait essayé de mettre en pratique sa théorie. Il en est ainsi de la comptabilité.

Pour entrevoir sur ce point le fond de la pensée de J.-B.-A Godin, il faut songer qu'il eût voulu saisir — afin de leur attribuer leur juste part des bénéfices — des mérites très féconds en résultats, mais que leur délicatesse même rend difficiles à constater exactement. Nous voulons parler de la bonne volonté, de l'attention, de l'assiduité, de l'économie, de l'habileté, de la conscience qui peuvent être apportées par les travailleurs jusque dans les moindres détails de leurs fonctions.

On entrevoit l'importance de la question quand on réfléchit aux frais énormes — incalculables presque par les ricochets — causés journellement en industrie par les dispositions morales opposées de travailleurs de tous ordres, employés et ouvriers ; l'incurie, la négligence, la mauvaise volonté, le gaspillage de temps et de

matières, les malfaçons plus ou moins dissimulées, etc, etc., causent des pertes sur lesquelles les yeux sont ouverts, sans qu'on ait jusqu'ici trouvé le moyen de mettre en activité les forces opposées.

Relever, annoter tous les éléments qui ont concouru à la production des bénéfices, afin d'attribuer à chacun sa juste part : tel est le rôle que Godin assignait à la comptabilité.

Le carnet scolaire, le livret militaire pourraient être complétés par le carnet professionnel. Le temps donné au travail, la valeur intrinsèque de l'œuvre effectuée, le ton général des rapports de l'individu avec le personnel ambiant, l'état et la durée des outils confiés à l'ouvrier, etc, etc..... sont des éléments pouvant donner lieu à des notes en comptabilité ; notes qui, à leur tour, pourraient aider beaucoup à la véritable fixation des forces intellectuelles et morales mises par l'individu au service de la production et, parallèlement, à la détermination de la juste part qui revient à ces diverses forces, dans les bénéfices.

Faire, en outre, de ces notes le point de départ des promotions dans les services, des augmentations de traitements, des candidatures aux diverses catégories de membres dans les sociétés ou les associations, etc, etc, serait leur donner une très utile et très favorable sanction.

L'évolution qui s'accomplit en toutes choses nous fait espérer que ce progrès aussi sera réalisé.

Le problème est pratiquement à l'étude sur plus d'un point dans le monde du travail ; parce que, de tous côtés, est ressentie la nécessité d'arriver à constituer une sorte de crible humain pour le classement des êtres selon leur état moral et leurs capacités. Cette évolution est indispensable à l'organisation du régime démocratique dans l'industrie. Alors, chacun pourrait être mis à sa vraie place ; individus et sociétés y gagneraient ; car, il

y a toujours souffrance et pour l'individu — quand celui-ci n'accomplit pas le vrai rôle auquel ses aptitudes et capacités le destinent; — et pour les sociétés elles-mêmes, quand les fonctions n'ont pas leurs véritables titulaires.

La science doit se faire sur tous ces points avant qu'on puisse songer à l'établissement du régime harmonique décrit par Charles Fourier.

16. Organisation politique et administrative. Egalité de l'homme et de la femme.

« Le fait de l'association intégrale étant admis dans la commune, le travail et les fonctions se divisent et s'organisent pour le plus grand avantage de l'association. Les bandes de travailleurs se composent ; les groupes se forment pour chaque branche de travail, et délibèrent sur l'ordre et l'exécution de leurs travaux : les agriculteurs se concertent sur les cultures ; les jardiniers, sur les potagers et les vergers ; les charpentiers et les maçons, sur les constructions ; les artisans, sur la fabrication des meubles utiles ; les fabricants, sur l'amélioration des produits de la fabrique, etc.

» Les sociétaires reconnaissent bientôt le mérite particulier de chaque individu dans les divers travaux auxquels il prend part : l'adresse, la capacité et le talent s'établissent aux yeux de tous, et la hiérarchie se forme par degrés de savoir et de mérite reconnus par les membres coopérateurs.

» Chaque spécialité de travail nomme ses chefs immédiats, de sorte que l'individu qui pratique différentes branches d'industrie émet son vote dans chacune d'elles.

» Au jour de l'élection, chacun arrive avec la connaissance des mérites qu'il a pu apprécier au milieu des faits pratiques : chaque capacité est reconnue pour ce qu'elle vaut dans chaque genre de travail ; les grades

et les directions se décernent ainsi à ceux qui en sont dignes.

» Le suffrage porte avec lui sa bienfaisante vertu dans l'organisation du travail ; l'élection devient le mode général de promotion à toutes les fonctions ; elle n'est plus seulement un rouage politique, elle devient un rouage social : c'est bien le gouvernement du peuple par le peuple lui-même ! Tel l'a pensé Fourier.

» N'y a-t-il pas là des vues remplies de conséquences considérables, et grosses de pacifiques progrès dans l'organisation industrielle et politique des nations ?

» Le vote, tel que le conçoit Fourier, n'est plus livré aux chances du hasard, de l'ignorance, de l'indifférence ou de la captation ; le vote s'exerce dans les limites où chacun est apte à le bien pratiquer, et intéressé à un bon choix, à une bonne justice distributive.....

» Mais si l'on conçoit que le membre attaché à une spécialité de travail soit apte à donner son vote à celui qui peut le plus habilement diriger les coopérateurs de la spécialité, il n'en est plus de même lorsqu'il s'agit d'un vote d'ordre supérieur, comme par exemple celui qui concerne la direction générale des rapports des diverses spécialités entre elles, ou des intérêts généraux de l'Association.

» Fourier prétend qu'ici les connaissances de l'électeur doivent s'élever d'un degré ; il faut qu'elles lui permettent de distinguer, parmi les sociétaires, les mérites hors ligne dans l'ensemble des spécialités que renferme l'Association. C'est aux chefs élus par chaque groupe de travail et d'industrie que revient alors cette élection de second degré : désignés comme les plus capables dans chaque fonction de détail, il leur appartient de désigner, à leur tour, les plus savants, parmi eux, pour diriger l'ensemble des grandes divisions du Travail et des intérêts de l'Association.

» La hiérarchie du vote s'établit donc sur la hiérarchie

de la capacité, et l'élection des membres de la gérance de l'Association appartient ainsi aux chefs de division des diverses branches de l'activité sociétaire.

» Leur choix a toute chance d'appeler les plus capables à ces hautes fonctions ; on conçoit difficilement que la sincérité du vote, unie à la hiérarchie des capacités, puisse conduire à un autre résultat ; mais en admettant que cela puisse fortuitement arriver, le vote en Association, fonctionnant presque en permanence, doit promptement redresser les erreurs de cette nature, parce que chacun est, pour ainsi dire, constamment jugé et apprécié par ses pairs.

» Ce mode d'élection concentré dans la commune sociétaire peut s'étendre dans son application.

» Dès que les hommes les plus intelligents, les plus instruits et les plus capables, sont arrivés à la direction des Associations représentant un ensemble d'intérêts équivalant à ceux de nos communes actuelles, on comprend que les Conseils de gérance et de direction de toutes les Associations d'un canton puissent se réunir à leur tour, pour élire les Conseils cantonaux ; les conseils cantonaux se former en collège électoral pour constituer le Conseil départemental ; et les conseils départementaux se réunir en conseil électoral régional pour élire les Conseils provinciaux ; ceux-ci éliraient alors les Conseils de la Nation ; chaque conseil nommerait dans son sein les membres qu'il trouverait dignes d'être élus aux fonctions administratives reconnues nécessaires.

» On peut remarquer que le vote hiérarchique, tel qu'il vient d'être décrit, semble particulièrement embrasser le côté administratif à tous les degrés de l'échelle sociale. Le vote hiérarchique peut, suivant Fourier, servir aussi bien pour composer les Assemblées chargées de réformer nos codes et nos lois, que pour les Conseils chargés de gérer nos intérêts matériels. On

peut donc concevoir par ce procédé la formation d'Assemblées législatives, et même la création d'un Sénat des Anciens, préposé à la sanction des vérités sociales et à l'abrogation de toutes nos erreurs ; ce procédé de votation peut être appliqué à l'élection de tout corps délibérant.

» Fourier, faisant table rase de nos préjugés, reconnaît l'intégralité des droits de la femme à la gestion des affaires sociales.

» Quel admirable moyen, pour ceux qui veulent un élément pondérateur dans nos assemblées composées d'hommes, que celui d'établir un Sénat de femmes sorti de l'élection générale de la nation.

» Mais si ce système d'élection générale semble le plus naturel dans l'hypothèse de l'organisation prévue par Fourier, on le conçoit difficilement applicable dans notre régime industriel et social actuel.

» L'Association est la base fondamentale sur laquelle la démocratie sociale, sœur cadette de la démocratie politique, fait reposer ses principes d'organisation ; et c'est en ceci que les idées de Fourier méritent la plus grande attention, car si ces principes ne comprennent d'abord que la commune, leur développement embrasse le canton, puis le département, puis l'Etat, et la Constitution politique naît de la Constitution sociale.

» De l'énumération que nous avons faite des points de la doctrine de Fourier, on peut conclure que s'il est tombé dans l'exagération de quelques-uns des principes qu'il a posés, il n'en a pas moins le premier signalé la justice et les conséquences du principe démocratique appliqué dans le travail et l'industrie. Le premier, il a établi le droit des travailleurs, de l'ouvrier et de l'ouvrière, au titre de sociétaires, ayant faculté, par la voie du suffrage, d'élire ceux et celles qu'ils affectionnent pour les guider dans la production..... »

Ceux de nos lecteurs qui ont suivi notre Etude de l'an dernier, sur l'Essai de Représentation du travail au Familistère de Guise, par les Groupes, Unions de groupes et Conseils d'unions, penseront certainement que l'électeur en général est loin de posséder — à l'heure actuelle — les connaissances et les mérites indispensables au bon fonctionnement du suffrage dans les faits du travail ; et qu'un énorme effort national éducatif est à accomplir pour préparer, si non la réalisation des vues de Fourier, du moins l'inauguration réclamée aujourd'hui du régime démocratique dans l'atelier.

Le crible humain dont nous parlions plus haut (page 48) permettrait au suffrage de s'exercer sur une base nouvelle. Les électeurs pourraient toujours avoir devant eux un corps d'éligibles dont les capacités et les mérites auraient été, au préalable, véridiquement déterminés.

Reprenons notre esquisse :

17. Les lois et les mœurs

» Pour peu qu'on médite sur l'Association érigée en principe social, on voit partout la société se mettre en accord avec la justice.

» C'est pourquoi les études de Fourier sont si fécondes en remarques et en démonstrations dont la postérité lui sera reconnaissante.

» Après avoir découvert le nouveau monde économique de l'Association intégrale, Fourier a été conduit à en calculer le mécanisme et l'agencement.....

» Sur ce point, Fourier a été moins heureux dans ses recherches, mais il est intéressant de constater rapidement l'influence naturelle de l'Association sur la législation, sur les mœurs et les coutumes qui en sont la conséquence, influence qu'on peut entrevoir sans

que l'Association soit tenue de suivre le mode d'organisation tracé par Fourier.

» Un fait considérable et qui ne doit pas échapper à notre attention, c'est que l'Association intégrale a la propriété de rendre nos lois à peu près inutiles : n'est-ce pas une première présomption en faveur de sa valeur sociale ?....

» On ne peut en effet avoir compris le régime social fondé sur l'Association, sans concevoir la solidarité des individus dans la commune, celle des communes dans le canton, celle des cantons dans l'Etat ; sans concevoir, en même temps, la solidarité des nations entre elles, et sans faire table rase de ces préjugés de nationalités qui présentent les peuples comme des collectivités nécessairement hostiles les unes aux autres.

» Les frontières et les douanes s'effacent, les peuples ne se distinguent plus que par la différence de leur génie, de leurs produits, de leurs langues, des zones et des climats ; et il n'est plus d'autre rivalité entre eux que celle de l'émulation dans la production des choses nécessaires à la vie.

» Les saintes luttes du travail remplacent les abominations de la guerre.

» Le droit politique marié au droit social s'universalise, et tous les hommes sont citoyens du monde.

.....

» Le point sur lequel on a le plus combattu Fourier avec les armes du préjugé, est celui de l'union des sexes.

» Pour bien des hommes qui ont des prétentions à la philosophie, le mariage tel qu'il est consacré en France par la loi n'est pas moins respectable que s'il avait été consacré par Dieu même !

» Beaucoup de critiques ont reproché, à Fourier, de fouler aux pieds les lois et la morale. Ils n'ont pas reconnu que Fourier ne voulait qu'une chose : détruire l'hypocrisie d'une fausse morale, et lui substituer la vérité et la morale suivant les lois de la nature.....

» Les difficultés de détail que la société, par sa constitution actuelle, oppose à la pratique de la vérité, ne peuvent prévaloir contre la vérité philosophique ; ces difficultés signalent tout simplement des erreurs et des abus dont il faut triompher par la science et l'étude.

» Nos codes fourmillent de ces restes d'un autre âge ; est-il rien de plus monstrueux, par exemple, que la loi sur la paternité et la filiation, imposant au mari des enfants qui souvent ne sont pas les siens, classant les enfants en légitimes et illégitimes.....

» Est-ce la nature qui a établi cette distinction ? Non, elle départit, au contraire, souvent le génie, le talent et la capacité à ceux-là mêmes que la société répudie ?

» Fourier base la morale sur la pratique de la vérité et de la liberté ; il affirme que les enfants ne diffèrent entre eux que par les mérites et les vertus auxquels ils s'élèvent par eux-mêmes.

» A côté du père et de la mère, l'Association se fait la protectrice de l'enfant dès sa naissance, elle le veille dès le berceau.....

» Le père et la mère n'ont de droit sur l'enfant que pour lui faire tout le bien que leur tendresse peut leur inspirer ; mais leur pouvoir ne s'étend plus jusqu'au droit de l'estropier de corps ou d'esprit, soit à défaut d'éducation physique, soit à défaut d'instruction intellectuelle et morale.....

» L'Association est la tutrice vigilante de tous ses enfants ; tous ont une part égale à ses soins et à sa protection ; tous sont égaux devant elle.

» Voilà ce que Fourier a établi, voilà ce qu'il a affirmé. Peu importe qu'il se soit trompé dans la forme ; sans s'arrêter à cela, nos codes lui donneront un jour raison.....

» Mais l'Association intégrale ne met pas seulement en désuétude nos lois de droit public, politique et civil,

nos lois sur le mariage, la filiation, la légitimité des enfants et la tutelle qui leur est nécessaire ; elle régénère toutes nos lois sur la propriété.

» La distinction des biens individuels n'est plus guère à faire, dès que la propriété ne repose plus sur la chose, mais sur la valeur représentée par des titres, analogues à ceux qui se sont multipliés dans ce siècle pour toutes nos grandes entreprises d'intérêt public.

» Sous le régime de l'Association intégrale, la propriété revêt trois grandes divisions :

» LE DOMAINE PUBLIC : — Chemins de fer, routes, fleuves, rivières, canaux, ports de mer, et tout ce qui est d'un intérêt et d'un usage public et général.

» LE DOMAINE SOCIÉTAIRE : — Cultures, bois, prairies, palais, fabriques, usines, fermes, ateliers et outils industriels, et tout ce qui se rattache à l'exploitation des Associations.

» LES VALEURS INDIVIDUELLES : — Mobilier personnel, actions et titres de valeurs de toutes sortes de la propriété mobilisée.

» Ce régime qui comporte toutes les exceptions possibles, puisqu'il peut s'appliquer par voie d'expérimentation locale, subirait des modifications dans les villes dont les dispositions actuelles se prêtent peu à cette transformation de la propriété ; mais, si l'on conçoit ce régime se généralisant seulement sur l'industrie agricole et manufacturière, nos lois sur la propriété, faites toutes en vue du fonds, n'ont plus de raison d'être.

» La richesse individuelle se transmet à peu près comme les billets de banque aujourd'hui.

» Nos lois sur l'habitation, l'usufruit, les servitudes, les murs et fossés mitoyens, les bornages, les égouts des toits, les vues sur le voisin, etc.... tombent en désuétude....

» En supprimant la cause, les effets disparaissent ; les perpétuelles dissensions que la propriété individuelle

du fonds crée entre les hommes cessent avec la propriété sociétaire : plus de procès.

» Les successions se simplifient, dès qu'il n'y a plus que des valeurs mobilières à partager.

» Les lois sur l'héritage se modifient également sous un régime qui proclame la liberté en tout et pour tous : la loi ne retire pas à l'individu la libre disposition de son bien, mais elle réserve aux enfants de l'Association la part de protection sociale que nul père ne devrait oublier.

» La multiplicité des formes du contrat s'efface ; c'est à peine si l'individu éprouve le besoin de contracter. Les opérations de l'Association se substituent aux opérations individuelles ; l'individu ne connaît guère d'autres engagements que ceux qui concernent son travail, et toutes les transactions ont la simplicicité des opérations commerciales de nos jours ; personne n'a plus à craindre les mille surprises auxquelles sont en butte aujourd'hui ceux qui possèdent.

» La vente n'existe plus que pour les choses mobilières et de commerce ; elle est, comme nous l'avons déjà expliqué, une opération sociétaire et non une fonction individuelle ; le sol et tous les immeubles de l'Association constituant le domaine sociétaire, ne relèvent que du contrôle de l'utilité générale ; nul n'a plus de biens-fonds à vendre dans le domaine des Associations, il ne peut vendre que ses actions ; donc, plus de contrats.

» Les privilèges et les hypothèques cessent d'être les arcanes où l'usure et la rapine vivent aux dépens du Travail.

» L'individu en possession d'une fortune mobilière peut toujours faire ressource de tout ou partie de ses titres, suivant ses besoins ; et s'il ne veut les vendre, il obtient facilement des avances sur dépôt de titres au comptoir de l'Association, sans autre frais que ceux du crédit admis par décision de l'Association entière.

» Quand les lois se simplifient de cette façon, les causes de procédure se simplifient avec elles, et les fonctions de la magistrature deviennent aussi claires qu'elles sont obscures aujourd'hui.

» Le lecteur examinera sans nous de quelle influence serait l'Association, ainsi organisée, sur les causes pénales et criminelles.

18. — Morale

» Fourier prétend que toute créature est sortie des mains du Créateur, assujettie à des lois naturelles propres à son espèce, et que l'homme, en conséquence, comme toutes les choses de l'univers, doit obéir à sa loi propre sous peine de faillir à son devoir.

» Pour Fourier, le bonheur de l'espèce est la loi souveraine du bien, et le malheur de l'espèce la loi souveraine du mal.....

» En indiquant la recherche du bonheur comme principe de morale, Fourier en déduit une règle de conduite par laquelle l'homme peut se guider dans la vie.

» C'est dans les facultés et les penchants inhérents à l'être humain, que Fourier prétend trouver cette règle ; il établit que c'est en obéissant aux attraits et aux besoins dont le Créateur l'a doué, que l'homme accomplit la loi naturelle qui lui est propre.....

» Il y a dans ces hardiesses de Fourier quelque chose qui va droit au cœur, et l'on sent que s'il n'est pas en possession de la vérité absolue, il est du moins bien près d'y atteindre.

» Nul n'a certainement approché de plus près que lui de la loi de la vraie morale ; malgré cela, je crois ses principes insuffisants pour embrasser les faits les plus élevés de la morale humaine, et pour en rendre compte.

» Il est bien évident que l'homme qui s'inspirerait des besoins de sa propre nature pour rechercher les

moyens du bonheur des autres, accomplirait une des plus belles tâches que l'esprit humain puisse concevoir.

» Mais, d'un autre côté, quel sera le mérite du sacrifice devant la loi morale posée par Fourier ? Comment expliquer la légitimité de l'admiration que l'humanité a eue et aura toujours pour les grands dévouements, et pour les grands courages, qui se sont offerts en sacrifice au bien de leurs semblables ?

» Ceux-là ont-ils failli à la loi en négligeant la recherche du bonheur pour eux-mêmes ?

» Non, ce sont eux au contraire qui ont le plus largement accompli la loi naturelle, et c'est pourquoi l'humanité les admire !

» Dans un ordre de faits opposé, les principes de morale de Fourier tendent à une interprétation fausse dans les actes les plus ordinaires de la vie.

» Car c'est précisément la recherche du bonheur par la satisfaction de nos attraits primitifs, qui conduit à ce froid égoïsme que répudie la morale, et que Fourier, plus que personne au monde, a combattu par l'exemple d'une vie de dévouement et de labeur, autant que par sa théorie.

» La recherche du bonheur par l'attrait ou par la satisfaction des besoins individuels, est un fait inhérent à notre nature; mais ce fait lui-même a sa règle morale supérieure d'équilibre dans d'autres lois naturelles.

» Nous pouvons donc conclure, que si Fourier a eu le mérite de créer une nouvelle formule de la loi morale, cette formule est néanmoins incomplète.

» Car la véritable formule de la loi morale doit donner place à l'explication des plus grandes, comme des plus infimes actions.....

» Cependant, si Fourier s'est trompé dans la classification qu'il a faite des penchants natifs de l'homme, il a encore en ceci du moins le mérite d'avoir indiqué

la voie à suivre. Il a démontré que l'ordre social doit se fonder par la satisfaction des besoins de la nature humaine, et non par des systèmes arbitraires, émanés du caprice des hommes, et exigeant le sacrifice de notre liberté et de nos besoins. Mais après avoir posé justement le problème de l'association, Fourier s'est trompé, suivant nous, dans la solution.

» Entraîné par la perspective des merveilles que l'Association doit enfanter, il veut saisir tous les ressorts de son organisation, il veut découvrir les lois d'équilibre qui présideront à son fonctionnement, et, devançant l'expérience, il imagine les règles de cet équilibre, en supposant aux penchants natifs de l'homme un cadre analogue à celui de la gamme musicale. Il tire de cette hypothèse des conséquences anticipées et des déductions plus ou moins justes qui, malheureusement, empêchent la plupart des esprits de discerner le fait pratique et social, immédiatement applicable, de son système.

» Peu d'esprits peuvent supporter l'éclat d'une théorie qui grandit, lumineuse de données, transportant le lecteur au sein d'une humanité dont la régénération sociale est accomplie.

» Vivant idéal de liberté, de bonheur et de justice, la théorie de Fourier nous montre les besoins du corps, du cœur et de l'esprit toujours satisfaits, et nous fait voir comment, au sein de l'abondance, les penchants, les entraînements et les passions du cœur humain peuvent concourir à l'harmonie sociale, au lieu de produire des conflits et des désordres.

» Mais cet équilibre des actes humains est subordonné à la réalisation du milieu qui lui est propre, et l'illusion, dont la nature gratifie les inventeurs, a empêché Fourier de comprendre ce que la loi inexorable du temps exigeait pour cette réalisation.

» Si quelques-uns, parmi les satisfaits, ou parmi les

désespérés de ce monde, peuvent crier à l'utopie sur la solution possible d'un tel problème, ceux qui croient en la justice éternelle doivent au moins espérer qu'il sera résolu un jour, et je suis de ceux-là, sans pourtant croire que Fourier ait trouvé les règles définitives de cette solution.....

19. — Période sociale transitoire

» A côté du vaste problème de l'Association intégrale, Fourier indique la marche des réformes progressives qu'il nomme garantistes, c'est-à-dire offrant des garanties pour le peuple. Ces réformes comprennent la mutualité et l'assurance sous toutes les formes : banques, comptoirs, enseignement, etc.... et l'association partielle en toute fonction de commerce, d'industrie, de culture, de production, de consommation et de logement.

» Mais les écrits de Fourier et ceux de son école ont eu le tort de ne pas séparer suffisamment la partie économique de sa théorie sur l'Association, de la partie organique composant son système passionnel. Cela a été un grand obstacle à la propagation des idées pratiques de Fourier.

» Malgré les critiques que cette confusion a soulevées, les vérités et les idées utiles que Fourier a produites n'en restent pas moins acquises à la science, et elles se traduisent dans la pratique sous des formes différentes et sous le patronage de ceux même qui se défendent de participer à ses idées.....

» L'Association est le principe qui effacera les restes de servitude perpétués dans la société moderne sous la forme du salaire, malgré l'évolution de genèse sociale accomplie par la Révolution française.

» Mais, pour inaugurer le règne de la justice et de la

liberté que doit réaliser l'Association du capital et du travail, pour remplacer l'arbitraire du salaire par un droit de participation proportionnel au concours que le travail apporte dans l'œuvre de la production, il faut découvrir le principe et les règles de la RÉPARTITION ÉQUITABLE des fruits du travail ; c'est là ce que Fourier aura la gloire d'avoir cherché le premier.

» Il a donné aux questions d'économie sociale un cachet de grandeur qui leur assure une suprématie prochaine sur les questions politiques.

» Ses données sur l'Association renferment, à elles seules, toute une révélation sociale dont aucune conception n'a approché jusqu'à lui. Il a pu se tromper sur les moyens d'application, mais l'étude et la pratique feront découvrir et rectifier les erreurs qu'il a pu commettre ; le principe d'un ordre nouveau dans la répartition de la richesse n'en restera pas moins acquis à l'humanité..... »

IV

Entrée en relations de Godin avec l'Ecole sociétaire, 1843.

Nous prions le lecteur de nous permettre ici quelques mots rétrospectifs sur l'œuvre de Charles Fourier

Charles Fourier naquit, à Besançon, le 7 avril 1772. Il mourut, à Paris, le 10 octobre 1837.

Touchant cette dernière date, les documents consultés par nous n'étant pas d'accord, nous avons poursuivi nos recherches et sommes enfin arrivé à l'extrait suivant du *Journal de Paris*, en date du mercredi 11 octobre 1837 (n° 240) qui nous a paru régler définitivement la question :

« NÉCROLOGIE. — Charles Fourier, de Besançon, auteur

» du Traité de l'Association domestique et agricole, est
» décédé aujourd'hui, 10 octobre, à l'âge de 65 ans, en
» son domicile, rue St-Pierre-Montmartre, n° 9. Les per-
» sonnes qui désireraient assister à son convoi, et qui
» n'auraient pas reçu de lettre, sont averties que le
» convoi funèbre partira demain 11 octobre, à deux
» heures, du domicile mortuaire. »

En 1808, Ch. Fourier publia un premier volume intitulé : *La théorie des quatre mouvements*. Cet ouvrage atteignit sa troisième édition en 1846.

Longtemps, Fourier ne fut compris de personne. A peine un disciple ou deux adhéraient-ils à ses vues.

En 1822, il publia un nouvel ouvrage dont le titre était bien de nature à frapper l'attention publique. Voici : *Traité de l'Association domestique-agricole ou Attraction industrielle*. Dans une édition ultérieure (1843) ce livre prit pour titre : *Traité de l'Unité universelle*.

En 1829, parut : *Le nouveau monde industriel* ; et, en 1835 : « *La fausse industrie*.

Peu à peu, les idées de Fourier pénétrèrent dans le public. Une école se forma autour du Maître. En 1832, le 1er juin, un journal hebdomadaire : *Le Phalanstère*, fut publié à Paris et commença à vulgariser la doctrine. Les principaux rédacteurs de cette feuille étaient, à côté de Fourier lui-même, Just Muiron son premier disciple ; Madame Clarisse Vigoureux qui soutint, presque seule, les frais de la propagande de 1833 à 1840 ; Victor Considérant, officier du génie, gendre de Mme Vigoureux ; Alphonse Tamisier ; Allyre Bureau ; le docteur Baudet-Dulary, alors député de Seine-et-Oise ; Jules Lechevalier, Charles Pellarin, Hippolyte Renaud ; etc., etc.

Au cours de cette même année 1832, l'Ecole eut un instant l'espoir de passer à une tentative de réalisation. Une Société anonyme, dont faisait partie Fourier même, essaya de se constituer pour fonder une colonie socié-

taire, agricole et manufacturière, sur un terrain d'environ 500 hectares, à Condé (Seine-et-Oise).

« Le nombre des colons, disait le projet d'acte (1) sera de cinq à six cents hommes, femmes et enfants, associés en travaux de culture, fabrique et ménage ; les travaux seront organisés, autant que possible, suivant la méthode de Charles Fourier, par groupes et séries de groupes libres, opérant en séances courtes et variées.

» Le fonds social est fixé à la somme de 1.200.000 fr.. formé par des émissions successives d'actions de 500 francs suivant les besoins de la Société. Les ouvriers, employés et gérants, doivent tous être actionnaires en capital. Afin de leur en faciliter les moyens, deux cents actions sont divisées en coupons de 100, 200 et 300 francs. Les ouvriers pourront être admis à travailler comme simples salariés, jusqu'à ce qu'ils aient gagné la somme nécessaire à l'achat d'un coupon d'action. L'entrée en activité de la Société était fixée au 21 mars 1833. »

.....

« On commença à Condé, dit M. Ch. Pellarin qui, lui-même faisait partie de ce groupe enthousiaste, les labours et les constructions ; mais les fonds apportés par les actionnaires ne suffisant pas pour qu'on réunît les éléments essentiels d'une expérience de la théorie phalanstérienne, cette expérience n'eut pas lieu. On se vit forcé de s'arrêter dans le cours même des premiers préparatifs, et l'essai fut ajourné à un autre temps, où l'idée étant plus généralement comprise et appréciée, les capitaux ne lui manqueraient pas.

» Faisant preuve, alors, non-seulement d'une loyauté devenue elle-même assez rare dans les entreprises industrielles de notre temps, mais encore d'une généro-

(1) *Annuaire de l'Association* pour 1868, page 144 et suivantes.

sité presque sans exemple, M. Baudet-Dulary prit à sa charge tous les frais, et remboursa intégralement les actionnaires.

» De cette tentative que l'on a malicieusement mais injustement qualifiée d'échec pour le système de Fourier, système qui n'y fut pas même essayé un seul jour, — il est cependant resté quelque chose : un nom, le *Phalanstère*, officiellement donné à la propriété sur la carte du Dépôt de la guerre... »

Voir en Juin 1832

En 1834, *Le Phalanstère* cessa de paraître. C'était l'année où Godin, jeune ouvrier, se trouvait à Paris ; mais nous avons vu qu'à cette époque la vogue était au Communisme égalitaire ; aussi, rien des idées de Fourier n'arrriva-t-il alors à la connaissance du jeune travailleur.

Deux ans après, en juillet 1836, parut un nouvel organe fouriériste : *La Phalange.* Ce journal fut bi-mensuel jusqu'en 1840. De 1840 à 1843 *La Phalange* parut trois fois par semaine : les mercredi, vendredi et dimanche. Les frais de cette publication furent couverts surtout par un anglais M. Arthur Young dont nous parlerons plus loin.

Dès qu'il eut connaissance de la théorie de Fourier, (1842), Godin de concert avec son voisin, M. Lh. (Voir plus haut, pages 14, 15) s'abonna au journal *La Phalange.* Touchant la propagande faite alors par l'Ecole sociétaire, il a écrit dans son volume *Solutions sociales* (pages 139 à 141) :

.....

« Les solutions proposées par Fourier et enseignées par ses disciples étaient-elles exemptes d'erreurs ? Cela pouvait être mis en doute, l'expérience n'en était pas faite, mais les voies pacifiques que ces solutions exigeaint, la grandeur et la hardiesse de leur conception,

le dévouement à l'humanité dont elles étaient l'expression, tout cet ensemble répondait trop à mes aspirations, pour que je ne fusse pas du nombre des hommes qui désiraient ardemment voir le monde en possession des vérités incontestables et des principes d'organisation sociale proclamés par Fourier, dût-il s'y trouver quelque erreur ; et il était difficile qu'entraîné par l'ardeur de ses conceptions, Fourier ne fût pas tombé dans l'exagération de quelque idée ou de quelque principe.

» Ses disciples n'acceptaient d'ailleurs d'autre motif de ralliement que le progrès de la science sociale par la propagation et l'expérience. Ce n'était pas aux idées d'un homme qu'ils s'attachaient, mais aux vérités que ces idées renfermaient, aussi repoussaient-ils les qualifications de *Fouriéristes* pour eux-mêmes, et de *Fouriérisme* pour leur doctrine.

» Disciples de Fourier, ils n'entendaient en aucune façon croire et professer parce que le maître l'avait dit, mais croire et professer au nom de la science qu'ils prétendaient tenir de lui ; aussi se désignaient ils sous le nom de membres de l'Ecole sociétaire, faisant par là comprendre que la science sociale et les vérités renfermées dans le principe d'Association étaient le seul objet de leurs préoccupations.

» L'Ecole sociétaire remplissait alors un double rôle : — la propagation des idées nouvelles d'association, de mutualité, de coopération, de solidarité — et la recherche des moyens de leur application intégrale, c'est-à-dire de leur application à toutes les fonctions de la vie usuelle réunies en faisceau.

» La liberté laissée alors à la parole et au droit de réunion, était encore suffisante pour permettre l'enseignement écrit et l'enseignement oral, sous des formes très variées. De chaleureux dévouements ne firent pas défaut à cette tâche, c'était l'élément actif de l'école.

» Son élément passif était constitué de dévouements

d'un autre ordre qui, par des subsides, entretenaient la propagande, et tendaient à la constitution du capital nécessaire à une expérience pratique....

» Le courant des idées allait grandissant, la propagande attirait chaque jour de nouvelles recruès à l'Ecole sociétaire ; celle-ci comptait des hommes de savoir et des adeptes sur tous les points du monde, et l'espérance d'une expérience pratique de la théorie de Fourier acquérait chaque jour plus de force dans l'esprit des hommes, qui considéraient cette épreuve comme l'évènement le plus heureux que l'humanité pût accomplir, dans l'intérêt de la tranquilité et du bonheur de toutes les classes de la société.... »

En 1843, J.-B.-A. Godin entra en relations avec le groupe des Phalanstériens de Paris, par la lettre suivante datée d'Esquéheries :

« 17 Avril 1843.

» A Monsieur le Rédacteur en chef de *La Phalange.*

» Dans votre numéro du 12 courant, il est parlé d'un » Appel et de deux brochures, celles-ci intitulées : *La » politique nouvelle. Le projet financier pour la transfor- » mation de la Phalange,* etc.

» Tout entier à la science sociale, c'est avec plaisir » que je saisirais l'occasion de coopérer à son triomphe.

» Veuillez donc, Monsieur, me faire adresser ces trois » pièces, et recevez je vous prie..... »

Godin reçut ce qu'il avait demandé. L'Appel et les brochures avaient trait à la constitution d'une nouvelle société pour la transformation de *La Phalange*, en un journal quotidien ; les amis de la cause étaient invités à faire partie de cette société et priés en même temps d'exprimer leur avis sur le titre que devrait porter le nouveau journal.

Le 30 avril 1843, Godin écrit aux gérants de *La Phalange*,

leur demandant d'inscrire M. Lh. et lui-même au rang des membres de la nouvelle société, tous deux ensemble souscrivant une action de 250 francs, à raison de dix coupons de 25 francs dont cinq au nom de M. Lh. et cinq au nom de Godin.

Quant au titre à donner au nouveau journal, Godin s'exprime en ces termes :

.....

« L'Ecole sociétaire a besoin d'engager à la lecture de » son journal le plus possible de lecteurs....

» Sa cause, toute humanitaire, devant rallier tous » les partis, concilier toutes les opinions, doit se recom- » mander d'elle-même dans le journal par un titre qui » puisse attirer l'attention de tous, sans choquer les sus- » ceptibilités de personne ; ce titre doit, en outre, entrai- » ner entre autres tous les hommes tourmentés par la » soif d'un meilleur avenir.

» Le titre « La Phalange » est devenu vague : et si » l'épigraphe : *Réformes sociales sans révolution ; réali-* » *sation de l'ordre, de la justice et de la liberté ; organi-* » *sation de l'industrie ; association du capital, du travail* » *et du talent*, ne m'était par hasard tombée sous les » yeux, peut-être en serais-je encore à connaître les » principes sur lesquels repose l'avenir de l'humanité » et à savoir qu'il existe un journal, organe de ces » principes.

« Je conclus, Messieurs, qu'il pourrait être bon d'in- » tituler le journal l'*Unité universelle*, ou l'*Humanité*, ou » encore le *Bonheur social* ; et que la formule la meil- » leure sera la plus large et la plus frappante.

» Après lecture de la présente, M. Lh. m'engage à » insister sur la conservation de l'épigraphe que porte » la *Phalange* et sur le titre le *Bonheur social* comme » étant d'une conception facile et résumant bien l'objet » de l'Ecole sociétaire....

» Agréez, je vous prie.... »

Au cours de cette même année, 1843, le 1er août, fut fondé le nouvel organe phalanstérien. Il parut sous le titre : *La démocratie pacifique.* Sa publication fut quotidienne et dura jusqu'au 30 novembre 1851.

V

Efforts de Godin en faveur des réformes sociales (1843-1846) avant son installation à Guise

Rien de plus frappant que l'activité déployée par Godin et la multiplicité des travaux qu'il embrasse dès cette période et dont sa correspondance nous fournit les traces. Rappelons qu'en dehors de ses efforts sociaux, il avait à suivre une fabrication nouvelle pour laquelle, de 1843 à 1846, — période objet de notre présent examen — il prit trois brevets d'invention. Ce qui, conjointement avec le développement régulier de sa prospérité industrielle, atteste qu'il donnait à ses affaires l'attention et les soins voulus. La somme de ses efforts en faveur des réformes sociales n'en est que plus remarquable : sa puissance de conception et de travail était absolument hors ligne. Il n'avait alors que 26 ans. Voyons-le à l'œuvre :

Dès son entrée en relations avec l'Ecole Sociétaire, il aide celle ci non-seulement par de fréquents subsides — envoyant des fonds, et pour soutenir le journal, et pour constituer une rente au bénéfice de l'Ecole elle-même, etc. — mais par le don sans cesse renouvelé de ses efforts personnels sous toutes formes.

Il recherche des abonnés pour le journal, des lecteurs pour les œuvres de Charles Fourier, envoyant même gratuitement des livres aux personnes qu'il juge en état de pouvoir apprécier les ouvrages du Maître.

A l'Ecole sociétaire même, il envoie des renseigne-

ments sur les misères sociales dont il est le témoin, afin de fortifier les arguments du journal.

Exemple : le 16 août 1843, dans une lettre à Victor Considérant, il signale l'abandon d'un enfant de quelques mois sur le bord d'une route et ajoute : « La » police n'a pu découvrir les auteurs de cet abandon : » le bruit court qu'il est dû à l'extrême misère de la » grande majorité de nos populations manufacturières. » Les meilleurs ouvriers ne gagnent qu'un franc vingt- » cinq centimes par jour ; la moyenne des journées » n'étant que de 70 à 80 centimes et cela, souvent, » pour subvenir aux besoins d'une nombreuse famille » et d'enfants en bas âge... »

Quelques mois après — le 12 janvier 1844, dans une lettre aux Gérants de la *Démocratie pacifique* — il dépeint la situation des ouvriers tisserands et des forestiers de sa région, en ces termes :

« Permettez-moi, Messieurs, de vous entretenir un » instant de la condition des travailleurs que je puis » voir chaque jour.

» Autrefois le tissage procurait, ici, aux ouvriers un » salaire assez satisfaisant. L'ouvrage manquait rare- » ment et l'ouvrier finissait sa journée avec confiance » au lendemain. Depuis plusieurs années les choses » ont bien changé ; le tisserand a redoublé d'activité et » d'adresse mais inutilement : car la rétribution de » son travail a diminué au delà de ses forces ; et elle » en est arrivée à ce point qu'il est obligé de faire, » pour un franc, treize mètres de toile de 75 centimè- » tres de largeur, pour le tissage de laquelle il faut lan- » cer la navette 2.800 fois par mètre. Sur cette modi- » que somme, il doit prélever de quoi payer la femme » ou l'enfant qui fait sa trame, les frais d'outil, de » loyer, d'éclairage. J'ajoute que des chômages, souvent » renouvelés, emportent au moins le quart de son » temps.

» Tel est le sort de l'ouvrier le plus capable, celui » qui travaille de quatre heures du matin jusqu'à dix » heures du soir.

» L'ouvrier moins diligent gagne beaucoup moins, » surtout pendant les courtes journées de l'hiver ; car » il ne peut travailler que le jour. S'il voulait veiller, » le produit de son travail suffirait à peine pour le dé- » dommager du peu de bois qu'il serait obligé de » brûler et de l'huile que consommerait sa sombre » lampe ; il est donc condamné à se coucher dès que » la nuit est veuue.

» Une autre branche de travail offre un peu plus » d'avantages aux ouvriers, c'est l'exploitation des forêts, » dont la plus remarquable, ici, est celle du Nouvion, » aujourd'hui propriété du duc d'Aumale.

» Le sabotier, le scieur et le bûcheron concourent » principalement à cette exploitation. Leur journée varie » de 1 franc 50 centimes à 2 francs 50. C'est sans » doute aux dégoûts attachés à la vie dure et solitaire » de ces ouvriers que doit être attribué le peu de con- » currence faite à leurs salaires.

» Quatre murs de terre surmontés d'un toit de paille » forment un atelier de sabotier ; quelques vitres pla- » cées dans l'épaisseur des murs donnent le jour né- » cessaire aux travailleurs, et un brasier considérable dont » la fumée s'échappe par une large ouverture pratiquée » au faîte de la hutte, les préserve tant bien que mal » contre les rigueurs de la saison.

» Les scieurs se construisent avec des planches un » abri à peu près semblable. Les bûcherons travaillent » en plein air.

» Quand ces derniers ont fini leur journée, ils se » rendent à la hutte de leurs compagnons ; chacun » soupe ; on active le feu, chaque ouvrier étend sa » botte de paille sur la terre, et après s'être mis le » corps dans un sac, sans se déshabiller, chacun se

» couche et s'endort. Quand le retour de la belle saison
» permet à ces ouvriers de coucher sous les arbres,
» ils se hâtent d'en profiter pour se soustraire à la
» vermine qui, autrement, vient troubler leur repos.

» Peut-être jugerez-vous, Messieurs, que je vous en-
» tretiens trop longuement de choses connues de tout
» le monde. Et, en effet, qui n'a pu constater des po-
» sitions analogues à celles que je viens de décrire ?
» Cependant la publication de tels faits est encore né-
» cessaire, puisque récemment on pouvait lire dans un
» journal parisien cette affirmation : *La condition de*
» *toutes les classes de citoyens s'améliore et s'élève.*

» Devant cela, je me suis demandé avec effroi si l'on
» oubliait cette classe toujours si malheureuse des pro-
» ducteurs de la richesse. Car il semble, vraiment, qu'en
» disant toutes les classes de citoyens on n'a pas
» voulu dire toutes les classes de français.

» Les sociétés anciennes avaient des citoyens et des
» esclaves, si donc aujourd'hui ceux-là seuls dont la
» condition s'améliore et s'élève, si ceux-là seuls qui
» parviennent à la fortune et aux emplois sont des
» citoyens, que sont les autres ? Il faudrait au moins
» un mot nouveau pour dire une chose aussi nouvelle.

» Agréez, etc.... »

Le surlendemain, 14 janvier 1844, nouveau témoignage des efforts de Godin en faveur de la propagation des idées de réforme sociale : Il adressait à l'un des rédacteurs du journal *Le Siècle* une lettre dont nous allons fournir un extrait. Il s'agissait d'appréciations erronnées faites dans ce journal concernant l'Ecole sociétaire.

« Veuillez croire, » dit Godin, « que je n'apporte en
» cette circonstance aucune prévention contre le *Siècle;*
» l'intérêt seul que je porte à la vérité et au progrès
» me fait un devoir de seconder une Ecole qui s'est
» vouée jusqu'ici avec tant de persévérance au triom-

» phe de la science sociale, science pour laquelle au-
» cune question n'est résolue si elle ne concourt à l'ex-
» tinction de toutes les souffrances de la Société, à la
» conciliation de tous les intérêts, à la disparition de
» cet antagonisme qui rend aujourd'hui impossible la
» mise en pratique de cette belle maxime : *Ne fais à*
» *autrui que ce que tu voudrais qui te fût fait.*

» J'aurai l'honneur, Monsieur, avec votre autorisation,
» de vous soumettre, dès que je les aurai à ma dispo-
» sition, des ouvrages où vous pourrez apprécier la
» science au triomphe de laquelle tous les hommes
« consciencieux ne doivent pas tarder à prêter leur
» concours, afin de hâter l'avènement de meilleures
» destinées sociales.

» Agréez, etc..... »

Comme on le voit, non-seulement Godin prenait à l'occasion la défense de l'Ecole sociétaire près des journalistes, mais il envoyait à ceux-ci les livres destinés selon lui, à leur ouvrir les yeux sur les vérités dont il se faisait le défenseur.

Le 26 du même mois (janvier 1844) il expédie la lettre suivante :

« Monsieur le rédacteur de la *Démocratie pacifique.*

» Votre numéro du 12 courant contient un extrait des
» détails que je vous ai donnés dernièrement sur la
» condition toujours plus mauvaise des ouvriers tisse-
» rands. Je m'étais mis au-dessous de la réalité dans
» cet exposé ; aussi le retranchement qui a été fait ne
» laisse rien qui puisse donner à vos lecteurs une idée
» juste de la situation de ces ouvriers.

» Voici la vérité :

» Nos fabricants reçoivent assez régulièrement de
» cinquante ouvriers vingt-cinq pièces de toile par se-
» maine, à raison de cinq francs par pièce pour prix de

» façon. Chaque ouvrier touche donc, en moyenne, » deux francs cinquante pour le salaire de six jours » de travail. Quarante et un centimes par jour pour le » tisserand et sa trameuse !

» Quelques-uns de ces hommes mourant à la peine » plutôt que de ne pas nourrir de leur travail toute leur » famille, sacrifient leur repos et déploient une activité » presque inconcevable pour gagner un franc par jour ; » mais je vous ai cité ce gain comme une exception.

» Il serait long de vous décrire toutes les misères » qu'enfante un pareil état de choses et l'on pourrait » me soupçonner d'exagération. Je ne vous cite donc » que les faits généraux et irrécusables de la condition » faite aux tisserands de ce pays pour la fabrication » des articles de Reims et de Saint-Quentin.

» Dans l'intérêt de la vérité et de ces malheureux » ouvriers qui seuls connaissent leurs souffrances, j'ose » espérer que cette réclamation fera l'objet d'un nouvel » article dans vos colonnes.

» Agréez, etc..... »

Le mois suivant, ayant lu dans la *Démocratie pacifique* que le capital social du journal n'était pas encore entièrement souscrit, il fait un nouvel envoi de 125 francs.

Nous arrivons au mois d'avril 1844. Le 3 du dit mois *La Démocratie Pacifique* attire l'attention sur une œuvre qui va provoquer de nouvelles lettres de Godin. Aussi devons-nous exposer, en quelques mots, le sujet :

Un Anglais, M. Arthur Young, dont le dévouement à l'Ecole sociétaire s'était prouvé déjà par le fait — mentionné plus haut, page 65 — qu'il avait de 1840 à 1843 dépensé environ 250.000 francs pour le soutien du journal tri-hebdomadaire *La Phalange,* s'était, en outre, vers 1842, rendu acquéreur, au prix de 1.430.000 francs, du domaine de l'ancienne et célèbre abbaye de Citeaux, commune de Saint-Nicolas-lez-Citeaux, Côte-d'Or).

Le domaine comprenait : un château contenant 20 grandes salles et 76 chambres garnies; plusieurs fermes et leurs bâtiments d'exploitation; des moulins; deux rivières ; des chûtes d'eau ; etc., etc.

M. Young commença par remettre les choses en état, se procurer un bon matériel d'exploitation, et faire des plantations. Sous quel mode ces premiers travaux furent-ils accomplis ? Nous ne le savons pas. Dans le numéro susdit de la *Démocratie Pacifique* nous lisons :

« En ce moment, M. Arthur Young se propose d'organiser, sur des bases nouvelles, l'exploitation du beau domaine de Citeaux, remaniant — avec raison, suivant nous — le premier système d'exécution qu'il avait conçu.»

Cela ne dit pas quel était le système. Le journal continue :

« M. Young marche par une voie à lui — dont l'idée lui appartient en ce qu'elle a de spécial — à l'application du principe de la participation sociétaire et des améliorations dont le mode de travail et les conditions de la vie des travailleurs sont susceptibles.

« Ces combinaisons, imaginées par M. Young pour réaliser une transition entre le système actuel de l'industrie morcelée et le mode sociétaire sont très ingénieuses et donneraient, en cas de réussite, une expérience de la plus haute importance.

» On peut prendre complète connaissance de ces dispositions en étudiant diverses pièces que M. Young vient de publier, sous le titre général de *Société de Citeaux...*»

Le journal disait encore :

« Des tentatives de cet ordre auront certainement des résultats utiles, du moment qu'elles ne pourront compromettre l'avenir d'une théorie qu'elles n'engagent pas

et dont elles empruntent simplement les tendances. Dans les cas les plus défavorables, elles indiqueront ce qu'il faut éviter, elles éclaireront les voies où il convient de s'engager, en attendant qu'une opération complète, établie dans les conditions imposées par la théorie, puisse être entamée et s'accomplir glorieusement. Ces tentatives, tournant peu à peu les yeux du public vers les idées d'association, le disposeront bientôt à demander à des expériences d'un ordre supérieur la solution définitive du problème social.»

Dès qu'il eût pris connaissance de cet article, Godin écrivit à Paris (le 5 avril 1844), pour se faire adresser les pièces relatives à la Société de Citeaux. Il ajoute:

« Je jugerai peut-être à propos, après avoir pris con-
» naissance de ces pièces, de vous consulter (pendant
» un séjour que je compte faire à Paris), sur l'idée
» d'un nouvel instrument aratoire qu'une circonstance
» pareille à celle de Citeaux pourrait me décider à
» mettre à exécution. Quoi qu'il en soit, je serai tou-
» jours disposé à coopérer autant que me le permet-
» tront mes moyens, à l'œuvre que vous poursuivez
» avec tant de zèle.
» Agréez... »

La persistance dans les idées était extrêmement développée chez Godin. Nous avons dit plus haut, pages 14-15, comment vers l'âge de 22 ans il avait songé à la fabrication des instruments aratoires et les raisons qui l'avaient détourné de cette fabrication. Nous voyons qu'il en ressaisit l'idée dès qu'il entrevoit pour elle un but utile.

Nous n'avons pas la réponse faite à la lettre de Godin, mais une nouvelle lettre de lui va mentionner cette réponse et nous fournir de nouveaux gages de l'absolu dévouement de J.-B. A. Godin aux réformes sociales. Voici :

« 5 Mai 1844.

» M. le Gérant de *La Démocratie pacifique*,

» Obligé de retarder encore mon voyage à Paris, je » crois devoir répondre à la lettre dont vous venez de » m'honorer, afin de vous fixer sur ce que je puis par » rapport à l'œuvre que vos généreux efforts vont faire » entreprendre à Citeaux. Si la foi et la volonté suffi- » saient à l'avenir d'une pareille œuvre je croirais pou- » voir y être fort utile, mais les capitaux sont les pre- » miers éléments nécessaires *et la fortune n'est pas* » *mon partage*. Malgré cela, je vous remettrai un pou- » voir pour une action quand je saurai où la placer » pour le bien de l'œuvre, soit par vos conseils ou » autres renseignements. Mon ami, M. Lh., m'autorise » à vous dire qu'il est dans les mêmes sentiments. »

Il continue :

« Citeaux est venu réveiller en moi le désir de pour- » suivre l'idée d'une machine destinée à faucher méca- » niquement.

» Cette machine ou plutôt ce récolteur conduit par » un homme et mû par deux chevaux, pourra, suivant » mes prévisions, faire en moyenne le travail de dix-huit » personnes. Si, comme je l'imagine, Citeaux possède » désormais un atelier de mécanique, sans doute l'exécu- » tion de toutes les machines destinées à l'agriculture y » sera au premier rang, comme moyen de faire engrener » les travaux industriels avec les travaux agricoles. S'il » en est ainsi, ce récolteur entrerait avec avantage dans » son exploitation ; et je serais heureux d'avoir pu » aider à la prospérité de l'association.

» Ne connaissant pas absolument quelle va être » d'abord l'organisation intérieure de Citeaux, j'ai be- » soin de votre opinion, Monsieur, afin de savoir si je » dois donner suite à l'exécution de ce récolteur ; car,

» sans Citeaux, il peut rester encore longtemps sur
» le papier.

» Agréez... etc. »

La réponse ne fut pas favorable, sans doute, puisque J.-B. A. Godin ne donna aucune suite à l'idée de ce récolteur.

Du reste, l'entreprise même de Citeaux sombrait deux ans plus tard. Il peut être intéressant d'indiquer brièvement ici la fin de cette entreprise.

En mars 1846, les Phalanstériens de Dijon adressaient un pressant appel à leurs collègues de partout, en vue de rassembler la somme nécessaire pour éviter que le domaine de Citeaux passât aux mains des créanciers hypothécaires de M. Young, celui-ci ne pouvant faire face à ses engagements. Dans cet appel on lit :

« Jusqu'à présent l'Ecole sociétaire s'est livrée avec ardeur à la propagation, sa parole a fructifié, ses efforts n'ont pas été perdus. Mais elle ne s'est signalée par aucun acte collectif que l'on puisse considérer comme un commencement d'application de ses doctrines. En se rendant maîtresse de Citeaux, elle donnerait un premier exemple de propriété actionnaire et de solidarité entre ses membres. Ce serait un premier pas vers l'association véritable.

» Il y a une chose qu'il ne faut pas perdre de vue. Nous avons beau dire qu'il n'a été fait aucun essai à Citeaux : *quoique cela soit très vrai*, il n'en est pas moins certain qu'aux yeux du monde et malgré toutes nos protestations, il y a solidarité entre M. Young et l'Ecole sociétaire... »

Le chaleureux appel des phalanstériens de Dijon se heurta aux difficultés très grandes que les phalanstériens éprouvaient à faire vivre l'Ecole sociétaire elle-même et à soutenir ses publications.

Concernant ces dernières, il faut songer qu'à cette

époque la création d'un journal politique quotidien entraînait le dépôt au Trésor d'un cautionnement énorme: 100.000 francs. Restait ensuite à soutenir le journal en attendant qu'il pût se suffire à lui-même.

Les charges était donc lourdes pour les phalanstériens dévoués. Aussi les fonds demandés pour Citeaux ne purent être obtenus. M. Young fut dépossédé et une Colonie pénitentiaire congréganiste fut installée, en cette même année 1846, sur le domaine de Citeaux.

Revenons aux publications de l'Ecole sociétaire. Cette Ecole qui, en 1843, avait suspendu son journal tri-hebdomadaire *La Phalange* et publié une feuille quotidienne *La Démocratie pacifique* se préoccupait, dès avril 1844, de faire reparaître *La Phalange*, en qualité de revue mensuelle et sous une forme analogue à celle de la *Revue des Deux-Mondes*. Elle aboutit dans ce projet.

Aussi, poursuivant le récit des premiers efforts de Godin en faveur des réformes sociales, le voyons-nous, en août 1844, se réabonner à la nouvelle *Phalange*.

En février 1845, il écrit à l'Ecole sociétaire pour se procurer plusieurs exemplaires de certains ouvrages en vue de faire de la propagande :

Exposition abrégée du système phalanstérien.
Petit cours d'Economie politique.
Quinze millions à gagner... etc,

Plus, un exemplaire du *Nouveau monde industriel et sociétaire.*

Le 10 juin suivant, il envoie à l'Ecole de nouvelles souscriptions parmi lesquelles une de 250 francs en son propre nom et une de 175 au nom de M. Lh. Sa lettre témoigne de son regret de ne pouvoir mettre au service de l'Ecole que des ressources si faibles. « Je n'ai pas », dit-il, « de désir plus pressant que de voir le » jour où votre succès sera certain. »

Convaincu que les chefs du mouvement devaient avoir arrêté ou tout au moins préparé par devers eux

les éléments de réalisation de la théorie sociétaire, J.-B. A. Godin écrit dans cette même lettre du 10 juin 1845 : « Je me rendrai prochainement à Paris et j'aurai » l'honneur de vous voir. Si au cours de notre entre- » vue, il peut m'être fait quelques communications sur » les devis, plans et études, en vue de l'élévation du » premier Phalanstère, je prendrai avec plaisir con- » naissance de la partie qui se rattache aux appareils » de chauffage et de cuisine. Heureux si mes faibles » moyens pouvaient être utilisés... »

Nous ne savons si quelques devis ou plans de Phalanstère purent être montrés à Godin. Mais sa correspondance ultérieure nous fait voir qu'en cette occasion il agita près des chefs de l'Ecole l'idée de supprimer les cheminées dans les appartements du Phalanstère et de chauffer le palais par un système spécial.

Le 6 août 1845, l'Ecole sociétaire sous le coup des plus graves embarras financiers, adresse à ceux de ses membres dont le dévouement était éprouvé, une lettre où se trouvent résumés l'historique du mouvement, les sacrifices faits, etc... Cette lettre affirme que « l'idée sociétaire a conquis dans le monde une position extrêmement forte » ; mais, elle ajoute, que la situation financière est telle que si les adeptes de l'idée n'apportent pas « *immédiatement* » à l'Ecole un concours effectif, celle-ci va être « dans la déplorable nécessité de suspendre ses opérations et d'amener son pavillon devant le monde. »

. . . . . .

On lit encore :

« A vingt jours du départ de cette lettre, le 29 du présent mois d'Août, *La Démocratie pacifique* sera supprimée et l'Ecole sociétaire entrera en dissolution, ou la cause sera sauvée et la victoire certaine... »

Godin répondit par la lettre suivante :

« 11 Août 1845.

» A MM. les Membres du conseil de direction
» de l'Ecole sociétaire.

» Messieurs,

» Je m'empresse de vous répondre sous la triste
» impression de la lettre que vous venez de m'adresser.

» Pour être court, il faut que je vous dise ce que
» je suis et ce que je puis pour le soutien de notre
» cause. En 1843, j'étais un lecteur de *La Phalange* in-
» connu de vous. Votre appel ayant été basé sur le
» nombre de vos abonnés connus, je souscrivis pour
» une action conjointement avec M. Lh. Relativement
» à mes ressources, cette souscription devait dépasser
» de beaucoup le taux moyen des souscriptions que
» vous avez réunies. Ayant appris ensuite que le fonds
» social n'était pas entièrement couvert, je complétai
» mon action.

» Votre appel du 21 mai dernier demandant une
» somme à peu près égale au montant des souscrip-
» tions réalisées, je doublai ma mise pensant que si
» chacun agissait de même les besoins de l'Ecole se-
» raient amplement satisfaits ; et que s'il en était au-
» trement *La Démocratie pacifique* était perdue.

» Mais ce n'est plus de calcul qu'il s'agit ici ; par-
» donnez-moi d'avoir cru nécessaire d'en faire et accordez-
» moi un dernier moment d'attention.

» Trouvez-vous bon, croyez-vous à propos — s'il n'est
» pas généralement répondu à votre appel — que vos
» amis les plus dévoués épuisent aujourd'hui des res-
» sources qu'ils pourraient vous offrir plus largement
» à l'avenir ?

» Si oui, vous pouvez compter sur moi pour un nou-
» vel apport jusqu'à concurrence de cinq cents francs
» s'il est nécessaire. Comptez-y d'autant mieux que *je*

» *n'ai guère l'espoir de voir l'Ecole échapper au naufrage*
» *qui la menace.* Recevez donc cette offre comme l'ex-
» pression la plus pure de ma sympathie pour les ser-
» vices qu'avec un dévouement à toute épreuve, vous avez
» rendus à la cause de Dieu et de l'humanité.

» Avant le 20 courant, je serai dans vos bureaux.

» Veuillez agréer,..

» *P. S.* — M. Lh. vient de me dire qu'il m'autorisera à
» vous remettre 150 francs à mon prochain voyage. »

Inutile de rien ajouter à cette lettre où se révèlent dans la plus éloquente simplicité l'absolu dévouement de J.-B. A. Godin au bien social en même temps que sa sûreté de jugement, quant au sort alors réservé à l'Ecole phalanstérienne.

Des subsides arrivèrent en quantité suffisante pour empêcher l'Ecole de sombrer, mais non pour lui garantir une longue existence ; aussi des appels analogues se renouvellent-ils constamment.

Nous avons dit que Godin aidait l'Ecole sociétaire de tous les moyens en son pouvoir. En voici un nouvel exemple : A cette époque d'enfantement de son industrie, il était obligé, vu la faiblesse de ses ressources, de presque tout faire par lui-même ; ainsi il voyageait pour le placement de ses produits. Eh! bien, ces voyages mêmes étaient utilisés par lui au double point de vue industriel et social.

Il donnait par avance aux chefs de l'Ecole la liste des villes qu'il devait visiter et se mettait à leur disposition pour tel service possible : visites aux phalanstériens de la localité, ou aux personnes qu'on pouvait croire aptes à embrasser les vues phalanstériennes, etc., etc.

Une des premières personnes que Godin visita dans ce but fut tout naturellement son ami et cousin Jacques Nicolas Moret, avec qui il avait autrefois effectué

le « Tour de France ». Moret dirigeait à Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne), un petit atelier de serrurerie. Il était marié, lui aussi, et père de famille. Godin l'alla trouver en 1843 et lui parla de la théorie phalanstérienne. Il lui laissa, en outre, des ouvrages de Charles Fourier. Peu après, il lui envoya la lettre suivante :

« Esquéhéries, 13 octobre 1843,

» Mon cher Cousin,

« Je vous ai entretenu, quand j'ai eu le plaisir de » vous voir, des idées phalanstériennes de ce savant » génie, Charles Fourier, dont le nom resplendira de » gloire à la surface de la terre.

» Fourier a démontré que, de même qu'il existe des » lois immuables dans la mécanique des harmonies » célestes, il en existe dans l'agencement des harmonies » sociales, et que ces lois doivent conduire le monde » dans la route d'un bonheur sans mesure.....

» Soyez aussi favorable qu'il vous sera possible *au* » *point de départ de la réalisation de cette doctrine, c'est* » *à-dire à l'Association des trois facteurs de la production :* » *le capital, le travail, le talent...* »

Le lecteur rapprochera certainement cette phrase lointaine de J.-B.-A. Godin du fait notoire auquel il devait attacher son nom : la première Association du capital, du travail et du talent. (Les parts faites aux capacités de tous ordres dans la Société du Familistère de Guise ayant bien pour but la rémunération du talent.)

En septembre 1845, nous le voyons porter de même la parole phalanstérienne à Rouen, Amiens, Valenciennes, Mons, Charleroi, Maubeuge, Avesne, Laon, Reims, etc., etc.

L'Ecole lui remettait des lettres d'introduction auprès des personnes chez qui elle le priait d'aller.

Voici deux échantillons de ces lettres :

« Paris, 10 septembre 1845.

» Messieurs et Amis,

» Nous vous adressons un de nos meilleurs, un de nos plus dévoués amis, M. Godin, qui désire utiliser son voyage au profit de la cause qui nous est commune. Recevez, nous vous en prions, M. Godin comme un frère ; et veuillez agréer... »

« Paris, 26 août 1845.

» Messieurs,

» Nous vous adressons un de nos amis et de nos actionnaires dévoués, M. Godin, d'Esquehéries, et nous vous prions de le recevoir comme un des plus zélés défenseurs de l'œuvre sociétaire. — Agréez... » .

Godin renseignait l'Ecole sur la marche de l'idée dans les localités vues par lui. Là, il rencontrait des gens sympathiques à la doctrine, mais craignant d'être compromis s'ils s'exposaient à être qualifiés de phalanstériens; ici, il en voyait n'ayant qu'une connaissance très vague de la théorie de Fourier, mais déterminés à l'étudier davantage; etc.

Le 5 décembre de la même année, Godin signale aux chefs du mouvement sociétaire l'insuffisance du feuilleton publié dans le journal de l'Ecole : « *La Démocratie pacifique.* »

« Vous ne l'avez donc pas vu », leur écrit Godin ; « on ne devrait pas en infliger de pareils aux lecteurs... » deux grandes colonnes de papier noirci ; voilà tout » ce qui reste dans la mémoire.

» Pardonnez-moi cette remarque. Je la fais dans l'in- » térêt du journal même et des travailleurs auxquels il » s'adresse. »

Nous arrivons à l'année 1846, la dernière qui voit Go-

din à Esquehéries ; à la fin de cette même année, nous le trouverons installé à Guise, où il fondera plus tard l'œuvre qui l'a rendu célèbre.

Lui et son ami M. Lh. ouvrent l'année par une souscription de deux cents francs au bénéfice de l'Ecole sociétaire. L'envoi est daté 12 janvier 1846.

Les appels de fonds continuaient de la part de l'Ecole, et Godin s'efforçait de se tenir toujours au-dessus de la moyenne probable des dons.

Le mois suivant, 21 février, il adresse à *La Démocratie pacifique* une nouvelle lettre sur « La condition des ouvriers de la région. »

Malheureusement, le document ne nous est pas parvenu.

Un dernier trait à relever en 1846, dans l'ordre de questions qui nous occupe, avant l'installation de J.-B.-A. Godin à Guise :

La Démocratie pacifique était un journal quotidien, mais un double service en était organisé : on pouvait être abonné soit aux numéros quotidiens, soit seulement à des numéros de huitaine. Ce dernier arrangement était surtout à l'adresse des petites bourses. Godin s'était employé à recruter des abonnements pour les deux services.

Le 23 août 1846, en envoyant aux gérants de ces feuilles de nouveaux fonds pour divers abonnements, il écrit :

« Une certaine quantité des abonnements que j'ai faits » au numéro de huitaine tomberont; la lecture du jour- » nal est trop sérieuse pour le commun des hommes : « *Cela n'est pas assez amusant* », tel est le mot ordinaire.

» Je ne veux pas dire qu'il doive en être autrement ; » je vous cite cela comme une triste vérité sur laquelle » vous devez être fixés déjà.

» Veuillez agréer... »

L'esprit public a un peu progressé sous ce rapport, grâce au développement de l'instruction. Mais combien il reste encore à faire en cette voie!

L'état moral de l'homme se révèle par les lectures qu'il préfère. Chacun cherche les peintures qui font vibrer ses affinités profondes et écarte celles qui le blessent dans ces mêmes affinités. Heureux donc le peuple à qui l'on ne pourrait plus offrir qu'une littérature tendant à l'organisation effective du plus haut idéal social,

VI

Installation de Godin à Guise. — Continuation de ses efforts industriels et sociaux, (1846-1847). — Sa pensée religieuse.

En Novembre 1846, J. B. A. Godin est installé à Guise. Ce fait est tout récent, nous le voyons par sa correspondance.

Il s'était rendu propriétaire à l'extrémité d'une rue de Guise, dite faubourg de Landrecies, d'un terrain mesurant environ un demi-hectare ; et y avait édifié ses ateliers. En attendant la construction d'une maison d'habitation sur ce même emplacement, il s'était logé non loin de là. Les circonstances permirent à Godin d'agrandir si bien par des achats successifs l'étendue de sa propriété foncière à Guise, qu'en 1880, cette propriété — lorsqu'elle devint le siège de l'association du Capital et du Travail au Familistère, — mesurait environ 25 hectares.

Les opérations industrielles de Godin n'avaient cessé, de 1840 à 1846, de suivre une marche accendante. Il avait fondé seul son établissement à Esquéhéries en 1840, mais très vite il avait dû s'adjoindre successivement un, deux, trois ouvriers et davantage, ayant eu à livrer aux consommateurs, dès cette première année,

94 de ses poèles nouveaux modèles. Ce nombre s'était progressivement élevé jusqu'à 735 en 1846. Il occupait alors 16 ouvriers spécialistes et autant d'auxiliaires. La plupart de ces ouvriers le suivirent à Guise.

Très-vite, Godin reconnut qu'il avait eu tort de ne point s'installer dans un centre plus important et surtout mieux doté en fait de voies de transports.

Nous avons vu, par les lettres publiées ci-dessus, quel était alors le taux incroyablement bas des salaires de la région. L'agriculture ou le tissage était la principale ressource des ouvriers. Nos lecteurs savent que les tisseurs gagnaient strictement de quoi ne pas mourir de faim.

Quant aux manœuvres de l'agriculture, ils avaient peine, en hiver, à gagner 1 franc par jour !

Ils trouvèrent bien vite à gagner davantage dans les ateliers de J. B. A. Godin ; et cette élévation des salaires une fois commencée ne fit que s'accroître.

Nous n'apprendrons rien aux lecteurs, hélas ! en disant que ce fait suscita contre Godin la mauvaise volonté de quelques personnes qui eussent trouvé bon de continuer à rémunérer le travail au plus bas prix possible.

Aussi ces personnes se réjouirent-elles lorsqu'elles virent, en cette même année 1846, un contrefacteur s'installer à Guise, presque en face de Godin, pour lui disputer l'industrie qu'il avait créée et dont trois brevets d'invention, déjà, devaient lui garantir la possession.

Godin dut s'adresser aux tribunaux afin de faire respecter ses brevets et de maintenir son activité industrielle.

Profondément ému en face de cette audacieuse concurrence qui l'obligeait à se lancer dans la voie, très-répugnante pour lui, des procès, il sentait son isolement dans un milieu hostile, et se tournant vers cette Ecole sociétaire envers laquelle il s'était montré si dévoué, il lui écrivit la lettre suivante :

« 27 novembre 1846.

» A MM. les Gérants de la *Démocratie pacifique.*

» Je viens avec regret vous entretenir d'un intérêt » qui m'est personnel, mais cette affaire étant capitale » pour moi, j'ose penser que vous voudrez bien la » considérer comme n'étant pas indifférente à la cause » qui nous est commune, et que vous accorderez ré- » ponse à ma demande aussitôt réception de ma lettre.

» J'ai pris en 1840, 1844 et 1846 trois brevets d'inven- » tion, base de ma fabrication de poèles de cuisine en » fonte de fer. Non seulement ces poèles réalisent des » dispositions nouvelles, mais sont exécutés par de » nouveaux procédés leur donnant supériorité sur tous » les autres poèles.

» Un contrefacteur vient d'installer cette année une » fabrique d'objets analogues à ceux de mes trois bre- » vets.

» J'ai appelé l'attention des tribunaux sur cette affaire, » mais l'ignorance des juges en matière de questions » industrielles oblige aujourd'hui à la nomination d'ex- » perts. Mon adversaire, espérant sans doute influ- » encer la décision des Juges, propose au tribunal de » faire venir de Paris deux ingénieurs (MM. ...) qui » me sont inconnus.

» Afin d'opposer la science à la science, je prends le » parti dans cette circonstance inattendue de vous de- » mander s'il n'y a pas au nombre des Phalanstériens » de Paris, ou parmi les personnes de votre connais- » sance, quelqu'un qui consentirait à venir en qualité » d'expert pour moi, dans cette affaire. Il y a à déci- » der sur les questions de caminologie mais encore » plus sur la conformité des procédés et moyens d'exé- » cution. Il faut donc quelqu'un possédant avec la » théorie quelques connaissances pratiques.

» Mercredi, deux décembre, le tribunal procèdera

» à la nomination des experts, il est donc urgent que
» votre réponse me parvienne avant ce temps.
» Veuillez agréer, etc. »

Le procès en question dura deux ans. Ce fut donc en 1848 qu'il se termina. Or, nous verrons plus loin comment, au cours des évènements politiques d'alors, s'était accentuée l'hostilité des quelques personnes déjà tournées contre Godin.

Naturellement, ces personnes trouvèrent étrange qu'un socialiste prétendît défendre la propriété ; et lui eussent volontiers dénié tout droit, à cet égard, même le droit à la propriété temporaire des créations de son intelligence.

Néanmoins, la cause de Godin fut reconnue juste, et le contrefacteur fut obligé de cesser complètement sa fabrication.

Revenons à l'époque du début de ce procès, novembre 1846, Godin poursuivait simultanément ses efforts en vue du bien social.

Dès son arrivée à Guise, en novembre, puis en décembre 1846, il fait à l'Ecole sociétaire de nouveaux envois de fonds, achète plusieurs douzaines d'almanachs phalanstériens et autres brochures destinées à propager les idées de Fourier.

En Février 1847 (le 28), nous le voyons écrire aux Gérants de la *Démocratie pacifique* pour leur offrir une nouvelle à publier en feuilleton dans le journal : il dit modestement :

« N'ayant pas de connaissances littéraires je ne
» saurais vous dire le mérite de l'œuvre sous le rap
» port du style. Mais je pense que si elle peut être lue
» et corrigée dans vos bureaux il serait possible de
» l'insérer dans vos colonnes. »

Nous ne possédons pas le manuscrit de ce roman. Une lettre ultérieure, datée de février 1848, montre que

Godin obligé de suivre le procès dont nous venons de parler, en sus de ses absorbantes opérations industrielles, n'avait pu achever le dit roman mais ne le perdait pas de vue. La révolution qui se produisit le 24 du même mois et les évènements qui suivirent modifièrent tellement l'état des choses que Godin n'eut pas à donner suite à ce projet.

Nous l'avons signalé, ici, comme une nouvelle preuve de cette étonnante activité d'esprit qui permettait à Godin de faire face, et presque toujours avec succès, à tant de travaux divers.

L'amour social dont il était animé le poussait à cultiver tous les moyens possibles de communiquer aux autres la flamme dont il brûlait lui même.

L'Ecole sociétaire avait institué un Banquet commémoratif de la naissance de Charles Fourier. Ce Banquet avait lieu chaque année le 7 avril. Jusqu'en 1846, Godin n'avait pu y assister.

Le 21 mars 1847, il écrit aux organisateurs :

« Je viens vous prier de m'inscrire sur la liste des » convives du Banquet du 7 avril. J'irai cette année » participer à cette Fête et y communier avec vous » dans l'espoir de la prochaine rédemption sociale... »

La suite de la correspondance nous fait voir que dans ce voyage à Paris, en avril 1847, Godin avait exprimé aux directeurs de *La Démocratie pacifique* son désir de confier à des gens sympathiques aux idées phalanstériennes les emplois qui pourraient se trouver à créer dans son établissement ; « car », avait-il dit, « si les phalanstériens se doivent à la cause qu'ils ont » embrassée, il n'est pas inutile à cette cause que les » membres s'aident et se protègent entre eux. »

Il avait donc laissé au bureau de *La Démocratie pacifique* une annonce demandant un voyageur de commerce. Mais la chose n'aboutit pas et en octobre de la même année, Godin écrit de nouveau aux Gérants du

journal pour signaler qu'il a besoin, non-seulement du voyageur déjà demandé, mais aussi d'un homme « capable de prendre sous sa direction à lui, Godin, la surveillance de l'établissement de Guise, occupant alors 50 ouvriers. »

Les Gérants lui répondent en lui demandant quelques renseignements supplémentaires ; et ceci nous vaut une lettre de Godin dont nous jugeons à propos de donner quelques extraits, vu leur portée instructive au point de vue des directions industrielles en général.

Cette lettre est du 31 octobre 1847 :

« Vous me demandez « dit Godin », des détails qu'avec » regret je n'ai pu vous donner plus tôt. Avant de le » faire je crois devoir vous parler des besoins qui ont » dicté ma demande, afin que vous puissiez apprécier » pleinement la situation.

» Vous comprendrez que je m'abstiendrais d'une partie » des détails qui vont suivre près de toute autre personne » que vous.

» J'ai commencé en 1840 une fabrication de meubles » destinés au chauffage et à l'art culinaire, fabrication » que j'espère élever au rang des premières de France » en ce genre, si elle n'y est déjà.

» Pour la maintenir à ce rang une condition est indis» pensable, c'est que je me consacre presque tout entier » à des créations réitérées d'objets nouveaux qui me » laissent toujours la supériorité sur les autres indus» tries et même sur les contrefaçons auxquelles je ne » pourrai peut-être pas me soustraire. »

Tout le secret du succès de J.-B.-A. Godin en industrie est contenu dans cette phrase. C'est parce qu'il a créé et créé sans cesse, prévenant les besoins du consommateur, les éveillant, en quelque sorte, par l'originalité et la facilité d'usage de ses produits, qu'il a pu, lui sans capital à l'origine, se procurer les vastes

ressources employées par lui à glorifier la cause du Travail et des travailleurs.

Plus que jamais, en face de l'acuité des concurrences, une telle énergie, un tel sens des besoins du commerce, de tels efforts créateurs sont indispensables aux chefs d'industrie.

Godin poursuit sa lettre en disant :

« L'extension de mes affaires tend aujourd'hui à » m'absorber tout entier dans les détails d'éxécution et » dans la partie commerciale. Je ne puis rester dans » cette situation, c'est pourquoi je songe à faire entrer » dans mon établissement s'il est possible, un homme » capable de le régir. »

Suit l'indication des connaissances pratiques et théoriques que devrait posséder l'employé recherché, Godin dit à ce sujet ; « Il n'est pas de bons théoriciens » sans connaissances pratiques, comme il n'est pas de » vrais talents pratiques sans connaissances théoriques. »

Il touche ensuite à la question des appointements selon les capacités des candidats. Puis, revenant au point fondamental d'une industrie comme la sienne : les créations réitérées d'objets nouveaux, il ajoute : « Outre la surveillance et la direction de la fabrication, » il existe dans une industrie en voie de dévelop- » pement un travail de création dont je ne saurais » mesurer ici l'importance.

» On conçoit qu'un homme intelligent pourrait y pren- » dre une part active et que l'élévation de ses émolu- » ments dépendrait du degré de satisfaction que j'éprou- » verais de ses services.

» Je pense, Messieurs, que vous avez parfaitement com- » pris le motif pour lequel je m'adresse à vous. Je vous » remercie de ce que vous ferez pour moi ; mais je compte » bien que votre temps si précieux n'aura pas été dépensé » pour un intérêt qui me soit seulement personnel. Je » ne sépare pas mes efforts de la tâche que vous avez

» prise en ce monde ; et serais contrarié que vous pus-
» siez jamais vous faire une obligation de la moindre
» chose pour moi, si cette chose ne se rattachait en
» même temps à votre but.

» Veuillez agréer... »

Godin, on le voit, était déjà tout entier à l'idée de s'employer exclusivement à la meilleure organisation possible de la société ; et dans le développement de son industrie il cherchait par dessus tout les moyens de se mettre en mesure d'aider plus efficacement à l'évolution sociale.

⁂

Voyons maintenant vers quelle pensée théosophique se dirigeaient, dès cette époque, les sympathies du futur fondateur du Familistère.

Il ne s'était arrêté, nous le savons, à aucun dogme. Il répugnait aux mystères. En religion comme en toute chose, il voulait que la vérité des propositions offertes à l'entendement fût démontrée.

Possédé de l'amour du progrès et du bien pour tous, au point de se consacrer à la poursuite de ce bien et de ce progrès dans tous les faits sociaux sur lesquels il avait action, Godin remplissait le précepte inscrit dans les Livres sacrés de tous les peuples : *Aimez-vous les uns les autres.* Il était animé de l'esprit religieux véritable, universel, esprit absolument contraire à toute idée de secte.

Il fut donc très sympathique à l'écho d'un mouvement théosophique et social qui lui arriva alors, et dont nous devons dire ici quelques mots.

Dans *Le Devoir*, Mars et août 1889, tome 13me, pages 131, 174 et 430, nous avons touché cette même question. Il s'agit du grand théosophe suédois, Emmanuel Swedenborg, dont les écrits conduisirent de notables réformateurs sociaux — aux Etats-Unis — à adopter les idées de Charles Fourier, ces idées leur paraissant réceler

le vrai mode d'application des principes du grand théosophe.

Le lecteur, désireux de plus de détails sur ce point, voudra donc bien se reporter aux numéros susdits. Nous ne pouvons rappeler ici que quelques points :

L'œuvre de Swedenborg date de plus de cent ans. Swedenborg est né à Stockolm le 29 janvier 1688 ; il est décédé le 29 mars 1772. Il fut un des plus grands savants de son temps.

Pendant la seconde partie de sa vie (durant 27 ans) il vécut dans de telles conditions psychiques que — constamment, pour ainsi dire, et avec une parfaite conscience de soi — il expérimenta et étudia cet ordre de faits occultes dont la science commence aujourd'hui à s'emparer.

A la lumière des connaissances qui lui arrivaient par cette voie, Swedenborg interpréta le sens des Ecritures dites religieuses et il exposa une doctrine qui, approfondie et saisie dans son ensemble, ne comporte rien moins que l'organisation sociale de la pratique de l'amour humanitaire.

C'est pourquoi, nous l'avons dit plus haut, de notables Swedenborgiens : les Park Godwin, les Channing, les Dana, Théodore Parker, Ripley ; une femme, Margaret Fuller ; Daniel Roë, etc, etc, aux Etats-Unis, furent amenés au Fouriérisme par les doctrines mêmes d'Emmanuel Swedenborg.

En Angleterre, en France, l'action philosophique et sociale de Swedenborg s'exerça également.

Il y avait des Swedenborgiens parmi les adeptes anglais du mouvement Fouriériste, ainsi qu'en témoignent les articles publiés dans le journal « La Phalange » en 1844, 1846, 1847, par Hugues Doherty.

Il y avait aussi des Swedenborgiens parmi les 28 pionniers de Rochdale qui ouvrirent la voie à la coopération anglaise, et qui, au début du mouvement, posè-

rent si largement les conditions de l'association de tous les intérêts entre les hommes. (1)

En France, le fameux pasteur Oberlin qui, sur la fin du XVIIIe siècle, transforma si complètement la commune du Ban de la Roche en Alsace, s'était nourri de la lecture des œuvres de Swedenborg.

L'illustre Suédois avait écrit ses œuvres en latin. Parmi les personnes qui traduisirent ces œuvres en langue française, nous devons citer M. Le Boys des Guays, de Saint-Amand (Cher).

M. Le Boys des Guays fut juge au tribunal civil de Saint-Amand, et ensuite sous-préfet en 1836. De 1840 à 1849, il publia, avec la collaboration de quelques amis, une revue religieuse et scientifique intitulée : « *La Nouvelle Jérusalem* ». M. Edouard Richer, de Nantes, exposait dans cette Revue les enseignements d'Emmanuel Swedenborg, sous ce titre : « *La religion du bon sens.* »

Tout sympathique qu'il fut à ces idées, Godin fut dans l'impossibilité d'en faire une étude spéciale, à l'époque qui nous occupe. Bien trop de choses lui incombaient ; ce ne fut qu'après avoir publié son premier ouvrage « *Solutions Sociales* » et durant son séjour à Versailles en qualité de membre de l'Assemblée nationale (1871 à 1876), qu'il eut le temps d'étudier par lui-même, l'œuvre d'Emmanuel Swedenborg.

Plus il l'approfondit, plus il s'y rallia, son avis était que cette œuvre n'avait pas dit son dernier mot.

Et, en effet, la philosophie exposée par Swedenborg gagne du terrain chaque jour (2), de même que l'idée Fouriériste, sous des noms divers, se répand aussi, de plus en plus.

---

(1) *Histoire des équitables pionniers de Rochdale*, de G. J. Holyoake. Résumé extrait et traduit de l'Anglais par Madame Veuve Godin, née Marie Moret.

(2) Voir l'excellent ouvrage publié par M. C. Humann, avocat au Barreau de Paris, sous ce titre : « *La Nouvelle Jérusalem d'après les Enseignements d'Emmanuel Swedenborg.* — Ses progrés dans le monde, ses principes de droit divin, et leurs applications sociales. (Devoir d'août 1889. Tome 13me, page 430).

C'est le cas de rappeler le mot de Park Godwin dans son volume « *Popular Views* ».

« Ces deux grands esprits, (Emmanuel Swedenborg et Charles Fourier) les plus grands sans contredit de notre époque, furent les instruments de la Providence pour éclairer les mystères de la Parole et des œuvres divines et nous découvrir les voies de la Terre promise, du royaume de la paix, de l'abondance et de la bénédiction. »

Terminons par une appréciation de Swedenborg empruntée à un journal américain « *The Harbinger* », organe d'une tentative socialiste de la première moitié de ce siècle :

« Swedenborg fut un grand génie, noblement discipliné. En lui le dévouement à la vérité était accompagné d'un amour égal pour l'humanité et d'un respect suprême envers Dieu. L'ordre de l'Univers et l'exercice des forces naturelles ne furent jamais chez Swédenborg l'objet de froides spéculations. Il aborda les retraites de la nature et pénétra les secrètes demeures de l'âme, comme ministre de l'humanité et non en explorateur avide de satisfaire une vaine curiosité, ou d'exercer simplement ses facultés hors ligne dans ces difficiles régions.

« Nul homme n'a jamais été plus dégagé que lui de tout égoïsme intellectuel, nul n'a jamais été plus sincère. »

Ces paroles pourraient s'appliquer à J. B. A. Godin lui-même ; aussi est-il logique que la philosophie exposée par Swedenborg ait pleinement rallié l'adhésion de Godin.

VII

Conduite de Godin au moment de la Révolution de Février 1848.

En 1848, notre héros entrait dans sa 31e année. Nous avons de lui quelques mots sur ses impressions au cours des évènements dont il fut le témoin, à Paris, le 24 Février. Avant de les donner, il nous paraît utile de rappeler brièvement la situation politique de l'époque.

On était sous le règne de Louis Philippe, et le lecteur sait que le Corps législatif, alors en fonctions, avait été élu par ce qu'on appelait le pays légal ; c'est-à-dire, environ deux cent mille citoyens payant au minimum deux cents francs d'impôts, chacun. La France comptait environ 36 millions d'habitants.

Dès 1847, la question de la réforme électorale avait été posée à la tribune du Corps législatif : M. Duvergier de Hauranne avait demandé que le cens électoral fût abaissé à cent francs, et que le nombre des députés fût élevé de 459 à 538.

Le Ministère, dont M. Guizot était l'âme, s'opposa à cette proposition et celle-ci fut repoussée.

Les radicaux d'alors : Dupont (de l'Eure), François Arago, Marie, Carnot, Garnier-Pagès, Ledru-Rollin, etc., etc., réclamaient l'admission de tous les citoyens à la vie politique.

Les journaux s'emparèrent de la question ; citons parmi eux : *Le National* où écrivaient Armand Marrast, Littré, etc. ; *La Réforme* dont les rédacteurs se nommaient Schœlcher, Pascal Duprat, Lamennais, Etienne Arago, Félix Pyat, Louis Blanc, etc., etc. ; *La Démocratie pacifique* plus spécialement consacrée à la propagande des idées sociales et où se distinguaient : Victor Considérant, Toussenel, Pompery, Cantagrel, etc., etc...

Au milieu de la fermentation des idées et devant la résistance du gouvernement, les partisans de la réforme électorale décidèrent d'ouvrir une campagne, afin que la pression de l'opinion publique obligeât le roi à céder.

Ils recoururent dans ce but à l'organisation de Banquets. Le premier eut lieu le 9 juillet 1847, dans la banlieue de Paris, au Château-rouge ; et aussitôt, d'un bout à l'autre de la France, à Colmar, Strasbourg, Soissons, Orléans, Lille, Dijon, etc., etc., l'exemple fut imité. Les critiques devevenaient de plus en plus vives contre le gouvernement. On arriva ainsi en janvier 1848. La campagne réformiste devait se clore par un dernier banquet qui devait avoir lieu à Paris dans le 12e arrondissement. Le ministère, sans l'appui d'aucune loi, interdit le banquet.

Interpellé à ce sujet au Corps législatif, le 7 Février 1848, le gouvernement déclara qu'il ne céderait pas et une majorité le soutint. Mais une centaine de députés résolurent d'affirmer le droit de réunion, en se rendant quand même au banquet du 12e arrondissement, dont la date avait été fixée au 22 février.

Le 21, parut dans les journaux un manifeste qui engageait toutes les personnes invitées au banquet : Députés, Pairs de France, etc., à se trouver le lendemain devant l'église de la Madeleine pour, de là, se rendre au lieu du banquet. — Le préfet de police, de son côté, interdisait tout attroupement pour la journée du 22 février.

Ici, nous donnons la parole à J.-B. André Godin : « Je » conçus le désir de voir le mouvement que produirait le » fameux banquet annoncé pour le 22 février.

» Je me rendis donc à Paris pour être spectateur des » évènements. Il me paraissait intéressant de voir le peuple » demander à son gouvernement des libertés politiques plus » étendues.

» Les évènements dépassèrent mon attente.

» Le banquet fut supprimé. Mais les écoles remplacèrent » cette manifestation par leurs promenades dans les rues » aux cris de : Vive la réforme !

» La nuit suivante, vers neuf heures, quelques barricades » s'élevaient silencieusement aux abords des Tuileries » mêmes, et peu après un feu de peloton tiré de l'hôtel des » Capucines sur la foule des boulevards venait surexciter » l'émotion générale.

» Le 23, Paris avait l'aspect d'une ville en révolution; le » 24, je vis le peuple entrer aux Tuileries et la royauté » partir pour l'exil. Un instant après, j'aidai à afficher sur » les murs du Carrousel et dans les rues de Paris, un pla- » card rédigé par les rédacteurs de la *Démocratie pacifique.*

» J'étais allé à Paris pour voir une manifestation et j'avais » vu une révolution. Le suffrage universel était conquis et » la République proclamée.

» La surprise était grande pour tout le monde, mais les » hommes animés de l'amour du progrès ne voyaient dans » ces évènements qu'une marche de la société française » vers un régime de libertés nouvelles dont tout bon citoyen » devait désirer l'inauguration.

» Je rentrai à Guise et fis part de mes impressions aux » personnes qui étaient le plus en évidence, afin d'aider à » ce mouvement.

» Mais bien vite je dus reconnaître que le simple fait » d'avoir été à Paris pendant les évènements m'avait rendu » suspect aux yeux d'un certain nombre... »

Reprenons l'exposé des faits. Un gouvernement provisoire avait été constitué. Il comprenait onze membres : François Arago, de Lamartine, Ledru-Rollin, Garnier-Pagès, Marie, Dupont (de l'Eure), Crémieux, Armand Marrast, Louis Blanc, Flocon et Albert, ce dernier était un ouvrier.

Une des premières questions qui s'imposèrent à l'attention du nouveau pouvoir, fut la nécessité de faire quelque chose pour le peuple, pour les gens sans ressources ni travail. Mais que faire ?

Plus les êtres sont ignorants, plus ils sont portés à réclamer la solution immédiate des maux qu'ils endurent. A peine constitué, le Gouvernement provisoire était sommé d'agir sous ce rapport Il vota, le 26 février, la création d'ateliers nationaux et en confia l'organisation au ministre des travaux publics, le grand avocat, Marie.

Le 28, il constitua une *commission* dite *du gouvernement pour les travailleurs.* Louis Blanc en fut nommé président et Albert, vice-président.

Mais la solution de questions pareilles ne s'improvise

pas. Elle ne peut sortir que de longues et multiples expériences. Les embarras les plus graves allaient résulter bientôt de la création prématurée des ateliers nationaux.

Par une loi en date du 5 mars 1848, la nation fut appelée à régulariser le nouvel état de choses en commençant par élire une Assemblée constituante.

L'élection devait se faire au suffrage universel direct, par scrutin de liste, au chef-lieu de canton.

Tout citoyen âgé d'au moins 21 ans, résidant depuis six mois dans la commune, était électeur.

Etait éligible tout français âgé d'au moins 25 ans,

Le nombre des députés devait être de 900.

L'élection fixée d'abord au 9 avril 1848, fut reportée finalement au 23 du même mois.

Dès l'apparition de ce décret, des clubs s'organisèrent par toute la France. Paris en compta jusqu'à 300. Citons dans le nombre celui des Réunions Icariennes présidé par Cabet, promoteur de l'idée communiste.

On comprend que les citoyens n'étaient nullement préparés à l'exercice de leur nouveau droit, et que le temps pressait pour leur fournir quelque lumière sous ce rapport.

Le 7 mars 1848, les chefs de l'Ecole sociétaire adressèrent à tous les phalanstériens un Appel que reçut naturellement Godin et dont nous extrayons ce qui va suivre.

Attaquant d'abord la question des principes, l'Appel disait :

« Monsieur et ami,

» En présence du mouvement qui se prépare dans le pays et d'où va sortir, non seulement pour la France, mais encore pour l'humanité toute entière, une nouvelle ère de paix et de liberté, nous sentons le besoin de nous concerter avec vous sur les moyens à employer et sur les voies à prendre pour arriver à faire triompher, enfin, dans le pays l'idée qui nous a été léguée par Fourier.

» Ceci posé, nous entrons tout de suite en matière :

» Qu'avez-vous fait jusqu'à présent?

» Qu'espérez-vous?

» Que pouvez-vous ?

» Provoquez partout la création de sociétés de discussions, où vous introduirez autant que possible la question sociale au cœur même de la question républicaine.

» Mêlez-vous activement aux sociétés qui se créeront en dehors de votre initiative.

» Si vous avez dans votre localité un journal républicain, tâchez d'y prendre de l'influence.

» Achetez-y une page au besoin.

» Si vous ne le pouvez pas, créez un journal, ne dût-il vivre que quinze jours.

» Surtout que ce journal ne soit qu'un placard, afin qu'il puisse pénétrer jusque dans les moindres hameaux.

» Attirez à vous, autant que possible, les instituteurs, les médecins, les percepteurs, etc.; tous ceux en un mot qui ont de nombreuses relations; n'oubliez ni les prêtres qu'il faut entraîner dans le sentiment démocratique, ni les femmes que nos idées sont aujourd'hui si propres à rallier.

» Le placard du bulletin que vous venez de recevoir, doit être le sujet de vingt placards différents, courts et ne traitant qu'une seule idée à la fois.

» Chaque village a son orateur : tâchez de faire sa connaissance, emparez-vous de lui, inculquez-lui nos tendances.

» Agissez pivotalement sur les chefs-lieux de cantons, sans pour cela négliger les communes.

» Provoquez dans chaque chef-lieu de canton un centre rayonnant sous votre direction et qui répande au loin la lumière.

» Combinez, autant que possible, l'action républicaine avec l'idée socialiste : c'est d'autant plus facile que les socialistes veulent tout ce que veulent les républicains, et qu'ils apportent à l'idée politique l'idée sociale, c'est-à-dire les moyens de constituer la vraie république pour tous... »

Passant à la question électorale, l'Appel ajoutait :

« Envoyer à la chambre le plus de socialistes possible, sans distinction d'opinion ni de couleur, tel doit être notre but.

» Déterminez d'un coup d'œil rapide et faites-nous con-

naître tous ceux qui parmi vous ont des chances sérieuses.

» Ceux-là, nous du centre, nous les appuierons de toutes nos forces et de tous nos moyens.

» En l'absence de candidats très sérieux et très solides, adressez-vous à nous, nous en aurons de bons à vous offrir.

» Gardez-vous d'entreprendre une lutte nuisible contre les candidats purs républicains qui auraient des chances de majorité.

» Vous devez, au contraire, leur prêter votre concours le plus entier et demander le leur en échange, pour les socialistes que vous présenterez.

» Vous expliquerez et ferez comprendre à tous la différence qui existe entre la Constituante et la Législative. Il ne s'agit pour la première ni de lois spéciales, ni d'intérêts de localité.

» Place pour cette fois aux hommes d'idées générales, d'organisation : la représentation des intérêts divers, des circonscriptions territoriales, viendra plus tard au sein des Législatives... »

Tous les esprits étaient en mouvement et partout se débattaient les questions politiques et sociales. Beaucoup croyaient réellement toucher à l'heure d'une rénovation suprême.

Godin était plein d'espoir. Une lettre qu'il envoya le 8 mars 1848 à son cousin Jacques Moret (en réponse à une lettre de celui-ci), va nous en donner un nouveau gage, voici :

« Mon cher cousin,

» Je suis heureux que vous repensiez à moi, au mo-
» ment où les évènements vont entrainer la transformation
» sociale qui réalisera le bonheur pour tous sur la terre.

» Et moi aussi, cher cousin, je pensais à vous pendant
» ces évènements ; car j'étais à Paris, et en franchissant les
» barricades, je regrettais que votre âme énergique n'eût
» pas encore embrassé l'étude des questions dans lesquel-
» les se trouvent l'avenir et le salut du monde.

» Lisez donc l'*Organisation du travail*, par Mathieu » Briancourt, ou mieux achetez le *Nouveau monde in-* » *dustriel et sociétaire*, par Charles Fourier. Vous êtes ca- » pable de comprendre les œuvres du Maitre. Vous trou- « verez tous les ouvrages phalanstériens à la Librairie » phalanstérienne, quai Voltaire n° 25.

» Courage ! Vous pourrez bien être un des travailleurs » qui seront appelés ces jours-ci à élever le palais de » l'avenir.

» Je vous embrasse de cœur. »

Tout en envoyant à son parent ces mots pleins d'espérance, Godin néanmoins se rendait compte des difficultés de l'évolution ; aussi le lendemain, 9 mars, écrivait-il à l'Ecole sociétaire, c'est-à-dire aux gérants de *La Démocratie pacifique* :

« Messieurs et amis,

» Combien on se trompe à Paris même, au sein de la » réunion des socialistes, sur le sentiment des populations des » départements ! Sous l'impression de l'enthousiasme d'une » glorieuse révolution, on croit que le peuple des campa- » gnes doit également s'émouvoir à l'idée de son éman- » cipation prochaine. Il n'en est rien. Abandonné à lui- » même, il attend, incertain, la suite des évènements, en » craignant les tortures de la faim...

» Que font ceux qui naguère se présentaient au peuple » comme les apôtres d'un progrès social ou plutôt politi- » que ?

» Dépassés eux-mêmes d'un siècle dans leurs espérances, » ils sont attérés, et se sentent incapables de toute initia- » tive, surtout auprès du peuple, tant ils craignent l'ex- » plosion des ressentiments inspirés par la souffrance...

» Dans une situation pareille, je ne sais comment auront » lieu les élections prochaines, du moins dans la partie du » département de l'Aisne où je me trouve, car il y a » certainement quelques exceptions... »

Trois jours plus tard, Godin reçut de l'Ecole sociétaire une communication datée du 11 mars 1848, où nous lisons :

..... « Il importe d'avoir à la Constituante le plus grand nombre possible de phalanstériens. Or, que tous ceux d'entre vous qui disposent de quelques forces sachent s'en rendre maitres, afin de pouvoir les porter d'un seul mot sur tel ou tel point, le jour du combat électoral.

» Que ceux de nos amis portés candidats et qui n'ont pas de chances de réussite sachent se retirer, quel que soit leur mérite personnel, afin de ne pas entraver la marche des autres ; à chacun sa tâche, la Législative les attend.

» Pendant que vous ferez pénétrer dans l'esprit des masses votre parole et votre conviction, qu'un de vous se consacre au secrétariat, afin d'entretenir avec nous une correspondance explicite et laconique à la fois, sur le résultat de vos opérations et les candidats choisis.

» Faites mettre à l'ordre du jour, dans tous les comités locaux, la confection et la vérification des listes électorales qu'il importe d'arrêter au plus tôt.

» Vous le savez, l'honnêteté doit présider au grand œuvre qui se prépare.

» Rassurez les officiers ministériels, leur vote indépendant laissera intacts leurs propriétés et leur avenir.

» La République ne s'appuie pas sur la peur, elle rejette toute intimidation... »

Cette communication était imprimée. Le secrétaire du comité pour le mouvement électoral phalanstérien y avait ajouté, à la main, les noms de trois candidats pour le département de l'Aisne ; il fallait en trouver onze autres ; car le susdit département avait à élire quatorze représentants. La communication se terminait par ces mots : « Courage et en avant ! car le temps est précieux. »

Nous verrons dans notre prochain chapitre comment Godin fut amené à se porter candidat à ces élections.

VIII

Candidature de Godin à l'Assemblée constituante 1848.

L'idée phalanstérienne comptait alors des adeptes en bien des départements

Tous ces groupes se livrèrent à une active propagande électorale, et sous la poussée des chefs de l'Ecole sociétaire, un certain nombre de phalanstériens se portèrent candidats à l'Assemblée constituante, sinon avec l'espoir du succès — car ils étaient encore en trop petit nombre — du moins afin d'agiter et débattre devant l'opinion publique l'idée de l'harmonie universelle.

Le département de l'Aisne avait à élire 14 représentants. Le vote devait se faire au bulletin de liste.

Comment rassembler 14 candidats de nuances avancées, disposés à s'entendre les uns les autres, et avec les phalanstériens, afin de se soutenir mutuellement?

Godin se met à l'œuvre pour résoudre ces difficultés. Dès le 14 mars, il écrit aux Gérants de la *Démocratie pacifique* :

« J'envoie par ce même courrier à Messieurs .....
» (suivent les noms de trois notables du département)
» une lettre dans le but de déterminer la réunion des
» phalanstériens de l'Aisne, pour nous concerter sur le
» projet suivant : Nous adjoindre un journal, si possible
» *Le Courrier de Saint-Quentin*, et composer une liste de
» canditats que le dit journal aurait mission de recom-
» mander à la confiance et à la sympathie des travail-
» leurs.

» Le journal serait envoyé dans les auberges et lieux
» publics, ainsi qu'aux artisans de diverses professions
» dans le département de l'Aisne, car il n'y a de majorité
» possible pour nous qu'avec le concours des travailleurs.

» Je pars demain pour Saint-Quentin avec M. X, afin
» d'asseoir ce projet. Communiquez-moi, si possible, les
» noms des personnes pouvant s'associer à nous Je ne
» crois pas que nous puissions trouver 14 candidats.

» Aidez-moi donc si vous le pouvez... ».

Aux trois notables mentionnés ci-dessus il écrit, par le même courrier, une lettre développant le plan de campagne électorale indiqué dans la précédente. Il termine en disant à ces correspondants qu'il les attendra à Saint-Quentin jusqu'au 16.

La constitution de la liste de 14 candidats était difficile à opérer. Le vieil ami de notre héros, M. Lh., lui écrivait à ce sujet, le 26 mars :

« .. Vous êtes-vous mis en rapport avec la *Démocratie pacifique* ou avec d'autres comités du département qui partagent nos idées ?.. Donnez-moi tous les renseignements que vous croirez nécessaires pour me guider dans les choix à faire. Je regarde comme impossible ici de faire 14 bons choix. Au dessus de 3 à 4, autant tirer le reste dans un sac. Je pense que le bulletin est valable même avec un nom ? Avez-vous une certitude à cet égard... »

Au cours de l'active propagande électorale à laquelle se livrait Godin, il s'attachait à exposer le rôle dominant du travail dans les visées phalanstériennes.

Les ouvriers l'écoutaient avec le plus vif intérêt ; plusieurs lettres nous en fournissent le témoignage. Aussi, l'idée de sa candidature fut-elle bientôt posée parmi eux.

Une des premières lettres qu'il reçut à ce sujet, fut la suivante :

« Saint-Quentin, 25 mars 1848.

« Cher citoyen,

« Mes collègues et moi, tous ouvriers de la ville de

Saint-Quentin, nous venons vous présenter nos civilités et vous dire en même temps quelles sont nos intentions. Nous ne voyons sous nos yeux que vous qui puissiez nous représenter à la Chambre des Députés ; nous vous engageons donc à vous présenter avec énergie à la prochaine réunion du club, à parler avec une fermeté sans égale, car nous avons remarqué que vous n'étiez pas assez hardi ; ainsi donc, du courage. Je vous promets (et ce n'est pas moi seul qui vous parle, c'est au moins 2 à 300 avec moi) que vous réussirez.

« Nous comptons sur vous.

« Salut de cœur.

« Vive la république ! »

Cette lettre témoigne que des ouvriers se rendaient compte du mérite des idées de Godin, malgré la timidité qui paralysait celui-ci comme orateur.

Au cours de la lutte électorale, la réaction commençait à élever la voix et à décrier les partisans des opinions sociales avancées. L'idée phalanstérienne, nouvelle et incomprise, prêtait, entre toutes, à la calomnie. Il était extrêmement difficile de trouver des candidats disposés à courir au-devant des échecs, simplement pour poser et débattre l'idée Fouriériste devant le corps électoral.

En ces circonstances, J.-B.-A. Godin, informé que le bruit de sa candidature se propageait parmi les ouvriers de Guise et de Saint-Quentin, se décida à se porter candidat à l'Assemblée constituante.

Nous allons donner la profession de foi qu'il publia en cette occasion et qui, peu après, fut reproduite dans le journal *Le Courrier de Saint-Quentin.* Ce premier document de la vie politique de J.-B.-A. Godin donnera au lecteur une nouvelle occasion de constater combien Godin fut

fidèle aux principes que, dès sa jeunesse, il avait embrassés. Voici :

« Aux citoyens électeurs du département de l'Aisne :

» Citoyens,

» Mes amis me pressent de maintenir la candidature à » laquelle une délégation des travailleurs de Guise près » des travailleurs de la ville de Saint-Quentin avait donné » lieu de croire, et d'autres personnes s'étonnent de mon » silence.

» Ma conviction et mon dévouement sont toujours les » mêmes ; je sais que les grands principes d'organisation » que notre glorieuse République a proclamés, et dont le » Gouvernement provisoire s'occupe avec tant de sollici- » tude, doivent apporter, avec la liberté, l'ordre dans tou- » tes les relations humaines.

» Mais mes seuls titres à la candidature sont ceux d'un » travailleur qui n'a vécu qu'au sein de la fabrique et de » l'atelier, au milieu des sociétés d'ouvriers des princi- » pales villes de France ; d'un travailleur qui manque » du prestige attaché à la naissance et à la fortune ; d'un » travailleur enfin qui n'est connu que pour s'être dis- » tingué dans le champ du travail...

» Si je viens aujourd'hui vous exprimer mes croyan- » ces, c'est dans l'espoir, sinon d'être honoré d'un nombre » de suffrages qui me permettrait d'apporter ma pierre à » l'édification de l'ordre social nouveau, du moins, de » faire connaître aux hommes de bonne foi la vérité de » mes principes, lesquels sont en opposition avec ceux » que l'intrigue et la calomnie m'ont prêtés.

» La République est le seul gouvernement qui convient » à la France, parce que seul il peut servir à l'expres- » sion et à la conciliation de tous les besoins et de tous » les intérêts de la nation ; conditions sans lesquelles

» l'accord des pouvoirs et du peuple est impossible. Dix-
» huit années de paix sous une monarchie constitution-
» nelle qui pouvait tout et n'a rien fait pour le bien du
» pays, et qui a été brisée en voulant restreindre nos
» libertés, en est la meilleure preuve.

» Au nom de la République, la liberté plane sur le
» monde... La France, qui toujours a pris l'initiative du
» progrès moral chez les peuples modernes, leur doit
» encore l'exemple de la constitution définitive des vrais
» principes de Liberté, d'Egalité et de Fraternité !

» Commençant à les appliquer à l'égard des nationali-
» tés, elle ne fera pas de guerre injuste.

» Elle respectera la libre volonté des peuples.

» Elle accordera sa protection aux peuples opprimés
» luttant contre la tyrannie pour la liberté. La France
» républicaine sera le modèle des républiques ; à elle, il
» appartient de résoudre le grand problème des destinées
» futures des sociétés. La lutte et la concurrence existent
» dans tous les éléments sociaux. Les intérêts sont en
» guerre constante : dans l'industrie, dans le commerce,
» dans l'agriculture, dans le travail. Sa mission sera
» donc de substituer à la lutte et à la concurrence, l'ac-
» cord et l'émulation ; et d'identifier l'intérêt individuel
» avec l'intérêt général.

» La Constituante, au nom du peuple, tiendra compte
» de tous les droits et de toutes les croyances ; la liberté
» ne peut opprimer personne.

» Sans sacrifier les droits anciens, elle reconnaîtra les
» droits nouveaux.

» Elle rappelera la confiance, et, avec la confiance, la
» prospérité de l'industrie et du commerce.

» La République a proclamé les principes ; la consti-
» tution appuyée sur la souveraineté du peuple en sera
» gardienne ; elle veillera constamment au développe-

» ment pacifique de nos libertés ; car la France, dans sa
» marche glorieuse, ne se reposera désormais qu'après
» avoir résolu le gouvernement démocratique dans toute
» sa plénitude.

» 1792 et 1830 ont assuré à la fortune les droits de la
» propriété qui seront garantis. 1848 a pris pour tâche
» d'assurer à la pauvreté les droits du travail qui avaient
» été oubliés. C'est dans cette grande et belle œuvre que
» la France donnera satisfaction aux droits si longtemps
» méconnus de 25 millions de ses enfants.

» Le travail organisé donnera à l'agriculture de puis-
» sants éléments de richesse, en appelant dans cette in-
» dustrie si nécessaire, l'activité nationale qui gêne au-
» jourd'hui l'industrie manufacturière. Le travail orga-
» nisé préviendra les chômages ; il n'y aura plus jamais
» trop de travailleurs ; le travail crée la richesse, la
» richesse deviendra donc plus générale.

» Le travail organisé sera la consécration du premier
» des droits du citoyen et du plus grand des devoirs de
» la société envers lui, la garantie pour tous des moyens
» d'existence.

» Le travail assuré, équitablement rétribué, préservera
» le travailleur des inquiétudes et des douleurs qui l'as-
» siègent au sein de sa famille ; certain de son lende-
» main, il pourra croire à son indépendance, à sa liberté.

» Les droits de la femme ne seront pas oubliés. Au-
» tant le passé l'a méconnue, autant l'avenir doit lui ré-
» server d'indépendance et de dignité.

» L'éducation intellectuelle et professionnelle de tous les
» enfants du peuple, suivant leur vocation, élèvera tous
» les citoyens au sentiment de leur dignité et à la con-
» naissance de leurs droits ; l'égalité des droits sera une
» vérité.

» A la vieillesse, aux infirmes, à tous les faibles, la Ré-

» publique accordera les soins et les égards dus à la di-
» gnité humaine.

» La mendicité sera éteinte, la misère anéantie.

» Les révolutions ont toujours pour cause l'oppression
» des peuples, le mépris des principes de justice et d'é-
» quité sociale ; le remède aux souffrances du peuple
» apportera la paix, la concorde, pour toujours, dans le
» monde. Les principes d'équité, de vérité et de justice
» du Gouvernement républicain fermeront la porte aux
» révolutions; car, la satisfaction générale de tous les en-
» fants de la patrie sonnera l'heure de la Fraternité.

» Vive la République.

» GODIN. »

Dans une lettre écrite par Godin, le 2 avril 1848, à un candidat recommandé pour le département de l'Aisne par la *Démocratie pacifique*, nous lisons qu'il évaluait au chiffre de 2,000 à 3,000, les voix que pouvaient recueillir, dans sa région, les phalanstériens.

Sa correspondance est très-active au cours de cette période électorale. Il y est question d'une commission constituée parmi les travailleurs de Guise (à son instigation probablement) et d'un programme qui pouvait servir de base aux discussions socialistes dans les réunions électorales. On voit aussi poindre chez quelques-uns des candidats, du découragement; un d'eux se retire convaincu que les phalanstériens n'ont aucune chance d'arriver à l'Assemblée constituante.

» Maintenez votre candidature » écrit-il à Godin, « vous trouverez dans vos trois mille voix, sinon le succès, au moins un grand témoignage de sympathie qui posera l'idée que nous défendons. »

Nous lisons aussi que les réunions électorales étaient tumultueuses et se tenaient au milieu du plus grand désordre. Il devait donc être bien difficile d'y faire enten-

dre la voix de la raison ! La passion et son inévitable cortège d'aveuglements ont seules chance d'être écoutés au sein du tumulte.

Le 6 avril 1848, un ouvrier de la commune du Nouvion, Aisne, écrit à notre héros :

« Citoyen Godin, j'ai lu avec plaisir votre profession » de foi, et je vois avec satisfaction que vous avez main- » tenu la candidature à laquelle vous êtes appelé.

» Votre dévouement, votre manière de penser doivent » suffire pour engager tous les citoyens électeurs à vous » donner leurs suffrages.

» Dévoué moi-même au gouvernement républicain, je » ne puis trop m'intéresser à vous faire obtenir les suf- » frages nécessaires pour que vous deveniez un de nos » représentants ; car nos sentiments sont trop bien ex- » primés par vous pour qu'aucun électeur puisse douter » de l'empressement que vous mettrez à l'organisation du » travail et à la prospérité du commerce.... Nous espé- » rons que tous vos efforts se porteront vers ce point si » difficile à atteindre, etc. »

Diverses listes, sans doute circulèrent, portant le nom de Godin au rang des candidats à élire dans le département de l'Aisne; nous n'avons l'exemplaire que d'une seule et nous y relevons, avec le nom de Godin, celui de Cabet, le promoteur du communisme et directeur alors du journal « *Le Populaire* », Paris.

Godin ne fut pas élu et nous ne savons quel chiffre de voix il obtint.

Dans un volume intitulé : « *Histoire de la ville de Guise et de ses environs* », par l'abbé Pêcheur, édition de 1851, nous avons trouvé le passage suivant sur le mouvement politique à Guise, en 1848 :

» A Guise, comme dans toutes les villes de la France,

on se remua beaucoup pour les élections qui devaient envoyer à l'Assemblée nationale des représentants chargés de rédiger une constitution. Le citoyen Quenette, ancien député de la dernière législature pour l'arrondissement de Vervins, s'y étant rendu dans sa tournée électorale, fut reçu avec un véritable enthousiasme. Le jour de l'élection faillit devenir une occasion de troubles. Toutes les communes si populeuses du canton s'étant rendues à Guise, le jour même de Pâques, les maires et les curés en tête, il y avait dans la ville une grande affluence d'électeurs qu'on essaya d'entraîner dans un sens contraire à l'esprit qui avait d'abord présidé à la révolution. Une rixe s'ensuivit entre des exaltés et quelques hommes d'ordre, mais n'eut point de résultat funeste. Cependant, le bruit courut que l'un d'eux allait se mettre à la tête des ouvriers de La Bussière, pour venir se venger de l'affront qu'il avait reçu, en pillant la ville. Quelque exagérées que fussent ces rumeurs, la garnison eut ordre de se tenir prête au premier signal, et l'on était si peu rassuré, qu'une nuit un tambour ivre ayant battu la générale, toute la ville fut en émoi et crut avoir l'ennemi à ses portes. On en fut quitte pour la peur.

» La fête qu'on célébra avec beaucoup de pompe et d'enthousiasme, le 4 mai (1848), acheva de rassurer les esprits. La troupe fraternisa avec le peuple dans un banquet offert à la Ligne par la Garde nationale. Les tables avaient été dressées en plein air, sous une allée de marronniers, et ne réunirent pas moins de quatre cent cinquante convives.

» Des chants républicains et nationaux s'y firent entendre et furent vivement applaudis. Un officier du 45e de ligne porta un toast à la Garde nationale de Guise, concluant à l'union et à la fraternité de tous les membres de la République. M. Lépine, commandant la garde natio-

nale depuis un grand nombre d'années, en porta un autre à l'union de l'Armée et de la Garde nationale. Un hymne patriotique, composé par un citoyen de la ville, M. Godin-Lemaire (1) et décoré du titre de *La Guisienne*, y fut chanté pour la première fois sur l'air du chœur des *Girondins*, qui retentissait alors par toute la France. »

Revenons à notre récit :

Victor Considérant, un des chefs de l'Ecole sociétaire, fut élu représentant du peuple à l'Assemblée constituante de 1848, par le département du Loiret.

L'Assemblée compta des représentants de toutes les nuances politiques. Sa première séance eut lieu au Palais-Bourbon, le 4 mai 1848. Nous n'avons pas à refaire ici l'historique des faits connus de tous. Notre rôle est de relever seulement ceux qui se rattachent directement à la vie de J.-B.-A. Godin, à ses luttes et travaux en faveur du progrès social.

IX

Première perquisition domiciliaire chez Godin 1848

Très vite après la révolution de février 1848, Godin reconnut, à la tournure des événements et à l'état de l'opinion, que l'heure de l'inauguration des réformes auxquelles il aspirait, n'était pas encore venue.

Il se tint donc à l'écart de toute réunion publique, s'occupant de ses affaires et cherchant surtout à préserver ses ouvriers d'un chômage alors bien difficile à éviter.

Nous avons vu précédemment (chapitre VI, page 88)

(1) Lemaire était le nom de famille de la première femme de notre héros.

que Godin était possesseur, en 1846, de trois brevets d'invention pour la défense desquels il avait été obligé d'intenter un procès à un contrefacteur ; et que ce procès se termina précisément en l'année qui nous occupe, 1848.

Le lecteur comprend quel surcroît de travaux et de préoccupations ce procès causait à notre héros. Ajoutons qu'il continuait de perfectionner et d'augmenter ses ressources industrielles. En 1847, il avait pris un quatrième brevet, il en prit un cinquième en 1848.

Ces faits n'empêchaient pas l'esprit de réaction de s'exercer contre Godin. Aussi, quand arrivèrent les évènements de juin 1848, (la fermeture des ateliers nationaux, etc., etc ,) fut-il englobé au rang des socialistes dangereux contre lesquels il fallait sévir.

Le 4 juillet 1848, en vertu d'une commission rogatoire émanant de Paris, une perquisition générale fut faite à son domicile, sous prétexte qu'il devait être détenteur d'armes et de munitions de guerre. Il protesta publiquement contre cette persécution par une lettre que reproduisit « *Le Courrier* » de Saint-Quentin du 16 juillet 1848.

« *Le Courrier* » présente la lettre de Godin en ces termes :

« Nous insérons aujourd'hui une lettre de M. Godin, de Guise ; le défaut d'espace nous a forcé d'en retarder la publication. Nous connaissons M. Godin par sa profession de foi qui exprimait de nobles sentiments, nous ne savons ce qui a pu attirer sur lui des soupçons et des défiances ; ce qu'il y a de certain pour nous, c'est que les idées phalanstériennes adoptées consciencieusement ne sont nullement dangereuses. La société ne courrait aucun risque à ce que des hommes convaincus formassent une association volontaire, pacifique, sur la base de l'association du capital, du travail et du talent ; craindre la propagation de semblables pensées, ce serait pousser la peur de l'innovation jusqu'à l'absurdité et la niaiserie. »

Vient ensuite la lettre de Godin dont nous extrayons les passages suivants :

« Monsieur le Rédacteur,

» Je viens vous prier de bien vouloir ouvrir les colon-
» nes de votre journal au récit d'une perquisition sin-
» gulière dont ma maison vient d'être l'objet.

» Depuis plus de six ans je suis connu à Guise comme
» phalanstérien ; ce titre avoué avait paru inoffensif, sous
» le gouvernement déchu, et ne m'avait jamais valu que
» quelques-unes de ces objections que l'ignorance fait aux
» idées qu'elle ne veut ni comprendre ni étudier.

» Mais, depuis le 24 février dernier, depuis surtout
» que les quelques grands journaux, organes d'un passé
» monarchique, revenus de la peur que leur avait causée
» la révolution de Février, ont pris à tâche d'entraver
» notre jeune République ; depuis qu'ils lancent chaque
» jour anathème et calomnie contre tous les républicains
» socialistes, le titre de phalanstérien a suffi pour faire de
» l'homme le plus pacifique, mais ami d'un sage progrès,
» le point de mire de ceux qui voudraient pouvoir crier
» demain : A bas les Républicains ! Vive Louis-Philippe
» et Guizot ! ou Charles X et Polignac ! s'il était pos-
» sible.....

» C'est d'après de semblables manœuvres qu'aujour-
« d'hui, M. le Procureur de la République et sa suite,
» commissaire de police et gendarmes, se sont rendus
» à mon domicile pour se livrer à la recherche d'armes
» à feu, munitions de guerre, moules à balles, etc. Inutile
» d'ajouter que toutes leurs recherches ont eu pour unique
» résultat la découverte de mon fusil de garde national.

» Tels sont les vils moyens dont les hommes de la réac-
» tion se servent pour rendre suspects, à la République
» même, ses serviteurs les plus dévoués.

» Permettez-moi d'ajouter encore quelques mots pour » l'édification de ces mêmes hommes : je leur dirai pour- » quoi je suis phalanstérien :

» Je suis phalanstérien, parce qu'après une longue » étude j'ai acquis la conviction que la théorie phalanstérienne est la science morale constituée et que, seule, elle » pourra conduire l'humanité à l'organisation de sociétés » parfaites où seront réalisés l'ordre dans la liberté, l'égalité de droit pour tous les citoyens, la fraternité dans » toutes les relations humaines.

» Je suis phalanstérien, parce que la théorie phalanstérienne donne le moyen d'extirper la misère et la souffrance sans rien ôter à ceux qui jouissent, parce qu'elle » ajoute au bonheur du riche et qu'elle éteindra les souffrances du pauvre, parce qu'elle reconnaît et sauvegarde » tous les intérêts et tous les droits existants.

» Je suis phalanstérien, parce que la théorie phalanstérienne fait appel au dévouement, à l'étude, à la conviction ; parce qu'elle réprouve la violence, la guerre civile, » l'anarchie ; parce qu'elle ne veut pas s'imposer par la » force, mais par la preuve du bien qu'elle doit produire.

» L'idée phalanstérienne, enfin, résume toutes les aspirations les plus larges, les plus élevées et les plus généreuses de l'esprit humain ; elle respecte et protège toutes » les tendances légitimes et sacrées du cœur ; elle développe et généralise les garanties dues à la famille, à la » propriété ; elle est, enfin, le moyen de faire passer dans » la pratique les admirables préceptes de charité et » d'amour enseignés par le Christ et que dix-huit siècles » n'ont pu encore faire entrer au cœur de mes détracteurs. » Voilà pourquoi je suis phalanstérien.

» Si ce sont ces principes qu'ils veulent poursuivre en » ma personne, s'ils ont enfin voué une haine implacable » aux citoyens honnêtes et aux hommes de dévouement,

» je dois m'attendre à de nouvelles persécutions de leur
» part.

» Veuillez agréer,... ...

» GODIN. »

Une seconde perquisition domiciliaire pour cause politique eut lieu chez Godin, environ trois ans plus tard, ainsi que nous le verrons en temps et lieu.

En vain le futur fondateur du Familistère se tenait-il à l'écart des discussions politiques, les gens qui ne pouvaient distinguer entre les questions politiques et les réformes sociales confondaient les deux et, sachant quelle était la ferveur sociale de Godin, redoutaient sans cesse, de sa part, des menées politiques, bien que celui-ci ne se livrât à la moindre tentative sous ce rapport.

Ecoutons-le apprécier le mode d'accès aux réformes politiques ou sociales dans une lettre qu'il écrivit à son cousin Jacques Moret, quatre jours après la première perquisition que nous venons de raconter.

« Guise, le 8 juillet 1848.

» Mon cher cousin,

» J'ai vu, avec bien grand plaisir, par votre lettre du 2
» courant, que vous avez commencé à vous initier aux
» principes des vérités éternelles proclamées par Fourier.

» Vous aurez chaque jour à vous féliciter de vous être
» approché du fanal vers lequel le vaisseau de la civilisa-
» tion vogue au milieu de la tempête, pour entrer au port
» de l'harmonie.

» Combien, à chaque instant, vous allez être surpris des
» nombreux préjugés qui pèsent encore sur le monde,
» sur ces prétendus savants mêmes qui se donnent pour
» mission de diriger les sociétés. Que vous les verrez loin
» du juste et du vrai à la lumière qui vous dirigera dé-
» sormais dans l'appréciation des actions humaines !

» Je ne sais si je dois m'arrêter, ici, sur l'impression qui » vous est restée du voyage que vous avez fait à Paris, sur » la prétendue participation du socialisme aux tristes évè- » nements de juin ; car vous ne doutez pas, je l'espère, » de la conduite des phalanstériens en cette circonstance. » *Nous sommes loin d'espérer rien de bon des commotions* » *sociales.*

» Toutes les réformes politiques sont accessibles avec le » suffrage universel ; et *les réformes sociales ne peuvent* » *s'opérer que pacifiquement.* Mais tous ceux qui attendent » ces réformes dont le moment est venu, n'ont pas étudié » et ne raisonnent pas les difficultés d'application.

» Il peut se faire que des impatients égarés par la misè- » re et le besoin trouvent que nos représentants font peu » pour eux ; il se peut également que l'idée sociale, comme » toute idée nouvelle, traverse une phase de persécution » avant le triomphe ; c'est pourquoi bien des hommes » qui n'ont rien à la place du cœur rendent les socialistes » responsables du mal que ceux-ci n'ont pas fait.

» Un congrès phalanstérien devait s'ouvrir à Paris le » 9 juillet, je m'y serais rendu ; mais ces derniers évé- » nements ont fait ajourner la réunion ; si elle a lieu » prochainement, je vous écrirai aussitôt mon arrivée à » Paris.

» En attendant, communiquez aux personnes dignes » de les entendre, vos pensées de rénovation sociale. » Usez de modération, car les phalanstériens que l'on ne » distingue pas parmi les socialistes, ne sont pas en » odeur de sainteté en ce moment.

» Tout à vous d'amitié.

» GODIN. »

Dans cette lettre, Godin ne dit mot de la persécution politique dont il vient d'être l'objet. Il la dédaigne. Avec

l'exercice du droit de suffrage, le peuple, selon lui, peut obtenir toutes les réformes; et celles sociales, spécialement, ne peuvent s'opérer au sein des commotions politiques.

Mais les diverses écoles socialistes ne voyaient pas les choses ainsi, et d'un autre côté, la plupart des gens confondaient sous une même réprobation tous les partisans d'une réforme quelconque, les adeptes de l'Ecole sociétaire comme les autres.

Par le même courrier, le 8 juillet 1848, J. B. A. Godin adressait à un journaliste du département de l'Aisne une lettre où nous lisons :

« Au train dont marche la réaction, les phalanstériens » ne seront bientôt plus en sûreté dans notre région. »

Néanmoins, le congrès phalanstérien dont Godin avait parlé dans sa lettre à Moret, eut lieu vers la fin de cette même année 1848; nos documents ne nous en ont pas fourni la date précise.

X

Question sociale et solution phalanstérienne 1848

A défaut d'autres renseignements sur le congrès Phalanstérien auquel Godin assista vers la fin de l'année 1848, nous allons reproduire les principaux passages d'une lettre envoyée — à la suite du dit Congrès — par le Conseil de Direction de l'Ecole sociétaire aux trois cents Phalanstériens les plus dévoués.

Nous retrouverons dans cette lettre cette distinction précise entre les questions politiques et les questions sociales, qui était un trait de l'Ecole. Voici le document :

« A l'heure où nous vous écrivons, vous avez reçu le n° 10 du *Bulletin phalanstérien*, et selon l'avis inséré

dans la petite correspondance de *La Démocratie pacifique*, du 9 de ce mois, vous avez sans doute réuni les hommes dévoués de votre localité pour leur donner connaissance de la position actuelle de l'Ecole sociétaire et des vœux du congrès.

» Vous aurez remarqué que tout en accusant, dans le compte rendu des assemblées générales, une situation financière extrêmement pénible, le Bulletin s'est abstenu d'adresser aux phalanstériens un appel spécial et pressant. Cette abstention a été concertée entre les membres du Congrès et nous. Nos amis ont compris que de continuels signaux de détresse sont aussi affligeants pour ceux qui les adressent que pour ceux à qui ils sont adressés.

» Nos amis ont d'ailleurs pensé que le Congrès aurait pour effet d'inspirer à tous, au milieu des évènements qui depuis six mois ont bouleversé le terrain de la discussion politique, une nouvelle énergie de propagande, une nouvelle ardeur de dévouement. Tous se sont chargés de rapporter dans leurs localités une émanation de la vive chaleur dont ils ont ressenti l'influence au foyer commun — bien convaincus que le spectacle de notre unité si forte et si compacte rallierait tous les esprits et rendrait à tous les cœurs cette foi dans l'avenir qu'a pu ébranler chez quelques-uns le spectacle toujours navrant d'une société qui se décompose.

» Ils se tromperaient ceux de nos amis qui attacheraient une importance trop exclusive aux évènements politiques qui préoccupent seuls aujourd'hui les esprits superficiels. Sans doute, ces évènements méritent notre attention et notre sollicitude; sans doute, nous devons nous en occuper sans relâche, les apprécier, les caractériser, les critiquer; ce ne serait pas en négligeant les choses auxquelles le public s'intéresse que nous ob-

tiendrions l'attention du public. Mais la question d'avenir, la question pivotale est ailleurs que là et nul de nous ne peut l'ignorer ou en douter.

» La question est aujourd'hui entre le travail et le capital.

» Permis aux politiques purs de croire que le salut de la société dépend uniquement du succès des républicains, des impérialistes ou des légitimistes. Pour nous, tout en considérant que le progrès est fortement intéressé au maintien de la République, nous voyons clairement que, quoi qu'il advienne, le débat politique et social se circonscrira de plus en plus dans les trois opinions, dans les trois partis que voici : — Le parti qui nie le droit au travail et veut conserver au capital tous les privilèges oppressifs qu'il exerce de fait aujourd'hui; — Le parti qui, niant le capital, veut le renverser par voie violente ou législative; — Et le parti qui ne voyant dans le capital et dans le travail qu'un seul et même principe, propose de constituer le droit au travail et de transformer la propriété par l'association.

» Ce troisième parti c'est le nôtre. C'est à celui-là qu'appartient l'avenir, car celui-là seul saura établir l'ordre sans rien prendre à la liberté.

» Mais semblable à toutes les vérités qui apparaissent dans le monde, la vérité que nous représentons, cette vérité *affirmative* ne passionne à l'origine aucun des partis *négatifs*. — Les champions du *statu quo* nous reprochent de détruire la propriété parce que nous lui enlevons toute force oppressive; et d'un autre côté, les adversaires du capital nous accusent de vouloir perpétuer l'exploitation du travailleur par le capitaliste. — Aveuglement des deux parts!

» Et cependant, la société ne sera sauvée que dans la mesure de la lumière que nous pourrons faire péné-

trer dans le sein de ces deux partis par nos paroles, par nos écrits et par nos actes.

» Mais pour que nos paroles soient écoutées, pour que nos écrits se propagent, pour que nos actes portent coup, il faut des sacrifices, des sacrifices de tout genre.

» Or, malgré la gêne qui étreint tous les citoyens, le congrès phalanstérien a pensé que l'Ecole, par le nombre de ses nouvelles conquêtes, était en état de faire face à ces sacrifices.

» L'Ecole s'étend, ses rangs s'élargissent, et si, sur tous les points, nos amis savaient concentrer les éléments acquis à la cause, s'ils savaient remplacer par le nombre ce que la difficulté des temps a fait perdre à la quotité des cotisations mensuelles de la rente, notre caisse ne serait pas dans la situation déplorable où elle est réduite, et qu'il faut bien cependant que nous vous exposions, afin que vous preniez, en connaissance de cause, une décision qui dictera ensuite la nôtre. »

Suit l'exposé de la situation financière. Puis la lettre reprend :

« Mon Dieu ! nous savons bien le moyen de diminuer notre gêne et d'augmenter le nombre de nos abonnés et partant le chiffre de nos recettes. — Au lieu d'écrire des articles raisonnés et d'émettre des opinions impartiales, nous n'aurions qu'à faire appel à la passion aveugle, à la haine, nous n'aurions qu'à flatter les préjugés d'une classe contre l'autre: nous n'aurions qu'à nous faire intenter des procès pour délits de presse...

» A cet égard, notre passé vous répond de notre avenir. Mieux vaut cent fois que *La Démocratie pacifique* disparaisse et que nos ennemis entonnent sur nous l'hymne funèbre, que de fausser le caractère pacifique,

conciliateur, organisateur de notre œuvre et de manquer à notre conscience, à la vôtre, en même temps qu'à toutes nos traditions.

» Eh bien, cette disparition de *La Démocratie pacifique*, elle est imminente. *La Démocratie pacifique* cessera le 20 janvier, si nos amis ne trouvent pas dans leur dévouement l'élan nécessaire pour sauver la situation. — Oui, au milieu des organes du socialisme vague et confus, qui se sont créés et qui se créent de toutes parts, l'organe dont la mission était de guider, d'éclairer tous les groupes socialistes, de les modifier, de les initier aux idées complètes de rénovation sociale, l'organe qui, dans la claire prévoyance des évènements qui s'accomplissent sous nos yeux, prenait il y a cinq ans, le titre si précieux aujourd'hui de *Démocratie pacifique*, cet organe disparaîtra avant un mois, si par un accord unanime nos amis ne lui conservent la vie que la crise actuelle menace de lui enlever.

» Mais ce n'est pas seulement l'existence de *La Démocratie pacifique* qui est menacée; c'est l'existence même du centre de l'Ecole. »

Suivent de nouveaux chiffres, après quoi la lettre reprend :

« C'est au prix d'une souscription exceptionnelle que nous éviterons une liquidation de la société du 10 juin 1843 (celle du journal « *La Démocratie pacifique*), c'est à ce prix que nous aurons un peu de sécurité pour quelques mois, et que plusieurs d'entre nous pourront se mettre en route et visiter les principaux centres de propagation phalanstérienne, comme on nous le demande de toutes parts.

» Oui, nous le savons, il faut visiter les centres; oui, c'est convenu, il faut multiplier les voyages et les missions; oui, il faut rétablir entre nos amis des rapports

réguliers et suivis; oui, il faut reconstituer la Rente; il faut organiser la perception des cotisations par semaine et par décuries, avec un receveur général dans chaque localité et un collecteur par décurie. Aussi ne demandons-nous pas mieux que de vous envoyer un missionnaire pour créer cette organisation partout où vous aurez besoin que l'impulsion vienne de nous.....! Mais que peut-on quand on manque des moyens d'existence les plus indispensables? Peut-il se mettre en route; peut-il même déposer aux Messageries les arrhes du voyage, le rédacteur à qui l'on donne à la fois 5 francs, 3 francs, moins encore pour sa subsistance du jour?..... Oui, 5 francs, 3 francs, quand ils sont dans la caisse encore!... Oui, c'est là que nous en sommes! Vous voyez bien qu'il faut que vous le sachiez!

» Ami, en présence de cette situation, nous avons cru devoir renoncer à la voie ordinaire, à la voie du *Bulletin*. Nous vous adressons cette lettre, à vous et aux 300 plus fermes appuis, aux 300 plus constants soutiens de l'Ecole. Réfléchissez et agissez! Nous tiendrons campagne jusqu'à la dernière heure et nous ne voulons accepter l'*Arrêt* de la *Démocratie pacifique* que si vous le formulez vous-mêmes.

» Réunissez donc extraordinairement tous ceux qui vous entourent. Obtenez d'eux un sacrifice nouveau, exceptionnel; puis adressez-nous promptement la liste de souscription de secours extrême, et joignez-y le montant ou la meilleure part du montant; car ce sont des espèces qu'il nous faut, et sans retard, si vous ne voulez pas que nous amenions notre drapeau devant le monde.

» Et enfin, quoi qu'il arrive, quoique vous décidiez, écrivez-nous sans retard. Il faut qu'avant le 15 janvier nous ayons pris un parti définitif.

» Vos dévoués frères en Unité.

« Les Membres du Conseil de Direction présents à Paris. »

Cette lettre porte 14 signatures parmi lesquelles celles de Victor Considérant, Cantagrel, H. Doherty, Madame Clarisse Vigoureux, etc., etc.

Datée du 30 décembre 1848, cette lettre fut envoyée aux destinataires dans le cours de la première quinzaine de janvier 1849; nous verrons plus loin quelle réponse y fit Godin.

Nous savons qu'il n'avait pas besoin d'une telle lettre pour agir. Car, depuis son entrée en relations avec l'Ecole sociétaire en 1843, ses envois de fonds, d'une part, et ses efforts de propagandiste, de l'autre, avaient été pour ainsi dire incessants.

Sa correspondance est des plus instructives à cet égard; par centaines de francs, dès qu'il le peut et à mesure que ses ressources se constituent, il contribue à la propagande des idées qui lui paraissent recéler les moyens pratiques du bonheur de l'humanité; et sans se lasser il continue ses subsides qu'il couronnera, dix ans plus tard, par le versement de cent mille francs dans la tentative d'organisation d'une société phalanstérienne au Texas.

A peine de retour du Congrès phalanstérien (tenu à Paris en 1848) et pour activer la réalisation des vœux qui y avaient été formulés, Godin avait écrit à diverses personnes, entre autres à son ami M. Lh., lequel lui répondit le 5 décembre 1848 par la lettre suivante :

« Monsieur et ami,

» Il me sera, je crois, presque impossible de placer cette année un seul almanach phalanstérien. Je ferai cependant mes efforts pour cela; mais j'espère peu,

parce que depuis que je suis retiré des affaires je vois bien peu de monde et je vis véritablement comme un ermite. Cette position augmente le penchant que j'avais déjà à la misanthropie. Cependant on enseigne qu'il faut se retirer du monde pour devenir meilleur; je pense, au contraire, que l'on n'en devient que plus mauvais...

» Quant à l'idée de former un groupe, d'y réaliser une cotisation si minime qu'elle soit, je ne le crois pas facile et je ne peux le proposer à personne ici, d'autant plus que nos adhérents sont presque tous à peine au-dessus de l'indigence...

» Pour le moment je répands nos idées le plus prudemment que je le puis; la haine que l'on nous porte, pour être moins démonstrative qu'il y a quelque temps, n'en est guère diminuée pour cela; et je crois que nous attendrons encore longtemps une bonne réconciliation; l'erreur est une hydre à plusieurs têtes renaissantes, il faut bien du courage et du temps pour la vaincre.

» On met en vente des almanachs napoléoniens, on devrait en offrir de phalanstériens au même prix. On pourrait alors en répandre beaucoup chez les ouvriers et ce serait suffisant. J'en ai déjà écrit à l'Ecole, pourquoi ne le fait-on pas? Pourtant c'est urgent... »

A peu près en même temps qu'il écrivait à M. Lh., Godin avait envoyé à un autre correspondant une lettre exposant à la fois la question sociale et la solution phalanstérienne. Cette lettre est pour nous un témoignage de plus des efforts de notre héros en faveur de l'émancipation du travail et des travailleurs. La voici :

« Guise, 3 Décembre 1848.

» Cher Monsieur B.,

» Pour répondre d'une manière satisfaisante aux diffé-
» rentes questions que renferme la lettre que vous me

» faites le plaisir de m'écrire sur le socialisme, je serais
» obligé de faire un volume considérable ; il n'a pu en-
» trer dans votre pensée de me demander chose pareille;
» aussi n'aborderai-je que d'une manière superficielle
» les différentes questions que vous me posez, vous en-
» gageant pour plus amples renseignements à lire
» quelques ouvrages des disciples de Fourier dont je
» vous envoie ci-joint la liste.

» Je ne suis point allé à Paris pour apprendre, comme
» vous le pensez, à connaître le but et les doctrines du
» socialisme; car nous autres Phalanstériens, nous ne
» connaissons que la *science sociale*, science d'après la-
» quelle l'humanité pourrait, dès aujourd'hui, s'organi-
» ser en sociétés où règneraient la vérité, la justice, la
» liberté individuelle et collective, l'égalité réelle des
» droits, la fraternité, enfin le bonheur.

» C'est précisément parce qu'on me savait en posses-
» sion des principes d'une telle science à l'existence de
» laquelle beaucoup d'hommes ne veulent pas croire
» encore, science qui a été pour moi l'objet des études et
» des méditations de six années de ma vie, qu'on m'a
» convié à faire partie du Congrès phalanstérien. Le
» but du congrès était de permettre aux partisans de la
» science sociale de se concerter sur les moyens d'arriver
» le plus promptement à la mise en pratique de leur
» théorie et ainsi à la transformation pacifique du
» monde.

» J'aborde maintenant vos différentes questions sur le
» socialisme :

» Depuis l'origine des sociétés, les hommes ont tra-
» vaillé, dans le cercle étroit du lien familial, à pourvoir
» aux besoins de leur existence. Chaque famille, chaque
» individu en particulier a toujours eu pour tâche de
» veiller à se créer sa part de bien-être ici-bas.

» Afin de prévenir les conflits qu'une quantité aussi
» considérable d'intérêts divers et très souvent opposés
» engendrent naturellement, les hommes ont été obli-
» gés de se donner des lois, de créer des pouvoirs ayant
» autorité pour veiller à la conservation de l'ordre;
» c'est ce qui constitue l'organisation politique des na-
» tions.

» Quand les lois et les pouvoirs ne sont plus en har-
» monie avec les besoins d'un peuple, celui-ci procède au
» renversement des pouvoirs, change la forme de son
» gouvernement et se donne de nouvelles lois; c'est ce
» qu'on appelle les réformes politiques.

» Mais de tout temps, et surtout en ce siècle, l'huma-
» nité a eu des penseurs qui ont remarqué que les révo-
» lutions politiques améliorent bien faiblement le sort
» des peuples, eu égard aux perturbations qu'elles en-
» gendrent; et ils ont démontré que les changements de
» pouvoirs n'ont point empêché jusqu'ici l'hostilité des
» intérêts; que les meilleures lois ont été insuffisantes
» à toujours protéger le faible contre le fort, et que
» sous toutes les formes politiques la misère a été le lot
» d'un grand nombre.

» Persuadés qu'il serait possible de mieux utiliser les
» forces vives de l'humanité, de créer, par le concert
» de tous les efforts, plus de richesses et d'améliorer le
» sort de tous, les Fouriéristes ont conclu qu'il fallait
» moins s'occuper de la forme des gouvernements que
» de la coordination des intérêts entre les hommes; que
» le plus pressant était de chercher à mettre l'accord et
» la solidarité à la place de l'antagonisme et de la lutte
» qui existent dans toutes les relations sociales, dans le
» commerce et l'industrie et entre les classes riches et
» pauvres.

» D'où les mots de *Réformes sociales* et la qualification

» de *Socialistes* donnée aux hommes qui envisagent de
» cette façon le problème de l'avenir des sociétés. Mais
» tous les socialistes ne conçoivent pas une même solu-
» tion du problème social. Ainsi, il en est parmi eux un
» certain nombre qui, affligés des misères humaines et
» des abus engendrés par le droit actuel de propriété
» individuelle, — droit qui, souvent, laisse dans le
» dénuement l'homme qui apporte à la société le plus
» grand concours d'activité productive, — ont conclu
» qu'à la société seule appartient le droit de disposer de
» la terre et des instruments de travail pour le plus
» grand bien de tous et, pour arriver à ce but, ils ne
» reconnaissent d'autre voie que la communauté des
» biens; en un mot le Communisme.

» Mais le communisme pas plus que la politique de
» nos gouvernements, n'est basé sur des règles vrai-
» ment scientifiques et pouvant en conséquence assurer
» l'accord entre les hommes. Au contraire, dès qu'il
» s'agirait de passer à la réalisation de leurs théories,
» les communistes auraient autant de plans à proposer
» qu'il y aurait d'hommes à entendre. Je ne vous dirai
» pas combien ce régime me paraît éloigné de la des-
» tinée humaine, je ne puis le faire dans cette lettre.
» Qu'il me suffise de préciser que le système phalanstér-
» rien n'a rien de commun avec le communisme.

» Les Phalanstériens ou disciples de Fourier sont en
» possession de principes invariables qui ne laissent
» prise à aucune divergence entre eux, quant à l'orga-
» nisation future des sociétés.

» Leur maître, Charles Fourier, a formulé, en 1808,
» les premières données de la science sociale; il compléta
» son œuvre en 1822 dans un grand traité intitulé :
» *L'Unité universelle.*

» Les socialistes phalanstériens, sont les hommes qui

» ayant étudié la théorie de Fourier se dévouent à la
» réalisation de cette théorie. Leur nom leur vient de
» ce que pour traduire en fait la théorie de Fourier il
» faut élever un Phalanstère. Ainsi s'appelle l'édifice et
» les constructions annexes destinés à loger la popula-
» tion d'environ 2000 âmes qui composerait ce village
» nouveau. Le domaine de chaque phalanstère ne devrait
» pas avoir moins d'une lieue carrée.

» Tous les membres de cette nouvelle commune se-
» raient associés et chacun d'eux recevrait dans les pro-
» duits du travail une part proportionnée : 1° au capital
» mis par lui dans l'entreprise; 2° au travail qu'il aurait
» accompli; 3° au talent par lui déployé.

» Vous comprendrez de suite que dans cette association
» toutes les valeurs : la terre, les instruments de travail,
» etc., sont convertis en actions, lesquelles ont un droit
» de participation déterminé par l'association, propor-
» tionnellement à l'utilité reconnue du capital; mais
» aussi que le propriétaire du capital, quoique pouvant
» disposer de ses actions, ne peut plus, en aucun temps,
» refuser au travail le droit de s'exercer.

» Le domaine d'une telle association est donc géré en
» vue de la plus grande production possible, sous le
» rapport agricole et industriel.

» L'économie dans les moyens et frais de production
» serait immense et, pour peu que vous y pensiez, vous
» remarquerez que les institutions les plus démocrati-
» ques seraient immédiatement réalisées dans une telle
» commune. Car les membres étant solidaires entre eux,
» tous seraient intéressés à ce que chacun exerçât des
» fonctions proportionnelles à ses aptitudes et à sa
» capacité; à ce que tout enfant reçût une éducation qui
» le rendît promptement digne et capable, puisque
» l'Enfance est l'espoir de l'association.

» Dans un tel ordre de choses, l'intérêt individuel est « étroitement lié à l'intérêt général. Que l'homme travaille pour augmenter les avantages de sa position » personnelle ou qu'il se dévoue à la chose publique, il » arrive toujours au même but : être utile à l'association.

» La misère n'est plus possible dans un tel milieu, » car l'homme peut faire rendre à la terre plus qu'il ne » consomme; une telle organisation assurerait donc la » prospérité générale.

» Il suffirait pour entrer dans la voie des réformes » proposées par les socialistes phalanstériens, de fonder » une commune sur les bases de l'association volontaire » du travail, du capital et du talent. Nous croyons fermement que les résultats seraient si beaux et si grands » que tous les hommes (riches et pauvres) seraient entraînés à se constituer en association semblable sur » tous les points du globe.

» Le mot *impossible* est celui que je vois sur les lèvres » de tout lecteur d'un exposé aussi sommaire; mais » remarquez que les limites d'une lettre ne me permettent pas de vous présenter sous toutes ses faces un » problème aussi complexe que celui de l'association » générale. C'est pourquoi je joins à cette lettre une » liste de petits ouvrages phalanstériens dans lesquels » vous trouverez plus de développements. Malgré cela, » je serais content de savoir quel aura été votre sentiment à la lecture de ma lettre.

» Recevez mes cordiales salutations.

» GODIN. »

Que répondit M. B.? Nous ne le savons pas. Et nous n'avons trouvé aucune autre lettre de Godin à son adresse.

En ce même mois de décembre 1848, le 26, Godin

écrivant à l'Ecole sociétaire et traitant de la propagande par les brochures, disait :

« Les brochures sont utiles dans certaines limites, » mais elles ne peuvent atteindre un but immédiat...

» L'ignorance des masses est encore trop profonde » pour que la vérité écrite triomphe facilement du » charlatanisme et de l'erreur...

» Le sol est aride, il faut choisir la place pour semer » et n'être pas trop pressé de recueillir... »

XI.

Redoublement d'efforts en faveur de l'idée phalanstérienne. Janvier à Juin 1849.

Ce fut seulement le 10 janvier 1849, que Godin reçut le pressant appel de l'Ecole sociétaire, daté 30 décembre 1848, rédigé à la suite du Congrès phalanstérien et dont nous avons reproduit les principaux passages.

Voici sa réponse :

Guise, 10 janvier 1849.

« Messieurs et Amis,

« Je suis vivement peiné des difficultés qui vous as- » siègent et du délaissement dans lequel vous vous » trouvez après avoir élevé si haut l'idée sociale devant » le monde. Où le dévouement sera-t-il donc possible si » les phalanstériens en sont incapables ! Je me demande » ce que je dois faire ? Trois cents phalanstériens versant » chacun cent francs mettraient en votre caisse trente » mille francs, cela vous permettrait de presser par tous » les moyens l'organisation des ressources de l'Ecole ?

» Est-ce la stricte mesure de ce que je puis ? non, » je ne conçois pour limites au dévouement que doivent » inspirer les convictions phalanstériennes, que l'épuise- » ment absolu des ressources et je suis encore loin de » là. »

Quel profond dévouement vibre sous ces termes à la fois si sobres et si forts ! En sus de la souscription exceptionnelle qu'il jugeait ainsi nécessaire, Godin passant aux cotisations régulières pour l'entretien de la vie de l'Ecole, celles qui étaient servies sous le nom de *rente*, ajoute :

« La rente est en ce moment soumise à la loi invinci-
» ble des transformations, je crois qu'il ne sera guère
» possible de lui donner une nouvelle vie qu'après la
» proposition de réalisation que notre ami Considérant
» doit faire à l'Assemblée nationale constituante.

» Le Phalanstère est trop éloigné du domaine politi-
» que pour pouvoir attendre aucun secours des person-
» nes qui n'ont pas abordé sérieusement l'étude de la
» théorie de Fourier. Il faut des convictions, les livres
» seuls peuvent les former, vous savez combien cela est
» long; mais quand l'idée phalanstérienne sera posée
» officiellement devant le monde, il se peut que la tâche
» de vos amis devienne plus facile.

« D'ici là, tenez-nous au courant de votre situation.
» Ne craignez pas de m'écrire en cas d'urgence.

» Les cotisations que je pourrai obtenir seront faibles,
» c'est l'obole du pauvre.

» Je vous remets ci-inclus deux cents francs en billets
» de banque, etc. »

De cette lettre de Godin, nous devons retenir le passage touchant la proposition que Victor Considérant, membre de l'Assemblée Constituante, devait faire à la dite Assemblée en vue de réaliser un phalanstère.

Le 20 du même mois (janvier) Godin touche à nouveau cette question près d'un ami de l'idée phalanstérienne.

« Peut-être ne savez-vous pas », lui écrit-il, « que nous
» avons l'espoir d'entrer prochainement en réalisation.

« Il est plus que jamais nécessaire de nous rallier et » de soutenir la propagande, qui finira, nous l'espérons, » par nous faire obtenir bientôt un concours de l'Etat » pour l'expérimentation du premier phalanstère. »

Ce concours ne fut pas obtenu, cela va sans dire.

Cependant l'idée du phalanstère occupait en France un certain nombre d'esprits. Par la correspondance de Godin, nous voyons qu'on lui écrivait pour obtenir des renseignements sur une colonie dite *Union agricole d'Afrique, plaine du Sig*, province d'Oran. Le terrain avait été concédé à l'initiateur, M. le capitaine H. Gautier, par ordonnance du 8 novembre 1846, c'est-à-dire environ deux ans avant l'époque qui nous occupe.

J. B. A. Godin écrivait en conséquence le 24 janvier 1849, aux gérants de la *Démocratie pacifique* :

« Messieurs et Amis,

« On me demande des renseignements sur la *colonie* » *du Sig*. Admet-elle des colons ?

» Envoyez-moi les statuts si vous pouvez. »

Et ne perdant pas de vue les embarras de l'Ecole, il termine ainsi sa lettre :

« Un mot aussi sur votre situation financière. »

On lui répond de Paris :

« Nous n'avons pas de statuts de la colonie du Sig ; mais nous savons qu'elle n'admet pas encore de colons. » (1).

Quant à la situation financière, la lettre dit :

---

(1). — Dans l'*Historique de l'Ecole sociétaire*, par A. Alhaiza, 1894, (page 49), on lit : « M. le capitaine Gautier commença la grande entreprise agricole du Sig, sur les bases de la coopération sociétaire, mais dut la continuer dans les conditions ordinaires des autres exploitations de ce genre, forme sous laquelle l'Union du Sig a marché et marche encore ».

« Le dernier appel a été entendu par nos amis et notre déficit a été comblé. Il s'agit maintenant de consolider et régulariser la rente afin que notre marche ne rencontre plus d'obstacles... »

C'était là le difficile. Par l'éloquent exposé des besoins urgents on déterminait des envois de fonds, mais ces pressants appels ne pouvaient se répéter tous les jours; et, d'un autre côté, ces appels mêmes par les dons qu'ils provoquaient épuisaient pour un temps les ressources disponibles de plus d'un donateur.

Exemple : M. Lh... ami de Godin, cité par nous à plusieurs reprises, écrit à notre héros, au reçu de l'appel de l'Ecole, en date du 30 décembre 1848 :

« J'ai reçu hier (9 janvier), une circulaire de la *Démocratie pacifique* qui se trouve encore en péril ; en conséquence, je vous autorise à verser de suite les 60 fr. de mon année !.. »

De son année ! c'était parfait pour l'Ecole sociétaire, si M. Lh., après avoir ainsi aidé à combler le déficit, pouvait en outre renouveler, comme si de rien n'était, son versement annuel, afin de couvrir les frais de propagande que chaque jour entraînait. Mais, nous l'avons vu plus haut, les oboles versées à l'Ecole étaient surtout fournies par des gens nécessiteux eux-mêmes ; aussi la situation était-elle très difficile pour tous. Godin s'en préoccupait vivement et cherchait comment organiser un mode de ressources permanentes en faveur de la propagande phalanstérienne.

Deux choses le mirent sur la voie :

L'École phalanstérienne envoyait périodiquement aux amis de la cause, un *Bulletin* touchant les affaires personnelles de l'Ecole.

Or, 1° Deux adeptes de l'idée, en France, avaient déjà utilisé ce *Bulletin* pour recommander à leurs condisci-

ples certaines choses pouvant être avantageuses à la fois à eux-mêmes et aux lecteurs ;

2° Au congrès phalanstérien, on avait émis le vœu qu'une liste nominative des phalanstériens avec l'indication de leurs professions et adresses accompagnât désormais chaque *Bulletin* de l'Ecole, afin de faciliter les relations entre condisciples. Bien entendu ne devaient figurer sur la liste que les membres à qui cette publicité conviendrait.

Ces deux traits amenèrent Godin à concevoir une combinaison de nature à servir tout à la fois, dans le champ phalanstérien, les producteurs, les consommateurs et l'Ecole elle-même, en ouvrant à celle-ci une source constante de revenus. Il suffisait pour cela de faire bénéficier les lecteurs du *Bulletin*, acheteurs de produits fabriqués par leurs condisciples, d'une partie de la prime levée par le commerce sur l'industrie en général, et de verser à la caisse de l'Ecole le restant de la prime.

Il écrivit donc, le 10 février 1849, aux chefs de l'Ecole sociétaire,

« Messieurs et amis,

« Le congrès phalanstérien a émis le vœu qu'une liste » nominative et professionnelle des phalanstériens, à » qui la mesure conviendrait, fût envoyée avec le bulle- » tin, afin de faciliter les relations entre condisciples. » Malheureusement l'espèce de persécution que subis- » sent, depuis quelques mois, les phalanstériens, sera » cause que de longtemps cette liste manquera d'adhé- » rents. Néanmoins, reconnaissant combien cette mesure » pourrait être féconde en heureux résultats, si elle pou- » vait donner naissance à des relations commerciales et » industrielles véridiques, avec primes au profit de notre » cause, je désire, à l'imitation de nos amis, MM**, profi-

» ter d'un des prochains *Bulletins* pour l'insertion de la
» proposition dont je vous indique ci-dessous les bases.
» J'y ajouterais des dessins et détails explicatifs et un
» tarif des produits de ma fabrication.

» Ces produits consistent en poèles de cuisine en
» fonte de fer. J'ai la conviction d'avoir porté cette
» industrie à un degré de perfection dont elle était
» éloignée, et d'offrir aux phalanstériens des meubles
» solides et commodes avec les avantages suivants :

» Le commerce prélève 10 à 20 °/₀ sur mes produits;
» je ferai profiter de cette remise toutes les demandes
» qui me seront faites par les phalanstériens, moins 10
» °/₀ que je vous verserai en faveur de la rente.

» Pour en constater le versement, je remettrai aux
» phalanstériens en leur donnant avis d'expédition un
» reçu de rente extrait du registre à souche que vous
» m'avez envoyé. Faites que tous nos amis se péné-
» trent bien de ce genre d'opération qui pourrait devenir
» très fructueux pour l'École.

» Exemple : Supposons que le bulletin propagé par
» nos amis fasse connaître mes produits à cinq mille
» consommateurs; c'est ne pas élever de grandes pré-
» tentions que de penser que cela puisse entraîner la
» vente de cent de mes fourneaux chaque année. Or,
» à 100 francs la pièce en moyenne, cela ferait une
» vente de dix mille francs, en dehors de la vente
» ordinaire et mille francs seraient versés à votre
» caisse, ainsi tout le monde y trouverait avantage.

» Veuillez agréer mes fraternelles salutations. »

Nous n'avons rien trouvé qui nous fixât sur la suite donnée à cette proposition.

Du reste les événements se précipitèrent ainsi que le sait le lecteur.

XII.

Fin de l'Assemblée Constituante. — Ouverture de l'Assemblée Législative. — Troubles sociaux, Juin 1849.

En février 1849, l'Assemblée constituante achevait son mandat par la discussion de la loi électorale. Cette loi fut votée le 16 mars. La Constituante siégea pour la dernière fois le 26 mai 1849, et deux jours après, le 28, l'Assemblée législative entra en session.

La période électorale avait une durée de 45 jours. Dès le mois d'avril 1849, nous voyons — par la correspondance de Godin — des électeurs se préoccuper de choisir leurs représentants à l'Assemblée législative et demander à Godin ses conseils. Mais lui-même alors, parmi les candidats qui s'offraient dans le département de l'Aisne, ne trouvait pas d'hommes qui lui convinssent parfaitement. En effet, dans une lettre écrite par lui le 11 mai 1849, à deux de ses amis politiques, nous lisons :

« Les candidats pour lesquels je me propose de voter » n'ont pas tous des chances certaines, mais *les candi-* » *dats démocratiques manquant dans notre département,* » je préfère donner mon vote à des hommes honorables » et dévoués au progrès que d'en doter les caméléons » politiques. »

La période électorale fut marquée par le déchaînement des passions politiques. Les phalanstériens comme les autres socialistes furent attaqués avec la dernière violence. On les qualifia de bandits et de *partageux*. Cette dernière épithète fut jetée à Godin lui-même par un homme qui eût gagné beaucoup à ce que Godin l'appelât au partage ; aussi notre héros mit-il les rieurs de son côté en répondant qu'il n'était pas du tout disposé à partager avec son interlocuteur.

Malgré les difficultés de la lutte, quelques phalanstériens arrivèrent à l'Assemblée législative. Citons entre autres Victor Considérant qui fut envoyé par le département de la Seine ; Cantagrel, par celui de Loir-et-Cher, etc., etc.

La République française était alors présidée, tous les lecteurs le savent, par le prince Louis-Napoléon. Dans l'ombre, se préparait le coup d'Etat du 2 Décembre 1851. Partout l'esprit réactionnaire prenait vigueur se sentant appuyé par le chef du pouvoir. (Qu'on nous pardonne de rappeler ici des faits historiques bien connus de tous, mais dont le rapprochement est commandé pour la suite de notre travail.)

En juin 1849, eut lieu l'expédition qui mit aux prises la République française et la République romaine. La conscience publique se souleva d'indignation. Une demande de mise en accusation du président et des ministres fut déposée devant l'Assemblée législative. Cette demande fut discutée et repoussée le 12 juin 1849. « Le soir même » (dit l'historien Ernest Hamel, dans son livre : *Histoire de la seconde République*, page 342), « les principaux représentants de la Montagne décidèrent qu'une manifestation solennelle, à laquelle on s'efforcerait de conserver un caractère tout pacifique, aurait lieu pour protester contre l'attaque de Rome et la violation de la Constitution : « La liberté et l'ordre, c'est la Constitution, c'est la République », disaient-ils dans une proclamation au peuple français.

« Le lendemain, 13 juin, vers onze heures du matin, quelques milliers d'hommes, ouvriers, gardes nationaux et bourgeois, sans armes, se dirigèrent vers la place de la Madeleine, au cri de : « *Vive la Constitution !* »

« La colonne avait à peine dépassé la rue de la Paix, qu'elle fut coupée en deux par les troupes que le géné-

ral Changarnier avait massées sur la place Vendôme et auxquelles il avait généreusement recommandé de ne faire aucun quartier, si le combat venait à s'engager. Le combat ne s'engagea pas, les manifestants n'avaient point d'armes. Cinq ou six coups de fusil, partis des rangs de la troupe, avaient retenti sans causer le moindre mal. Le colonel de Goyon, à la tête d'un régiment de dragons, balaya le boulevard du côté de la Madeleine ; de l'autre un bataillon de gendarmerie mobile renforcé d'un bataillon de chasseurs de Vincennes chargea la foule au pas gymnastique, en remontant vers le boulevard des Italiens. Nombre de citoyens furent blessés, foulés aux pieds des chevaux, atteints de coups de sabre ou de baïonnette ; pas un soldat ne reçut une égratignure.

» La manifestation fut ainsi dispersée sans la moindre peine. Ceux qui y avaient pris part se séparèrent sans opposer la moindre résistance. Quelques-uns seulement poussèrent, en fuyant, le cri : *Aux armes !* qui demeura sans écho ; une vaine tentative de barricade eut lieu au quartier Saint-Martin et ce fut tout...

» En apprenant l'avortement de la manifestation, M. Ledru-Rollin cédant à un mouvement chevaleresque se rendit au Conservatoire des Arts et Métiers, accompagné de plusieurs de ses collègues (entre autres Victor Considérant), et d'un certain nombre d'artilleurs de la garde nationale à la tête desquels était le brave colonel Guinard. Il y était à peine que la garde nationale et la troupe de ligne cernèrent le Conservatoire et s'en emparèrent sans coup férir...

» Comme on devait s'y attendre, le gouvernement s'empressa de transformer cette inoffensive manifestation du 13 juin en une insurrection formidable. L'assemblée ne devait pas tenir séance ce jour-là, il n'y avait

qu'une réunion dans les Bureaux. Ses membres furent convoqués d'urgence pour deux heures et demie. A peine était-elle réunie que le ministre de l'intérieur, M. Dufaure, lui proposa de déclarer Paris en état de siège. C'était la seconde fois depuis la Révolution de février, et il y avait à peine six mois que la malheureuse ville en était débarrassée. Appuyée par le général Cavaignac, et vainement combattue par MM. Pierre Leroux et Bancel, la proposition de remettre Paris en état de siège fut décrétée séance tenante, sur la proposition de M. Gustave de Beaumont. Le ministère promit, du reste, par une sorte de dérision, de ne faire usage de l'état de siège que pour affermir la République.

» Or, l'état de siège était à peine voté, que six journaux républicains, la *Réforme*, la *Démocratie pacifique*, le *Peuple*, la *Révolution démocratique et sociale*, la *Tribune des peuples* et la *Vraie République* se trouvaient supprimés par décret.

» Mais la réaction ne jugea pas suffisant de supprimer les journaux démocratiques, il lui parut bon d'en briser les presses, afin sans doute de les mettre hors d'état de fonctionner de longtemps. Deux officiers de la garde nationale, se ruèrent à la tête d'une bande de furieux, contre les imprimeries de MM. Proust et Boulé, chez lesquels d'ailleurs, s'imprimaient des journaux de toutes les opinions. Ceux qui avaient conçu l'idée de dévaster ces établissements le savaient bien ; mais la rage de certains modérés ne connaît pas de bornes. Tout fut mis à sac et à pillage par d'étranges amis de l'ordre. On menaça même de fusiller les ouvriers qui tenteraient d'arracher les caractères d'imprimerie à la destruction...

» Le Président de la République, avec une bonne foi au moins douteuse, s'empressa d'adresser à la France

entière une proclamation où il semblait que la cause de la famille, de la propriété, de la civilisation, eût été menacée par la manifestation du 13 juin....

» Plusieurs villes protestèrent contre la félonie du gouvernement. Plus de vingt départements furent mis en état de siège...

» Quarante représentants du pays furent décrétés d'accusation parmi lesquels les phalanstériens Considérant, Cantagrel, etc...

» D'un bout à l'autre de la France les arrestations furent prodiguées. Une véritable terreur s'abattit sur le pays... »

Nous verrons, dans notre prochain chapitre quelle fut, en face de la persécution, l'attitude des phalanstériens, spécialement celle de Godin, et les nouveaux efforts auxquels il se livra durant l'année 1849.

XIII

Attitude de l'Ecole sociétaire en face de la persécution. — Nouveaux efforts de Godin. — Nouvelles lettres sur la question sociale et la solution phalanstérienne. — 1849.

Godin fut vivement affecté des événements politiques de juin 1849 rappelés dans notre dernier chapitre, et de la marche accentuée de l'esprit réactionnaire. Des journaux qui, jusque-là, s'étaient montrés sympathiques à l'idée fouriériste commencèrent à se livrer à des appréciations ambiguës de nature à discréditer l'Ecole sociétaire; et Godin ému de tristesse écrivit à l'un d'eux, le 20 juin, protestant contre l'appréciation faite dans le journal de la conduite des députés phalanstériens décrétés d'accusation, entre autres Victor Considérant; et s'efforçant de démontrer combien il était pénible au

moment de la persécution de se voir jeter la pierre par ceux que l'on croyait ses amis.

Un document, dressé à Paris le 21 juin 1849 par les membres restants du Conseil de direction de l'Ecole sociétaire, va nous montrer l'état des choses de ce côté. Voici ce document :

« Amis,

» Depuis le 13 juin, les relations quotidiennes que *La Démocratie pacifique* établissait entre nous ont été rompues. Vous attendez, sans doute, quelques paroles sur la situation présente et sur l'avenir de cette Ecole phalanstérienne à laquelle vous êtes liés par tant d'efforts et de sacrifices.

» Ces efforts ne resteront pas stériles. L'œuvre à laquelle est attaché le salut de l'humanité ne saurait périr. *Persévérance, Courage,* tels sont les premiers mots que nous vous adressons au sortir d'une crise qui, en nous éprouvant, nous a fortifiés, loin de nous abattre.

» Le matériel de notre imprimerie a été saccagé ; *La Démocratie pacifique* est frappée d'une suspension dont rien ne fait prévoir le terme.

» Victor Considérant est décrété d'accusation ; (il était passé à l'étranger ainsi que Cantagrel) plus d'un représentant acquis à notre cause est sous le coup de pareilles poursuites. Trois rédacteurs de notre journal, nos amis : *Allyre Bureau, F. Guillon, J. Lerousseau,* deux employés, trois compositeurs ont été jetés sous les verrous. Dans ces circonstances qui ruineraient une œuvre purement industrielle, qui paralyseraient pour longtemps une œuvre exclusivement politique, nous sommes plus que jamais confiants dans notre cause qui est celle de l'humanité ; nous savons que les accidents n'ont pas de

prise sur une idée immortelle. Non seulement cette idée ne saurait périr, mais ces épreuves mêmes rapprocheront son triomphe, si elles surexcitent votre zèle et votre foi comme elles surexcitent les nôtres.

» Nous ne vous donnerons pas ici de détails sur les événements du 13 juin, sur la part que les chefs d'une école pacifique et amie de l'ordre se sont cru obligés d'y prendre; ces faits ne peuvent être jugés qu'à distance. Un jour les passions, maintenant brûlantes, seront refroidies, les conséquences dernières des événements se dessineront, la liberté de la Presse, flambeau qu'on peut éclipser, mais non pas éteindre, aura retrouvé tout son éclat. Attendant ce jour pour apprécier le passé, — ne pensons maintenant qu'à l'avenir.

» Il faut que la propagation de la théorie phalanstérienne soit promptement reprise. Elle peut l'être. Si regrettables à tous égards que soient les collaborateurs, les amis dont nous sommes aujourd'hui privés, le sort de l'idée phalanstérienne incarnée à jamais dans le *monde* n'est pas attaché à des individualités. Le groupe des travailleurs demeurés libres suffit provisoirement à la tâche. Il se recrutera d'autant plus activement que la persécution sera plus vive.

» Nos pertes matérielles peuvent être bientôt réparées.

» La librairie phalanstérienne est rouverte et les derniers événements n'ont en rien diminué l'activité de ses opérations.

» *La Phalange* du mois de juin va paraître. Cette publication exclusivement scientifique ne court aucun danger d'interruption.

» Quant à *La Démocratie pacifique*, elle peut subir longtemps encore l'interdiction dont elle est frappée... et dans ce cas, il faut suppléer sans retard à cet organe par un autre mode de publicité.

» L'attitude que doit avoir aujourd'hui l'Ecole sociétaire est indiquée par la situation. Les événements du 13 juin ont entravé pour quelque temps la liberté des opinions politiques, mais en donnant un degré nouveau d'importance et d'actualité à la solution des questions sociales.

» A notre époque de transformation générale, vivre à l'écart des agitations politiques est impossible. Ne jamais s'indigner, ne jamais agir, ne jamais se compromettre pour les droits des citoyens ni pour l'indépendance des nations, s'enfermer dans la partie la plus technique de la théorie phalanstérienne, quand la Révolution européenne s'accomplit, voilà des engagements que nous n'avons jamais pris, que nous n'aurions jamais pu tenir. Une pareille conduite nous eût isolés en France. Elle n'aurait eu d'ailleurs que l'apparence de la sagesse et l'avenir fera voir si nous avons gagné ou perdu à notre intervention dans les débats de notre temps. Toutefois, il est certain que la solution des questions sociales est l'objet de notre prédilection, notre but essentiel et final. Or, cette partie, la plus grande et la plus élevée de notre mission est plus favorisée qu'entravée par les événements du jour. Notre avis sur ces questions sociales que nous étudions depuis tant d'années sera bientôt attendu, désiré de nos adversaires eux-mêmes.

» Le gouvernement actuel jouit d'une puissance matérielle incontestée; il n'a plus de compétiteurs. C'est l'instant le plus critique pour les gouvernements sans idées. Aussi voudra-t-il en avoir. Le gouvernement de Louis-Philippe appuyé sur des intérêts, si nombreux quand il combattait les agitations de la rue, a vu ses défenseurs se tourner contre lui quand, maître enfin de la situation, assuré d'une majorité plus compacte encore

que celle du pouvoir actuel, il a refusé d'employer sa force à la réforme, à l'amélioration des institutions.

» Le succès matériel du 13 juin impose au gouvernement d'aujourd'hui le devoir de travailler, non plus à des réformes politiques, mais à des réformes sociales. Tous les journaux dont la voix n'est pas complètement étouffée le reconnaissent à l'envie.

» *Réformes sociales* et dans le plus court délai, tel est le cri de toute la Presse, tel est celui des organes officiels eux-mêmes. Ces organes sentent que la répression s'use bien vite et que les pouvoirs ont besoin pour durer de se créer des sympathies.

» L'attention, l'intérêt même et la bienveillance de tous les partis, attirés ainsi sur les questions d'organisation sociale, nous serions des *déserteurs* et des traîtres si nous gardions le silence, nous qui depuis si longtemps élaborons ces questions, nous qui avons la conviction d'en avoir trouvé la solution dans l'étude des lois universelles et dans les œuvres du génie.

» Des représentants nombreux attachés à nos opinions siègent encore, il faut leur fournir des matériaux, appuyer leur action à la tribune par une action dans la presse et constituer plus fortement que jamais le parti des améliorations sociales.

» Amis, voyons l'avenir et sachons nous en rendre dignes par notre courage. La phalange décimée des rédacteurs de *La Démocratie pacifique* et des missionnaires de l'idée phalanstérienne est à son poste, vous ne manquerez pas au vôtre : nous donnerons tous à l'idée commune ce qu'il existe en nous de dévouement et d'ardeur pour ce travail ; nous attendons de vous les moyens matériels de rentrer en lice.

» *La Démocratie pacifique* doit faire face à des engagements antérieurs, aux éventualités de deux procès.

Son *cautionnement* (on sait qu'il était alors de 24,000 francs!) doit être complété ou renouvelé même entièrement. Vous ne laisserez point périr la publicité de l'Ecole phalanstérienne.

» Les situations exceptionnelles exigent des efforts exceptionnels et les inspirent. Il est indispensable qu'en dehors de la rente *régularisée*, nos amis trouvent les moyens de réaliser une trentaine de mille francs.

» Quant à l'usage que nous ferons de cette souscription exceptionnelle, nous ne pouvons ni devons l'expliquer dans cette communication. Les conseils de surveillance des deux sociétés (1) en apprécieront l'emploi et nous-mêmes nous vous l'indiquerons en détail dès que les circonstances nous permettront de faire paraître un *bulletin* régulier. C'est une marque de confiance que nous vous demandons et vous ne nous la refuserez pas !

» Tous les hommes de cœur qui ont compris la théorie de l'association universelle, qui ont vu dans un avenir prochain la Commune régénérée, le travail poétisé par l'attrait, les nations confédérées pour toujours, les hommes devenus frères, tous ceux qui ont compris dans sa splendeur le règne de la vérité et de la justice ont dû sentir que tous ces biens méritent d'être conquis par de nobles efforts. Le martyre n'arrêta pas les chrétiens ; les premières persécutions qui tombent sur l'Ecole phalantérienne n'arrêteront pas les véritables disciples de Fourier, les hommes dignes de souffrir pour la cause de l'organisation du travail, de la solidarité des peuples et de l'Association universelle.

» En résumé, réunissez nos amis, communiquez-leur

---

(1) L'une pour la publication de *La Phalange*, l'autre pour celle de *La Démocratie pacifique*.

cette lettre, réorganisez au plus tôt et étendez la perception de la rente, constituez en dehors de la rente la souscription exceptionnelle que nous vous demandons.

» Hâtez-vous de nous répondre, nous nous hâtons de préparer et d'organiser de nouveaux efforts de propagation au moyen des subsides que vous allez nous envoyer et sur lesquels nous comptons.

» Confiance, persévérance et courage !

» Paris, le 21 juin 1849.

» Vos dévoués frères en unité,

« Les Membres du conseil de direction présents à Paris. »

Suivent dix signatures parmi lesquelles celle de l'apôtre vaillante et si dévouée Mme Clarisse Vigoureux.

Le document porte un post-scriptum ainsi conçu :

« Du 22 juin. Nous revenons à l'instant de la Cour d'assises où notre ami G. Tandon a été condamné à un an de prison et 5,000 fr. d'amende pour le numéro du 10 mai. »

Aussitôt réception du susdit document, Godin écrit :

« Aux Membres du Conseil de direction de l'Ecole » Sociétaire :

» Frères en unité,

» Je vous remets sous ce pli 100 fr. en réponse à » votre circulaire du 21 juin ; j'espère que trois cents » phalantériens en feront autant. Si les 30,000 fr. ne » sont pas atteints, devant aller prochainement à Paris, » je m'en entretiendrai avec vous.

» Comptez sur mon dévouement et ma sympathie. »

La lettre contient ce post-scriptum :

« Je vous adresse par ce même courrier quelques notes » sur le chauffage d'un phalanstère.

» Veuillez en prendre connaissance afin que j'y donne » suite si vous le jugez convenable. »

De ce dernier fait rayonne une sérénité et une confiance en l'avenir qui devaient aider les membres directeurs dans leur rôle si pénible en de telles occurences.

Le 4 juillet, la direction de l'Ecole sociétaire remercie bien vivement Godin de son envoi et de son concours; lui dit que « le mémoire sur le chauffage d'un Phalanstère a été remis à l'un des membres du Comité de réalisation »; et enfin que l'on compte « faire reparaître le journal aussitôt que la chose sera possible. »

Le lecteur sait que les accusés politiques pour les événements du 13 juin furent traduits devant une Haute Cour siégeant à Versailles. Le verdict ne fut rendu que le 13 novembre 1849. Onze accusés furent acquittés; trois furent condamnés à cinq ans de détention ; dix-sept et les contumaces (nous répétons que Considérant et Cantagrel, chefs de l'Ecole sociétaire étaient du nombre) furent condamnés à la déportation.

Parti de Paris après les événements de juin 1849, c'était donc de l'exil que le principal directeur du mouvement fouriériste, Victor Considérant, envoyait ses instructions. La correspondance de Godin nous fait voir qu'en septembre 1849, l'Ecole sociétaire dans son Bulletin n° 11 avait publié un appel dit *Appel européen* rédigé par Victor Considérant dans le but de déterminer un dernier, un suprême effort en faveur de la propagande phalanstérienne et de la réalisation de ce premier Phalanstère toujours envisagé comme point de départ assuré de la rénovation sociale. Nous n'avons pas le texte de cet Appel européen.

Aussitôt qu'il l'eût reçu, Godin se fit inscrire pour une somme de 1,000 fr. au Conseil de direction de l'Ecole sociétaire à Paris ; sa lettre est datée du 20 septembre 1849, nous y lisons :

« Je crois à un découragement presque général » parmi les phalanstériens, découragement qui, je le » crains, les fera manquer à l'assaut. Mais il suffit par- » fois de la bonne volonté de quelques hommes pour » ranimer le courage des combattants et décider de la » victoire, c'est pourquoi j'arrive à la brèche en fai- » sant des vœux pour que le reste suive.

» Je me permets de vous donner un conseil en cette » circonstance : tous les moyens loyaux doivent être » employés pour le triomphe d'une cause aussi sainte » que la nôtre, c'est un devoir pour vous de presser les » sacrifices jusqu'aux dernières limites.

» Les circulaires de l'Ecole sont un peu passées à » l'état d'habitude chez les Phalanstériens ; l'absence » d'un intérêt direct fait qu'un grand nombre d'entre » eux les reçoivent sans y porter toute l'attention qu'elles » méritent. Chacun se dit : nous verrons cela ces jours- » ci ; la circulaire ou le Bulletin est mis de côté ; on » s'occupe de ses affaires lucratives et si le souvenir » de la demande de l'Ecole revient, on espère que celle-ci » se tirera d'embarras sans qu'on agisse autrement.

» C'est à vous de stimuler les négligents ; mettez en » jeu les ressorts de l'amour-propre. Elevez les cœurs » au diapason de l'Unitéisme.

» Pour cela, faites lithographier immédiatement une » nouvelle circulaire dans laquelle vous ferez ressortir » les chances probables de l'Appel européen, les avan- » tages qui en résulteront, l'espoir d'une réalisation » prochaine dont dépendent notre salut et le salut de » l'humanité.

» Demandez formellement l'accusé de réception de » l'Appel de Considérant et la détermination de chacun. » L'obligation de vous répondre rendra difficile la » désertion. Ne faites pas les choses à demi, l'Appel est

» lancé; qu'il soit réitéré, explicite et pressant, c'est
» le dernier... »

Mais notre héros ne s'en tint pas à cette lettre. Peu de jours après, le 3 octobre 1849, il s'adressa par une sorte de lettre-circulaire à toutes les personnes qu'il jugeait sympathiques à l'idée phalanstérienne afin de déterminer chez elles le final et suprême effort désiré. Voici les termes de sa lettre :

« Monsieur et ami,

» Le centre de l'Ecole sociétaire vient d'adresser à
» tous les phalanstériens souscripteurs à la rente le
» bulletin n° 11 qui a dû vous parvenir.

» Votre attention n'a pu manquer d'être véritable-
» ment excitée par son contenu. L'Appel que Considé-
» rant nous fait de l'exil recevra de vous, je n'en doute
» pas, une marque de dévouement sympathique qui
» viendra vivifier le capital actionnaire des sociétés de
» 1840 et 1843 pour la propagande et la réalisation de
» la théorie de Fourier et la publication de *La Démo-*
» *cratie pacifique*, afin d'aider par ce moyen à con-
» duire l'idée phalanstérienne à la conquête du monde.

» Ne pouvant avoir le moindre doute sur votre dé-
» vouement à la cause que nous servons, je n'ai donc
» pu songer à vous écrire dans l'intention de solliciter
» votre concours, mais bien dans l'espoir de déterminer
» entre condisciples des relations qui auraient pour but
» de réunir nos efforts de propagande et de nous con-
» certer pour rallier les indifférents. Je suis confirmé
» dans ce désir par une lettre que m'écrit Considérant
» du lieu de son exil.

» Je ne doute pas le moins du monde que nous nous
» sentirons plus forts et plus sûrs de nous-mêmes quand
» nous saurons que nous sommes tous à l'œuvre, et que

» notre zèle sera augmenté de celui que nous verrons
» chez nos amis.

» Un grand mal pour l'Ecole sociétaire tient à l'iso-
» lement de ses membres ; beaucoup se disent : le peu
» que je puis faire est sans importance pour l'Ecole. Ils
» négligent ainsi d'aider au développement de sa force
» et paralysent le succès de sa cause, faute de se ren-
» dre compte que sa plus belle condition d'existence est
» dans la multiplicité des subsides.

» Le plus simple raisonnement établit pourtant toute
» la fausseté d'une semblable manière d'apprécier les
» ressources et les moyens d'action de l'Ecole. Est-ce se
» tromper de croire par exemple qu'il y a maintenant
» en France plus de six mille personnes ayant compris
» que la théorie de Fourier contient les moyens de salut
» du monde, et que ces personnes sont en état de faire
» quelque sacrifice pour la propagande de cette théorie?
» Est-ce se tromper de croire que chacune d'elles pour-
» rait verser cent francs en moyenne dans ce but? Je ne
» le pense pas. Eh bien, cela produirait pourtant six
» cent mille francs. Qu'on rabatte, si l'on veut, la
» moitié de cette somme, il resterait encore trois cent
» mille francs ! Somme qu'il serait honteux pour nous,
» fâcheux pour nos convictions de ne pas savoir réaliser.

» Et puis, n'en est-il pas parmi nous qui peuvent ver-
» ser 200 fr., 500 fr., 1,000 fr. et davantage sans avoir
» à en souffrir véritablement dans leur fortune? C'est à
» ce prix que nous sommes peut-être à la veille de la
» réalisation et que nous pouvons ménager à l'humanité
» la voie de la terre promise.

» Il faut d'ailleurs au nom de l'humanité et forts de
» nos convictions nous attacher à combattre cette crainte
» irréfléchie des sacrifices pécuniaires. Ne nous sera-t-il
» pas facile de faire comprendre que autant de versé

» pour l'avènement du régime d'association intégrale,
» c'est autant de donné pour assurer nos enfants et
» nous-mêmes contre les dangers probables de l'anar-
» chie sociale et des révolutions.

» Nous sommes à une époque de transformation iné-
» vitable, celle-ci, pour être retardée de quelques jours
» n'en sera peut-être que plus violente et plus terrible.
» Nous connaissons les moyens pacifiques qui doivent
» conduire le monde dans la voie de la justice et de la
» vérité, faisons notre devoir et nous aurons bien mérité
» de l'humanité!

» En même temps qu'à vous j'adresse cette lettre à
» nos divers amis du département. Veuillez vous rensei-
» gner et me dire les dispositions des personnes sympa-
» thiques à nos idées dans le cercle le plus étendu pos-
» sible.

» Dites-moi aussi, je vous prie, si vous ne trouvez
» pas comme moi qu'il soit bon d'appeler à nous les per-
» sonnes qui, ayant étudié nos doctrines, sont malgré
» cela restées jusqu'à ce jour en dehors du nombre des
» phalanstériens actifs.

» Pour ma part, je suis prêt à toute démarche ou réu-
» nion que nous arrêterions de concert en vue de la
» cause, et je crois que nous avons beaucoup à faire en
» ce sens. Courage et bonne volonté.

» Je vous serre fraternellement la main.

» GODIN. »

En vain Godin s'adressa ainsi aux amis de la cause phalanstérienne, développant près d'eux les arguments les plus propres à déterminer l'effort suprême désiré par l'Ecole sociétaire, il n'obtint pas de résultats notables.

Le 9 novembre 1849, il écrit donc sur ce sujet à

Victor Considérant qui, par une lettre spéciale, l'avait pressé d'agir :

« Monsieur et Ami,

« J'ai reçu avec un bien grand plaisir votre lettre du » 27 septembre dernier qui m'a trouvé en parfaite con- » formité de vues avec vous sur le besoin de ralliement » entre les défenseurs de notre cause.

» J'ai fait, pour ma part, tout ce qui m'est possible » en ce moment où des occupations incessantes m'absor- » bent. J'ai écrit à tous les amis que je crois sincères, » afin de déterminer entre nous ce ralliement et cette » unité d'action que, depuis longtemps, je désire voir » parmi les phalanstériens.

» Ceux d'entre nous qui ont servi la cause de tout leur » pouvoir vous doivent leur pensée toute entière. C'est » pourquoi je crois utile de vous exprimer que je ne » partage pas tout à fait l'espoir que vous avez manifesté » dans le bulletin n° 11 (et que vous renouvelez dans » votre lettre) de voir l'opinion démocratique en France » et dans le département de l'Aisne, en particulier, » aider présentement la cause phalanstérienne dans la » réalisation directe de ses théories.

» Nous sommes séparés de l'opinion démocratique pure » et simple et du socialisme confus par plusieurs années » d'étude ; car, ne vous y trompez pas, vous n'avez de » véritables amis que parmi ceux qui ont étudié. Voyez » pour preuve ce qui s'est passé à Saint-Quentin. Tous » ceux qui s'y étaient pressés autour de vous ont reculé » devant le socialisme en face de la révolution de Février.

» Ceci ne veut pas dire que le département de l'Aisne » ne vous conserve pas quelques amis, et des amis » d'autant plus dévoués qu'ils voudraient combler les » défections, mais c'est pour établir que nous ne pou-

» vons guère attendre aide et protection que sous le
» patronage d'un gouvernement partisan des réformes
» sociales et ramenant alors à nous l'opinion publique.

» Je crois beaucoup à la puissance de l'idée ; je crois
» que l'idée est plus que les volontés humaines ; et si je
» ne croyais aussi que des forces supérieures poussent
» l'humanité dans la voie du progrès, parfois je déses-
» pérerais du salut social en présence du petit nombre
» des adeptes du bien pour tous.

» C'est cette confiance en des directions suprêmes qui
» fait que je respecte les prévisions même les plus har-
» dies de tout apôtre d'une sainte cause.

» Croyez à mon entier dévouement tant que vous tra-
» vaillerez au salut de l'humanité. »

Victor Considérant, dans la lettre à laquelle répondait Godin ayant prié celui-ci de lui répondre par l'intermédiaire des chefs de l'Ecole sociétaire restés à Paris, Godin fit passer sa lettre par la voie indiquée et en même temps, résolu à redoubler d'efforts, il prie les chefs du mouvement de lui adresser si possible la liste des abonnés à *La Démocratie pacifique*, celle des actionnaires et souscripteurs à différents titres. De quelle façon pensait-il utiliser ces renseignements ? Sa correspondance va nous en offrir un exemple.

Fin de novembre 1849, il écrit à une notable personnalité de la région.

» Monsieur X...,

» Depuis longtemps, vos sympathies pour les classes
» souffrantes m'ont été révélées par des articles insérés
» dans *La Phalange* ou la *Démocratie pacifique ;* aussi,
» depuis, ai-je nourri le désir de vous voir sans qu'au-
» cune occasion m'en ait jusqu'à ce jour donné la satis-
« faction.

» Vos rapports avec l'Ecole sociétaire me firent croire » aussi que vos convictions étaient acquises à la science » sociale par l'étude de la théorie d'association intégrale » découverte par Fourier, mais votre nom n'ayant » jamais figuré au rang de ceux qui soutiennent les or- » ganes de publicité dont disposent les disciples de Fou- » rier, je doutai de ma première impression et, je le » confesse à regret, je n'eus jamais la pensée de me ren- » seigner à Paris, sur votre passé, vis-à-vis de l'Ecole » sociétaire.

» Les événements de 1848 me montrèrent pourtant à » nouveau, en vous, l'ami du prolétaire, le partisan des » réformes sociales, l'homme aux tendances généreuses » et sincères en harmonie avec les besoins actuels de la » société et tel, enfin, qu'il en eût fallu, ne serait-ce » qu'un seul, dans la représentation de notre départe- » ment.

» Malgré cela, votre ligne politique fit croire que » nous ne pouvions vous compter au nombre des Pha- » lanstériens.

» Aujourd'hui, je me suis déterminé à vous écrire » cette lettre par la surprise que je viens d'éprouver en » consultant le tableau général des actionnaires, des » donateurs et des abonnés de *La Démocratie pacifique.* » Je vous ai vu inscrit pour mille francs au nombre des » actionnaires, sans que vous soyez présentement au » nombre des donateurs de l'Ecole ni des abonnés du » journal.

» Immédiatement, je me suis dit : Comment se fait-il » que M. X. — après avoir aidé de ses propres deniers » à la propagation et au développement des idées scien- » tifiques qui doivent faire disparaître toutes les misères » dont les sociétés humaines sont accablées — se soit

» tenu à l'écart des hommes qui propagent ces mêmes
» idées et ces moyens de salut du monde?

» Je ne m'explique cela que par une erreur ou un
» malentendu que je serais heureux de contribuer à
» faire disparaître.

» Quoi qu'il en soit, je suis satisfait que cette circons-
» tance m'amène à vous écrire, ne doutant pas que
» vous appréciiez le sentiment dans lequel je le fais et
» que vous soyiez par là conduit à m'honorer d'une ré-
» ponse.

» Devant le travail de régénération inévitable à laquelle
» l'humanité se prépare en ce moment, c'est un devoir
» pour tous les socialistes de se connaître, de s'appré-
» cier, et de concerter leurs efforts.

» Votre titre d'actionnaire de *La Démocratie pacifique*
» suffit à lui seul pour me faire une obligation de vous
» entretenir des dispositions actuelles de l'Ecole socié-
» taire.

» Considérant vient de m'écrire, du lieu de son exil,
» pour déterminer parmi les amis de notre cause — au
» nombre desquels j'espère pouvoir bientôt vous comp-
» ter — un ralliement, une entente qui facilite l'expé-
» rience décisive que la Société se prépare à réaliser
» devant le monde.

» Ce sera, si vous le voulez bien, l'objet d'une pro-
» chaine lettre.

» Veuillez agréer, Monsieur, mes sympathies. »

Monsieur X. répondit de suite à Godin :

« Je consens très volontiers à vous expliquer ce qui vous paraît extraordinaire dans ma position vis-à-vis de l'Ecole sociétaire. J'ai souscrit mille francs d'actions de *La Démocratie pacifique*, sans être phalanstérien. Je ne connaissais alors le système phalanstérien que fort imparfaitement, mais son but me paraissait louable. Le

manifeste tracé de main de maître par Considérant, lors de la publication de *La Démocratie pacifique*, me plaisait : il ne m'en fallut pas davantage pour consentir à souscrire des actions. Plus tard, lorsqu'il s'agit de soutenir l'organe de l'Ecole sociétaire par de nouveaux sacrifices, comme je n'étais pas devenu avec le temps et la réflexion disciple de Fourier, je crus devoir m'abstenir et ne pas contribuer à la rente. »

M. X. poursuit en établissant qu'il est plutôt de l'école de Proudhon que de l'école de Ch. Fourier, et que le système du crédit gratuit préconisé par Proudhon lui paraît le plus simple et le plus facilement réalisable de tous les systèmes socialistes.

Il termine ainsi : « Je serais heureux si la franchise avec laquelle je vous ai parlé de l'Ecole dont vous faites partie ne vous détournait pas de continuer avec moi des relations que vous avez provoquées. Les socialistes sincères sont rares dans notre département ; ils doivent se rechercher sans s'arrêter aux dissidences d'écoles.

» Agréez, je vous prie, Monsieur, mes cordiales et fraternelles salutations. »

Le 17 décembre 1849, Godin écrit à nouveau à M. X. :

« Non, la franchise de votre lettre ne peut être pour » moi un sujet de rompre les relations commencées entre » nous ; au contraire, cette franchise m'a fait un grand » plaisir ; et je vous eusse répondu plus tôt si mes occu- » pations journalières n'eussent été un obstacle.

» Votre éloignement de l'Ecole sociétaire résultant » d'une appréciation différente du problème social, je ne » peux m'entretenir, aujourd'hui, avec vous, des espé- » rances ni du but que l'Ecole poursuit. Mais si tous les » socialistes ont à cœur d'extirper du monde les iniqui- » tés qu'il contient, ils se doivent à une propagande » active des principes de justice qui leur servent de

» ralliement; et cette propagande comprend des éclair-
» cissements sur les motifs de dissidences des différentes
» fractions du socialisme et la reconnaissance des vérités
» contenues dans chacune de ces fractions. C'est le seul
» moyen d'opérer ce travail de fusion qui donnera au
» socialisme la puissance de conquérir le monde sans
» coup férir.

» Votre lettre m'est un témoignage que nos sentiments
» sont conformes sur ce point, puisque vous m'invitez à
» l'examen de la question du crédit gratuit traité par
» Proudhon. C'est donc en vue d'un mutuel enseigne-
» ment que je trouve surtout un côté utile à la conti-
» nuité de nos relations en même temps qu'elles auraient
» pour moi l'avantage de m'apporter quelque sympathie
» au milieu de l'isolement complet auquel je suis con-
» damné à cause de mes opinions.

» Il va de soi qu'il ne peut entrer dans notre corres-
» pondance le moindre sentiment d'amour-propre ni
» aucune prétention personnelle; un intérêt bien supé-
» rieur, celui de l'humanité, est notre seul but.

» Par cette raison, je me permettrai de répondre avec
» franchise à votre lettre et de faire l'examen très bref
» du point sur lequel vous me signalez un désaccord
» entre nous.

» Les questions de personnes sont étrangères à mes
» convictions; la vérité, l'équité, la justice sont mes
» seules conseillères et je les cherche avant tout.

» Les débats de Considérant et de Proudhon ne peu-
» vent donc déterminer chez moi aucune prévention.

» La théorie du crédit gratuit repose-t-elle sur un
» principe vrai et juste, en harmonie avec les tendan-
» ces humaines?

» Là est toute la question. Permettez-moi d'exposer
» sommairement comment je comprends les droits du

« capital par un exemple des plus simples qu'il me soit
» possible d'imaginer :

» A l'origine, la terre et ses fruits s'offrent à l'hom-
» me ; mais très vite celui-ci ajoute à l'action de la na-
» ture un travail propre d'où dérivent pour lui des
» droits incontestables.

» Qu'il tire de la terre du minerai de fer, qu'il le sou-
» mette à l'action du feu, qu'il en fasse une masse, une
» bêche, qu'il s'en serve pour cultiver le sol et obtienne
» ainsi des produits nouveaux; cette bêche sera pour
» son auteur un capital inappréciable; nul n'a le droit
» de l'en déposséder par violence. Mais qu'on la lui
» demande à emprunter, il aura, lui, le droit de faire
» ses conditions pour consentir le prêt.

» Et n'est-il pas conforme aux inspirations du cœur
» humain qu'en reconnaissance du service rendu par le
» prêt de l'instrument, ceux qui auront été les obligés
» donnent au prêteur une minime partie des fruits que
» l'instrument aura aidé à cultiver.

» Vouloir empêcher cet échange de services mutuels
» entre les hommes n'est pas conforme à la liberté, et
» c'est un obstacle à la fraternité.

» Je dis donc : le droit de propriété est un vœu de la
» nature.

» Le droit de prêter ou le droit d'emprunter dans de
» certaines limites n'a rien qui ne soit conforme aux
» relations fraternelles que les hommes doivent avoir
» entre eux. L'intérêt bien compris n'est que la recon-
» naissance d'un service rendu.

» En conséquence, la société qui doit garantir à cha-
» cun le fruit de son travail ne peut interdire le droit
» d'emprunter quand il y aura avantage pour les par-
» ties contractantes.

» La gratuité du crédit n'est donc qu'un cri de guerre

» lancé contre les iniquités capitalistes; elle ne peut
» être érigée en principe.

» Qu'on ait, au moyen du capital, commis des abus
» monstrueux, l'école phalanstérienne le sait autant
» que toute autre, et ces abus ne seront certainement
» pas les derniers qu'elle prétend faire disparaître, puis-
» qu'elle commence par restituer à chacun l'équivalence
» de ses droits de jouissance au capital primitif, la terre.

» Mais elle ne s'en tient pas là; et en effet, pour être
» dans l'équité, il faut faire plus.

» Ne reste-t-il pas à verser les bienfaits de l'enseigne-
» ment sur toutes les intelligences en raison des aptitu-
» des départies à chacun par la nature?

» Ne faut-il pas organiser la production et ses rapports
» avec la consommation? Et déterminer enfin le nouveau
» mode du travail, le nouveau régime des relations
» humaines qui réalisera l'idéal de notre devise républi-
» caine en mettant l'humanité toute entière dans la voie
» de ses destinées heureuses?

» Dans la société préconisée par les disciples de Fou-
» rier, le capital n'ouvrira pas la porte au privilège; il
» sera le serviteur du travail, du dévouement, de la
» science; il ne sera plus connu que par ses bienfaits,
» et tous les hommes y auront droit proportionnellement
» à leurs efforts producteurs.

» Cette théorie mérite donc d'être étudiée par tous
» les hommes d'intelligence et de dévouement.

» Je vous demande ou plutôt je vous conjure d'en faire
» l'étude; de mon côté, je m'empresserai de lire complè-
» tement Proudhon s'il m'est démontré que la base de
» ses idées repose sur un principe vrai.

» Agréez, je vous prie, mes fraternelles salutations. »

M. X. répondit le 30 du même mois. La lettre de Godin l'avait impressionné : « Comme vous le dites fort bien, »

écrit-il, « la gratuité du crédit ne constitue pas tout un système d'organisation sociale. Elle laisse place à de nombreux perfectionnements, pour lesquels les travaux de l'Ecole sociétaire peuvent être utilisés en partie; mais, selon moi, le principe de la gratuité du crédit est le meilleur point de départ pour la réforme sociale. Convénablement développé et appliqué, il peut déjà suffire à balayer une foule de misères et d'inégalités choquantes. »

Quant à la démonstration que Godin demandait, il dit: « Des travaux complets ont été publiés sur ce sujet, je craindrais de ne pouvoir les rendre intelligibles en en détachant quelques lambeaux. Je ne peux que vous engager à donner suite à votre projet de lire Proudhon. »

Mais Proudhon ne contentait pas complètement M. X. puisque, dans cette même lettre dont nous venons de citer deux passages, il disait encore : « Il est si consolant dans ces temps d'anarchie intellectuelle, d'avoir une arche sainte où réfugier sa pensée, que j'envie souvent le bonheur des phalanstériens ou des communistes convaincus de l'excellence de leurs systèmes respectifs.. »

Et enfin, touchant du doigt le côté faible des affirmations phalanstériennes, c'est-à-dire la transformation subite du régime civilisé en régime harmonien, sans période évolutive préparatoire, M. X. dit : « Vous comprenez, Monsieur, par ces regrets auxquels je me suis laissé entraîner que, pour ma part, je ne suis pas arrivé à croire que la science sociale soit trouvée et qu'il n'y ait qu'à passer de la théorie à la pratique pour que le monde, pardonnez-moi l'expression, aille comme sur des roulettes. Je suis encore à douter qu'on puisse atteindre d'un seul bond à la meilleure forme sociale et qu'il ait été donné à un homme, à Fourier, par exemple, de décrire avec certitude la société de l'avenir. »

M. X. avait parfaitement raison sur ce point : La régénération sociale ne peut s'opérer d'un bond, la loi générale d'évolution y préside. Mais, à l'époque qui nous occupe, d'ardents défenseurs de l'idée phalanstérienne affirmaient que la réalisation d'un seul phalanstère entraînerait par la force de l'exemple le salut de l'humanité. Appréciant cet état d'esprit dans son volume *Solutions sociales*, page 142, Godin écrivait plus tard ces paroles :

« Il y avait certainement un entraînement irréfléchi » dans l'exagération des espérances de l'Ecole sociétaire. » Le progrès est lent et difficile à réaliser et la théorie » de Fourier, fût-elle, en principe, complètement » exempte d'erreurs, aurait échoué dans une applica- » cation immédiate : d'abord par l'incapacité industrielle » des sociétaires exerçant plusieurs fonctions producti- » ves, comme la théorie en indique la nécessité, et plus » encore par les nombreux préjugés et les habitudes » invétérées qu'ils eussent apportées dans un régime » social auquel l'homme ne peut devenir propre qu'après » avoir été retrempé par une éducation rationnelle sous » le régime de la vraie liberté : de la liberté physique, » de la liberté morale et de la liberté intellectuelle. »

XIV.

Etat de l'industrie de Godin en 1850-1852. — Brevets d'invention. — Insécurité des socialistes. — Succursale en Belgique. — Nouveaux efforts sociaux. — Deuxième perquisition domiciliaire chez Godin.

A l'époque où nous arrivons, J. B. A. Godin occupait annuellement environ 180 travailleurs ouvriers et employés. Malgré la crise industrielle et commerciale entretenue depuis 1848 par les événements politiques,

on voit que les affaires de notre héros n'avaient cessé de prospérer.

La réputation de ses produits pénétrait chaque jour sur quelque point nouveau. Aussi avait-il dû acquérir des terrains et agrandir ses premiers ateliers. Sa fabrique prenait peu à peu le caractère d'un établissement important.

Les industriels de la région étaient attentifs à son développement.

Voici la liste des brevets dont il était possesseur à la fin de 1852 :

1° — N° 12,116 du 15 juillet 1840, pour un nouveau poêle à charbon.

2° — Addition au même, 11 septembre 1844.

3° — N° 3,868 du 15 juillet 1846, pour perfectionnements apportés aux modèles de poêle.

4° — Addition au même, 10 juillet 1847.

5° — Addition au même, 20 septembre 1848.

6° — N° 8,102 du 30 mars 1849, pour combinaison et assemblage de modèles faits pour servir à l'exécution d'un poêle en fonte de fer.

7° — Addition au même, 29 mars 1850.

8° — N° 8,103 du 30 mars 1849, pour un système de gaufrier rotatif.

9° — N° 10,113 du 13 juillet 1850, pour application de l'émail aux divers objets pour lesquels M. Godin est breveté.

Ce dernier nous fournit l'occasion de relever un trait notable de J. B. A. Godin. Il était très préoccupé d'agencer toutes les choses sur lesquelles il avait action, de façon à en faciliter l'usage à tous.

Etablissant des objets en fonte de fer, il ne voulait pas que ces objets demeurassent rudes au toucher ; polir la

fonte ne suffisait pas à sa conception, il voulait la recouvrir d'un émail dur qui permettrait à la ménagère de tenir toujours, et sans effort pénible, en parfait état de propreté les ustensiles qu'il offrait au commerce.

L'émaillure de la fonte coûta à notre héros des années de recherches et il ne cessa pour ainsi dire de s'occuper de la question, perfectionnant sans cesse les procédés d'application et réalisant toujours des progrès nouveaux.

Plusieurs brevets furent pris à ce sujet au cours de sa carrière industrielle.

Mais achevons la liste des brevets dont il était possesseur en 1852 ; car, à partir de cette époque jusques et y compris l'année 1861, il y a dans la prise de tout brevet en France par Godin, une interruption dont nous indiquerons le motif.

Aux neuf brevets ou certificats d'additions vus par nous ci-dessus, il faut ajouter les suivants :

10° — Addition au brevet n° 8,102, certificat du 9 mai 1851.

11° — N° 12,731 du 19 décembre 1851, pour un nouveau fourneau de cuisine en fonte de fer et les moyens et procédés d'après lesquels il est construit.

12° — Addition au même, 27 décembre 1852.

13° — N° 12,793 du 27 décembre 1851, pour la décoration de meubles et autres objets en fonte de fer par l'application d'émaux, de cristaux et des procédés employés dans la décoration de la faïence et de la porcelaine.

14° — Addition au même, du 27 décembre 1852.

Total : quatorze brevets ou certificats d'additions.

Nous avons pu entrevoir dans les chapitres précédents quelle somme de pensées, d'efforts et de travaux Godin donnait aux questions d'évolution sociale ; le nombre de travailleurs qu'il occupait en 1852 et la nomenclature

des brevets pris par lui nous prouvent qu'il menait de front ses travaux sociaux et industriels, faisant face à tout par son extraordinaire puissance de travail.

Une période de neuf ans s'écoulera maintenant avant que J. B. A. Godin reprenne de nouveaux brevets. Après quoi, de février 1862 à 1870 inclus (neuf années), il s'en fera délivrer 27 ; puis 22 (dans une nouvelle période de neuf années) de 1871 au 13 août 1880, date de la signature du pacte d'association.

Au-delà de cette date, les brevets continuent de s'ajouter sans trève les uns aux autres. Pourquoi donc l'interruption de toute prise de brevets par J. B. A. Godin pendant la période de 1852 à la fin de 1861 ?

Avec un travailleur ordinaire on expliquerait le cas par l'absence d'inventions brevetables ; avec J. B. A. Godin, on sent que d'autres motifs sont au fond d'une pareille abstention. Voici notre réponse :

Nous avons vu, chapitre VI, que de 1846 à 1848, J. B. A. Godin avait eu à se défendre contre une première contrefaçon de ses produits et que les tribunaux lui avaient donné gain de cause.

Une seconde contrefaçon s'organisa bientôt ; et Godin allait être obligé de recourir de nouveau à la justice, quand ses adversaires, très au courant des luttes judiciaires, formèrent contre lui une demande en nullité, tant des brevets qui avaient déjà donné lieu au premier procès, que de certains de ceux intervenus depuis. Une expertise fut ordonnée, elle donna raison à Godin, déclara ses brevets bien fondés et ses adversaires contrefacteurs.

Un jugement de première instance, parfaitement motivé se prononça, le 2 juillet 1852, dans le sens de l'expertise et condamna les demandeurs. « C'était un grave échec pour eux » a écrit Godin, dans les notes

que nous consultons. « Il y avait pour près de cent mille » francs de contrefaçons constatées et les dommages et » intérêts devaient être considérables. Mes adversaires » appelèrent aussitôt du jugement, sans grand espoir, » disait-on, mais voulant gagner du temps. Cela m'ins- » pira une fausse sécurité accrue de ce fait que mon » avocat pressé par moi de s'occuper de l'affaire me » répondit : J'ai étudié votre dossier, les choses sont en » de tellement bonnes conditions que nous n'avons pas » à nous en occuper. Venez la veille des débats, cela » suffira ».

Ceci se passait à la fin de 1852.

Godin attendit donc et se rendit à la Cour d'Appel seulement pour les plaidoiries. On était en janvier 1853, l'avocat de Godin plaida avec talent, il fit ressortir le bien-fondé de la cause de son client, les conclusions de l'expertise, les motifs des premiers jugements, etc., etc. Mais les adversaires portèrent la discussion sur le double terrain industriel et politique, s'attachant à faire ressortir les tendances socialistes de Godin, tout autant que les prétendus cas de nullité de ses brevets. Pour apprécier la portée d'une pareille tactique, il suffit de rappeler que ces faits se passaient sous la formidable réaction qui accompagna la constitution de l'Empire.

Godin écoutait, se demandant quelle serait la suite de cette évocation de ses opinions socialistes à propos de débats industriels ? Le ministère public prit, à son tour, la parole. Il dit qu'en effet, Godin était socialiste, que cela devait rester en dehors du débat, mais que ce n'en était pas moins exact ; il trouva bien fondées les raisons des appelants, etc., etc. Enfin, la Cour déclara de nul effet les brevets obtenus par Godin les 15 juillet 1846, juillet 1847 et décembre 1848.

« J'étais ahuri » a écrit Godin. « Pourquoi tant de

» formalités judiciaires pour un pareil résultat ? Etais-
» je ruiné ? Mon industrie tombée dans le domaine public
» au moment où j'allais en tirer profit, qu'allait-il adve-
» nir ?

» J'avais encore d'autres brevets, mais à quoi pou-
» vaient-ils me servir ? Auraient-ils devant mes juges
» plus de valeur que ceux qu'ils venaient d'anéantir ;
» ces brevets ne pouvaient désormais servir qu'à me
» créer des procès nouveaux sans me rien garantir. J'en
» résolus l'abandon et j'effaçai le mot : *breveté* de tous
» mes produits ».

Que le lecteur pèse ces derniers mots et il comprendra comment Godin est resté ensuite neuf années sans prendre de brevets. Ses décisions n'étaient jamais prises sans examen approfondi et conséquemment ne se modifiaient ensuite que lorsque les causes qui y avaient présidé étaient elles-mêmes modifiées.

Son industrie n'en continua pas moins de prospérer. La concurrence s'activait, mais il la devançait sans cesse par les progrès qu'il réalisait chaque jour ; et ce fut ainsi qu'il triompha du terrible échec qui lui avait paru devoir être sa ruine, en lui enlevant l'industrie qu'il avait créée.

Touchant ce malheureux procès, il a écrit encore :

« Mes concurrents avaient entre les mains dix fois
» plus de ressources en capital et en relations indus-
» trielles que je n'en possédais alors.—Le fait était con-
» sommé : j'étais amoindri, mais je subsistais. Il n'y
» avait de salut pour moi qu'en avançant assez rapi-
» dement dans la voie industrielle que j'avais prise
» pour que mes adversaires ne pussent m'y suivre. J'y
» réussis : les obstacles qu'ils me créèrent ne purent
» m'arrêter et je grandis à côté d'eux, pendant qu'ils
» travaillèrent à leur ruine ».

Mais nous anticipons sur les faits, revenons à l'époque de 1850 à 1852, objet du présent chapitre.

La réaction s'exercait avec vigueur contre tous les partisans du progrès ; c'était, pour beaucoup de gens, faire œuvre de salut social que de contrecarrer, de proscrire, si l'on pouvait, tous les partisans des principes d'association et d'organisation du travail.

Quoiqu'il en eût déjà coûté à Godin de s'être signalé à l'attention du pouvoir par ses efforts sociaux, il poursuit, imperturbable, sa ligne de conduite, cherchant même, ainsi que nous le verrons plus loin, à créer un journal socialiste dans le département de l'Aisne.

Le nombre d'ouvriers qu'occupait Godin donnait à penser au pouvoir. Le gouvernement tenait bien notre héros en suspicion au point de vue politique, ayant déjà fait opérer chez lui une perquisition domiciliaire et le sachant tout acquis à l'idée phalanstérienne dont les principaux défenseurs, Considérant, Cantagrel, etc., s'étaient réfugiés en Belgique après les événements de juin 1849 ; mais il n'osait guère pousser à fond les choses contre Godin, redoutant de priver de travail nombre d'ouvriers. Néanmoins Godin ne se fiait pas à ces ménagements forcés. Il se sentait trop fermement résolu à poursuivre la voie du progrès social pour ne pas prévoir que de nouvelles persécutions pouvaient être exercées contre lui. Aussi, le voyons-nous à cette époque se préoccuper de fonder en Belgique une succursale de son établissement, afin, disait-il, d'avoir, au besoin, un lieu de refuge où il puisse donner essor à son activité.

Son industrie, du reste, lui paraissait appelée à des succès en Belgique ; et sa correspondance montre que dès 1849, il s'était occupé de la question.

Le 21 janvier 1850, il écrit à ses condisciples de Paris :

« Je vais prochainement faire un voyage en Belgique,

» dans l'intention d'y fonder un établissement pour l'ex-
» ploitation de mon industrie.

» Je viens donc vous prier de me dire si vous con-
» naissez à Bruxelles ou ailleurs des phalanstériens,
» commerçants ou industriels, s'occupant de métallur-
» gie avec lesquels je pourrais établir des relations d'af-
» faires ou près de qui je pourrais obtenir des renseigne-
» ments ».

Et il ajoute, visant les phalanstériens exilés : Considérant, Cantagrel, etc.

« Pourrai-je aussi voir les amis exilés ?

» Je compte sur votre prompte réponse et vous prie
» d'agréer.....

Indiquons en deux mots la suite donnée à l'idée de la succursale belge : L'affaire aboutit, Godin s'entendit d'abord avec une maison d'industrie qui, jusque dans le courant de 1853, exécuta dans ses propres ateliers les poêles, fourneaux et produits divers de la fabrication de Godin. Celui-ci prit des brevets en Belgique. Puis il loua une propriété à Forest-les-Bruxelles et y installa la fabrication jusque-là confiée, comme nous l'avons dit, à une maison d'industrie. Nous voyons par le dépouillement de la correspondance, qu'en mars 1853, on opérait à Forest les aménagements nécessaires pour l'installation de l'industrie.

En 1858, Godin s'étant rendu propriétaire d'un établissement situé à l'autre extrémité de Bruxelles, dans la commune de Laeken, y transféra l'industrie de Forest. Nos lecteurs savent qu'aujourd'hui la succursale de Laeken fait partie de l'Association du Familistère et que les travailleurs y jouissent d'institutions analogues à celles de l'établissement de Guise.

Reprenons le cours des efforts sociaux de Godin en 1850.

La fondation de son établissement de Belgique fut pour lui l'occasion de revoir souvent les phalanstériens exilés.

La première lettre qu'il écrivit à cette époque à Considérant, en Belgique, contient justement l'annonce de la publication prochaine du journal dont nous avons parlé ci-dessus. Godin écrit : (La lettre est du 12 mai 1850).

..... « Nous allons relever le drapeau du socialisme » dans le département de l'Aisne par la fondation » d'un journal *Le Démocrate Socialiste* qui paraîtra » sous peu de jours.

» L'idée vaincra le mauvais vouloir des hommes ».

Par le même courrier, il adresse à différents amis de la cause sociale dans le département de l'Aisne, la lettre suivante :

« Cher Monsieur,

» Dans une réunion de socialistes tenu à Laon, il y a » quelques jours, nous avons décidé la fondation d'un » journal qui paraîtra prochainement sous le titre : » *Le Démocrate Socialiste*. Nous faisons appel à tou- » tes les sympathies et au dévouement des hommes » de progrès de notre département, afin d'être aidés » dans cette entreprise, tant pour la propagande du » journal, que pour la constitution du capital néces- » saire.

» Espérant que vous voudrez bien nous prêter votre » concours, je vous prie de me faire connaître tout d'a- » bord les adresses des personnes à qui, selon vous, » nous pourrions utilement envoyer les premiers numé- » ros du journal.

» Agréez mes sentiments de fraternelle sympathie.

» GODIN ».

Parmi les réponses qui furent faites à cette lettre de Godin, nous devons en citer une de M. Lh., son ami, dont nous sommes heureux de suivre la trace à travers les événements de la vie de notre héros. Il lui écrit, le 10 mai 1850 :

« Monsieur et ami,

« J'ai appris avec plaisir la fondation d'un journal socialiste pour notre département ; je la crois utile, pourvu que la rédaction en soit bien conduite et faite par des personnes connaissant la théorie phalanstérienne que je ne crois pas nécessaire de développer dans ce journal, puisqu'il doit être l'organe du progrès sans exclusion de doctrine socialiste quelconque qui, toutes, ont droit de se faire connaître, mais non de s'imposer. Cette théorie doit former le fond de la pensée de l'écrivain pour qu'il y puise une foule d'idées nouvelles, afin de les faire pénétrer dans la société actuelle. Vous savez combien cette étude offre de conciliation et d'accord. Je pense qu'elle seule peut nous épargner les déceptions que nous éprouverons peut-être avant d'entrer dans la voie d'un progrès rationnel ; car il sera bien difficile de se tirer du labyrinthe des fausses idées de la politique empirique et violente avec laquelle on a toujours exploité une grande partie de la société, plutôt que de la diriger vers son amélioration.

» Nos rétrogrades agiteront encore longtemps notre malheureuse patrie, avant de reconnaître que la solidarité est la loi universelle, que la réunion de l'homme, son association avec ses semblables est soumise à des lois, à des rapports qui, tous, dérivent de sa nature ; que comme de tous autres rapports et lois on peut, par leur analyse, former une science pour diriger l'humanité vers la perfection qu'il lui est possible d'atteindre.

» L'intitulé de votre journal est compromettant au temps où nous vivons, et bien des personnes n'oseront le recevoir, car ce sont deux mots qui signifient encore pour beaucoup de monde Satan et Belzébuth ; n'auriez-vous pu le remplacer par deux autres, tels que *Le Républicain Progressif*.

» Je contribuerai autant que je le pourrai au succès de votre entreprise. Quant à vous indiquer de suite des personnes pour leur adresser les premiers numéros, j'ai si peu de relations, que je n'en connais guère que vous ne connaissiez aussi bien que moi ; mais je verrai néanmoins si je peux en découvrir et je vous en ferai part ».

Nous avons du même correspondant une autre lettre sans date, adressée à Godin et d'où nous extrayons ce passage si propre à montrer la haute valeur morale de M. Lh. et ce pur amour de l'humanité qui constituait le lien entre les deux amis :

« La persécution contre les socialistes continue-t-elle toujours à Guise ? ne voyez-vous encore poindre aucun effet de réaction contraire ? Il me semble impossible que cela dure longtemps. *Notre tour viendra de leur faire autant de bien qu'ils nous veulent de mal, ce sera un moyen bien sûr de nous venger de cette société ignorante et malheureuse* ».

Les difficultés entrevues par M. Lh. s'accentuèrent, sans doute, puisque chaque jour, en s'écoulant, rapprochait la Société française du Coup d'Etat qui eut lieu le 2 Décembre 1851. A la fin du mois de mai 1850, Godin écrit à Laon pour savoir où en est le journal dont il n'entend plus parler ?

Le 6 juin, on l'informe que les formalités légales sont accomplies et que le numéro-prospectus va paraître.

Mais des complications survinrent, car, dans le cou-

rant du même mois, Godin écrit à nouveau pour être renseigné sur le sort du journal, et sa lettre nous montre que le titre même de la feuille était devenu incertain. En effet, la lettre se termine par ce vœu : « Que » *Le Démocrate Socialiste* (si c'est toujours bien le titre) » vive sans avoir rien à démêler avec le parquet, tel est » mon souhait du moment ».

Finalement, nous ne savons si le journal a été constitué, ni sous quel titre il a pu paraître. Plus rien dans nos documents ne nous renseigne à ce sujet. Néanmoins, nous avons cru utile de signaler la tentative, comme un témoignage de plus de l'activité d'esprit de Godin et de la diversité des objets qu'il embrassait dans son amour du bien social.

Il est bon, au surplus, de rappeler qu'à cette même époque, se discutait à l'Assemblée législative une nouvelle loi sur la presse dont les prescriptions rendaient pour ainsi dire impossible la publication de feuilles non agréables au pouvoir.

Voici, en effet, les principales dispositions de cette loi qui fut votée le 16 juillet 1850 :

« Cautionnement des journaux politiques : 50,000 fr.

» Droit de timbre de cinq centimes par feuille.

» Tout journal soumis à l'autorité administrative pour la vente sur la voie publique, etc., etc. ».

Cette dernière disposition remettait au gouvernement droit de vie et de mort sur tout journal.

Il n'est pas étonnant que cette loi qui fut qualifiée de loi de haine et de vengeance empêchât l'éclosion de plus d'une feuille à cette époque.

Vers ce même temps, Godin correspond avec son condisciple en doctrine phalanstérienne, Cantagrel, au sujet d'un catéchisme socialiste que ce dernier s'efforçait de rédiger.

Cantagrel lui écrivait de Belgique, le 29 avril 1850 : « Je travaille assidûment à mon catéchisme qui devient une œuvre beaucoup trop savante et infiniment trop longue pour son objet. Mais si elle ne sert pas comme catéchisme, elle servira comme exposition : on tente une chose et on en fait une autre... »

Quelques jours plus tard, le 2 mai, Godin répond à Cantagrel en termes qui font songer que peut-être Godin s'était lui-même exercé sur une œuvre semblable. En effet, il écrit :

« J'ai cru entrevoir l'inconvénient dont vous me dites » un mot concernant l'étendue de votre catéchisme. Une » telle œuvre me paraît devoir être composée d'affirma- » tions logiques plutôt que de déductions... »

Mais Godin doué d'une grande pénétration de jugement, voyait en même temps le danger des affirmations sans démonstrations. A la faveur du demi-jour, les gens peuvent s'enrôler à la suite de doctrinaires qui les entraînent dans une voie toute autre que celle où ils pensaient aller.

Comment donc dresser un catéchisme socialiste à la fois court et clair, à l'usage des personnes pour la plupart nullement préparées au travail intellectuel et ignorantes de toute notion sur le mouvement des sociétés humaines ?

Le mental comme le physique est soumis à la loi d'évolution. L'homme, pour s'emparer d'une science, doit commencer par en saisir les éléments. C'est œuvre de longue haleine. Et l'acquisition du savoir est encore plus difficile et plus lente lorsqu'il s'agit de points non encore passés à l'état de science, c'est-à-dire non vérifiées par les faits et conséquemment assujettis à bien des contradictions.

Or, c'est le cas de l'Economie sociale. La science s'en

prépare lentement. Les faits dégageront peu à peu les véritables solutions.

En attendant, vulgariser la connaissance des divers essais d'organisation sociale, avec leurs causes de succès et de revers, est le meilleur moyen de hâter la constitution de cette science.

Revenons à 1850. La propagande faite par les diverses écoles socialistes, spécialement l'École sociétaire, avait alors répandu dans les centres ouvriers un certain nombre d'idées dont nous retrouvons l'écho en feuilletant la correspondance de Godin.

Ainsi, le 17 Décembre 1850, en faisant un nouvel envoi de fonds à l'Ecole sociétaire, Godin signale le trait suivant :

« Depuis quelque temps la classe ouvrière des con-
» trées manufacturières de notre département s'occupe
» des moyens de réaliser ce qu'elle appelle la vie à bon
» marché. Dans cette intention, un groupe de mes
» ouvriers est venu, il y a quelques jours, me prier de
» les aider à la réalisation de cette idée. Je leur deman-
» dai leurs intentions et leurs moyens ? Il s'agissait, sui-
» vant eux, de fonder un magasin d'approvisionnement
» des choses les plus nécessaires à la vie, au moyen
» d'une souscription organisée parmi les ouvriers eux-
» mêmes et prélevée sur leurs salaires. Leurs vues sont
» peu développées et ils se rendent peu compte des dif-
» ficultés d'une semblable affaire.

» Je doute même qu'il soit possible de l'entreprendre
» sous le régime de défiance où nous vivons, sans être
» immédiatement entravé par la police. Malgré cela, je
» vous prie de voir si vous ne pouvez m'aider de vos
» conseils pour la fondation d'une semblable société.

» Agréez mes sentiments de fraternelle sympathie ».

Nous n'avons pas la réponse à cette lettre, la dernière

phrase de Godin nous montre que les difficultés s'accroissaient pour toutes les tentatives, si minimes qu'elles fussent, ayant un caractère social.

En effet, une profonde perturbation agitait tous les esprits. Le président de la République dont le mandat expirait en 1852, voulait, ou assurer sa réélection en modifiant la loi qui le déclarait non rééligible, ou restaurer l'Empire. Déjà, à la revue de Satory, en octobre de l'année qui nous occupe, des troupes avaient crié : « Vive l'empereur ! »

Les événements les plus graves se succédèrent presque sans interruption jusqu'à la constitution de l'Empire ; et chaque jour le pouvoir opposa une résistance de plus en plus formidable aux entreprises sociales, aux institutions si simples qu'elles fussent, du moment qu'elles étaient de nature à conduire au groupement des citoyens, à la nécessité de fréquentes réunions entre eux. Aucune suite ne put donc être donnée à l'idée des ouvriers. Le pouvoir tenait Godin en surveillance. Une deuxième perquisition domiciliaire dont nous ignorons la date précise, eut lieu chez lui vers cette époque, sous prétexte d'y rechercher une correspondance avec les représentants du peuple condamnés en 1848 et 1849 par les hautes cours de Bourges et de Versailles. Godin a écrit à ce sujet dans son volume « Solutions sociales », page 146 : .... « J'échappai à l'exil, grâce sans doute à ce » qu'aucune preuve ne put se faire contre moi, et grâce » aussi sans doute au nombre important d'ouvriers que » j'occupais déjà et qu'on a pu craindre de priver de » travail. Mais l'Ecole sociétaire ruinée, éparpillée, paya » largement son tribut au bannissement et à la persé- » cution ».

XV

Plans divers des Phalanstériens en 1852. — Rappel de l'Œuvre de Condé sur Vesgres.

Le 29 mai 1852, l'Administration de l'Ecole sociétaire envoyait de Paris, à Godin, la lettre suivante :

« Monsieur et Ami,

» Les circonstances nous obligent à retarder encore la publication d'un exposé de la situation de l'Ecole et de ses projets ultérieurs, nous croyons utile de faire connaître les motifs de ce retard et les préoccupations actuelles du centre à ceux de nos amis qui nous ont donné les preuves les plus constantes de leur dévouement et de leur foi phalanstérienne.

» Deux mots d'abord sur la suspension du journal (*La Démocratie pacifique*) : cette suspension, d'abord gouvernementale, peut être considérée aujourd'hui comme notre propre fait ; car dans la situation faite aux publications périodiques et dans l'état de nos ressources actuelles, nous ne pouvons penser à ressusciter un organe même hebdomadaire.

» Toutefois nous sommes loin de renoncer à la poursuite de notre œuvre ; nous sommes depuis quelque temps, et entre nous, à l'étude des moyens les plus propres à ranimer l'Ecole et une active correspondance est établie à ce sujet entre nous et Considérant.

» Nous cherchons le joint par lequel il nous sera possible d'aborder l'expérimentation pratique en restant ferme dans la ligne de conduite qui nous paraît essentiellement commandée au centre de l'Ecole et qui consiste à s'attaquer au problème intégral, savoir : *Organisation sériaire et démonstration du travail attrayant.*

» Nous sommes en voie de trouver et de nous enten-

dre. Aussitôt que nous aurons fixé nos idées sur un plan bien défini, nous adresserons à nos amis un exposé :

» 1° De notre situation actuelle au point de vue de la liquidation qui, en tout état de cause, doit être achevée avant d'entamer une nouvelle campagne;

» 2° Du plan de campagne que nous concevons pour l'avenir, plan qui aura pour pivot de tendance *la réalisation pratique.*

» Nous considérons que la campagne théorique pure peut être regardée comme close ; nous pensons de plus que nous pouvons, aujourd'hui, nous en reposer sur d'autres du soin de continuer la guerre contre la vieille société et son réseau de cercles vicieux.

» Sur cette thèse de critique, nous ne pouvons plus que nous répéter et l'on n'a pas d'énergie quand on répète une chose pour la vingtième fois. C'est affaire à ceux qui viennent d'ouvrir les yeux, de sentir et de rendre avec vivacité les laideurs que nous sommes las, nous autres, de signaler et, dans l'état actuel des esprits, les ouvriers ne manqueront pas à cette œuvre nécessaire de combat à laquelle nous avons consacré vingt ans pour notre part ; non sans succès, je crois que nous pouvons le dire. Nous avons donc le droit aujourd'hui de laisser le champ de la lutte et d'aborder le champ de l'édification.

» Nous ne craindrons pas, dans les circonstances actuelles, de prendre tout le temps nécessaire pour bien mûrir notre plan de campage.

» Des lettres que nous recevons de divers points de la province nous prouvent que l'anxiété et la terreur y sont répandues et inspirent, à tous, une réserve et une prudence extrêmes peu favorables à l'activité des rapports avec un centre que l'on considère comme frappé d'ostracisme. Il faut laisser aux esprits le temps de se rasseoir et de se calmer. Comme ce que nous entrepren-

drons sur le terrain de la pratique sera absolument neutre au point de vue de la politique et du gouvernement, nous avons lieu de croire que nous ne rencontrerons point d'entraves de la part de l'Administration et que ceux que leurs convictions engageront à concourir à notre œuvre ne risqueront point d'être inquiétés pour cela ; mais il ne suffit pas que cela soit, il faut de plus que cela soit cru. Nous ferons à cet égard et au ton absolument neutre tout ce qui sera compatible avec la dignité de l'Ecole dont l'étendard est remis à notre garde.

» Notre liquidation financière se poursuit activement et sera, nous n'en doutons pas, menée à bonne fin, mais l'époque de son achèvement complet et par suite le commencement d'une nouvelle phase pour l'Ecole dépendent de la continuation du concours de ceux de nos amis qui, comme vous, ont foi dans l'œuvre phalanstérienne et dans le succès de nos communs efforts.

» Nous recevrons avec plaisir votre réponse à la présente, 2, rue de Beaune.

» Agréez, Monsieur et Ami, nos fraternelles salutations. »

La réponse de Godin nous manque. Nous avons très peu de lettres de lui traitant de questions sociales en 1852. Le développement de ses affaires industrielles lui occasionnait de fréquents voyages, peut-être vit-il directement à Paris les représentants de l'Ecole sociétaire ou même causa-t-il des projets de l'Ecole avec les chefs exilés en Belgique, puisque ses affaires (nous l'avons vu dans le chapitre précédent) l'appelaient souvent de ce côté.

Quoiqu'il en soit, ce que nous avons à retenir du document publié par l'Ecole sociétaire, c'est la détermination nettement formulée de « s'*attaquer désormais au pro-*

blème intégral : ORGANISATION SÉRIAIRE ET DÉMONSTRATION DU TRAVAIL ATTRAYANT ».

Aucune tentative faite par l'Ecole directement n'avait encore amené les chefs du mouvement phalanstérien à mesurer les difficultés d'une telle œuvre. Cependant, ils avaient déjà pu entrevoir que ces difficultés étaient grandes puisque, dès 1844, les phalanstériens des Etats-Unis, cherchant à vérifier par l'expérimentation les données théoriques et se heurtant à des interprétations et obstacles divers, avaient délégué à Paris, près de l'Ecole sociétaire, celui-là même qui avait porté aux Etats-Unis la parole fouriériste, c'est-à-dire Albert Brisbane, afin d'obtenir des chefs de l'Ecole les indications formelles exigées précisément pour l'*organisation sériaire et la démonstration du travail attrayant.*

Nous reviendrons, au chapitre suivant, sur cette démarche des Américains et sur la réponse de l'Ecole sociétaire, car nous voici arrivé au point où nous devons — au moins brièvement, — entretenir nos lecteurs du mouvement fouriériste aux Etats-Unis. Ce mouvement, en effet, suscita de 1840 à 1853, une quarantaine de tentatives de réalisation dont il résulta des renseignements pratiques que Godin recueillit autant qu'il lui fut possible, d'abord par ce qui en fut publié dans les journaux de l'Ecole; ensuite, par ses entretiens avec Considérant ou Cantagrel; enfin, plus tard, par les récits mêmes de Considérant, quand celui-ci fut de retour des Etats-Unis.

Dès 1853, ce que Godin avait appris des tentatives américaines joint à ses propres réflexions, l'avait amené à des conclusions que nous ferons connaître à nos lecteurs.

A peine notre héros avait-il reçu, de Paris, la lettre en date du 29 mai 1852 reproduite ci-dessus, qu'il en rece-

vait une autre datée de Bruxelles, écrite par Cantagrel et portant ce post-scriptum : « *Brisbane est ici, il veut nous emmener en Amérique, pour y procéder à des expérimentations sociétaires.* »

Ces quelques mots sont mémorables ; car la proposition de Brisbane, appuyée de tout ce que celui-ci pouvait dire en faveur des Etats-Unis comme théâtre de réalisations sociétaires, va déterminer le départ de Considérant pour l'Amérique, et amener, par suite, la constitution de la fameuse société de colonisation Européo-Américaine au Texas, où se consumèrent tant d'efforts de la part des phalanstériens d'Europe et à laquelle J.-B^te^-André Godin donna un si notable concours.

Mais, n'anticipons pas et achevons d'indiquer les principaux plans de l'Ecole sociétaire en 1852.

La situation politique était telle, en France, que le chef de l'Ecole, Victor Considérant, n'y jugeait possible une réalisation quelconque qu'avec l'agrément du pouvoir. L'impossibilité d'un tel agrément lui faisait songer à la Suisse, comme lieu possible d'une expérimentation sociétaire.

La Suisse comptait nombre de partisans de l'idée fouriériste. Mais la première et très grosse difficulté était toujours celle des frais de l'entreprise. Aussi un autre plan était-il entretenu en France par quelques phalanstériens.

En octobre 1852, Godin recevait d'un des plus dévoués partisans de la cause, une lettre l'informant de la mise en vente de « la partie de l'ancienne terre de Condé, enregistrée au cadastre et sur la carte de l'Etat-major sous le nom de *Phalanstère* » (Voir chapitre IV, pages 63 à 65). La lettre ajoutait qu'une petite Société s'était constituée, laquelle avait « pour but immédiat l'acquisition de cette terre, et pour but ultérieur son affec-

tation à l'*essai que l'Ecole phalanstérienne déciderait de faire, selon les ressources dont elle pourrait disposer.* »

L'examen de la correspondance nous fait voir que Godin étudia le sujet pendant plusieurs mois et qu'il s'en entretint de vive voix avec la personne qui lui avait écrit. Dans une lettre à cette même personne, en 1852, Godin dit :

« Je pensais recevoir de vous un mot qui m'aurait » mis au courant de l'affaire de Condé dont nous nous » sommes entretenus. La chose en est donc restée là ? »

Il n'y a plus trace de la question dans les lettres de Godin. Terminons sur ce sujet en disant que jusqu'à présent la propriété dite le Phalanstère, à Condé sur Vesgres, n'a, malgré son nom, été le siège d'aucun Phalanstère.

D'après une étude publiée par M. Jules Duval, dans l'Annuaire de l'Association pour 1868, voici quelles auraient été les vicissitudes de la dite propriété, après la tentative en date de 1832 indiquée dans notre chapitre IV.

Le principal promoteur de l'entreprise, M. Baudet-Dulary, atteint dans sa fortune, dut aliéner une grande partie de la terre désormais baptisée du nom de Phalanstère ; mais il conserva, au lieu dit la Chesnaie, un moulin que fait mouvoir la Vesgres et quelques terres attenantes. Il s'y établit avec sa nombreuse et laborieuse famille.

En 1846, quelques phalanstériens, quatre ou cinq ménages, s'entendirent avec M. Baudet-Dulary et constituèrent une Société dont l'objet était :

1° de combiner et de mettre en œuvre les procédés d'association entre le capital et le travail ;

2° de combiner également et de mettre en œuvre les

divers procédés d'association entre le travail agricole et le travail industriel.

Un bâtiment qui est encore debout aujourd'hui fut alors édifié. On débuta par une fabrique de cartonnage. On se proposait de fonder une poterie de terre et de combiner ces travaux industriels avec la culture maraîchère, etc. ; mais les événements de 1848 jetèrent le pays dans une crise qui paralysa les affaires; les difficultés s'accrurent et finalement, en 1850, les premiers projets furent abandonnés.

Après bien des pourparlers, le groupe restant réduisit les plans à la constitution d'un ménage sociétaire ; c'est-à-dire à une réunion de personnes s'entendant pour simplifier les opérations du ménage familial, en élargissant la part de vie commune sans rien sacrifier de la liberté individuelle.

En 1860, le groupe initiateur se rendit acquéreur du terrain et de la maison et constitua une Société civile immobilière.

Il fallut augmenter les habitations et deux pavillons isolés furent édifiés non loin du bâtiment principal.

La Société immobilière loua les appartements de la colonie à des familles ou à des célibataires qui formèrent entre eux le ménage sociétaire proprement dit.

Aujourd'hui, la colonie de Condé-sur-Vesgres comprend quelques familles de rentiers qui y résident surtout l'été.

XVI

Vue générale du mouvement Fouriériste aux Etats-Unis, 1840 à 1852.

1. — Les premiers Apôtres

Albert Brisbane, Horace Greeley, Parke Godwin, Charles Dana, Georges Ripley, William Henry Chan-

ning.... tels sont les premiers noms qui viennent aux lèvres quand on pense au mouvement fouriériste américain.

Bien d'autres et d'un très grand mérite se joignent à ceux-ci et nous aurons le plaisir d'en signaler quelques-uns au cours de ce récit.

Arrêtons-nous présentement aux deux initiateurs du mouvement : Albert Brisbane et Horace Greeley :

Albert Brisbane, dont nous avons ci-dessus signalé :

1° La venue à Paris en 1844, à titre de représentant des partisans de l'Association aux Etats-Unis ;

2° La nouvelle rencontre, en 1852, à Bruxelles, avec les chefs exilés de l'Ecole sociétaire ; Brisbane, disons-nous, était précisément le publiciste et l'orateur qui, dès 1840, par la publication d'un ouvrage intitulé : *Social destiny of man*, avait fait connaître aux Etats-Unis la doctrine de Ch. Fourier.

Mais ce qui surtout lança le mouvement fut le fait par Horace Greeley d'ouvrir quotidiennement une colonne de son célèbre journal « *New-York's Tribune* » à l'exposé de la nouvelle doctrine.

Horace Greeley est une des grandes figures américaines. Né le 3 février 1811 à Amherst, dans le New-Hampshire, il était fils d'un fermier. Il reçut une éducation très élémentaire à l'école de son village, puis devint apprenti imprimeur.

En 1830, il était à New-York où il s'efforçait de créer des journaux populaires qui réussirent plus ou moins. Onze ans plus tard, le 15 avril 1841, il fonda « *New-York's Tribune* », journal dont le succès fut très vif et qui aida puissamment, ainsi que nous venons de le dire, à la propagation du Fouriérisme aux Etats-Unis.

Horace Greeley fut un ardent apôtre de l'abolition de l'esclavage. Au cours de la guerre de sécession, les

bureaux de son journal furent envahis par la foule esclavagiste de New-York et les rédacteurs durent se défendre par les armes.

Lors des élections présidentielles, en 1868, l'ancien parti esclavagiste, en quête d'un candidat à opposer au général Grant, porta ses voix sur Horace Greeley, son adversaire de la veille. Un tel choix dit hautement en quelle estime publique était tenu Horace Greeley. Aussi est-ce un bonheur pour nous de rappeler ces incidents en présentant ce grand citoyen comme un des premiers apôtres du Fouriérisme aux Etats-Unis.

Albert Brisbane ayant à sa disposition une colonne de « *New-York's Tribune* » y exposa pendant plus d'un an et avec une très grande habileté la théorie phalanstérienne.

Simultanément, Horace Greeley lui-même et d'autres écrivains ou orateurs, en tête desquels nous devons citer Parke Godwin, publièrent des brochures, des articles, ou donnèrent des conférences sur le même sujet.

Brisbane aussi donna, en 1843, des conférences sur l'association dans l'Etat de New-York, et la même année, en octobre, il fonda, en collaboration avec Macdaniel, un journal mensuel : « *The Phalanx* » où il publia entre autres choses un rapport sur ses conférences et sur le mouvement des esprits

Nous allons donner quelques lignes de ce rapport, afin de mieux faire saisir au lecteur la personnalité d'Albert Brisbane. En même temps se témoignera pour nous — puisque déjà des associations se constituaient aux Etats-Unis — le trait si connu de la race Anglo-saxonne : Besoin de traduire en fait tout principe accepté.

Signalons au passage que ce trait, non exclusivement dévolu à la dite race, était en dominance chez J.-B.-André Godin ; il y joignait un très haut idéal social ;

aussi fut-il de ces hommes dont l'existence se marque par la fécondité des œuvres au point de vue du bien général.

Passons aux extraits du rapport de Brisbane :

« Les partisans de la réforme sociale seront heureux » de savoir que l'idée progresse dans tout l'Etat de New- » York. J'ai visité dernièrement le centre et l'ouest de » cet Etat et constaté que, partout, les gens commen- » cent à voir la vérité et la grandeur du système du tra- » vail attrayant et glorifié, ainsi que les avantages de » l'association : Economie, moyens supérieurs d'éduca- » tion, garantie contre la spoliation légalisée et indirecte » des classes intermédiaires.

» La conviction que l'association réalisera pratique- » ment le Christianisme sur la terre s'empare de beau- » coup d'esprits, et les rend ardemment désireux de » voir briser la duplicité qui existe aujourd'hui entre » la théorie et la pratique dans le monde religieux.

» Le peuple américain est si prompt à mettre en pra- » tique toute idée jugée par lui exacte et avantageuse, » qu'il est à peu près inutile de lui prêcher la modéra- » tion dans les essais de réalisation. Cependant, je re- » commande instamment aux individus, au nom de » leurs intérêts propres, d'éviter les entreprises petites » et fragmentaires, et de s'unir aux plus grandes dans » leur région.

» Quatre conférenciers de Rochester et du voisinage » propageront cet hiver les principes de l'association à » l'ouest de New-York. Ils ont commencé la publication » de Traités qui, nous l'espérons, seront largement » répandus. Rochester devient un centre important » de propagande et exercera, croyons-nous, une très » grande influence....

» Le nom de Fourier est maintenant acclamé de l'At-

» lantique au Mississipi. Des parties les plus éloignées
» du Wisconsin et de la Louisiane, des échos nous re-
» viennent, témoignant que les grands principes de
» l'association universelle ont été jusque-là; et ce travail
» important a été accompli en quelques années, princi-
» palement depuis qu'Horace Greeley, directeur de *La*
» *Tribune*, avec un courage et une libéralité sans précé-
» dent, a ouvert les colonnes de son journal à une loyale
» exposition du sujet. Qu'apporteront les dix années
» qui vont suivre? »

Les dix années qui suivirent multiplièrent le nombre des tentatives ainsi que le verra le lecteur.

Ecoutons maintenant un autre orateur, John Grey, de Rochester, raconter à son tour les débuts de la prédication du Fouriérisme aux Etats-Unis :

« Nous, à l'ouest de New-York, fûmes initiés en 1842-
» 43, aux vues et découvertes de Fourier (que l'avenir
» rendra illustre) par les écrits de Brisbane, Greeley,
» Parke Godwin, et les belles conférences de T. C.
» Leland. Ces idées tombèrent dans des oreilles et des
» cœurs sympathiques et par milliers on afflua de tous
» les points pour entendre les orateurs, adopter leurs
» principes et participer à l'impulsion qu'ils allaient
» donner.

» Le premier fruit de cet enseignement fut la convo-
» cation d'une assemblée à Rochester, en août 1843.
» Plusieurs centaines de délégués de la cité et des villes
» et villages voisins se rendirent à cet appel.

» Je fus un des vice-présidents de l'assemblée. Dès
» l'ouverture de la discussion, divers points de doctrine
» furent agités et divers plans de réalisation proposés.
» Il en résulta la formation de quatre tentatives.

« Les membres les plus déterminés à suivre autant
» que possible les indications de Fourier, étaient dirigés

» par le docteur Theller (patriote canadien), Thomas » Pond (un quaker), Samuel Porter de Holly, et plu- » sieurs autres moins notables, y compris le présent » écrivain. Ce premier groupe s'établit à Clarkson, » Monroë County. Les autres groupes s'établirent à So- » dus Bay (Wayne County); à Hopewell, près de Cana- » daigua (Ontario County); à North Bloomfield (Ontario » County) et à Mixville (Allegh any County).

» Les associations qui rayonnèrent ainsi de Rochester » ont un intérêt tout particulier dans l'histoire du mou- » vement fouriériste, par ce fait qu'elles furent les pre- » mières à essayer pratiquement une confédération » d'associations. »

Nous dirons quels furent les fruits de cette confédération partielle, laquelle s'organisa en mai 1844, sous le nom de *The american industrial Union.*

Nos renseignements sur les faits relatés dans le présent chapitre, nous sont fournis par J. H. Noyes dans son bel ouvrage : *History of American socialisms.*

Nous avons traduit en entier cet ouvrage et nous nous proposons de publier cette traduction dans *le Devoir.* En attendant, nous allons lui emprunter des informations touchant les expériences fouriéristes aux Etats-Unis; car les dites expériences furent longuement discutées en 1853-54 parmi les phalanstériens de France. Godin prit part à ces discussions; sa correspondance nous en témoigne; mais ces discussions furent surtout verbales et tous les éléments n'en sont pas venus jusqu'à nous. Nous ne pouvons donc y pourvoir qu'en nous reportant aux expériences mêmes.

2. Convention nationale, 1844. — Adresse aux Phalanstériens de Paris

La délégation, en 1844, d'un représentant des partisans de l'Association en Amérique, vers les Phalanstériens d'Europe, s'opéra dans ces conditions :

Par suite d'un appel publié dans *The Phalanx* et autres journaux, les amis de la cause se réunirent en Convention nationale, dans la cité de New-York, à Clinton-Hall, le jeudi 4 avril 1844.

L'Assemblée était présidée par George Ripley. Au rang des vice-présidents se trouvaient: Horace Greeley, Parke Godwin, William H. Channing, Charles Dana, Albert Brisbane, etc., etc.

Avant de passer à l'ordre du jour, le secrétaire lut des lettres adressées à la Convention par nombre d'individus ou de Sociétés. (Il existait déjà une vingtaine de tentatives d'Associations en différentes parties des Etats-Unis).

Après quoi William Channing, au nom du Comité des affaires, proposa une série de neuf résolutions qui toutes furent adoptées.

Le préambule et les deux premières résolutions avaient trait aux desseins de Dieu et à l'Unité universelle; ils faisaient appel à la Chrétienté, spécialement au peuple des Etats-Unis, pour accomplir ces desseins.

La troisième résolution proposait comme mode d'application des vues divines l'association d'après les principes fouriéristes, c'est-à-dire : La constitution de sociétés par actions, l'organisation des garanties mutuelles, la combinaison du travail en groupes et séries.

La quatrième protestait contre les tentatives fragmentaires, irréfléchies; et conseillait aux partisans de l'idée de ne passer à la pratique qu'après avoir réuni, en hommes et en femmes, le personnel vraiment qualifié pour l'entreprise, et aussi les capitaux suffisants.

La cinquième recommandait de concentrer les efforts sur les expériences déjà commencées plutôt que d'en entreprendre de nouvelles.

La sixième, spécifiant que la généralité des membres

de l'Assemblée n'acceptait pas toutes les idées (1) de Fourier, disait que les partisans de la cause demandaient à n'être pas qualifiés de Fouriéristes, mais à être appelés « *Associationnistes des Etats-Unis d'Amérique.* »

La septième résolution demandait que des mesures fussent prises pour former une Confédération nationale des Associations.

La huitième exprimait le vœu d'un concert d'action avec les phalanstériens d'Europe et disait :

« Par la présente, nous désignons Albert Brisbane comme représentant de l'Assemblée, afin de nous entendre avec les partisans de l'Association en Europe, quant aux meilleurs modes de coopération mutuelle.

» Nous assurons à nos confrères Européens que le désintéressement, l'habileté et la persévérance avec lesquels notre représentant s'est consacré à la propagation de la doctrine de l'Association dans les Etats-Unis, lui donnent des titres à la plus cordiale confiance. Par lui, nous leur tendons avec joie une main fraternelle.

» Puisse le Ciel bénir bientôt toutes les nations unies dans un contrat de paix perpétuelle ! »

La neuvième et dernière résolution désignait les membres d'un Comité exécutif chargé de rédiger le journal organe de la cause : *The Phalanx* et de faire le nécessaire pour mener à bien tous les objets de la Convention.

Suivaient les noms des membres du dit Comité, dix-huit personnes, parmi lesquelles nous retrouvons : Horace Greeley, Parke Godwin, William Channing, George Ripley, Albert Brisbane, E.-P. Grant, etc., etc.

Le second soir de la Convention, Parke Godwin, au nom

(1) La réserve comprenait surtout, dit Noyes, ce qui avait trait aux unions sexuelles.

du Comité des affaires, proposa l'adoption d'une adresse au peuple des Etats-Unis. Après l'exposé des défauts du régime social civilisé, le document montrait que ces défauts pouvaient être redressés par la constitution d'un régime nouveau comprenant la réorganisation des communes en sociétés par actions; la constitution de demeures et ateliers unitaires; la répartition des bénéfices de la production sur la base de : 5 douzièmes au travail, 4 douzièmes au capital, 3 douzièmes au talent.

Dans ses conclusions Parke Godwin rappelait la loi suprême d'amour humanitaire enseignée par Jésus-Christ et répétant avec Saint Paul :

« L'humanité ne forme qu'un seul corps et nous sommes tous membres les uns des autres, » il disait : Ces vérités divines doivent se traduire en faits sociaux. Nos relations d'affaires et autres doivent être instituées d'après la loi d'amour universel... L'Association seule nous permet l'accomplissement de ce devoir...

« L'histoire particulière de cette nation nous convainct qu'elle a été préparée par la Providence pour de glorieux travaux. Sa position géographique, son peuple, ses libres institutions, tout la prépare pour la manifestation du véritable ordre social... »

D'autres discours suivirent, parmi lesquels un de William Channing et un de Charles Dana. Ce dernier était membre de Brook Farm, association fondée par des Unitariens à West Roxbury dans le Massachusetts; nous extrayons de son discours les passages suivants...

« Depuis deux à trois ans, nous avons réalisé à Brook Farm une organisation nouvelle des travaux. Nous y sommes tous serviteurs les uns des autres. Nous accomplissons librement, par amour de la chose même, avec joie et reconnaissance, toutes les besognes usuelles. L'homme qui accomplit un de ces devoirs, creuse un

fossé ou fait quelque autre ouvrage répugnant n'est pas, à cause de cela, en bas de l'échelle sociale, il en est au sommet.

» Nous avons, en outre, établi dans l'Association un système naturel d'éducation : justice est rendue à chacun, et l'enfant du pauvre bénéficie de la culture intégrale de toutes ses facultés, autant que le permettent les ressources actuelles de l'Association.

» Autre fait : nous sommes en état maintenant, non-seulement d'assigner au travail manuel son juste rang et sa dignité dans l'échelle des occupations humaines, mais aussi de lui assurer sa juste récompense... Chez nous, le travail se fait pour le mutuel avantage du travailleur et du capitaliste ;.. nous avons établi la justice envers le travail et ennobli l'industrie.

» Nos deux ou trois ans d'expérience démontrent par les faits que des relations d'amour et non d'égoïsme et de conflits mutuels... sont possibles entre les hommes. »

Le samedi 6 avril, à midi, la dernière résolution était adoptée et la Convention allait s'ajourner, quand William Channing se leva et, dans une magnifique improvisation, appelant sur ses auditeurs et sur la race humaine toute entière la bénédiction du Ciel, continua : « Qui sommes-nous, mes frères, pour que nous ait été confié l'honneur de nous dévouer au plus grand possible de tous les efforts humains : l'établissement de l'Unité universelle, l'établissement du règne de Dieu sur la terre.

» En vérité, c'est par la bouche des enfants et de ceux qui sont encore à la mamelle que Dieu fait exprimer la sagesse et la vérité. Des rois et de saints hommes ont désiré voir ces choses et ne les ont pas vues ! Souhaitons que nos imperfections et nos faiblesses n'em-

pèchent pas le progrès de l'amour, de la vérité et du bonheur ! »

La Convention fut close alors par une prière ; et s'ajournant au soir même pour un dernier repas, une dernière fête en commun, les membres se séparèrent sous ces paroles de bénédiction : « Gloire à Dieu, au plus haut des Cieux. Paix et bienveillance entre les hommes sur la terre ! »

La fête du soir eut lieu au salon d'Apollon. Elle précédait de quelques heures seulement la célébration du grand jour de Pâques qui, cette année-là, tombait le 7 avril. Or le 7 avril était aussi la date anniversaire de la naissance de Charles Fourier. Cette coïncidence fut relevée et célébrée avec empressement dans la soirée du samedi 6.

« Le repas fut simple, » disent les documents que nous consultons, « mais la communion intellectuelle et sociale fut délicieuse. »

Des toasts, préparés dit-on par William Channing, furent portés à la mémoire de Fourier et à chacune des douze passions qui, selon lui, constituent les mobiles d'action de la nature humaine. Des discours émouvants suivaient chaque toast. Ce fut Charles Dana qui répondit au toast porté à l'amitié.

Aux dernières paroles de Dana, Macdaniel se leva enthousiasmé et proposa que toutes les mains s'unissent et que toutes les voix redissent ensemble le toast à l'amitié. Aussitôt tous les auditeurs furent debout, chacun saisissant à droite et à gauche la main de son voisin, un frisson d'émotion électrique passa par tous les nerfs, tandis que les voix émues répétaient le toast.

Puis les discours reprirent, célébrant les travaux accomplis, ceux projetés, et identifiant avec force le Fouriérisme et le Christianisme.

En montrant vers quelle pensée théosophique se portaient, dès 1847, les sympathies de J.-B.-A. Godin Chapitre VI, pages 93 à 96), nous avons signalé déjà à nos lecteurs la hauteur et la fécondité des vues religieuses et sociales des hommes notables qui, aux Etats-Unis, furent à la fois partisans des idées d'Emmanuel Swedenborg et de Charles Fourier. Nous avons reproduit à ce propos des paroles de Parke Godwin, distinguant entre tous, ces deux génies : Swedenborg et Fourier, comme se complétant l'un l'autre pour nous découvrir les voies de la terre promise, du royaume de la paix, de l'abondance et de la bénédiction.

Ce qui frappe tout d'abord dans les vues de ces socialistes américains, c'est la façon dont ils envisageaient le Travail. En attendant qu'on ait environné l'exécution de toutes les besognes usuelles des multiples causes d'attrait imaginées par Fourier, les novateurs dont nous parlons allaient droit au but en attachant au travail un premier, un suprême attrait. Ils en écartaient l'antique malédiction et montraient que toute besogne est, proportionnellement à son utilité sociale, une cause de gloire pour qui l'accomplit.

Le travail est le véritable accomplissement de notre devoir dans la vie.

Même les esprits qui ne pouvaient saisir pleinement ce haut idéal du travail devaient être influencés par la nouvelle opinion publique ainsi créée ; de même que nous le sommes tous, généralement, par la déplorable idée de malédiction attachée au travail, qu'on nous prêche dès l'enfance, et depuis des générations.

Lorsque minuit sonnant annonça l'arrivée du jour consacré à la grande fête de la Résurrection, les membres de la Convention se séparèrent définitivement, lais-

sant en fonctions le comité exécutif chargé de la suite à donner aux résolutions prises.

Le lendemain même, ce Comité se réunit et rédigea au nom de la convention l'adresse qu'Albert Brisbane porta, peu après, aux chefs de l'Ecole sociétaire à Paris.

Cette Adresse et la réponse qu'y fit la direction de l'Ecole furent publiées in extenso dans le journal même de l'Ecole sociétaire : *La Phalange, Revue de la science sociale*, XIVe année, 1re série in-8°, tome 1er, janvier-février 1845 ; pages 129 à 142.

Ces documents sont beaucoup trop longs pour que nous puissions les reproduire ici. Bornons-nous à en indiquer le contenu.

Le préambule de l'Adresse américaine signale que le Comité s'est réuni le jour même de Pâques et il relève l'heureuse coïncidence, cette année-là, de cette grande fête avec l'anniversaire de la naissance de Charles Fourier.

Entrant en matières, l'Adresse rappelle cnsuite les termes mêmes de la résolution par laquelle la Convention a délégué Brisbane vers les Phalanstériens d'Europe ; puis elle passe aux objets mêmes de la délégation qu'elle expose en quatre divisions : A, B, C, D.

A. — Embrassant d'abord les choses en principe, les auteurs du document demandent :

1° Comment instituer l'enseignement, la direction, l'autorité par le vrai mérite et concilier le travail et le culte ?

2° Quels sont les moyens d'obtenir et de conserver une Unité de foi qui empêche les controverses présentes et prépare l'avenir ?

3° Comment organiser l'industrie, l'art et les sciences sociales, de manière à en faire des symboles de la vérité éternelle ? Comment faire que toute habitation socié-

taire soit un temple, tout travail un holocauste et l'existence terrestre une préparation à l'immortalité ?

B, — Passant ensuite aux moyens d'application, ils demandent aide pour obtenir :

1° La connaissance exacte et intégrale de la *loi de série.*

2° Des exemples d'application de cette loi dans l'univers et dans l'homme ?

3° La connaissance des analogies qui révèlent l'Être infini à travers l'Unité dans la variété des choses.

4° La complète et exacte application de la justice à l'organisation de l'industrie, à la répartition des richesses et aux relations sociales.

5° Les conditions et moyens de l'Union parmi les associations, et les lois que la série prescrit à l'égard de semblables relations.

C. — Serrant enfin d'aussi près que possible les exigences de la réalisation , ils demandent le libre usage des plans, devis, études, projets, etc., dressés à l'effet de constituer le Phalanstère et de classer et disposer les séries et groupes de la Phalange.

Puis questions plus précises encore :

1° — Comment substituer efficacement la coopération bienveillante à la rivalité dangereuse qui existe aujourd'hui dans la commerce ?

2° — Quelles règles doivent présider à la distribution proportionnelle de la population par l'émigration ?

3° — Comment organiser l'échange certain, rapide, complet des livres, inventions, brevets, instruments, œuvres d'art, etc ?

D. — Finalement, envisageant les efforts déjà accomplis aux Etats-Unis, ils s'appliquent à faire ressortir la nécessité de concentrer tous les efforts phalanstériens sur

le mouvement sociétaire américain ; et, plaidant leur cause, ils ajoutent :

1° — Plus de vingt associations sont en activité ou en voie d'organisation ; et sans doute les Etats-Unis sont le seul pays propre à de telles tentatives en ce moment. Des hommes de la plus haute valeur sont gagnés à l'idée phalanstérienne.

2° Le système politique (confédération de villes, comtés, Etats) l'absence d'institutions oppressives vestiges du passé, l'esprit général de libre examen et de libre action, les habitudes universelles d'efforts associés dans les mouvements financiers, commerciaux, philantropiques, etc., *le respect général pour le travail*, l'expansion sur un sol vierge, l'enthousiasme, l'activité, la hardiesse du peuple américain sont autant de dispositons providentielles qui désignent les Etats-Unis pour lieu de la première réalisation de l'ordre social combiné.

Arrivant à la conclusion et saisissant par anticipation le but qu'ils visent, ils montrent en :

3° L'irrésistible influence sur l'ancien monde de la transformation sociale réalisée dans le Nouveau, l'organisation d'une grande confraternité des sociétés pacifiques, en un mot la constitution unitaire de l'humanité.

Que répondirent les phalanstériens de Paris à leurs collègues des Etats-Unis ?

Nous engageons ceux qui possèdent le numéro de *La Phalange* où cette réponse se trouve, à la lire in-extenso.

Cherchant les points spéciaux à mettre en regard de ceux touchés par les Américains, le lecteur sera amené, comme nous l'avons été nous-même, à reconnaître que l'Ecole sociétaire — jusque-là non exercée à des tentatives de réalisation de ses théories — est forcément impuissante à fournir les enseignements demandés. Sans

suivre jusqu'au bout les Américains dans leurs modes gradués de questions : A. Principes — B et C. Moyens d'application — D. Réalisations déjà opérées et perspectives d'avenir,— l'Ecole sociétaire prend à partie les propositions traitées en A (celle des principes) et fait de tout le reste un seul objet.

A. 1° — A la question américaine si précise et de nécessité vitale touchant l'enseignement, la direction, le travail, l'Ecole répond par des généralités sur l'obligation de ne point créer un nouveau culte et dit que la variété et l'engrenage dans les fonctions hiérarchisées préviendront tout abus d'autorité.

2° — « L'unité de foi sera obtenue et conservée » dit l'Ecole sociétaire « par une connaissance de plus en plus profonde de la loi sériaire. » C'était cette connaissance même que les Américains demandaient. « Il faut », poursuit l'Ecole, « laisser à chacun liberté d'expression et responsabilité de ses actes. Seules, les propositions universellement acceptées seront soutenues par le centre de l'Ecole. »

3° — « La solution de tous les problèmes sociaux est contenue dans la loi sériaire *légitimement appliquée.* »

Bon, mais comment faire cette application légitime ? Encore une fois, c'était ce que demandaient les Américains.

« Le sujet s'élucidera » ajoute l'Ecole, « par les travaux des phalanstériens en tous pays. »

B. C. D : — Englobant les treize points restants de l'Adresse américaine, l'Ecole se contente de dire qu'en fait de devis, plans, études, etc., elle communiquera au délégué des Américains, Albert Brisbane, tout ce qu'elle possède.

Et relevant un dernier point, celui d'une Union à établir entre les Associations, elle signale les difficultés fi-

nancières d'une telle entreprise, conseille de recourir de préférence aux sociétés ordinaires et les mieux constituées pour couvrir de tous risques.

« Néanmoins » dit-elle, « si le nombre des associations américaines est tel qu'une Agence spéciale d'assurance puisse être viable, cette Agence pourrait plus tard devenir le germe d'une Fédération entre les Associations et servir d'intermédiaire entre producteurs et consommateurs.

« L'état embryonnaire des Associations et la différence des milieux ne permettent pas, » termine l'Ecole, « d'entrer dans plus de détails. »

Finalement, elle conseille dans sa dernière proposition de fonder une caisse de haute charité sociétaire pour parer aux impérities, fausses manœuvres, etc., des tentatives d'associations.

Evidemment, l'Ecole ne pouvait répondre autrement que par des généralités, mais il faut autre chose pour passer à l'expérimentation.

Cette dernière exige des formules nettement arrêtées et surtout applicables dans le milieu où il s'agit d'opérer. Il faut alors compter avec les lois, les mœurs, en deux mots : avec les êtres et les choses.

Certainement, les lecteurs au courant de l'œuvre de Godin, y compris ses écrits (spécialement son premier volume *Solutions sociales* où il a exposé sa doctrine de la vie et du travail), n'auront pu lire les propositions sur lesquelles les Américains demandaient si possible en 1844 des lumières, sans être frappés des relations directes entre ces propositions et les efforts de Godin pour fournir une solution pratique de la plupart de ces problèmes.

Au prix de nombreuses recherches et expériences (1), J.-B.-A. Godin a dégagé les possibilités pratiques de l'heure présente dans le monde du travail ; et par la fondation de l'habitation unitaire, comme par le contrat d'association qu'il a réalisé entre le travail et le capital en 1880, il a instauré dans le milieu social français ce que celui-ci pouvait porter.

« J'ai fait quelque chose », consentait-il à reconnaître, quand la discussion l'y poussait, « mais combien cela est loin de ce que j'aurais voulu faire, de ce que j'aurais fait, si les institutions, si les hommes surtout s'y étaient prêtés. »

Godin disparu, les membres de l'association du Familistère se peindront eux-mêmes, foncièrement, dans l'usage qu'ils feront du pacte social à eux confié ; et ils contribueront ainsi à éclairer les difficultés sociales attenant au monde du travail. Car c'est le temps et l'expérience qui feront saisir, de plus en plus étroitement, les multiples conditions du problème et en dégageront des solutions qui iront se perfectionnant proportionnellement à l'évolution intellectuelle et morale de la masse entière des intéressés.

C'est pour aider à cette évolution qu'il est si utile de relever tous les mouvements des tentatives sociales ; en pareille matière, échecs ou succès sont également instructifs.

Nous ne terminerons pas sur ce sujet sans revenir sur la question si importante de l'abaissement ou de la glorification du Travail. Il y a parfaite concordance de pensée sur ce point entre les auteurs de l'Adresse américaine et J.-B.-A. Godin.

---

(1) L'étude publiée par nous, dans *Le Devoir*, de janvier 1896 à janvier 1897, sur l'essai pratique de la Représentation du travail au Familistère par l'organisation de Groupes, Unions et Conseils, en est un exemple.

C'est qu'on ne peut s'attacher à la réalisation, à la mise en pratique des idées, sans que le rôle sacré du Travail s'impose à l'attention.

Evidemment l'Ecole sociétaire, à l'époque de sa réponse, était trop éblouie par les perspectives du travail attrayant pour mesurer les distances sociales à franchir et saisir toute la portée de l'idée américaine : Concilier le travail et le culte, faire que l'existence terrestre soit une préparation à l'immortalité.

L'Ecole croyait proche la réalisation des conditions d'attrait indiquées par Fourier, mais que de progrès industriels, intellectuels et moraux sont à réaliser auparavant!

Ces progrès seront dus au travail, celui-ci est à la base de toute évolution ; c'est pourquoi le premier attrait, l'attrait essentiel à y attacher, est de démontrer qu'il est le véritable culte. Ecoutons ce qu'a dit Godin sur ce sujet. (*Solutions sociales*, 1871, pages 204 et suivantes) :

« C'est à l'action exceptionnelle que l'homme exerce » sur la matière qu'il doit sa supériorité. C'est le Travail » qui l'élève au-dessus de tous les êtres de la terre.

» L'homme n'est pas seulement appelé à la vie comme » les autres créatures pour élaborer la matière par l'a- » limentation, il lui est donné l'intelligence pour » travailler au progrès de la substance matérielle sous » toutes ses formes...

» Nécessité et gloire : tels sont les deux pôles d'acti- » vité, sur lesquels Dieu a fait reposer le travail hu- » main.

» La nécessité attachée au travail est le pôle des âges » d'ignorance, des âges du travail manuel et des écono- » nomies matérielles : c'est le mobile de l'enfance de » l'humanité, c'est la misère et la pauvreté faisant agir » la grande majorité des hommes ; c'est le mobile de la

» constitution du capital ou des réserves matérielles,
» dont le monde s'enrichit par la prévoyance individuelle,
» pour avancer à son insu, plus sûrement, dans la voie
» de l'avenir.

» Le pôle de la gloire du travail est, au contraire, celui
» des conquêtes de l'homme sur la matière ; c'est la ma-
» tière elle-même élevée au service de l'homme, c'est le
» mobile de l'humanité intelligente créant le bien-être et la
» richesse par l'activité, les machines et les instruments
» de toute espèce ; c'est le mobile de la constitution de
» la science ou des réserves intellectuelles que l'Huma-
» nité accumule pour suivre la voie du progrès, afin d'ac-
» complir glorieusement sa destinée terrestre, à ses pro-
» pres yeux comme aux yeux du Créateur.

» Mais les phases diverses du travail sont bien loin de
» revêtir à leur origine la sainte apparence du but divin
» qui leur est assigné. Le travail est le moyen par lequel
» l'humanité s'élève, mais c'est lentement et péniblement
» qu'elle acquiert les connaissances par lesquelles cha-
» que progrès se réalise et les vertus sublimes du travail,
» à peine comprises aujourd'hui, ne sont alors nulle-
» ment pressenties...

» Le travail cessera d'être un fardeau, et sa peine
» aura l'attrait d'un devoir accompli, le jour où l'hom-
» me aura compris que le travail est une mission divine
» dévolue à la créature humaine, pour son avancement
» dans la vie infinie.

» Et le travail ne sera plus un simple moyen de sa-
» tisfaire à l'égoïsme du besoin des sens et des passions
» organiques : il sera le champ du grand concert des
» intelligences, des cœurs et des âmes pour la con-
» quête de la liberté, de la fraternité et de la justice sur
» la terre.

» Alors l'activité de l'homme sera sans cesse produc-

» tive des biens qui créeront, pour tous, les moyens de
» participer dignement aux bienfaits de la vie, et
» l'abondance effacera rapidement les traces du mal et
» les iniquités du passé.

» Le travail des âges a développé un contingent d'idées
» propres à guider l'humanité vers l'interprétation reli-
» gieuse et vivante du Travail : les vérités qui le concer-
» nent se montrent une à une, depuis plus d'un demi-
» siècle ; mais combien d'erreurs restent encore entas-
» sées devant elles, et s'opposent à leur application so-
» ciale ! »

3. — Recherche d'une méthode pratique pour déterminer la part équitable du travailleur dans la production. — Les manuscrits de Macdonald.

Le groupe des associations fondées aux environs de Rochester et qui, dès le mois d'août 1843, avait tenu, à Rochester même, une première assemblée, en tint une seconde à Batavia en avril 1844. Nous n'avons pas la date précise ; évidemment, ce fut après la Convention nationale qui avait délégué Brisbane à Paris.

En attendant la réponse des Phalanstériens d'Europe aux questions qui préoccupaient si ardemment les Américains, ceux-ci poursuivaient leurs essais pratiques.

T. C. Leland, le conférencier déjà mentionné par nous, a écrit touchant la seconde assemblée des associations de la région de Rochester : « J'assistai à la réunion qui eut lieu à Batavia. Le déploiement des forces sociétaires était étonnant.

» Presque toutes les villes de Genesee County étaient représentées. Beaucoup de délégués vinrent de 5 à 12 milles à pied. Réellement tout l'ouest de New-York est dans une agitation profonde à ce sujet. Neuf associations sont en projet dans un rayon de 50 milles de la ville. L'entraînement est tel que l'on peut évaluer sans

hésiter à *vingt mille* le nombre des personnes désireuses d'entrer dans l'unité associative. »

Attirées les unes vers les autres par leur commune origine, les associations des environs de Rochester formèrent une Ligue appelée « *American industrial Union.* »

Les travaux de cette Ligue sont d'un grand intérêt ; ils montrent quels enseignements étaient exigés dès qu'on voulait traduire en faits la théorie Fouriériste ; et comment, en attendant la réponse de l'Ecole sociétaire, les Américains demandèrent aux essais pratiques mêmes les leçons indispensables. Ils marchèrent donc de l'avant et firent bien, puisque c'est de l'expérience seule que se dégageront les enseignements cherchés ; et il est à noter que dix ans plus tard, en 1854, c'est aux leçons de l'expérience américaine que recourra le chef même de l'Ecole sociétaire, V. Considérant, quand il voudra constituer, au Texas, un premier noyau d'application sociétaire.

Revenons à *The American industrial Union.* Un conseil de délégués constitué au sein de la Ligue tint une session de deux jours au domaine de North Bloomfield Association, le 15 mai 1844, et formula les conclusions suivantes :

« Résolu qu'il soit recommandé aux diverses associations composant la fédération d'adopter, autant que possible, la pratique des échanges mutuels entre elles et de prendre immédiatement telles mesures pouvant les mettre en état de devenir les agents commerciaux des classes productrices dans les parties du pays où les associations sont respectivement installées.

Classification du travail.

» Résolu que dans l'opinion du Conseil le premier pas vers l'organisation doit être une distribution des diffé-

rentes branches du travail : agricole, industriel ou domestique, en trois classes : nécessité, utilité, agrément.

» L'exacte répartition des travaux dans chacune de ces classes devant être influencée plus ou moins par les circonstances locales, les propositions à ce sujet ne peuvent être au début que conjecturales; l'observation et l'expérience les rectifieront. En attendant, le Conseil prend la liberté de proposer l'arrangement suivant :

Classe de nécessité :

»Terrassements, maçonnerie, filature de laine et de coton, taille de pierre, briqueterie, chauffournerie, vidanges et fumures, boulangerie, buanderie, fonderie, cuisine, tannerie et corroirie, surveillance de nuit et tout travail de nuit, serrurerie, soin des enfants et des malades, soins du bétail, meunerie, pêcherie, moulerie, débitage du bois pour la charpente et autres.

Classe d'utilité :

» Tous les travaux industriels non mentionnés dans la classe de nécessité, puis ceux de : agriculture, enseignement, comptabilité, direction, surveillance générale, mécanique, cartographie, arpentage, approvisionnements, jardinage, élevage des vers à soie, enseignement de la musique, services domestiques, transports.

Classe d'agrément :

» Culture des fleurs, des fruits, peinture de portraits et de paysages, soins des vignes, de la basse-cour, des abeilles, embellissement des terrains publics.

Groupes et séries.

« Le Conseil recommande aux différentes associations

le plan suivant pour l'organisation des groupes et séries, savoir :

« 1° Assurez-vous, par exemple, du nombre total des membres qui désirent s'attacher aux travaux d'agriculture ou y prendre part quelques fois. Dans le nombre, organisez autant de groupes que les opérations agricoles le permettent.

» 2° Nous recommandons les nombres 30, 24, 18 comme le rang maximum à attribuer aux individus dans les travaux des classes de nécessité, utilité, agrément.

» Les séries seront énumérées dans l'ordre de leur formation : 1re, 2e, 3e, etc. ; il en sera de même des groupes, dans chaque série.

» Des séries de travail mécanique peuvent être organisées de la même manière et embrasser les différents métiers usités dans l'Association ; si les groupes ne peuvent être d'emblée remplis avec des adultes, dans la mesure suffisante au but poursuivi, qu'on y adjoigne des apprentis.

» Chaque groupe aura un chef dont la fonction sera de relever soigneusement le compte des heures de travail, de surveiller et diriger l'accomplissement de l'œuvre, etc.

» Un individu sera élu comme surintendant des séries; sa fonction sera de s'entendre avec le comité d'agriculture, d'informer les différents chefs de groupes des travaux à faire, et d'inspecter ensuite les mêmes travaux après leur achèvement.

» Le Conseil serait pleinement satisfait si tout le travail d'une Association pouvait être accompli par des groupes et séries : cet ordre combiné sera sans doute difficile à installer au début; pourtant, son adoption éviterait l'incohérence et par lui chacun des membres aurait le sentiment de sa responsabilité personnelle.

Temps et rangs des travaux

» Le temps et le genre d'occupations dans chaque classe des travaux seront relevés journellement ou aussi souvent qu'il y aura changement d'occupation. Le nombre des heures de travail de chaque individu multiplié par le chiffre représentant son rang comme exécutant dans tel ou tel travail sera porté au crédit de l'intéressé. Les totaux indiqueront ainsi la valeur des services rendus.

» A.-M. WATSON, président.

» E.-A. STILLMAN, secrétaire. »

Le lecteur peut être curieux de voir comment ces instructions étaient appliquées en comptabilité. Heureusement « *The Phalanx* », à qui les détails ci-dessus sont empruntés, fournit aussi un spécimen d'application. Il s'agit de feuilles de comptabilité afférentes à un groupe de la série des tailleurs et à un groupe de la série des bûcherons dans Clarkson Phalanx.

Le nombre total des heures de travail des membres de chacun des groupes, pendant une semaine, est multiplié par le chiffre représentant leur rang respectif dans le dit travail ; ce qui donne un nombre fixant la valeur relative des œuvres de chaque membre et, conséquemment, du groupe entier au sein de la phalange, c'est-à-dire par comparaison avec les autres membres et groupes. Pour chaque mille unités du nombre ainsi porté à son compte, le travailleur pouvait, à Clarkson, toucher sur le fonds social 75 cents (3,75). Le nécessaire à la subsistance était avancé par l'Association.

Classe d'utilité

Série des tailleurs, groupe N° 1. maximum de rang : 24.

1844 Rang		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Total des heures.	Heures et rangs.
20	M. Weed...	6	10	3	—	—	5	24	480
24	J. Peabody.	10	10	10	12	10	10	62	1488
20	S. Clark....	10	10	10	10	8	—	48	960
24	E. Clark...	2	10	10	malade	—	—	22	528
18	H. Lee. . .	6	4	10	6	4	4	34	612
15	J. Folson...	3	3	2	6	5	3	22	330
12	Elisa Mann.	4	4	2	2	6	4	22	264

« Je certifie l'exactitude du relevé ci-dessus pour le groupe placé sous ma direction pendant la semaine dernière.

(Signé) Julia Peabody, chef.

Porté aux livres de l'Association par

Wm. Seaver, comptable.

Clarkson domaine, 6 juillet 1844. »

Classe de nécessité

Série des bûcherons, groupe n° 2. Maximun de rang, 30.

1844 Rang		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Total des heures.	Heures et rangs.
24	Chas. Odell.	10	9	10	10	8	9	56	1344
30	John Allen	10	10	2	6	10	8	46	1380
20	Jas. Smith..	malade	—	—	—	—	3	3	60
30	Wm Allen.	10	12	10	10	10	10	62	1860
30	Jas. Griffith.	10	10	10	10	10	10	60	1800

« Je certifie l'exactitude du relevé ci-dessus, pour le groupe placé sous ma direction pendant la semaine dernière.

James Griffith, chef.

Porté aux livres de l'Association par

Wm. Seaver, comptable.

Clarkson domaine, juillet 6, 1844. »

Le lecteur aimant à aller au fond des choses trouvera insuffisant le peu que nous fournissons ici sur ce sujet si difficile et si grave de la méthode essayée pour faire à chaque travailleur sa part équitable selon le résultat de ses efforts. Nous souffrons nous-mêmes de cette insuffisance. C'est dire que si nous avions eu plus de renseignements sur la matière, nous les aurions fournis avec empressement.

La plus choquante lacune des informations ci-dessus est celle touchant le mode de détermination du rang attribué au travailleur. S'efforçait-on de saisir, pour leur donner leur juste part, non-seulement l'habileté d'exécution, mais le zèle, la conscience, l'économie de temps et de matières qui pouvaient être apportés à tant de différents degrés par les travailleurs dans l'exécution des opérations ? Si oui, comment procédait-on à cet égard ?

Nous n'avons absolument aucune lumière à ce sujet. Et ces lumières existent peut-être, car voici :

C'est au livre de J. Humphrey Noyes : *History of American Socialisms*, nous l'avons dit, que nous empruntons la plupart de nos détails sur le mouvement fouriériste aux Etats-Unis ; mais Noyes lui-même a dû une grande partie des matériaux de son ouvrage à un homme dont il n'est que justice de faire venir ici le nom , c'est celui de A. J. Macdonald.

Macdonald était un Ecossais. Sa profession était celle d'imprimeur. Admirateur et disciple de Robert Owen, il se rendit aux Etats-Unis en 1842, pour y voir et suivre les expériences socialistes dues au mouvement créé par Robert Owen ; mais ayant trouvé « l'*Owenisme* » en ruine et le « *Fouriérisme* » allant à la ruine, il se donna la tâche d'écrire un livre qui transmît aux générations futures le bénéfice des leçons ressortant de ces expériences et de ces échecs.

Il ouvrit une vaste enquête, rassembla une masse énorme de matériaux, allant visiter les lieux et consulter les gens sans mesurer ni peine, ni travail. Il semblait, dit J.-H. Noyes, un revenant du socialisme, allant de tombe en tombe, déchiffrant les épitaphes des phalanges et sociétés défuntes.

En 1854, après douze ans consacrés à la recherche de ces matériaux, A.-J. Macdonald était à New-York prêt à revoir et à classer ses manuscrits, il écrivait même la préface de l'ouvrage projeté, lorsqu'il fut atteint du choléra et mourut.

Dix ans plus tard, J. H. Noyes reprit le projet de Macdonald, le besoin d'enseignements pratiques sur les essais sociaux se faisant de plus en plus sentir.

La première pensée de Noyes fut de rechercher les travaux de Macdonald, mais quelle improbabilité d'en retrouver trace dans l'énorme cité de New-York ! Néanmoins, il se mit à l'œuvre ; car il s'agissait d'une collection d'enseignements devenus, avec le temps, de plus en plus difficiles à reconstituer.

Après bien des efforts, Noyes finit par entrer en relations avec des personnes qui le conduisirent chez un beau-frère de Macdonald.

Là, Noyes, à sa grande joie, trouva les précieux manuscrits eux-mêmes et le possesseur tout disposé à les lui

remettre. Noyes emporta et classa son trésor ; il y puisa largement pour la rédaction de son propre ouvrage, mais il s'aida aussi de renseignements pris à d'autres sources.

Son livre — il le déclare lui-même — n'est pas la publication des matériaux recueillis par Macdonald. Il n'a tiré de ceux-ci et le plus souvent en condensant que ce qui rentrait dans le cadre qu'il s'était assigné. Mais il lui doit beaucoup car les dits matériaux sont une mine inappréciable.

Aussi Noyes désirant que cette collection unique restât à la disposition des étudiants et des penseurs, la confia à la garde d'une Institution publique qui en comprend toute la valeur. Cette Institution est Yale Collège à New-Haven, Connecticut. Les manuscrits de A. J. Macdonald sont dans la Bibliothèque où l'on peut les consulter.

Nous espérons que par les soins de la dite Bibliothèque, ou de toute autre façon, les importantes et rares leçons contenues en ces manuscrits seront, un jour, publiées in-extenso.

Cela fait, et les nécessités de l'évolution sociale se révélant de plus en plus, les dites leçons ne tarderaient pas à être traduites dans les principales langues, afin — comme se le proposait Macdonald en recueillant ces enseignements des faits — « de montrer, à tous, les écueils déjà » relevés sur la route du progrès social et d'aider à dé- » couvrir l'entrée du port. »

4. — Nomenclature des Sociétés reliées au mouvement fouriériste.

Les États-Unis étaient un champ d'action admirablement préparé pour le Fouriérisme, en raison des nombreuses expériences sociales qui s'y étaient produites depuis plus d'un demi-siècle. Citons-en quelques-unes :

Dès 1774, des Shakers étaient venus d'Angleterre aux

Etats-Unis établir leur première communauté religieuse; en 1805, des Allemands du Wurtemberg (les Rappites) également communistes religieux avaient fait de même; en 1817, de nouveaux communistes religieux, les Zoarites, vinrent aussi du Wurtemberg trouver aux Etats-Unis un lieu d'asile contre les persécutions qu'ils subissaient dans leur pays.

Tous ces communistes se multiplièrent dans leur nouvelle patrie.

De 1825 à 1828, onze sociétés s'y formèrent sous l'inspiration des idées de Robert Owen; enfin la division qui, vers la même époque, se produisit dans l'Eglise de la Nouvelle-Angleterre entre Orthodoxes et Unitariens contribua aussi à la fondation de publications et de sociétés qui préparèrent la voie au Fouriérisme.

Noyes indique à ce sujet les quatre associations suivantes :

Brook-Farm, dans le Massachussetts, unitarienne d'origine;

Hopedale, également dans le Massachussetts, due à l'esprit universaliste;

Northampton, toujours dans le Massachussetts, fondée par les « Nothingarians » gens n'appartenant à aucune croyance;

Skaneateles, dans l'Etat de New-York, due à l'esprit à la fois communiste et « nothingarian ».

La première de ces quatre associations, Brook-Farm, se rallia au Fouriérisme dans l'hiver de 1843-1844, et devint en 1845 le principal organe de propagation de la doctrine phalanstérienne. A ce titre, nous lui consacrerons un chapitre spécial.

Bornons-nous à indiquer présentement que les sociétés classées par Noyes comme ayant préparé la voie au Fourisme avaient ce principe commun :

Réaliser l'Union : 1° des intérêts ; 2° des arrangements domestiques.

Nous allons donner maintenant la nomenclature des sociétés classées par J. H. Noyes comme appartenant à l'époque du mouvement fouriériste, y compris celles qui préparèrent la voie.

Mais signalons d'abord, d'après Noyes lui-même, que plus d'une Société réclamerait peut-être contre son classement au rang des phalanges fouriéristes ; car, parmi ces essais, il s'en trouvait reposant sur les conceptions les plus diverses, depuis le haut idéal de l'Eglise vivante universelle enseignée à Brook Farm par William Henry Channing, jusqu'à la négation de toute idée de Dieu, de toute loi gouvernementale, en passant par le mélange dans un même groupement de gens, les uns très attachés à leurs vues religieuses respectives, les autres indifférents à toute croyance, et d'autres enfin allant jusqu'à l'athéisme.

Certaines de ces tentatives, on va le voir, n'ont laissé d'autre trace que leur nom. Nous les classons après les quatre qui préparèrent la voie et faisons venir le reste, autant que possible, dans l'ordre de fondation.

Enfin, il est bon de noter que la nomenclature n'est pas complète ; le nombre des essais ayant dépassé celui énuméré ici.

Sociétés ayant préparé la voie :

1841 — *Brook Farm* à West Roxbury, Massachussetts. 115 membres. Dura 6 à 7 ans.

1841 — *Hopedale*. Massachussetts. 200 membres. Dura 17 à 18 ans.

1842 — *Northampton association*. Massachussetts. 130 membres. Dura 4 ans.

1843 — *Skaneateles Community*. New-York. 150 membres. Dura 2 ans et demi.

Sociétés dont le nom seul est donné:

1843 — *Washtenaw Phalanx*. Michigan.
» — *Garden Grove*. Iowa.
» — *Grande prairie Community*. Ohio.
» — *Sangamon Phalanx*. Illinois.
» — *Brooke's Experiment*. Ohio. Peu de membres.

Sociétés avec dates et plus ou moins de détails.

1841 — *Malboro Association*. Ohio. 24 membres. Dura 4 ans.
1842 — *Social reform unity*. Pennsylvanie.
1843 — *Hopewell*. Ontario County.
» — *Mixville*. Alleghany County.
» — *Bureau Co Phalanx*. Illinois. Petite entreprise. 20 membres. Dura 10 mois.
» — *North American Phalanx*. New-Jersey. 112 membres. Dura près de 13 ans.
» — *Sylvania Association*. Pennsylvanie. 145 membres. Dura un peu plus d'un an.
» — *Jefferson Industrial Association*. New-York. 400 membres. Dura quelques mois.
» — *Mac Kean Co Association*. Pennsylvanie.
» — *Goose Pond Community*. Pennsylvanie. 60 membres. Dura peu de mois.
» — *Moorhouse Union*. New-York. Dura peu de mois.
» — *Prairie home Community*. Ohio. Dura un an.
» — *Adelphia Phalanx*. Michigan. 400 à 500 membres. Dura près de 3 ans.
» — *Lagrange Phalanx*. Indiana. Dura environ 3 ans.
» — *One mentian Community*. Pennsylvanie. Dura environ 1 an.
1844 — *Clarkson industrial Association*. New-York. 420 membres. Dura environ 9 mois.

1844 — *Leraysville Phalanx*. Pennsylvanie. 40 membres. Dura 8 mois.

» — *North Bloomfield Association*. New-York. Dura 17 à 18 mois.

» — *Sodus Bay Phalanx*. New-York. 300 membres. Dura peu.

» — *Ohio Phalanx*. 100 membres. Dura 18 mois.

» — *Trumbull Phalanx*. Ohio. Dura 3 ans et demie.

» — *Wisconsin Phalanx*. 180 membres. Dura 6 ans.

» — *Clermont Phalanx*. Ohio. 120 membres. Dura au moins 2 ans.

» — *Ontario Phalanx*. New-York. Brève durée.

1845 — *Columbian Phalanx*. Ohio.

» — *Integral Phalanx*. Illinois. 30 familles. Dura 17 mois.

1846 — *Spring Farm Association*. Wisconsin. 10 familles. Dura 3 ans.

1853 *Raritan Bay Union*. New-Jersey. Peu de membres. Brève durée.

Les plus célèbres de ces expériences dans le monde phalanstérien furent :

Brook Farm Phalanx.
Wisconsin Phalanx.
North American Phalanx.

Nous nous occuperons séparément de chacune d'elles. La dernière nommée fut celle qui eut le plus de durée. Elle fut contemporaine de l'entreprise de colonisation européo-américaine au Texas.

La nomenclature ci-dessus permet au lecteur de voir comment les tentatives furent réparties dans les Etats-Unis, soit :

8	dans l'état	d'Ohio.
8	—	de New-York.
7	—	— Pennsylvanie.
3	—	— Massachussetts.
3	—	— Illinois.
2	—	— Michigan.
2	—	— New-Jersey.
2	—	— Wisconsin.
1	—	— Iowa.
1	—	— Indiana.

37 au total.

A noter que presque toutes ces entreprises furent faites au sein de pays pleinement cultivés et pourvus des ressources de la civilisation. Ceci dit par opposition à l'emplacement qu'occupera plus tard la tentative de colonisation européo-américaine au Texas.

5. — Brook Farm. Première phase 1841-1843.

La Société qui devait être célèbre sous le nom de Brook Farm Phalanx, était appelée, lors de sa fondation, en 1841, *West Roxbury Community*. Elle était située à West Roxbury même, à environ 8 milles de Boston. Le chef de la Société était Georges Ripley, mais l'idée première de la fondation était due au Docteur Channing, le chef des Unitariens.

On sait que les Unitariens visaient à la traduction de leurs principes dans la vie externe, à la réalisation d'un état social en parfaite concordance avec l'idéal chrétien; tandis que les orthodoxes, à la tête desquels était le docteur Beecher, mettaient par-dessus tout le perfectionnement individuel et le respect des anciennes prescriptions religieuses.

La publication, en 1840, du livre de Brisbane : *Social*

destiny of man, commençait à répandre les idées de Fourier; mais les Unitariens ne trouvaient pas une profondeur spirituelle suffisante dans la doctrine fouriériste, telle que la présentait Brisbane.

Ils n'étaient donc pas acquis à cette doctrine en 1841, lors de la fondation de West Roxbury Community. Ils savaient bien qu'ils ne pouvaient réaliser qu'un embryon de la société de leurs rêves, mais ils désiraient sortir du vague de la théorie et voir ce qui était possible dans la pratique. Un certain nombre d'idées en concordance avec celles de Charles Fourier avaient cours alors, aux Etats-Unis, parmi les esprits les plus avancés.

Ainsi Brook Farm acceptait : 1° la constitution de la propriété par actions ; 2° l'unité des intérêts ; 3° l'unité des arrangements domestiques.

Résolus à tenter la mise en pratique de ces principes, des Unitariens, à la tête desquels était Georges Ripley, achetèrent à West-Roxbury, Massachussetts, une ferme comprenant 200 acres de terres, afin de faire de l'agriculture la base de leur vie et se constituèrent en société ; les uns (actionnaires) étant dépositaires de fonds; les autres étant simplement dépositaires de travail sous diverses formes.

Parmi les membres, on compte, entre autres notabilités, Margaret Fuller, femme dont le nom fut célèbre parmi les phalanstériens, Théodore Parker, William Henry Channing, Charles Dana, Morton, Dwight, etc.

Bien que l'établissement fut appelé Communauté (West Roxbury Community), il ne faut pas conclure que les membres actionnaires y avaient mis tout leur avoir. Ils s'étaient prudemment réservé une certaine somme de propriétés privées.

Le capital-actions touchait un intérêt fixe. Le travail recevait une rémunération de tant par heure, quelle que

fût la nature du travail : manuel ou intellectuel. Chacun était juge de la besogne qu'il voulait accomplir et du temps qu'il voulait donner au labeur. Chacun aussi devait, au moyen de ses gains comme travailleur ou de ses intérêts comme capitaliste, couvrir sa dépense journalière. Les magasins de la communauté offraient à prix coûtant toutes choses nécessaires.

Les membres étaient incités à cultiver ardemment leurs plus hautes facultés intellectuelles et leurs sentiments sociaux. En vue d'atteindre à ce but, on réduisait autant que possible le temps passé au travail manuel.

La société espérait devenir un établissement modèle d'éducation.

Nous avons vu ci-dessus Charles Dána, au cours des actes de la Convention nationale tenue à New-York, en avril 1844, exposer l'organisation des services domestiques et travaux courants à Brook-Farm et signaler qu'on y pratiquait la culture intégrale des facultés chez tout enfant sans exception.

Le nombre des membres fut d'environ 115 : hommes, femmes et enfants.

Nous n'avons pas trouvé d'indication sur l'époque précise où West Roxbury Community prit le nom de Brook Farm. Nous supposons que ce fut au temps de sa conversion au Fouriérisme, c'est-à-dire dans l'hiver de 1843-1844, parce qu'à cette époque jusqu'en mai 1845 on la voit désignée sous le titre de *Brook Farm Association for education and industry*. A partir de mai 1845, elle prend le nom de Brook Farm Phalanx ; nous allons voir en quelles circonstances.

6. — Evolution de Brook-Farm vers le Fouriérisme. 1843-1845.

L'évolution de Brook-Farm vers le Fouriérisme s'opéra comme suit :

Dans la dernière semaine de décembre 1843 et la première de janvier 1844, une Convention fut tenue à Boston, sous la présidence de William Bassett, de Lynn.

Parmi les vice-présidents, on voit Georges Ripley, de Brook Farm, et parmi les secrétaires Charles Dana, également de Brook-Farm.

L'exposé des doctrines de Fourier fut fait alors avec tant de clarté et de talent que bien des préventions se dissipèrent ; en même temps furent révélées les admirables concordances entre le système phalanstérien et le précepte résumant toute la loi morale : *Aimez-vous les uns les autres.*

William-Henry Channing, qui avait voyagé en France et en Angleterre pour y étudier le socialisme et qui s'était attaché aux vues générales de Fourier, fit ressortir avec éloquence, dans son journal : « *The Present* », que par Fourier nous tenons vraiment « le fil du labyrinthe et qu'il nous a révélé les moyens d'appliquer aux faits de la vie les préceptes de l'amour universel. »

Le 5 février 1844, le journal de Brisbane et Macdaniel « *The Phalanx* » annonce que « Brook Farm, près de Boston, procède en ce moment à sa transformation en association régulièrement organisée. »

Pour commencer leur union avec le Fouriérisme, les Brook Farmers dressèrent et publièrent une nouvelle Constitution qui eut plusieurs éditions avant son enregistrement légal.

Le préambule de la première édition disait au monde socialiste que Brook Farm s'offrait comme un noyau pour la constitution d'une phalange modèle.

Il y était dit encore : « L'Association de Brook-Farm existe aujourd'hui depuis plus de deux ans... Chaque pas que nous avons fait a fortifié la foi qui nous avait mis à l'œuvre.

. . . . . .

» En conséquence, nous avons saisi l'occasion des diverses réunions publiques tenues récemment à Boston, pour établir quelques-uns des résultats de nos études et de nos expériences ; et nous désirons proclamer ici que, d'une part, nous acquiesçons sans réserve à la doctrine de l'Unité universelle enseignée par Fourier et que, d'autre part, toutes nos observations nous ont montré la vérité des arrangements pratiques déduits par Fourier de sa théorie.

» La loi des groupes et séries est, nous en sommes convaincus, la loi de la nature humaine et *quand les hommes seront dans les vraies relations sociales*, l'organisation industrielle revêtira nécessairement cette forme.

» A côté du besoin d'informations touchant les principes de l'association, il y a celui très profond de mettre en action ces principes. C'est pourquoi nous déclarons publiquement que Brook Farm offre, comme localité, pour un essai pratique, tous les avantages qu'il est possible de trouver dans le voisinage de Boston.

»La société est située à West-Roxbury, à trois milles du dépôt de la voie ferrée de Dedham, à environ 8 milles de Boston, combinant ainsi un rapprochement convenable de la cité avec le degré voulu d'isolement de toute influence défavorable.

» Le pays est d'une grande beauté naturelle.

»... La ferme comprend 208 acres. Le domaine peut être agrandi suivant les besoins par l'achat de terres avoisinantes. La propriété vaut 30,000 dollars. Elle en a coûté 22,000, dont l'intérêt est servi à 6 °/₀.

» Il faut aussi tenir compte du parfait état de nos services éducatifs. Nous avons donné les plus grands soins à cette branche des travaux ; et nous y avons été particulièrement heureux. Il faudrait beaucoup d'années pour

obtenir, dans une association nouvelle, des professeurs aussi accomplis, aussi habiles en culture intellectuelle.

» Une autre raison à invoquer est celle du degré d'ordre déjà atteint par notre association ; point grâce auquel on peut éviter les pertes et les inconvénients qui, infailliblement, accompagneraient la constitution de toutes pièces d'une grande association.

» Trois années de luttes contre les infortunes et les méprises d'une fondation aussi nouvelle et peu comprise, nous ont, pensons-nous, adaptés aux conditions exigées et mis en état d'aider à la bonne marche d'une association étendue et complète.

» Une telle institution, chacun le reconnaîtra, ne peut surgir tout d'un coup en pleine existence. Elle doit commencer, au moins dans l'état social présent, par la réunion d'un nombre relativement petit de personnes choisies et dévouées, nombre qui ira s'augmentant par des agrégations naturelles et graduées.

» Visant à devenir une phalange parfaite, nous désirons organiser présentement les trois départements primaires du travail soit : l'agriculture, l'économie domestique, l'industrie.

» Dans ce but, un capital additionnel nous est nécessaire, etc... »

Suit l'appel à la coopération et aux versements de capitaux.

Le document porte les signatures de Georges Ripley, Minot, Pratt, Charles A Dana. Il est daté : Brook Farm, 18 janvier 1844.

En octobre suivant, parut une deuxième édition de la Constitution. On lit dans le préambule :

« Les amis de la cause seront heureux d'apprendre que notre précédent appel a été bien accueilli... ; le nombre de nos membres s'est augmenté de travailleurs habiles

et enthousiastes ; et le chiffre de notre capital s'est accru d'une souscription de 10,000 dollars. (50,000 francs.)

» Notre organisation a revêtu une forme plus systématique, bien que nous soyons en trop petit nombre encore pour procéder à des arrangements véritablement scientifiques. Cependant, nous pouvons dire, que, malgré leurs inévitables défectuosités, nos groupes et séries exercent une action remarquable, et de nature à justifier pleinement l'attente de grands résultats, lorsqu'on appliquera dans leur intégralité les principes à l'industrie.

» Nous avons réalisé des améliorations agricoles considérables ; en outre, nous avons construit un atelier mesurant 60 pieds sur 28, à destination des ouvriers des diverses industries ; et, présentement, nous bâtissons une section de Phalanstère ou demeure unitaire, laquelle mesure 175 pieds sur 40.

» Notre premier objet est de rassembler les personnes que leurs convictions et qualités morales disposent à nous aider dans notre entreprise, et de leur fournir, au moindre coût possible, des appartements confortables.

» Notre édifice social, destiné à un usage relativement temporaire, ne peut être entièrement dégagé des défauts de l'architecture civilisée. Quand notre entreprise sera devenue véritablement une phalange, que nous y aurons réalisé l'organisation sériaire du travail et l'éducation unitaire, alors il sera en notre pouvoir de bâtir un Phalanstère avec toute la magnificence et les vues de durée que comporte un tel édifice. »

Un nouvel appel au concours accompagnait le document que nous venons de citer. Finalement, en mai 1845, la nouvelle Constitution de Brook Farm est publiée dans « *The Phalanx* » et il y est dit :

» Dans les éditions précédentes, la société avait été appelée : *Brook Farm Association for education and*

industry ; dorénavant, par cette édition nouvelle, la société déclare (Article 1er. Section 1re) prendre le nom de *Brook Farm Phalanx.* »

Voici quelques paragraphes du préambule :

» A la dernière session de la législature du Massachussetts, notre association a été enregistrée sous son nouveau nom, avec le droit de détenir un domaine de la valeur de cent mille dollars (5.000.000 fr.)

» Nous sommes donc maintenant en possession des pouvoirs et droits ordinaires des compagnies enregistrées. »

Suit un nouvel appel au concours des hommes et des capitaux pour développer l'entreprise. Nous y relevons cette phrase : « Ce n'est pas seulement aux Américains que nos paroles s'âdressent, mais aux partisans de l'Unité universelle dans toutes nations, et spécialement *à ces nobles hommes qui, en Europe,* ont si fidèlement et si longtemps travaillé pour la diffusion de cette doctrine.

» Certainement, ce sera pour eux une grande joie de nous voir leur demander une coopération fraternelle, pour la réalisation de la doctrine qu'ils ont propagée. Ils y verront l'aurore de ce jour qu'ils ont attendu avec tant d'espoir et de courage, la levée des grains qu'eux et leurs collègues ont semé :.

« Il ne leur paraîtra pas exagéré que nous, leurs frères plus jeunes, leur demandions d'aider à un mouvement qui, tout humble que soit son apparence, est néanmoins le plus grand qu'on puisse actuellement proposer à un homme ; puisqu'il a pour but l'élévation de l'humanité, l'établissement du bonheur et de la paix entre toutes les nations de la terre.

» Par ordre du conseil central,

» Georges Ripley, *président.*

» West-Roxbury, 20 mai 1845. »

Le lecteur notera cette première idée d'un appel à l'aide pratique des Phalanstériens d'Europe et le rapprochera certainement de la même invitation faite par Brisbane, en 1852, ainsi que nous l'avons noté ci-dessus. (Chapitre XV, page 183).

Mais combien les temps vont changer dans l'intervalle ! Des nombreux essais tentés, deux seuls : Hopedale et North Américan Phalanx, seront encore debout, quand Brisbane invitera les chefs de l'Ecole sociétaire à venir procéder, aux Etats-Unis, à des expérimentations sociétaires; et Hopedale une des deux sociétés survivantes avait simplement préparé la voie, mais n'était pas une phalange fouriériste.

7. — Les premiers échecs. — 1845-1846.

Une véritable floraison de sociétés fouriéristes se produisit en 1843-1844. Malheureusement, la plupart de ces essais sombrèrent au bout de quelques mois, un an à peine, d'existence.

Ainsi à l'époque où nous sommes: mai 1845, sur les 35 sociétés qui avaient déjà vu le jour, 21 ont cessé d'exister. (Nous croyons devoir classer parmi ces 21 les essais dont le nom seul a survécu).

Résumant les causes de mort pour la généralité de ces premières sociétés, J. H. Noyes s'exprime ainsi :

« La plupart de ces sociétés éphémères durent leur échec au manque de capacités administratives, aux dissensions intestines, religieuses et sociales, à la pénurie de ressources, à la soif des satisfactions individuelles, au manque d'amour du bien général, enfin à l'incapacité de faire face à leurs dépenses.

» Généralement, l'enthousiasme faisait supporter au début les duretés et les privations inhérentes à la création des phalanges ; mais les conditions de bonheur qu'on venait chercher là n'étant pas de na-

ture à être réalisées de sitôt, le découragement prenait chacun et il devenait impossible aux membres d'endurer des conditions de vie souvent moins confortables que celles dont ils avaient joui auparavant ».

La question sera reprise plus loin, à mesure que de nouveaux échecs se produiront, malgré les admirables efforts que vont faire les partisans de l'idée pour soutenir le mouvement. C'est que l'éducation de tout un peuple est chose lente et qu'aucun talent, si grand qu'il soit, ne peut l'improviser. Du reste, ce n'est pas seulement l'être humain qui est à perfectionner laborieusement pour l'approprier à des conditions sociales supérieures, c'est aussi tout l'outillage industriel.

8. — Organisation de la propagande. William, H. Channing. — 1845 —

En face de ces nombreux échecs, les véritables apôtres de l'idée furent fortifiés dans leur sentiment qu'il fallait : développer les capacités de tous ordres, administratives et autres ; cultiver, chez tous, les sentiments d'amour unitaire ; équilibrer les esprits et les dresser vers la conception d'un haut idéal social.

A cette époque, et peut-être pour répondre à ces besoins, se produisit un changement notable dans la direction du mouvement : jusque-là, mai 1845, l'état-major du Fouriérisme américain avait résidé à New-York. Brisbane, Horace Greeley, Parke Godwin, les premiers apôtres de l'idée, y demeuraient et y publiaient leurs ouvrages. Le journal « *The Phalanx* » paraissait à New-York. La Convention nationale y avait été tenue ; et là était le siège du comité exécutif constitué par la dite Convention.

Mais, après la conversion de Brook Farm au Fouriérisme, le centre des opérations fut transféré de New-

York au Massachussetts, nominalement à Boston, en fait à Brook Farm même.

Le journal « *The Phalanx* » dont la rédaction (9me résolution de la Convention nationale d'avril 1844,) (1) était déjà passée en partie aux mains des directeurs de Brook Farm, se transforma de revue mensuelle en revue hebdomadaire sous le nom de « *The Harbinger* » et fut désormais rédigé et imprimé à Brook Farm Phalanx.

A partir de ce moment, la fonction de Brook Farm fut de propager la doctrine Fouriériste. Ses principaux membres étaient admirablement qualifiés pour cette tâche.

William Henry Channing fut l'ingénieur en chef de cette organisation. Son zèle et son éloquence l'élevèrent à l'honneur d'être reconnu comme le principal apôtre du Fouriérisme. En fait, il succédait au poste de Brisbane ainsi que nous allons le voir.

Le 27 mai 1846 fut tenue à Boston une Convention à la suite de laquelle, le 6 juin, William Henry Channing publia dans « *The Harbinger* » un appel aux partisans de l'Association, afin d'accomplir les résolutions votées par l'Assemblée.

Or, il s'agissait de vulgariser dans tous les Etats-Unis les principes de l'Association, afin de préparer le jour où la nation se lèverait comme un seul homme et réorganiserait ses territoires communaux sur la base de la parfaite justice.

La voie d'accomplissement d'une telle œuvre était indiquée comme suit :

1° Tous les partisans de l'Association devaient s'unir en une seule société intitulée : l'Union américaine des « *Associationnistes* ».

2° Chacun d'eux devait envisager comme but de ses efforts l'établissement d'un nouvel ordre social ayant

(1) Chapitre XVI, 2. Page 192.

pour bases: la propriété par actions, le travail coopératif, l'association des familles, la glorification du travail, l'éducation intégrale, l'union des intérêts; toutes choses d'accord avec les lois de la divine Providence et les destinées de l'homme.

3° Les premiers travaux devaient comprendre:

A. De la part des membres ou des sociétés reliées à la Société-mère : la tenue de réunions ou de conférences où seraient propagés les principes de l'Association; la publication d'écrits vulgarisant les mêmes principes; le recueillement de fonds en vue de passer à la réalisation.

B. De la part de la Société mère : la désignation et l'envoi d'agents instructeurs et de conférenciers ; la publication d'écrits; la constitution en séries des sociétés affiliées, auxiliaires de la Société-mère, etc.

« Jamais certainement, » s'écriait Channing, « n'a été offert aux hommes une plus noble tâche : formuler la vraie parole dont le peuple a besoin comme guide de sa destinée.

« L'association montre comment les sociétés humaines peuvent être organisées en fidèle obéissance à la volonté de Dieu, et de manière à devenir de véritables fraternités où l'amour universel soit traduit dans toutes les institutions.

» Troublés par les discordes sectaires et les controverses théologiques, choqués des inconsistances qui déforment le monde religieux, et aussi de l'égoïsme, de l'ostentation, de l'esprit de caste qui prévalent même dans les assemblées du culte, — les chrétiens soupirent après des Eglises qui soient vraiment des maisons de Dieu, où réside l'esprit de sainteté et d'où rayonne une surabondance de charité céleste...

« Une honte permanente demeurera sur nous, si nous

n'employons pas nos plus hautes énergies à l'accomplissement du devoir actuel que nous assigne la Providence. Levons-nous et agissons.

» Les mesures que vous êtes présentement requis de pousser de l'avant sont: 1° d'organiser des sociétés affiliées qui agiront de concert avec l'Union américaine des associationnistes; 2° de propager le *Harbinger* et autres journaux dévoués à l'association; 3° de recueillir des fonds en vue de couvrir les dépenses pour brochures et conférences.

» Notre bannière blanche est déployée dans l'espace montrant notre triple devise:

« *Unité de l'homme avec l'homme dans la vraie société;*

« *Unité de l'homme avec Dieu dans la vraie religion;*

« *Unité de l'homme avec la nature dans l'art et le travail créateur.*

» Que les cœurs puissants en foi, en espérance et en charité s'unissent pour la porter en triomphe et nous sommes certains de vaincre. Dieu est avec nous, en avant! »

A la suite de cet appel venait un article intitulé: *La mission de Charles A. Dana.* On y lit:

« Les opérations de *The américan Union* vont commencer sans délai. M. Dana, en qualité d'agent de l'Union, parcourra l'Etat de New-York. Il donnera des conférences dans les principales villes et organisera la propagation des principes de l'association.

» Nos amis sont priés de faire tous leurs efforts pour aider aux travaux de M. Dana et les rendre efficaces ».

Peu après se produisit une nouvelle assemblée des membres de l'Union américaine. Cette assemblée est relatée dans *The Harbinger* du 27 juin 1846. Tous les ora-

teurs, sauf Brisbane, étaient des membres de Brook Farm Phalanx. La session dura deux jours.

Chacune des journées fut close par un discours de W. H. Channing. Du premier de ces discours, il est dit :

« M. Channing délara que le grand problème et l'œuvre du jour étaient de réaliser une Eglise unitaire. Il montra combien ces soi-disant Eglises actuelles sont à l'opposé du véritable esprit du Christ, et combien il est impossible de réaliser l'Eglise Unitaire (1) avec le présent régime industriel qui isole les hommes entre eux et les pousse à l'égoïsme.

» Il termina en proclamant que les partisans de l'association unitaire dans le pays engageaient leur vie toute entière à la défense de la cause, qu'ils ne s'en détourneraient pas et ne prendraient pas de repos tant qu'ils n'auraient pas amené la nation entière à voir et à reconnaître la vérité de leurs doctrines ».

A la fin du second jour, nouveau discours de Channing, *The Harbinger* dit à ce propos : « Il exposa ce que l'assemblée avait de plus pressant à faire. Son appel aux amis comme aux opposants de la cause demeurera dans toutes les mémoires.

» Il s'adressa directement au plus profond sentiment religieux de chacun et éveilla chez tous la conscience d'une énergie nouvelle. Toute la richesse d'images et la poésie du style de l'orateur animaient ce discours, comme si Channing eut voulu verser sa vie entière dans le cœur de ses auditeurs pour y introduire la conviction.

» Il semblait être lui-même une illustration de la splendide image dont il fit usage pour peindre la crise présente du Fouriérisme.

---

(1) Il faut comprendre que dans l'esprit de Channing l'Eglise unitaire était non-seulement le corps social américain, mais le corps social humain, l'Humanité.

» N'ayant pas le texte même du discours, il nous est impossible de le reproduire exactement pour le lecteur, nous voulons cependant lui en donner une idée :

» Le mouvement « dit William Channing » a été puissamment, noblement engagé dans ce pays, mais il subit un arrêt. Quand Benvenuto Cellini moulait sa grande statue de Jupiter, à un moment donné, au cours des opérations, il tomba endormi, épuisé de fatigue. Bientôt les cris de ses ouvriers le réveillèrent : « Maître, venez vite, les feux s'éteignent, le métal se coagule ! »

« Debout aussitôt : « Il nous faut recommencer » dit Benvenuto et, se précipitant dans le palais, il saisit la vaisselle d'or et d'argent, les objets d'art, jette tout dans le four à fusion ; et prenant de même les objets combustibles, il les jette au fourneau pour ranimer le feu.

» Peu après, les flammes rugissent, la fusion du métal commence et bientôt Jupiter apparaît dans sa complète majesté.

» Amis, il en est ainsi de notre grand ouvrage : le mouvement se coagule dans sa course, nous nous sommes attiédis, nous avons dormi. Ne jetterons-nous pas dans la fournaise et notre or et notre argent et nous-mêmes, lorsqu'il s'agit de produire non une simple statue, mais une humanité harmonieuse et parfaite à l'image de Dieu.

« Qui eut jamais un pareil but ?.. »

Le rapport sur les travaux du Comité exécutif, lu à l'Assemblée et approuvé par elle, avant sa séparation définitive, se terminait par ces paroles :

« Action ! Camarades associationnistes, Frères, Sœurs, chacun et tous ! Vous êtes encore une fois suppliés au nom de notre cause, celle de l'Unité universelle, de coo-

pérer énergiquement à l'exécution des plans de l'Union américaine: 1° Vous grouper en sociétés; 2° propager *The Harbinger*, 3° recueillir des fonds.

» Il s'agit de trouver dans les Etats-Unis une centaine de personnes souscrivant 100 dollars annuellement pendant trois ans, où bien 200 personnes souscrivant 50 dollars, afin d'établir la permanence de la propagande.

» Il faut faire entendre à la nation le vrai sens de l'Evangile, ne nous aiderez-vous pas? »

Signé « William H. Channing ».

Les paroles enflammées de Channing évoquant l'image du grand artiste Benvenuto Cellini dans le sacrifice de ses meubles et bijoux précieux pour achever la fonte de la statue de Jupiter, témoignent du profond enthousiasme qui animait les novateurs de cette époque; mais l'entraînement, si grand qu'il soit, ne suffit pas à la solution des problèmes sociaux. Celle-ci exige l'immense concours de tous et des recherches scientifiques, longues et méthodiques. D'ailleurs, les échecs successifs étaient là pour témoigner des difficultés de l'entreprise ; aussi, ces premiers apôtres, malgré toute leur foi et leur ardeur, ne purent-ils, d'emblée, transformer la société. La suite de cette étude nous montrera une partie au moins des difficultés d'ordre si varié qui paralysèrent leurs efforts.

9. — Œuvre didactique de Brook Farm. Swedenborg et Fourier. — 1844-1847

Le lecteur a vu (I) comment la propagande de la doctrine fouriériste fut organisée à Brook Farm, en 1845.

J. H. Noyes appréciant le travail ainsi accompli par

(1) Précédente section du chapitre XVI.

Brook Farm écrit ces lignes : « Le fait remarquable, celui sur lequel j'appelle ici tout spécialement l'attention, est que, dans sa fonction didactique, Brook Farm apporta à l'esprit public non seulement un nouveau socialisme, mais une nouvelle religion, et cette religion fut le Swedenborgisme. »

Que faut-il entendre par Swedenborgisme? Evidemment l'ensemble des vues exposées par l'illustre suédois Emmanuel Swedenborg. Mais celui-ci ne prétendait en rien apporter au monde une religion nouvelle. A ses yeux, la religion est une comme la science.

A plusieurs reprises (spécialement dans *Le Devoir* d'août 1897, p. 456, et dans celui de mars 1889, p. 174), nous avons entretenu nos lecteurs (1) de cette grande figure. Indiquant dans le premier de ces numéros quelle était, dès 1847, la pensée religieuse de J. B. A. Godin, nous disions :

« Il fut très sympathique à l'écho d'un mouvement théosophique et social qui lui arriva alors... Il s'agit du grand théosophe suédois, Emmanuel Swedenborg, dont les écrits conduisirent de notables réformateurs sociaux — aux Etats-Unis — à adopter les idées de Charles Fourier, ces idées leur paraissant recéler le vrai mode d'application des principes du grand théosophe.

» L'œuvre de Swedenborg date de plus d'un siècle. Swedenborg est né à Stockholm, le 29 janvier 1688; il est décédé à Londres, le 29 mars 1772. Il fut un des plus grands savants de son temps.

» Pendant la seconde partie de sa vie et durant 27 ans il vécut dans de telles conditions psychiques que —

(1) Les présents Documents pour une *Biographie complète de J. B. A. Godin* parurent d'abord dans *Le Devoir*, revue mensuelle, fondée par Godin en 1878 et dirigée, après lui, par sa veuve née Marie Moret.

constamment pour ainsi dire et avec une parfaite conscience de soi — il expérimenta et étudia cet ordre de faits occultes dont la science commence aujourd'hui à s'emparer.

« A la lumière des connaissances qui lui arrivaient par cette voie, Swedenborg interpréta le sens des Ecritures dites religieuses; et il exposa une doctrine qui, approfondie et saisie dans son ensemble, ne comporte rien de moins que l'organisation sociale de la pratique de l'amour humanitaire... »

L'action philosophique et sociale de Swedenborg s'exerça en Angleterre dès 1780. Mais ses œuvres étant écrites en latin, on comprend qu'elles ne pouvaient alors avoir beaucoup de retentissement.

Néanmoins, en 1788, fut tenue une réunion entre les swedenborgiens d'Angleterre ; de nombreuses associations ou chapelles se constituèrent (1).

L'écho de ce premier mouvement alla en France, comme aux Indes et en Amérique. Noyes dit :

« Les écrits de Swedenborg avaient circulé longtemps, mais faiblement, dans le pays. Des Eglises même s'étaient constituées dans nos cités avant la nouvelle ère du socialisme. Mais rien d'analogue à un intérêt général en faveur des écrits de Swedenborg ne s'était montré jusqu'au moment où Brook Farm et le Harbinger furent à leur apogée. Alors le mouvement de l'esprit public vers Swedenborg fut aussi palpable, aussi prodigieux que celui des plus vifs mouvements religieux connus dans notre pays. »

La même renaissance du mouvement Swedenborgien se produisit en France. De nombreux articles sur l'œuvre du grand Suédois furent publiés dans le journal de

(1) *Emmanuel Swedenborg, sa vie et ses doctrines*, par M. Matter. Editeurs Didier et Cie, 35, quai des Augustins, Paris.

l'Ecole sociétaire : *La Phalange*, de 1844 à 1847, par Hughes Doherty, un fouriériste anglais.

M. Doherty fut des premiers à faire ressortir le parallélisme entre les enseignements d'Emmanuel Swedenborg et ceux de Charles Fourier. Dès le 30 janvier 1844, il écrivait de Londres un article que reproduisit *The Phalanx*, le 7 septembre 1844, et dans lequel il déclare que sans les lumières qu'il a trouvées dans les lois d'ordre universel décrites par Charles Fourier, il eut probablement douté de la vérité de l'état transcendant dans lequel se trouvait souvent Swedenborg et il ajoute : « ou bien si j'avais été capable de concevoir l'ouverture de la vue spirituelle et d'en créditer les doctrines exposées par Swedenborg, probablement j'aurais compris ces doctrines seulement dans le degré où le font la plupart des membres de la Nouvelle Eglise (1) que j'ai rencontrés en Angleterre, degré qui me semble aujourd'hui un aveuglement partiel.

« Je dis ceci en toute humilité et sincérité de conscience, me proposant d'en référer à Swedenborg lui-même dans le monde spirituel ; et en vue d'induire les membres de la Nouvelle Eglise, généralement, à ne pas se contenter d'une connaissance superficielle et bornée de leur propre doctrine. »

Le sujet touché par M. Doherty, celui du degré de lumière ou de profondeur dans lequel on saisit communément les choses, évoque un point essentiel dans l'œuvre du grand Théosophe, nous voulons parler de la théorie des degrés.

Swedenborg expose qu'il y a dans tout absolument deux genres de degrés :

1° Les degrés comme ceux de la lumière vers l'om-

(1) La Nouvelle Eglise ou Nouvelle Jérusalem était celle constituée par les adeptes des idées exposées par Swedenborg.

bre, ou de la sagesse vers l'ignorance; ces degrés sont dits continus parce qu'ils croissent ou décroissent.

2° Les degrés dérivés l'un de l'autre en série comme le principe, la cause et l'effet. Il appelle ceux-là degrés distincts ou discrets.

Les degrés discrets sont homogènes dans leur série, le dernier étant le complexe des deux antérieurs.

« La science des degrés est » dit-il (1) « comme une clef pour ouvrir les causes des choses; sans elle, les objets apparaissent comme s'il n'y avait en eux que ce que l'œil y voit. Tandis que cependant plus on regarde intérieurement un objet, plus on y découvre de choses admirables. » Exemple :

Toute semence contient la faculté de produire son végétal ; comme par une sorte de volonté elle pousse son jet hors de terre, se revêt de branches, de bourgeons et de feuilles; et ainsi se prépare comme par un entendement pour les fins dernières qui sont les fruits et la reproduction de semences nouvelles.

Des merveilles semblables sont en tout.

L'entendement de l'homme peut s'exercer simplement dans le désir de savoir les choses; plus intérieurement dans la volonté de les comprendre; plus intimement encore dans l'amour de les mettre en pratique.

La volonté, l'entendement, le travail ou la mise en pratique sont entre eux comme le principe, la cause et l'effet. Dans le dernier, les deux premiers sont dans le plein et dans la puissance.

Les expressions : fins premières, fins moyennes, fins dernières sont aussi employées par Swedenborg concurremment avec celle de principe, cause, effet; et il

(1) *Sagesse angélique sur le divin amour*, librairie de l'Eglise de l'avenir, 12, rue Thouin, Paris.

montre comment dans l'Universel les fins dernières d'une série deviennent les fins premières de la série suivante, jusqu'au grain de sable d'où il sort, dit-il, une exhalaison qui aide à produire, par conséquent à efficier quelque chose.

En vain l'homme se croirait régénéré parce que de hautes pensées auraient flotté dans son entendement, cette sorte de lumière mentale ne lui demeurera acquise que si l'amour, en lui, a saisi, fécondé cette pensée, et s'est avec elle exprimé dans l'action.

C'est ainsi que l'homme se modifie foncièrement. Dans l'infinité des modes d'existences, chaque individualité se classe, s'emploie selon sa valeur intrinsèque, c'est-à-dire son amour de fond, lequel est l'essence de l'individu.

Ce qu'on entend généralement par les mots *le Ciel* n'est pas un lieu, c'est un état; et cet état l'individu le réalise lui-même dans cette vie ou s'en écarte, selon l'intention la plus profonde qui dicte ses actes.

On entrevoit comment cette doctrine sape toute idée de salvation par les mérites ou les prières d'autrui, ou par les simples prières personnelles, comment elle oblige chacun à se scruter jusqu'au plus intime de l'être pour voir ce que, réellement, il aime, ce à quoi il veut par dessus tout s'employer; car c'est là ce qui le qualifie pour tel ou tel mode d'existence.

Par l'examen de ses œuvres, par celui des pensées qu'il entretient avec le plus de plaisir, l'homme peut voir quel est son amour de fond, se saisir lui-même, dans l'intime. Et s'il veut élever, développer cet amour, en un mot progresser, c'est seulement, nous le répétons, par le travail, par les œuvres utiles à la vie générale qu'il y arrivera.

L'effort serait-il pénible au début qu'il finirait par

être agréable, dit Swedenborg, la persistance dans la voie jugée bonne ayant modifié peu à peu l'amour de fond. Ainsi l'entendement peut éclairer la volonté.

Ce rôle essentiel du travail dans les révélations de Swedenborg montre par quel côté pratique ces révélations complétaient les propositions de Fourier, touchant le travail attrayant.

Aux Etats-Unis, d'après J. H. Noyes, le premier document notable sur les rapports essentiels entre Emmanuel Swedenborg et Charles Fourier se trouve dans l'ouvrage de Parke Godwin : *Popular views of the doctrines of Charles Fourier*, publié en 1844, à New-York.

On lit dans cet ouvrage :

« Nous avons exposé la doctrine de l'analogie universelle d'après Fourier, mais il est important d'observer que Fourier n'est pas le premier homme des temps modernes qui ait exposé cette pensée. Emmanuel Swedenborg, dont les révélations en connaissances spirituelles ont une coïncidence si exacte et si merveilleuse avec les découvertes scientifiques de Fourier, a, par sa doctrine des correspondances, précédé celui-ci dans l'annonce de la doctrine de l'analogie universelle, du moins sous beaucoup de rapports.

» Ces deux grands esprits, les plus grands sans contredit de notre époque, furent les instruments de la Providence pour éclairer les mystères de la Parole et des œuvres divines et nous découvrir les voies de la Terre promise, du royaume de la paix, de l'abondance et de la bénédiction. »

Noyes dit encore :

« William Henry Channing, de Brook Farm, paraît avoir adopté simultanément le Swedenborgisme et le Fouriérisme. Il publia dans son journal *The Présent*, en avril 1844, un article intitulé : Fourier et Swedenborg, où nous lisons :

« J'ai grand plaisir à annoncer un nouvel ouvrage sur Fourier et son système, par C. J. Hampel. Ce livre est très curieux et intéressant par l'exposition sinon de l'identité, au moins de l'extraordinaire ressemblance entre les vues de Fourier et celles de Swedenborg. Leurs doctrines respectives des correspondances et de l'Unité universelle concordent avec les plus profondes pensées de notre époque... »

La nouvelle interprétation des œuvres de Swedenborg fut en partie cause, dit Noyes, « du mouvement qui, en 1845, se produisit en Angleterre pour la réédition des œuvres scientifiques et autres de l'illustre suédois. Cette réédition fut due à Wilkinson, de Londres, un philosophe critique dont la vigueur d'entendement n'a d'égal que celle de Bacon.

« Swedenborg avait écrit ses œuvres en latin, Wilkinson les traduisit en anglais, langue commerciale et conquérante, bien propre à leur faire faire le tour du monde... »

Simultanément, les œuvres de Swedenborg étaient traduites du latin en français par M. Le Boys des Guays, à Saint-Amand (Cher). Le Boys des Guays, de 1840 à 1849, publia une Revue religieuse et scientifique intitulée : « *La nouvelle Jérusalem.* » Edouard Richer, de Nantes, exposait dans cette Revue les enseignements d'Emmanuel Swedenborg, sous ce titre : *La Religion du bon sens.*

De nombreux articles consacrés à l'unité du Swedenborgisme et du Fouriérisme parurent dans *The Harbinger.* Les Fouriéristes insistaient sur ce que Swedenborg avait révélé la Religion attendue par Fourier; les Swedenborgiens, sur ce que Fourier avait découvert l'arrangement social divin correspondant aux vues de Swedenborg.

Un des célèbres membres de Brook Farm, John S. Dwight, écrivait :

« Nous révérons Swedenborg pour la grandeur et la profondeur de sa pensée. Nous l'étudions continuellement à cause de la lumière qu'il jette sur tant de problèmes de la destinée humaine, et spécialement en raison de l'admirable correspondance entre ses révélations et les plans d'organisation sociale de Fourier; correspondance qui est comme celle de l'intime avec l'externe ou comme celle des principes avec les formes extérieures de la vie.

« Fourier et Swedenborg, celui-ci grand poëte et grand prêtre, celui-là grand économiste, préparent tous deux le règne de l'harmonie...

« Ensemble ils sont la plus haute expression de la tendance de la pensée humaine vers l'Unité universelle. »

Charles A. Dana écrivait aussi dans *The Herbinger* :

« Nous recommandons les écrits de Swedenborg à nos lecteurs de toutes dénominations, croyant ces écrits de la plus haute importance pour la famille humaine.

» Aucun homme d'un entendement logique ne peut lire Swedenborg sans se sentir élevé dans un plan supérieur et poussé à une action nouvelle et plus profondément sentie.

» Nous n'hésitons pas à dire que la publication et l'étude des ouvrages de Swedenborg ouvriront une nouvelle ère dans la science humaine et, conséquemment, dans l'organisation sociale.....

» A l'étudiant philosophe, au savant, au disciple de la science sociale, les écrits de Swedenborg sont également nécessaires. Que nous cherchions la vérité dans les choses abstraites ou qu'au-delà de l'expérimentalisme moderne, contradictoire et sans but, nous cherchions la lumière des principes universels; que nous nous

consacrions à la recherche des lois divines touchant l'ordre social et la réintégration de l'homme collectif; nous ne pouvons nous passer de l'aide de ce Sage aimant et aimé.

» Il fut un grand génie noblement discipliné! En lui le dévouement presque effrayant à la vérité était tempéré par un égal amour de l'humanité et un respect suprême envers Dieu. Pour lui jamais l'ordre de l'Univers et le jeu des forces ne furent des objets de vaine curiosité et de froide spéculation. Il pénétra dans les retraites de la nature et dans la demeure occulte de l'âme comme un ministre de l'humanité, et non comme un explorateur avide d'ajouter à son fonds de merveilles et d'exercer ses facultés dans ces difficiles régions. Nul homme n'eut jamais une telle sincérité, ne fut aussi complètement affranchi de tout égoïsme intellectuel. »

George Ripley, le chef de Brook Farm Phalanx, intervint aussi en faveur de Swedenborg contre certains critiques orthodoxes. Il défendit vigoureusement le langage habituel de ses frères socialistes concernant les révélations de l'illustre Voyant, ses descriptions hardies et poétiques, ses principes profonds, vivants, émouvants, la vérité pénétrante de ses écrits, etc. (Voir *The Harbinger*, volume 3, page 317.)

Revenant à l'ensemble de la propagande faite par Brook Farm, Noyes dit: « Le Swedenborgisme entra plus au fond des cœurs que le socialisme auquel il servait de véhicule, et cela, parce que le Swedenborgisme est une religion. Les hommes ont besoin d'autres choses encore que d'une reconstruction sociale.

» Swedenborg par son apport d'un nouveau ciel et d'une nouvelle terre répondait magnifiquement à ce besoin. Il convenait aux esprits les plus divers:

» Les savants étaient charmés parce que Swedenborg était lui-même un prince de la science et que l'ordre scientifique se trouvait dans ses écrits ;

» Les mystiques étaient conquis parce que Swedenborg les emportait courageusement dans les mystères des mondes invisibles de la pensée et de l'intuition ;

» Les sceptiques eux-mêmes aimaient Swedenborg parce qu'ils lui voyaient rejeter la moitié de la Bible, y compris tous les écrits de Saint-Paul, comme n'appartenant pas à la Parole, et faire de tout le reste ce qu'il voulait grâce à l'interprétation du *sens interne*.

« Les associations qui naquirent sous l'influence de Brook Farm et du *Harbinger* disparurent toutes en peu d'années sans exception ; mais le flot du Swedenborgisme soulevé en même temps est arrivé jusqu'à nous sous la forme du spiritualisme... c'est là l'œuvre durable de Brook Farm. Son influence certainement n'a cessé de se faire sentir dans le pays. »

Il serait hors du cadre de notre présent travail d'examiner ce qu'est le spiritualisme aux Etats-Unis; nous regrettons néanmoins de ne pouvoir dire si ce spiritualisme s'est peu ou beaucoup écarté des propositions d'Emmanuel Swedenborg. Qu'il y ait eu modifications, cela est certain. Noyes l'indique en ces termes :

« La jeune Amérique ne pouvait recevoir une philosophie ancienne et étrangère comme celle du Théosophe suédois, sans réagir contre et l'adapter aux nécessités du milieu.

« L'ancienne inspiration avait besoin d'un nouveau médium. »

Et il signale que ce nouveau médium fut Andrews Jackson Davis. Laissons l'œuvre de Davis et revenons aux phalanges dont les échecs en se succédant contrecarraient tous les efforts des conférenciers. Ce sujet fera l'objet de notre prochain chapitre.

10. — Continuation des échecs. — Fin de Brook-Farm. 1847.

Charles Dana, nous l'avons vu (1), avait été délégué pour donner des conférences dans l'Etat de New-York.

« Les renseignements font défaut » dit Noyes « sur les travaux de M. Dana. Mais nous avons des informations sur ceux de deux autres notables conférenciers également délégués par Brook-Farm : MM. John Allen et John Orvis.

« Ces Messieurs firent deux ou trois tournées à travers la partie nord de la Nouvelle-Angleterre et, dans l'automne de 1847, ils donnèrent des conférences, ou plus exactement essayèrent d'en donner, à Utica, Syracuse, Rochester et autres parties de l'Etat de New-York.

« Dans une lettre au *Harbinger*, en date de 1847, ils se plaignirent amèrement de l'indifférence qu'ils rencontraient à cause de la mauvaise influence des nombreux échecs ».

Une seule tentative nouvelle avait vu le jour depuis le redoublement des efforts propagandistes : celle de Spring-Farm association, dans le Wisconsin ; et des échecs nouveaux s'étaient ajoutés aux précédents, portant à 31 le nombre total des associations défuntes.

Cinq tentatives seulement subsistaient encore, y compris Brook-Farm qui allait disparaître le mois d'après, en octobre 1847.

Des quatre autres, une s'éteignit en 1848, une en 1850 ; cette dernière : *Wisconsin Phalanx* forma avec *Brook-Farm* et *North-Américan-Phalanx*, le lecteur le sait, le trio célèbre des entreprises fouriéristes américaines.

Deux seules tentatives dépassèrent 1850, mais pour

---

2) 8e section du présent chapitre, page 230.

quelques années seulement. North Américan Phalanx disparut en 1855-1856 ; enfin, Hopedale, une des sociétés fraternelles et religieuses qui avaient préparé la voie au Fouriérisme survécut d'un an à toutes les phalanges et s'éteignit dans l'hiver 1856-57.

Quant à Raritan-Bay Union, la 37e et dernière de notre nomenclature (1), sa fondation en 1853 fut due à une scission dans North Américan Phalanx (nous verrons ces faits en leur temps) et la tentative s'effaça presque aussitôt sans laisser d'autre trace.

Horace Greeley, le grand apôtre de la cause fouriériste, résumant, après tous ces échecs, l'enseignement de son expérience, disait :

« Toute tentative socialiste sera contrecarrée par un sérieux obstacle : la nature des gens qui y sont communément attirés. A côté d'esprits nobles et élevés, dont les impulsions sont purement philantrophiques et qui sont disposés à supporter le travail et la peine pour le soutien d'une cause dont ils espèrent le bien du genre humain, on trouve vingt fois plus de visionnaires, d'exaltés, d'égoïstes, d'esprits forts, de batailleurs, d'incompris, de gaspilleurs, de paresseux, en un mot de *propres à rien*. Ne se trouvant bien nulle part, ces gens concluent témérairement qu'ils sont exactement qualifiés pour une société plus parfaite.

« Ils ont pu entasser faute sur faute, faillir à tous leurs engagements, ils ne s'en précipitent pas moins dans tout nouveau mouvement, comme s'ils étaient nés expressément pour le surveiller et le diriger. Dépourvus de ressources, d'habileté pratique, de tact et de sens commun, ils ont un tel fond d'audace et d'aplomb qu'ils s'emparent des positions dont les responsabilités sont telles que les gens capables et modestes hésiteraient à

(1) 4e section du présent chapitre, page 217.

les accepter ; de sorte que les soins dont les plus capables devraient être chargés sont malheureusement dévolus aux plus aveugles. Telles expériences qui eussent prospéré, guidées par les meilleurs membres, courent ainsi au naufrage. »

Les fondateurs des essais qui avaient sombré s'accordaient généralement sur ce point que la défectuosité commune était cause de la ruine. L'un d'eux disait : « Les temps ne sont pas encore venus ; les esprits ne sont pas préparés ; il y a à la surface des sociétés une somme d'individus remuants, mécontents, jaloux, paresseux, dégoûtés du présent système social, non parce que ce système enchaîne la masse dans la pauvreté, l'ignorance, le vice et une servitude sans fin, mais parce qu'ils ne peuvent pas faire tourner ce système à leur satisfaction personnelle.

« L'expérience montre que cette somme d'individus est toujours prête à se rallier à tout mouvement nouveau qui promet bien-être, abondance et liberté personnelle. Mais, lorsque l'entreprise se refuse à prendre la licence pour la liberté et exige que chaque membre mette sa force et sa capacité au service du mouvement, alors le cri de tyrannie et d'oppression est jeté à la face de ceux qui se sont faits les avocats du travail et de l'abnégation ; et la tentative même est considérée comme responsable des vices des gens dont nous parlons ».

Il est remarquable que celui qui s'exprimait ainsi était précisément Collins, le fondateur de la *Skaneateles community* dans l'Etat de New-York, entreprise reposant sur la théorie de liberté absolue ; chacun des membres croyait et faisait ce qu'il voulait.

Un autre socialiste, fondateur d'une tentative dissoute, disait aussi : « Généralement les hommes ne sont pas préparés, l'association est pour l'avenir ».

Cependant, en face des échecs fouriéristes, se maintenaient prospères, grandissaient et se multipliaient des tentatives communistes ayant une cause de lien, de ciment, un fondement d'harmonie dans l'unité des vues religieuses de leurs membres, hommes et femmes ; ce qui fait dire à J.-H. Noyes :

« La connexion entre une religion, quelle qu'elle soit, et le succès des expériences socialistes est généralement reconnue même parmi les partisans des associations non religieuses. Ainsi Horace Greeley, un phalanstérien des plus notables, a écrit : La théorie la plus plausible est bien obligée de tenir compte des faits. Or, il est indéniable que les expériences socialistes qui ont su vivre et prospérer sont précisément celles qui reposaient sur une base que j'eusse cru fatale à leur développement. Tandis que des milliers de banques, de fabriques, de maisons de commerce, dirigées par des hommes habiles, rompus aux affaires, ont périclité depuis 60 ans, les communautés des Shakers fondées sur l'esprit religieux sont vivantes et prospères. Et il en est de même des communistes d'Economy, de Zoar, d'Ebenezer, etc., ».

Il relève aussi ces paroles de Charles Dana : « Les expériences socialistes basées sur des vues religieuses particulières ont généralement prospéré. Les Shakers en sont un magistral exemple, en face des échecs des disciples de Fourier, Owen et autres ; ce qui prouve que sans le soutien de la pensée religieuse les plus brillantes théories sociales sont de peu de valeur ».

Nous avons vu dans la précédente section que Charles Dana était rallié aux vues du grand Théosophe suédois Swedenborg ; et que ces vues faisaient en quelque sorte de la religion l'âme de la science, comme elles faisaient du travail le véritable culte. Mais de telles propositions ne pénètrent les esprit que très lentement.

L'évolution morale est indispensable à l'évolution sociale, il faut donc s'employer sans relâche à l'éducation générale. Un des puissants moyens d'action dans cette voie sera la réalisation, à côté de l'outillage industriel perfectionné, de la vraie méthode à suivre pour déterminer, — par *la vérification des mérites effectifs et la vérification permanente*, — la juste part de chacun dans les fruits de la production (1).

Ainsi sera réduite au minimum l'action perturbatrice du personnel humain insuffisant, incapable ou dépravé dont, petites ou grandes, toutes les sociétés ont à souffrir.

Observons enfin que les entreprises religieuses communistes citées plus haut n'abordent en rien la solution d'un problème qui s'impose aujourd'hui : celui du rôle social de la femme ; et qu'à ce titre leur longévité n'est qu'un demi succès.

Du reste, ces expériences voient d'année en année diminuer le nombre de leurs membres ; l'une d'elles, Zoar, s'est dissoute récemment. (*Le Devoir*, numéro d'avril 1898, page 226).

***

En mai 1845, nous l'avons vu, la Société de Brook Farm s'était définitivement constituée en phalange. L'année d'avant, elle avait préparé cette transformation par le développement de ses entreprises agricoles, la construction d'un vaste atelier et d'une section de demeure unitaire ou phalanstère. A peine ces travaux étaient-ils achevés qu'un effroyable incendie (en mars 1846) détruisit le grand édifice unitaire, lequel n'était pas assuré. Cet édifice était en bois ; il mesurait 175

(1) Question déjà touchée. Voir : chapitre III, section 15, page 48 ; présent chapitre, section 3, page 211.

pieds de longueur et avait trois étages, y compris le rez-de chaussée, avec jolies mansardes pour les célibataires. Cent cinquante personnes environ devaient y être logées.

Le premier et le second étages comprenaient 14 suites d'appartements indépendants les uns des autres et composés chacun d'un salon et de trois chambres à coucher. Les appartements de chaque étage étaient reliés par une galerie.

Une partie du deuxième étage avait été réservée pour l'installation d'une église ou chapelle. Le service religieux eût été pratiqué par William-Henri Channing.

Le rez-de-chaussée comprenait une grande et commode cuisine, une salle à manger pouvant recevoir 300 à 400 cents personnes, deux salons publics et une vaste salle de conférences.

« Bien que ce ne fût sous aucun rapport » dit *The Harbinger* « un modèle de phalanstère ou d'habitation unitaire à destination d'une phalange, il était bien adapté aux besoins présents du personnel...

« Le coût du bâtiment, y compris le travail accompli par l'association, montait à environ 7.000 dollars (35.000 fr) et l'on évaluait à 3.000 dollars les frais nécessaires à son achèvement.....

« Comme l'édifice n'était pas encore habité, sa destruction n'apporta aucun changement essentiel dans les arrangements domestiques et les travaux... Mais chacun sentait que la perte subie était une véritable calamité dans l'état naissant de l'entreprise..... ».

En effet, cette perte nécessitait un redoublement d'efforts et de labeurs très rudes, peu en rapport avec les aptitudes de la plupart des membres de l'association.

En juin suivant, Brook Farm Phalanx procéda, comme nous l'avons vu (1), à l'organisation de la propa-

(1) Pages 228 et suivantes.

gande et, à partir de ce moment, tous les efforts se portèrent de ce côté.

Les échecs démontraient combien l'œuvre éducative était urgente, et, en même temps, combien peu Brook-Farm pouvait compter sur l'aide du dehors ; la vraie besogne pour hâter l'avènement du nouveau régime était de préparer les hommes. Les directeurs de Brook-Farm n'envisagèrent plus autre chose.

Le 30 octobre 1847, *The Harbinger* publié pour la dernière fois à Brook-Farm, annonça qu'il paraîtrait désormais à New-York sous la direction de Parke Godwin, assisté de Georges Ripley et Charles A. Dana, de New-York, et de William Henry Channing et John S. Dwight, de Boston.

Ainsi fut dissoute une des trois sociétés les plus célèbres parmi les entreprises américaines.

Donc, à la fin de 1847, des entreprises reliées au mouvement fouriériste, il ne restait de vivantes que Spring Farm association (Etat de Wisconsin) qui s'éteignit l'an d'après, 1848 ; Wisconsin Phalanx et North Américan Phalanx qui vont faire l'objet des dernières sections du présent chapitre.

11. — Wisconsin Phalanx 1844-1850

Warren Chase, le fondateur de Wisconsin Phalanx, était un spiritualiste convaincu que le point essentiel de la religion est la mise en pratique de la loi d'amour humanitaire.

Voyant dans le principe d'association un mode d'application de cette loi, il chercha des personnes sympathiques à ses vues et rassembla ainsi une vingtaine d'hommes bons travailleurs, résolus, énergiques, en pleine force de l'âge. Ces hommes avaient connu la pauvreté et lutté contre les difficultés de l'existence, ce qui était

un bon point de départ pour l'œuvre en vue. Ensemble ils possédaient environ 1.000 dollars (5.000 francs).

Le groupe obtint du gouvernement la concession de 1440 acres (1) de terres dans une partie peu peuplée encore du Wisconsin. La concession comprenait une chute d'eau qu'on utilisa pour l'installation d'une scierie, d'un moulin, etc.

Voici comment les débuts sont racontés dans une lettre publiée par le *Southport Télégraph* :

« Wisconsin Phalanx.

27 mai 1844.

« Nous quittâmes Southport, lundi 20 courant, et arrivâmes sans accident au domaine proposé, samedi dernier à 5 heures de l'après-midi.

« Ce matin, lundi, notre premier soin fut de nous diviser en deux groupes : l'un chargé de relever les points de repère limitant notre propriété ; l'autre, de dresser la tente sur l'emplacement désigné pour les bâtiments et le jardin.

« Huit hommes avec des attelages de bœufs et du bétail arrivèrent dans la matinée, entre 9 et 10 heures.

« Après le repas, les membres se réunirent tous sous la tente. M. Chase présidait l'assemblée. M. Hounds occupait le poste de secrétaire.

« S'unissant dans une prière, les membres remercièrent Dieu de leur bonne arrivée et invoquèrent sa bénédiction pour leur paix et leur prospérité future. Après quoi on procéda à l'organisation régulière, en commençant par l'appel des membres.

« Vingt étaient présents.

« Deux séries : une d'agriculture, une d'industrie

(1) Il faut à peu près 2 acres et 1/2 pour faire un hectare.

furent d'abord constituées. Des membres s'y répartirent à leur gré ; et chacune des séries désigna son chef.

« Les travailleurs divers restant composèrent une troisième série à la disposition de la direction....

« La série d'agriculture doit commencer demain ses travaux ; celle d'industrie va creuser une cave et faire les fondations d'un bâtiment d'habitation qui mesurera 22 pieds sur 20 ; ce bâtiment constituera la partie centrale d'un grand édifice.

« Le stock comprend 54 têtes de gros et petit bétail, y compris 8 couples de bœufs et trois paires de chevaux.

« De nouveaux arrivants sont attendus. Des familles viendront réjoindre les pionniers, dès que le bâtiment d'habitation pourra les recevoir... »

Un des traits frappants de Wïsconsin Phalanx fut la résolution, l'énergie du personnel. En voici un exemple :

A peine installés, les pionniers ne doutant pas que leur phalange sera le point de départ d'une ville nouvelle convinrent de nommer celle-ci Céresco et, s'adressant à la législature qui siégea au cours de l'hiver 1844-45, ils demandèrent et obtinrent pour la nouvelle cité d'abord un bureau de poste, puis l'organisation communale.

« Notré ville » écrivait plus tard Warren Chase « a été reconnue par la législature au moment où l'association elle-même fut enregistrée comme Société par actions d'après ses statuts ».

En conséquence de cette décision, les habitants de la nouvelle cité furent invités, au printemps de 1845, à procéder à des élections municipales. De nouveaux hommes, non membres de la Phalange, étaient venus

s'installer sur le territoire de Céresco. Néanmoins tous les mandataires élus appartinrent à l'association.

Quand la nouvelle ville fut requise d'élire des jurés, on se contenta de nommer les trois plus âgés parmi les membres de la société, pour remplir ces fonctions.

Revenons aux opérations de la Phalange.

Le fondateur, Warren Chase, écrivait le 12 septembre 1844 :

« La population comprend actuellement 20 familles (80 personnes, hommes, femmes et enfants).

» Elle est logée dans trois bâtiments qui doivent se rattacher à un grand édifice unitaire.

» La subsistance se prépare dans une seule cuisine; nous mangeons tous à une même table ».

Arrêtons-nous sur ce point, car la question va diviser les esprits pendant toute la durée de l'entreprise.

Nos lecteurs au courant de l'œuvre du Familistère savent parfaitement que l'habitation unitaire peut être comprise :

1° sans cuisine ni réfectoire communs, ce qui est le cas du Familistère ;

2° avec cuisine sociétaire, sans réfectoire commun, les mets pouvant être achetés tout préparés, puis consommés au foyer familial ;

3° avec cuisine et réfectoires sociétaires pour les personnes à qui le régime conviendrait.

Mais les choses ne pouvaient être vues ainsi en 1844, l'expérience n'avait pas encore assez prononcé en ces matières.

Toutes choses se règlant par la discussion et le vote à Wisconsin, les membres avaient donc été appelés à se prononcer sur un problème posé comme suit :

Maisons isolées et cuisines spéciales pour chaque famille ;

Ou chambres d'habitation dans un édifice sociétaire; cuisine et table communes.

On se décida, à très petite majorité, paraît-il, pour ce dernier plan.

Malgré cette faiblesse de majorité, on construisit les corps d'habitations sans aménager aucun appartement au point de vue des travaux culinaires et autres, à domicile.

Les familles qui ne purent supporter le régime de la table commune, durent faire leur cuisine chez elles, et s'y trouvèrent fort mal à l'aise. Beaucoup restèrent quand même, mais quelques bons membres s'en allèrent. Ils furent remplacés par de nouveaux arrivants soigneusement triés, car les admissions n'étaient pas faciles à Wisconsin, mais l'union ne se fit pas sur le problème signalé. Bientôt même, la majorité fut du côté des familles qui prirent leurs repas à domicile.

Un des principaux membres écrivit plus tard à propos de cette cause profonde de division des esprits:

» Bien que le plan unitaire pût avoir sa valeur dans des circonstances et avec un personnel donné, il fut évidemment fâcheux pour nous; car les membres n'étaient pas suffisamment développés au point de vue social pour entretenir des relations aussi étroites que celles commandées par le plan adopté ».

La sociabilité cependant se développait au sein de l'association. Ainsi nous lisons dans le rapport annuel de 1845 :

« Les quatre grands maux dont le monde est affligé: l'alcoolisme, les procès, les querelles, les blasphèmes n'ont jamais trouvé place dans notre société. Il n'y a que très peu de ces babillages, commérages et critiques si habituels dans les rassemblements de personnes...

» Beaucoup ont développé en eux la sociabilité par

l'étude et la pratique de la musique vocale et instrumentale ; en cela il y a un progrès constant et visible.

» Nos jeunes gens se livrent à la danse, spécialement en cas de mariage. Nous avons eu trois noces l'an dernier.

» Ayant achevé notre bâtiment scolaire, nous allons procéder à l'installation de notre cours d'éducation physique, intellectuelle et morale ».

On lisait beaucoup, paraît-il, au sein de la phalange. Chaque famille recevait en moyenne 5 à 6 journaux et pratiquait l'échange de ces feuilles.

Concernant les cérémonies religieuses, le fondateur nous fournit ces indications :

» Le service divin est célébré chaque dimanche ; mais comme nous n'avons qu'un lieu pour cet objet, nos membres de diverses dénominations : méthodistes, baptistes, presbytériens, congrégationalistes, etc., s'en servent tour à tour. Chacun semble déterminé à faire abstraction des différences métaphysiques et à n'attacher de prix qu'à l'effort social basé sur les principes fondamentaux de la religion ». Son avis était que « sans accord sur cette base, les membres d'une association n'arriveraient à rien ».

La santé générale était bonne. En 1845, Warren Chase écrivait :

« Nous pensons avoir bientôt un médecin ; mais son intérêt ne sera pas en conflit avec le nôtre et conséquemment sa présence n'augmentera pas les maladies ».

Touchant la politique, il disait : « Nous sommes à peu près divisés en deux partis et nous votons en conséquence ».

Hommes et femmes étaient tous tempérants.

Pendant les quatre premières années, on ne vendit

point de liqueurs alcooliques sur le territoire de la commune, et jamais sur le domaine de la phalange, tant que dura l'association.

Toutes les questions d'intérêt commun étant discutées en assemblée générale des membres, on conçoit quelle part les faits concernant la production devaient occuper dans ces assemblées.

» Les membres » disent nos documents « étaient très industrieux. Ils débattaient longuement et avec animation les questions de travail, modes d'exécution, etc. Ils allaient discutant et travaillant, travaillant et discutant avec beaucoup d'énergie et d'efficacité ».

Dès le début, ils avaient installé sur le domaine une scierie et un moulin.

Le fondateur écrivait, en août 1845: « 640 acres sont en culture dont 400 semés en froment. Nous avons recueilli l'an dernier 1500 boisseaux, ce qui est suffisant pour notre pain d'une année...

» Nous avons abondance de bétail, récoltes et provisions pour les besoins de nos membres actuels et assez d'énergie physique pour nous procurer davantage de biens encore ».

A la même époque (1845) le journal « *Ohio American* » publiait ce qui suit touchant Wisconsin Phalanx:

« La société possède 2000 acres de bonnes terres avec puissance hydraulique, 29 couples de bœufs, 37 vaches et quantité d'autre bétail, tels que chevaux, cochons, moutons, etc.

» Elle a moissonné cette année 100 acres du plus beau froment, 57 acres d'avoine, etc.

» Elle compte environ 30 familles. Elle ne doit rien à personne et veut vivre sans devoir jamais un seul dollar ».

Quant à l'exécution des travaux on procédait comme suit:

Les membres se formaient en groupes pour chaque nature de travail. Tout groupe d'au moins trois personnes en désignait une chargée de relever le nombre d'heures données au travail par chacun des membres du groupe.

Ces comptes étaient relevés hebdomadairement en assemblée générale des membres de la phalange; et le total des heures de travail de chacun était porté sur les livres de comptabilité en vue de la répartition des bénéfices de l'exercice.

Les lecteurs du présent chapitre ont vu ci-dessus (3me section. p. 205) quelle était l'opinion courante des partisans de l'Association en Amérique touchant l'organisation des travaux. On répartissait ceux-ci en trois classes: *Nécessité — Utilité — Agrément*, ainsi que l'avait proposé « The American industrial Union », et que l'avaient pratiqué plusieurs sociétés, notamment Clarkson Phalanx.

Néanmoins, à Wisconsin, on avait rangé momentanément, disent nos informations, tous les travaux (sauf une partie des occupations féminines pour lesquelles il y avait réduction de prix) dans une seule classe, celle d'*Utilité*; c'était donc l'uniformité de prix. Ni cultivateurs, ni artisans, paraît-il, n'étaient satisfaits.

Et bien que les questions de cette nature fussent régulièrement discutées entre les membres, nous ne voyons pas que ceux-ci eussent trouvé à instituer quelque mode plus en rapport avec leurs diverses convenances.

Il ne paraît pas non plus qu'on ait abordé à Wisconsin Phalanx la délicate et difficile opération tentée à Clarkson, celle de la détermination de rangs entre les travailleurs pour une opération donnée.

Consultant les chiffres d'inventaire pour l'année 1845, nous voyons que cette année-là, la plus-value sociale à répartir entre les membres à titre : 1° de capitalistes, 2° de travailleurs, fut, tous frais de nourriture déduits, de 8.136 dollars 04 cents.

Un quart de ces bénéfices fut inscrit au crédit des membres à titre de répartition au capital ; ce qui, cette année-là, représenta 12 0[0 des fonds engagés dans l'entreprise ; les trois autres quarts furent inscrits au crédit des membres proportionnellement à leurs heures de travail, ce qui leur valut, pour ledit exercice, 7 cents 1[2 (75 centimes) par heure de travail.

L'année d'après, 1846, la société ayant eu à mettre en culture de nouveaux terrains, les résultats de l'exercice ne permirent d'allouer au capital que 6 0[0 et au travail 5 cents (25 centimes) par heure.

En 1847, il y eut augmentation des bénéfices; on alloua au capital 7 3[4 0[0 et au travail 7 cents (environ 35 centimes) par heure.

La comptabilité était soigneusemeut tenue ; et chacun pouvait à son gré contrôler les écritures.

Warren Chase disait : « Nous avons entrepris notre œuvre avec la résolution d'éviter toute dette et demeurerons fidèles à cette résolution. Car nous croyons que les dettes plus que toutes les autres causes réunies ont débandé les associations ».

Un autre point sur lequel ils furent aussi rigides en vue de se conserver unis était celui des admissions.

Beaucoup de postulants se présentaient, car la phalange avait une excellente réputation de probité et d'habileté, ses affaires étaient prospères et la fortune des membres semblait assurée. Mais dans l'intérêt même du maintien de cet état de choses et précisément parce qu'ils avaient le sens des affaires, les membres de

Wisconsin Phalanx n'admettaient dans leurs rangs que ceux qui possédaient: 1° l'amour des principes de l'association, 2° ou des fonds suffisants à placer dans l'entreprise, ou des capacités garantissant que la dite personne ne deviendrait pas un fardeau pour la société. Plus des trois quarts de ceux qui se présentaient étaient écartés.

Il est à signaler que, parmi les membres, plusieurs s'en allèrent pour chercher des occupations plus douces que le rude labeur pratiqué à la phalange.

.·.

La renommée de Wisconsin Phalanx attirait les visiteurs. L'un d'eux, nommé Hine, ayant, le 20 juillet 1847, publié dans *New-York Tribune* un récit très élogieux de l'entreprise, un autre visiteur, J. Cooke, écrivit au même journal, le 28 août suivant, pour ramener, à son avis, les choses au point.

Il signale, en autres défectuosités, les dissentiments intimes quant au régime domestique et l'absence, dans les statuts, de garantie du nécessaire pour les membres, en cas de maladie, invalidité, etc.

Dans *The Harbinger* du 8 janvier 1848, le fondateur, M. Warren Chase, répond aux critiques de M. Cooke en admettant la vérité générale des dires de celui-ci, et en faisant observer, relativement au régime domestique, que l'association pratique les deux modes. Nombre de familles prennent leurs repas chez elles ; d'autres fréquentent la table commune ; c'est l'attraction seule qui doit prononcer en ces matières. Il dit aussi que la Phalange est maintenant en mesure de rembourser les fonds de tout membre qui désirerait s'en aller, et qu'on a voté de procéder ainsi dorénavant, afin que rien n'entrave plus le progrès de la phalange.

Au rang des épreuves dont ils avaient tiré des ensei-

gnements, il peut être bon de relever la suivante : Au début, nous l'avons vu, on avait édifié une seule cuisine et une seule salle à manger, en leur donnant les dimensions convenables pour répondre aux besoins de toute la population. Puis, de premières difficultés s'étant révélées et l'augmentation du nombre des membres entraînant la construction d'un nouveau bâtiment, on décida de pourvoir ce nouveau bâtiment d'une galerie conduisant à une seconde salle à manger, laquelle serait reliée à la cuisine unique. Mais l'ouverture de cette deuxième salle à manger ne suffit pas à rallier tous les esprits.

Le rapport annuel de 1846 constate que sur les 180 membres de la phalange (ce fut le chiffre maximum de la population) 80 seulement prenaient leurs repas à l'une ou l'autre des tables communes.

On comptait alors 36 familles et 35 célibataires. 15 familles et 30 célibataires se servaient des dites tables ; 21 familles se nourrissaient chacune chez soi et 5 célibataires avaient obtenu pension dans l'une ou l'autre de ces familles.

Parmi les motifs invoqués contre la table commune, nous relevons : le besoin d'une nourriture spéciale, végétarienne par exemple ; le désir chez les parents d'avoir les enfants avec soi ; le besoin d'ouvrir le repas par une prière ; etc., etc.

Au cours des discussions élevées à ce sujet, des membres proposaient de construire à l'avenir des maisons isolées, mais d'édifier un atelier unitaire comprenant la boulangerie, la laiterie, etc. ; afin de diminuer le fardeau de chaque ménage ; ce qui, à leur avis, préparerait les esprits au travail coopératif et à la vie dans une demeure unitaire où le réfectoire commun serait pourvu de tables selon la variété des goûts.

D'autres pensaient que le dévouement au but poursuivi devait être suffisant pour écarter toutes les préférences ou préjugés individuels, et faire que chacun se contentât de la table commune, celle-ci s'améliorant avec le temps.

Cette question passionnait tellement les esprits qu'on en faisait le pivot des élections.

M. Chase, s'efforçant de résumer les leçons de l'expérience faite à Wisconsin, écrivait, au cours de l'hiver 1846-47 :

« Nous avons commis beaucoup d'erreurs parce que nous n'étions guidés par aucun précédent, et que nous avions plus de zèle que de savoir.

« Les grands changements requièrent une action lente. Tous les pionniers ont à se souvenir qu'ils doivent être des constructeurs et non pas seulement des destructeurs ; qu'il ne leur faut pas jeter bas ce qu'ils condamnent, avant d'avoir édifié quelque chose de mieux pour le remplacer. »

Et encore : « Généralement, les associations ont, au début, tenté trop de choses à la fois. La plupart ont rompu avec la maison isolée et la table de famille, avant d'avoir assez de science pour esquisser le plan d'un ménage unitaire. Maintenant la plupart des partisans de l'idée sont revenus de leur rêve et l'heure est sonnée pour des essais pratiques. »

M. Chase, continuant, s'efforce de déterminer comme suit les 4 étapes de ces essais :

1° Se procurer un grand domaine dont la propriété, représentée par des actions, soit aux mains des membres ; y établir pour ceux-ci une demeure unitaire.

2° Organiser le travail coopératif et la répartition équitable des produits. Avoir de vastes champs, prairies, vergers, jardins, etc., plus ateliers mécaniques, maga-

sin, buanderie commune, boulangerie, salle de bain, bibliothèque, salle de lecture, cabinet de physique, etc.

3° Instituer un système d'éducation s'appliquant aux enfants et aux adultes et conduisant à l'adoption de la loi sériaire, à la réalisation des groupes et séries.

« C'est seulement lorsque ce point sera atteint », dit M. Chase « que le travail commencera à être attrayant, indépendamment de la rémunération qui y sera attachée. »

4° Instituer l'ordre phalanstérien, la vie unitaire.

« Dans la plupart des cas », dit-il, « beaucoup d'années seront nécessaires pour l'adoption des conditions de la seconde étape, encore plus pour celles de la troisième, et davantage encore pour celles de la quatrième.

« Que ces remarques ne portent personne à croire que Wisconsin Phalanx soit dans un état d'association avancée. Nous avons fait le premier pas et commençons seulement le second. Nous avons employé trois ans à cette œuvre, et il nous faudra sans doute cinq à dix ans peut-être davantage, pour être en état de commencer la troisième étape.

« Une de nos erreurs les plus sérieuses fut de tenter la vie unitaire sans aucune des conditions environnantes adaptées à ce mode de vie. En vue de cet objet, nous avons construit, au coût de plus de 3.000 dollars, un long bâtiment à double façade, dont la ventilation ne peut être faite, qui n'a aucun confort et est extrêmement mal commode pour les familles qui y font leur cuisine.

« Ce sont là de ces épreuves inhérentes au début des tentatives, parce que tout enseignement pratique fait défaut.

« Mais les vrais partisans de l'idée n'en sont pas découragés ; sans doute, il y a parmi nous des gens qui

n'ayant jamais partagé à fond nos principes, attendent une occasion favorable pour retourner à la civilisation ; de notre côté, nous les remplacerons volontiers par de meilleurs. »

En regard des étapes proposées par M. Chase Warren, et comme confirmation de sa conclusion que la vie unitaire sera le couronnement de beaucoup d'autres progrès, il nous paraît instructif de rappeler ici, à grands traits, celles suivies par Godin, dans l'œuvre de l'Association du Familistère.

Dans son volume *Solutions sociales* (1871) J. B. A. Godin a exposé le développement de son œuvre depuis la fondation de son industrie en 1840 jusqu'en 1871.

1re étape : Ouvrier aspirant à améliorer les conditions d'existence des travailleurs, Godin fonde une fabrication de produits nouveaux répondant tellement aux besoins de la consommation que le succès s'y attache et qu'il trouve ainsi, avec le travail assuré pour ses ouvriers, les ressources indispensables à ses projets.

2e étape : à mesure du possible, il organise les conditions mêmes d'exécution du travail : vérification méthodique des produits par le poids, etc. ; paiement à la pièce etc, de façon à laisser à l'ouvrier sa liberté et à le rémunérer selon le résultat de ses efforts.

Simultanément, il institue les premières garanties de l'existence ; caisses de secours en cas de maladie, etc.

3e étape : Convaincu que le mode le plus efficace d'améliorer le sort du travailleur est d'appliquer à des fondations et institutions d'utilité commune les parts de bénéfices à servir au travail en sus des salaires et appointements, il fonde le Familistère, en y réalisant les dispositions matérielles les plus propres au confort et à l'hygiène, tout en laissant aux familles, par la multiplicité des escaliers et balcons, et les ressources des nom-

breux services généraux, plus de liberté, et en même temps, plus de facilité d'isolement que n'en offre la maison ordinaire commune à plusieurs locataires.

Simultanément encore : 1° organisation des services généraux réalisant pour les habitants les équivalents de la richesse ; soin administratif de toutes les choses d'un usage commun ; ouverture des services de buanderie et autres, des magasins d'approvisionnements de toutes choses usuelles, des institutions pour le soin et l'éducation de l'enfance, etc. ; 2° Introduction d'un système électoral au sein de la population ; celle-ci étant appelée à désigner par le vote, des représentants des deux sexes chargés de participer au règlement de toutes les choses d'utilité commune ; 3° constitution de corps divers : pompiers, musiciens et autres pour l'utilité ou le plaisir de tous.

4e étape : Recherche pratique de la méthode la mieux adaptée au milieu pour déterminer la part équitable du travail dans les fruits de la production. Constitution légale de l'association entre le travail et le capital, de façon à solidifier les mesures de prévoyance mutuelle, d'éducation générale et autres.... consacrées par la pratique, et à mettre toujours aux mains des travailleurs actifs la propriété du fonds social.

Godin fonda son industrie en 1840 ; le pacte d'association fut signé le 13 août 1880 ; 40 années furent donc employées à parcourir ces étapes ; et au moment où nous écrivons ces lignes, 1898, les habitants du Familistère n'ont pas encore la velléité de recourir à la table commune, ce point par lequel on débuta à Wisconsin et dans bien d'autres phalanges.

La vie du chez soi est la seule pratiquée dans la maison unitaire de Guise. On est heureux de l'entretien administratif de la propriété commune : cours, balcons,

escaliers, jardins, lieux d'aisance, fontaines, éclairage, enlèvement des détritus, etc., etc. ; on se réjouit de la prospérité des services divers : boulangerie, boucherie, épicerie, vêtements, etc. ; chacun se félicite du niveau élevé atteint par les écoles ; les diverses corporations d'agrément constituées au sein du personnel sont actives ; les élections et autres opérations prescrites par le pacte statutaire (visites des malades pour le règlement des allocations, etc.), s'opèrent avec régularité ; mais là se borne, quant à présent, la vie sociétaire.

Nous ne savons ce que réserve l'avenir et n'avons ici qu'à enregistrer les faits acquis.

Au lieu d'embrasser à peine 200 personnes, comme ce fut le cas pour bien des phalanges américaines, l'œuvre de Godin en embrasse plus de 2.000 ; les tentatives auxquelles nous la comparons n'ont vécu que quelques mois ou quelques années ; l'œuvre de Godin compte, si l'on se reporte à la fondation de l'industrie en 1840, déjà plus d'un demi-siècle ; les enseignements qu'on en peut tirer sont donc du plus grand intérêt social.

***

Au cours de 1848 et sans doute après l'échec de Spring Farm Association dans l'Etat de Wisconsin, le bruit courut dans la presse américaine que la dernière association fouriériste venait de disparaître. Ce n'était pas exact, puisque Wisconsin Phalanx et North American Phalanx étaient toujours debout, sans parler de Hopedale, l'une des sociétés qui avaient ouvert la voie au Fouriérisme.

Un membre de Wisconsin Phalanx écrivit donc à *New-York's Tribune*, le journal d'Horace Greley, pour redresser cette allégation. Nous croyons intéressant de noter que ce membre avait déjà participé à plusieurs tentati-

ves : d'abord à Sylvania Association, puis à Leraysville Phalanx, toutes deux en Pennsylvanie. Après l'échec de Leraysville, en 1844, il s'était attaché à l'entreprise communiste de Skaneateles, Etat de New-York, et quand celle-ci sombra à son tour, en 1846, il rentra momentanément sous le régime de la compétition civilisée. Mais ce régime lui étant devenu insupportable, il poursuivit son admission dans Wisconsin Phalanx, et il en était membre depuis quelques mois, lorsqu'il écrivit la lettre dont nous extrayons ce qui suit :

« J'ai travaillé ici, dans les divers groupes, côte à côte avec les membres, et je n'ai jamais vu dans aucune association un personnel plus persévérant, ni mieux adapté à son œuvre.....

« J'ai visité presque toutes les tentatives d'association du pays, celle-ci me paraît la meilleure, je la crois hors de la possibilité d'un échec. »

Sauf les dissentiments que nous avons signalés, tout allait bien à Wisconsin Phalanx, l'association était prospère ; elle jouissait d'une excellente réputation dans le monde commercial, et pourtant l'heure de la dissolution allait venir pour elle, comme elle était venue pour tant d'autres tentatives.

Pour quelle part les divisions intestines entrèrent-elles dans la résolution que prit la Phalange de se dissoudre en 1850 ? Cela n'est pas dit et les causes mêmes de la dissolution demeurent obscures.

« Certains membres » disent nos documents, « avaient toujours douté de la durée de l'œuvre ; en conséquence, ils s'étaient préoccupés d'amasser des biens personnels, et quand la prospérité fut à un certain point, ils jugèrent que la liquidation serait la meilleure des choses.

« Dans l'été et l'automne de 1849, des plans furent dressés pour opérer la dissolution, sans recourir aux

tribunaux, et les mandataires, élus cette année-là, furent chargés tout spécialement de préparer l'opération.

« En janvier 1850, le contrat social fut modifié afin qu'on pût procéder à la vente du domaine.

« En avril suivant, les membres firent d'un commun accord l'estimation de leurs terres en petits lots. Le produit des ventes devait revenir au fonds social; il était convenu que chaque actionnaire recevrait sa part proportionnelle de toute augmentation ou diminution.

« La plupart des membres achetèrent eux-mêmes des lots de culture ou de ville et restèrent, en conséquence, habitants du pays.

« Finalement, la liquidation rapporta 8°/o au-dessus du pair.

« Un certain nombre de membres regrettèrent la dissolution; d'autres, qui s'y étaient enrichis et avaient plus d'amour mondain que d'amour social, ne s'en préoccupèrent pas autrement. »

Il est relevé à l'honneur de cette tentative qn'aucun procès, d'aucune espèce, ni au cours de la société, ni à sa clôture, ne se produisit entre les sociétaires.

Concluant à son égard, J. H. Noyes prononce le verdict suivant :

« Morte par suicide délibéré et pour des raisons non clairement dites. »

Dans un chapitre final où il passe en revue les causes d'échec des tentatives sociales, J. H. Noyes fait les réflexions suivantes :

« Il faut observer que les révélations touchant les causes de désagrégation étaient généralement faites avec répugnance et conséquemment très imparfaites.

« Une grande somme de passions difficiles à gouverner ne sont pas même mentionnées. Exemple : l'amour.

« Ce sujet qui a causé aux Shakers, aux Rappites,

aux Onéidiens et à toutes les communautés religieuses tant de troubles, qui a nécessité tant d'efforts pour prévenir, diriger ou contenir les terribles passions qu'il soulève, est absolument perdu de vue. En fait, les femmes sont rarement mentionnées dans les récits des tentatives sociales. Parmi les plaintes, les désaccords, aucune allusion n'est faite aux querelles et jalousies en matière d'amour...

« Est-il possible que dans les expériences fouriéristes où des hommes, des femmes, des jeunes gens, filles et garçons, se trouvaient réunis par vingtaines ou par centaines dans des conditions les obligeant à de constants rapports, il n'y ait jamais eu de poussée sexuelle de nature à troubler le cercle domestique ?

« La seule conclusion que nous puissions formuler est celle-ci : quelques-unes des plus importantes expériences de ces tentatives n'ont pas été relevées pour l'histoire. »

Des difficultés de cette nature ont bien pu jouer à Wisconsin Phalanx un rôle déterminant.

Nous avons vu dans quelles conditions difficiles vivaient la grande majorité des familles qui, répugnant à la table commune, faisaient la cuisine dans leurs chambres non aménagées pour cela ; il faut de pressants motifs, des raisons intimes puissantes pour se placer en de telles conditions.

A défaut de plus de lumière, nous terminerons ce rapide exposé de Wisconsin Phalanx par ces mots empruntés à l'un des historiens :

« *La vérité est que cette tentative fut pécuniairement un succès, socialement un échec.*

12. — North American Phalanx, 1843 à 1852.

Nous voici arrivés à l'entreprise typique parmi les essais fouriéristes aux Etats-Unis.

Albert Brisbane fut au rang de ses principaux instigateurs et elle eut pour vice-président Horace Greeley.

La tentative survécut à toutes les autres; elle était encore en plein fonctionnement lors du voyage de Victor Considérant aux Etats-Unis, voyage qui devait aboutir à la fondation de la société de colonisation au Texas. Considérant séjourna même à North American Phalanx et s'inspira de l'organisation du dit essai dans les dispositions qu'il arrêta plus tard à l'intention du premier groupe de colons au Texas; c'est dire l'intérêt que nous avons à voir d'aussi près que possible les faits de cette tentative.

Les fondateurs désiraient prouver par l'exemple la possibilité :

1° De l'accord entre les hommes dans l'association;

2° D'assurer à tous, par l'union des efforts et l'emploi des machines, non seulement l'abondance et le confort, mais aussi l'éducation et le raffinement;

3° Ils voulaient enfin montrer comment le véritable sentiment religieux pouvait s'exprimer dans les institutions sociales.

«Démontrons par les faits,» disaient-ils « que l'homme n'est pas, comme on le croit généralement, inapte aux relations commandées par l'association; que la production, chose si essentielle à la vie et au progrès, n'est pas contrecarrée par ce régime; que l'élément religieux, bien loin d'en être écarté, y trouve sa véritable place; et nous aurons gagné l'esprit public à notre cause. »

Voyons les débuts de l'entreprise : Le 6 avril 1843 un groupe de membres fondateurs avait adopté les statuts où l'objet de la société était défini comme suit :

« Nous, soussignés, en vue d'étudier la théorie de réforme sociale de Fourier exposée par Albert Brisbane et, si nous le jugeons à propos, de coopérer à d'autres organisations semblables à la nôtre, nous nous associons aujourd'hui pour fonder et organiser ultérieurement une phalange commerciale et industrielle. »

Poursuivant ses opérations le noyau fondateur donna des conférences, fit de la publicité sur ses projets et, en même temps, chargea une commission d'explorer les environs de New-York et de Philadelphie, en quête d'un domaine convenable à la réalisation des nouvelles institutions sociales.

Cette commission comprenait : Albert Brisbane délégué par les fouriéristes de New-York, et Allen Worden délégué par ceux d'Albany.

Un site fut choisi dans Monmouth County, New-Jersey, à environ 40 milles au sud de New-York.

Le 12 août 1843, à la suite d'une annonce publique, une convention fut tenue à la Bourse d'Albany. Là, North American Phalanx prit naissance; on adopta pour elle une constitution et l'on recueillit des signatures de souscripteurs d'actions.

Mais ces derniers furent à peine une douzaine lorsqu'arriva le moment de verser les fonds et de s'employer effectivement à l'organisation sociale.

Finalement, dix d'entre eux s'engagèrent personnellement dans la voie nouvelle.

La souscription totale était de 8000 dollars (40,000 fr.) On avait évalué à 400,000 dollars (2,000,000 de francs) le capital nécessaire pour réaliser les conditions du travail attrayant.

En regard des espérances primitives, ce premier résultat était donc un échec. Néanmoins, on se mit à l'œuvre.

Au mois de septembre de la même année 1843, plusieurs familles prirent possession du domaine, lequel comprenait deux maisons de ferme.

Les nouveaux associés commencèrent l'édification d'un bâtiment à deux étages mesurant 40 pieds sur 80, à destination des membres qui devaient s'unir à l'œuvre au printemps suivant. A ce bâtiment un autre beaucoup plus vaste et qu'on désigna sous le nom de Phalanstère fut adjoint plus tard.

On acheta des attelages et des instruments d'agriculture; les champs furent ensemencés. On bâtit des ateliers et plus tard un moulin.

Au cours de l'année 1844, la population compta 90 personnes, dont 40 enfants au-dessous de 16 ans.

Les droits de chacun et les théories sociales furent débattus.

Il faut dire, de suite, qu'à North American Phalanx comme dans les autres tentatives, il y avait au sein des familles quelques membres amenés là par la force des choses, mais dont les sympathies n'étaient pas avec les modifications sociales projetées.

Néanmoins, la généralité des membres acceptant la théorie de Fourier, on eut volontiers institué de nouvelles formes sociales; mais on manquait de vues bien définies sur ce qui était à faire.

En outre, là comme partout, l'éducation avait confirmé chez chacun la nécessité des institutions existantes.

Enfin, l'on sait qu'en règle générale, il est très difficile, sinon impossible, aux personnes ayant atteint la maturité de rompre avec toutes les habitudes et préjugés, d'adopter de nouveaux modes d'action et de se réadapter soi-même à de nouvelles conditions sociales.

Toutes ces causes réunies firent éclater assez vite des dissentiments au sein de la phalange. Ils s'accentuèrent

surtout en ce qui avait trait à la grosse et difficile question d'organisation du travail et finirent par diviser les membres en deux partis principaux :

L'un tenait pour l'autorité renforcée par des règles strictes et l'appel final à la décision du directeur en chef;

L'autre demandait la décentralisation et l'organisation des responsabilités.

En d'autres termes :

Des membres, au nom du maintien de l'ordre, voulaient un pouvoir centralisé et une administration souveraine;

D'autres disaient qu'agir ainsi serait répéter les institutions de la vie civilisée; que l'association ainsi gouvernée serait privée de vie corporative; qu'il fallait procéder tout autrement et réaliser l'ordre par la méthode naturelle des séries.

La lutte fut longue, vigoureuse et donna lieu à tant de projets de règlement que Charles Sears, le chef de la Phalange, put s'exprimer ainsi :

« Dire que les jours se passaient à travailler et les nuits à légiférer au cours des cinq premières années de la Phalange, serait à peine une exagération. C'est que la question était vitale. Il s'agissait de savoir si l'association naissante serait civilisée ou phalanstérienne? Si elle serait une simple Société par actions ou si la nouvelle forme d'organisation industrielle indiquée par Fourier serait mise à l'essai? Finalement, ce dernier principe l'emporta. »

Bien entendu, on ne pouvait que préparer les voies à la réalisation complète de la théorie phalanstérienne. Les membres qui n'étaient pas disposés à marcher dans cette direction se retirèrent. Restait à organiser le travail sur la base des efforts coopératifs, de la propriété par actions, et de l'unité des intérêts.

Comment faire?

Nous avons vu (3me section du présent chapitre), quelles étaient sur ce point les propositions de « The American industrial Union ». S'engageant dans la voie indiquée, North American Phalanx répartit les travaux à exécuter sur son domaine en trois classes :

Nécessité, Utilité, Agrément.

En conséquence :

Aux travaux *nécessaires* mais répulsifs ou épuisants, on alloua les plus forts salaires.

Aux travaux *utiles* mais moins répugnants ou moins pénibles, on alloua des salaires moindres ;

Aux travaux *agréables*, on en donna de moindres encore.

Nos documents sur North American Phalanx ne nous fournissent pas l'énumération des travaux ainsi classés. Peut-être la classification fut-elle la même que celle indiquée par « The American Industrial Union. »

Nous ne voyons pas non plus si North American Phalanx pratiquait comme l'avait fait Clarkson industrial association, l'attribution de rangs aux travailleurs, selon les mérites de chacun dans l'accomplissement des diverses fonctions.

Il est dit seulement que North American Phalanx prétendait rétribuer le travailleur :

1° Pour l'œuvre de telle ou telle classe : Nécessité, Utilité, Agrément ;

2° Pour le talent déployé dans l'usage des moyens ou pour l'adaptation des moyens aux fins : sage administration, etc. ;

3° Pour l'usage de son capital.

Inutile d'insister sur l'intérêt qu'il y aurait à savoir si réellement et par quels modes l'association saisissait les mérites signalés au paragraphe 2° ci-dessus, afin de leur donner leur juste part.

La question est encore à résoudre aujourd'hui ; elle est même le problème de l'époque ; à plusieurs reprises (1) déjà nous l'avons signalée à nos lecteurs et aurons à y revenir plus d'une fois au cours des présents documents, car J.-B.-A. Godin n'a cessé de s'en occuper. — Exemple : L'étude sur sa tentative de Représentation du travail au Familistère par la constitution de groupes, Unions de groupes et Conseils d'unions en 1877; Etude publiée dans le *Devoir* année 1896 et numéro de janvier 1897.

Quant à la méthode pratiquée à North American Phalanx, rappelons que le complément d'informations peut fort bien se trouver dans les manuscrits de A.-J. Macdonald (2). Combien serait-il important de savoir aujourd'hui tout ce qui a pu être essayé en fait de comptabilité du travail pour la classification de tous les mérites et la rémunération équitable de tous les efforts producteurs, afin de ne pas s'engager à nouveau dans les voies sans issues, mais de poursuivre celles où il n'y a qu'à imiter d'abord, puis à perfectionner.

Touchant le mariage, point sur lequel on attaquait si passionnément les phalanstériens, North American Phalanx prenait l'attitude suivante : c'est à la femme de règler la question.

Que la femme considérée uniquement comme un être humain, soit mise en possession de ses droits, qu'elle ait son indépendance sociale et pécuniaire, qu'elle légifère à l'égal de l'homme, alors elle promulguera la véritable loi des relations sexuelles.

Ne pouvant toucher au fond de la question sociale-

---

(1) Chapitre III, section 15, p. 47 ; présent chapitre, section 3, p. 211 ; section 9, p. 248.

(2) Présent chapitre, section 3, p. 211.

ment parlant, la phalange se bornait à rétribuer au même taux le travail masculin ou féminin; et à recueillir également dans ses opérations intérieures les votes des femmes comme ceux des hommes. Sous les rapports matrimoniaux proprement dits rien donc n'était changé.

Beaucoup de renseignements pratiques nous manquent sur North American Phalanx.

Ainsi touchant le taux des salaires nous n'avons que des indications.

En 1852 les salaires des divers travaux agricoles, mécaniques et professionnels, variaient de 6 à 10 cents (30 à 50 centimes) par heure, ce dernier prix était le maximum.

Ces taux de salaires étaient supérieurs à ce qu'ils avaient été au début de l'entreprise.

Les travaux étaient surtout agricoles. La terre était épuisée quand l'association avait pris possession du domaine; elle ne recueillit pas de profits au-delà de l'entretien de son existence, pendant ses premières années d'installation et d'aménagement.

Dans la sixième année le moulin qu'elle installa lui rapporta des bénéfices. Elle faisait la bâtisse, la serrurerie, la ferblanterie, la cordonnerie, etc... mais pour satisfaire à ses propres besoins et sans en tirer de revenus proprement dits.

Sous quel mode s'opérait le paiement des salaires à North American Phalanx? Sur ce point encore, il nous est difficile de tirer de ce que nous lisons des renseignements précis.

Plusieurs plans semblent avoir été suivis.

Un document semi-officiel, datant de la neuvième année d'existence et revêtu de la signature de plus de 50 membres, nous dit que la phalange avait une mon-

naie spéciale émise au fur et à mesure de la production du travail, et délivrée au producteur.

Le document ajoute : « Nous résolvons ainsi d'une façon pratique le problème d'émission et de circulation que Warren proposait de réaliser par les billets de travail et d'échange à prix coûtant. » (Voir *Robert Owen*, par Aug. Fabre; chap. XXVI, Magasins d'échange de travail, à Londres, 1832-1834.)

Cette monnaie ne pouvait servir pour les relations extérieures. La phalange opérait des transactions; elle occupait des travailleurs salariés; elle devait donc aussi avoir la monnaie du pays.

A une autre place — nous lisons — à propos du restaurant — que l'individu était débité de ce qu'il consommait, de même qu'il était crédité du travail qu'il avait accompli. Dans ces cas il s'agit de simples passements d'écritures.

Combien tous ces détails seraient utiles à connaître en regard de leurs résultats.

Une comptabilité fonctionnait à North American Phalanx et résumait les opérations annuelles.

Au cours des huit premières années les bénéfices ne permirent de couvrir, en sus de l'entretien journalier, que le paiement des salaires et un intérêt de 4 à 5 pour cent au capital.

En 1852 (neuvième année d'existence) pour la première fois les salaires du travail et les intérêts du capital étant servis, il resta de quoi donner un dividende aux ayants-droits. Nous ne savons pas comment s'opéra la répartition de ce dividende.

La retenue d'un quart des salaires pour augmentation du fonds social fut pratiquée pendant un temps, mais semble avoir été abandonnée dans les dernières années de l'association Cependant la phalange avait

besoin de capitaux; mais, est-il dit, les membres préféraient placer leurs économies dans des entreprises leur rapportant un plus fort intérêt ; car à la Phalange ils ne recevaient guère que 4 1/2 ; l'année où ils touchèrent 5 0/0 fut exceptionnelle.

« Nous avons besoin de plus de capitaux », (dit le document semi-officiel déjà cité) « mais par dessus tout nous avons besoin de nouveaux membres disposés à travailler par amour de l'œuvre, d'hommes et de femmes habiles à établir et à conduire des branches d'industries lucratives, qui sachent comprendre le mouvement social, la portée des institutions réalisées ici et de celles que nous nous proposons d'avoir; qui se donnent, enfin, pour but la coopération fraternelle en opposition avec la recherche du gain individuel, accompagnée des désordres, de l'iniquité et de l'oppression toujours croissant dans la civilisation actuelle. » Ces paroles nous indiquent que, là aussi, se révélait la nécessité d'un haut idéal social chez les membres.

En novembre 1852, après neuf années d'existence, North American Phalanx comptait au total 112 personnes, dont 48 hommes, 37 femmes et 27 enfants de moins de 16 ans.

Les formalités d'admission étaient les suivantes :

Le postulant demeurait 30 jours comme s'il était un simple visiteur. Parfois, au bout de cette période, on lui demandait de continuer de la même façon 30 jours encore. Après quoi le postulant pouvait être admis en qualité de candidat pour une période d'un an. Au bout de l'année, les membres décidaient de l'admission ou du départ définitif du candidat.

La phalange proclamait avoir réalisé pour tous les sociétaires des conditions de sécurité, de bien-être physique et mental supérieures à celles qu'ils eussent pu se procurer dans l'isolement.

Elle proclamait aussi, toujours dans le document semi-officiel (1), avoir rendu au travail l'honneur qui lui est dû et rompu avec les relations serviles de maîtres à ouvriers.

« C'est précisément », disait-elle, « sur le point où l'échec nous était prédit avec le plus d'assurance, que nous avons obtenu le plus grand succès, savoir les travaux domestiques. Et cela, croyons-nous, parce que le grand nombre des membres (hommes et femmes) attachés à ces sortes de travaux, nous a permis d'y appliquer plus complètement la méthode sériaire. »

Il est dit que le docteur médecin de l'établissement était au rang des personnes des deux sexes qui, par attraction, faisaient le service durant les repas.

On comprend combien de telles déclarations devaient encourager dans leur voie les disciples de l'Ecole sociétaire.

En outre, North Américan Phalanx bénéficiait dans la vie courante des économies que Fourier montrait inhérentes au régime de l'association.

La vie y coûtait relativement peu de chose. Un célibataire, vivant bien, payait, pour sa pension, un dollar 50 centimes par semaine (7 fr. 50) et 12 dollars par an (60 francs) pour le loyer d'une chambre.

Pendant les 8 premières années la Phalange eut une table publique où les membres prenaient leurs repas. Les bons morceaux étaient naturellement les plus recherchés; il fallait préparer une grande quantité de nourriture pour contenter le plus grand nombre. Il en résultait un certain gaspillage et une dépense qui absorbaient presque tous les profits... Il fallut renoncer

(1) Page 275.

à ce système et recourir à celui du restaurant où chacun fut débité de ce qu'il consommait. Une économie des deux tiers (particulièrement dans l'article du sucre) fut de ce chef réalisée.

Le système de travail à volonté n'assurait pas l'exécution de tout ce qui était à faire sur le domaine de la phalange : non seulement les membres pouvaient manquer d'attraction pour les travaux à opérer, mais aussi ils pouvaient ne pas posséder les connaissances voulues. Alors il fallait recourir aux travailleurs étrangers et les rémunérer comme partout.

En juillet 1852, la phalange occupait, en qualité de salariés, 16 ouvriers dont un charpentier engagé au prix de 1 dollar 50 centimes (7 fr. 50) par jour. Parmi les membres on comptait, en 1852, six français qu'on disait être des exilés. Ils étaient, paraît-il, très industrieux et très aimés.

La propriété, à cette époque, aurait pu, au lieu d'une centaine, soutenir un millier de personnes, mais le recrutement ne s'opérait pas.

Quelques membres disaient qu'il n'y avait pas à augmenter le nombre des associés tant qu'on ne serait pas plus riche. Tous reconnaissaient que la marche pécuniaire était bonne, mais certains prétendaient que le même domaine géré sous le mode individuel aurait rapporté davantage encore.

Absorbés dans les soins matériels, ils ne donnaient pas assez d'attention (eux-mêmes le reconnaissaient) à l'éducation des enfants. Ils renvoyaient cela à plus tard.

A la susdite époque, ils avaient encore 18.000 dollars de dettes (90.000 fr.). Leur domaine leur avait coûté 20.000 dollars d'achat (100.000 fr.), mais il valait alors 55.000 dollars (275.000 fr.) ; leur dette était donc plus que couverte par la valeur du fonds social.

La plus-value de la valeur foncière était due, disent nos documents, plus encore à l'élévation générale du prix de la terre dans le pays qu'aux améliorations réalisées par les associés.

Macdonald s'exprime comme suit au début du récit de sa première visite à la Phalange, en octobre 1851 :

« Il était nuit quand j'arrivai au Phalanstère. Des fenêtres de plusieurs grands édifices filtraient à travers les arbres des rayons de lumières dont la vue me réjouit à mesure que j'approchai... Les sons des voix, les notes de musique au milieu de la nature paisible et sombre, me donnaient à penser qu'il y avait là une communauté où les gens étaient réellement heureux.

« J'entrai et demandai M. Bucklin, près de qui j'avais une lettre de recommandation... On me conduisit à lui. Il était dans un cabinet de lecture en compagnie de 4 ou 5 personnes. Je lui expliquai le but de ma visite...

« Peu après, il me demanda si je voulais souper et m'emmena dans un autre bâtiment. Nous traversâmes un passage et arrivâmes dans une très belle salle à manger pouvant, selon moi, contenir deux cents personnes.

« A l'une des extrémités de cette salle, il y avait une galerie ou balcon. La salle avait six fenêtres de chaque côté. Elle contenait deux rangées de tables et chaises ; chaque table pouvait servir à 10 ou 12 personnes Trois lampes brillantes étaient suspendues au plafond.

« Une des extrémités de cette salle était dominée par un balcon. Les tables et chaises avaient été écartées de cette partie là, et des Messieurs et Dames y dansaient au son d'un violon. Le musicien (un amateur) se tenait sur le balcon.

« L'autre extrémité de la salle communiquait avec la cuisine au moyen d'un passage. C'est de côté que le souper me fut servi.

« M. Bucklin me présenta à M. Holmès qui avait autrefois participé aux entreprises de Skaneateles community et Trumbull Phalanx. Il est à noter qu'on retrouve dans les phalanges un certain nombre des mêmes personnes qui, ayant goûté de la vie associative, ne peuvent plus supporter le régime actuel de l'isolement. »

Poursuivant son récit, Macdonald raconte que, parmi les danseuses, les unes portaient la robe longue habituelle; d'autres, la blouse et le pantalon; son premier étonnement passé, il se prononce en faveur de ce dernier costume plus favorable, dit-il, à l'action et que plusieurs dames portaient avec beaucoup d'élégance.

Macdonald trouva sa chambre à coucher dans un autre bâtiment et, le lendemain, examinant les constructions, il dit qu'elles consistaient en deux grands bâtiments d'habitation dont un tout récent, ayant portique en avant et en arrière et semblant être l'aile d'un plan général à développer plus tard.

Il signale que le vieux bâtiment était en bois, formant un parallélogramme à deux étages, avec grandes mansardes.

Un hall courait dans toute la longueur de ce bâtiment et se terminait par une petite pièce servant de bibliothèque, à laquelle était joint un bureau. Aux étages étaient des appartements qui semblaient tous occupés.

Le nouveau bâtiment contenait, de chaque côté de l'entrée principale, des salons bien meublés. La grande salle à manger était sur le même plan. Aux étages étaient les chambres très confortables.

Tous les appartements étaient loués par les membres,

à des prix variant suivant la supériorité relative de chaque chambre.

Quand le déjeûner appela de nouveau Macdonald dans la salle à manger, il constata qu'il y avait une table végétarienne. A cette époque, 1851, le système de la table commune était encore en vigueur. Il fut abandonné l'an d'après.

On dit à Macdonald, en réponse à une question, que chacun avait l'habitude d'occuper toujours la même place aux repas.

« La nourriture, » poursuit Macdonald, « était excellente et abondante. Des jeunes gens, hommes et femmes, faisaient le service des tables et cela était animé et agréable. Un sentiment d'harmonie et de liberté douce semblait prévaloir. »

Après le déjeûner, Macdonald fut présenté à M. Sears qui, dit-il, était en quelque sorte le chef de file. « C'était un homme de grande taille, de tempérament nerveux, de sensibilité vive, de manières affables. »

M. Sears conduisit Macdonald dans un bureau et lui communiqua tous les documents que celui-ci pouvait désirer. Peut-être donc parmi ces documents y avait-il ceux qu'il nous serait si important de connaître aujourd'hui, et que Macdonald (1) a dû relever avec le plus grand soin, puisque son but était leur recherche même.

Après qu'il eut achevé ce travail, Macdonald fut présenté par M. Sears à un des membres de la phalange, M. Renshaw, qui avait appartenu autrefois à « Ohio phalanx ». La conversation s'anima entre ces trois personnages. M. Sears soutenait que les tentatives socialistes avaient failli parce que les comptes n'y étaient ni clairement ni fidèlement tenus. (Qu'on nous per-

(1) Chapitre XVI, section 3, page 212.

mette de rappeler ici quel rôle Godin assigne pour l'avenir à la comptabilité dans les entreprises sociales. (Chap. III, section 15, p. 47). M. Renshaw répondait que les tentatives avaient failli par manque de ressources et que l'opinion publique se trompait en croyant que les membres y étaient en désaccord.

Hélas, quelques mois plus tard, en 1853, North American Phalanx elle-même, qui déjà au début avait vu une scission s'opérer dans son sein, en devait subir une nouvelle (1) qui lui porta un grand préjudice et fortifia dans le monde le sentiment de la difficulté de l'accord entre les hommes, tant que les moyens d'assurer à la fois le meilleur déploiement des forces individuelles et la répartition équitable des produits du travail ne seront pas déterminés pratiquement.

Macdonald fit aussi la connaissance de M. John Gray, un membre venu de chez les « Shakers. » Tous deux poursuivaient alors un même but : *recueillir les enseignements pratiques fournis par les expériences sociales et les publier, afin de hâter la marche du progrès.*

Macdonald devait poursuivre son but jusqu'à son dernier jour et mourir, ainsi que nous l'avons dit, avant d'avoir opéré la publication préparée. Quant à John Gray, qui était originaire d'Angleterre, il s'en alla bien de North American Phalanx quelques mois plus tard, mais il y revint vite, ayant constaté, (dit Macdonald lui-même, dans le récit d'une seconde visite), qu'il ne pouvait plus supporter les conditions de l'existence dans la vieille société.

La deuxième visite de Macdonald à North Américan

---

(1) Cette scission se relie à l'essai mort-né pour ainsi dire de Raritan Bay Union (la 37e et dernière société de notre nomenclature, section 3e, présent chapitre, page 217.) Le sujet sera vu à son temps.

Phalanx nous fournira l'occasion de reparler de John Gray.

Parmi les membres ayant appartenu à d'anciennes tentatives et que Macdonald rencontra à North American, il faut citer une femme.

Celle-ci avait pris part à l'entreprise de « Hopedale » dans le Massachusetts et déclarait préférer North American Phalanx à cause de ses bâtiments d'habitation plus unitaires. Selon elle, le système des habitations isolées était mauvais. Jamais, avec lui, la femme ne pourrait s'élever à sa véritable position.

Nous avons indiqué ci-dessus le système monétaire de la phalange, la représentation des valeurs produites en une monnaie courante remise au producteur. Macdonald discuta ce point important avec des membres de la phalange. « Beaucoup, dit-il, croyaient invincibles les diffficultés d'estimer le coût de nombre de choses ; les détails d'application du système leur semblaient devoir se perdre dans des minuties sans valeur. »

Là n'était pas encore la vraie solution du problème d'émission et de circulation de la monnaie, puisque des causes de mécontentements et de désaccord existaient de ce chef entre les membres. L'insuffisance du système avait déjà été vérifiée ailleurs. (V. **Robert Owen**, par Aug. Fabre).

En juillet 1852, Macdonald fit une seconde visite à la Phalange. Il constata entre autres choses le remplacement de la table commune par le restaurant et dit que cette mesure causait une satisfaction générale.

Il renoua connaissance avec John Gray, l'ancien Shaker, et celui-ci qui, chez les Shakers d'abord puis à North Américan Phalanx, avait acquis une longue expérience de la table commune, lui exprima nettement, à propos de l'adoption du système du res-

taurant, système qui laisse l'individu à sa propre initiative, cet avis bon à retenir :

« **Plus le régime individualiste se développera au sein de l'association, plus on gagnera en liberté et bonheur ; au contraire, plus on ira vers le communisme, plus opposés seront les résultats.** »

Nous avons dit plus haut que John Gray, sorti de chez les Shakers, visitait les tentatives sociales et y résidait afin de recueillir les enseignements révélés par la pratique et d'en opérer la vulgarisation, ce qui était aussi le plan de Macdonald.

John Gray avait-il visité l'association « d'Oneida » avant de venir à North American Phalanx ? Nous sommes portés à le croire ; car, à propos des conflits ou mécontentements qui s'élèvent dans les associations où personne ne détient l'autorité, où nul n'a le droit de commander en maître à autrui, où chacun fait ce qu'il veut ; il indiquait comme régulateur contre les essors désordonnés des forces individuelles « le *criticisme mutuel organisé.* »

Nous ne sachions pas que le « criticisme mutuel » ait été largement pratiqué ailleurs que dans la tentative réalisé à Oneida par J. Humphrey Noyes.

Ne pouvant ici développer le sujet, nous nous bornons à le signaler au passage, sauf à y revenir, si les faits s'y prêtent.

Des mécontentements pour motifs divers, religieux et autres, existaient parmi les membres et furent exprimés à Macdonald en 1852. Un individu qui était là depuis cinq ans, disait qu'il y avait quelque chose d'erroné dans le système ; que si c'était l'association même, le principe alors était faux.

Il disait que certains membres écrasaient les autres et essayaient de faire partir ceux qui ne partageaient pas leurs avis.

Quelques-uns se plaignaient des taux des salaires, les trouvant trop bas ; cependant le coût de la vie, dit Macdonald, ne dépassait pas deux dollars (10 fr.) par semaine, y compris le lavage et toutes choses, excepté le vêtement et les objets de luxe.

Il y avait, nous l'avons dit, des salariés ; et il fallait compter à ceux-ci la rémunération qu'ils eussent pu trouver ailleurs. Des comparaisons s'élevaient-elles à ce propos dans l'esprit des membres, lesquels pouvaient être moins rétribués ? c'est possible.

L'ancien Shaker, John Gray, balançant les difficultés et les avantages de l'association, concluaient que ces derniers devaient l'emporter dans la balance ; mais il eût voulu, nous le répétons, voir instituer le régime du « *criticisme mutuel organisé* », afin de parer aux causes de mécontentement.

Une addition avait été faite au grand bâtiment.

On était alors en plein été. Les moissons avaient une apparence excellente, supérieure à celle des moissons du voisinage. L'association possédait de grands champs de céréales, pommes de terre, tomates, melons, etc., etc.

On avait aussi commencé une briqueterie en vue de construire un second moulin. On espérait pour cette entreprise un prêt de capitaux de la part d'Horace Greeley. En attendant, l'emplacement du futur moulin donnait lieu à discussion entre les membres.

Telle était la situation générale à North American Phalanx, lorsque Victor Considérant y arriva à la fin de la dite année, en décembre 1852.

Ici finit la période (1840-1852) du mouvement fouriériste aux Etats-Unis embrassée dans le présent chapitre. C'est maintenant au cours de l'historique des faits généraux de l'entreprise de colonisation européo-

américaine au Texas, et parce que les deux entreprises sont liées, que nous verrons la suite du mouvement et dirons ce qui advint de North American Phalanx.

XVII

Victor Considérant à North American Phalanx 1852-1853. L'union de Raritan-Bay.

En 1852, Albert Brisbane, avons-nous dit (Chap. XV, page 183), venu en Belgique près des chefs de l'Ecole sociétaire, Cantagrel et Considérant, exilés de France pour raisons politiques, engageait ceux-ci, spécialement Victor Considérant, à aller étudier aux Etats-Unis les ressources du pays en vue de réaliser des expérimentations sociétaires.

Dans le même chapitre, nous avons indiqué que Considérant, à cette époque, songeait à procéder à une expérimentation en Suisse. Il tâcha donc, mais sans succès, d'amener Brisbane à ses vues.

Finalement, Considérant se rendit en Amérique pensant (1) y passer 3 ou 4 mois à voir le Nouveau-Monde ; et il avait si peu l'idée d'y trouver une issue à ses préoccupations sociales qu'il emporta avec lui les bases toutes rédigées du projet d'expérimentation en Suisse, pensant le terminer en mer et l'envoyer à Paris après son débarquement.

Parti d'Anvers le 28 novembre 1852, il arriva à New-York le 14 décembre. On entrait au cœur de l'hiver. Considérant sentait le besoin d'apprendre un peu d'anglais, et Brisbane, de son côté, avait des affaires à régler avant de procéder à une tournée dans le pays avec Considérant.

---

(1) « Au Texas », 1854, par V. Considérant.

Il fut donc résolu que ce dernier résiderait pendant quelques semaines à North American Phalanx, où il recevrait d'excellentes leçons d'anglais, en même temps qu'il verrait de près un établissement sociétaire dont l'étude était du plus grand intérêt pour lui.

Brisbane, qui était un des initiateurs de la phalange, y conduisit Considérant.

Celui-ci séjourna pendant six semaines à l'établissement et, par lettres, tint les amis d'Europe au courant de ses impressions. Plus tard dans l'ouvrage intitulé : **Au Texas** : (librairie phalanstérienne, 29, quai Voltaire, Paris, 1854) il reprit et publia tout ce qui se rattache à ce voyage.

Nous empruntons à la dite publication ce qui suit, touchant les appréciations de Victor Considérant sur North American Phalanx :

« L'établissement compte à l'heure qu'il est dix années d'existence. Son personnel de 120 à 130 membres, y compris les femmes et les enfants, est resté numériquement stationnaire. Une telle faiblesse en nombre n'a permis d'y tenter la moinbre ébauche d'organisation sériaire. Un atelier s'appelle bien *groupe* ; une division *série*, mais le travail n'en fonctionne pas moins, comme dans tout établissement civilisé, en mode motonone et continu, sans rivalités ni diversités engrenées quelconques. Seulement les coopérateurs sont égaux, libres et associés.

« Hé bien ! même en cet état pour qui connaît la théorie phalanstérienne, la North American Phalanx en est déjà une confirmation formelle. En effet, tout ce qui en est réalisé sur ce petit théâtre y produit, proportionnellement, les conséquences prévues, et tout ce qui manque laisse voir, dans les résultats, les lacunes correspondantes.....

« L'association végète plutôt qu'elle ne vit abondam-

ment. Elle semble plus ennuyée et somnolente qu'alerte, gaie, active et passionnée à son œuvre. Ceci répond clairement à l'absence de l'excitateur nerveux, de l'organisme sériaire. La science enseigne, en effet, que, faute de cet appareil, l'association ne fait qu'agréger les individus et tend à noyer la personnalité dans la substance collective.

« Mais, d'autre part, les rapports de maître et d'ouvrier, de propriétaire et de prolétaire, de chef omnipotent et d'employé dépendant, la domesticité salariée, l'avilissement des fonctions répugnantes, les conflits et les discords de la concurrence anarchique, la dépréciation des salaires, l'infériorité de la condition industrielle des femmes, etc, etc, tous ces phénomènes que le morcellement engendre fatalement, ont disparu, remplacés par l'égalité des personnes et des sexes, l'honorabilité de tous les travaux, la dignité d'une subordination pratique, libre et consentie, et l'accord collectif dans l'intérêt commun. Les avantages économiques de l'Association se révèlent d'ailleurs proportionnellement aux nombres. Le fait de leur accélération progressive avec le nombre est mis en toute évidence.

« Tout inférieurs et rudimentaires qu'en soient l'organisation et le titre de vie, la North American Phalanx n'en présente donc pas moins déjà, péremptoirement réalisées, les solutions de plusieurs problèmes sociaux de première valeur, par la pratique, si réduite encore, du seul principe de l'Association. Le Phalanstérien instruit dans la doctrine éprouve une jouissance scientifique, mêlée d'une certaine tristesse que l'énormité des lacunes explique, à l'aspect de ces résultats si exactement proportionnels *à la quantité de théorie réalisée ;* et le visiteur civilisé, ne sût-il s'en rendre compte, sent lui-même au contact de ces transformations une satis-

faction inconnue. Ce n'est pas, en effet, sans un genre de charme tout nouveau qu'il se voit, dès son premier repas, servi par des jeunes filles, des jeunes garçons et des dames, qui sont les enfants et les femmes des maîtres de l'établissement, et qui bientôt après ont pour serviteurs, à leur tour, une partie de ceux aux ordres de qui ils étaient tout à l'heure. C'est que, aussi bien, ce qu'il a sous les yeux, n'est rien de moins qu'une grande émancipation sociale réalisée, accomplie.....

« Les jeunes filles et les dames gagnent sans difficulté leur existence. Les femmes prennent part active aux séances où se décident les intérêts de l'Association, émettent librement leurs opinions et votent comme les hommes.

« L'égalité industrielle et sociale des sexes se trouve ainsi établie comme d'elle-même, et ici encore la nouveauté paraît chose si simple et si naturelle que, sans aucun doute, la plupart des civilisés ne songeraient pas même, en face du fait, qu'ils ont devant eux toute une grande évolution historique accomplie.

« Les heures qui ne sont pas employées au service de l'Association ne donnent lieu, cela va sans dire, à aucune rétribution ; mais aucun travail n'est obligatoire; chacun se dispense, quand il lui plaît, de sa tâche ; cependant, tous les travaux nécessaires s'exécutent régulièrement (1). On ne sent à la North American Phalanx aucune domination, aucune contrainte ; il n'y existe pas l'ombre d'une autorité ayant capacité pour enjoindre, réprimer, punir; toutes choses, néanmoins, s'y passent fort convenablement ; on ne rencontrerait nulle part des mœurs plus honorables et plus décen-

(1) Nous avons vu, chapitre XVI, page 279, qu'au besoin on employait des salariés.

tes. Aussi imaginé-je que tant de braves gens qui ne peuvent se représenter la pratique de l'Association que comme l'Abomination de la désolation, seraient bien plus surpris encore, de ce qu'ils n'y sauraient trouver que de ce qu'ils y pourraient voir.... »

Le témoignage de Macdonald (Voir ci-dessus, p. 285), nous a informés que des dissentiments existaient dans la phalange.

Considérant que son peu de connaissance de la langue anglaise devait gêner pour saisir les nuances en pareille matière, dit : « les conflits et les discords de la concurrence anarchique... ont disparu remplacés par... l'accord collectif dans l'intérêt commun. »

Ce qui mieux que tout fixe l'esprit à ce sujet, c'est la scission nouvelle qui se produit à North American Phalanx au début de l'année 1853, presque aussitôt après le départ de Victor Considérant.

Lui-même relève cette scission à plusieurs places dans son volume « Au Texas », spécialement p. 149 ; il signale que des membres de North American Phalanx, gênés par les dispositions statutaires qui obligeaient l'individu après un certain temps de résidence à s'éloigner de l'association, s'il n'y avait été admis en pleine qualité de membre, se séparèrent de l'établissement et allèrent fonder une autre tentative : **l'Union de Raritan Bay**, à Perth Amboy, New Jersey.

Disons quelques mots de cette dernière tentative. Elle avait pour devise, lisons-nous dans le livre de J. Humphrey Noyes, « *Honneur au travail* ! »

« De grands ateliers, » disait-on, « seront édifiés et de deux choses l'une : ou ils seront conduits par la coopération, ou ils seront loués (avec une force de vapeur suffisante) à des groupes de membres.

« Chaque industrie devra se soutenir elle-même,

Raritan-Bay fera de la combinaison, non de la confusion. *Chaque travailleur sera payé pour ce qu'il aura fait ; et nul ne sera payé à rien faire* ».

Ce trait semble indiquer que les causes déterminantes de la scission à North American Phalanx trouvaient leur principal aliment dans cette redoutable question de la rémunération du travail qui occupera les esprits jusqu'à ce que la véritable méthode d'appréciation du labeur soit trouvée.

Cette méthode devra convaincre l'exécutant qu'aucun de ses efforts producteurs n'a été donné en vain, qu'il a bien sa juste part et, simultanément, convaincre du même fait la masse des co-intéressés.

L'Union de Raritan Bay ne s'employa pas longtemps à la poursuite du but qu'elle s'était assigné : à peine fondée elle disparut sans laisser aucune autre trace.

North American Phalanx se soutint jusque dans l'hiver de 1855-56 ; nous verrons les causes de sa dissolution lorsque les faits nous auront amenés à cette époque.

XVIII

Pensée de Godin, en 1853, sur les tentatives américaines, le travail attrayant et la grande industrie. Germe de l'idée d'où sortira plus tard le Familistère.

J.-B.-A. Godin était au nombre des phalanstériens qui se tenaient soigneusement au courant des informations envoyées par Considérant sur les expérimentations sociétaires aux Etats-Unis.

Nous en avons le témoignage par la lettre suivante qu'il adressait à Cantagrel, le 16 mars 1853 :

« Mon cher ami,

» J'arrive de Paris où j'avais déjà appris ce que votre » lettre contient sur les essais phalanstériens d'Amé- » rique ; c'est une nouvelle preuve des difficultés à » surmonter pour arriver à la réalisation du travail » attrayant, grave question dont les premiers disciples » de Fourier même ont fait trop bon marché et dont » le côté pratique a trop échappé à leurs études. Il se » pourrait bien qu'imbus d'idées théoriques (contenant » des vérités dont l'évidence nous soutient) nous n'en » soyons pas moins destinés à reconnaître, un peu tard, » que notre bonne opinion des hommes sur leur apti- » tude à entrer dans la voie du travail attrayant ne » soit pas plus fondée que celle entretenue en 1848 sur » leur capacité à user du suffrage universel.

» Le travail attrayant ne sera possible que lorsque » les aptitudes individuelles seront assez étendues pour » que chacun puisse s'exercer avec distinction et uti- » lité dans un grand nombre de branches diverses du » travail en général. La grande industrie qui s'organise » à pas de géants dans le monde civilisé tend précisé- » ment à un résultat contraire. Le travail s'y divise à » l'infini, mais pour assujettir l'individu à un détail » exclusif et le priver de connaissances plus étendues.

» S'il est une considération qui puisse militer en » faveur de cet état de choses, ce ne pourrait être que » la facilité qu'il procurera pour la constitution du » ménage sociétaire, c'est-à-dire de la vie en commun. » Cela m'amène à vous dire que depuis que j'ai été » obligé de refouler si profondément mes espérances de » réalisation phalanstérienne en France, œuvre en vue » de laquelle je n'aurais pas voulu éparpiller le peu de » force et de concours que je pouvais lui accorder, je » me suis déjà demandé bien des fois si ma position ne

» me permettrait pas **de réaliser, à côté de mon éta-**
» **blissement, une cité ouvrière dans laquelle un**
» **véritable confort serait accordé à mes ouvriers, eu**
» **égard à l'état dans lequel ils vivent.**

» Ceci est à l'état d'études, une autre fois je vous en
» dirai davantage. »

Quelques jours après, le 25 mars, dans une nouvelle lettre à Cantagrel, après quelques réflexions sur le peu de probabilités que les phalanstériens puissent avant longtemps édifier un Phalanstère, il ajoute : « Ne serait-
» il pas, dans l'intérêt bien compris de l'avenir du
» monde, de pousser les populations vers les idées de
» garantisme et d'association, en procédant à des appli-
» cations partielles à la portée de chacun ? »

Cantagrel dans sa réponse à la précédente lettre s'exprime ainsi :

« Tout ce que vous me dites sur les difficultés et les conditions d'une expérimentation pratique est parfaitement juste et rentre complètement dans mon sentiment sur ce point délicat et décisif de notre tâche.

» *C'est du reste une raison de plus pour se mettre une bonne fois à l'œuvre et pour s'y mettre le plus tôt possible.*

» Je serais bien aise d'apprendre que vous vous missiez en mesure d'offrir à vos ouvriers les avantages de la cuisine sociétaire et autres douceurs que peut assurer une cité ouvrière. Mais ne sera-ce pas employer pour un mince résultat des capitaux qui, unis à d'autres, pourraient faciliter la création d'un ordre de choses plus satisfaisant et de nature à se propager avec infiniment plus de rapidité ? »

L'espoir de réaliser un phalanstère soit en France, soit à l'étranger était encore vivace, on le voit, au sein de la direction de l'Ecole sociétaire. Aussi Godin ne

reprit-il l'idée de s'employer personnellement à l'édification d'une véritable cité du travail qu'après l'échec du plan, si grandiose dans sa conception première par Considérant et Brisbane, de fondation au Texas d'un Etat ouvert à tous les essais sociaux.

XIX

Conception par Considérant et Brisbane de l'idée de fonder au Texas un Etat ouvert à tous les essais sociaux.

Victor Considérant partit de North American Phalanx dans la première quinzaine de février 1853.

Il était incapable (1) encore de parler l'anglais, mais préparé à recevoir avec fruit les leçons de l'usage. De là à la fin d'avril, en attendant que Brisbane fût libre, il visita Boston, le nord de l'Etat de New-York, les bords du lac Erié et du Niagara, non loin de Batavia où il rejoignit Brisbane.

Considérant, nous le savons (2), était parti d'Europe emportant le plan d'une entreprise sociale qu'il eût désiré voir réaliser en Suisse, tandis que Brisbane poussait de toutes ses forces à la réalisation d'une œuvre aux Etats-Unis.

Différentes idées (3) furent examinées par les deux amis, puis écartées : D'abord, la création d'un grand journal et d'une vaste propagation ; ensuite l'acquisition de quelques lieues carrées de terres dans l'Ohio, l'Illinois, ou l'un des Etats voisins, où l'on établirait des opérations de grande culture avec des machines et des escouades agricoles rivalisées, etc.

---

(1) « *Au Texas* », par V. Considérant, 1854, page 13.
(2) Chapitre XVII.
(3) « *Au Texas* », p. 15 et suivantes.

D'autres fois, il s'agissait de modifier North American Phalanx ou de fonder un établissement d'éducation intégrale, etc., etc.

En résumé, la pensée d'une œuvre pratique avait pris rang pivotal dans les spéculations des deux amis. Et ils étaient d'accord sur les incontestables avantages qu'un mélange de population américaine et européenne offrirait à une œuvre sociétaire quel qu'en dût être le plan.

D'un commun accord aussi ils excluaient les Etats du Nord, de l'Est et de l'Ouest proprement dit, comme champ d'exécution, parce que les changements de température y sont excessifs du froid rigoureux à l'extrême chaleur; que les meilleures terres y sont appropriées, etc.

Le développement si prompt et si remarquable des Mormons établis à l'Ouest des Montagnes rocheuses, les frappait vivement.

L'exemple des quelques pèlerins qui, à peine 200 ans auparavant, avaient déterminé la naissance du grand peuple des Etats-Unis comptant alors 25 millions d'âmes, inclinait Brisbane à jeter quelque part les bases d'un **Etat garantiste**, dont l'accroissement, disait-il, ne saurait manquer d'être rapide.

« Si nous ne pouvons pas fonder l'harmonie sociale, » répétait-il souvent, « fondons du moins la justice... » « Là-dessus », dit Considérant, « nous discutions; lui prétendant qu'il était aujourd'hui plus facile de fonder la justice que l'harmonie; moi soutenant qu'on réaliserait beaucoup plus aisément la première par la seconde, qu'en la poursuivant isolément. »

Considérant ajoute : « Il est visible aujourd'hui que les plus grands obstacles rencontrés par le socialisme lui sont venus principalement de l'obstination qu'il a

mise, malgré nos constants efforts, à vouloir faire passer ce troisième terme : *Répartition universellement agréée* avant les deux autres : 1° *Combinaison parfaite et absolue des choses et des forces sociales;* 2° *Liberté parfaite et absolue des éléments humains* — qui scientifiquement le précèdent, le continuent et l'engendrent.»

Le lecteur pensera, comme nous, que Brisbane, instruit par l'expérience des tentatives sociales américaines et de leurs nombreux échecs, avait plus que Considérant le sens des nécessités de l'évolution. Il ne pouvait passer, sans les voir, par dessus les degrés inévitables.

Les faits survenus depuis lors prouvent de plus en plus que le progrès suit une marche évolutive et que la première des choses à accomplir actuellement dans le monde du travail, c'est précisément la détermination de la vraie méthode d'appréciation du travail et conséquemment de la vraie répartition des bénéfices.

Nous reprenons le livre : « *Au Texas.* »

L'accord se fit avec facilité (entre Considérant et Brisbane) sur une formule générale (p. 17) :

« Création d'un milieu social librement ouvert à
» toutes les idées progressives, où les phalanstériens de
» pleine foi se proposeraient particulièrement l'organi-
» sation de l'harmonie sériaire intégrale. »

Gardons bien ce fait en mémoire; car les termes mêmes de cet accord vont constituer le fond de la tentative de Société de colonisation au Texas : Se procurer un champ tellement vaste qu'il pût être ouvert à tous et se prêter à la démonstration expérimentale des vérités sociales dont chaque théorie peut contenir quelques parcelles.

C'est ce plan qu'acceptera Godin, auquel il se dévouera de toutes ses forces, jusqu'au moment où l'on sera contraint d'y renoncer, ainsi que le verra le lecteur.

Dans son livre « *Au Texas* », (p. 18), Considérant dit qu'il ramenait souvent entre Brisbane et lui une idée qui lui était venue tout au début de ces hypothèses dont l'Amérique était le champ. « Il existe », disait-il, « sur le sol immense de l'Union, des quantités encore illimitées pour ainsi dire de terres désertes et non appropriées. Or, on sait que la valeur des terres est en fonction très rapidement proportionnelle à la population qui s'y porte...

« Qu'est-ce à dire, sinon que l'Idée phalanstérienne possède un capital virtuel énorme dans la communauté de foi qui rassemblerait, sur des espaces donnés, un concours de personnes dévouées à l'objet de la conviction collective. Cette foi serait donc ici une puissance financière très sérieuse et de nature, si elle s'ébranlait et agissait résolument, à fournir à une œuvre pratique de larges conditions de développement.

« En effet... la seule fixation un peu intelligente de ce noyau de population sur des terres inoccupées, réaliserait immédiatement une création de plus-values territoriales croissant avec le nombre qui seraient d'ores et déjà des forces financières, *des valeurs positives*, *certaines, indépendantes même du plan de colonisation*, et qui, en partie escomptées, en partie réservées pour l'œuvre, concourraient aussi utilement à la fondation de celle-ci qu'à ses développements ultérieurs.

« Cette idée... ouvrait une issue toute nouvelle à la conception des voies et moyens appropriés aux choses du Nouveau-Monde...

« Mais où aller ?... Des renseignements circonstanciés dus à l'obligeance du capitaine Marcy qui avait dirigé différentes reconnaissances du côté des frontières du Mexique nous fixèrent », dit Considérant (p. 20 « sur des points moins éloignés du Golfe que ceux auxquels Brisbane avait songé. »

Le 30 avril 1853, ils partirent et virent d'abord d'excellents amis de la cause à Cincinnati et à Patriot. Ces amis approuvèrent vivement le projet de chercher un champ de grande réalisation, *ont of civilisation*, et exprimèrent la résolution de vendre leurs propriétés et de se joindre à l'entreprise.

Enfin, Considérant et Brisbane se dirigèrent vers les forêts et prairies du Territoire indien et du Texas.

Du 27 mai au 10 juillet 1853, ils explorèrent le pays; et leurs impressions ainsi que les renseignements recueillis furent tels qu'ils se décidèrent en faveur de l'Etat du Texas pour y chercher les terres convenant à leur projet.

Considérant s'exprime ainsi (p. 37) :

« La superficie de l'Etat du Texas est à peu près la même que celle de la France. Cet état s'étend sur le golfe du Mexique depuis l'embouchure du Rio-Grande-del-norte jusqu'à celle de la Sabine. A l'Ouest, une chaîne des Rocheuses le sépare du Nouveau-Mexique. La rivière rouge fait sa frontière au Nord et au Nord-Est...

« Nulle contrée n'est plus heureusement ni plus régulièrement arrosée.... Le sol du Texas étant d'une richesse supérieure, la prairie offre presque partout des pâturages de premier ordre. Elle abonde en graminées de toutes sortes.

« Pendant les onze premiers jours de l'exploration que nous en fîmes avec un détachement de la petite garnison du fort Worth, nous n'avons pas aperçu trace d'habitations, ni rencontré figure humaine. Des troupeaux de dindons sauvages, d'antilopes et de daims sont actuellement les seuls propriétaires de ces lieux, et nous n'eûmes pas à nous plaindre d'eux : ils nous fournirent abondamment une excellente nourriture.

« Nous avons vu au fort Worth et au fort Graham des parties de prairies, des moins bonnes, choisies uniquement parce ce qu'elles touchaient aux habitations qui, après avoir été retournées par les soldats, avaient bientôt après produit les plus beaux jardinages.

« Tous nos légumes d'Europe y croîssent à côté de ceux des contrées méridionales... »

Parlant du climat, Considérant dit (p. 48, 49) :

« La saison d'hiver commence dans la dernière moitié de novembre. Les feuilles jaunissent et tombent sous l'influence des Northern ou brises du Nord, qui commencent à devenir froides. Cette brise peut durer un jour ou deux, jamais plus de trois... Bref, on évalue à une trentaine, pendant les mois d'hiver, les journées froides dévolues aux Northern... Les soixante qui restent à la brise du golfe, pendant la *mauvaise saison*, sont charmantes. Il faut seulement veiller à ne pas se laisser surprendre par le Northern en habits légers : les transitions brusques sont partout dangereuses.

« Vers la seconde moitié de février, la végétation se remet en marche... Au 25 mai les moissons sont faites... En juin et juillet le soleil était sur nos têtes à dix degrés du Zénith.... néanmoins, tant que nous sommes restés dans le haut Texas, nous n'avons pas souffert des chaleurs...

« La salubrité du pays est à la hauteur de sa fertilité et de son climat... Nous avons consulté, dans les forts, les registres des hôpitaux, interrogé les médecins, les officiers et les soldats, les témoignages et les faits étaient d'accord...

« Nulle part, dans tous les Etats-Unis, la santé des soldats n'égale celle dont ils jouissent dans les forts du Haut-Texas. »

Considérant montre ensuite avec quelle rapidité les

villes se fondent aux États-Unis et deviennent de grandes cités. Brooklin qui n'avait que 12,000 habitants en 1830, en a plus de 100,000 à l'heure où l'auteur écrit... Il poursuit :

« Si l'on veut faire au Texas des choses merveilleuses (p. 69), c'est-à-dire si l'on se propose d'y atteindre des résultats énormes avec des moyens d'une infériorité relative... il ne faut pas perdre de temps... parce que le Texas va être bientôt mieux connu... et que la grande spéculation, les chemins de fer, l'industrie, les éléments propres de l'Est ne tarderont pas à y descendre. Etabli avant cette invasion on profite gratuitement et abondamment du nouveau lot de plus-values et du grand mouvement d'affaires qu'elle apporte avec elle. Après, au contraire, les rôles sont renversés, et il faudra bien lui payer tribut...

« A notre retour (p. 75), nous avons rencontré, entre Galveston et Austin, des notabilités capitalistes de New-York qui venaient s'enquérir elles-mêmes de l'état des choses et voir ce qu'il y avait à faire en acquisitions de terrains, constructions de chemins de fer et opérations de grande spéculation.

« Déjà, l'exécution des premières voies de ce genre est commencée dans le bas pays... »

Passant aux prix d'acquisition des terres, Considérant donne ces détails :

(Page 77) « Lors de la guerre de l'Indépendance, le gouvernement Texien obligé de recruter des forces contre le Mexique, dut appeler des volontaires, et leur offrir pour appât et récompenses, d'immenses concessions territoriales, qni furent effectivement distribuées sous forme *de bons au porteur*, nommés **head-rights**, donnant droit à la propriété de la quantité de terres énoncée dans le titre, *à choisir sur les surfaces libres.*

» Or, il arriva que ces volontaires, aventuriers étrangers pour la plupart, se dépêchèrent de faire argent chacun de son *head-right* : d'aussi énormes espaces de terre, jetés sur le marché, firent tomber le prix à des chiffres presque nuls, et longtemps même après la guerre, les causes dont j'ai parlé plus haut pesèrent sur une émission déjà écrasée par son propre poids.

» Tant est que l'acre (environ 2/5 de l'hectare, exactement : ares 40,4671) de terre n'était coté en *head-rights* que 5 cents (1) (25 centimes), il n'y a pas plus de 5 ans. Mais cette période d'extrême avilissement est passée; en 5 ans les *head-rights* s'élevant en progression régulière, ont réalisé un accroissement de 400 pour 100 ; ils se tenaient, lors de notre passage, entre 18 et 22 cents l'acre, soit 1 franc... Evidemment, la phase de très rapide transition ascendante n'est pas seulement préparée, *mais bien réellement déjà commencée.*

» Ce n'est pas tout. Eu égard à l'étendue si vaste de ses terres et à l'intérêt du pays à être promptement peuplé, la loi texienne fait à tout immigrant la concession de 320 acres de terres à choisir d'un seul tenant, moyennant une rétribution de 20 dollars pour différents frais. Le prix de l'acre est, dans ce cas, d'environ 30 centimes.

» En résumé, les prix étaient, il y a 5 ans, par *head-rights* : l'acre 25 centimes ; l'hectare 60 centimes. Ils sont aujourd'hui par la même voie : l'acre 1 fr., l'hectare 2 fr. 50. Et par voie d'établissement direct : l'acre 0 fr. 50 ; l'hectare 0 fr. 75 cent.

» Tel est sur ce sujet, l'état des choses en ce moment. La lieue carrée de 1,600 hectares qui valait 1,000 fr.

(1) (Le cent est à peu près notre sou de 5 centimes. 109 cents valent 1 dollar. Un dollar vaut à Paris 5 fr. La valeur réelle est de 5 fr. 48 cents et sa valeur théorique aux Etats-Unis est de 5 fr. 33 cents).

il y a 5 ans, en *head-rights*, en vaut maintenant 4,000, et s'acquiert d'ailleurs pour 1,200 fr. par chaque douzaine de colons arrivant.

» Telles sont les causes, toutes particulières au Texas, résultant de son histoire propre, de son immense étendue et de l'origine obscure et aventureuse dont il se dégage, qui font que les terres libres, *malgré leur supériorité incontestée*, sont encore dans cet Etat 6 fois un quart moins cher pour un cas et 20 fois pour l'autre que dans les autres parties de l'Union Américaine. »

Considérant continue : « Hé bien, me direz-vous, (p. 82) maintenant que vous nous avez exposé le Texas, et que nous connaissons l'état des choses, que nous proposez-vous ?...

» Je propose que tous et chacun nous nous affranchissions sur le champ,... des découragements, des torpeurs, des impossibilités théoriques et pratiques, et des sombres réalités actuelles de l'Europe, ou des illusions d'un *espoir passif* décevant et sans vertu. Je propose que chacun... salue dans son cœur *la patrie des réalisations premières et prochaines*, de ses idées, de sa religion, de sa foi...

» Tant que n'avions que les données de l'Europe il ne s'agissait et ne pouvait s'agir que d'une réunion de capitaux convaincus et dévoués, *faisant les frais d'une expérience circonscrite.*

» Sur l'horizon nouveau les voies et moyens de la réalisation sont changés et singulièrement élargis... Pour nous (p. 86) je parle ici de Brisbane et de moi, dès que nous eûmes sous les yeux les données qui vous sont maintenant connues, toutes nos discussions antérieures cessèrent; la nature des choses nous indiquait les bases de l'œuvre à proposer à nos corréligionnaires des deux mondes; et telle est la largeur de ces bases

qu'elles se prêtent à tout ce qui peut être conçu et s'arrangent même fort bien des diversités dont les vues, les procédés d'exécution et les voies et moyens sont susceptibles.

» Nous allons nous occuper de déterminer ces bases :

« *Idée générale et principiante.*

» L'idée génératrice et première est la fondation, de toutes pièces, sur terres libres, au Texas, d'une société nouvelle non-seulement dans son existence, mais nouvelle encore par son caractère.

» Ce caractère est déterminé par l'*objet* même de la fondation et par son *procédé* d'action :

» Elle se propose d'asseoir sur un développement rapide de grande prospérité matérielle, la réalisation du Progrès social dont elle proclame le dogme moderne; d'inaugurer, par la liberté et par la science, la vérité, la solidarité, la justice distributive, la combinaison convergente et spontanée des activités individuelles, l'*Harmonie sociale* enfin, qui est son idéal et sa foi.

» Tel est son but; et le procédé pratique dont elle joint, comme moyen adéquat, la proclamation à celle de son but, est le libre emploi du *Procédé expérimental* à la recherche des conditions du perfectionnement des rapports sociaux des hommes. »

Passant à l'application l'auteur continue :

« *L'organe initial* est évidemment une agence de colonisation à laquelle incomberont d'abord deux fonctions préalables :

» 1° L'acquisition des terres où s'asseoiront les premiers noyaux de la société proposée ;

2° La préparation qui devra rendre ces terres propres à la réception convenable des premiers essaims de la population.

» *Les organes ultérieurs seront ces noyaux eux-*

mêmes, fonctionnant librement dans la direction des idées qu'ils auront apportées et semées dans le champ social où ils seront établis.

» En vue d'assurer à la société à créer la... puissance d'atteindre son but... l'agence de colonisation acquerra des terres *assez étendues pour former l'élément d'un nouvel Etat*, si le Texas, ainsi qu'on le croit assez probable vu ses dimensions, doit être ultérieurement fractionné, ou au moins la base d'un ou de plusieurs districts. »

Précisant bien son but, Considérant ajoute (1) : « Il s'agit de créer, sur un théâtre où toutes les ressources de la nature s'unissent à de très heureuses circonstantances économiques, un vaste champ d'activité sociale; d'y assurer d'abord la prospérité collective, non pas en débutant par des innovations et des expériences, mais en y important et y combinant, dans des conditions de prévoyance et de solidarité pour l'ensemble en même temps que de pleine liberté pour l'action individuelle, les instruments éprouvés, les connaissances et les procédés techniques déjà créés et utilisés ailleurs, et de le consacrer champ général d'asile et de libre épanouissement *ouvert à la pensée progressive de l'humanité*.....

Et encore : « Nous créons un champ d'expériences pour nos propres procédés de réalisation du progrès, et *nous ouvrons ce champ aux idées rivales; nous convions toutes les doctrines organisatrices à venir y faire, comme nous, leurs preuves au profit de l'humanité*.....

« Amener l'idée sur un libre champ de réalisation, lui donner les moyens de produire rapidement, elle-même, sur ce champ, la substance indispensable à la

(1) « *Au Texas* », 1854, p. 92 et suivantes.

construction progressive de sa forme propre, de l'organisme, tangible et visible dont elle est le prototype, c'est mettre l'âme en création du corps auquel elle aspire. »

Il passe ensuite à la première des conditions pratiques, l'acquisition des terres :

« Les raisons qui commandent une acquisition considérable ont déjà été implicitement ou explicitement exposées. D'abord, il est clair qu'il y aurait folie caractérisée à concevoir et à commencer une opération destinée à amener, sur des points donnés, des capitaux, un mouvement, une vie et une population qui élèveraient immédiatement sur les zones ambiantes des plus-values considérables, et à laisser bénévolement la spéculation étrangère s'emparer de ces valeurs qu'on aurait créées soi-même.

« Ce serait, en outre, une gêne, une entrave sérieuse, un rempart qu'on élèverait ainsi contre son propre développement; car la localisation des premiers établissements ne serait pas plutôt faite, que la spéculation étrangère s'emparerait bien vite des terres environnantes.....

« Le but général de l'œuvre et la raison d'affaire et de conduite pratique sont donc parfaitement d'accord pour réclamer une assez large acquisition de terres pendant que celles-ci sont encore, somme toute, à très bon marché.

« Et d'ailleurs, quel danger y a-t-il à une telle acquisition? *Ne fît-on rien sur ces terres, les plus-values les aurait bientôt atteintes avec le peuplement croissant du pays* et le flot montant des affaires. Le prix des *head-rights* quadruplé dans les cinq dernières années et croissant chaque jour, montre assez que, ne fût-ce que comme pure spéculation, l'acquisition de terres

convenablement choisies au Texas ne serait déjà pas un placement à dédaigner. »

Examinant ensuite la préparation des terres, il dit (page 94) :..... « Cet objet est très important. C'est, en effet, faute d'avoir tenu compte de la nécessité absolue de cette fonction, — la préparation locale antérieure à l'installation des premiers essaims de la colonisation, — que tant d'entreprises, inaugurées sous les auspices de l'espoir et même de l'enthousiasme, mais dirigées par l'illusion, l'ignorance et l'imprévoyance, sont tombées misérablement.

« Amener un noyau de colons et particulièrement de colons européens, sur un terrain vierge, sans dispositions préalables, c'est, dans la plupart des cas, avoir préparé tout au moins la dispersion des éléments dont il se compose, et souvent un désastre.

« La règle est ici que les éléments colonisateurs doivent trouver à leur arrivée, une vie *au moins égale*, en conditions élémentaires d'existence et de bien-être, à celle qu'ils auront quittée, plus l'espoir, fondé en motifs positifs et palpables, d'une amélioration rapide. *Ceci est une condition fondamentale*..... »

Considérant expose (page 103) comment le milieu serait préparé par des Américains exercés aux prises de possession de la nature vierge, et rompus à ces travaux de pionniers et d'avant-garde. Il indique dans quelle mesure des éléments européens y devraient concourir : « La prairie est transformée en champs de grande culture et en jardins ; des entailles sont pratiquées dans les forêts : les constructions s'élèvent sur des plans donnés. Les troupeaux sont installés sur les terres... enfin les lieux peuvent recevoir le premier noyau de colons. Ceux-ci devront être surtout aptes aux *travaux agricoles*, et bientôt après être secondés par les tra-

vailleurs propres aux opérations *des arts, métiers et industries dites de nécessité.* »

Il s'efforce de montrer le bien fondé de cette méthode faute de laquelle, dit-il, tant d'expériences ont abouti à des échecs. Il cite à ce propos (p. 108) l'émigration phalanstérienne de 1842 pour le Brésil (1).

Après avoir développé comment le vaste champ de la Société en projet se prêtera à la fois aux exigences les plus prononcées du régime morcelé et aux conditions d'un régime sociétaire aussi développé qu'on voudra le supposer, il ajoute (p. 127) : « Les dispositions des personnes que l'idée génératrice amènera les premières sur le terrain, porteront certainement une plus ou moins grande partie de celles-ci à vouloir immédiatement pour elles-mêmes, un régime de coopération intégrale analogue à ce qui a été facilement réalisé dans la North American Phalanx, avec les principes élémentaires et purement économiques de la théorie.

« Cette réalisation sera plus aisée encore ici par plusieurs motifs que nous déduirons plus tard, mais d'abord par cette raison catégorique que l'organisation de la North American Phalanx est actuellement *un fait pratique, une affaire expérimentée, une donnée que l'on peut étudier et reproduire, fût-ce sans améliorations immédiates comme point de départ.*

« Or, tel qu'il est, le système de la North American Phalanx transporté avec une population plus nombreuse, non fatiguée, et dans les conditions supérieures que l'on connaît sur le champ de la colonisation, y suffirait pleinement déjà à la représentation embryonnaire du

---

(1) Nous ne savons rien autre de cette tentative si ce n'est qu'elle aurait été faite par le docteur Mur et avec la protection de l'Empereur dom Pedro II. (*La Rénovation*, 31 octobre 1897, p. 879).

régime coopératif intégral. Rien ne limite, d'ailleurs, les perfectionnements que l'on pourra apporter à son organisme.

« D'autres immigrants moins pressés, moins désireux de s'engager, eux et leurs familles, dans un genre de vie nouveau, plus disposés enfin, pour des motifs quelconques, à une complète indépendance, préfèreront s'établir séparément et à leur compte. Les besoins de la colonie naissante (p. 128) réclament d'ailleurs des établissements isolés, notamment pour l'occupation de ses lignes de communication, de ses points de débarquement, et pour certaines exploitations plus ou moins éloignées du premier centre, au sein duquel, entendons-nous bien, le régime individuel sera lui-même tout à fait facultatif.

« Le vaste champ des faits afférents à l'ordre transitoire ou garantiste est ouvert, et chacun s'y meut librement avec ses vues, ses idées, ses ressources et son industrie.

« Tout est à faire, tout à créer, l'espace ne manque dans aucune direction et l'on peut à sa guise concevoir et poursuivre toutes sortes d'entreprises. — De libres contrats, naturellement assis sur le principe de réciprocité, suffiront à la réalisation de tous les rapports et de toutes les associations intermédiaires .. »

Envisageant (page 131) la réalisation de son plan, Considérant suppose l'entreprise fondée au capital de 4,000,000 de francs.

Il fixe à environ 100 lieues carrées de 1600 hectares l'étendue de terre à acquérir tout d'abord, en réunissant des *head-rights* pour une valeur d'environ 400,000 fr.

Nous ne pouvons relever ici son devis des travaux d'installation grâce auxquels dès le commencement de

la seconde année, dit-il, (page 135) « la préparation nécessaire à la réception des premières colonnes de l'immigration est faite. »

Revenant sur l'exemple de North American Phalanx, Considérant écrit (page 147) :

« Nous avons reconnu plus haut que, sans aucun doute, une partie considérable des nouveaux arrivants voudront immédiatement profiter de la faculté qui leur est offerte de se constituer sur les bases sociétaires analogues, par exemple, à celles de la North American Phalanx. Nous pouvons donc raisonner comme si cet établissement était transporté sur le terrain colonial, avec une population plus nombreuse, fraîche, et dont les ressorts, au lieu d'être fatigués, jouissent de toute leur vigueur première.

« Or, je dis que cet établissement lui-même tel qu'il est, s'il se trouvait sur le champ de la colonie, y rencontrerait à l'instant des conditions de vie capables de triompher aisément des causes qui ont paralysé son développement.

« Le climat y ferait déjà une différence très sensible, mais il faut compter aussi l'extrême facilité relative des travaux d'agriculture, la rapidité d'accroissement de la prospérité individuelle et collective et le charme résultant de la promptitude des créations de toutes sortes et des conquêtes remportées sur une nature qui ne demande qu'à livrer ses trésors.

« Mais un ressort d'une efficacité incontestablement plus énergique encore se trouverait dans le nouveau but et les nouvelles fonctions qui lui seraient tout à coup offerts.

« Ce qui pèse le plus lourdement, en effet, sur la North American Phalanx, — il est facile de s'en convaincre quand on y passe quelque temps, — c'est le

sentiment du but manqué et le peu d'espoir restant d'atteindre celui-ci désormais.

« Sur le champ où nous la supposons transportée, la North American Phalanx se sentirait immédiatement apte à une fonction de haute importance : elle se concevrait bien vite une *raison d'être ;* un nouveau but d'activité se dressant tout à coup devant elle ; et ce but, cette fois, elle ne saurait le manquer.

« Telle qu'elle est actuellement, en effet, elle serait déjà très propre à la *réception des éléments de l'immigration;* et fonctionnerait convenablement en tant qu'organe d'alimentation de la colonie. — Le milieu où elle serait placée étant indéfiniment extensible, elle se développerait rapidement elle-même, comme organe spécial, tout en faisant incessamment grandir le corps dont elle serait l'embryon.

« Cette hypothèse et cette discussion nous mettent à même de calculer, avec une très grande probabilité, la marche que suivront naturellement les choses dans notre premier centre de population.

« Une grande partie des premiers colons opteront pour une organisation sociétaire immédiate, sur un plan analogue à celui de la North American Phalanx. Cela est certain.

« Cette première ébauche de l'ordre coopératif se trouvera néanmoins assise sur des bases beaucoup plus larges et sa constitution sera éminemment plus élastique. A la North American Phalanx, en effet, les individus admis comme aspirants doivent après un certain temps de résidence, être admis comme membres ou s'éloigner de l'établissement. Il n'y a pas de degrés intermédiaires. — Ce manque d'élasticité a été considéré comme un défaut sérieux, et la conception du nouvel établissement que d'anciens membres de la

North American Phalanx élèvent à *Raritan-Bay* (1), est sorti de cette critique. On se propose à ce dernier établissement de laisser aux individus la faculté de s'associer intégralement ou partiellement, ou encore de former, par groupes, des ateliers ou des entreprises à leur compte. Or, telles sont précisément les conditions que nos données offrent d'elles-mêmes aux éléments dont nous recherchons l'arrangement probable.

« Le but proposé n'étant point l'expérience ou la réalisation du régime sériaire mais simplement la colonisation, les esprits des immigrants ne sont pas montés à un diapason d'espoir exagéré et susceptible de causer, s'il était déçu, un découragement fâcheux dans la masse.

« D'autre part, les facilités offertes à l'établissement privé ne sont pas une moindre garantie pour les noyaux où la vie sociétaire s'ébauche, que pour les intérêts et les convenances personnelles des immigrants. Elles permettent, en effet, aux Associations de ne garder, en pleine coopération, que les éléments à qui leur régime convient complètement et qui y conviennent eux-mêmes, sans écarter absolument toutefois le concours des autres.

« Grâce à cette faculté, personne ne craindra d'essayer d'abord de la vie des grands établissements, et, tout naturellement ceux-ci se trouveront ne retenir que les éléments en affinité et en corrélation décidée de convenances avec leur régime. Tout discord, toute incompatibilité, toute gêne réciproque se résolvent par l'établissement individuel ou par des positions quelconques sur l'échelle des degrés intermédiaires. Les molécules intégrantes prennent donc ici, comme dans les

(1) Chapitre XVII, page 291.

organismes naturels, les places correspondant à leurs natures respectives. »

Passant (page 150) aux heureuses conséquences d'un rassemblement entre Français et Américains, Considérant s'attache à faire voir comment les colons se compléteront les uns les autres, et comment les établissements coopératifs bénéficieront des qualités dominantes des deux races.

« Chacun », dit-il, (page 153), « reconnaîtra aisément au reste, comme une expérience de dix années l'a prouvé à North American Phalanx, que l'association est parfaitement compatible avec la liberté personnelle, la conservation de l'intérieur et des habitudes quotidiennes de la vie de famille...

« Que le régime de ces ébauches (les premiers établissements coopératifs) dépassât ou non les degrés élémentaires de la North American Phalanx, l'œuvre générale n'en serait pas moins fondée sur des bases solides, et assurée d'un développement de prospérité qui amènerait promptement, à son tour, celui des idées auxquelles la société nouvelle aura dû son origine...

« Que chacun de nous (page 156) se demande à lui-même si le terrain de l'Europe, — quelque hypothèse que l'on fasse sur les choses qui peuvent survenir, — offre à la réalisation de l'Idée dont nous avons charge, des chances comparables à une perspective aussi prochaine et aussi sûre ?

« Pour moi ma réponse est faite. Il arriverait demain telles circonstances qui me permettraient de rentrer en France à mon aise que je n'en serais pas moins, dans quelques mois, sur la route du Texas. La réalisation de l'œuvre à laquelle ma vie appartient est là : j'y vais.

« Aussi la question n'est plus, pour moi, de savoir si la chose proposée se fera. Ce qui reste seulement en

question, c'est l'échelle de proportion sur laquelle elle pourra débuter, — question importante, sans doute, mais cependant secondaire. Ceci mes amis, dépendra de vous et de vos concours. »

Considérant expose ensuite (p. 158 à 160), quelles seraient, en cas de succès, les conséquences sociales, ultérieures et extérieures de la fondation proposée. Il termine enfin (p. 173) son ouvrage par ces paroles :

« Je vous le dis en vérité, l'état des choses européennes fut-il demain tout autre, ce serait encore hors de l'Europe qu'il faudrait, demain, songer à résoudre le problème social.

« Ce problème, qui est la grosse affaire du siècle, est posé aujourd'hui en Europe d'une manière telle que, de longtemps, il ne sera facile de l'y résoudre tranquillement et scientifiquement s'il n'a d'abord été expérimenté ailleurs... *Qui habet aures audiendi audiat.*

« Il ne s'agit pas d'abandonner la patrie européenne; il s'agit, encore et toujours, de préparer son salut et celui du monde. »

La parole même de Fourier devait être invoquée par Considérant en faveur de son plan de colonisation au Texas. En effet, son volume contient, à la suite des pages dont nous venons de donner des extraits, la reproduction d'une lettre de Charles Fourier, datée Paris, 30 décembre 1823, et adressée à M. John Barnet, consul des Etats-Unis à Paris. Dans cette lettre, l'auteur de la théorie de l'Unité universelle, expose l'intérêt et les facilités qu'il y aurait à faire, aux Etats-Unis, une épreuve de sa théorie.

XX

Retour de Considérant en Belgique. Première étude par Godin de statuts d'association entre le capital et le travail. Février 1854.

Le voyage de Considérant aux Etats-Unis dura neuf mois. Rentré en Belgique, le 29 août 1853, le chef de l'Ecole sociétaire s'établit dans sa famille à Barvaux et là, par la correspondance ou des entretiens avec ses amis, il développa le bien fondé de ses propositions touchant le Texas. (Les amis étaient déjà renseignés par ses lettres.) Il procéda en même temps à l'impression du volume « Au Texas », 1re, 2e et 3e parties.

A cette même époque (hiver 1853-1854), il demanda à un certain nombre des partisans de la cause leur avis sur les dispositions statutaires à adopter pour l'œuvre en projet.

J.-B.-A. Godin fut au nombre des personnes à qui Considérant écrivit ainsi. Nous n'avons pas la lettre de ce dernier, mais voici des extraits de la réponse que Godin lui adressa, le 4 février 1854 :

« Mon cher ami,

« Vous m'avez demandé de vous adresser mes réfle-
« xions sur les conditions à faire au capital dans votre
« projet de colonisation au Texas...

« Il faut constituer la Société de colonisation de telle
« sorte que les exigences du capital ne puissent pas se
« dresser un jour en face du travail et qu'on ne puisse
« dire que nous avons été réaliser, au Texas, une nou-
« velle Irlande.

« Quelles que soient la fertilité naturelle des terres et
« la quantité de richesses minérales qu'elles contien-
« nent, le capital possesseur n'en serait pas moins
« réduit à n'en rien tirer sans le concours de bras

« vigoureux et d'intelligences actives. C'est donc dans « les avantages bien ordonnés faits aux travailleurs de « tous ordres, surtout aux hommes laborieux, que sera « le succès de l'entreprise.

« Pour cela il me paraît utile : d'abord de mettre le « siège de l'administration au sein même de la colonie, « afin que les véritables besoins de l'œuvre soient « appréciés des administrateurs et que ceux-ci s'y inté- « ressent; ensuite de ménager le plus possible aux « colons les moyens de devenir actionnaires de la Société « de colonisation, de manière à identifier les intérêts « de la Société et ceux de la colonie et à empêcher la « richesse créée de s'éloigner de l'entreprise.

« La conséquence logique de ces premières proposi- « tions, c'est l'association dans l'exploitation de toutes « les industries, la Société se donnant pour but de « coloniser par le travail libre.

« Deux modes s'offrent à elle : ou favoriser les entre- « prises individuelles et isolées, ou grouper ces entre- « prises dans des exploitations communes.

« Il est sans doute prudent d'accepter ces deux modes; « mais il me paraît impossible qu'il soit rien fait de re- « marquable, si les premières ressources de la Société « ne sont concentrées de telle sorte que tous les élé- « ments industriels puissent se développer à l'aise en « se prêtant un mutuel concours.

« Ce n'est pas que je puisse croire qu'il soit prudent « de songer, dès le début, à la réalisation du travail « attrayant, non. Sans y semer la répugnance, il me « paraît indispensable que des mains vigoureuses con- « duisent les débuts industriellement bien que socié- « tairement, afin de tirer tout le parti possible des « forces vives dont on disposera et qu'on ne trouvera « pas en suffisance chez les phalanstériens.

« Tout concourra, si on le veut, à pousser la colonie « dans la voie de l'association; car c'est aussi par cette « voie seule qu'on pourra pondérer les exigences du « capital...

« Je crois vous avoir entendu dire que la lieue carrée « vaut au Texas environ 1,500 francs. Les terrains de « production moyenne en France valent 1,000 francs « l'hectare; soit, pour une lieue carrée de 1600 hectares, « 1,600,000 francs; ce qui donne à 2 1/2 0/0 un revenu « de 40,000 francs.

« Sans admettre que les fermages puissent d'ici à « longtemps atteindre un pareil taux au Texas, il n'est « pas moins vrai qu'il est facile de prévoir un revenu « considérable, relativement au capital engagé, si la « Société sait amener des colons sur ses terres.

« Pour cela, elle devra comprendre que tout travail- « leur nouveau sera pour elle un nouvel élément de « richesses, et que plus séduisantes seront les perspec- « tives d'avenir offertes au travail, plus grande sera la « rapidité d'accroissement du capital primitif. Les riches- « ses naturelles du pays se développeront parallèlement « à celles créées par le travail, et la part du capital se « fera comme toujours par l'influence même du travail.

« Je viens d'examiner que le revenu de la terre en « France est plus de 25 fois supérieur à la valeur du « fonds au Texas; c'est donc surtout dans l'augmenta- « tion de la valeur du sol que les chances des actionnai- « res sont les plus grandes; c'est donc sur les plus- « values foncières qu'il est bon de poser des limites à « la part du capital ou plutôt de baser les encourage- « ments à donner au travail.

« Ce problème qui me paraît facile à résoudre si l'on « admet l'association, me semble moins abordable en ce « qui concerne les colons non associés. Je ne vois même

« pas de position stable pour ceux-ci, à moins qu'ils ne « deviennent tout à fait étrangers à la Société par « convention.....

« Mais il n'est pas bien nécessaire de s'occuper autant « de la partie des colons qui auront voulu travailler » dans le cercle étroit des intérêts individuels; et *si » nous parvenons sur quelques points à donner au tra- « vail sa juste part et à le faire vivre en bonne intel- « ligence avec le capital, ne pouvons-nous pas croire « la difficulté vaincue?* C'est mon avis, et voici comme « j'entrevois la réalisation.

« La Société de colonisation vendra ses droits sur par- » tie de ses terres, sous réserve de certaines obligations « pour les acheteurs, en vue de l'avenir de la co- « lonie.

« Elle concentrera ses ressources sur quelques points « dans des associations reliées à elle par l'intérêt et la « sympathie.

« C'est ici le cas d'observer que si la lieue carrée ar- « rive à valoir au Texas 1,600,000 francs après avoir « été achetée 1,600 francs, cette énorme plus-value « n'aura pas été acquise par le concours seul du capi- « tal; or, la justice réclame que chaque concours ait sa « juste part. Il faut donc que le travail ne soit pas « considéré comme suffisamment rétribué par les salai- « res; mais que ces salaires mêmes entraînent pour le « travail, après un temps déterminé, la qualité d'asso- « cié et constituent pour lui un titre à la participation « dans les bénéfices réalisés par la Société. Ainsi, tout « en faisant au capital primitif une belle et prompte part, « on peut prévoir le moment où la colonie s'appartien- « dra à elle-même.

« Ai-je exposé le meilleur mode de réaliser ces choses « dans l'Etude ci-dessous rédigée en forme d'articles de

« statuts? Je ne doute pas du contraire, mais je serais « heureux que cette étude vous servit à la conception « d'une autre supérieure; et je vous prie de me faire « prochainement le plaisir de me dire si vous trouvez « quelque utilité à ce que je m'occupe d'autres questions?

« Pour peu que cela soit, croyez-moi toujours disposé « à examiner avec empressement tels points que vous « signalerez à mon attention. »

Godin termine sa lettre à Considérant par ces paroles :

« Vous remarquerez, mon ami, que je ne me suis « occupé ni des formes légales, ni des conditions cons- « titutives de la Société, ni même des garanties et sûre- « tés à donner au capital, pas plus que des modifica- « tions ultérieures dans l'existence de la Société. Ces « choses sont encore moins de mon ressort que le reste.»

Un mot avant de passer aux articles de statuts proposés par Godin : Invité par Considérant à formuler les conditions à faire au capital dans la Société en projet et déjà au courant des dispositions générales du fondateur même à cet égard, Godin, jugeant que le meilleur mode de servir le capital est d'assurer — par les bonnes conditions faites au travail — la prospérité de l'entreprise, s'attache surtout à ce qui concerne les travailleurs dans les associations à fonder sur le sol de la future colonie et ne donne, pour le reste, que des indications à grands traits. Voici son projet :

« *Société de colonisation.*

« Art. 1er. — Une Société est établie sous la raison « sociale..... à l'effet de fonder une « colonie dans le Texas.

« Art. 2. — La Société prend le titre de Société de « colonisation du Texas.

« Art. 3. — Le siège de l'administration est fixé pro-
« visoirement à..... et sera transporté dans
« la colonie dès l'installation du premier groupe de
« colonisation.

« Art. 4. — La Société est constituée au capital de
« cinq millions de francs divisé en mille actions de cinq
« mille francs, qui pourront être subdivisées en coupons
« d'actions de..... si la Gérance le juge ultérieu-
« rement convenable.

« Art. 5. — Ce capital pourra être augmenté des ap-
« ports que les colons voudront ajouter au capital de la
« Société, en échange des actions qui leur seront déli-
« vrées à ce sujet.

Art. 6. — Le capital sera employé :

« A l'achat de terrains d'une superficie de 400 lieues
« carrées environ ;

« A la construction de maisons ;

« Aux travaux de mise en culture ;

« A l'achat des instruments de travail ;

« A l'achat du bétail ;

« Aux plantations ;

« Enfin, à tous les travaux jugés nécessaires sur la
« colonie ; et aux frais de voyage des colons.

« Art. 7. — Les travaux préparatoires seront effec-
« tués par des Américains ou pionniers avec lesquels la
« Société traitera de gré à gré, dès la première année
« de la fondation.

« Art. 8. — L'année suivante, les habitations cons-
« truites et la mise en culture commencée, l'œuvre de
« colonisation s'ouvrira par l'admission de tous les
« actionnaires qui voudront y prendre part, et de
« tous les travailleurs laborieux que leurs aptitudes et
« leurs capacités auront permis d'agréer, jusqu'à con-
« currence de l'occupation des habitations construites ;

« elle se continuera ainsi suivant les ressources de la
« Société.

« Art. 9. — Le premier essaim de colonisation compo-
« sé de mille à deux mille colons sera constitué en
« association pour la production, la consommation,
« l'industrie agricole, manufacturière, commerciale,
« enfin pour toutes les fonctions.

« Art. 10. — Cette association ainsi que celles qui
« pourront se former par la suite feront partie de la
« Société de colonisation dans les conditions suivantes :

« 1° Chacune d'elles s'administrera par un conseil
» qu'elle choisira dans son sein; la Société de colonisa-
« tion n'interviendra que pour exercer le contrôle
« nécessaire à la justification de l'intérêt à revenir à la
« dite Société, comme il sera dit ci-après, art. 11 et 14.

« 2° Chacune des associations assurera aux enfants, aux
« malades et invalides, un minimum de nourriture, vête-
« ments, logement et les soins que réclamera leur état.

« Art. 11. — Chaque association servira un intérêt
« aux actions; et celles-ci représenteront ce qu'auront
« coûté les terrains, habitations, matériel, toutes les
« dépenses enfin qui auront été faites pour l'association.

« Cet intérêt sera arrêté, chaque année, entre la
« Gérance de la Société de colonisation et un nombre
« égal de membres élus en Assemblée générale par
« chaque association.

« En cas de partage d'avis, l'association intéressée
« sera elle-même appelée à prononcer.

« Art. 12. — Dans chaque association, le travail des
« membres sera rétribué, soit :

« 1° D'après des conventions entre le conseil de l'As-
« sociation et les travailleurs, après acceptation de ces
« conventions en assemblée générale;

« 2° D'après les prix arrêtés en séances d'ordre, où

« les travaux seront mis en adjudication chaque jour « et où se ratifieront les transactions entre travailleurs.

« Art. 13. — Le salaire aura pour base : ou la quan- « tité de travail accompli ou le temps employé ; et aussi « la perfection et les difficultés du travail en lui-même.

« Art. 14. — S'il reste des bénéfices après paiement « des salaires du travail et des intérêts du capital, *la « répartition s'en fera au prorata des salaires et des « intérêts.* Il en serait de même du déficit s'il s'en « trouvait un.

« Art. 15. — Nul associé ne pourra se constituer « détenteur de produits dans le but de servir d'intermé- « diaire entre le producteur et le consommateur. Toute « opération de commerce sera faite au nom de chaque « Association dès qu'il s'agira des intérêts de celle-ci « ou de l'un de ses membres.

« Art. 16. — Chaque association aura des comptoirs « où ses produits seront emmagasinés et vendus sous « la surveillance de travailleurs commis à cet effet.

« Art. 17. — Néanmoins, tout associé pourra porter « son action individuelle sur des opérations commercia- « les ou industrielles en dehors de celles de l'association « à laquelle il sera relié, dès qu'il le fera avec des res- « sources autres que celles de l'association même ou « que celles qu'il aura engagées au service de la dite « association.

« Art. 18. — Chaque association veillera à réaliser « l'économie du numéraire pour ses opérations inté- « rieures, en créant un signe conventionnel rémunéra- » tif du concours et des services rendus, et pouvant « servir entre les membres, comme signe d'échange « journalier.

« Art. 19. — Les économies des membres pourront « être déposées à la Caisse de chaque association et

« rapporteront à leurs possesseurs un intérêt arrêté
« par l'association même.

« Art. 20. — Ces économies restant au service de
« l'association donneront lieu à la délivrance d'une ac-
« tion lorsqu'elles atteindront un chiffre à fixer.

« Art. 21. — Les capitaux des associations faisant de
« droit partie de la Société de colonisation seront
« convertis en actions de la dite Société et jouiront des
« avantages faits au capital primitif.

« Art. 22. — Indépendamment du système de colonisation inauguré par les présent statuts, la Société
« de colonisation examinera toutes les propositions qui
« lui seront faites et traitera sur toutes les bases que
« la Gérance jugera compatibles avec les intérêts de la
« Société même, pour affermer ou vendre partie des
« terres de la Société.

« Art. 23. — La Société de colonisation est donc aussi
« disposée à favoriser le mode de colonisation par familles ou exploitations particulières dans toutes les branches d'industrie, et pour fixer ses intentions sur ce
« point, indépendamment des conventions particulières
« que chacun pourra faire avec elle, elle fera connaître
« ultérieurement le programme des conditions obligatoires qu'elle s'impose vis-à-vis des colons non associés,
« ainsi que les conditions générales qu'elle réclame d'eux.

« Art. 24. — Les produits résultant de l'aliénation
« partielle ou totale des droits de la Société sur partie
« de ses terres, seront employés directement à des travaux jugés nécessaires à la prospérité de la colonie et
« à la fondation d'édifices et établissements utiles aux
« associations d'exploitation unies d'intérêts à la
« Société.

« Art. 25. — Les intérêts à servir au capital de la
« Société de colonisation résulteront donc : 1° des fer-

« mages et redevances diverses consenties par les colons « et par les associations ; 2° de la participation du capi- « tal aux bénéfices des associations. (Art. 11, 14).

« Art. 26. — Dès que le total des sommes allouées au « capital actionnaire s'élèvera au montant des actions, « plus intérêt à 5 °/₀ l'an depuis le jour de l'émission, « les bénéfices de la Société de colonisation se réparti- « ront de la manière suivante :

« Le capital prélèvera sur les revenus de la Société « jusqu'à 10 °/₀ de la valeur primitive des actions, « mais pour le surplus tous les travailleurs, membres « des associations d'exploitation seront admis concur- « remment avec toutes les actions à s'en répartir le « montant suivant l'importance des salaires reçus par « eux depuis leur entrée dans l'une des associations de « la colonie.

» Des titres spéciaux seront créés à cet effet pour « être délivrés à chacun d'eux. »

Les statuts de la Société de colonisation au Texas furent, nous le verrons, tout autre chose que le projet de Godin.

Mais de ce projet nous devons retenir l'article 14 qui prescrit la répartition des bénéfices, au sein des associations, sur la base du montant des salaires et de celui des intérêts. C'est là un point vital dans l'organisation du travail et sur lequel nous devons nous arrêter.

XXI

Répartition des bénéfices de la production.

J.-B.-A. Godin, par les articles 10 à 14 de son projet de statuts (1) à l'intention des associations à fonder sur le domaine de la Société de colonisation, prescrivait,

(1) Chap. XX, p. 321, 322.

qu'après acquittement des charges sociales et paiement des salaires convenus pour le travail et des intérêts également convenus pour le capital, la répartition des bénéfices restants se ferait « *au prorata des salaires et des intérêts.* »

Ce mode de répartition qu'il proposait dès février 1854, Godin le reprit et le développa en 1871 dans son volume *Solutions sociales* et, finalement, le traduisit en pratique dans l'association du Familistère, 1880.

L'importance de la question nous porte à donner ici les quelques informations historiques en notre possession sur la matière.

L'Ecole sociétaire énumérait trois facultés industrielles entre lesquelles devait s'opérer la répartition des bénéfices. Ces trois facultés étaient : le Capital, le Travail et le Talent.

Godin, dans son volume *Solutions sociales*, range le Talent sous le titre Invention et ajoute, aux trois facteurs proclamés par l'Ecole sociétaire, la Production naturelle. Ecoutons son raisonnement (1) :

« *Principe de répartition.*

« C'est à la réunion des quatre éléments producteurs : Travail, Capital, Invention et Production naturelle qu'est dû tout ce qui est nécessaire à la vie humaine... Ce sont donc quatre termes à unir dans une répartition équitable...

« Le prix du Travail se règle par des conventions, lorsqu'il se rapporte à une œuvre exceptionnelle ou inconnue. Il se règle par des tarifs et des usages lorsqu'il s'agit d'une œuvre souvent renouvelée, dont l'objet et la valeur sont bien déterminés, ou encore suivant la durée du temps qui y est employé.

---

(1) *Solutions sociales*, 1871, chap. XVII, p. 333 à 336.

« Le Capital qui se livre ou se prête rend à la production un service qui se reconnaît par l'intérêt. Cet intérêt varie suivant l'importance du service; il se règle par des conventions; et même, à défaut de conventions, par la loi.

« L'Invention, le génie, la capacité ont droit à une prime proportionnée à l'importance des nouveaux produits qu'ils ont découverts ou rendu plus faciles à exécuter.

« La Production naturelle légitime le droit social de chacun : elle constitue la part nécessaire pour assurer la protection due aux faibles et le respect de la liberté et du progrès de la vie en chacun de nous. Dans l'état actuel de nos sociétés, l'impôt, les assurances, les fonds de secours mutuels en sont une faible représentation.

« Le travail, le capital et l'invention étant les moyens de production propres à l'homme, c'est sur la proportionnalité de leur concours que la répartition peut s'établir. Le droit social de tous étant la représentation du droit au fonds commun de la nature, il a pour mesure le minimum indispensable aux besoins de ceux qui ne peuvent vivre de leurs ressources personnelles.

« Ces principes généraux une fois posés, on peut concevoir leur application dans la répartition.

« Les salaires, l'intérêt et les primes sont prélevés avant tout sur la partie disponible des produits; les bénéfices généraux sont ensuite répartis à la réserve sociale, au travail, au capital, et à l'invention, proportionnellement à leur droit légitime représenté par :

« Les salaires du travail,

« L'intérêt du capital,

« Les primes de l'invention,

« La part des besoins sociaux. »

Dans le titre 1er : *Déclaration de principes des statuts*

de la Société du Familistère (1), Godin ajoute à la production naturelle le domaine public et unifie les deux comme base de la part des besoins sociaux dans la répartition équitable des bénéfices de la production.

La plus lointaine expression que nous ayons vue de l'idée de faire intervenir dans le partage des bénéfices, le capital sur la base seulement de ses intérêts et le travail sur la base du total des appointements et salaires se trouve dans le premier journal de l'Ecole sociétaire : « *La réforme industrielle ou le Phalanstère* », n° 26, en date du 22 novembre 1832.

Au cours du projet d'acte pour la fondation d'une colonie sociétaire à Condé sur Vesgres, il est dit (art. 38) qu'après paiement :

1° Des salaires aux ouvriers;

2° Des traitements aux employés;

3° Des intérêts aux actions, s'il y a excédant, cet excédant « augmentera proportionnellement le minimum des salaires, le minimum des traitements et le minimum des intérêts des actionnaires. »

La même chose est répétée dans l'acte définitif du 11 juin 1833 (numéro de « *La Réforme industrielle* », du 14 juin 1833, page 279.)

Avant la date ci-dessus : Novembre 1832, il ne semble pas qu'on ait conçu la formule qui nous occupe. Dans le prospectus général du journal « *Le Phalanstère* », juin 1832, au cours d'un projet de statuts pour la Société de fondation d'une phalange, on lit (art. 37), que « le bénéfice net sera réparti d'après le *procédé sociétaire* proportionnellement aux trois facultés industrielles : travail, capital, talent. »

---

(1) *Mutualité sociale*, 1re édition, page 87.

Cela ne dit pas quelle attribution sera faite à chacune de ces facultés. Il n'est précisé que ceci : « Sur le dividende du capital, il sera fait déduction aux actionnaires des 5 °/₀ alloués pour intérêt sur le produit brut. »

La formule : Travail, Capital et Talent était acceptée par les apôtres du mouvement fouriériste américain. Ainsi Park Godwin au cours des actes de la Convention nationale de 1844 (1), proposait comme type du mode de répartition des bénéfices dans les entreprises à créer :

5/12 au travail ;
3/12 au talent ;
4/12 au capital ;

ou autrement :

1/3 au capital ;
2/3 au travail et talent.

Nous avons donné (2) les indications formulées en 1844, par *The american industrial Union*, en ce qui avait trait à l'organisation du travail ; et relevé, à titre d'exemple pratique, deux tableaux d'heures de travail et rangs d'exécution afférents à la tentative de Clarkson Phalanx.

L'attribution de rangs aux travailleurs dans l'exécution d'une besogne donnée, était un moyen de faire une part spéciale au talent, de même que la répartition des travaux en trois classes : *Nécessité, Utilité, Agrément,* avec rémunération selon la classe, était aussi un moyen de faire part spéciale à des efforts qu'on jugeait devoir encourager ainsi.

Nous ne pouvons que réitérer nos regrets (3) de n'avoir pas plus de renseignements sur ces faits de

(1) Chap. XVI, 2e section, page 193.
(2) Chap. XVI, 3e section, p. 206 à 211.
(3) Chap. XVI, 3e section, p. 212, 213.

première importance en organisation sociale et notre espoir de voir, un jour, les manuscrits de Macdonald publiés in-extenso.

Nos lecteurs savent qu'un certain nombre de tentatives, entre autres Wisconsin Phalanx (chap. XVI, 11e section) et North american Phalanx (même chapitre, 12e section) s'inspirèrent des indications de *The american industrial Union*. A Wisconsin Phalanx, les bénéfices annuels étaient répartis sur la base de 3/4 au travail, 1/4 au capital.

En 1846, un écrivain français F. Vidal, traita la question qui nous occupe en un volume intitulé : « *De la répartition des richesses ou de la justice distributive en économie sociale* », ouvrage contenant l'examen critique des théories exposées soit par les Economistes, soit par les Socialistes.

Ce livre fut publié à la librairie Capelle, 10, rue des Grès, Sorbonne, Paris. Il est remarquable à tous égards. C'est par une circonstance toute fortuite et récente que nous en avons eu connaissance. Aussi sommes-nous convaincue que Godin ne connaissait pas l'ouvrage de Vidal.

Cependant la similitude des conclusions de F. Vidal et de celles traduites en acte par Godin est trop parfaite pour que nous n'ayons pas un mot à en dire ici. Et nous croyons être agréable à nos lecteurs en reproduisant les pages suivantes du livre de F. Vidal.

P. 488. « Avant tout, il faut rendre les intérêts solidaires, associer tous les producteurs, si l'on ne peut associer et les producteurs et les consommateurs ; puis, ensuite, il faut distribuer les produits ou les bénéfices entre les associés.

» Le capital aujourd'hui est prépondérant, il domine même d'une manière exclusive. Il ne s'agit donc pas tant

de préciser et de limiter le droit rigoureux, que de proposer des conditions raisonnables, des conditions qui puissent être acceptées. Nous croyons, quant à nous, que le capital, simple instrument, ne devrait pouvoir prétendre à autre chose qu'à un loyer fixe ou intérêt annuel et à des frais d'entretien; mais le capitaliste exigerait certainement davantage; et, pour rendre l'accord possible, il faut transiger, faire des concessions. Nous admettrons donc le capital tout comme le travail, à participer proportionnellement aux produits, et nous poserons ainsi les bases de la répartition :

» *Pour le travail* : 1° Un salaire fixe ou minimum garanti, variable selon la force, l'intelligence, l'habileté et l'activité de l'ouvrier ; 2° Dividende proportionnel au total des salaires gagnés dans l'année par chaque travailleur.

« *Pour le capital :* 1° Intérêt fixe à 5 ou 4 °/₀, selon le taux habituel du loyer des capitaux dans le pays; 2° Dividende proportionnel au montant des intérêts annuels, et non pas proportionnel au chiffre du capital.

« Sur le bénéfice brut, on prélèverait d'abord les salaires; on prélèverait ensuite tous les frais de production, l'entretien des outils, des machines, la prime d'assurance contre les sinistres de toute espèce, enfin l'intérêt même du capital. Tout le surplus formerait le bénéfice net.

« Sur ce bénéfice net, 10 °/₀ seraient encore prélevés pour former un fonds de réserve, et dans l'intérêt des capitalistes et dans l'intérêt des travailleurs. Enfin, tout l'excédant serait réparti entre le capital ou les capitalistes d'un côté, et les travailleurs de l'autre, proportionnellement aux intérêts annuels et aux salaires gagnés.

« Nous voudrions que le capital, qu'il appartienne à

un seul ou à plusieurs individus, fût divisé par actions et par coupons d'actions; nous voudrions que les travailleurs eussent le privilège de pouvoir toujours devenir actionnaires, à l'aide de leurs économies; le privilège de pouvoir rembourser les capitalistes par voie de rachat, d'amortissement, ou de toute autre manière. Il importe que les ouvriers puissent arriver à la propriété, et devenir capitalistes comme les capitalistes peuvent se faire ouvriers, ingénieurs, etc.; et le mieux serait que chacun pût en même temps participer aux bénéfices en raison de son travail et en raison de son capital. Alors il y aurait association complète et tous les intérêts deviendraient réellement solidaires. »

Ainsi que le lecteur le sait, Godin devait répondre magistralement aux vœux de François Vidal.

En janvier 1855, Victor Considérant, dans son projet de Convention provisoire (1) à destination du premier groupe d'immigrants au Texas, fait intervenir (art. 13), (nous le verrons plus loin), dans la répartition des bénéfices, certaines catégories d'actions dites d'exploitation et les actions foncières pour leur chiffre nominal ou pour certains quantièmes; puis, passant aux actions qu'il appelle *ouvrières* (celles provenant des économies des travailleurs), il propose de leur faire part dans les bénéfices « au prorata du capital représenté à 5 °/o, par *l'intérêt*, auquel elles ont droit... » L'art. 13 ajoute :

« Les travailleurs entrent dans le partage des bénéfices au prorata du capital qui donnerait, à 5 °/o, une rente égale à la somme qu'ils auront touchée dans l'année à titre de rétribution... »

(1) « *Au Texas* ». Appendice, chapitre final, 1855.

Au cours des explications sur ce projet, Considérant dit (1) :

« Quant à la part faite au travail dans les bénéfices collectifs, il est très facile d'en comprendre le procédé d'attribution. Ce procédé repose sur ce raisonnement bien simple :

« Si l'association stipule un intérêt minimum de 1,000 francs pour un capital actionnaire de 20,000 fr. (5 °/o), c'est qu'elle considère que 1,000 francs est le prix minimum du service que lui rendent la disposition et l'emploi de ce capital pendant l'année.

« Or, si elle a stipulé également 1,000 francs pour prix minimum du travail d'un de ses membres, c'est qu'elle estime que ce travail lui vaut juste autant, concourt pour autant à la création des produits que l'emploi du capital de 20,000 fr. En conséquence, il est juste de faire à ces deux éléments équivalents dans la production, un droit égal dans la répartition. »

En d'autres termes (2) « le salaire du travailleur était considéré comme le simple intérêt quotidien d'un capital-travail, ayant droit au partage des bénéfices avec le capital-argent. »

Lorsqu'au mois d'août de la même année, 1855 (le fait viendra en son temps) Considérant eut à constituer au Texas une Société spéciale (3), il y institua statutairement des *Bailleurs de fonds* et des *Bailleurs de travail*. Les uns et les autres devaient recevoir, à titre de minimum, les premiers le tiers de l'intérêt, les seconds le tiers du salaire courants dans le pays et selon la classe *(Nécessité, Utilité, Agrément)* pour le travail.

---

(1) « *Au Texas* ». Appendice, chapitre final, 1855, p. 21.

(2) *Bulletin de la Société de colonisation européo-américaine au Texas*, octobre 1855.

(3) La Société des propriétaires de Réunion.

Avec les bénéfices annuels, on devait :

1° Compléter la moitié de l'intérêt et des salaires convenus ;

2° Servir un vingtième des bénéfices à la Société générale ;

3° Arrondir les salaires et l'intérêt;

4° Distribuer le reste à tous les associés proportionnellement aux parts de capital et de salaire.

Ajoutons que, pendant les trois premières années, une prime devait être servie aux fonds représentant les salaires.

Le lecteur remarquera que ce n'était plus la répartition au prorata des intérêts du capital et des salaires et appointements du travail.

Ces prescriptions n'eurent pas à être appliquées, vu la mauvaise marche de la Société à laquelle elles étaient destinées.

Revenons donc au plan adopté par J.-B.-A. Godin :

La répartition des bénéfices de la production au prorata des salaires ou appointements convenus pour l'exécution du travail et des intérêts également convenus pour l'usage du capital — et cela après réserve des fonds de protection mutuelle et d'intérêt social — est la solution d'un des plus difficiles problèmes sociaux, mais à une condition première, c'est que les déterminations fondamentales :

1° Du taux des salaires et appointements ;

2° Du taux de l'intérêt ;

3° Des réserves sociales ;

auront été, au préalable, opérées dans des conditions se justifiant par elles-mêmes aux yeux de tous les intéressés.

Autrement, les co-partageants peuvent critiquer la part de bénéfices qui revient à tel ou tel, à commen-

cer par celle versée en raison des salaires ou appointements.

La véritable difficulté est donc celle de la fixation du salaire équitable, du salaire selon le résultat de l'effort.

Dans la suite du présent travail nous dirons, à mesure des faits, lorsqu'il s'agira du Familistère, les expériences de J.-B.-A. Godin pour favoriser au point de départ de la production les œuvres les meilleures et faire autant que possible que le plus fort salaire allât au travailleur le plus habile, le plus soigneux. Mais tout lui semblait encore à faire sous ce rapport. Nous avons déjà touché la question, chapitre III, 15e section, page 47.

« Godin eût voulu », disions-nous, « saisir — afin de leur attribuer leur juste part de bénéfices — des mérites très-féconds en résultats, mais que leur délicatesse même rend difficiles à constater exactement.

« Nous voulons parler de la bonne volonté, de l'attention, de l'assiduité, de l'économie, de l'habileté, de la conscience, qui peuvent être apportés par les travailleurs jusque dans les moindres détails de leur fonction.

« On entrevoit l'importance de la question quand on réfléchit aux frais énormes, — incalculables presque par leurs ricochets — causés journellement en industrie par les dispositions morales opposées de travailleurs de tous ordres, employés et ouvriers ; l'incurie, la négligence, la mauvaise volonté, le gaspillage de temps et de matières, les malfaçons plus ou moins dissimulées, etc, etc, causent des pertes sur lesquelles les yeux sont ouverts, sans qu'on ait jusqu'ici trouvé le moyen de susciter, contre ce gaspillage, les ressorts opposés, énumérés ci-dessus : bonne volonté des travailleurs, attention, esprit de prévoyance, d'économie, etc.

« On ne peut y arriver qu'en donnant à l'ouvrier toute la part de bénéfices engendrés par ses soins. Sus-

citer ces efforts et les rémunérer pleinement : tel fut le constant désir de Godin.

« Tout le monde connaît le carnet scolaire, le livret militaire, Godin eût voulu organiser en quelque sorte le carnet professionnel.

« La perfection apportée dans l'obtention d'un produit, l'économie de matières premières, d'outillage, de temps; etc, sont des valeurs qui peuvent donner lieu à des notes indicatives des forces mises par l'individu au service de la production, notes qui, à leur tour, peuvent servir de base à une détermination de part dans les bénéfices.

« Le problème est pratiquement à l'étude sur plus d'un point dans le monde du travail parce que, de tous côtés, est ressentie la nécessité d'arriver à constituer une sorte de *crible humain* pour le classement des êtres selon leur état moral et leurs capacités. Cette évolution est indispensable à l'organisation du régime démocratique dans l'industrie. Alors, chacun pourrait être mis à sa vraie place ; individus et société y gagneraient; car il y a toujours souffrance et pour l'individu — quand celui-ci n'accomplit pas le vrai rôle auquel ses aptitudes et ses capacités le destinent — et pour la société elle-même quand les fonctions n'ont pas leurs véritables titulaires. »

Que la science se fasse sur ces points délicats, y apporte sa lumière démonstrative et l'égoïsme individuel, lui-même, s'efforcera en sens contraire de ce que nous voyons aujourd'hui.

Quand les allocations de salaires ou appointements seront proportionnelles à la valeur effective des capacités, les co-intéressés dans une association, bien loin par exemple de s'offusquer des gros traitements, sentiront leur avenir et leur prospérité garantis par la pré-

sence dans leurs rangs de capacités industrielles ou administratives de premier ordre et seront heureux de leur voir faire part équitable et satisfaisante. La culture des capacités n'en sera que plus activée dans tous les esprits.

Mais encore une fois : il faut, à la base des allocations de salaire ou appointements, la *vérification des mérites effectifs et la vérification permanente.*

XXII

Publication de « Au Texas », par V. Considérant. — Souscription consentie par J.-B.-A. Godin, en faveur de la Société de colonisation. — Examen par lui de l'idée de s'expatrier pour concourir à des essais sociaux.

C'était le 4 février 1854 que Godin avait envoyé à Victor Considérant, sur la demande de celui-ci, le projet d'articles de statuts relevé dans notre XXe chapitre.

Ce travail trouva Considérant complètement absorbé dans la publication de sa première brochure intitulée « *Au Texas* ». Aussi Godin resta-t-il près de trois mois sans savoir même si sa lettre du 4 février était parvenue à destination. Nous voyons qu'il s'informe à ce sujet près de Cantagrel, le compagnon d'exil de Considérant, dans une lettre en date du 23 avril 1854. Il dit dans cette même lettre :

« S'il n'est pas de Texas possible pour nous en Eu-
« rope, j'aime mieux suivre Considérant au Texas
« d'Amérique, dites-le lui, je vous prie. »

C'est la première expression par Godin de l'idée de s'expatrier, s'il le faut, pour concourir activement à la réalisation d'un monde social nouveau. Il ajoute :

« Je serais allé à Bruxelles depuis longtemps si je
« n'avais eu le désir de lire la brochure de Considérant

« avant de le revoir, afin d'être fixé sur l'état de son « projet et par conséquent sur le concours que j'y prê- « terai. Le climat est la seule chose qui me paraisse « pouvoir faire obstacle. S'il est prouvé que rien n'est « à redouter de ce côté, que pouvons-nous espérer de « mieux?

« Je vous ai exprimé l'embarras que j'éprouve à dé- « terminer dans quelle mesure je devrai participer à « cette affaire; car, j'accorderai d'autant plus de con- « fiance à l'entreprise qu'elle sera aidée de capitaux « suffisants. Voici comment j'ai résolu, pour moi, la « question : Si l'entreprise se fait par voie de souscrip- « tion, je verserai soit le centième, soit le cinquan- « tième du capital souscrit, selon que les dispositions « du projet me paraîtront plus ou moins satisfaisantes. « Dans tous les cas, je ne verserai pas moins de *cinq « mille francs*, si faible que soit le nombre des adhé- « sions.

« C'est vous dire combien j'attache d'importance à « voir tourner nos efforts *vers le côté pratique* de nos « idées. Je ne crois pas à la nécessité des livres en ce « moment, s'ils n'ont pour but de nous appeler directe- « ment sur ce terrain. Aussi vois-je avec regret le « retard apporté dans l'envoi du projet de Considérant. « On l'avait promis pour le mois de mars... Je rece- « vrais de vous avec grand plaisir quelque éclaircisse- « ment sur les causes de ce retard. »

Enfin, le travail attendu fit son apparition au mois de mai suivant. Le lecteur le connaît dans ses grandes lignes (Chapitré XIXe). Bornons-nous à ajouter que le volume reproduisait diverses pièces à l'appui des affirmations de l'auteur, entre autres une Notice concernant les richesses naturelles du Texas, sa salubrité, son climat, ses produits, etc.....

Cette Notice était extraite du livre de M. Goodrich, ex-consul des Etats-Unis à Paris, — livre intitulé : *Les Etats-Unis d'Amérique : aperçu statistique, historique, géographique, industriel et social, à l'usage de ceux qui recherchent des renseignements précis sur cette partie du Nouveau-Monde.* — Paris, 1852 — chez Guillaumin et Cᵉ.

Dans cette Notice, il est signalé « qu'on a trouvé au Texas des mines de houille de qualité supérieure ainsi que des mines de fer. On a exploité aussi des mines d'argent dans les régions montagneuses. Le nître abonde à l'Est. Beaucoup de lacs et de sources fournissent du sel. On rencontre du bitume sur divers points, du gypse, du granit, de la pierre à chaux et de l'ardoise presque partout. »

Est annexé également au livre de Considérant un extrait des *Annales du commerce extérieur,* lequel extrait avait été inséré au *Moniteur* (nº du jeudi, 27 octobre 1853) : ce qui faisait dire à Considérant : « La publication (de ce document) au Moniteur, et la place qu'il y occupe, lui donnent le caractère d'un avertissement administratif adressé au commerce français sur les débouchés que le prochain avenir de ce pays peut offrir, si l'on se met en mesure d'en profiter. »

Mais un point très important pour la suite de l'histoire de la Société de colonisation est à signaler : Le livre de Victor Considérant parut dans les premiers jours de mai 1854 ; or, il y écrit (page 75) :

« Au moment où je corrige les épreuves de ce chapitre, je reçois des nouvelles qui montrent que les choses ont beaucoup marché depuis que j'ai quitté le pays. Brisbane vient de m'envoyer une carte sur laquelle le projet le plus probable de la ligne Texienne (ligne reliée au Pacific-Railroad) est tracé. »

Et, page 172, il dit : « J'ai dit, page 75, que nous avions rencontré, à notre retour, des capitalistes de New-York qui venaient voir « ce qu'il y avait à faire au Texas », et je prédisais que les entreprises du Nord ne tarderaient pas à descendre dans le pays. — Mes prévisions sont gagnées de vitesse. Je ne m'attendais pas, je l'avoue, à recevoir aussitôt communication du tracé d'une ligne telle que celle-ci, et de la conclusion d'une convention du gouvernement texien à ce sujet.

« La chose est faite. Quoique le tracé ne soit pas encore arrêté définitivement, la législature texienne n'en a pas moins rendu une loi par laquelle elle concède 13,000 acres de terre (trois lieues carrées de 1,600 hectares), par mille de chemin de fer, à la Compagnie qui propose l'exécution. — Voilà comment, là-bas, vont les choses.

« Cette ligne traverse l'Etat de l'Arkansas et va joindre le Mississipi, c'est-à-dire le système de la grande circulation des Etats de l'Atlantique, à Memphis. D'El Paso à Memphis, 400 lieues de 25 au degré. La ligne doit être continuée jusqu'en Californie.

« La communication intérieure des Etats du Sud avec ceux du Pacifique se fera indubitablement par le Texas. Joignez cela à ce que vous savez de ce pays. »

L'annonce de cette concession de 3 lieues carrées de 1600 hectares par chaque mille de chemin de fer — en même temps qu'elle devait montrer aux partisans de Considérant qu'effectivement les choses marchaient vite au Texas — devait aussi leur faire craindre que, rapidement, les vastes étendues de terres libres vues par le chef de l'Ecole, l'année d'avant, se trouvassent appropriées, et les amener à ce dilemme : ou rejeter l'idée de coloniser au Texas ou la réaliser d'urgence.

Nous verrons au cours du développement des faits que les deux faces du dilemme ont été suivies :

La première, abandon de l'idée, par Brisbane et ses partisans, malgré l'acceptation des statuts par Brisbane, ainsi que nous le montrerons.

La seconde, réalisation d'urgence, par les phalanstériens d'Europe.

« Au Texas » se terminait par l'invitation à tous les phalanstériens de faire connaître, soit à une agence constituée à Paris, soit à Victor Considérant ou à F. Cantagrel en Belgique, leurs intentions relativement au projet de colonisation, *sans prendre encore aucun engagement.* Voici cette invitation :

Premières Instructions

Pour les personnes disposées à concourir à la colonisation Européo-Américaine, au Texas.

« On peut concourir à l'œuvre proposée, soit avec le dessein de s'y engager corps et biens, soit en conservant sa position actuelle.

« L'opération réclame des capitaux, des hommes, des industries et des idées.

« *a* 1) Il résulte des faits énoncés dans le Rapport, que la chose la plus pressante est de réunir un premier groupe de capitaux destinés à l'acquisition d'une certaine quantité de *head-rights* ou bons au porteur du Texas.

« Le prix des head-rights monte continuellement : il devient chaque jour moins aisé et plus coûteux de s'en procurer. L'acquisition de ces Bons constitue un placement sûr et avantageux. Elle peut être faite au compte et au nom de chaque bailleur de fonds, antérieurement même à la constitution définitive de la Société de colonisation, qui aura pour fonction de localiser les head-rights sur des terres de choix et d'effectuer les préparations coloniales. Brisbane et plusieurs de nos amis, en Europe et en Amérique, se disposent à faire des fonds pour ces acquisitions préalables.....

« La chose importante, en ce moment, c'est que ceux qui sont disposés à concourir à ces premières acquisitions *fassent connaître immédiatement leur intention,* afin que l'on sache promptement sur quelle base les démarches de recherches des head-rights doivent être faites, et que des propositions fermes d'acquisitions nominatives puissent suivre le plus tôt possible.

— Les plus petites sommes ne doivent pas craindre de se produire : Au prix de l'été dernier, 25 francs représentaient 10 hectares de terre. Or, 10 hectares de terres d'une haute fertilité, c'est déjà quelque chose qui vaut considération.

« *a* 2) Le second objet est la souscription du capital nécessaire à la constitution de la Société de colonisation. Les fonds ici ne devront être fournis que plus tard après la constitution de la Société et par versements successifs.

« *b*) Le troisième concerne l'enregistrement des personnes qui pourront figurer dans l'opération, soit dès les débuts, soit postérieurement à la préparation.

« *c*) Le quatrième, enfin, consiste dans la réunion et le classement des documents relatifs aux industries, idées et opérations de détail qui pourront être utiles à la colonie.

» Il est des industries impérativement désignées par la nature des choses ; mais nombre d'autres seront facultatives et il sera bon d'avoir tout préparé à l'avance.

» Les opérations agricoles, comprenant la grande culture, l'horticulture, les pépinières, la culture de la vigne et la fabrication du vin, l'élève des animaux, la fromagerie, etc., viennent au premier rang.

» Les industries de bâtiment, vêtement, chaussures, la confection des meubles, la serrurerie se présentent aussi en première ligne.

» Inutile de mentionner la cuisine et tout ce qui se rapporte aux préparations de bouche. Mais il faut noter que parmi ces préparations celles qui sont de *conserve* devront fournir bientôt des branches très importantes au commerce extérieur de la colonie. — La fabrication des viandes salées, fumées ou séchées, des saucissons, rillettes, gelées animales, etc., devra être montée promptement sur une assez grande échelle.

» On a nommé, dans le rapport, la tannerie, la corroyerie, la poterie, la brasserie ; ajoutons-y divers travaux sur métaux, des constructions mécaniques, la verrerie (pour carreaux de vitres, verres à boire et bouteilles), et bientôt quelques industries de haute métallurgie, notamment la production du fer.

» Il serait oiseux d'allonger cette nomenclature technologique. Chacun trouvera facilement dans ses connaissances spéciales, dans son entourage, dans les idées qui peuvent lui survenir, des éléments de propositions diverses.

» La Société de colonisation aura à exécuter, comme il a été dit, des opérations commerciales de différentes nature. Il lui faudra pour cela des agents et des correspondants partout où il pourra être utile d'étendre des ramifications de ses rapports. L'industrie de la France et de la Belgique ne fait encore pas, ou presque pas, d'affaires directes avec le Texas. Nous aurons à lui ouvrir des débouchés sur ce pays ; une assez notable quantité de ceux des nôtres qui resteront en Europe, pourront rendre, avantageusement pour eux-mêmes, des services à la colonisation dans cet ordre d'affaires.

» *d)* La colonie recevra, comme témoignage de concours (indépendamment du payement des souscriptions en produits) des dons tels que livres, gravures, tableaux, instruments et produits de toutes sortes. La

valeur de ces objets pourra être estimée et représentée par des actions à donner, en primes, à des émigrants pauvres et méritants, ou servant à constituer des dots à des enfants, etc.

» Chacun peut recueillir des noyaux de fruits, des graines d'arbres et de plantes de toutes sortes, avec grande utilité pour notre objet. Il ne faut pas craindre de faire des récoltes qui pourraient paraître *ne pas valoir la peine*. Beaucoup de graines, *très communes* en Europe, même parmi les simples herbes des champs, seront précieuses au Texas, où nous aurons à obtenir le plus grand nombre de naturalisations possible.

» En conséquence des indications ci-dessus, nous demandons, *à titre de renseignements préalables, sans que cela constitue aucun engagement et sous toutes réserves*, des réponses immédiates sur les intentions, en ce qui concerne :

a 1) Capital. — Le concours que l'on serait disposé à fournir à l'affaire de l'acquisition préalable des *Head-Rights* ;

» *a 2)* Celui que l'on pense pouvoir fournir, par versements successifs, échelonnés en plusieurs années et postérieurement à la constitution de la Société de colonisation, au cas, bien entendu, où les statuts en paraîtraient satisfaisants ;

» *b 1) Personnel.* — Les dispositions où l'on se trouve soi-même quant à l'immigration ;

» *b 2)* Des renseignements sur les individus que l'on jugerait disposés à se rendre plus ou moins promptement sur les lieux ; le genre d'utilité dont ils y pourraient être, la position, l'âge, la santé, ne doivent pas être oubliés ;

» *c) Documents divers.* — Ceux qui auront à fournir des documents réclamant des développements sont priés de faire d'abord une réponse immédiate et sommaire.

» *d*) Les dons que l'on aurait à faire ultérieurement peuvent être déjà indiqués à l'avance. Nous attendons particulièrement de nos amis, artistes ou industriels, des exemplaires de leurs productions personnelles.

» Un projet de statuts pour la Société de colonisation est déjà dressé ; on comptait même le joindre à ce Mémoire. Il a paru convenable de recueillir d'abord les premiers renseignements généraux demandés dans la présente instruction, afin de pouvoir prendre, avant la publication, l'avis de ceux que les prochaines réponses classeront, présomptivement, parmi les plus intéressés au contrat, et dont le concours s'annoncera comme devant être le plus effectif. Cette voie, somme toute, sera encore la plus rapide pour arriver au but définitif.

« Chacun de ceux qui se sentent désireux de se rendre utiles, à un titre quelconque, à l'œuvre proposée, comprendra qu'il ne doit pas remettre au lendemain pour fournir les indications présentement demandées. Ces indications qui ne portent encore que sur des *intentions*, et qui *n'engagent à rien*, on le répète, sont absolument nécessaires pour débrouiller d'abord les premiers éléments virtuels de la fondation. *Time is money*, le temps est de l'argent, disent les Anglais et les Américains. Ici le temps est de l'argent, et plus encore. Nous comptons sur des réponses immédiates de toutes les bonnes volontés.

« Les réponses doivent être adressées, *franco*, à M. C. Brunier, 2, rue de Beaune, à Paris.

« L'agence de Paris composée provisoirement de

MM. Charles Brunier,
Emile Bourdon,
Allyre Bureau,
Amédée Guillon,

aura pour fonctions d'enregistrer les réponses qui lui seront adressées, et de transmettre tous les renseignements qui pourraient lui être demandés. Ainsi que cela est exposé plus haut, il ne s'agit pour le moment d'aucun versement de fonds.

« De la Belgique et de l'étranger, on peut adresser les réponses à M. V. Considérant ou à M. F. Cantagrel, à Bruxelles. »

Dès qu'il eût le livre en mains, Godin écrivit à Considérant, le 13 mai 1854 :

« Mon cher ami,

« *Au Texas* » vient de me parvenir; je l'ai plutôt « parcouru que lu; mais, enfin, mes doutes et mes « craintes sur le climat, la salubrité et la sécurité de « cette contrée se sont évanouis en présence des ren- « seignements que votre exploration vous a mis à « même de nous donner.

« Et quand vous dites : « Il arriverait demain telles « circonstances qui me permettraient de rentrer en « France à mon aise que je n'en serais pas moins dans « quelques mois sur la route du Texas », il n'est pas « possible, je ne dirai pas à ceux qui se disent vos amis, « mais à ceux qui le sont, de tarder un seul instant à « vous répondre et à vous donner la mesure approxi- « mative du concours que vous pouvez attendre d'eux.

« J'ai écrit, il y a quelques jours, à Cantagrel à qui je « disais un mot de mes intentions. La lecture de votre « rapport les a rendues plus précises, les voici :

« Je vous propose de m'inscrire pour la cinquantième « partie du capital de la Société de colonisation. Vous « supposez le capital de quatre millions, ce serait donc, « pour ma part, quatre-vingt-mille francs, que je « verserai, ce capital étant souscrit.

« Vous fixez au dixième du capital social celui nécessaire pour l'acquisition des terres, je dois donc y « contribuer pour une somme de huit mille francs, « cette somme dès aujourd'hui est à votre disposition » quoi qu'il arrive; et je m'en réfère à vos instructions « pour la manière dont je dois la verser.

« Quant à ma coopération personnelle, je n'ai qu'un « regret, c'est d'être presque entièrement privé des « véritables connaissances théoriques et scientifiques « nécessaires pour solliciter de vous, d'une manière « utile, la faveur de vous accompagner dans votre premier voyage. Mais dès que l'installation sera effectuée « et que le moment des créations industrielles sera « venu, ma présence pourra, je pense, y devenir d'une « utilité réelle. Je ferai alors le voyage du Texas pour « juger par moi-même et savoir si je devrai faire mes « adieux à cette Europe où l'activité de l'homme n'a « pour résultat qu'un lucre sans but. »

Le lecteur remarquera certainement la portée de cette phrase qui révèle un des traits caractéristiques de J.-B.-A. Godin : un très haut idéal social. Il sera non moins frappé de l'extrême modestie de celui qui devait plus tard fonder en France la première association entre le capital et le travail.

Envisageant le cas où il prendrait la détermination de se rendre au Texas, Godin poursuit sa lettre en ces termes :

« J'aviserais alors à réaliser tout ou partie de ce que « je possède et, quelles que soient les difficultés de « cette opération, je pourrais toujours, je crois, retourner au Texas avec au moins trois cent mille « francs. Je me mettrais immédiatement à l'œuvre pour « installer les ateliers de production des choses les « plus nécessaires aux besoins de la colonie, sauf à

« étudier d'ici-là d'une manière toute particulière ce
« qui sortirait du cadre de mes connaissances spéciales
« actuelles qui sont le travail des métaux en général et
« de la fonte du fer en particulier. »

Bien loin d'être disposé à s'en tenir à ces connaissances, et tout en proclamant l'utilité de l'application du fer et de la fonte à la confection des instruments aratoires, du mobilier des habitations, etc., etc., il ajoute : « circonscrit dans ces limites ce champ d'activité serait « trop restreint pour moi. »

Envisageant quelles autres industries pourraient lui offrir des éléments d'action, il dit : « J'ai entre autres « fait des études sur les arts céramiques et la verrerie; « je pourrais les compléter, si cela devient nécessaire.

« Dès que le cadre des premières industries possibles « sera tracé, je trouverai ma place et m'exercerai à « l'occuper d'une manière utile à l'œuvre entreprise. »

Le même jour, 13 mai 1854, il écrit à M. Lh.

« Mon cher ami,

« Je vous fais remettre « *Au Texas* ». Si, après lec- « ture, vous jugez devoir vous intéresser à cette entre- « prise et s'il vous convient de me prendre pour inter- « médiaire, je pourrai remettre prochainement, à Con- « sidérant lui-même, les offres que vous pourriez faire.

« Je me suis inscrit pour la cinquantième partie du « capital social, soit 80 à 100 mille francs.

« Au Texas, ou jamais, nous devons faire le premier « Phalanstère.

« Tout à vous d'amitié,

« GODIN. »

Peu après, il se procure des livres élémentaires et commence à s'initier à la connaissance de la langue anglaise.

XXIII

Accueil général fait à la proposition de V. Considérant. Travaux de Godin en faveur de la Société de Colonisation avant la signature de l'acte social. Juin à Septembre 1854.

La proposition de fonder, au Texas, un Etat ouvert à tous les essais sociaux reçut des phalanstériens un accueil qui dépassa les prévisions de son auteur lui-même.

En effet, on lit dans la deuxième brochure écrite par Considérant sous le titre « *Au Texas* » : (1)

« Lorsque nous eûmes fait, Brisbane et moi, notre reconnaissance au Texas, nous ne pouvions savoir comment seraient reçues, en Europe, les propositions que j'y devais apporter.

« Il nous faudra peut-être, pensions-nous, plusieurs années pour réunir les éléments d'une Société de colonisation vraiment sérieuse.

« Dans ce cas et en vue de l'organisation ultérieure de celle-ci, il serait toujours bon d'obtenir promptement des capitaux uniquement destinés à acheter soit des *Head-rights* (2), soit des terres.

« Ces acquisitions, faites par les premiers capitaux amenés au projet, seraient une base offerte à la Société de colonisation à fonder plus tard. Il y aurait donc lieu, dans cette hypothèse, à une *première Société de propriétaires*, lesquels feraient apport de leurs acquisitions dans la Société de colonisation. Je pensai même, en y réfléchissant à mon retour, que la Société générale pourrait être formée de deux branches, l'une représentée par des actions *foncières*, l'autre par des actions

(1) *Au Texas*, 4me partie; complément, p. 51 à 53.
(2) Chapitre XIXe, p. 301.

plus particulièrement appelées de *colonisation*, et j'expliquai, dans nos conférences à Barvaux, cette idée à nos amis avant d'écrire mon Rapport.

« Celui-ci achevé, ne pouvant calculer encore, après une séparation de quatre années et dans l'état de dispersion et de sommeil où se trouvait l'Ecole, l'accueil que vous feriez à la proposition si imprévue que contenait mon écrit, — et je l'avouerai, n'espérant pas, malgré ma confiance, des résultats aussi promptement considérables, — les *Premières instructions* (1) furent rédigées sous les impressions que je viens de dire.

« Je vous demandais quelles sommes vous seriez disposés à placer en acquisitions de *Head-rights*, quelles sommes vous destineriez à la colonisation? Je vous faisais cette question en mai.

« Mais, déjà, à la fin de juin, le concours manifesté était tel que je jugeai : 1° que la Société de colonisation pourrait être constituée cette année même; 2° qu'elle représenterait une masse de capitaux et une puissance de colonisation très suffisantes pour que nous fussions en mesure de nous présenter au gouvernement du Texas, avec une très-grande chance d'obtenir de lui des concessions gratuites (2), et, en conséquence, heureusement dispensés sinon pour la totalité du moins pour la grande partie, de faire des achats territoriaux.

« La double question posée dans les *Premières instructions* perdait ainsi l'un de ses buts. Elle n'en avait pas moins atteint son objet principal qui était de faire sortir vos manifestations de concours; et le but perdu ne l'était, en réalité, que parce que nous l'avions du premier coup dépassé. »

---

(1) Chapitre XXII°, p. 340.
(2) Chapitre XIX°, p. 302.

Donc, en six semaines, les phalanstériens avaient fourni les hommes et les capitaux en nombre suffisant pour l'ouverture des opérations proposées; cet accueil enthousiaste était connu de Godin qui, par de fréquents voyages à Bruxelles et des entrevues avec Considérant, se tenait au courant de tout ce qui concernait l'œuvre en faveur de laquelle il avait déjà souscrit une somme s'élevant au tiers de ce qu'il possédait alors (1). Mais la masse des adhérents ne connut le succès de l'appel qu'en novembre 1854, par la publication de la brochure de Considérant, visée ci-dessus. Cette brochure contient aussi les statuts de la Société de colonisation à la rédaction définitive desquels Considérant s'employa dès qu'il eût vu le succès de sa proposition. Ces statuts sont, le lecteur le sait déjà, tout autre chose (nous le verrons en détail plus loin), que ceux proposés par Godin au mois de février précédent.

Cependant, les souscripteurs et adhérents qui avaient répondu avec tant d'ardeur à l'appel de l'Ecole, s'impatientèrent vite de ne point connaître quelle suite était donnée à leurs offres. Des échos de cette impatience revenaient à Godin; et celui-ci pénétré, en outre, de l'urgence qu'il y avait à devancer au Texas l'appropriation des terres déjà commencée (2), pressait Considérant de terminer et publier les statuts; de faire connaître au public où en étaient les choses, afin d'entretenir les bonnes volontés; en un mot, d'imprimer à l'œuvre un mouvement véritable. Dans une lettre datée 18 juillet 1854, Godin rappelle à Considérant combien étaient pressants les motifs d'action invoqués dans le 1er livre : « *Au Texas* »; il mentionne aussi trois réunions pendant lesquelles ont été examinées entre eux les bases des

(1) *Solutions sociales*, par Godin, p. 148.
(2) Chap. XXIIe, p. 339.

statuts de la Société en formation; enfin, visant l'appel auquel les phalanstériens avaient répondu avec tant d'ardeur, il ajoute :

« On ne quitte pas l'Europe sans s'y préparer à l'avance. Peut-on le faire sans que les bases d'un contrat soient connues ? »

Et encore : « Vous invitez vos amis à faire collection de graines (1). Ils se disent : Quand les sèmera-t-on ? »

Plus loin, la lettre témoigne que Godin s'initiait alors, en prévision des besoins de la Société du Texas, à tout ce qui concernait la boucherie, à ce qui avait trait à la conservation des bois, etc. Ses efforts ne cessent plus de s'exercer dans toutes les directions tendant à l'organisation de l'œuvre convenue.

Le 31 juillet, nouvelle lettre de lui à Considérant touchant — à titre de renseignement comparatif — la rétribution des employés dans les Sociétés anonymes de Belgique.

Autre question : Dans cette même lettre, il signale que les frais de traversée des colons pour le Texas ne sont pas réglés dans le projet de statuts; et, remarquant à ce propos que d'excellents éléments colonisateurs pourraient dépenser à ces frais le peu qu'ils possèdent, il demande s'il ne serait pas juste de rembourser en actions de plus-value les frais de traversée aux émigrants qui seraient partis *avec l'assentiment de la Gérance*. Il ajoute que ce serait encourager l'émigration des travailleurs et aussi assurer l'établissement de l'émigrant sur les terres de la colonie puisqu'autrement celui-ci perdrait tout droit aux dites actions.

Notons au passage cette expression de Godin : « émigrants qui seraient partis *avec l'assentiment de la Gérance.* »

---

(1) Chapitre XXII°. *Premières instructions*, p. 343.

Instruit de quelques-unes des tentatives sociales qui avaient eu lieu aux Etats-Unis et ailleurs, il savait combien facilement les motifs les plus divers poussent les individus vers les fondations de cette nature, et eût voulu prévenir un tel envahissement, en même temps que réserver les places aux membres les mieux choisis.

Le 1er août, il écrit à trois agences d'émigration et à deux agences de navires et paquebots américains, pour obtenir des renseignements sur les meilleures conditions de transport de plusieurs milliers de personnes en Amérique.

A des correspondants qui s'adressent à lui pour obtenir les statuts de la future Société du Texas, il répond qu'on s'occupe d'arrêter définitivement les bases de la Société et qu'il enverra les statuts dès que ceux-ci seront publiés.

Le 2 du même mois, il écrit à son cousin Jacques Moret en vue de se rencontrer avec lui à Paris, où il lui parlerait du Texas. L'entrevue est empêchée par une circonstance fortuite et Godin envoie à son parent le livre même de Victor Considérant et des documents sur le projet de colonisation au Texas.

Le 7 août, Godin continuant ses recherches écrit, à nouveau, à deux agences d'émigration pour se fixer sur les frais de voyage aux Etats-Unis et les modes les meilleurs et les plus économiques d'opérer la traversée.

A la fin du même mois, le 30, une lettre de Godin à Allyre Bureau, un de ses condisciples et un des futurs gérants de la Société de colonisation au Texas, témoigne de l'impatience ressentie par Godin en face du retard apporté dans la constitution de la Société. Bureau répond qu'il éprouve les mêmes regrets de ce retard.

Que se passait-il donc du côté de Considérant ?

Il écrivait alors la chaleureuse adresse datée 9 août 1854, publiée en tête de la brochure : « Au Texas », 4e partie, complément. En voici les termes :

« Amis, je vous ai adressée une Proposition décisive pour la réalisation sociale de notre Foi commune.

« Vous avez répondu à mon appel. C'est à moi aujourd'hui à reprendre la parole. Ecoutez-moi donc.

« Et d'abord, que cette communication nouvelle s'ouvre par une action de grâces. — Comment pourrais-je discuter froidement des règlements d'affaires si je n'avais donné cours aux sentiments qui se pressent en moi ?

« Pendant que vous ignorez encore les résultats d'ensemble ; que vous êtes encore incertains, chacun, des dispositions et du concours des autres, et que, inquiets, en proie à une ardente impatience de savoir, vous m'accusez peut-être de lenteur, j'ai là, réunies sous mes mains, toutes vos réponses, — les preuves et les témoignages ! Loin de vous reprocher cette impatience, je la bénis. C'est une soif sainte et le moment de l'étancher est venu.

« A tous ceux, donc, qui, dans la dispersion et l'isolement, pouvaient croire les sources de notre Foi taries, éteinte l'ardeur des âmes, brisée la solidarité des volontés et des concours, je le dis aujourd'hui, non plus en espoir mais en accomplissement : Réjouissez-vous et buvez à la source ; car les eaux ont recommencé à couler, avec abondance, plus fraîches et plus vives que jamais !

« ... Cette fondation que je vous ai présentée il n'y a pas encore trois mois, et qui, alors, n'était qu'un simple projet, une simple proposition, une idée, aujourd'hui elle n'est plus cela.

« Aujourd'hui elle est un fait. Elle est née à la réalité. Elle existe.

« Je vous disais, il y a trois mois, (*Au Texas p. 83)* en vous proposant une résolution souveraine :

« L'Ecole phalanstérienne compte plus de forces que l'initiative de l'œuvre n'en exige. Qu'elles s'ébranlent, s'unissent et convergent : Virtuellement et d'ores et déjà, la fondation est opérée. »

« Ce que je vous disais en ces termes, il y a si peu de temps, à l'heure qu'il est cela est accompli. Cette fondation est opérée. Réjouissez-vous donc en apprenant chacun que tous vous êtes prêts.

« J'emporterais avec moi, si je mourais aujourd'hui, la certitude que l'œuvre que je vous ai proposée pour la réalisation de notre Foi et pour le salut social du monde, est tellement engagée aujourd'hui, qu'elle se fera désormais quand même le promoteur viendrait à y manquer.

« Ceux-mêmes qui ont jusqu'ici méconnu nos sentiments et calomnié nos croyances n'assisteront point sans un mouvement de sympathie sérieuse et profonde à cet Exode dont nous allons les rendre témoins.

« Une masse d'hommes, dont beaucoup vivent dans l'aisance, un certain nombre dans la fortune, s'ébranlant à la voix d'une Idée, d'une Idée calme, lumineuse, pure de tout fanatisme et de tout exclusivisme ; — mus par l'amour de l'humanité collective dont ils croient posséder la loi providentielle et libératrice ; abandonnant la civilisation où ils ont vécu, la société où ils ont leur rang et leurs influences, l'Europe où ils sont nés ; partant avec leurs biens, leurs industries, leurs familles et leurs dieux domestiques ; emmenant leurs femmes, leurs enfants, leurs vieux parents ; traversant quinze cents lieues de grande mer et s'enfonçant dans les solitudes de l'Amérique jusqu'aux pieds des *Rocheuses*, pour donner une patrie à leur foi, et dresser sous

le soleil libre et rayonnant du désert le tabernacle de leur croyance, qu'ils emportent de la terre d'Europe avec eux : Un tel acte, dans un tel siècle, accompli avec réflexion et maturité, délibéré, pesé et volontaire, un tel acte, je le dis en vérité, est grand dans la Conscience humaine.....

... « J'ai tenu à ce que tout d'abord, vous sachiez chacun que vous ne vous appelez plus, ici et pour cette œuvre, Pierre, ou Jean, ou Marc, ou Paul ; mais que chacun et tous — sans vous être encore ni consultés ni entendus, — vous vous êtes baptisés vous-mêmes et vous appelez ici **Légion**.....

« Maintenant donc vous êtes instruits de votre virtualité collective. Vous savez qu'à tout évènement, notre œuvre est fondée ; fondée par vos forces propres et dans vos volontés propres dont je vous annonce en ce momunt à chacun la simultanéité convergente et la synergie constituée. Vous savez que — *quoi qu'il arrive*, — vous *devez* continuer l'œuvre et la *pouvez* accomplir.

« Hier encore, peut-être, un accident qui m'eût pris, eût compromis cet œuvre-ci. Demain j'y puis être, j'y serai, je l'espère, utile. Dès aujourd'hui j'ai formellement cessé d'y être nécessaire : c'est, — en cas, — ce que je tenais aussi et encore à vous dire.

« Tout homme qui possède ou qui accomplit quelque chose en ce monde, s'il n'est point un insouciant ou un égoïste, doit avoir son testament toujours fait, et le refaire à chaque changement sérieux qui marque une époque nouvelle dans sa vie. Voici le mien pour cette heure de la mienne. Je l'ouvre pour vous. Il est en vingt lignes et à votre adresse.

« *Quoi qu'il arrive !* sans que rien de ce qui pourrait survenir en Europe ; sans que ni paix, ni guerre, ni révolutions vaincues, ni révolutions triomphantes, ni

victoires, ni revers d'aucune sorte, ni succès inespérés, ni difficultés dans vos affaires, ni embarras de familles, ni considérations de fortune, de place ou de position, de présent, de passé ou d'avenir, sans que rien, rien entendez-moi bien, rien, rien, rien, vous en détourne... allez au *Texas*.

« Continuez l'œuvre en la prenant où je vous la laisse.

« Et en la prenant avec la résolution que rien n'ébranle, prenez-la aussi avec la prudence qui est, dans les grandes choses, une force aussi nécessaire que cette résolution. Agissez avec ordre, sans précipitation ni confusion, et tenez en considération sérieuse, pour la greffe de l'ordre nouveau, pour la conduite délicate et difficile des premières transitions surtout, les principes exposés touchant les débuts de cette œuvre, dans la *Troisième partie* du Rapport que j'ai rédigé pour vous. Les livres du Maître, tous les écrits de l'Ecole et l'expérience vous diront le reste.

« Dans ces vingt lignes je lègue à chacun de vous la révélation de la force créatrice qui réside en vous tous à cette heure.

« Vous êtes en aimantation collective, en gravitation convergente sur une œuvre historique et religieuse de premier titre, aujourd'hui déterminée et parfaitement pratique. Cette œuvre est toute entière en puissance dans vos âmes, par la double virtualité de la volonté commune qui vous unit et de la lumière commune qui vous éclaire. Vous êtes les Elus de Dieu pour le salut social du monde. Sachez seulement que l'heure est venue et que vous êtes prêts. Enterrez-moi sans vous arrêter un jour. Emportez mon souvenir dans vos cœurs parce que je vous ai aimés et que j'ai aimé et servi notre Cause ; et suivez le soleil jusqu'à la terre qu'il illumine quand il abandonne aux ombres de la nuit les vieilles civilisations qui s'éteignent.

« Faites cela quoiqu'il arrive.

« *Dixi et salvi animam meam.*

V. CONSIDÉRANT. »

« Bruxelles, le 9 août 1854. »

Mais un nouvel évènement vint retarder encore la publication de ces lignes. Au moment où Considérant les écrivait, il fut suspecté de complot contre la sûreté du gouvernement belge; la police pénétra chez lui le 11 août et l'arrêta.

Il fut tenu au secret pendant neuf jours et finalement relâché, l'accusation n'étant pas fondée.

Considérant crut devoir alors raconter cette arrestation dans une brochure spéciale qu'il publia sous le titre : *Ma justification.* Bruxelles, 1854.

Mis au courant de cette nouvelle cause de retard, J.-B.-A. Godin revint à la charge près de Considérant, par une lettre dont voici des extraits :

Guise, le 2 septembre 1854.

« Mon cher ami,

... « Il me sied sans doute fort mal de faire de la « critique auprès de vous, mais *vous m'avez témoigné « la confiance de me proposer une part active dans « l'œuvre que vous entreprenez*, je veux répondre à « cette marque de confiance par la vérité; et ce serait « y faillir que de vous taire mes impressions.

« Or, je vois avec le plus profond regret s'entretenir » en vous l'illusion qu'on puisse en ce moment agir « avec efficacité sur le monde par les écrits; cette « période est passée; il faut aujourd'hui des actes, des « faits, du mouvement, de l'action matérielle enfin.

« Cantagrel nous dit que vous rédigez un compte- « rendu de l'arrestation dont nous avons eu le chagrin « de vous savoir victime.

« Quoi! il serait besoin de la plus petite justification

« auprès de vos amis ! Non, cela n'est pas ; ceux qui en « auraient besoin ne vaudraient pas pour vous les indif- « férents.

« Il était un sûr moyen de répondre aux accusations « lancées contre vous ; c'était de dire : La prison n'a « pu m'empêcher de suivre le travail constitutif de la « Société de colonisation et je vous livre les statuts.

« Ce mémoire eût été le meilleur démenti aux accu- « sations portées contre vous et sur lesquelles, en « France, on professe, du reste, la plus complète indif- « férence.....

« Si la démocratie européenne ou plutôt universelle « doit avec raison attendre quelque chose de vous, c'est « la démonstration palpable des principes d'unité, non « encore définis pour elle.....

« Vous nous avez indiqué le champ de manœuvres, « faites donc en sorte de nous y conduire par le plus « court chemin.....

« Si je me rappelle bien vous avez dit : *Le Temps,* « *c'est de l'argent ;* mais on peut dire aussi : *Le Temps,* « *c'est la vie !* A ce titre nous devons en être avare et « n'en faire l'échange que contre la production de tou- « tes les choses utiles..... »

« *Le temps, c'est la vie* » magnifique expression de l'ardeur avec laquelle le grand travailleur que fut Godin s'employa, sans repos ni trève, dans la mesure de ce qui lui fut possible, à l'obtention du but qu'il s'était assigné : La glorification du travail, l'émancipation des travailleurs.

Un autre point est à relever dans la susdite lettre, Godin dit à Considérant :

« *Vous m'avez témoigné la confiance de me proposer une part active dans l'œuvre que vous entreprenez.* » Ceci est la seule trace que nous ayons du fait que ce

fut sur la proposition de Victor Considérant que J.-B.-A. Godin, lors de la fondation de la Société de la colonisation européo-américaine au Texas (26 septembre 1854) participa à la gérance de la dite Société; la raison sociale ayant alors été : *Bureau, Guillon, Godin et Ce*.

Nous verrons que la Société de colonisation au Texas ne demeura qu'un temps (le tiers environ de son existence) sous ce premier régime. De puissantes raisons l'amenèrent, après quelques années, à se transformer de Commandite européenne par actions avec siège social à Bruxelles, en Société incorporée américaine avec siège social au Texas. L'ancienne gérance fut alors remplacée par une autre organisation et Godin ne fut plus qu'un simple actionnaire de l'entreprise.

Revenons à la période antécédente à la signature du contrat primitif.

Evidemment, l'ardent amour de Godin pour l'évolution sociale, l'énergie de ses aspirations vers la mise en pratique de la théorie phalanstérienne, ses capacités industrielles, son dévouement éprouvé, tout cela avait frappé le chef de l'Ecole; lui avait inspiré le désir d'attacher étroitement ces forces précieuses à l'œuvre du Texas. En outre, J.-B.-A. Godin était un des plus forts souscripteurs.

A la susdite lettre de Godin, Considérant répondit par l'annonce de l'achèvement sinon de la brochure complémentaire touchant le Texas, au moins des statuts eux-mêmes; ce qui allait permettre de signer le pacte social avant la fin du mois. Dans cette même lettre, Considérant déclare que Godin « est le meilleur des hommes et le plus solide des phalanstériens. « Ces paroles affectueuses pénétrèrent de joie notre héros chez qui le besoin d'amitié était très développé.

De cette époque, premiers jours de septembre 1854,

au 26 du même mois, jour de la constitution légale de la Société de colonisation au Texas, les efforts de Godin se suivent sans arrêt pour l'organisation des choses concernant la Société. Il se renseigne sur les moyens d'obtenir du papier négociable sur tous les points des Etats-Unis ; il engage des correspondants (colons présumés) à se bien pénétrer des plus petits détails de leurs industries spéciales. Auprès de ses collègues de la gérance, il insiste sur les comptes à ouvrir pour faciliter les traités et conventions en Europe, la comptabilité à organiser pour l'Amérique, les agences de renseignements à instituer sur divers points, etc, etc.

Profondément pénétré de la complexité des choses inhérentes à l'œuvre engagée et des différences entre la conception théorique et les nécessités de la réalisation, Godin, trois jours avant la signature du pacte social, c'est-à-dire le 23 septembre 1854, écrivait à ses collègues : « Considérant sera l'âme de l'entreprise,... « mais ses vues d'ensemble auront besoin d'être sé- « rieusement assistées de capacités embrassant les « détails. Nous avons donc à nous livrer activement à « la recherche de ces capacités. »

XXIV

Statuts de la Société de colonisation au Texas. — Signature du pacte social, 26 septembre 1854.

Les statuts de la Société de colonisation Européo-Américaine au Texas, dressés par V. Considérant, comprennent 87 articles classés sous 20 titres dont voici les en-têtes :

Titre I (articles 1 à 7) : Nature et objet de la Société ; sa dénomination, sa raison, sa durée, son siège.

Titre II (articles 8 à 30) : Capital social ; actions à dividendes, actions à prime ; émissions, versements, intérêts et autres droits financiers.

Titre III (article 31) : Constitution de la Société.

Titre IV (article 32) : Augmentation du capital social.

Titre V (article 33) : Des obligations.

Titre VI (articles 34 à 36) : Livres, inventaires, constatation annuelle des produits et des plus-values.

Titre VII (articles 37 à 46) : Répartition des plus-values, dividendes.

Titre VIII (articles 47 à 52) : Remboursement des actions à dividendes, paiement des titres de plus-value; paiement de toutes les plus-values de la seconde classe et distribution du reliquat de l'avoir social.

Titre IX (articles 53, 54) : Fonds de réserve.

Titre X (article 55) : Fonds de roulement.

Titre XI (article 56) : Fonds de secours.

Titre XII (articles 57 à 59) : Récapitulatif de la distribution des produits liquides des ventes.

Titre XIII (articles 60 à 66) : Gérance, ses fonctions, ses droits.

Titre XIV (articles 67 à 68) : Agence exécutive au Texas, ses fonctions.

Titre XV (articles 69 à 72) : Conseil de surveillance; nominations, délibérations, attributions.

Titre XVI (articles 73 à 78) : Assemblée générale des actionnaires, convocation, formation, attributions, délibérations.

Titre XVII (article 79) : Modifications aux présents statuts.

Titre XVIII (articles 80 à 83) : Dissolution, liquidation, prolongation.

Titre XIX (article 84) : Contestations.

Titre XX (articles 85 à 87) : Dispositions transitoires.

Le système financier occupe à lui seul la moitié des statuts. Nous en indiquerons l'esprit général, en empruntant à son auteur Victor Considérant quelques-unes

des explications complémentaires qu'il publia dans deux brochures (1) dont une déjà citée par nous (2).

« La Société » dit V. Considérant, *(Au Texas, 4me partie*, page 36 et suivantes), n'est pas destinée à créer des produits proprement dits, mais des plus-values.

« Ceci résulte de son objet même. Simple agence de colonisation; ayant pour fonction de faire les affaires des colons antérieurement à leur arrivée sur les lieux et de les y recevoir; ne devant leur y continuer ses services qu'autant qu'on le désirera et sans les imposer, elle ne saurait entreprendre, en fait d'exploitation, que des opérations à caractère transitoire.

« Généralement donc ses bénéfices ne seront pas des produits proprement dits. Ils résulteront des *plus-values* amenées par le croît du prix de ses terres, dû lui-même au peuplement du pays tout entier et plus particulièrement à l'augmentation de la population immigrante sur ses domaines.

« En d'autres termes, *l'industrie principale de la Société en tant qu'affaire, consiste dans la production de plus-values territoriales.*

« Ceci posé, il est évident que ces plus-values se manifesteront dès les débuts des opérations, et il est certain d'ailleurs qu'elles pourront avoir atteint déjà des valeurs considérables avant qu'il soit possible ou convenable de les réaliser en espèces.

« Or, je dis qu'une telle situation appelle et exige un règlement particulier des intérêts et une nouvelle innovation sur les procédés des affaires ordinaires.

« Dans celles-ci, il est de règle qu'on ne répartit que des bénéfices réalisés, formellement réalisés en espèces.

---

(1) 1° *Au Texas*, 4e partie, Complément. Bruxelles et Paris, 1854. — 2° *Au Texas, Appendice*. Bruxelles, janvier 1855.

(2) Chap. XXIIIe, p. 577, *Devoir* d'octobre dernier,

— Hé bien ! dût la routine se cabrer, crier à la violation des principes les plus sacrés,... nous procèderons d'une toute autre manière : nous répartirons nos plus-values à mesure qu'elles se produiront dans l'avoir social, sans attendre et toujours même avant qu'elles soient réalisées en espèces...

« Pourquoi ? — Parce que nous voulons les conditions vraies de la justice et de l'ordre..., et je soutiens que le procédé que nous introduisons dans la pratique, est parfaitemeut fondé en bon esprit pratique et imposé par la raison dans l'espèce.

« La Société va acquérir de vastes terres, très-belles et très-riches sans doute, mais dont la valeur, désertes qu'elles sont encore, est, au début, fort peu de chose.

« Qu'est-ce qui donnera à ces terres des valeurs indéfiniment croissantes ? — La population que la Société y portera.

« La colonisation et le peuplement du pays, tels sont les éléments des plus-values ultérieures.

« Et à qui ces plus-values doivent-elles être attribuées ? Je ne crois pas me tromper en disant que c'est à ceux à qui elles appartiennent, c'est-à-dire *aux capitaux* et *aux personnes* qui, par leur concours, les auront créées.

« Donc, il faudrait, en justice absolue, que ces plus-values progressives, produites à chaque pas de la colonisation, fussent réglées chaque jour, et chaque jour distribuées aux ayant-droits.

« Or, pour plusieurs raisons faciles à comprendre, ces plus-values ne sauraient être réalisées en espèces, à mesure qu'elles se créeront. Les premières campagnes, qui auront une influence décisive sur l'avenir de la colonie, seront très-peu productives en rentrées d'espèces.

« Au lieu de demander de l'argent à ses colons, la Société aura bien plutôt alors, dans son propre intérêt aussi bien que dans le leur, des crédits à leur faire. Elle ne se pressera point d'escompter à vil prix ses terres et ses richesses. Elle attendra qu'on puisse lui payer les terres préparées et cédées; elle préparera ou gardera, sans les gaspiller en ventes inopportunes, les autres en réserve. Elle est faite pour cela, c'est sa double fonction.

« Il est donc dans la nature des choses que les premières campagnes, décisives pour l'avenir, créent des plus-values considérables de l'avoir social, et n'amènent, en espèces, que des rentrées insignifiantes.

« Or, allons-nous laisser le partage de ces plus-values à la confusion, au hasard? les attribuer aussi bien à ceux qui n'y auront pas concouru qu'à ceux qui, seuls, les auront créés? C'est précisément ce qui résulterait des dispositions ordinaires. Toutes ces plus-values s'accumuleraient les unes sur les autres en un tas, et au bout de plusieurs campagnes, au jour où commenceraient les réalisations, les derniers venus, les capitaux entrés la veille dans la Société, quand les époques difficiles seraient passées, quand le succès serait décidé, quand l'avoir social primitif aurait acquis déjà une plus-value énorme bien que, jusque-là, il n'ait pas encore été réalisé et distribué peut-être un maravédis aux premiers actionnaires, ces derniers venus, dis-je, prendraient au tas commun les mêmes parts que les premiers! Ce ne serait pas juste du tout. Ce communisme ne nous va pas. *Ceux qui voudront dans la colonie, faire du communisme, en feront à leur convenance et à leur compte. Nous entendons faire ici, nous, de l'association, c'est-à-dire agir d'ensemble et donner à chacun la part que son concours particulier aura créée dans la valeur d'ensemble.....*

« A la fin de la première campagne, les actionnaires constatent la valeur actuelle de leur avoir; si la campagne a été bonne, si la colonisation a bien marché, la valeur de leur acquisition peut en être déjà considérablement augmentée, et les capitaux, qui viennent la seconde année, ne s'associent plus au capital de l'émission primitive, mais bien à ce capital augmenté de la plus-value constatée de la campagne. C'est aux capitaux nouveaux qui sont libres de se refuser, de juger si l'estimation des premiers n'est pas trop haute, et de voir s'il leur convient d'entrer dans l'affaire aux conditions qui leur sont offertes.....

« Les capitaux, désormais associés, de la première et de la seconde année, font à ceux de la troisième des conditions du même ordre; et ainsi de suite tant qu'on appelle à l'association de nouveaux capitaux.

« Voilà notre principe. Il en résulte que le capital social se forme non seulement par l'émission des actions et l'entrée des espèces monétaires, mais encore par le développement de la colonisation et l'accroissement des valeurs territoriales que celle-ci entraîne.

« N'étant, toutefois, ni novateurs par fantaisie, ni révolutionnaires par partie de plaisir, nous nous portons de nous-mêmes aux transactions quand nous les jugeons bonnes et utiles, et nous trouvons convenable de ne pas appliquer ici le principe dans toute sa rigueur.

« Nos statuts disposent, en effet, que les plus-values, constatées chaque année par des procédés réguliers, seront distribuées aux ayant-droits au moyen de titres distincts des Actions; qu'elles ne feront pas partie du capital social proprement dit; ne porteront pas d'intérêt; ne pourront être payées qu'après le remboursement intégral du capital social, et ne seront définitivement assimilées aux Actions qu'après le remboursement

de celles-ci. Alors et quand leur propre paiement à elles-mêmes aura été aussi effectué, les deux sortes de titres (Action de capital et Titres de plus-values) ne seront plus les uns et les autres que des *titres de parts*, de véritables actions de jouissance....

« La constatation et la distribution annuelle des plus-values permet, ainsi que je viens de le dire, d'intéresser à la propriété générale et à la bonne gestion de l'entreprise, les travailleurs et les fonctionnaires qu'elle emploie sur tous les points. C'est l'union, la solidarité des deux grands éléments de l'œuvre, le capital et le travail. »

Touchant ce même système financier, il dit encore (*Au Texas*, Appendice, p. 5) :

« Quelques personnes... se sont demandé si la Société ne vendrait pas trop cher aux colons, si le *capital* n'exploiterait pas le *travail*. Un de nos amis, même, qui a le projet de lever dans sa localité une certaine masse de colons cultivateurs et de venir à leur tête fonder un établissement dans la colonie, aurait désiré que la Société s'engageât par avance à livrer ses terres aux colons à meilleur marché qu'elles ne lui eussent coûtées à elle-même, du moins, s'il ne disait pas cela en propres termes, m'a-t-il paru qu'il ne s'en fallait guère.

« Ceci me rappelle une conversation que j'ai eue à mon retour du Texas, la veille ou l'avant-veille de mon départ de la Nouvelle-Orléans. Je me trouvais avec une vingtaine de compatriotes, parmi lesquels plusieurs communistes qui, pour avoir abandonné M. Cabet et l'Icarie, n'en étaient pas moins restés théoriquement fidèles aux principes anti-propriétaires de leur doctrine.

« Mes interlocuteurs écoutaient avec intérêt ce que je leur racontais du Texas et des projets que j'allais porter en Europe. L'un d'eux, cependant, appartenant

au petit groupe communiste, me tint à peu près ce langage : — « Tout cela est fort bien, et pour ma part je serais très disposé à me joindre à votre colonie ; mais où cela mènera-t-il ? Vous autres, phalanstériens, vous êtes toujours des amis du Capital. Vous allez encore ici, j'en suis sûr, reconnaître des droits au Capital, lui payer des intérêts, lui faire des parts ! autant vaut, alors, rester dans la Société actuelle. » Cette allocution fut applaudie de plusieurs et les autres attendaient la réponse.

« Pensez-vous, dis-je, que nous puissions nous procurer des terres, des bestiaux, des instruments, des approvisionnements de toutes sortes, en un mot tout ce qui sera nécessaire à une grande colonisation, sans argent ?

« Je ne dis pas cela.

« Il nous faudra donc avoir de cet affreux Capital, et même en avoir en quantité proportionnelle à l'échelle sur laquelle nous voudrons agir.

« Sans doute !

« Vous ne repoussez donc pas absolument le Capital, vous ne le repoussez pas en principe et par haine pour lui-même.

« Non, seulement, je ne veux pas qu'on lui paye des intérêts, des parts, etc., pour rétablir l'aristocratie.

« Très bien ! fis-je, cela me va parfaitement, j'y donne les deux mains ; seulement, c'est vous qui vous chargerez de trouver, à ces conditions, le Capital de l'entreprise. Moi, je n'en aurais pas le talent. Faites-nous venir, à ce prix, l'argent nécessaire à la fondation ; tout sera dit, et d'ores et déjà nous sommes d'accord. »

« Mon interlocuteur ne parut pas bien convaincu que la chose fût facile, et je quittai la Nouvelle-Orléans avec la résolution bien arrêtée de ne pas marchander la part du Capital et de lui offrir même de très belles chances

pour l'engager à venir au Texas, — tout disposé cependant à accepter celui qui voudrait s'enrôler pour rien dans l'entreprise.

« En vérité, nous n'avons pas, je pense, nous autres phalanstériens, à disputer ni même à discuter ici. Que, dans l'insolidarité et l'anarchie industrielle du milieu civilisé, le Capital se montre généralement despote, exploiteur, oppresseur, égorgeur, tout ce que l'on voudra, ce n'est pas nous qui le contesterons, nous n'avons pas failli à la tâche d'étudier ses faits et gestes et de chanter ses exploits; mais, pour avoir signalé les abus du despotisme du Capital, nous n'avons jamais déclaré la guerre au Capital en lui-même.

« Le Capital est pour nous du Travail accompli, accumulé, du Travail économisé et nous avons toujours visé, non pas à le sacrifier au Travail, mais à réconcilier, en les associant, ces deux éléments essentiels de la production.

« Au reste, le champ de notre Colonisation une fois ouvert, il y aura place, je le répète, pour toutes les expérimentations, pour toutes les entreprises et toutes les doctrines. Ceux qui voudront faire du communisme en feront là, librement, entre eux, et à leurs risques et périls. Mais, nous avons d'abord à ouvrir ce champ, et, pour cela faire, je doute fort que la mise du Capital à la portion congrue fût un bon procédé pratique. Je ne le recommanderais à personne en pareille circonstance. On est libre d'en essayer.

« Pour moi, je n'y vais pas par quatre chemins et voici carrément mon opinion.

« Je dis d'abord, conformément à nos principes les plus élémentaires, que les Produits communs d'une association appartiennent aux Eléments qui les ont créés.

« Qu'en général, la Production, se fait par le concours du Capital, du Travail et du Talent, et que, conséquemment, la Répartition juste et vraie est celle qui reconnaît, dans le Produit total, à chacun de ces Eléments, la part même que chacun d'eux y a engendrée. »

Il serait trop long de reproduire *in-extenso* les statuts de la Société de colonisation au Texas, nombre d'articles, du reste, n'ont pas eu à être appliqués. Nous nous bornerons donc à donner ceux qui se rattachent aux faits mêmes que nous avons à raconter.

L'article 1er fixait que la Société était en commandite par actions, sous le nom de *Société de colonisation Européo-Américaine au Texas*. Il désignait les trois premiers gérants dont les noms constituaient la raison sociale avec l'adjonction des mots : et Cie, soit : *Bureau, Guillon, Godin et Cie*.

Un des derniers articles (l'art. 80) prescrivait que la Société serait dissoute de plein droit, le 31 Décembre 1875, « à moins que l'assemblée générale des actionnaires n'en ait décidé la prolongation. »

Au cours de ce récit nous verrons que la Société opéra elle-même sa dissolution, en 1875, par la vente de ses biens et la répartition de l'actif social, quelques mois avant la date fixée par les statuts. Quant au régime de commandite par actions institué en l'article 1er, il ne dura que pendant le premier tiers environ de l'existence de la Société ; celle-ci ayant dû, au nom de ses intérêts vitaux, se transformer en Société incorporée américaine, porter son siège au Texas et y avoir un directeur. La raison sociale primitive : *Bureau, Guillon. Godin et Cie* disparut alors. Le lecteur le sait déjà. D'autres modifications statutaires résultèrent de ce changement de régime, mais nombre d'articles des statuts primitifs demeurèrent intacts.

Continuons l'examen de ces premiers statuts :

Le siège social était fixé (art. 7) à Bruxelles, rue de la Régence, 16, en attendant qu'on jugeât mieux de le transporter ailleurs.

L'objet spécial de la Société, sa raison, sa durée, étaient définis comme suit :

« Art. 2. La Société a pour but de réunir les moyens nécessaires à la réalisation du plan de colonisation proposé et décrit dans le livre de M. V. Considérant, intitulé *Au Texas*, publié à Paris, en mai 1854, par la Librairie Sociétaire.

« En conséquence, la Société se constitue comme Agence de colonisation.

« Elle a, en Amérique, sur le terrain de ses opérations, une *Agence exécutive* dont il est parlé au titre XIV.

« Elle a, à Paris, une Agence centrale.

« Elle établit, sur tous les points où elle le juge convenable, des agences particulières destinées à la seconder dans ses opérations et à organiser et diriger l'immigration.

« Elle entreprend le transport des colons avec lesquels elle aura traité pour cet objet.

« Elle se rend, en vue de la revente, mais sans s'interdire des locations temporaires, acquéreur d'immeubles par voie de concessions ou d'achats, les dits immeubles pouvant être situés dans toutes les parties du Texas et même en dehors de cet Etat.

« Elle fait, soit sur ses terres et en vue de la revente, soit pour le compte des colons, sur des terres qui appartiendraient à ceux-ci, et à titre d'entreprise, les travaux, préparations, constructions, défrichements et opérations agricoles, usines, établissements industriels, etc., propres à faciliter le peuplement et la colonisation.

« Pour la même fin, et toujours en vue de la revente, elle fait des approvisionnements de denrées, des achats de bestiaux, instruments de travail, etc.

« Elle peut également faire l'achat et la vente, pour compte de tiers, et moyennant commission, de terres ou de produits indigènes ou exotiques, mais sans avances de sa part.

« Art. 3. La Colonisation devant se développer librement, par la puissance même des activités individuelles ou collectives qui viendront y concourir, la présente Société ne saurait se proposer de placer ces activités sous la dépendance d'une direction plus ou moins imposée.

« En conséquence, elle s'interdit toute exploitation, à titre permanent, pour son propre compte, des terres acquises par elle ou de tout autre branche d'industrie ou de commerce.

« Mais elle peut s'intéresser, comme commanditaire, ou comme prêteur, dans les établissements individuels ou collectifs, agricoles, industriels, financiers, commerciaux, d'éducation, et généralement dans tous travaux ou entreprises formés ou à former en vue du développement et de la prospérité de la Colonisation.

« Art. 4. Il sera publié par la Gérance, toutes les fois qu'elle le jugera utile, et au moins quatre fois par an, un *Bulletin* destiné à rendre compte de ses opérations et à donner tous avis et renseignements pouvant intéresser les actionnaires et les personnes qui seraient disposées à concourir à la Colonisation.

« Art. 5. L'assemblée générale des actionnaires pourra ultérieurement, sur le rapport de la Gérance, convertir la présente Société en Société anonyme ou se rapprochant de la forme anonyme.

.....

« Art. 60. La Gérance est composée de trois membres ayant chacun la signature sociale...

« Art. 61. Le mandat des trois gérants ci-dessus nommés expire le jour de la réunion de l'assemblée générale qui suivra le 31 décembre 1860.

« En cas de cessation de fonctions d'un des premiers gérants, pour une cause quelconque, il est pourvu à son remplacement par les deux autres...

« Art. 63. La Gérance fait tous les actes de gestion, dirige les opérations et le personnel qui y est affecté, exécute les présents statuts et représente la Société tant activement que passivement dans toutes les circonstances et affaires à survenir.

« Elle nomme et révoque son Agent exécutif au Texas, ainsi que les autres agents et employés de tout ordre...

« Elle fait tenir régulièrement tous les livres et comptes constituant la comptabilité de la Société...

« Art. 64. La Gérance convoque les assemblées générales...

« Elle soumet à l'assemblée annuelle les comptes de chaque exercice, l'inventaire social, son rapport sur les opérations de la Société...

« Art. 66. Toute responsabilité d'un membre de la Gérance sortant par démission, décès, non réélection ou autrement, cessera après l'approbation, par l'Assemblée, des comptes du dernier exercice auquel il aura coopéré...

.....

« Art. 68. M. V. Considérant accepte les fonctions d'Agent exécutif de la Société et s'engage à servir celle-ci en cette qualité pendant une période comprenant les cinq premiers exercices.....

« Il s'engage, pour toute la durée de son mandat, à investir la Société, et ce sans réserve aucune, de toutes

les concessions de terres et avantages quelconques qu'il pourrait obtenir, même à titre personnel, des Etats de l'Amérique du Nord, par suite de sa position comme Fondateur ou comme Agent exécutif.

« Dès ce jour et par les présents statuts tous pouvoirs lui sont donnés de — au nom et pour le compte de la Société, — recevoir en Amérique le versement des souscriptions, délivrer les titres d'actions, accomplir les formalités d'inscriptions, de transfert, etc., prévues art. 11; opérer les remboursements anticipés, prévus art. 48; acquérir, payer, vendre, louer ou affermer meubles et immeubles, en faire apport dans les Sociétés particulières, prêter, commanditer, recevoir paiement et donner quittance, agir en justice, transiger, traiter avec les Etats pour des concessions à quelque titre et condition que ce soit, et, en général, faire en Amérique tous les actes et stipulations qu'y ferait la Gérance elle-même...»

La Société de colonisation Européo-Américaine au Texas fut constituée à Bruxelles par la signature du contrat, le 26 septembre 1854. Le document fut déposé chez M. Heetweld, notaire, suivant acte du 4 octobre et les formalités légales furent accomplies conformément aux articles 42 et 43 du Code de commerce belge.

L'article 31 des statuts fixait à cent mille dollars (540.000 fr.) le chiffre des souscriptions nécessaires pour la constitution de la Société. Les lignes suivantes qui terminent le contrat du 26 septembre indiquent comment il fut répondu à cette obligation :

« Et le même jour, en présence des promesses faites par divers (1), tant en Europe qu'en Amérique, notam-

(1) Nous avons vu (Ch. XXIII) que dès la fin de juin précédent, la masse des capitaux souscrits par divers suffisait, d'après Considérant, pour assurer la fondation.

ment par M. Albert Brisbane qui a autorisé M. V. Considérant à l'inscrire pour vingt mille dollars (100.000 fr.), à titre de *première souscription* et par M. Godin-Lemaire qui souscrit pour la même somme et au même titre ; les dites promesses couvrant, et au-delà, la somme de cent mille dollars, exigée par l'art. 31 des statuts ci-dessus pour la constitution de la Société, M. V. Considérant a dit se porter fort pour cette dernière somme.

« En conséquence, la Société est déclarée constituée.

« Fait à Bruxelles, en quadruple expédition, ce 26 septembre 1854. (Ont signé) V. Considérant, A. Bureau, Ferd. Guillon, Godin. »

XXV

Ouverture des opérations. — Appel aux engagements définitifs et rappel de la distinction formelle entre la Société générale et les essais sociaux autonomes à tenter sur le sol de la colonie.

Nota. — Venant après les essais fouriéristes américains, la tentative de colonisation au Texas, — dirigée par le chef même de l'Ecole sociétaire Victor Considérant (alors en pleine force d'âge : 45 ans), et ralliant le concours non seulement du brillant émule de Considérant, F. Cantagrel (âgé de 40 ans à peine), mais aussi de nombreux apôtres de l'idée, — cette tentative fut pour tous les phalanstériens, et spécialement pour Godin, résolu depuis longtemps à consacrer sa vie à l'amélioration du sort des travailleurs, une **véritable Ecole expérimentale.**

Aussi jugeons-nous nécessaire d'entrer dans les détails voulus pour montrer le mouvement de l'entreprise, afin que le lecteur se pénètre lui-même autant que possible des raisons et des faits qui déterminèrent,

pour une certaine part, la ligne de conduite de Godin dans l'œuvre du Familistère.

Deux jours après la signature de l'acte de constitution de la Société de colonisation Européo-Américaine au Texas, le 28 septembre 1854, Considérant, continuant la rédaction de sa brochure : *Au Texas, 4me partie*, écrit, pages 10 à 24 :

« Je vous annonce non-seulement la signature de l'acte et la fondation de la Société, mais sa constitution définitive...

« Les opérations sont commencées. Nous avons pu déjà toucher des fonds sur reçus provisoires; la préparation des modèles des actions est à peu près arrêtée, et le système de la comptabilité sociale est à l'étude...

« La déclaration de constitution de la Société nous permet d'ailleurs d'agir immédiatement en Amérique. Cantagrel s'embarque le 3 octobre, avec un mandat régulier. Un autre de nos amis le suit dans la semaine.

« La campagne va s'ouvrir sous ma direction. Ma fonction et ma responsabilité sont celles d'un chef...

« Ce qui paraît avoir rencontré le plus de difficulté à entrer dans l'esprit de plusieurs des nôtres, c'est la séparation entre l'idée de la colonisation prise en elle-même et celle des expériences sociales qu'il s'agira d'exécuter au sein de la colonie...

« On était habitué, dans la situation antérieure de l'Ecole, à attendre le premier appel de Réalisation sous la forme d'une proposition d'expérience *directe et exclusive* du régime phalanstérien.

« Une situation et des conditions nouvelles, sans rien changer à nos principes, à nos vues et à notre but propre d'Ecole, réclament et nous offrent pour atteindre ce but, des formes nouvelles et beaucoup plus larges...

« On évitera la plupart des malentendus si l'on veut poser d'abord dans sa tête, comme parfaitement indépendantes, et les y faire manœuvrer librement sans les mêler, ni les confondre, ces deux idées distinctes : *1° l'idée de la colonisation chargée de donner des colons et de créer une colonie; 2° celle des expériences sociales que les colons auront à créer et à poursuivre dans la colonie...*

« Mais la Société générale ne doit pas être confondue avec les Sociétés auxquelles elle est appelée à donner naissance et qui doivent se développer *librement* dans son sein; elle ne peut ni ne doit faire les fonctions de celles-ci, et ne saurait, en conséquence, sans manquer à son principe et fausser sa nature, se charger ou être chargée, elle-même, d'aucune expérience sociale particulière et déterminée, quelle qu'elle soit.

« Sa fonction sociale définie est de préparer un champ de liberté et de grande prospérité aux représentants des doctrines progressives, — *à nous comme tels et à tous autres qui en voudront profiter*, pour l'expérience et l'application de leurs idées. Elle n'a ni mission, ni qualité, ni droit pour imposer des lois et des formes préconçues, ni aux autres ni à nous-mêmes, sur le terrain où elle nous aura tous amenés.

« Cela me paraît si rationnel, que j'ai presque honte d'insister. Cependant, les idées fausses en matière de colonisation ont encore tant d'empire, malgré les enseignements prodigués par l'expérience et l'histoire, qu'il ne faut pas craindre de mettre ici de la lumière sur la lumière...

« N'oublions pas que le principe supérieur en bonne pratique, connu de tout le monde aujourd'hui, s'exprime par ces deux mots : *simplifier les mécanismes et diviser les fonctions;* et concluons sans crainte de

nous tromper que *la Société de colonisation doit faire de la colonisation, de la colonisation générale, libre et pour tout le monde*, c'est-à-dire acquérir et préparer les terres de la colonie, les peupler des meilleurs éléments possibles en tous genres; et que les expérimentations des idées, les réalisations sociales de tout ordre, doivent être exclusivement le fait de ceux qui les voudront et qui les devront pratiquer librement sur le terrain. — Nous y serons, sur ce terrain, et y pratiquerons les nôtres. — Comment? comme il nous plaira; c'est tout ce que pour l'instant il suffit d'établir... »

Il continue : (Page 65) « Il y aura donc deux sortes d'immigrants :

« Ceux qui se proposeront un établissement privé ;

« Ceux qui désireront se joindre à tel établissement collectif, déjà établi, en formation, ou à créer, et à tel degré et titre que les personnes l'auront jugé convenable.

« Enfin, parmi ces deux classes, certains pourront être employés pendant plus ou moins longtemps dans les services de la Société générale. »

Fidèle à l'esprit des « *Premières instructions* » (1) où il avait nettement affirmé que les manifestations en réponse à son premier appel nè constitueraient pas des engagements, Considérant poursuit (page 70, 73) : ... « Vous êtes, tous, aujourd'hui aussi libres devant l'œuvre proposée que vous l'étiez avant de les écrire (les premiers engagements) ; mais aujourd'hui que l'œuvre est constituée, assise sur ses bases, que vous pouvez l'apprécier et que la période d'exécution est commencée pour elle, aujourd'hui pour vous aussi la période des *engagements fermes* commence...

(1) Chap. XXII, p. 340.

« Chacun des adhérents, soit qu'il prenne une résolution nouvelle, soit qu'il persiste dans les anciennes, doit :

« Verser contre reçus à échanger pour des titres d'actions libérées, les sommes immédiatement disponibles ;

« Faire connaître les engagements — payables d'ici au 31 Décembre 1856 et donnant droit aux récépissés définis dans l'article 23 — qu'on se propose de contracter envers la Société ;

« Faire connaître ses dispositions personnelles actuelles relativement à un établissement prochain ou ultérieur dans la colonie.

« Indépendamment de toutes explications particulières et plus ou moins étendues à donner par voie de correspondance ordinaire, chaque adhérent est prié de remplir, à sa convenance, les Bulletins réguliers concernant : l'un les *souscriptions, versements* et *engagements ;* l'autre les *renseignements relatifs à l'immigration,* qui lui seront envoyés par la Gérance.

« Relèvement fait de leur contenu, ces feuilles sont destinées à fournir en Amérique, auprès du Gouvernement fédéral et de celui du Texas, les pièces justificatives de l'entreprise, à l'appui de nos demandes de concessions territoriales (1).

« La poursuite de ces traités ne nous empêchera pas d'acquérir immédiatement des terres et de commencer le plus tôt possible des établissements, dûssent ceux-ci n'être que provisoires. Cantagrel, nanti des premiers fonds et bientôt suivi par d'autres, est déjà parti avec des instructions et un pouvoir qui lui permettent d'agir pour le compte de la Société. Raison de plus pour chacun d'éviter toute lenteur...

(1) Chap. XIX, p. 302.

« Je finis en trois mots : L'œuvre collective est commencée; nous sommes engagés et nous attendons vos concours. « V. CONSIDÉRANT,

« Bruxelles, le 12 octobre 1854. »

Le 1er du même mois, Godin avait écrit à Considérant : ....

« Les écritures de la Gérance et celles de l'Agence « au Texas ont des principes communs et doivent être « établies d'après le même plan. Il est très utile d'être « bientôt en mesure de marcher régulièrement ; et je « verrais avec plaisir que vous adressiez à mes collè- « gues quelques données générales sur le plan conçu « pour l'Agence du Texas. Ce ne peut être une simple « comptabilité d'agence, mais bien une comptabilité « générale de la Société de colonisation...

« Je fais compter aujourd'hui 30 mille francs à Paris « pour un premier envoi à Cantagrel, par le navire « qui doit quitter Liverpool le 20. Le 23, je remettrai « 20 autres mille francs qu'on lui fera passer le 25, si « cela est nécessaire.

« Après examen, je crois que les premières séries de « souscriptions ne seront pas d'un chiffre fort élevé, la « Société de colonisation ayant à vaincre ou plutôt à « effacer les préventions que traîne après elle toute « entreprise faite par des phalanstériens.

« Aussi ai-je prié mes collègues d'engager Cantagrel « à ne pas disperser les premiers fonds, mais à s'en « servir pour assurer au Texas une première position « qui, à tout évènement, soit avantageusement située « en vue du développement de l'agriculture et de l'in- « dustrie... »

Deux jours après que Godin avait écrit la susdite lettre, c'est-à-dire le 3 octobre, Cantagrel et un autre phalanstérien du nom de Roger, docteur-médecin, s'étaient embarqués à Ostende pour les Etats-Unis.

Achevons d'indiquer les mesures générales primitives venues à notre connaissance.

Les statuts de la Société de colonisation avaient été publiés en une brochure spéciale et distribués à tous les adhérents de la première heure, en même temps que les Bulletins de souscription et de renseignements décrits ci-dessus par Considérant. Godin dans une lettre (en date du 11 novembre 1854) adressée à ses collègues de la Gérance, observe que les adhérents étudient les statuts avant de donner signe de vie ; il approuve cette ligne de conduite. Il demande si l'on ne va pas éditer en un seul volume les deux brochures parues sous le titre : **Au Texas**, l'une comprenant les trois premières parties et intitulée aussi : « *Rapport à mes amis* »; l'autre comprenant la quatrième partie : « *Bases et statuts de la Société de colonisation* »?

Cette publicatiou eut lieu, en effet; et elle comprit, en outre, un chapitre final dont fut fait aussi un premier tirage à part, sous le titre : « *Au Texas* : Appendice, chapitre final, 1855 (1). Ce chapitre final contient la *Convention provisoire* à destination du premier groupe d'immigrants au Texas, Convention dressée d'après les principes d'autonomie posés dans les statuts et dont nous avons relevé des articles (2) à propos de la répartition des bénéfices de la production.

XXVI

Convention provisoire à l'intention du premier groupe de colons et d'après les principes d'autonomie posés dans les Statuts.

L'article 4 des statuts de la Société de colonisation

(1) Chap. XXIV, p. 362 et 366.
(2) Chap. XXI, p. 331.

Européo-Américaine au Texas (nous l'avons vu [1]) s'exprime comme suit :

« Il sera publié par la Gérance, toutes les fois qu'elle le jugera utile, et au moins quatre fois par an, un **Bulletin** destiné à rendre compte de ses opérations et à donner tous avis et renseignements pouvant intéresser les actionnaires et les personnes qui seraient disposées à concourir à la colonisation. »

Cet organe parut pour la première fois à la date de Janvier 1855, sous les titre et inscriptions suivantes : *Bulletin de la Société de colonisation Européo-Américaine au Texas*. Siège social à Bruxelles, rue de la Régence, 16. Raison sociale : Bureau, Guillon, Godin et Cie. Agence centrale à Paris, rue de Beaune, 6.

Le premier numéro contient le compte-rendu de la première Assemblée générale des actionnaires de la Société de colonisation, assemblée qui eut lieu le 26 Décembre 1854, et au cours de laquelle M. Allyre Bureau, l'un des Gérants, exposa la situation.

Il montra que le chiffre des souscriptions était alors de 1.291.446 fr. 65 centimes et que la population qui s'offrait à partir pour le Texas atteignait au bas mot le chiffre de 2.500 à 3.000 âmes. « Indépendamment », disait-il, « de la souscription dont le chiffre augmente tous les jours, les bulletins (2) d'adhésion portent généralement l'indication des ressources que les immigrants comptent emporter avec eux dans la colonie. Ces ressources qui constituent la véritable puissance colonisatrice dont la Société est douée, atteignent déjà en estimant très bas et en négligeant toutes les indications non précisées, une somme de 7 à 8 millions de francs. »

---

(1) Chap. XXIV, p. 371.
(2) Chap. XXV, p. 378.

Les bulletins d'adhésion portaient, en outre, d'autres indications que M. Allyre Bureau résume ainsi :

« Le plus grand nombre de signataires des bulletins concernant l'immigration expriment le vœu de se joindre à une Association basée sur les principes de l'Ecole phalanstérienne ; très peu jusqu'ici annoncent l'intention de s'établir isolément.

« La Société de colonisation, par ses statuts, a pris une position tout à fait neutre en ce qui concerne l'organisation sociale des colons. Constamment préoccupée de sauvegarder la liberté de tous et de chacun, elle entend *ouvrir le champ à tous les modes d'existence, à tous les systèmes,* depuis le cultivateur ou l'industriel solitaire jusqu'à l'association aussi intégrale que l'on puisse la concevoir.

« Mais la *presque unanimité* des vœux tendant à l'association imposait au fondateur et aux gérants le devoir de préparer les voies à la réalisation.

« D'ailleurs la Société de colonisation devait trouver immédiatement un auxiliaire puissant dans une première association fonctionnant sur son terrain...

« Les bases de cette association, qui ne saurait avoir pour but immédiat la réalisation du Phalanstère, mais qui s'attachera seulement à relier et solidariser entre eux, à divers degrés, tous ceux qui librement voudront en faire partie, ces bases sont formulées en termes généraux et seront bientôt communiquées aux actionnaires. »

La publication ainsi annoncée parut dans les premiers jours de Janvier 1855.

Considérant s'y exprime comme suit, à la date du 12 Octobre 1854 :

« Nous sommes débordés par les proportions d'un mouvement qui grandit tous les jours, quoique l'affaire

commence à peine et ne soit pas même encore sortie de l'œuf. Je ne m'attendais à rien de pareil, de sitôt du moins, et personne pourtant n'attendait autant que moi. »

Quelques semaines plus tard il signale (1) que « la plupart des Bulletins d'immigrations optent pour un système de combinaison sociétaire. » Aussi, bien qu'il eut nettement exposé dans « *Au Texas*, premier Rapport à mes Amis (2) » l'obligation de confier à des travailleurs américains la préparation du sol colonial, jugea-t-il nécessaire, avant de quitter lui-même l'Europe, de dresser, à l'intention du premier groupe d'immigrants au Texas, une Convention provisoire dont il exposa la raison d'être comme suit dans le préambule de la dite Convention (3) :

« Les débuts en exécution exigent que nous élevions sur le terrain un premier établissement servant de pied-à-terre à la population immigrante. Or, il y a deux manières de procéder à l'exécution de ce premier centre.

« 1° On peut l'entreprendre aux frais, risques et périls de la Société générale ;

« 2° Ou bien, *entrant tout de suite dans le système normal*, on en peut faire l'objet d'une Société particulière qui s'en chargerait à ses frais et risques, en traitant avec la Société générale, laquelle n'interviendrait alors que comme fondatrice, protectrice et commanditaire, prenant d'ailleurs toutes ses sûretés.

« A tous les points de vue, ce second mode est incontestablement préférable, et il est clair comme le jour qu'en l'adoptant nous entrons, du premier pas, dans

---

(1) *Au Texas*, Appendice, chapitre final. p. 13.

(2) Chap. XIX, p. 307.

(3) *Au Texas*, Appendice, chap. final, p. 12 st suivantes.

une voie d'une sûreté absolue pour la Société générale. Celle-ci, en effet, se trouve ainsi déchargée, dès le début, de tous soins et de toutes opérations *particulières* dans l'œuvre de la colonisation. Elle ne reste, si l'on veut permettre l'expression, exposée qu'à des bénéfices, puisqu'elle n'intervient pas, même au début, dans les dépenses, les travaux et les affaires d'application et d'exécution qu'on pourrait considérer comme chanceuses dans l'entreprise.

« Nous trouvons, en outre, à cette combinaison l'avantage énorme qu'au lieu de faire faire les préparations locales et les premières opérations d'exploitation coloniale par des employés de la Société et pour le compte de celle-ci, elles vont se trouver exécutées par des hommes, des bras, des têtes et des familles travaillant aussi directement que possible pour eux-mêmes — ce qui est, en tout pays, une des conditions essentielles d'exécution économique.

« Il ne reste plus maintenant qu'à déterminer le mode d'organisation de ce premier établissement.....

« *La Société spéciale à fonder ici devant s'établir, agir, vivre et se gouverner sur le territoire colonial, librement et autonomiquement*, en conformité avec tous les principes du rapport, nous devions nous borner à poser des bases générales ; les détails d'organisation et la forme même des statuts à intervenir devant être appropriés, sur les lieux, aux convenances des sociétaires et à la législation du pays.

« La convention ci-dessous n'est donc, en réalité, qu'un protocole ouvert aux adhésions de nos amis. Elle contient les principes élémentaires sur lesquels il nous paraît convenable d'asseoir le premier centre d'exploitation coloniale, *en convenance avec les désirs manifestés par la population virtuelle ;* elle est incessamment sus-

ceptible de recevoir les modifications que l'expérience, la réflexion et la volonté des membres réels de la population, jugeront à propos d'y introduire.

« En résumé :

« D'une part, il entre dans le plan de la Société de colonisation de provoquer sur son territoire la création la plus prompte possible d'organes capables d'y vivre et d'y prospérer *par eux-mêmes*, — la Société générale, en effet, ainsi qu'il est spécifié dans ses statuts, ne fonde point elle-même d'établissements permanents ; elle crée les conditions de la vie sur son territoire, rassemble les éléments, pourvoit aux garanties et aux besoins généraux, combine les forces individuelles, leur assure aux unes et aux autres les avantages résultant de l'ordre, de la solidarité, de la compacité, etc., et provoque dans les meilleures conditions que possible, la création des établissements individuels ou collectifs, dont l'ensemble constituera la colonie. Telle est sa tâche, aujourd'hu bien et universellement comprise chez nous.....

« *D'autre part, le nombre des personnes qui, dans leurs bulletins d'immigration, expriment l'intention de faire partie d'une association étant relativement considérable, nous avons dû aviser au moyen de préparer la satisfaction et l'accomplissement de ce désir que nous partageons d'ailleurs nous-mêmes.*

« En voilà assez pour que chacun saisisse à merveille la tendance, le but et la nature de la Société particulière que nous allons élever immédiatement sur les lieux.

« Le but immédiat, c'est la coopération active à l'œuvre même de la colonisation, par la création d'un premier centre où les colons ultérieurs devront trouver, à leur arrivée, un gîte provisoire, des renseignements de toutes sortes, des approvisionnements, une population

amie, et tous les éléments propres à faciliter leur établissement définitif, quel qu'il doive être.

« La tendance est vers l'organisation d'une *première commune sociétaire au degré que comporteront les éléments*, les ressources dont on pourra disposer et les circonstances. C'est, non pas une expérience où l'on se propose de réaliser et de chercher systématiquement le jeu du mécanisme sériaire, mais un établissement où l'on empruntera prudemment aux principes de l'Association et de la Théorie ce qu'ils pourront donner au jour le jour de favorable dans la pratique de la vie sociale, et, en tout état de cause, un premier jalon sur la route qui mène à l'Association intégrale.

« La nature de la Société se déduit de son but et de sa tendance maintenant bien déterminés. »

Suit la *Convention provisoire* en 18 articles répartis sous les 7 titres que voici :

Titre I But de la Société. Art. 1.
« II Capital social. Nature des actions ; art. 2 à 4.
« III Règlement entre les capitaux ; actions foncières, actions d'exploitation ; actions ouvrières ; art. 5 à 11.
« IV Droits financiers du travail ; art. 12.
« V Répartition des bénéfices ; art. 13.
« VI Direction ; art. 14.
« VII Organisation intérieure ; art. 15 à 18.

Dans notre chapitre XXIe : *Répartition des bénéfices de la production*, nous avons relevé l'art. 13, Titre V de la présente Convention provisoire et prions le lecteur de s'y reporter, au besoin, pour le trait spécial de la répartition des bénéfices de toute entreprise, au prorata des salaires ou appointements du travail et des intérêts du capital.

Voici la Convention dans son ensemble :

« CONVENTION PROVISOIRE

« I. — But de la Société.

« Art. 1er. — La Société, dont la présente convention provisoire se propose de poursuivre la fondation, aura le but défini dans les dernières pages du préambule ci-dessus, et résumé dans les trois derniers alinéas.

« En conséquence elle sera engagée, par clauses spéciales, à tenir à la disposition de la Société de Colonisation (Bureau, Guillon, Godin et Cie) des logements, abris, aliments, etc., nécessaires à la réception des colons ultérieurs dans des proportions progressives et des prix convenus.

« II. — Capital social. Nature des actions

« Art. 2. — Le capital social est primitivement fixé à 600.000 dollars. La Société pourra être constituée dès que la souscription aura atteint le chiffre de 40.000 dollars.

« Art. 3. — Les actions sont aux valeurs de 5, 25 et 125 dollars, payables au comptant.

« Art. 4. — Les actions sont de trois sortes : 1o Actions purement commanditaires ou actions foncières ; 2o Actions proprement dites ou actions d'exploitation ; 3o Actions provenant des économies des travailleurs et représentant celles-ci ou actions ouvrières.

« III. — Règlement entre les capitaux

Actions foncières

« Art. 5. — Les actions foncières ont premier privilège sur tous les biens meubles et immeubles de l'Association.

« Art. 6. — Le capital émis en actions foncières ne devra jamais dépasser la valeur estimative des immeubles possédés par l'Association.

« Art. 7. — Les actions foncières ont droit à 3 °/₀ d'intérêts, la première année de leur émission ; à 4 °/₀ la seconde année ; à 5 °/₀ la troisième année ; à 6 °/₀ la quatrième année ; à 7 °/₀ la cinquième année et les suivantes. Elles peuvent toujours être remboursées moyennant une prime de 100 °/₀.

« La part des actions foncières dans les plus-values et bénéfices est déterminée ci-dessous au titre de la Répartition des Bénéfices.

« Actions d'exploitation

« Art. 8. — Les actions d'exploitation ont droit à un intérêt fixe de 5 °/₀.

« Art. 9. — Pendant les trois premières années à dater de leur émission, ces intérêts sont payables en monnaie intérieure de l'Association, ou en comptes courants de consommation. Après ces trois ans, l'actionnaire à le droit d'échanger la monnaie intérieure dont il est porteur contre une valeur égale en monnaie courante des Etats-Unis.

« La part des actions d'exploitation dans les bénéfices est déterminée ci-après, au paragraphe de la Répartition des Bénéfices.

« Actions ouvrières

« Art. 10. — Les actions ouvrières sont des actions d'exploitation favorisées d'une augmentation d'intérêt de 3 °/₀ pendant trois ans à dater de leur émission, pour les 125 premiers dollars souscrits par chaque travailleur, de 2 °/₀ pour les dollars qui suivent, et de 1 °/₀ pour le troisième placement du même chiffre de dollars.

» Art. 11. — Les actions ouvrières ont privilège sur tous les biens meubles et immeubles de l'Association, immédiatement après les actions foncières et avant les actions d'exploitation.

» La part des actions ouvrières dans les bénéfices est déterminée ci-après, au titre de la Répartition des Bénéfices.

» IV. — Droits financiers du travail

» Art. 12. — L'unité de rétribution pour chaque ordre de fonction sera déterminée par les sociétaires entre eux. Mais, jusqu'au jour où l'organisation intérieure sera suffisamment développée pour que cette détermination puisse être régulièrement faite, les conditions de rétribution seront amiablement débattues entre la Direction et chaque travailleur.

» La part du travail dans les bénéfices est déterminée ci-après au titre de la Répartition des Bénéfices.

V. — Répartition des Bénéfices

« Art. 13. — Les bénéfices se partagent entre les actionnaires des différentes catégories, les travailleurs et la Société de Colonisation, conformément aux règles suivantes :

« 1° Les actions d'exploitation entrent dans le partage des bénéfices au prorata de leur chiffre nominal;

« 2° Les actions foncières entrent dans le partage des bénéfices au prorata des 3/5 de leur chiffre nominal, jusqu'à ce que cette part, s'ajoutant à l'intérêt stipulé en leur faveur, leur ait complété un revenu de 10 °/₀; au prorata, de 2/5 de 10 à 15 °/₀, au prorata de 1/5, de 15 à 20 °/₀; de 1/10, de 20 à 30 °/₀; au prorata de 1/25, de 30 à 50 0 °/₀, au prorata de 1/100, au-delà de 50 °/₀.

« 3° Les actions ouvrières entrent dans le partage des bénéfices au prorata du capital représenté à 5 °/₀ par l'intérêt auquel elles ont droit en vertu de l'art. 9.

« 4° Les travailleurs entrent dans le partage des

bénéfices au prorata du capital qui donnerait à 5 °/₀, une rente égale à la somme qu'ils auront touchée dans l'année à titre de rétribution.

« 5° La Société de Colonisation, outre la part de plus-values et bénéfices afférents aux actions qu'elle pourra posséder comme commanditaire, aura droit, à titre de fondatrice, etc., à une part qui sera déterminée de gré à gré entre la Gérance de cette Société et la Direction de l'Association. En raison de cette participation, la Société de Colonisation cèdera à l'Association, au prix de revient, les biens meubles et immeubles que cette dernière acquerra d'elle.

» VI. — Direction

« Art. 14. — En principe tous les emplois sont dévolus à l'élection, et, participent à l'élection tous les membres de l'Association, dès qu'ils sont en état de participer aux travaux.

« Toutefois, jusqu'à ce que la population de l'Association compte au moins 100 personnes au-dessus de 20 ans et comprenne au moins 25 familles, la direction appartiendra à un Conseil présidé par M. V. Considérant, et composé de sept membres au moins. MM. F. Cantagrel, ancien représentant du peuple en France, Docteur Savardan, Ch. Burkly, actuellement membre du grand Conseil à Zurich, font dès aujourd'hui partie de ce Conseil (1).

« La Société générale, à titre de fondatrice, pourra toujours se faire représenter dans ce Conseil, comme plus tard dans la Régence, par un commissaire à son choix, ayant voix délibérative.

« Lorsque la population aura atteint le chiffre et la

(1) Messieurs Savardan et Burkly furent des plus notables parmi les immigrants au Texas. Nous aurons à reparler d'eux.

composition indiqués ci-dessus, le personnel de la direction sera élu et le Conseil de Direction remplacé par la Régence.

« VII. — Organisation Intérieure

« Art. 15. — L'organisation intérieure est essentiellement du ressort des associés eux-mêmes, agissant directement par des délégués incessamment révocables. Comme point de départ de cette organisation, l'Association prendra les règlements, fruits de dix années de pratique, établis aujourd'hui dans la *North-American-Phalanx*, notamment en ce qui concerne le noviciat, les admissions, la comptabilité des groupes et séries, etc.

« Toutefois, et comme première extension au mécanisme de la *North-American-Phalanx*, l'établissement sociétaire se propose déjà d'admettre les divers éléments suivants :

« 1° Des associés en capital et en travail.

« 2° Des associés en travail.

« 3° Des associés en capital, travaillant pour leur propre compte.

« 4° Des travailleurs non associés, salariés par l'Association.

« 5° Des résidents non associés ou demi-associés, travaillant pour leur propre compte.

« 6° Des pensionnaires.

« Art. 16. — Les rapports à établir entre les différentes catégories ci-dessus, seront réglés d'après le principe de la *réciprocité*.

« Art. 17. — Les deux premières catégories, constituant les pleins sociétaires ou membres proprement dits, aviseront à se garantir mutuellement par un règlement intérieur, l'éducation des enfants, les soins et l'entretien des malades, infirmes, vieillards, l'adoption sociale des orphelins, etc., etc.

« Art. 18. — Le minimum du prix du capital sociétaire étant fixé par l'acte, le minimum du prix du travail sera établi de manière à y placer, comme situation de départ, les deux éléments dans les proportions où ils se trouvent l'un à l'égard de l'autre sur le marché ambiant. »

Le document se terminait par ces paroles de Considérant :

« Je pense que cette Convention provisoire, en concrétant le procédé de formation des entreprises particulières appelées à se développer sur le domaine de la Société générale, achèvera de faire comprendre clairement, à tous, le mécanisme de la colonisation, tel que nous l'avons conçu et tel que les principes en ont été posés primitivement dans le Rapport. Toutes les relations possibles se déduisent facilement, par analogie, des conditions actuellement bien connues. »

Un dernier mot sur les études préparatoires de la Convention provisoire : Le promoteur de la Société du Texas avait examiné le plan de cette Convention, non-seulement avec les Gérants de la Société générale : MM. Bureau, Guillon et Godin, mais aussi avec un certain nombre des principaux candidats à l'immigration.

En effet, il a écrit (1) à ce sujet, en date des premiers jours d'Octobre 1854 :

« Dans une réunion toute récente de la Gérance, réunion à laquelle ont été appelés un certain nombre des hommes qui vont apporter des premiers, sur le terrain, leurs capitaux et leur concours personnel à l'œuvre, nous avons rédigé... les bases de la Convention. »

Mais ce que nous ne pouvons à notre grand regret déterminer, c'est le fait de savoir si quelques-unes des

(1) *Au Texas*. Appendice, p. 13.

propositions que J.-B.-A. Godin fit, en cette occurence, passèrent dans la Convention. La correspondance ne nous fournit, à cet égard, rien autre que ce qui suit :

Le 11 Novembre 1854, Godin écrit à ses collègues de la Gérance :

« J'ai reçu les trois cahiers que vous m'avez adres-
« sés, et je m'occupe activement du projet d'association.
« Si vous avez d'autres documents, faites-les moi pas-
« ser. »

Quelques jours plus tard, le 20, il écrit aux mêmes :
« Je m'occupe toujours d'association et j'avance. »

Le 27 du même mois, il envoie à Considérant un projet de statuts dressés par le docteur Savardan (un de ceux qui dirigèrent, on le verra, un groupe d'émigrants) et il ajoute :

« J'ai fait de tout autres études sur ce sujet et bien
« que mon travail soit encore incomplet, j'en fais lever
« copie et vous l'adresserai. »

Malheureusement, nous ne possédons rien de ce travail. Godin dans la susdite lettre mentionne y avoir traité les questions suivantes : « Capital personnel à
« tous les degrés, travail, commerce, comptabilité, cré-
« dit et finance, administration, fonctions, réunions,
« assemblées, répartition des bénéfices, etc., etc. »

Dans les premiers jours de Décembre 1854, Godin et Considérant conviennent d'une entrevue à Bruxelles et Godin dit : « Le plan de mes études sur le projet d'asso-
« ciation est terminé, je l'emporterai. » Rien n'indique pour nous qu'aucune partie de ce plan ait été adoptée.

Un mois plus tard, V. Considérant publiait, à Bruxelles, la Convention provisoire et la terminait par ces mots : « Les uns ont atteint le Texas et d'autres sont en mer. L'année 1855 commence et nous commençons

la première campagne avec elle. L'esprit vivant de l'humanité est en nous, Dieu protègera notre œuvre ! Je pars, amis, et vais vous attendre sur la terre immaculée où nous avons à semer la liberté, la science et l'amour.

« V. CONSIDÉRANT.

« Bruxelles, des premiers jours de janvier 1855. »

XXVII

Instructions préliminaires de la part du fondateur. — Départ de celui-ci pour les Etats-Unis. — Etat général des biens-fonds que posséda, au Texas, la Société de colonisation.

Le départ de V. Considérant pour les Etats-Unis s'effectua le 17 janvier 1855. Il s'embarqua au Hâvre, sur l'*Union* à destination de New-York, en compagnie de sa femme et de sa belle-mère, Madame Clarisse Vigoureux, personne célèbre dans les annales phalanstériennes (1).

Ils furent à New-York dès le 4 février suivant :

« Avant mon départ » (a écrit Considérant dans son volume intitulé : « *Du Texas* » 1857, page 4), « il avait été convenu que, la saison le permettant encore, on expédierait en même temps que moi les éléments propres à la création d'une pépinière.

« Des plants et des graines, mis en terre sur un point quelconque où l'on établirait une station provisoire, un lieu où recevoir les lettres, où concentrer les premiers rapports, un pied à terre nécessaire en tout état de cause, c'était gagner une année pour l'introduction

(1) Chapitre IV, p. 63.

l'acclimatation et l'expérimentation de ces précieux éléments — qui ne trouvent leur saison de voyage qu'une fois en douze mois...

« J'avais, en outre, moi-même émis et admis l'hypothèse que si, une fois sur les lieux, nous pouvions — et j'avais alors des raisons de croire cela possible — faire à bon compte l'acquisition du fort Worth (1) où j'avais vu des bâtiments capables d'abriter 100 et peut-être 150 travailleurs, des jardins en plein rapport, etc. ; si nous pouvions acquérir également quatre ou cinq lieues carrées de terres ambiantes, et si le fort Worth se trouvait, comme aussi je le supposais alors probable, devoir être à la base de quelqu'une des grandes acquisitions territoriales que nous aurions à faire, rien n'empêcherait que la première phase de préparation coloniale qui, dans mon plan, devait être dévolue à des salariés pris en Amérique, fût en grande partie exécutée déjà par des pionniers européens, destinés à devenir eux-mêmes des éléments intégrants de la colonisation.

« Dans ces prévisions, nous avions étudié nos listes, pointé les éléments les plus propres à figurer dans ces opérations et j'avais laissé la *Convention provisoire* comme un protocole ouvert à l'adhésion de nos amis .. »

Telles furent les vues qui, indiquées par le fondateur aux premiers agents de la Société en Amérique, présidèrent aux premières opérations.

Pour la clarté de ce récit, il nous paraît utile d'indiquer, dès maintenant, l'emplacement des biens-fonds que posséda, au cours de son existence, la Société de colonisation au Texas. Nous le ferons par ordre chronologique d'achat.

Le lecteur sait que le Texas, Etat de l'Amérique sep-

(1) Chapitre XIX, p. 299.

tentrionale, est situé le long du golfe du Mexique entre la Louisiane et le Mexique. Il s'étend du 26° au 34° 30' lat. N. et du 96° 20' au 104° 40' long. O.

A l'époque qui nous occupe, le grand chemin de fer de New-York à San Francisco qui, réalisé aujourd'hui, passe bien au Nord du Texas, était présenté comme devant passer au centre même de l'Etat.

Aussi la législature Texienne qui, dès août 1853, avait passé un contrat concédant à de certaines conditions trois lieues carrées de 1.600 hectares par mille de chemin de fer à la Cie en projet du Pacific and Atlantic Railroad, avait-elle, en outre, en 1854, afin de pouvoir, — quand le moment serait venu et selon les fluctuations du tracé — satisfaire aux dites concessions, « mis en réserve (1) toute la zône du Texas comprise entre le 31e et le 33e degré de lat N., c'est-à-dire un espace de 250 lieues de longueur, sur 50 lieues de largeur. »

Prévenu de ce fait, à l'époque, par Albert Brisbane, V. Considérant l'avait consigné dans son premier rapport : « *Au Texas* » (2) (pages 76 et 172) comme témoignage de la rapidité avec laquelle les choses se développaient en Amérique, et du bien fondé de ses projets.

La région indiquée par lui comme lieu des premières recherches à faire, soit le fort Worth près de Dallas (petite localité chef-lieu du Comté du même nom), se trouvait comprise dans la zône réservée à la limite nord. De vastes espaces et, spécialement les hauteurs de la Red River (rivière rouge) où l'on pouvait espérer trouver de grandes richesses minéralogiques, s'étendaient au-delà.

Les premières recherches se firent par l'organe de Cantagrel (3) dans la région indiquée par Considérant.

(1) *Bulletin de la Société de colonisation*, février 1856

(2) Chapitre XXII, p. 338.

(3) Chapitre XXV, p. 378.

Le fort Worth ne put être obtenu, mais fin Février 1855, un premier achat d'environ 986 hectares fut conclu à une lieue environ de Dallas, de l'autre côté de Trinity-River et à l'intersection des routes de fort Worth et Birdsville.

Des achats successifs portèrent cette propriété à environ 5.000 hectares (5.230 hectares 86 centiares) (1). Elle fut baptisée du nom de *Réunion* par ses premiers habitants et fut le siège des faits proprement dits des phalanstériens au Texas ; aussi l'appela-t-on quelque fois *la colonie*.

Passons au deuxième achat foncier. La plupart des émigrants d'Europe abordaient le Texas par New-Orléans. De là, ils gagnaient Galveston sur le golfe du Mexique ; puis, traversant par steamer (service régulier)la baie de Galveston, ils débarquaient à Houston, ancienne capitale du Texas, ville alors de 5 à 6 mille âmes.

Réunion était au nord, à cent lieues de là ; pour y atteindre, à travers le pays alors sans routes, il fallait ou remonter la Trinity lorsque le fleuve avait suffisance d'eau, ou se constituer en caravanes. Ce dernier moyen fut seul praticable pour la plupart des colons dont nous avons à parler. Ils avaient charge de quantités de plants apportés d'Europe ; un lieu où déposer ces plants était indispensable ; il en résulta qu'en mars 1855, par l'organe de quelques colons, la Société — ainsi que nous le verrons au cours détailé de ce récit — prit possession, à Houston, de 18 hectares, où furent déposés des milliers de plants apportés d'Europe.

Une pépinière fut ainsi constituée. La propriété fut généralement dénommée *ferme de Houston* ; elle était hors de la zône des terres réservées.

(1) *Bulletin de la Société de colonisation*, décembre 1855.

L'objet spécial de la Société de colonisation étant d'ouvrir, si possible, un Etat ou tout au moins l'étendue d'un ou plusieurs districts (1) à tous les essais sociaux, il lui fallait de vastes terres bien à elle. En dehors de la zône réservée, les plus grandes étendues se trouvaient au sud, spécialement au sud-ouest du Texas.

Considérant s'y rendit et, de septembre 1856 à la fin de 1857, il acheta (en plusieurs opérations), à peu près à mi-distance entre San Antonio et Rio Grande, une vallée d'environ 10 lieues carrées appelée *Cânon d'Uvalde.*

Cette troisième et dernière acquisition de la Société de colonisation était à environ 100 lieues de chacune des deux autres : Ainsi les trois se trouvaient réparties comme suit dans l'Etat du Texas :

Réunion au nord-est ; la ferme de Houston au sud ; la vallée du Cânon d'Uvalde au sud-ouest.

Aucune opération sociétaire ne fut tentée sur ce dernier point.

Tout le Texas, du nord au sud, et de l'est à l'ouest, s'offrait alors à la colonisation sans routes, sans débouchés, tout y était à faire. Impossible d'y exercer d'emblée l'industrie et le commerce. L'élevage des grands troupeaux, en un mot la vie pastorale y était la seule possible pour de longues années encore, à moins qu'on n'y provoquât — ainsi que se l'était donné pour but la Société fondée par V. Considérant — l'introduction en bloc, pour ainsi dire, de tous les éléments vitaux d'une civilisation avancée.

Le lecteur mesurera la grandeur de la tâche !

---

(1) Chapitre XIX, p. 305.

XXVIII

Suite des travaux de Godin touchant la colonisation. — Chronologie des six premiers départs pour le Texas. — Vues générales de Godin sur le développement des choses à la colonie. — Poursuite de son idée de se rendre au Texas. — Lettres de lui jusqu'au 14 février 1855.

Les efforts et travaux de Godin, si considérables déjà (1) en faveur de la Société de colonisation avant la signature du pacte statutaire, se multiplient encore dès que s'engagent les opérations en Amérique et que commencent les départs proprement dits de colons pour le nouvel Etat qu'on espérait fonder au sein du Texas et ouvrir à tous les essais sociaux.

Il serait impraticable de reproduire ici toutes les lettres qu'il écrivit à cette époque concernant la Société.

Sa correspondance nous révèle qu'il se renseignait activement sur les objets dont l'énumération suit :

Instruments aratoires, Moulins à bras et à manège, Fours et pétrins mécaniques, Plantes textiles, Rails en bois, Fabrication d'objets en tôle, Meules, Turbines, Battoir à manège, Machines à bouchons, Briques, Tonneaux, Rouissage du lin, Tôle galvanisée, Serrurerie, Etamage, Emploi du cuivre, Tarifs et dessins de tous objets, Comptabilité et finances, etc., etc.....

Nous continuerons à ne relever de cette volumineuse correspondance que le nécessaire pour suivre le mouvement de l'entreprise conjointement à celui de la pensée de Godin.

Le premier départ pour le Texas fut celui de Cantagrel en compagnie du docteur-médecin Roger. Un mot

(1) Chapitre XXIII, p. 359, 360.

a déjà été dit de ce départ (1) qui s'effectua le 3 octobre 1854, à Ostende. Cantagrel, un des principaux chefs de l'Ecole sociétaire, et pour ainsi dire le bras droit de Considérant, était « muni de toutes les instructions » nécessaires (2) pour remplir, en Amérique, une mis- » sion préparatoire. »

Les deux voyageurs durent être à New-York (nous manquons de renseignements précis) vers la fin d'octobre ; là, près de Brisbane ou autres amis de la cause, ils apprirent que le mouvement de la population commençait à se porter au Texas, principalement vers la région du Nord qui était celle même où Considérant les envoyait; c'est du moins ce qui ressort pour nous de l'examen de la correspondance de Godin. En effet, le 24 novembre 1854, il avait reçu en communication de la part de ses collègues de la Gérance, à Paris, des lettres de Cantagrel et Roger, et retournait les dites lettres avec les observations qu'il jugeait utile de transmettre à Cantagrel et que nous résumons comme suit :

« Si le peuplement du haut Texas devance l'organi- « sation de la Société de colonisation, il se peut que le « mieux soit pour la Société de s'emparer des quelques « points les plus favorables à la centralisation de l'in- « dustrie et du commerce dans la région.

« Pour déterminer ces emplacements, il faut tenir « compte de la richesse du sol et du sous-sol; recher- « cher s'il y a des matériaux pour bâtir ; s'il serait « facile d'y établir des voies de communications;.... ne « pas trop escompter l'avenir, en disant par exemple : « telle rivière est canalisable mais en voyant si présen- « tement elle est navigable.... »

Ces études et recherches devant occuper plusieurs

(1) Chap. XXV, p. 378, 379.

(2) *Bulletin de la Société de colonisation*, janvier 1855.

mois, il concluait « en s'en remettant au jugement de « Cantagrel, pour la détermination finale, quand celui-« ci arrivé dans le haut Texas aurait vu, de ses yeux « vu, l'état des choses et du pays. »

En attendant, lui-même poursuivait assidûment ses études sur le meilleur emplacement, non d'un ou plusieurs points préliminaires, mais de la colonie même.

Le 10 janvier 1855, il écrivait à Considérant (celui-ci allait partir le 17 (1) pour les Etats-Unis) une lettre où il lui demandait instamment de voir « si les hauteurs « de la Rivière-Rouge ne recèlaient pas de grandes ri-« chesses minéralogiques. »

Il montrait ces richesses économiquement distribuées et à frais presque égaux entre les nombreuses usines qui pourraient s'établir sur les bords accidentés de la rivière et, aussi, les produits mêmes de ces usines transportés à bon marché par la voie fluviale, non-seulement jusqu'au golfe du Mexique (la Rivière-Rouge se mêlant au Mississipi peu au-dessus de l'embouchure de celui-ci) mais aussi jusqu'à la voie ferrée que les plans d'alors montraient traversant la dite rivière.

« Je porte, » continuait Godin, « d'autant plus d'inté-« rêt au commencement des opérations minéralogiques « et sidérurgiques au Texas que je crois ces opérations « nécessaires au développement de la richesse de la colo-« nie et qu'ensuite ma place est surtout marquée là « utilement.

« Les recherches que vous ordonnerez à ce point de « vue pourront donc rapprocher le jour où vous croirez « devoir m'appeler. »

Ainsi Godin entretenait la pensée déjà formulée par

(1) Chap. XXVII, p. 391.

lui en avril 1854 (1) de se rendre au Texas pour s'y consacrer à la recherche d'une meilleure organisation sociale, cette œuvre étant alors impossible en Europe.

Quant à l'avis de Godin touchant les hauteurs de la Rivière-Rouge, il est très intéressant de le rapprocher de celui de Brisbane, qui, lui, connaissait *de visu* le pays. Or, à la même époque, Brisbane écrivait une lettre qui fut à Paris, à un mois de là, dans les premiers jours de février; Godin en reçut communication par les soins de ses collègues et retourna la dite lettre, le 8 février 1855, avec ces paroles :

« J'ai écrit à Considérant, avant son départ, une « lettre qui s'accorde singulièrement avec celle que vous « me transmettez de Brisbane, au sujet des points à « occuper et des avantages de la Rivière-Rouge compa- « rée aux autres voies fluviales. »

Revenons à la première quinzaine de janvier 1855. A cette époque le véritable état des choses et les graves obstacles à l'acquisition des terres commençaient (nous le verrons quand nous dirons les opérations au Texas) à se révéler à Cantagrel et ils allaient se révéler de même à Considérant, dès que celui-ci aurait pris pied aux Etats-Unis, c'est-à-dire dans les premiers jours de février; mais la lenteur des communications (2) était telle alors entre la France et le haut Texas que la gérance, à Paris, ne reçut un premier avis de ces difficultés qu'à la fin de février 1855.

En attendant, dès le courant de janvier et avant même le départ de Considérant, Godin commençait à être

(1) Chap. XXII, p. 336.

(2) « Il fallait » dit le *Bulletin de la Société de Colonisation* (numéro de septembre 1856), compter trois mois pour un échange de lettres. Aucun service télégraphique n'existait en 1855 entre la France et les Etats-Unis.

inquiet du silence de Cantagrel; celui-ci étant parti le 3 octobre précédent devait, dans l'opinion de Godin, être depuis assez longtemps arrivé à Dallas (Texas) pour qu'on eût reçu de lui des informations datées du lieu même, s'il eût trouvé les choses telles qu'il s'y attendait, sans complication aucune. L'envahissement du pays par des pionniers s'était-il accentué? Quelles en étaient les conséquences?

On comprend combien une telle incertitude devait peser sur l'esprit des Gérants.

Cependant, on ne pouvait que poursuivre les opérations conformément aux indications du fondateur de l'entreprise.

Celui-ci partait d'Europe pour les Etats-Unis le 17 janvier 1855. Trois départs de colons avaient eu lieu avant le sien et deux autres suivirent de près. Total, six. Ces six premiers départs constituent une série spéciale en ce qu'ils comprennent les chefs d'ordre (depuis M. Cantagrel, parti en premier lieu, jusqu'à M. Ch. Burkly parti en sixième lieu) désignés dans la Convention provisoire (1) (art. 14) comme faisant dès ce temps-là même (premiers jours de janvier 1855) partie du Conseil de direction institué à l'intention du premier groupe de colons au Texas.

Voici la chronologie de ces six premiers départs :

1° MM. Cantagrel et Roger s'embarquèrent à Ostende, le 3 octobre 1854.

2° MM. Cousin, ingénieur, et onze ouvriers de professions diverses, belges et français, s'embarquèrent à Anvers sur l'*Uriel*, le 25 décembre 1854.

3° MM. Raisant, Nusbaumer-Rupert, etc., ensemble 8 personnes, s'embarquèrent au Hâvre, sur le *Lexington*, le 12 janvier 1855.

(1) Chap. XXVI, p. 390.

4° V. Considérant, sa femme et sa belle-mère, Mme Cl. Vigoureux, partirent du Hâvre sur l'*Union*, le 17 janvier 1855.

5° Le docteur Savardan (désigné comme conseiller-directeur dans la Convention provisoire, art. 14) et 43 colons, hommes, femmes et enfants s'embarquèrent au Hâvre sur le *Nuremberg*, le 28 février 1855.

6° 27 Suisses, parmi lesquels nous citerons M. Burkly, ancien membre du Grand Conseil de Zurich, et désigné, comme M. Savardan, pour être un des directeurs du premier établissement colonial. Ce groupe s'embarqua, à Brême, sur *la Franciska*, le 12 avril 1855.

Huit jours seulement après ce dernier départ, c'est-à-dire le 20 avril 1855, la Gérance de la Société à Paris eut connaissance de la réalisation du premier achat foncier : la station provisoire appelée « Réunion ».

Les colons embarqués sur *l'Uriel*, *le Lexington*, *l'Union*, *le Nuremberg* et *la Franciska*, s'en allaient donc, à l'aventure, par New-Orléans, vers le Haut-Texas, spécialement Dallas, confiants dans les prévisions du chef de l'Ecole, V. Considérant. Celui-ci, du reste, ayant gagné les Etats-Unis par la voie la plus rapide, devait se trouver au débarquement même des premiers colons, ce débarquement ne pouvant guère se faire avant le 1er mars 1855, tandis que Considérant devait être à New-York au commencement de février.

On comptait si fermement sur le bien-fondé des prévisions de Considérant que nul ne doutait que le point initial au moins de la colonie serait en possession de la Société lors des premiers débarquements, et que le fondateur, et peut-être même son fondé de pouvoirs, Cantagrel, auraient le plaisir de diriger vers ce point les émigrants.

Voyons maintenant les travaux qu'occasionnaient à la Gérance les départs de colons.

En raison de ses connaissances et aptitudes spéciales, Godin avait pris un rôle déterminé dans ces travaux. Ce rôle était annoncé comme suit dans le Bulletin de la Société, en date de janvier 1855 :

« *Communications relatives aux procédés industriels.*

« M. Godin-Lemaire, l'un des gérants de la Société, résidant à Guise (Aisne), s'est chargé spécialement de l'étude des questions de procédés industriels, emploi des machines, etc., en vue de la colonisation.

« Les personnes qui désireraient obtenir ou auraient à fournir des renseignements dans cet ordre d'idées, pourront lui adresser directement leurs communications à l'adresse suivante : M. Godin-Lemaire, manufacturier à Guise (Aisne). »

Quelques lettres vinrent de ce chef directement à Godin, mais le plus grand nombre des adhérents à la Société s'adressait à Paris et Godin réclamait alors de ses collègues les indications pour l'examen des choses dont il s'était spécialement chargé. Ainsi, le 10 janvier, il écrit à MM. Bureau et Guillon :

« Amis, je suis toujours sans moyens de communi-
« quer avec qui que ce soit des personnes qui se propo-
« sent pour l'émigration, faute d'avoir leurs adresses.
« Vous m'avez parlé de fondeurs aux usines d'Indret ;
« ces personnes vous sont-elles suffisamment connues
« pour que j'entre en relations avec elles ? En ce cas,
« remettez-moi les indications voulues.

« Avez-vous maintenant une liste plus complète d'ou-
« vriers travaillant le fer ? Y a-t-il de ces ouvriers
« parmi les colons dont le départ doit s'effectuer en
« février (1) et n'ai-je rien à leur dire ?

« Etes-vous fixés sur l'époque du départ dont je parle ?

(1) Ci-dessus, p. 404.

« J'ai besoin d'être renseigné à cause des moulins et « autres objets que je dois tenir prêts.

« Demandez aux agriculteurs partants s'ils ont les « premiers instruments nécessaires au labourage; si « non, il faut qu'ils soient sûrs de pouvoir s'en pro- « curer à New-Orléans. Peut-être ferait-on bien d'em- « porter un Brabant d'Europe? Donnez sur ce point « toutes les recommandations... Si ma présence devient « utile à Paris, dites-le moi.

« Amitié dévouée. GODIN. »

Nous avons rappelé ci-dessus (1) l'idée qu'il nourrissait de se rendre lui-même au Texas; une lettre qu'il écrivait, le 13 janvier 1855, à un habile employé d'industrie, va nous montrer ce qu'il comptait faire à la colonie. Voici cette lettre :

Monsieur et ami,

« Vos anciennes sympathies pour la cause sociétaire « et l'offre que vous nous avez faite dernièrement d'être « prêt pour le Texas quand on le jugera utile, m'enga- « gent à vous demander quel concours vous pouvez « apporter aux travaux de fonderie et moulerie, et à la « direction de ces opérations. Connaissez-vous quelque « chose du travail des hauts fourneaux? etc...

« Pour moi, je me propose de m'employer à la fonda- « tion et au développement des premiers établissements « métallurgiques dans la colonie, une fois les travaux « d'exploration effectués. Si, comme je l'espère, les « minerais de fer et de charbon sont faciles à trouver, « mon intention est de fournir les premiers capitaux « nécessaires à leur exploitation et, dans le cas où ces « avantages ne nous seraient pas offerts par l'état du « sous-sol au Texas, je n'en persisterais pas moins à y

(1) P. 401.

« introduire très prochainement toutes les opérations « de la fonderie et à y élever des ateliers de construc- « tion en rapport avec les besoins de la colonie.

« Assez familiarisé avec le travail des métaux, j'é- « prouve le besoin de me concerter avec les hommes « qui, de près ou de loin, sont disposés à me seconder « au Texas, pour la fondation de la partie industrielle « dont peut dépendre grandement la richesse future de « la colonie.

« Vous connaissez trois ou quatre personnes dispo- « sées à émigrer, faites-moi, je vous prie, le plaisir de « me donner tous les renseignements possibles sur « elles et sur leurs dispositions à concourir à un sem- « blable projet.

« Recevez, je vous prie, mes amicales civilités.

« L'un des gérants, GODIN. »

Cependant, au cours des préparatifs du départ qui s'effectua en Février et qui comprit le plus de colons, l'inquiétude grandissait chez Godin et, le 16 Janvier 1855, il écrivait à un de ses collègues, le digne et sympathique Allyre Bureau :

« Mon cher Bureau,

« Vous êtes donc toujours sans nouvelles de Cantagrel « que vous ne me dites pas un mot de lui ? Cela est « regrettable, car nous devrions avoir maintenant des « renseignements assez complets pour nous permettre « de savoir quelles choses nous devons envoyer d'Euro- « pe, afin de pourvoir aux besoins matériels de la « colonie...

« Qu'est-ce qui détermine le départ projeté pour « Février en l'absence de ces nouvelles ? Sur quelles « nécessités est-il fondé ? Quel est son but ? Je ne le « vois pas et crois que jusqu'à ce que nous soyons « mieux fixés sur ce qui se passe au Texas et sur ce

« qui y est fait, nous ne devrions rien presser ; il sera « encore temps de partir en Mars... »

Ses collègues, MM. Bureau et Guillon, lui répondent selon sa demande par retour du courrier et, trois jours plus tard, il leur écrit à nouveau :

« Amis, mes réflexions sur la précipitation du pro- « chain départ me paraissent plus que jamais fondées « car vous ne me dites pas en quoi il y a urgence de « nous presser autant... » (Ce départ qui s'effectua le 28 Février devait alors s'effectuer le 10).

« Rien ne sera prêt ; songez donc que nous voilà le « 20 janvier et que, si nous ne voulons précipiter les « choses pour l'envoi des colis, il ne reste plus guère « que dix jours devant nous. Je n'aurai qu'un moulin à « bras de fait, celui à manège ne sera pas achevé ; « et nous allons seulement étudier sérieusement les « besoins de ce départ...

« Puisque c'est le dernier groupe que vous êtes d'avis « de laisser partir d'ici à l'automne, ne faisons pas les « choses à demi... »

L'ardeur des gens résolus à émigrer était difficilement contenue, d'autant plus que le fondateur, nous l'avons vu ci-dessus (1), avait admis la possibilité de confier à des pionniers européens le travail préparatoire réservé dans son plan primitif à des américains.

La voie ouverte ainsi était donc suivie. Aussi lisons-nous dans une nouvelle lettre adressée, le 21 janvier 1855, par Godin à l'employé d'industrie auquel il avait déjà écrit le 13 du même mois :

« Monsieur et Ami,

... « Un mot sur les débuts des pionniers, des pre- « miers amis dévoués qui vont à la conquête du désert : « là, plus de civilisation avec toutes les ressources que

(1) Chap. XXVII, p. 395.

« son mouvement industriel renouvelle chaque jour...
« **tout est à créer.**

« Il faut ouvrir la terre et l'ensemencer; il faut « construire des habitations; il faut extraire du sol « tous les matériaux et minerais qui donneront le jour « à l'atelier industriel dans ces solitudes.

« On conçoit de suite avec quelle ardeur il faut « prendre corps à corps la nature vierge pour s'en ren- « dre maître; et combien puissamment le travail com- « biné des premiers colons doit aider à vaincre les « difficultés. C'est pourquoi nos premiers choix por- « tent sur tous ceux qui, par leur fermeté de carac- « tère en même temps que par leur foi aux principes « de l'association, nous paraissent ne devoir point se « rebuter, et joindre à ce mérite celui de se rendre « immédiatement utiles dès leur arrivée, par l'exercice « d'une de ces professions indispensables à la création « des choses de première nécessité... »

. . . . . .

Suivent des réflexions sur le petit atelier de fonderie qui pourra être nécessaire dès les débuts. Puis Godin ajoute :

« Considérant va faire chercher le charbon de terre « et le minerai de fer. Si ces matières se trouvent « aussi facilement que nous l'espérons, notre dévelop- « pement industriel en métallurgie sera prompt. En « tous cas, nous ne pouvons être bien longtemps sans « avoir des ateliers de construction mécanique.

« La mécanique aura beaucoup à faire dans notre « colonie. N'allons-nous pas labourer et ensemencer la « terre à la vapeur, faucher nos moissons, battre et « vanner avec des machines ? Ne ferons-nous pas des « briques mécaniquement ? etc. etc. Il faut donc que « nous ayons sous la main tous les éléments d'industrie

« de notre époque, et la fonte de fer joue un trop grand « rôle aujourd'hui pour que notre colonie n'en soit pas « pourvue.

« Vous me demandez quels engagements nous faisons « avec les émigrants ? Aucun.

« Ils couvrent leurs frais de traversée...

« A leur arrivée (et à condition qu'ils résident pen- « dant trois ans sur les terres de la colonie), l'Agence « exécutive délivre à chacun d'eux une reconnaissance « de ces frais de voyage, laquelle leur donne droit pour « pareille somme à tous les bénéfices de la première « série d'actions en cours d'émission au moment de « leur participation aux opérations de la colonie.

« En raison du désir généralement manifesté par ceux « qui s'offrent à émigrer, le premier centre doit cons- « tituer un village sociétaire. Les premiers colons arrê- « teront donc avec l'Agence exécutive leurs émoluments « et ils détermineront entre eux les bases de la répar- « tition à tous les degrés de participation.

« Quant aux personnes qui iront fonder des établis- « sements particuliers sur les terres de la colonie, « elles auront à faire leurs conditions à l'avance.

« Pour vous, seriez-vous même disposé à procéder « aux opérations de fonderie en petit comme je l'ai « indiqué plus haut, que vous ne pourriez partir au « plus tôt qu'à l'automne prochain. Alors, des habita- « tions seront faites pour recevoir un noyau de quel- « ques centaines de personnes et, selon votre désir, « vos demoiselles pourraient vous accompagner... »

Passant ensuite à l'examen de quelques propositions d'émigration de la part de gens connus de son correspondant, Godin termine par ces mots :

« Dites à M. Br. qu'il apprenne l'anglais. Cela lui sera « nécessaire pour utiliser ses aptitudes commerciales... »

Par le même courrier, Godin écrivait à ses collègues de la gérance :

« Mes amis,

« Si je ne puis me trouver à Paris en temps convenable pour le moment où vous écrirez à Considérant, « dites-lui de ma part que je m'occupe de la formation « du groupe qui ira donner au Texas la véritable impulsion au développement régulier du travail des « métaux et de ses applications aux besoins de la colonie.

« Dites-lui aussi que je le prie instamment de me « renseigner sur les voies et moyens (y compris les « délais, une fois la demande faite), d'obtenir au « Texas les fontes de fer au coke n°s 1 et 2; les fers au « bois et à la houille, en carrés, méplats, ronds et « feuillards de toutes dimensions; les fils de fer de « 1re et 2me qualités; le fer blanc et l'étain en saumons; « le cuivre, le zinc, le plomb laminés et en saumons; « les outils de grosse ferronnerie, tels que enclumes, « étaux, marteaux, soufflets, machines à forer, outils « de charpentiers, menuisiers, charrons, bûcherons, « terrassiers, etc...

« Qu'on voie, sans tarder, si à New Orléans, ces approvisionnements peuvent se faire à de justes conditions? Pour cela, qu'il demande aux différents « détenteurs de ces marchandises, leurs prix-courants, « et qu'il se fasse adresser ces mêmes prix-courants des « Etats du centre, des lieux de production; qu'il voie « si nous pouvons faire nos approvisionnements directement par le Mississipi; et enfin si de tous ces articles il n'y a rien à envoyer d'Europe?

« Qu'il nous envoie aussi une nomenclature des instruments d'agriculture et des machines avec prix; « et qu'il examine si nous n'avons rien à envoyer de « France, en ce genre.

« Nous avons adressé des demandes de cette nature « à Cantagrel et n'avons encore obtenu aucune réponse. « Il est temps que ces renseignements nous parviennent « pour que nous ne marchions pas toujours en aveugles.

« A vous de cœur.

« GODIN. »

En post-scriptum, il ajoutait qu'il expédiait par le prochain départ divers produits de sa fabrication : fourneaux, marmites, etc., permettant de faire le bouillon en campagne.

Enfin, la Gérance est avisée de l'arrivée de Cantagrel (29 décembre 1854, nous le verrons au prochain chapitre) dans le nord du Texas ; des lettres peuvent lui être adressées à Dallas.

Godin se rend à Paris; les trois gérants se concertent, renseignent Cantagrel sur les faits généraux de la Société en Europe et lui signalent les points touchant le Texas sur lesquels ils ont un besoin urgent d'être eux-mêmes renseignés.

Rentré à Guise, Godin écrit de nouveau à Cantagrel une lettre dont nous extrayons ce qui suit :

« A Monsieur Cantagrel, à Dallas.

« Guise, 3 février 1855.

« Mon cher Ami,

« Après la lettre collective que nous vous avons écrite « pendant mon séjour à Paris, je sens le besoin de vous « écrire personnellement. Notre Société vient de rece- « voir pour le progrès de son existence et les dévelop- « pements dont elle est susceptible un acte de confir- « mation nouvelle par le départ de Considérant... (1). « Ses chances d'avenir vont se dessiner promptement.

(1) Celui-ci était parti le 17 janvier. Présent chapitre, page 403.

« Avant tout, il est nécessaire de lui donner un corps.
« Les grandes terres du Texas ne sont encore que des
« espérances, espérances insuffisantes aujourd'hui pour
« permettre la continuation du rapide mouvement de
« souscriptions qui a eu lieu jusqu'en Décembre.

« Maintenant, ce n'est que lorsque nous pourrons
« dire, ici, que la Société possède au Texas de vastes
« prairies, des forêts, des carrières et des mines, que
« nous nous sentirons véritablement en état d'entrer
« dans une phase nouvelle. J'ai la ferme confiance
« qu'une fois ce but atteint, il n'existera plus d'obsta-
« cle réel au succès de notre entreprise; nous trouverons
« les capitaux nécessaires; les capacités utiles vien-
« dront à nous et le choix des travailleurs nous sera
« possible.

« C'est à Considérant de déterminer le plus vite pos-
« sible les points devant servir de siège à nos opérations
« coloniales. Des lenteurs qui n'auraient pas pour résul-
« tat certain de procurer à notre Société des conces-
« sions avantageuses pourraient compromettre grave-
« ment le mouvement d'émigration qui se prépare en
« Europe, et faire avorter dans une proportion notable
« la réalisation des capitaux que nous pouvons attirer
« à l'œuvre.

« Il peut donc être utile que vous soyez renseigné sur
« les nécessités qui dominent ici toutes les autres, afin
« que vous aidiez à ce qu'on ne les perde pas de vue....

« Les données sont changées, ce n'est plus avec des
« pionniers américains que la préparation du premier
« champ d'opération va se faire.

« Le flot colonisateur nous pousse ici et l'Europe va
« fournir les premiers colons nécessaires aux débuts.
« Nous n'en sommes que plus pressés d'avoir des idées
« précises sur tout ce qui a rapport aux besoins maté-

« riels de la colonie, afin d'organiser nos cadres d'émi-
« grants, d'y faire entrer les professions voulues et de
« provoquer chez un certain nombre l'étude de ques-
« tions spéciales devant servir à la réalisation de pro-
« cédés ou d'industries utiles dans la colonie.

« Il est donc urgent que vous nous fassiez connaître
« tous les besoins à mesure qu'ils vous seront révélés ;
« que vous nous indiquiez ce qui doit être envoyé d'Eu-
« rope et ce que vous pouvez tirer d'Amérique. L'incer-
« titude sur ce point est pour nous une cause d'hésita-
« tion constante; je dis pour nous et je devrais dire
« pour moi, car les questions industrielles et commer-
« ciales étant plus particulièrement de mon ressort, je
« dois m'en occuper. C'est à quoi je m'applique avec la
« satisfaction de rendre à la colonie des services plus
« sérieux que je n'osais le croire d'abord. J'ai reconnu
« ma place, mon rôle, et je vais travailler à les remplir
« avec cette confiance en moi que je n'ai jamais eue.

« Dans ce but j'ai engagé un de nos amis d'Orléans,
« M. D. à venir passer quelques jours avec nous à Paris,
« pour l'étude de diverses questions, entre autres les
« procédés de lessivage et blanchissage du linge, la
« fabrication des sommiers élastiques, etc. M. D. sera
« au nombre des émigrants qui partiront vers la fin
« de ce mois ; il pourra dès son arrivée vous faire, en
« peu de temps, de bons lits. Il pourra aussi donner
« les procédés de lessivage les plus avancés, de manière
« à faire de ces travaux répugnants un atelier spécial
« et bien ordonné. M. D. est, en outre, ferblantier
« de profession et par conséquent capable de faire
« tous les ustensiles possibles en fer-blanc...

« Dès l'automne prochain, j'aurai fait étudier toutes
« les questions de première utilité. Si la marche de vos
« opérations permet d'installer de petits ateliers de

« construction, j'y pourvoierai ; et je verrai d'ici là à « collectionner des modèles de machines et instruments « correspondant aux besoins que vous m'aurez si- « gnalés.

« L'Exposition va être une occasion des plus favora- « bles pour ces recherches... Toutes les machines et « instruments d'agriculture y seront avec de nouveaux « perfectionnements... Indiquez donc les instruments « qui vous seront nécessaires.

« Je suis avec soin l'exécution de la machine ou pio- « cheuse Barat qui n'est pas encore en état de bien « fonctionner, mais qui promet de dévorer un champ « comme la locomotive dévore l'espace. Je ne perdrai « pas de vue ce qui pourra aider à la construction de « nos maisons (machines à faire les briques, etc.) »

Passant à la nécessité d'approvisionnements de métaux divers sur le sol de la colonie, Godin rappelle à Cantagrel qu'il attend des renseignements sur les modes les plus économiques de pourvoir à ces besoins. Il poursuit :

« Dès que nous aurons des machines il faudra les « réparer, et mieux encore en construire de nouvelles. « Cela ne peut avoir lieu sans le secours de la fonte et « du fer ; et il serait maladroit d'engager à l'émigra- « tion des capacités en ce genre de travaux si l'on « n'avait pas de moyens de les occuper... »

Après quelques considérations sur la portée sociale de l'emploi des machines et la substitution du travail collectif au travail isolé dans tous les genres d'occupations, Godin ajoute :

« La bonne organisation de l'atelier culinaire ou des « cuisines ; la simplification des travaux de ménage « et d'économie domestique par leur réunion en des « ateliers spéciaux pourvus des moyens de faire vite

« et bien ; l'application d'une force motrice au service « des ateliers de première nécessité, sont des causes de « ralliement qui vaudront mieux que tous les discours « du monde pour prédisposer nos populations au bap- « tême de l'association. Plus tard viendra (et bientôt, je « l'espère) le moment de s'occuper de la grande indus- « trie, vous me trouverez prêt pour cela.... »

La lettre s'achève par des réflexions concernant la fabrication mécanique des bottes et souliers qui, Godin l'a constaté, « est plus avancée aux Etats-Unis qu'en France ». Il conclut que c'est en Amérique même qu'il faudra se procurer les machines pour cette fabrication.

Quatre jours plus tard (le 7 février 1855), Godin écrit à un homme désireux d'émigrer et d'en entraîner d'autres avec lui :

... «... Ne perdez pas de vue que nous avons pris « pour règle que chacun fasse ses frais de transport...

« En outre, n'encouragez que les personnes dont la « valeur morale et intellectuelle vous est établie en « même temps que la capacité. *Nous avons tout à créer « au Texas ; il nous y faudra donc plus produire que « consommer ; par conséquent, nous devons y être de « vrais travailleurs, le succès est à ce prix.*

« Les chaudronniers dont vous m'entretenez font-ils « quelques travaux de tôle repoussée au tour ? Non « sans doute, leur travail se fait au marteau ? Je vous « demande cela afin de savoir s'ils sont capables de faire « la batterie de cuisine en fer embouti qui se vend « actuellement dans le commerce ? Si oui, je devrais « aviser à l'outillage nécessaire pour utiliser ces capa- « cités. »

Le lendemain (8 février) il indique à un autre correspondant, lequel aussi proposait des hommes pour l'émigration, que les premiers travailleurs nécessaires

sont ceux aptes au défrichement, à la culture du sol, à la construction des habitations. Il ajoute :

« Les ouvriers travaillant le fer sont ceux qui s'of-
« frent le moins à nous. Je considère donc comme une
« excellente trouvaille chaque demande d'immigration
« faite par un de ces travailleurs lorsqu'il nous offre, en
« outre, toutes les garanties morales désirables... »

Sur ces entrefaites arrive à Paris la lettre de Brisbane dont nous avons dit un mot ci-dessus (1) concernant les hauteurs de la Rivière-Rouge.

Les réflexions de Godin (adressées à ses collègues, en date du 8 février 1855) concernant cette lettre, nous font voir que Brisbane y traitait des deux points suivants :

1° L'arrivée de Cantagrel dans le Haut-Texas et l'ouverture des recherches de terres.

2° L'étude d'une voie ferrée aboutissant à Schewport, localité texienne près de la Rivière-Rouge.

Godin relève ce dernier point en ces termes :

« Ce que Brisbane dit d'un chemin de fer aboutis-
« sant à Schewport ne vous a-t-il pas engagés à prendre
« en sérieuse considération *l'offre de terrains qui nous*
« *a été faite ?* Et en avez-vous parlé à Cantagrel ou à
« Considérant ? »

La notoriété de la Société était donc telle déjà que des offres de terrains lui étaient faites. Gardons ce fait en mémoire.

Godin termine sa lettre par l'annonce de l'envoi fait par lui de 4 caisses (outils divers pesant ensemble 914 kilogr.) au Hâvre, à destination du prochain départ de colons.

Le lendemain, 9 février, il écrit à un cultivateur de sa connaissance disposé, lui aussi, à émigrer :

---

(1) Présent chapitre p. 402.

« Nos premiers agents sont arrivés sur les terres du « haut Texas, nous ne tarderons pas à pouvoir publier « des nouvelles de leurs opérations... »

Parlant ensuite du départ qui se préparait pour la fin du mois, il dit, visant la colonie : « A quand nous « y donnerons-nous rendez-vous ? »

Le surlendemain, il traite auprès de ses collègues la question des buanderies à envoyer à la colonie, et invoque le besoin que les immigrants auront de ces machines, en raison du peu de femmes dont ils seront accompagnés au début... « Qu'ils aient », dit-il, « la « satisfaction de blanchir leur linge avec promptitude. »

Le 13, il écrit de nouveau à ses collègues :

« Amis,

« Je vois que probablement vous ne me procurerez pas « l'avantage d'une réunion avec les émigrants forge- « rons, serruriers et menuisiers du groupe qui va par- « tir; en conséquence, je vous remets ci-contre une « note qui me paraît devoir être confiée à celui de nos « amis qui dirigera les opérations de la colonne... »

(La note comprend toute une liste d'objets s'élevant ensemble à 3,500 francs, avec les adresses des maisons de Paris où l'on peut se les procurer. Nous relevons parmi ces objets dont les quantités proportionnelles sont indiquées : filières avec coussinets et tarauds ; clef anglaise ; machine à percer ; tour ; courroies en cuir ; enclumes, étaux, soufflets de forge ; produits chimiques pour le travail des métaux ; clous pour la menuiserie et la charpente ; vis diverses ; fermetures et ferrures ; serrures, targettes, gonds, pitons, crochets; fers de tous genres pour bâtiments; cercles de tonneaux, etc., etc.).

Godin écrit touchant cette note : « Peut-être direz- « vous que j'ai du penchant à réglementer ; mais, accor- « dez-moi que lorsqu'on a la certitude que le règlement

« ne se fera pas de lui-même il est prudent d'y pour-
« voir. Autrement, tout est livré au hasard ; croyez, je
« vous prie, à l'utilité de faire effectuer les approvision-
« nements que je vous indique ; il n'y a rien à perdre.

« N'est-il pas à craindre même que nos agriculteurs
« se trouvent sur le terrain sans charrues, ni herses ?
« Rien ne vient me rassurer sur ce point... »

Enfin, la lettre termine par ces mots :

« La question des chemins de fer au Texas est une
« affaire très sérieuse sur laquelle nous devons médi-
« ter, afin d'être prêts à répondre à ce que Considérant
« va nous en dire.

« Croyez-vous que nous puissions aborder les grands
« capitalistes et leur soumettre un projet quelconque ?

« Amitié dévouée. GODIN. »

Le lendemain 14 Février, nouvelle lettre de lui à MM. Bureau et Guillon ; il y renouvelle l'expression de sa crainte que les émigrants partant non pourvus de charrues, herses, harnais, etc., se trouvent embarrassés pour se les procurer à New-Orléans, puisque des renseignements sur ce que le pays peut offrir ne leur sont pas encore parvenus. On conçoit que la lenteur des correspondances était une cause permanente d'embarras et de confusion ; des indications envoyées par la Gérance, siégeant à Paris, aux agents de la Société au Texas, ou n'arrivaient pas à temps, ou se croisaient en route avec les nouvelles de faits accomplis en Amérique, au nom de la Société et qui modifiaient l'état des choses.

Le fondateur et principal chef de l'entreprise V. Considérant était à cette époque, nous le verrons au chapitre suivant, retenu à New-York, puis à Washington, pour le soin même des affaires de la Société.

XXIX

Cantagrel dans le haut Texas. — Obstacles à l'acquisition de vastes terres. — Lettres de Godin jusqu'au 18 mars 1855. — Achat de la station provisoire dite Réunion. — Le premier groupe de colons.

Des lettres de Cantagrel, datées de janvier 1855 et renseignant enfin sur l'état des choses dans le Nord du Texas, arrivèrent à Paris et furent communiquées à Godin, le 2 mars 1855.

Il nous faut ici revenir de quelques mois en arrière et voir les premières opérations de Cantagrel et Roger aux Etats-Unis. Nous savons déjà (1) que, prévenus à New-York de l'envahissement du Texas par des colons, ils avaient avisé de ce fait la Gérance. Continuant leur route vers le haut Texas, ils passèrent à Patriot et à Cincinnati où ils rallièrent quelques bons amis de la cause phalanstérienne et constituèrent ainsi le premier groupe de colons. Citons parmi ce groupe : un nommé Allen; deux travailleurs d'un même nom patronymique : Lawrie, prénoms : James et Arthur; et un jeune homme (le nom n'est pas donné) venu de North American Phalanx (2).

Le 9 décembre 1854 (3), Cantagrel, Roger, Allen et Arthur Lawrie partirent ensemble pour Dallas, laissant James Lawrie à Cincinnati, avec charge d'y surveiller la construction d'une scierie mécanique (à destination du premier emplacement colonial) et d'embaucher — quand serait venu le moment de rejoindre le premier

(1) Chapitre XXVIII, p. 400.
(2) Chapitres XVI, 12e section, p. 269, et chapitre XVII, p 288.
(3) *Bulletin de la Société de colonisation*, mai 1855.

groupe – quelques travailleurs : 1 ou 2 charpentiers, 1 forgeron, 1 jardinier.

A Memphis (Tenessee, sur le Mississipi), Cantagrel et ses trois compagnons résolurent d'abandonner les voies frayées pour couper à cheval, à travers terres, droit sur Dallas (1).

Le 25 décembre 1854, ils atteignirent Little Rock ayant déjà chevauché pendant 240 kilomètres et bivouaqué plusieurs nuits. Ils constatèrent de leurs yeux que le mouvement de colonisation s'emparait du pays, car ils rencontraient des chariots de plus en plus nombreux, chargés d'émigrants à destination des diverses parties du Texas.

Le 29 décembre 1854, ils arrivèrent à Dallas, ayant parcouru à cheval 827 kilomètres.

Alors Cantagrel s'employa à parcourir la contrée tout autour du fort Worth et jusqu'aux fourches du Brazos.

« Il cherche », dit le *Bulletin de la Société de colonisation* (mai 1855) « les terres vacantes, difficiles à trouver aujourd'hui dans cette région ; il cherche les *Surveyors* (inspecteurs-arpenteurs) presque aussi difficiles à trouver que les terres dont ils sont chargés de faire les attributions; il étudie les conditions nouvelles du pays et reconnait qu'il y a presque impossibilité d'obtenir des renseignements sincères et véridiques, de la part de gens qui ont, par eux-mêmes ou par des associés, des terres retenues à revendre et sont intéressés conséquemment à ne point aider les nouveaux arrivants dans leurs démarches pour découvrir les terres libres. »

Le journal poursuit :

... « Laissant ses amis sur les lieux pour compléter

(1) Chapitre XXVII, p. 396.

l'inspection sommaire du territoire ambiant et pour préparer l'acquisition d'un des points quelconques sur lesquels il avait déjà des vues, Cantagrel se rendit à Austin, capitale de l'Etat.

« Là, il s'enquit de toutes les informations nécessaires : prix-courant des *head-rights* (1), éventualités plus ou moins prochaines touchant les voies ferrées et les voies navigables, etc., etc.; il consulta le cadastre, se fit une carte des terres appropriées et des terres libres; bref, se nantit de tout ce qu'il fallait pour procéder, avec connaissance de cause, à une première acquisition et installation. »

Ce fut en ces circonstances qu'il écrivit à Paris les lettres dont Godin eut connaissance le 2 mars et dont les révélations principales peuvent se résumer ainsi :

Non-seulement de vastes étendues de terres étaient réservées légalement en vue des voies ferrées, mais la spéculation foncière était organisée dans tout le pays ; elle détenait les positions les plus avantageuses et rançonnait les colons.

Ceux-ci arrivaient nombreux.

Les voies de communication étaient à créer.

Les cours d'eau n'étaient pas souvent navigables.

Les bois manquaient dans la région où les premiers agents avaient exercé leurs recherches.

Sous le coup de ces premières nouvelles, Godin, en retournant les dites lettres, écrit à ses collègues, — et sa lettre (trait bien touchant dans la circonstance) débute par une phrase écrite en anglais, cette langue dont il cherchait à s'emparer puisqu'il pensait alors aller s'établir au Texas. — Il dit :

(Traduction de la première phrase) :

« S'il a été sage de procéder à l'émigration, c'est ce

(1) Chapitre XIX, p. 301.

« que nous saurons maintenant à l'arrivée même des « émigrants dans la colonie ?

« Ce que nous pouvons conclure dès aujourd'hui des « lettres que je vous retourne, c'est que le plan si lon- « guement élaboré sur lequel repose le succès de notre « Société est à peu près détruit ; non pas que je veuille « dire que le mal soit irréparable, mais il est certain « que la Société a plus à attendre maintenant du con- « cours et de l'habileté de ses agents, que des circons- « tances favorables sur lesquelles on était en droit d'es- « pérer jusqu'à ce jour. »

La lettre de Godin se poursuit ; mais une autre qu'il va écrire quelques jours plus tard à Considérant, en réponse à une lettre de celui-ci et touchant les mêmes objets, va nous fournir les lumières dont nous avons besoin à ce point de notre récit.

Voici la lettre de Godin à Considérant :

« 18 mars 1855.

« Mon cher ami, je viens de recevoir communication « des dernières lettres de Cantagrel, datées de fin jan- « vier.

« Les conditions de nos opérations en Amérique sont « changées, vous nous le dites vous-même et semblez « vouloir nous prémunir contre le découragement. Je « tiens, pour ma part, à vous rassurer sur ce point. *Je « n'y suis guère accessible et quand il me gagne, c'est « pour me laisser recueillir de meilleures forces.*

« L'état des choses est changé, je le répète, et avec « lui doit l'être le plan des opérations premières : mais, « à mon sens, il ne faut pas pour cela que les bases sur « lesquelles repose l'existence de la Société soient écour- « tées, ni perdues de vue.

« Le principe d'existence de la Société *c'est un terri- « toire et des plus-values*... Je dis que la Société doit

« posséder un territoire et c'est le mot. Mieux vau-
« drait laisser l'action de la Société en suspens en
« Europe, que de se fourvoyer en achetant des parties
« de terres insuffisantes pour le but poursuivi...

« Vous nous dites : « Avec de l'argent et en ne courant
« pas après les détenteurs, nous aurons les locations
« que nous voudrons. » Cela peut être, mais il faut de
« l'argent et de l'argent d'Europe, sans doute. En ce
« cas, ne perdons pas de vue que notre action est para-
« lysée maintenant en France, et que l'argent ne vien-
« dra à la Société qu'à la condition que les opérations
« de celle-ci en Amérique puissent éveiller l'attention
« publique. Jusque-là, il faut que le capital actuel
« suffise.

« Le plan développé dans « *Au Texas* » a produit
« tout l'effet que la Société pouvait en attendre : un
« mouvement de souscriptions est résulté de ce que
« vous avez pu communiquer à vos lecteurs de vos pro-
« pres impressions ; mais vous-même faisiez remarquer
« la nécessité de marcher vite.....

« Il y a bientôt un an que vous avez publié ces cho-
« ses, et le public se demande aujourd'hui où en est la
« Société de colonisation Européo-Américaine ? A-t-elle
« des terres ? ou bien celles sur lesquelles elle devait
« asseoir ses projets sont-elles en d'autres mains ?
« etc., etc.

« Nous ne pourrons donc agir efficacement que le
« jour où nous pourrons dire : La Société de colonisa-
« tion Européo-Américaine est actuellement proprié-
« taire des rives du haut Brazos, du West Forth de la
« Trinity, ou de tels autres points... L'étendue des
« terres dont elle dispose comprend maintenant cent
« lieues carrées (1) ou 160,000 hectares, par tant de

(1) Chap. XIX, p. 309.

« degrés de latitude nord dans l'Etat du Texas..... et
« des négociations très avancées lui permettent d'espé-
« rer qu'elle disposera prochainement d'un territoire
« tant de fois plus considérable en étendue.....

« Mais qui sait? Vous, peut-être, le savez déjà? Ces
« locations faites au Texas depuis votre passage tour-
« nent peut-être au profit de notre Société? Pourquoi la
« Compagnie Peters (1) et tous les spéculateurs qui se
« sont rués sur les terres du Texas refuseraient-ils
« d'entrer dans notre entreprise? Ils feraient payer
« cher leur prise de possession? Qu'à cela ne tienne.
« S'ils convertissent leurs terres en actions de la So-
« ciété, c'est un nouveau capital qui nous arrive. Il
« aura seulement récolté des plus-values avant nous;
« et je pense qu'il ne faudrait pas reculer devant cette
« considération si nous restions maîtres de la direction
« et du gouvernement de la colonie. Mais si, au con-
« traire, nous devions être noyés, perdus, au milieu
« d'un mouvement de colonisation contraire à nos vues,
« ce serait un sage parti à prendre que de chercher
« ailleurs un nouveau champ d'action et de ne pas
« s'obstiner contre des difficultés dont nos débuts ne
« doivent pas être entourés... »

Suivent des réflexions sur les graves difficultés résultant du manque de voies de communication avec le haut Texas; puis Godin traite des prévisions concernant l'établissement de voies ferrées; mais le registre de copies de lettres ne peut plus être déchiffré :

Godin termine en disant :

« Le tort de cette lettre sera de vous arriver après

(1) Une des nombreuses compagnies qui, au Texas, se proposèrent pour l'exécution de voies ferrées et, de ce chef, obtinrent du gouvernement Texien de vastes concessions territoriales.

« que les choses auront beaucoup marché, ce qui en « rend le contenu en partie sans objet... »

En effet, les choses allaient marcher. Il fallait bien aboutir à un achat quelconque, puisque des émigrants colons étaient partis d'Europe et qu'il fallait absolument constituer au moins un pied-à-terre où les recevoir.

Nous venons de voir la vigilance et l'activité déployées par Cantagrel dans les travaux de première nécessité qui le retenaient à Austin, au cours de janvier 1855. Ces soins l'occupèrent jusque vers le 15 février. A cette époque, il rejoignit ses compagnons dans le haut Texas; puis, d'un commun accord, ils arrêtèrent un premier achat foncier, dont Cantagrel avisa le siège social par des lettres datées 22 février et 3 mars 1855.

Ce premier achat (1) consistait en un terrain de 2.436 acres (2) (986 hectares environ), situé à 3 miles (3) (4.800 mètres) de Dallas (sur la route du Fort Worth et de Birdsville), et près du West Fork, principal affluent de la Trinity. Le domaine était situé, dit le *Bulletin*, dans un beau paysage; terre riche et variée de nature et d'expositions; suffisamment boisée; mamelons accidentés et pittoresques.

Il y avait 65 acres (environ 26 hectares) de terre retournée et divisée, dont 5 acres (environ 2 hectares) ensemencés en froment.

Deux *log-houses* (maisons en troncs d'arbres) dont une avec jardin et étable se trouvaient sur la propriété. Celle-ci offrait également 4 ou 5 sources (4) dont deux d'eau bonne à boire; les autres suffisantes pour le bétail.

(1) *Bulletin de la Société de colonisation*, mai 1855.

(2) L'acre vaut 40 ares 4 centiares. Il faut donc à peu près 2 acres 1/2 pour faire 1 hectare.

(3) Le mile vaut 1609 mètres.

(4) Malheureusement, elles tarissaient en cas de sécheresse prolongée.

Dans les premiers jours de mars, James Lawrie et les travailleurs engagés par lui arrivèrent sur la nouvelle propriété. Le noyau comprenait alors, dit le *Bulletin* de mai 1855, 11 colons.

Cantagrel, par de nouvelles lettres en date des 21 et 25 mars, informait le siège social « que les pionniers avaient usé du droit qui leur appartenait de baptiser l'établissement créé par eux » et l'avaient nommé *Réunion*. Ce nom figura désormais en tête des lettres venant de ce point, lequel fut dit aussi : *la colonie*, bien qu'il ne cessât d'être considéré comme une station provisoire, le fondateur tournant bientôt ses vues vers le Sud-Ouest du Texas, pour y chercher les vastes emplacements cadrant avec le but de la Société.

Appréciant l'acquisition de « Réunion », le *Bulletin* de mai 1855, disait :

« Pour constituer le caravansérail, les magasins, les pépinières, ce terrain présente une étendue suffisante... Cette première acquisition, spécialement et uniquement affectée au pied-à-terre, ne préjuge rien quant au choix du théâtre de nos opérations ultérieures qui, par la nature du but auquel nous tendons, doivent s'accomplir sur des étendues complètement libres, et embrasser du même coup le même jour, un espace suffisant pour que les plus-values résultant du mouvement de colonisation provoqué par la Société profitent à la Société. »

XXX

Premières arrivées de colons à Houston. — Achat de la pépinière. — Considérant à New-York. Suite des obstacles à l'acquisition de vastes terres. — Abstention d'Albert Brisbane. — Rares concours américains. — Arthur Young. — Lettres de Godin jusqu'au 12 avril 1855 et question des voies ferrées. — Maladie de V. Considérant.

Les émigrants partis d'Europe (1) le 25 décembre 1854 et le 12 janvier 1855 comprenaient, ensemble, 20 personnes. Rappelons la composition générale de ces deux groupes :

Le premier, embarqué à Anvers sur l'*Uriel*, comptait 12 travailleurs de professions diverses, y compris le chef de file, M. Vincent Cousin, ingénieur.

Le second groupe, embarqué au Hâvre sur le *Lexington*, comptait 8 personnes, parmi lesquelles nous citerons MM. Raisant, Nusbaumer-Rupert, etc.

Fidèles aux indications (chapitre XXVII) de Considérant, les colons embarqués sur l'*Uriel* et le *Lexington* avaient emporté (2) :

Ceux de l'*Uriel* :

— 850 plants de vigne d'Auxerre,
— 100 plants de chasselas,
— 1 plant de raisin d'Ischia,
— 3000 arbres à fruits,
— plus de 2000 pieds de fraises;

Et ceux du *Lexington* :

— 40,000 plants de vignes, assortis de divers vignobles,
— 40,000 plants sauvageons d'arbres fruitiers de toutes sortes,

(1) Chap. XXVIII, p. 403.
(2) *Bulletin de la Société de colonisation*, janvier 1855.

— Plusieurs centaines de plants greffés,

— Un assortiment complet de graines, pépins, noyaux, etc.

L'*Uriel* et le *Lexington* (1), atteignirent heureusement, dans les premiers jours de mars et à vingt-quatre heures d'intervalle, le port de New-Orléans.

Les colons avaient fait le voyage confiants dans l'espoir de trouver, en arrivant au Texas, Victor Considérant venu au-devant d'eux pour les accueillir, les renseigner sur l'achat qui avait dû être fait d'un premier domaine colonial et leur en indiquer l'emplacement; mais Considérant ne se trouva pas au rendez-vous, le lecteur devine quels graves soins le retenaient à New-York; nous allons reprendre le sujet plus loin.

Que faire en l'absence du fondateur de l'entreprise? Il ne restait qu'à se diriger vers Dallas, le point désigné par lui comme base de recherches des terres. Mais le pays était sans routes.

Parmi les émigrants s'en trouvait un, Raisant, qui connaissait l'Amérique, ayant précédemment parcouru (2) le Mexique, la Californie, le Texas, et la plupart des Etats de l'Union.

Raisant partit donc seul pour Shewport, vers le Nord-Est, d'où il devait renseigner ses compagnons sur la possibilité de gagner Dallas par cette voie.

Le groupe resté à New-Orléans et qui s'était augmenté de trois familles (3) décida, au bout de quelques jours et sans attendre les nouvelles de Raisant, de se rendre droit sur Dallas, en caravane.

Une lettre adressée à Shrewport prévint Raisant de cette résolution.

---

(1) *Bulletin de la Société de colonisation*, mai 1855.

(2) *Bulletin de la Société de colonisation*, juin 1855.

(3) *Bulletin de la Société de colonisation*, mai 1855.

Le 15 mars, tout le groupe en question s'embarqua pour Galveston, puis gagna Houston, ancienne capitale du Texas, ville de cinq à six mille âmes, point commercial en communication régulière par steamer avec Galveston (1).

On sait qu'ils étaient chargés de masses de plants. Heureusement à Houston ils purent réaliser un achat foncier (2) qui leur permit de déposer ces plants en bon lieu.

Le *Bulletin de la Société de colonisation* (mai 1855) dit à ce sujet :

« A Houston, nos amis ont pris possession d'une maison pouvant loger trente personnes, avec 45 acres de terrain (environ 18 hectares) où nos plants ont été immédiatement mis en terre. Cet emplacement situé près de la *Trinity* où l'on pourra établir un quai à peu de frais, constituera une première station à partir du port de Galveston qui n'en est séparé que par une navigation de sept heures. »

Telle fut l'origine de la propriété appelée ferme de Houston dans les annales de la Société de colonisation.

Nusbaumer-Rupert et onze de ses compagnons restèrent momentanément à ce poste, dit le Bulletin de mai 1855, et les autres continuèrent leur route vers Dallas. Nous reprendrons ce sujet au chapitre suivant.

Ce qui importe en ce moment, c'est de voir quels graves soins retenaient le fondateur de la Société tantôt à New-York, tantôt à Washington.

Parti d'Europe le 17 janvier 1855, Considérant était arrivé à New-York le 4 février.

Sa mission spéciale était de mettre la Société fondée par lui en possession du vaste territoire à ouvrir à tous les essais sociaux au sein du Texas.

(1 et 2) Chap. XXVII, p. 397.

Il trouva, dressé devant ses plans, l'obstacle formidable indiqué déjà : Réserve légale (1) d'une zône de deux degrés de terres à travers tout le centre de l'Etat et spéculation foncière organisée (2).

Ce n'est pas tout. Le droit de préemption grâce auquel, en 1853, tout colon recevait du gouvernement une concession territoriale (3) (headrights) de 320 acres, avait, en 1854, été réduit d'abord à 120 acres et au seul bénéfice des colons habitant le Texas lors du vote de la loi (4); puis, finalement supprimé, le gouvernement Texien s'étant effrayé de la diminution dont les vastes concessions territoriales faites aux compagnies de chemins de fer menaçait le dòmaine public.

Donc, les *Headrights* précédemment créés circulaient seuls sur le marché des terres ; on n'en créait plus de nouveaux.

Cependant la plupart des compagnies concessionnaires de voies ferrées ne remplissant pas leurs premières obligations envers l'Etat, on disait couramment :

1° Que les contrats seraient rompus ;

2° Que la réserve des terres serait levée, ou tout au moins diminuée d'étendue;

3° Que des headrights pouvaient être utilement posés sur les terres mêmes de la réserve.

Sous l'influence de ces dires généraux corroborés par l'intervention des agents officiels du gouvernement dans la délimitation des terres (5), des centaines de

---

(1) Chap. XXVII, p. 396.

(2) Chap. XXIX, p. 421.

(3) Voir « Headright », bons de terre, au porteur, chap. XIX, p. 301.

(4) *Bulletin de la Société de colonisation*, février 1856.

(5) *Bulletin de la Société de colonisation*, février 1856.

familles, dans le seul comté de Dallas, ne craignaient pas de s'établir, de défricher et bâtir sur les terrains compris dans la réserve ; aussi les colons à Réunion s'empressèrent-ils, pour ne pas être prévenus par de plus hardis, de poser, eux aussi, des certificats ou *headrights* sur les portions les plus favorables, les plus à leur convenance des terres libres qui les environnaient.

Cela ne constituait pas une vraie possession du sol, aussi n'en pouvait-on faire qu'un usage provisoire ; la seule portion définitiment acquise à la Société était la première, achetée de propriétaires réels ; mais cette acquisition n'était rien comme étendue, en face de ce qu'il fallait à la Société.

Considérant, soigneusement informé de toutes ces choses, — car c'était en son nom que se passaient les contrats, — s'épuisait en efforts pour vaincre ces obstacles. Le congrès était réuni à Washington, il s'y rendit, obtint des entrevues avec quelques représentants du Texas, spécialement avec un ex-gouverneur même de l'Etat, et comme il se plaignait à lui des changements survenus au Texas et des entraves sérieuses que ces changements apportaient à l'œuvre de la Société de colonisation, ce personnage répondait :

« Si vous trouvez les choses dans une situation différente de celle où vous les avez vues en 1853, n'en soyez point alarmé. Il n'y a rien là qui doive vous surprendre, dans un pays où tout marche à la vapeur. Ne soyez pas découragé. Les terres que vous aviez en vue sont occupées... très bien. La loi qui accordait des concessions aux émigrants n'est plus la même;... encore très bien.

« Je suis assez au courant de la pratique du gouvernement des intérêts du pays, des dispositions des législateurs, pour ne pas craindre de vous dire que vous aurez d'eux tout ce que vous pouvez désirer.

« Nous avons le plus grand intérêt à attirer vers nous les éléments de richesses que vous pouvez nous apporter, directement et indirectement en grande abondance.

« Que vous faut-il? des terres? Nous en avons encore par millions d'acres et de très fertiles; le pays vous en concèdera certainement un grand nombre. Si vous ne pouvez pas vous établir où vous comptiez le faire, vous ne manquerez pas d'autres localités aussi avantageuses que celles que vous aviez en vue.

« Ne craignez rien, on vous tendra la main, j'en suis sûr, et vous trouverez des conditions si libérales que vous et vos amis serez encouragés à vendre vos propriétés en Europe pour en transporter le produit dans notre magnifique pays. »

Ces lignes sont extraites d'une brochure intitulée « *An adress to the American people* » que Considérant publia, à New-York, le 26 mars 1855.

Il y définissait la situation, les projets, les tendances (1) de la Société de colonisation au Texas, afin d'aboutir à l'organisation de la souscription aux Etats-Unis. Mais il échoua complètement. Les entraves avaient été mesurées sur place, au jour le jour, par les américains sur le concours desquels on avait pu compter et Brisbane lui-même, un des instigateurs de la Société, n'y donnait pas le concours attendu.

En vain, il avait été porté au contrat social comme souscripteur de 20,000 dollars (souscription qui, venant d'un homme en apparence dûment renseigné, avait dû peser d'un grand poids sur celles de maints autres souscripteurs et en particulier sur celle de même importance consentie par Godin,) Brisbane s'abstint de prendre part à la Société à quelque titre que ce fût.

(1) *Bulletin de la Société de colonisation*, mai 1855.

Touchant cette attitude des américains en général, on lit dans le Bulletin de mai 1855 : « A son arrivée à New-York, Considérant reconnut que tout était encore à faire, en Amérique, pour l'organisation financière de la Société. Personne n'avait pris d'initiative sérieuse... Il n'y avait de préparé que la traduction des statuts, et d'une partie du livre : *Au Texas*.

« Le 19 février, Considérant partit pour Washington siège du gouvernement central ; il y fut rejoint par C. Daly, un des membres actifs de l'Ecole sociétaire, connaissant parfaitement la langue anglaise et ayant une grande habitude des affaires du pays. » Ils restèrent ensemble occupés des affaires de la Société jusque dans les premiers jours d'avril suivant.

Ce fut dans cette période que le chef de la Société vit, comme il est dit plus haut, des membres texiens du Congrès ; mais il n'obtint d'eux que des promesses ; et ce n'était pas avec des promesses seulement qu'on pouvait organiser la souscription en Amérique, pas plus que la relever en France ; nous l'avons vu déjà par la lettre de Godin, en date du 18 mars 1855 (1).

Une véritable angoisse s'empara de Considérant.

Cependant, quelques rares concours furent fournis par des Américains et nous devons citer en première ligne le trait suivant qui met en cause un des premiers et des plus dévoués partisans de l'idée phalanstérienne : Arthur Young, dont nous avons entretenu nos lecteurs au chapitre V (2) du présent récit.

On lit, en effet, dans le *Bulletin de la Société de colonisation* (mai 1855) :

« Arthur Young ayant appris en Australie le projet américain de l'Ecole phalanstérienne, traversait le

(1) Chapitre précédent, p. 424.
(2) Page 74.

Pacifique, franchissait l'isthme de Panama, le golfe du Mexique, prenait en écharpe l'immense territoire de l'Union, arrivait le 12 février à New-York et disait à Considérant : « Me voilà! »

« Tous ceux qui savent les services rendus par M. A. Young à l'Ecole sociétaire lors de la fondation de *La Phalange* et qui connaissent son dévouement à la cause de l'humanité, comprendront quelle joie réciproque durent éprouver ces deux hommes, en se retrouvant après une séparation de vingt années, toujours animés des mêmes espérances, poursuivant la réalisation de leur idéal commun... »

Sans doute, ce dut être une grande joie pour Considérant, au milieu de ses tourments, de voir venir à lui un parfait dévouement en la personne d'Arthur Young. Malheureusement, Young tomba malade et il ne put, comme il se le proposait, se rendre au Texas. Nous aurons occasion de reparler de lui, quand les faits nous ramèneront à ce qui concerne North American Phalanx (1).

Quant aux autres concours américains les voici :

On lit dans le *Bulletin de la Société de colonisation*, juin 1855 :

« Nous avons été heureux de voir se rallier spontanément à notre affaire le groupe des Phalanstériens de Rio-Janeiro (Brésil) qui nous ont adressé leurs souscriptions montant à 11 ou 12,000 francs à la première nouvelle de la constitution de notre Société.

« Nous venons de recevoir aussi les bulletins de souscription de deux amis de Guadalajara (Mexique) ».

Ainsi qu'on le voit c'était bien peu de chose. La souscription échouant en Amérique ; c'était de l'Europe,

(1) Chapitre XVI, 12e section et chapitre XVII.

de la France surtout que, dans l'opinion de Considérant, il fallait obtenir les éléments du succès, c'est-à-dire des capitaux nouveaux et d'autant plus importants que les terres au Texas étaient plus rares et plus disputées.

Il écrivait en ce sens à la Gérance ; nous avons vu (1) la réponse que Godin lui adressait le 18 mars 1855 ; en résumé, nous le répétons, l'état des esprits était le même en France qu'aux Etats-Unis, en ce qui touchait le succès de la souscription. Il eût fallu pouvoir dire au public que les choses avaient marché au Texas conformément aux plans publiés ; que la Société possédait déjà telles ou telles parties du territoire attendu.

Cependant l'obtention de ce territoire était une question de vie ou de mort pour la Société de colonisation.

Invinciblement contrecarré dans le Nord du Texas, Considérant cherchait si l'Ouest ou le Sud-Ouest lui serait plus favorable et il abordait cette nouvelle question près de la Gérance.

Godin lui répondant à ce sujet, par une lettre datée du 5 avril 1855, le prie d'abord, d'être moins sobre sur l'état des choses au Texas, et sur ses plans d'avenir : « Croyez « assez en moi » dit-il, « pour ne pas craindre de me « faire voir le vilain côté des choses et ne doutez pas de « mon ardeur à vous seconder. »

Passant aux objets indiqués par Considérant, il dit :

« Vous parlez de porter le théâtre des opérations de la « Société sur les terres de l'Ouest ; la plus belle partie, « la plus arrosée est en réserve pour le chemin de fer ; « dans le reste, les bois et l'eau manquent ; les moyens « de communication sont des plus difficiles ; il faudrait » un pays bien riche en ressources naturelles pour « songer à s'éloigner ainsi des voies naturelles de com-

(1) Chapitre précédent. p. 423.

« munication. Vous mentionnez même, je crois, les « terres du 27e ou du 28e degré de latitude sur la Nuc- « cès ou le Riogrande (1).

« Je vois à cela deux inconvénients : d'abord un cli- « mat trop chaud, ensuite les Comenches. Nous avons « à travailler à la pacification de l'humanité sous les « auspices d'une nature amie, non à organiser la « guerre contre les sauvages sous un climat hostile. « C'est donc un point à bien examiner avant de rien « faire. »

Après avoir observé, en outre, que ce qui peut être fait présentement au Nord du Texas, (la nouvelle de l'achat de *Réunion* n'était pas encore parvenue à la Gérance) se trouverait sans lien avec la nouvelle région proposée, Godin cherche ce qui est à faire de plus pressant et indique les opérations suivantes :

« 1° Explorer méthodiquement les terres à coloniser.

« 2° S'assurer si le territoire indien (au-delà de la « Rivière rouge, au Nord du Texas) est inaccessible à « la colonisation.

« 3° Voir si une fusion serait possible avec la Cie « Peters (une des Cies concessionnaires de terres en vue « de chemins de fer, chap. XXIX, renvoi de la page « 425.

« 4° Examiner enfin si la Société même de colonisa- « tion ne pourrait se faire promotrice de l'exécution « de chemins de fer et bénéficier ainsi des concessions « territoriales assurées par la loi aux entrepreneurs « des voies ferrées. »

C'était là une très grosse question. Nous en avons vu le premier mot dans notre chapitre XXVIII : Godin dans une lettre qu'il adresse à ses collègues, le 8 Février

(1) Région où précisément Considérant réalisa le 3e achat foncier de la Société : la vallée du Canon d'Uvalde.

1855, relève une phrase de Brisbane parlant d'un chemin de fer aboutissant à Shrewport sur la Rivière rouge, et demande si l'on a averti Cantagrel ou Considérant de l'offre de terrains faite à la Société ?

Nous disions que ce mot était à garder en mémoire ; en effet, il nous montre :

1° Que la Société de colonisation avait déjà une réputation aux Etats-Unis, puisqu'on offrait des terres à ses Gérants ;

2° Que Godin se sentait de force à ne pas reculer devant l'entreprise de chemins de fer au Texas.

Poursuivant l'examen de cette idée, il écrivait, nous l'avons vu (1), le 13 février, à ses collègues :

« La question des chemins de fer au Texas est une « affaire très sérieuse sur laquelle nous devons méditer « afin d'être prêts à répondre à ce que Considérant va « nous en dire.

« Croyez-vous que nous puissions aborder les grands « capitalistes et leur soumettre un projet quelconque ? »

Le 18 mars suivant, il exprimait à Considérant même (2) l'idée de chercher si une entente serait possible avec la compagnie Peters. Enfin, nous venons de le voir, dans sa lettre du 5 avril, mettre au rang des points à examiner d'urgence :

« Si la Société de colonisation ne pourrait se faire la « promotrice de chemins de fer et se trouver ainsi « en possession immédiate des vastes étendues de ter- « rain sans lesquelles elle perdait toute raison d'être. »

Une nouvelle lettre de lui datée du 12 avril 1855 et adressée à M. D... l'employé d'industrie avec lequel il était en correspondance touchant l'émigration (3), nous

(1) Chap. XXVIII, p. 419.
(2) Chapitre XXIX, p. 425.
(3) Chap. XXVIII, p. 406.

fournit ce surplus d'indication touchant le sujet qui nous occupe :

« Nous sommes en ce moment dans la phase des traités. « Des propositions diverses sont faites à nos amis en « Amérique. Il faut qu'elles soient étudiées, il faut faire « des reconnaissances, de nouvelles explorations. On va « jusqu'à nous proposer l'exécution d'un chemin de fer « dans la région où nous devons nous établir, en retour « de la construction duquel on nous donnerait des terres « considérables pour rien, tout en nous laissant la pro- « priété du railway.

« L'examen de toutes ces choses demande du temps « et ce n'est que lorsqu'un parti définitif sera pris que « nous pourrons avec certitude ouvrir la marche indus- « trielle... »

C'était là, en effet, un sujet des plus importants pour l'avenir de la Société. Malheureusement, V. Considérant, écrasé par les travaux qui lui incombaient ainsi et dévoré d'angoisse sur l'avenir de la Société et le sort des colons qu'il savait en route de terre ou de mer, tomba malade.

Une lettre de lui datée de New-York, 4 avril 1855, le montre se préparant alors à se rendre à Boston où il devait passer 24 heures pour aller ensuite vers le Sud, toucher à New-Orléans, à Galveston et rejoindre enfin, à Dallas, Cantagrel et les autres.

Il se rencontra dans ce parcours avec les passagers du *Nuremberg* (1) et fit même route avec une partie d'entre eux de Houston à Dallas, ainsi que nous le verrons plus loin. Mais son état maladif s'accentua avec les causes d'angoisse et il demeura, à partir de cette époque, six mois sans donner de ses nouvelles à la Gérance.

La proposition concernant les voies ferrées ne put donc avoir aucune suite.

(1) Chap. XXVIII, 5e départ, p. 404.

XXXI

De Houston à Réunion en caravane. — Arrivée des premiers groupes de colons, y compris Considérant et jusqu'aux émigrants du 6e départ. — Liste du personnel.

Voyons ce qui se passait à Réunion, ce pied à terre attenant pour ainsi dire à Dallas, puisqu'une lieue à peine les séparait en direction du Sud-Ouest.

Il est bon de savoir que Dallas avait très peu d'importance (bien que ce fut le chef-lieu du comté) et que la localité fut vite dépassée par Réunion comme centre d'approvisionnements. Exemple : Une lettre (1) de Cantagrel, en date du 3 mai 1855, mentionne que Réunion a déja déjà cet avantage sur Dallas d'offrir *une boucherie !*

Suivons les premiers colons débarqués à Houston (2), nous verrons avec eux comment on avait accès à la colonie. Arrivés à New-Orléans, sur l'*Uriel* et le *Lexington*, les premiers immigrants avaient, nous l'avons dit, rallié trois familles; puis l'un d'eux, Raisant, s'était détaché de la troupe, était parti en avant pour Shrewport, tandis que les autres ensemble s'étaient rendus à Houston, où ils avaient acheté une pépinière et déposé leurs plants. Cela fait, douze d'entre eux, à la tête desquels était Nusbaumer-Rupert (3), s'étaient installés, au moins provisoirement, sur cette nouvelle propriété sociétaire; et, tout le reste, une vingtaine de personnes environ, s'était dirigé en caravane droit sur Dallas, au Nord.

---

(1) *Bulletin de la Société de colonisation*, juin 1855.

(2) Chapitre précédent, p. 430.

(3) *Bulletin de la Société de colonisation*, mai 1855.

Un de ces voyageurs écrivait plus tard (1) :

« C'était chose curieuse de nous voir défiler dans la grande rue de Houston avec une caravane de quatre chariots dont trois attelés de 8 bœufs et un de 6, les hommes marchant de chaque côté.

« Les habitants mettaient le nez à la fenêtre et ceux dont nous avions fait la connaissance venaient cordialement nous serrer la main... »

Raisant seul et à cheval, arriva le premier à Réunion. C'était le 30 mars 1855. Il trouva (2), dit-il, « Cantagrel, Roger et une vingtaine d'américains et français qui s'occupaient activement de culture et de construction. »

Nous ne pouvons reconstituer la liste de cette vingtaine de pionniers; mais voici ce que nous pouvons indiquer : Il y avait parmi eux un ingénieur : Cantagrel, alors âgé d'environ 40 ans; un médecin : Roger; 3 hommes habitués aux travaux des champs ou jardins; 1 ouvrier travaillant le fer; 2 hommes aptes à diriger : l'un, des constructions, l'autre, des exploitations agricoles; 3 individus travaillant le bois en qualité de charpentiers, menuisiers, etc.; la profession des autres n'est pas indiquée.

« A peine Raisant était-il à Réunion (3), que Cantagrel, informé du départ de la caravane constituée à Houston, le priait de repartir pour aller au devant de ses anciens compagnons.

« Raisant qui venait déjà de faire 70 lieues à cheval, repartait le même jour pour le Sud dans le double but de rendre compte aux arrivants de ce qu'il avait vu et d'enlever au pas de course tous les hommes capables

(1) *Bulletin de la Société de colonisation*, août 1855.
(2, 3) *Bulletin de la Société de colonisation*, juin 1855.

de concourir aux travaux de construction et d'installation...

« A 20 milles au-dessus de Houston, il rencontrait la caravane conduite par Cousin, prenait avec lui sept personnes, remontait rapidement vers le Nord, laissant les autres suivre la marche lente des wagons attelés de bœufs et rentrait à Réunion, avec ses compagnons, le 20 avril. » Les autres arrivèrent à la fin du mois.

Cantagrel, pour l'instant seul directeur (1) des opérations à Réunion, se préoccupa très vite et avec un sens remarquable des difficultés que comportait la situation.

Il écrivait à la Gérance, fin mars 1855 (2) :

« Notre plus grande lutte, mes amis, ne l'oubliez pas un instant, va être contre la confusion et les encombrements. Donnez-moi 10,000 hommes quand j'aurai des cadres, je m'en charge; je ne me charge pas de 10 hommes si je n'ai rien préparé pour occuper leur activité physique et encore moins leur activité morale. »

Afin de prévenir cet encombrement si sagement redouté et de calmer les ardeurs du millier de personnes qui s'étaient fait inscrire comme disposées à partir avant la fin de 1855 (3), le *Bulletin* de la Société (4) s'efforçait de donner une idée de la vraie mission des pionniers.

« Il ne s'agit pas seulement pour eux », disait-il, « d'occuper les premières terres, de les préparer par des défrichements; d'y planter des pépinières et d'y construire des abris provisoires propres à recevoir des familles. Cette besogne, quoique lourde et réclamant plusieurs mois, n'est pas la plus difficile. Il faut encore

(1) Chapitre XXVI. Convention provisoire, art. 14.
(2, 3, 4) *Bulletin de la Société de colonisation*, mai 1855.

qu'ils poursuivent l'exploration du pays en vue des ressources à découvrir, des acquisitions nouvelles à faire, des emplacements définitifs à choisir, des postes à créer, des rapports commerciaux à ouvrir.

« La seule difficulté de s'assurer à des prix réduits, en les prenant aux sources, les approvisionnements indispensables à une colonie qui doit croître avant d'avoir des récoltes, exige déjà des efforts soutenus.

« Eh bien ! tout cela doit prendre moins de temps que la nécessité de créer ou de faciliter, entre le haut Texas et les ports de débarquement, des moyens de communication indispensables à l'immigration des familles que nous retenons en Europe.

« Les abords de notre terre promise sont très difficiles et c'est très logique.

« Dire qu'un Etat grand comme la France n'a pas 300,000 habitants, c'est sous-entendre que ce pays manque de facilités de communications, qu'on n'y voyage que par caravanes au moyen de lourds chariots ou wagons qu'on achète où l'on peut, exigeant chacun pour attelage plusieurs paires de bœufs, en raison des passages difficiles; c'est dire qu'il y a des bancs de sable qui obstruent les entrées des rivières et que ces rivières ne sont souvent navigables que quatre mois de l'année, d'avril en juillet, circonstance qui a obligé nos amis Cantagrel et Roger à faire plus de 800 kilomètres à cheval en plein mois de décembre et à camper souvent à la belle étoile; c'est dire que les rares entreprises qui spéculent sur la circulation la rançonnent outre mesure.

« Rien d'étonnant dès lors à ce que l'individu qui tient un bac sur un cours d'eau prélève 25 sous pour le passage d'un cheval et de son cavalier, à ce que le débitant exige du voyageur la même somme pour un

paquet d'allumettes et à ce que l'hospitalité d'une seule nuit dans les *log-houses*, cabanes ouvertes à tous les vents, coûte bien un dollar et demi (environ 7 fr. 50) à celui qui la demande.

« Il est aussi parfaitement naturel que les lettres mises à la poste à Dallas mettent 45 jours pour nous arriver à Paris, et même jusqu'à deux mois entiers comme l'a fait la dernière qui nous annonçait l'acquisition d'un premier emplacement...

« Quand tous nos braves pionniers (1) se trouveront réunis sur le premier emplacement acquis, c'est-à-dire dans le milieu de juin, ils seront au nombre d'environ 130 (nous verrons que le chiffre de 128 fut atteint dans les premiers jours de juillet 1855), c'est plus que suffisant pour la tâche déterminée, c'est peut-être trop. Augmenter ce nombre avant d'avoir tiré de leur dévouement toute l'utilité attendue, ce ne serait pas seulement exposer les nouveaux venus et la Société elle-même à des dépenses stériles, ce serait paralyser le plan de campagne; sacrifier l'œuvre générale d'avenir à la préoccupation présente des difficultés de constructions et d'approvisionnements; ce serait surtout provoquer des désordres, des divisions, des déchirements qu'on évitera en proportionnant graduellement le nombre des nouveaux immigrants aux moyens acquis et aux résultats produits par les travaux des premiers occupants.

« C'est pourquoi nous avons subordonné désormais les départs aux ordres formels et précis de notre Agence exécutive qui est meilleur juge que nous des ressources et des besoins de la colonie naissante... »

Signalons qu'à cette époque (le 3 avril 1855), Godin

(1) Ceci comprenait les six premiers départs alors effectués. Voir chap. XXVIII, p. 403, 404.

écrivait à ses collègues de la Gérance à Paris, les priant de lui faire adresser une brochure contenant les bases d'une autre Société qui venait, disait-il, « *de se fonder* « *en Belgique pour la colonisation au Texas.* »

Quel fut le sort de cette Société? nous l'ignorons. Détermina-t-elle le départ de colons qui allèrent rejoindre ceux de Réunion contre le gré des Phalanstériens? Autant de points obscurs pour nous. Mais le *Bulletin* de mai 1855, auquel nous avons emprunté ce qui précède, continue :

« En vain, on espèrerait en nous forçant la main, comme quelques-uns l'ont déjà fait, s'imposer à l'œuvre naissante et conquérir le bénéfice des garanties de protection et de solidarité que nous ne pouvons assurer qu'à un petit nombre de pionniers, dans la première année. Ceux, heureusement très rares, *qui ont agi ainsi, sont partis à leurs risques et périls*, parfaitement libres de courir des aventures, mais dûment avertis que nous déclinons toute responsabilité dans leur détermination et ses conséquences.

« Bonne note a été donnée de leur cas de *spontanéité*, à nos amis du Texas, afin qu'ils soient jugés à l'œuvre, et qu'ils ne puissent usurper la place des plus anciens adhérents qui, confiants dans notre ambition du succès et dans nos motifs de prudence, attendent patiemment notre signal de départ. Il y aurait dans cette substitution une criante injustice qui ne sera pas commise, on peut en être certain.

« S'il y a moyen d'abriter et d'utiliser mille personnes de plus au Texas, à la fin de l'année, nous les provoquerons certainement à s'embarquer. Mais si, ce qui nous paraît plus probable, il n'y a chance de mettre en position de vivre et d'être utile sur les emplacements acquis, dans huit ou dix mois, que le tiers, le quart

même, des individus disposés à partir et inscrits comme tels sur nos registres, nous ne pourrons que nous faire les interprêtes auprès de ceux qui ne seront pas appelés, d'une nécessité de situation plus impérieuse que nos désirs et nos sentiments. D'ailleurs, plus on sera prudent dans cette première année, plus de chances nous aurons de donner libre essor, quelques mois plus tard, à la grande immigration... »

L'arrivée de la caravane partie de Houston, porta le personnel de Réunion à une quarantaine de personnes (1) qu'on peut classer comme suit au point de vue du travail professionnel, défalcation faite des 12 travailleurs restés à Houston (2) :

18 {
- 3 Ingénieurs : Cantagrel, Raisant et Cousin.
- 1 Conducteur de construction.
- 1 Conducteur de travaux agricoles.
- 5 Travailleurs de champs ou de jardins.
- 4 Travailleurs de bois : charpentiers, menuisiers, etc.
- 1 Travailleur de fer.
- 1 Médecin.
- 1 Comptable.
- 1 Teinturier, apte aussi à la culture.

22 comprenant les professions non déterminées, les femmes et quelques adolescents.

Dans les derniers jours d'avril, Cantagrel fut prévenu de l'arrivée de nouveaux colons à New-Orléans.

Cette fois, il s'agissait de ceux partis du Hâvre sur *le Nuremberg*, le 28 février 1855 (3), soit le docteur Savardan et 43 personnes, hommes, femmes et enfants.

Classés comme les précédents, autant que possible

(1) *Bulletin de la Société de colonisation*, mai 1855.
(2) Précédent chapitre, p. 430.
(3) Chap. XXVIII, p. 404.

au point de vue du travail professionnel, ces nouveaux colons se répartissaient comme suit :

2 Docteurs médecins : MM. Savardan et Nicolas.

Le premier, M. Savardan, âgé de 60 ans, était le chef de ce groupe durant le voyage.

10 Travailleurs de la terre dont quelques-uns pouvaient en outre s'occuper de transport ; un même de distillation ; un autre de boulangerie, etc.

1 Conducteur de ponts et chaussées,
4 Tonneliers ou menuisiers,
2 Serruriers mécaniciens,
1 Tailleur de pierres et maçon,
1 Tourneur en bois et métaux,
1 Tondeur de bestiaux,
1 Ferblantier,
1 Charron,
1 Peintre vitrier,
1 Boulanger pâtissier,
1 Comptable,
1 Chapelier,
1 Voyageur de commerce ou employé d'administration.
1 Ménagère apte à la fromagerie, cuisine, etc.,
2 Couturières,
5 Femmes ménagères accompagnant leurs maris,
1 Institutrice ou garde-malade,
3 Enfants,
1 Adolescent,
2 Non déterminés.

44

Ces émigrants étaient chargés d'une masse d'objets (1) parmi lesquels nous citerons :

(1) *Bulletin de la Société de colonisation*, mai 1855.

Un moulin à meule de 1 mètre avec manège à deux chevaux, bluteries et accessoires,

Un moulin à meule de 50 centimètres,

Un petit moulin à maïs et à café avec 2 paires de meules en fonte,

Une forge portative,

Des ressorts de sommiers élastiques pour 50 lits et outillage pour en construire indéfiniment,

Outillage complet de ferblanterie,

Une buanderie économique,

Trois fourneaux économiques renfermant dix marmites, etc.,

55 Feuilles de zinc ou tôle galvanisée,

Un assortiment de brosses de peintre en bâtiments,

120 Feuilles de verre à vitre,

Des échantillons de quincaillerie,

Une pharmacie portative,

Une boîte de secours et de chirurgie,

Des fournitures de bureau, presses à copier, registres, etc.

9600 Plants de vigne du Bordelais,

Une caisse graines de légumes, etc.,

Enfin, des instruments aratoires, des outils de menuiserie, de forges, tels que étaux, enclumes, filières, etc.

Le groupe séjourna jusque dans les premiers jours de mai à New-Orléans, où il compléta les achats d'approvisionnements et instruments destinés à la colonie; puis il gagna Galveston et de là Houston.

Plus heureux que les passagers de l'*Uriel* et du *Lexington,* ceux du *Nuremberg*, nous l'avons indiqué déjà (1), rencontrèrent Considérant dès leur arrivée au

(1) Chapitre XXX, p. 439.

Texas. Mais nous ne savons si la rencontre eut lieu à New-Orléans même ou à Houston.

Le *Bulletin de la Société de colonisation* (juin 1855) mentionne une lettre en date de Houston, 14 mai, où il est dit que « le docteur Savardan, Considérant, Daly et tous les autres se préparaient à partir le lendemain, 15, pour Dallas. »

Neuf membres du groupe Savardan étaient déjà partis en avant depuis 8 jours.

Considérant et Daly, plus Mesdames Considérant, Clarisse Vigoureux et Cantagrel firent route en un groupe spécial et arrivèrent à Réunion le 30 mai.

Quant aux autres, ils s'organisèrent en caravane sous la conduite du docteur Savardan.

L'un d'eux écrivait plus tard touchant ce voyage : « Nous fîmes marché (1) de deux wagons (chariots) pour conduire nos bagages sur le terrain; et nous dûmes faire à pied un voyage de 120 lieues, à travers un pays vierge et presque inhabité, couchant à la belle étoile, vivant le mieux que nous pouvions des quelques provisions dont nous nous étions munis... »

Le chef de ce groupe, le docteur Savardan, raconta le même trajet à ses enfants dans une sorte de journal que publia le *Bulletin de la Société* (2). En voici des extraits touchant le parcours de Houston à Dallas, parcours qui dura trois semaines, de la fin de mai au courant de juin 1855 :

« Samedi, 9 juin. Il ne sera peut-être pas sans intérêt pour vous de connaître l'emploi de nos journées.

« Tous les jours, je sors de ma *chambre à coucher* à 2 h. 1/2 du matin. Je réveille notre maître de manège, qui, sur son cor, sonne la diane.

(1) *Bulletin de la Société de colonisation*, décembre 1855.

(2) Numéro d'août 1855.

« Pendant que tout mon monde se réveille et se secoue, je ranime le feu de la veille. Nos cuisinières viennent successivement faire chauffer les chocolats et les soupes.

« Le *délité* avalé, les wagonniers rassemblent leurs bœufs, les cavaliers étrillent, sellent leurs chevaux et leur donnent la ration de maïs; les dames lavent la vaisselle et l'entassent dans les corbeilles; les hommes plient les hamacs, roulent les matelas; lorsque tout ce bataclan est rangé dans les wagons, le bouteselle sonne et la colonne s'ébranle de 4 à 5 heures, précédée et suivie d'une portion de cavaliers, afin qu'ils puissent prévenir alternativement de ce qui se passe aux deux extrémités.

« Les chasseurs s'étendent sur les flancs de la colonne et, grâce à eux, et aux petites ressources que mettent à notre disposition les fermiers américains, nous n'avons manqué jusqu'à présent ni de jeunes bœufs, ni de volailles, ni de bon gibier...

« D'onze heures à midi nous dételons au milieu de quelque belle prairie, et près d'un *bayou* ou d'une rivière. Les feux s'allument et les cuisines commencent. Puis chaque groupe sert son dîner...

« A 2 heures, nouveau départ; à 6 heures, bivouacs en demi-cercle et 4 feux dans l'hémicycle. Or, ce bivouac ainsi disposé est quelque chose d'assez curieux pour que j'aie regretté plus d'une fois déjà l'absence d'un peintre parmi nous. Presque tous nos immigrants ont adopté le costume de marin, la chemise de laine rouge; or, tous ces hommes rouges et barbus à la lueur des feux, pendant la nuit, autour de ces cuisines, entre ces wagons, ces hamacs suspendus, ces matelas par terre, entremêlés de femmes et d'enfants, forment un spectacle qui me paraît souvent digne d'un bon pinceau.

« Ce qu'on nous avait dit du Texas devient plus vrai tous les jours, à mesure que nous approchons de nos établissements. D'abord les petites prairies entrecoupées de petites forêts; puis des prairies plus grandes séparées par de grandes forêts; puis une immense forêt où nous avons péniblement traîné dans les sables notre lourd bagage; enfin depuis cinq jours une immense plaine-prairie aux horizons sans fin, dans laquelle on ne voit d'abord que quelques touffes d'acacias, mais qui, à mesure que nous montons, présente une végétation de plus en plus riche. Ainsi ce matin, par exemple, nous avons parcouru six milles de prairie touffue d'une verdure admirable, dont le fond est presque partout composé de froment, de seigle et d'orge sauvages, et qui est émaillée de nappes touffues de magnifique centaurée violette, etc., etc.

« Dans tous les ruaux nous trouvons une quantité innombrable de treilles remplies de beaux raisins dont les grains gros comme des balles, sont prêts à se colorer; puis des pruniers couverts de petites prunes, dont quelques-unes déjà mûres sont rouges comme les baies de l'églantier et d'agréable goût quoique sauvages.

« Dimanche, 10 juin. Hier, cette lettre a été interrompue par une roue cassée au passage d'un de ces jolis ravins (creeks) dont je vous ai déjà parlé, d'où 24 bœufs n'ont pu arracher, sans cette avarie, l'un de nos wagons loués mal dirigé par son conducteur... »

Parfois les voyageurs étaient surpris par une de ces tempêtes « dont nous n'avons » écrit le docteur Savardan, « que de bien rares exemples en France. »

D'autres fois, il arrivait que l'un ou l'autre des chasseurs était mordu par quelque serpent, aussitôt la blessure était promptement lavée, pressée, etc., et l'on suivait la route.

Revenons maintenant à la lettre citée plus haut (p. 449), elle continuait en disant l'entrée au premier établissement colonial :

... « Lorsque nous arrivâmes à Réunion (1) lieu de notre établissement, nous y trouvâmes une quarantaine de travailleurs fermes et énergiques, occupés, qui à la moisson — c'était au commencement de juin — qui à l'édification des abris. Le travail allait assez bien.

« Le lieu choisi se trouve à 4 milles sud-ouest de Dallas ; il est situé sur le sommet d'une de ces innombrables collines qui bordent les plaines basses traversées par des rivières.

« Le terrain plus élevé est exclusivement composé de roches calcaires, et des meilleures encore pour la préparation de la chaux et la construction des édifices. Nos habitations sont situées sur la crête même d'une de ces collines et dominent la campagne, c'est-à-dire un paysage magnifique...

« Nos champs, nos jardins et nos bois, sur l'arrière-plan, bordent les rives du West-Fork...

« Sur la portion de terrain déclive, conduisant à la plaine (bottom) on peut organiser un beau jardin anglais. Les buissons, les arbres, le gazon, rien n'y manque. Quelques allées à travers ces futaies et nous avons d'agréables promenades... »

Qu'étaient les habitations improvisées, pour ainsi dire? Il est bon de savoir de suite qu'elles étaient en bois et se trouvèrent insuffisantes (2) contre les rigueurs de l'hiver qui suivit.

Quant à leur description, la voici d'après les *Bulletins* de juin et d'août 1855 :

« Fin avril, une maison neuve était entièrement

(1) *Bulletin de la Société de colonisation*, décembre 1855.

(2) *Bulletin de la Société de colonisation*, mai 1856.

achevée à la colonie; une deuxième et une troisième se dressaient.

« Chacune des maisons construites renferme à l'arrière des chambres pour les dames et pour les ménages. De grandes pièces en avant sont arrangées en dortoir pour les hommes.

« Les verandahs (galeries couvertes) servent de salles à manger.

« L'installation de nos colons est encore rudimentaire. Ils ont un toit, cela est vrai, mais sous ce toit ils sont loin encore d'avoir toutes leurs aises.

« Ainsi tous les hommes non mariés couchent dans de grands dortoirs, *où l'on a disposé des lits en deux étages, comme à bord des navires.*

« Quelques chefs d'ordre ont le privilège de cabinets particuliers; ainsi, par exemple, le docteur Savardan et Daly occupent ensemble un de ces cabinets.. »

Jusqu'au milieu de juin la literie ne se composa que de paillasses.

« L'arrivée de la caravane Savardan permit d'améliorer cet article essentiel sous le rapport du confortable, le *Nuremberg* ayant emporté le matériel nécessaire à l'installation des sommiers élastiques. »

Nous avons vu (1) Godin dans sa lettre en date du 3 février 1855, traiter avec Cantagrel cette question des sommiers pour les premiers colons.

D'après nos précédentes indications, il devait se trouver alors à Réunion (juin 1855), 89 personnes, soit : 1° les 40 indiquées ci-dessus, p. 446; 2° Considérant et son entourage : 5 personnes; 3° les 44 passagers du *Nuremberg*. Total : 89 personnes.

Or, le *Bulletin* d'août 1855, porte à 106 le nombre

(1) Chapitre XXVIII, p. 414.

des colons présents en juin à Réunion ; et un ordre du jour des travaux du 22 juin (publié par le *Bulletin* d'août 1855) énumère 98 participants ou participantes, y compris ceux empêchés par maladie ou autrement.

Ces chiffres nous portent aux considérations suivantes :

Notre premier chiffre : 89 comprend des enfants (nous ne savions quel nombre).

Le deuxième chiffre 106 en comporte également, puisque c'est le total de la population.

Le chiffre 98 n'en comporte pas, il est constitué nominalement par :

Hommes	75
Femmes ou jeunes filles.....	21
Adolescents dits « pages ».....	2
Total	98

De 98 à 106 la différence est 8, ce chiffre est donc celui des enfants.

Ces huit enfants étaient-ils tous compris dans le premier chiffre de 89, ou bien se trouvèrent-ils partie dans ce premier chiffre, partie dans l'adjonction des 17 nouveaux membres qui élevèrent la population de 89 à 106? nous ne pouvons répondre.

D'où venaient les 17 colons qui se sont ainsi ajoutés aux précédents? Il nous paraît probable qu'ils vinrent isolément, d'accord ou non avec la Gérance (1), certains peut-être sous les auspices de l'autre Société belge de colonisation au Texas, mentionnée plus haut, et qui ne fut peut-être qu'une tentative d'agence d'émigration.

L'arrivée des passagers de la *Franciska* (2) (sixième départ), porta le chiffre total du personnel de Réunion

(1) Voir ci-dessus, p. 445.
(2) Chap. XXVIII, p. 404.

à 128, dès les premiers jours de juillet 1855. Ces passagers étaient partis au nombre de 27, mais Ch. Burkly, le chef de ce groupe, en avait écarté cinq (1) avant de quitter Houston, « ne les jugeant pas assez aptes aux rudes travaux des commencements. »

Finalement, nous croyons pouvoir classer comme suit les 128 membres présents à Réunion en juillet 1855 :

1 Le fondateur, M. Victor Considérant.
3 Ingénieurs : MM. Cantagrel, Cousin, Raisant.
1 Administrateur.
3 Docteurs-médecins : MM. Savardan, Roger, Nicolas.
25 Femmes ou jeunes filles, soit : les 21 indiquées page 454 et 4 comprises au rang des passagers de la *Franciska*.

Parmi ces 25 femmes, il y avait Mesdames Vigoureux, Considérant, Cantagrel; 7 ménagères venues avec leurs maris; 1 institutrice garde-malade; 1 fromagère-laitière; 4 couturières, etc.

2 Conducteurs de travaux.
2 Comptables.
1 Conducteur d'agriculture.
20 Travailleurs des champs, jardins, etc.
10 Travailleurs du bois, charpentiers, menuisiers, etc.
3 Travailleurs du fer : serruriers, mécaniciens, etc.
2 Tanneurs.
2 Maçons.
1 Ferblantier.
1 Peintre-vitrier.
1 Tourneur en bois et métaux.
1 Charron.
3 Bouchers-charcutiers.

82 *à reporter.*

(1) *Bulletin de la Société de colonisation*, octobre 1855.

« Quand vous avez échangé les adieux, vous à Carcassonne, vous dans les Hautes-Alpes, vous dans les Ardennes, vous au pays Manceau, vous en Touraine, quelle a été l'impression ressentie de part et d'autre? est-ce le déchirement d'une séparation douloureuse? Non, la plupart vous ont dit non pas adieu! mais au revoir!

... « Or, tout privilège oblige. A cet avantage de partir en avant, de fouler les premiers cette terre de liberté, vers laquelle tant de regards sont tournés aujourd'hui, à cet avantage correspond une responsabilité sérieuse. Je ne parle pas ici seulement de la confiance que la Société a mise en vous, et que vous saurez justifier; je parle surtout de l'engagement — exprimé ou non — que par le fait seul de votre départ en avant, vous avez pris à l'égard de tous ceux que vous laissez en arrière. Cet engagement, c'est de tout mettre en œuvre pour que le plus tôt possible, eux aussi, ils puissent partir, aller vous rejoindre et concourir avec vous à des installations de plus en plus larges, qui puissent bientôt permettre de ne plus compter le nombre de ceux à qui l'on dira : partez.

« De notre côté, croyez-le bien, nous mettrons tout en œuvre pour vous aplanir les difficultés que la prévoyance peut faire disparaître. Trois ou quatre courriers vous précèderont au Texas; Considérant, Cantagrel et ceux, en petit nombre, qui vous ont devancés, seront en temps utile avisés de votre arrivée, et, autant que la certitude peut s'étendre en pareille matière, vous pourrez être certains de trouver, en posant le pied sur la terre d'Amérique, des mains amies tendues pour presser les vôtres et vous conduire vers cette nouvelle demeure. Nous avons toutefois poussé nos prévisions jusqu'au cas où, arrivés à New-Orléans, vous ne trouveriez que les indications de la meilleure route à suivre

pour rejoindre, avec tout votre matériel, les colons déjà installés et à l'ouvrage.

... « Lorsque nous voyons tant de familles isolées, sans appuis, aborder presque sans ressources la terre féconde des Etats-Unis et y échanger le labeur ingrat et stérile du prolétaire d'Europe contre le travail libre et productif du citoyen américain, disons-nous que la solidarité de nos efforts devra donner des résultats plus beaux encore. Quand aux forces individuelles déjà suffisantes pour assurer l'indépendance de chacun viendra s'additionner la puissance collective, pourrions-nous ne pas prospérer ?

« Or, cette solidarité vous saurez la réaliser; vous le saurez d'autant mieux que, par la manière dont nous la concevons, elle s'allie avec le respect le plus complet de la liberté individuelle. Chez nous, vous le savez, il y a concours des volontés et non pas absorption; nulle conscience parmi vous, ni parmi ceux que vous allez rejoindre, n'aspire à se substituer à la conscience d'autrui. Il peut y avoir direction, mais il n'y a point de commandement; la soumission disparaît pour faire place à l'acquiescement raisonnable et raisonné qu'entraîne un avis reconnu sage.

« Chacun, en un mot, conserve, en tout et pour tout, la plénitude de son indépendance. S'il se donne à la masse, la masse se doit à lui; s'il s'isole, et il est toujours libre de le faire, la masse ne lui doit plus rien. Mais, parmi ceux qui sont ici, nul que nous sachions n'a l'intention de s'isoler. Chacun sait que travailler pour tous, c'est travailler pour soi, c'est travailler pour les siens, c'est travailler pour tous ceux qu'on désire voir arriver plus tard dans la Colonie, c'est constituer, en un mot, la nouvelle Patrie, dans laquelle viendront se réunir toutes les affections un moment séparées.

« ... Il y a deux cents ans environ, une poignée de familles généreuses, chassées d'Angleterre par l'intolérance religieuse, allèrent chercher sur le continent Américain, une patrie où il leur fut permis de prier Dieu, sous la seule dictée de leur conscience. Dieu a béni leurs efforts, car de leur exil volontaire est sortie la puissante République des Etats-Unis. Nous allons, à notre tour, y chercher la liberté de travailler à la réalisation de notre rêve humanitaire; notre œuvre est sainte parce qu'elle est générale; elle touche à la prière puisqu'elle a pour but le salut et le bonheur de tous : Dieu nous doit donc aussi de bénir nos efforts? »

Le lecteur aura remarqué ces paroles du début : « *Vous précédez même l'avant-garde de la colonie.* » Nous croyons utile de rappeler à ce propos les considérations suivantes :

Sur les 2500 à 3000 (1) personnes qui, au premier appel de Considérant, s'étaient résolues à émigrer, mille s'étaient fait inscrire comme disposées à partir avant la fin de 1855 (2). Ce millier était considéré comme la véritable avant-garde coloniale.

Les premiers partants devaient tenir lieu des pionniers américains et remplir la charge confiée à ceux-ci dans le plan primitif de Considérant et définie comme suit dans la Convention provisoire (3) : « ... création d'un premier centre où les colons ultérieurs devront trouver à leur arrivée, un gîte provisoire, des renseignements de toutes sortes, des approvisionnements, une population amie, et tous les éléments propres à faciliter leur établissement définitif quel qu'il doive être. »

(1) *Bulletin de la Société de colonisation*, janvier 1855.
(2) *Bulletin de la Société de colonisation*, mai 1855.
(3) Chapitre XXVI, p. 385.

On comprend donc l'expression : « Vous précédez même l'avant-garde. »

L'enthousiasme n'avait pas de bornes, à cette époque. Donnons-en un nouvel exemple. Dans une brochure publiée alors à Bruxelles, sous le titre : « *L'Ecole phalanstérienne et le Texas* », 1855, l'auteur, Théodore de Vance, écrivait :

« Lorsqu'on saura qu'il y a dans le monde une terre à l'entrée de laquelle on lira sur un poteau : *Ici on croit au bonheur de l'humanité*, ce sera par populations que les hommes voudront s'y porter. »

On conçoit combien de tels écrits durent pousser à ces départs inopportuns contre lesquels — nous l'avons vu, dans le précédent chapitre, — s'élevait de toutes ses forces la direction de la Société. Mais des gens partirent quand même et les *Bulletins* constatent (1) qu'un certain encombrement se produisit à la colonie dès juillet 1855.

V. Considérant (2) stigmatisait, trois ans après, en termes des plus vifs ces arrivées intempestives et s'engageait formellement à ne plus les endurer, si l'on consentait à renouveler la tentative de colonisation sur un autre point du Texas.

Mais revenons à notre sujet. Lors des premiers départs tous les cœurs s'ouvraient à l'espérance et le chef de l'École lui-même terminait la Convention provisoire (3) par ces mots entraînants :

« Je pars amis, et vais vous attendre sur la terre immaculée où nous avons à semer la liberté, la science et l'amour. »

Un premier et considérable obstacle se dressait, nous

(1) Exemple : numéro d'octobre 1855.

(2) *Du Texas*, 1857.

(3) Chapitre XXVI, p. 394.

le savons, devant les pionniers : le manque de terres, le manque de cet espace où librement, au gré et *sous la responsabilité des opérateurs*, devaient se développer tous les essais sociaux.

Eussent-ils eu cette terre que, pour y réaliser des modes d'existence supérieurs à la vie pastorale, la seule possible dans l'état du pays, il eût fallu commencer par modifier cet état même, en couvrant le sol de voies de communications (idée qui préoccupait vivement Godin) et en implantant dans ce nouveau milieu tous les éléments de l'industrie, tous les ressorts du progrès humain.

Quant à l'instauration du règne de l'harmonie il eût fallu, pour y procéder, avoir réalisé une préparation bien plus difficile encore, c'est-à-dire la détermination de la véritable méthode d'appréciation du travail et conséquemment de la répartition des produits.

Qu'on y réfléchisse : Pour bien et dignement assurer l'existence, non-seulement de ceux en état de se livrer au travail, mais de tous ceux, enfants, vieillards, etc., incapables de se soutenir eux-mêmes, il faut une très grande richesse sociale, et une richesse se reconstituant et se développant sans cesse.

Or, cela ne peut s'obtenir que par les efforts vigilants et continus des membres actifs du corps social; et pour entretenir ceux-ci dans cette volonté de la meilleure et de la plus grande production, il faut baser la part de chacun, dans les biens courants, sur la valeur même du produit que chacun d'eux aura fourni et en tenant compte à l'exécutant de tous ses mérites effectifs.

Toute une méthode est à créer dans ce but; méthode qui en rendant évidente l'équité de la rémunération du travail de chacun sera, nous le répétons, la vraie

préparation du règne de l'harmonie entre les hommes.

Le lecteur mesurera le temps nécessaire à une telle œuvre !

Revenons à nos colons. Ceux d'entre eux partis d'Europe avec le désir de constituer, en arrivant au Texas, une association autonome d'après le plan de la Convention provisoire, tout comme ceux partis avec l'idée autre de réaliser des exploitations particulières, soit en groupes, soit isolément, sur les libres terres entrevues dans les plans de la Société générale, se trouvèrent, à leur vif et commun désappointement, obligés de vivre à Réunion tous ensemble pendant un certain temps et en voyant s'ajouter à eux des éléments amenés par des sentiments très divers.

Tout rudimentaire qu'était ce groupement de population, il avait pour conséquence de faire doubler et tripler le prix des terres environnantes. Mais, celles-ci étant appropriées, c'était au bénéfice des détenteurs que se produisaient les plus-values sur lesquelles les colons avaient compté.

On conçoit ce qu'une telle situation ajoutait au désappointement général. En outre, les denrées elles-mêmes augmentaient. Dans un pays presque désert comme le haut Texas, disait le *Bulletin* de la Société (1), « où quelques *settlers* (colons) disséminés, n'assurent que leur propre consommation, l'arrivée imprévue et le groupement subit de 130 immigrants sur un seul point ont eu pour effet de faire hausser considérablement le prix des céréales, surtout en coïncidant avec l'état de sécheresse. » En effet, une sécheresse exceptionnelle désolait le pays et ajoutait à la pénible situation des colons.

(1) Numéro d'octobre 1855.

Leurs conditions matérielles étaient, nous le savons, pénibles : les abris en bois élevés en hâte étaient insuffisants sous tous les rapports; le lecteur a vu, chapitre XXXI, que la plupart des hommes couchaient dans des dortoirs — sorte de hangars, à vrai dire — où les lits étaient disposés en deux étages comme à bord des navires, etc. On peut juger de ce que devait souffrir une population d'hommes, femmes et enfants, habitués aux ressources de la civilisation et arrivant dans ce milieu après deux mois de traversée en mer, suivis de cent lieues en chariots attelés de bœufs à travers un pays sans routes... Ajoutons à ce tableau le tarissement partiel des sources et une chaleur accablante!

D'autre part, l'état de sécheresse rendait plus difficile encore le travail de défrichement du sol et de préparation du milieu pour lequel déjà la population n'avait pas les aptitudes voulues!

En effet, la bonne volonté quelle que soit sa puissance, ne peut tenir lieu du savoir et de l'habileté professionnelle; surtout quand le ressort de la propriété privée n'est pas là pour actionner l'individu sous le double sentiment de recueillir tout le produit de ses efforts en cas de bonnes opérations, et d'endosser une responsabilité illimitée en cas de mauvaises.

Enfin, pour compléter le tableau des résistances majeures contre lesquelles nos pionniers avaient à lutter, écoutons ce que l'expérience dictait, 18 mois plus tard (1) :

« ... Une considération excessivement importante qui a trop échappé à l'esprit de nos amis en Europe et sur laquelle nous appelons leurs réflexions, c'est que l'intérieur du Texas étant *sans routes*, sans communications faciles, sans débouchés, il ne faut pas songer à y

(1) *Bulletin de la Société de colonisation*, décembre 1856.

développer l'industrie, le commerce, ni même la grande culture.

» Tout effort pour créer et faire circuler des produits est généralement plus coûteux qu'avantageux. La production implique circulation et débouchés. En attendant les chemins et les consommateurs, la vie pastorale est la meilleure qui convienne aux premiers occupants. En déterminant par leur présence l'augmentation de valeur que doit donner aux terres le peuplement, les premiers colons n'ont qu'une manière économique de tirer parti de ces terres, c'est d'y entretenir des troupeaux de vaches, bœufs, moutons, chevaux, etc., et de ne faire cultiver que le strict nécessaire pour leur alimentation propre et celle des animaux pendant les deux mois de véritable hiver.

« Le bétail étant, dans ces circonstances, la seule marchandise qui conserve et augmente sa valeur, s'entretient et se reproduit presque sans frais ni main-d'œuvre, qui, au surplus, se transporte elle-même au marché à travers les terres, il constitue la meilleure spéculation des pays neufs... »

Un des colons, vétérinaire de profession, écrivait, lui aussi (1), après les leçons de l'expérience :

« Dans l'état actuel des choses, ce n'est pas encore une bonne spéculation d'aller vendre de la viande à Dallas. La journée d'un homme, d'un cheval et d'une voiture coûtent cher au Texas et la viande invendue revient corrompue.

« Les peaux jusqu'à ce jour sont restées inutilisées; elles se perdent même en raison de la difficulté des transports. Il en coûte un dollar pour écorcher un bœuf mort et la peau ne vaut qu'un dollar. On laisse donc ce soin aux vautours... »

(1) *Bulletin de la Société de colonisation*, décembre 1856.

Ailleurs, le *Bulletin* déjà cité dit : « C'est à peine aujourd'hui si deux germes d'industrie : la tannerie et la distillerie, trouvant leurs matières premières sur les lieux, peuvent éclore économiquement et se développer. »

En face de ces nécessités, mettons le personnel venu d'Europe et voyons-le à l'œuvre : Administrateurs, Ingénieurs, travailleurs des champs, du bois, du fer... femmes, jeunes filles, jeunes hommes, enfants étaient là plus d'une centaine..., lesuns venus, nous l'avons dit, pour créer, en groupes ou isolément, des établissements particuliers sur des portions de terres que la Société leur aurait vendues ou louées ; les autres pour se joindre à une organisation sociétaire autonome dans le genre de celle indiquée par la Convention provisoire (1); et d'autres enfin venus sans but bien défini.

Un seul domaine colonial : Réunion (2), était acquis ; il était le gage des capitaux mis dans la Société générale de colonisation au Texas. Considérant ne jugeait pas, au premier abord, pouvoir en aliéner une parcelle ; il fallut toute la gravité que la situation prit à Réunion même pour le faire changer d'avis sur ce point, au mois d'août suivant, et il le fit avec un vrai déchirement de conscience.

Peignant ces choses longtemps après, le chef de l'entreprise a écrit (3) :

« Le seul parti préférable intrinsèquement eût été de renvoyer, fût-ce en Europe et aux frais de la Société, les neuf dixièmes des personnes accumulées sur les lieux et de passer par profits et pertes toutes les dépenses sèches. Mais, pour prendre ce parti, il eût fallu être

(1) Chapitre XXVI, p. 382.

(2) Il n'y avait qu'une pépinière à Houston.

(3) *Du Texas*, 1857, p. 12.

et se sentir en état de dominer l'effet désastreux qu'un pareil coup eut alors produit en Europe et sur les lieux, et être assuré de pouvoir très promptement en outre trouver à un tel début des compensations suffisantes. Tout cela me manquait. »

Nous avons dit que le fondateur était malade à cette époque, par suite des angoisses mêmes que lui causait la situation ; et qu'il demeura six mois sans renseigner par un seul mot la Gérance à Paris sur le fond de la situation. On juge si ce silence inquiéta Godin !

Mais restons à Réunion et voyons comment on s'y exerçait.

La grande difficulté intérieure était, on le conçoit, celle du gouvernement. Les larges déclarations si facilement faites, et plus facilement encore acceptées : « Chez nous il peut y avoir direction, mais il n'y a pas de commandement;... chacun conserve en tout et pour tout la plénitude de son indépendance, » n'avaient aucune valeur pratique. Comment, à la lumière de ce verbe, organiser le travail, ce premier élément de la vie sociale ?

Dans quelle mesure s'inspira-t-on des prescriptions de la Convention provisoire ?

Nous n'avons pas d'indications précises en ce qui concerne cette toute première période.

Reportons-nous au début de l'entreprise : On achète la propriété, un très petit groupe s'y installe; il élève des abris, cultive le sol; l'entretien de la vie et les travaux de ce premier groupe sont au compte de la Société générale.

De nouveaux travailleurs, les premiers colons, arrivent et partagent la même situation, en attendant que le chef de l'entreprise, V. Considérant, y modifie quelque chose, s'il y a lieu.

Le 30 mai 1855, Considérant est sur place. Il y avai alors une cinquantaine de pionniers à Réunion. La population se double en juin, elle atteint en juillet le chiffre déjà indiqué, 128; puis de nouvelles adjonctions se produisent et un certain encombrement apparaît dès ce mois même.

Impuissant à dominer la situation, Considérant la laissa telle qu'elle jusqu'au 7 août suivant, c'est-à-dire jusqu'à ce que, par le fait du temps et des relations quotidiennes, se fussent dégagés du sein de la population :

1° Un groupe principal disposé à essayer, à Réunion, d'une certaine forme de Société que nous verrons plus loin;

2° Un petit groupe résolu à se livrer à une exploitation spéciale autonome, sur une partie de terre qu'il prit en fermage;

3° Enfin des individus qui ne pouvaient que poursuivre leur voie isolément.

Toute la première période semble avoir été dépourvue de règles. Ceux qui y ont pris part et qui sont demeurés au poste après la modification du 7 août, c'est-à-dire les plus sympathiques à l'essai collectif, qualifièrent cette période de *chaos* ou autres termes analogues.

Nous savons aussi par les *Bulletins de la Société* que de vifs mécontentements se produisirent, que des colons s'en allèrent et critiquèrent amèrement ce qui se passait à Réunion.

A travers toutes ces difficultés, il est touchant de voir les efforts des chefs naturels de l'entreprise et d'un certain nombre de colons pour soutenir les courages et introduire des causes d'entraînement ou de cordialité dans les rapports entre les membres.

Nous allons voir qu'on se rendait au travail à l'appel

du clairon ; que les termes *groupes* et *séries* étaient usités; que des bals et autres plaisirs coupaient la semaine.

Que pouvait-on de plus dans le milieu où l'on se trouvait!

Des besognes s'imposaient, il fallait les accomplir. Les chefs recouraient à la bonne volonté de chacun... Et après?

Rétribuait-on les travailleurs autrement que par l'entretien général de tous, au compte de la Société de colonisation? Nous n'avons pu trouver d'indications précises à ce sujet.

D'après les paroles de Considérant (1), les choses se passèrent au détriment de la Société générale, et cela, non-seulement pour la toute première période, mais en grande partie pour celle qui suivit.

Nous verrons ces paroles en leur temps.

On conçoit qu'il y avait là une source vive de déboires pour les pionniers qui se trouvaient à la fois (c'était la minorité) actionnaires de la Société générale et membres du premier groupe installé à Réunion. Ils voyaient de près où s'en allaient les ressources et ne pouvaient qu'être saisis d'inquiétude pour l'avenir.

Que le coulage fût énorme, que les dépenses fussent hors de toute proportion avec les produits obtenus, qu'il y eût, en un mot, péril en la demeure, c'est ce qui ressort des raisons invoquées (2) par Considérant lui-même pour expliquer la constitution de la Société du 7 août : « Liquider le pire état des choses,... dégager régulièrement et progressivement la Société (générale) de ses fardeaux les plus lourds... »

Inapte aux travaux qui lui incombaient, la population

(1) Voir Assemblée générale tenue à Paris, le 1er septembre 1858. — *Bulletin de la Société de colonisation*, octobre 1858.

(2) *Du Texas*, 1857, p. 12.

s'y employait peu efficacement et à frais énormes; c'était forcé. La plupart évidemment en souffraient et faisaient, nous l'avons dit, contre mauvaise fortune, bon cœur.

Ce ne fut guère qu'après la constitution de la Société du 7 août et lorsque les gens comparèrent l'état qui suivit à la situation du début, que, *par opposition* pour ainsi dire, quelques jugements précis furent formulés sur le premier état.

Nous avons parlé (1) d'un ordre du jour en date du 22 juin 1855 portant énumération de 106 membres. Tout ce personnel est classé en face des rubriques suivantes :

Recherche et reconduite des bœufs. — Soin des chevaux. — Charpentiers. — Débitage des arbres. — Tonneliers. — Voitures sur Dallas, aux bois, à l'eau. — Plantation de pommes de terre. — Jardinage. — Briquetiers. — Puisatiers. — Fabrication des tuyaux pour la pompe. — Laitiers. — Battage du blé. — Buanderie. — Couture. — Menuisiers. — Cuisine. — Cordonniers. — Tailleurs. — Boulangers. — Boucher. — Recherche du raisin. — En route. — Garde-magasin. — Comptable. — Malades. — Indisposés. — Médecins. — Chefs d'ordre. — Complément.

Dans ce même mois, paraît-il (2), en raison de la chaleur, les heures de travail, de repas et de repos avaient été ainsi distribuées :

Lever et léger repas	de	4 h.	à	4 h. 1/4.
Travail	de	4 h. 1/2	à	10 h. 1/2.
Dîner et repos.....	de	11 h.	à	2 h. 1/2.
Goûter et travail...	de	2 h. 1/2	à	7 h.
Souper.....	à	7 h. 1/2.		

(1) Chapitre précédent, p. 454.

(2) *Bulletin de la Société de colonisation*, août 1855.

Le *Bulletin* ajoute :

La soirée est occupée par les cours d'anglais, les causeries, les chansons, etc. Tout le monde est couché à 10 h.

Voyons maintenant quelques lettres adressées par des colons à des parents ou amis, au cours des premiers mois de l'année 1855.

— Un peintre vitrier écrit (1) ceci :

« Dès notre arrivée nous nous mîmes immédiatement au travail. C'était le temps de la récolte; on me mit à recueillir et à lier des gerbes, opération toute nouvelle pour moi. Je me décidai à prendre une profession plus en rapport avec celle que je quittais et me mis à la charpente que je n'ai pas abandonnée depuis et dont les opérations marchent rapidement. »

— Un ex-employé de l'administration des finances, en Belgique, écrit à ses parents (2) :

« Ici chacun s'occupe selon qu'il est requis :

« Un professeur de musique (M. St.) scie la pierre avec ses amis MM. D. J., etc.

« Un ancien pasteur anglican, universaliste (M. A.), va, dès 4 heures du matin, courir les bœufs, planter des patates douces, des pois, des fèves, avec moi.

« Ce même A. tue le bœuf à manger, ôte la peau, etc.

« R, le médecin, porte du bois (bardeaux-shingles) par dessus un pont en cordes (mexican bridge) sur son dos, au West Fork, va acheter des provisions chez les fermiers des environs, et rapporte à cheval jusqu'à 6 ou 10 douzaines d'œufs...

« C., architecte, cuit le pain.

« Il faut faire de tout.

---

(1) *Bulletin de la Société de colonisation*, décembre 1855.

(2) *Bulletin de la Société de colonisation*, octobre 1855.

« Quant à moi, j'ai déjà été mis aide à la cuisine, au jardin; j'ai conduit trois jours la charrue dans un champ de maïs, et j'arrose beaucoup les patates douces que je bine après avoir aidé à les planter. »

(Le lecteur jugera ce que pouvait être l'œuvre de ces ouvriers improvisés. Tout apprentissage, même sous la direction d'un maître, entraîne gaspillage de matières; là, directeurs et dirigés avaient charge de travaux auxquels ils n'étaient guère plus dressés les uns que les autres.)

Un autre correspondant, Wr. de Louvain, écrit :

... « Quand le groupe des Suisses sera ici (dans 4 ou 5 jours), il y aura une population d'environ 130 âmes, ce qui est positivement trop pour la première année. Ce n'est pas de les loger qui est chose difficile, car, pour l'hiver, il y aura des habitations pour loger convenablement 200 personnes; mais c'est de les nourrir.

« Vous comprenez qu'une telle population, se condensant sur un seul point au Texas, doit y faire hausser le prix des denrées alimentaires. Encore si on avait produit par les cultures, mais le jardin est tout à fait manqué, parce qu'on a semé deux mois trop tard, et qu'il y a eu une année de sécheresse, dont on ne connaît pas d'exemple. Cependant il a été fait une récolte de 4 hectares de froment environ, semé par un settler (1), mais qui n'a pas produit beaucoup; puis il a été planté autant de maïs et environ 12,000 plants de patates douces; celles-ci réussiront à force d'arrosages.

« Comme on ne produit pas encore ici (nous avons déjà mangé un plat de radis), la Société triera autant que possible les groupes d'expédition qui se prépare-

(1) Colon défrichant et cultivant isolément ou en famille des propriétés individuelles.

ront et ajournera aux années suivantes ceux qui ne peuvent remplir immédiatement une fonction ou travail *productif* dans lequel ils soient **bien exercés...**

« Actuellement, nous *tâchons de jeter les bases d'une association de travailleurs.* Dans un mois, vous saurez si nos efforts ont abouti. »

Un autre, encore de Louvain, écrit dans les derniers jours de juin 1855 (1) :

« Les vivres sont difficiles à se procurer. On nous a apporté deux chevreuils que les Américains nous ont vendus à 4 sous la livre.

« Il y a ici des ouvriers des différents Etats de l'Union... Déjà chez nous ça prend un air animé. Le marteau résonne, la cour est encombrée de voitures, de waggons, de bœufs, etc.

« Le soir, on se rassemble sur la place publique; quelquefois on donne des cours d'anglais... Aujourd'hui dimanche, 24 juin, j'entends dans l'autre maison des chants, le violon : on répète un chœur pour entrer à Dallas le 4 juillet, anniversaire de l'Indépendance américaine...

« Ce soir, après souper, il y a un bal sur la pelouse...

« Les chefs craignent d'être débordés par l'émigration. Pourtant l'ordre commence à régner; les femmes sont formées en groupes et séries de lingerie, de cuisine, de repasseuses, de laveuses.

« La série agricole est formée avec ses groupes.

« Les constructeurs ne sont encore astreints à aucun ordre.

« *Nous marchons bien (!)*

« Les ouvriers charpentiers et menuisiers *de circonstance* s'appliquent au détail et petites affaires... De jour

(1) *Bulletin de la Société de colonisation*, octobre 1855.

en jour cela s'améliore; et nous avons une foule de petites douceurs qui nous manquaient au début, telles que beurre, fromage, etc. »

Nous répétons n'avoir rien trouvé de nature à nous faire croire que les termes *groupes* et *séries* usités dans cette lettre répondissent à autre chose qu'à la désignation, en termes fouriéristes, des gens à la bonne volonté desquels les chefs d'ordre (Considérant ou Cantagrel) demandaient les travaux spécifiés.

Un mois plus tard, Br., des Hautes-Alpes, écrit une lettre qui donne à penser que les choses s'étaient améliorées au point de vue de la subsistance; quant au travail, on en jugera :

... « (1) Nous faisons ici tranquillement nos quatre repas par jour. Nous avons toujours de la très bonne viande fraîche : nous en vendons même aux étrangers. Elle nous revient à 3 sous la livre. Nous mangeons aussi souvent du chevreuil qui coûte le même prix.

« Le matin le clairon sonne le réveil à 4 heures; et une demi-heure après, il nous rappelle pour le déjeûner. Café au lait et de la viande froide, c'est un repas court. Après, nous allons au travail jusqu'à 10 heures.

« Le clairon nous annonce de nouveau que le dîner est servi : il se compose de soupe au riz et de bouillon, 2 plats de viande, un plat de légumes et des confitures qu'on fait ici.

« Le pain est de première qualité. Nous avons d'excellent blé et de très bons boulangers.

« Après ce repas, nous nous reposons jusqu'à 3 heures, puis nous faisons une petite collation de pain et de fromage blanc et nous allons au travail jusqu'à 6 h. 1/2. Le souper est à peu près conforme au dîner,

(1) *Bulletin de la Société de colonisation*, octobre 1855.

seulement nous avons du thé au lieu de café. Nous avons tous meilleur appétit qu'en France. »

Ce bon appétit poussait sans doute à une vigoureuse consommation que, malheureusement, la production n'équilibrait pas; ce qui contraignait à chercher un moyen de régulariser un peu les choses; car le même Br. ajoute :

« On va bâtir un restaurant où chacun dépensera ce qu'il voudra... » (En d'autres termes : on verra ce que chacun consomme.)

« Nous commençons à nous organiser.

« Pour aller laver le linge, nos laveuses ont une voiture à deux chevaux et un postillon.

« Nous avons bal tous les dimanches après souper.

« Les dames et les demoiselles font des guirlandes et des bouquets pour en décorer l'emplacement. Les américains et leurs dames y viennent d'assez loin. »

(La presse, nous le verrons plus loin, s'occupait déjà de l'entreprise dite de V. Considérant.)

« Nous avons célébré le 4 juillet la fête de l'Indépendance américaine... Le drapeau national flottait sur le plus haut de nos bâtiments.

« Les jours ordinaires, après souper, nous allons nous promener sur la route, ou dans la prairie. Les uns causent, les autres chantent. Le climat est si doux que l'on n'éprouve ni froid, ni chaud.

« Ceux qui veulent aller se promener ou faire une course ailleurs, en voiture ou à cheval, le demandent le soir, et le lendemain à l'heure convenue le cheval est sellé ou attelé.

« Il y a une bibliothèque publique pour ceux qui aiment la lecture, et un magasin d'habillements qui va être augmenté pour pouvoir vendre ou échanger avec les étrangers contre d'autres marchandises. »

Voici pour terminer, une lettre (1) d'un des trois docteurs-médecins de Réunion, M. N. Cette lettre est datée 26 août 1855; nous en extrayons les passages se rattachant à l'arrivée du docteur à la colonie, au milieu de juin 1855 :

« A mon arrivée je m'enrôlai dans les jardiniers; mais soit à cause de la sécheresse ou des chenilles très-nombreuses, cette année, j'ai quitté les jardins pour prendre une place dans les ateliers.

« Ceux où je travaille se composent d'un tonnelier, d'un tourneur, d'un serrurier, d'un forgeron et d'un ferblantier, avec lequel je travaille. Nous avons fait et placé environ 300 mètres de tuyaux en zinc qui conduisent l'eau dans tous les carrés du jardin. Nous allons nous occuper maintenant à faire des pompes pour les cinq puits que nous avons creusés (2) autour de nous et dont chacun a une destination spéciale, soit à l'usage de la maison, soit pour la vacherie, la buanderie, etc.

« Entre temps nous raccommodons les casseroles et les gobelets.

« Je me trouve très-bien parmi tous ces ouvriers gais et bons vivants...

« Ils m'ont fait l'honneur de me nommer président de leurs conférences... »

Plus loin le docteur ajoute :

« Nous avons entrepris une besogne excessivement difficile; mais comme quelqu'un doit l'accomplir, pourquoi ne la ferions-nous pas?

... « Le dernier dimanche de juillet nous allâmes vendanger un raisin sauvage, précoce, très commun dans les bois. Cette vendange se fit avec beaucoup de pompe.

(1) *Bulletin de la Société de colonisation*, décembre 1855.

(2) La sécheresse avait tari toutes les sources. *Bulletin de la Société de colonisation*, décembre 1855 et décembre 1856.

« Un waggon traîné par deux paires de bœufs portait les vivres, deux tonneaux vides et les vendangeuses.

« Nous ramassâmes, non sans peine, environ deux charges de raisins et revînmes en vrais vignerons, couronnés de pampres et de fleurs. Notre convoi fit gravement le tour de nos bâtiments et nous chantâmes avec beaucoup d'entrain : « *Amis, chez nous la gaîté renaîtra...* »

« Le raisin fut mis en cuve, mais avec un bien faible espoir de succès; un raisin âpre, à peau épaisse et pulpe presque sans eau ; mais avec un peu de chimie on vient souvent en aide à la nature. Ce fut un ancien marchand de vin et moi qui fûmes chargés de la manutention. Un peu d'eau et de sucre ajoutés en proportion convenable suppléèrent à ce qui manquait. La fermentation s'établit promptement et marcha à souhait.

« Notre vin, duquel nous nous abstenions de parler, était à peu près oublié quand le départ de M. D. nous fournit l'occasion de le faire paraître à table. Il fut trouvé délicieux quoique un peu trouble (il avait à peine quinze jours de tonneau). Il fut vanté et fêté....

« Dans une autre circonstance, mes amis avaient commencé de mettre en relief mes talents de confiseur. Aussi il a été question de me faire abandonner le marteau de ferblantier pour la casserole de confiseur... »

Malgré le ton favorable de ces lettres, la situation de fond pouvait être entrevue ce qu'elle était : aventurée, difficile, effroyablement coûteuse, aussi quand on crut en être sorti par la constitution de la Société du 7 août, écrivait-on des choses comme celles-ci : (1)

« Les nouvelles de notre début qui vous parvenaient

(1) Lettre de M. Wr. de Louvain, en date du 15 décembre 1855. *Bulletin de la Société de colonisation*, février 1856.

par nos lettres n'était guère rassurantes, mais on était convenu d'écrire la vérité.

« Du *chaos* dans lequel nous avons vécu, nous sommes sortis pour parvenir à un certain ordre de choses.

« La direction marche *actuellement* en bonne harmonie avec le travail ; sa tâche est plus facile maintenant qu'il y a quelques mois, parce que l'épuration des éléments est faite. On n'entend plus des prétentions exagérées, ni des critiques malveillantes dont les deux causes ont disparu, à savoir : les mauvais éléments et l'inexpérience.....

« Le ton qui règne actuellement est le ton travail. L'ordre se fait place partout...

« Nous sommes débarrassés de tous les blagueurs et nous avons la paix intérieure. C'est une bien jolie chose que l'ordre ! Qu'on le sent bien quand on a été dans un milieu pareil à celui que nous venons de quitter ! Si cela avait duré nous serions devenus tous fous ou méchants... »

Cette lettre nous fournira de nouveaux extraits quand nous aurons à peindre la situation de la colonie après la constitution de la Société visée dans la dite lettre.

Terminons quant à l'état primitif des choses à Réunion en notant qu'il devint insoutenable, aussi bien au point de vue de la dépense qu'au point de vue de la sérénité individuelle des colons, par son manque même de toute règle, le gaspillage et l'insécurité étant alors les traits dominants.

XXXIII

Société des propriétaires de Réunion, 7 août 1855. Constitution.

Agent exécutif, mais avant tout fondateur et âme de l'entreprise de colonisation au Texas, Victor Considé-

rant « résumait en lui — pour ce qui concernait les opérations actives — tous les pouvoirs et conséquemment tous les devoirs. » (1)

Aussi lorsqu'il le jugea nécessaire — et sans prévenir la Gérance envers laquelle, désespéré de la situation en Amérique, il garda un silence de six mois — procéda-t-il à la constitution de la *Société* dite *des propriétaires de Réunion.*

Parlant de la constitution de cette Société, trois ans plus tard (2) et de l'impossibilité native pour lui de dire les choses autrement que sincèrement, il s'exprime ainsi :

« Eh bien, même là haut, même quand j'ai eu à parler pendant trois jours à la population assemblée, pour lui expliquer la combinaison adoptée; quand tant de motifs réclamaient que cette population fût soutenue, encouragée, excitée; quand il eût été facile de lui créer des illusions, pour le moment du moins salutaires et bonnes; que je n'eusse même pas eu à créer, mais à prendre toutes faites et à avoir l'air de partager, je ne l'ai ni pu ni voulu.

« J'exposai la situation, je montrai qu'elle n'avait avec mon plan qu'un rapport de renversement formel; qu'elle me mettait dans la nécessité terrible ou d'abandonner les neuf dixièmes des personnes — et justement les moins capables — à leurs ressources et à leur sort, quels qu'ils pussent être, ou de commettre un abus de confiance, un véritable détournement de fonds, en employant en frais et avances hasardées d'établissement pour ceux-ci des capitaux qui ne m'avaient été confiés que pour préparer celui de leurs propriétaires; que je prenais, moi, cette responsabilité mortelle, et qu'ils

(1) *Bulletin de la Société de colonisation*, septembre 1856.

(2) *Du Texas*, 1857, p. 30.

avaient, eux, dans leurs mains, avec leur propre sort à faire, celui de ces fonds, celui de la Société et le mien... »

Ces paroles montrent en quel déchirement de conscience, ainsi que nous l'avons dit précédemment (1), Considérant aliéna le principal domaine, autant dire le seul, alors possédé par la Société générale.

Dans les circonstances données, cette combinaison lui apparaissait comme (2) « la plus raisonnable et la moins mauvaise. Elle permettait », a-t-il écrit :

« 1° De liquider le pire état des choses ;

« 2° De donner à une population jetée dans un pays où elle ne pouvait encore rien connaître, ni rien comprendre, le temps de comprendre le pays et de s'y débrouiller ;

« 3° De gagner le temps nécessaire pour la connaître elle-même ;

« 4° De dégager régulièrement et progressivement la Société mère de ses fardeaux les plus lourds.

« Cette solution, enfin, » selon lui, » tenait la porte ouverte à ce qui ultérieurement serait jugé possible, utile, bon ou nécessaire ; et elle permettait que tout cela fût fait en engageant et compromettant le moins possible *à nouveau* les intérêts de la Société générale ».

Voici les grandes lignes de cette transaction (3) :

« Principales dispositions de l'acte de Société de Réunion.

« 1° *Dispositions générales.*

« L'objet de la Société est l'acquisition, par celle-ci, du domaine de Réunion, et le développement de l'éta-

(1) Chap. XXXII, p. 466.

(2) *Du Texas*, p. 12.

(3) *Bulletin de la Société de colonisation*, octobre 1855.

blissement agricole et industriel en voie de formation sur ce domaine, lequel constituera un premier centre de colonisation où les immigrants ultérieurs, recommandés par la Société générale, pourront se réunir, se renseigner, s'approvisionner et trouver à leur arrivée un gîte provisoire, une population amie et les éléments propres à faciliter leur établissement définitif.

« La Société prend le nom de Société de Réunion : son siège est à Réunion ; sa durée est fixée à 18 années et pourra être prolongée.

« Le fonds social, fixée à six cent mille dollars, est représentée par 4,800 actions de 125 dollars, divisibles en coupons de 25 et de 5 dollars. Ce fonds pourra être augmenté. Le chiffre nécessaire à la constitution est fixée à 80,000 dollars.

« La Société est gérée par un Conseil d'administration composé de 7 membres dont six élus par l'assemblée générale des actionnaires, et le septième à la nomination de la Société générale. »

(Comme nous le verrons plus loin, deux membres nommés par tous les associés-travailleurs furent adjoints à ce Conseil.)

« 2° *Concernant les rapports entre la Société de Réunion et la Société générale.*

« La Société générale cède et apporte à la Société de Réunion les terres constituant actuellement le domaine de Réunion et ses dépendances, formant une superficie totale de 12,286 acres (environ 5,000 hectares), la dite cession comprenant les constructions et les travaux de toutes sortes exécutés sur le dit domaine, les animaux, outils, machines, approvisionnements, etc., acquis par la Société générale en vue de Réunion.

« Cet apport, évalué à 50,000 dollars (250,000 fr.), est représenté par 400 actions de la Société de Réunion, acquises à la Société générale.

« La Société générale a souscrit de plus pour une somme de trente mille dollars (150,000 fr.) dont le versement se fera successivement selon les besoins de la Société de Réunion, étant entendu que les sommes fournies en exécution de cette souscription, seront échangées contre des actions de la Société de Réunion, prises à leur valeur nominale, au fur et à mesure de l'encaissement des fonds. Ce supplément de commandite pourra correspondre à 20,000 dollars environ pour la première année.

« La Société générale a droit, hors part, à 1/20 sur les bénéfices.

« 3° *Concernant les Rapports entre le capital et le travail.*

« Dans l'acte de Société, les actionnaires sont désignés sous le nom de *Bailleurs de fonds;* et les travailleurs-associés sous le nom de *Bailleurs de travail.* C'est que, en effet, aux uns comme aux autres, *on demande l'avance soit du capital, soit du travail*, et les uns comme les autres doivent s'en remettre au succès de l'entreprise commune pour recevoir la rémunération correspondante à leur apport. L'identité d'expression est ici un indice du parallélisme que l'on a cherché à établir entre le capital et le travail, tant pour les bénéfices à prétendre que pour les avances à faire et les risques à courir.

« Le capital reçoit, à titre de minimum assuré, et comme avance de part, le tiers de l'intérêt courant que trouve l'argent dans le pays. Le taux étant aujourd'hui à 10 p. c., ce tiers est de 3 1/3 p. c.

« Le travail reçoit, à titre de minimum assuré et comme avance de part, le tiers du salaire qu'il aurait touché en s'exerçant dans le pays en dehors de la Colonie. Ce tiers varie, selon le genre de travail, de 30 cents à 55 cents par jour, ce qui correspond à des

salaires actuels de 90 cents à 165 cents, soit 4 fr. 50 à 8 fr. 25 par jour, en assimilant pour plus de facilité, le cents américain au sou français, ce qui, pour les transactions de la vie courante, est très près de la vérité.

» Lors de la répartition des bénéfices et plus-values de l'exercice, il est fait compte, avant tout partage, au capital et au travail de la somme nécessaire pour compléter : — au capital, moitié de l'intérêt courant; — au travail, moitié du salaire total stipulé; soit 5 p. c. au capital, et de 2 fr. 25 à 4 fr. 12 par jour au travail.

» A ce moment la Société générale intervient pour recevoir le 20me des bénéfices et plus-values restant.

» Ce prélèvement fait, les avances du capital et du travail sont parallèlement couvertes jusqu'à complément des 10 p. c. d'intérêt pour l'un et des salaires entiers pour l'autre.

» Ces compléments de parts sont payés, au capital comme au travail, en actions de la Société de Réunion.

« Le reste des bénéfices et plus-values est réparti entre tous les associés proportionnellement aux parts attribuées à chacun d'eux, ainsi qu'il est dit ci-dessus, soit à titre de capital, soit à titre de travail.

» *4° Avantages spéciaux faits au travail.*

» Pendant trois années à dater du placement, les 125 premiers dollars d'actions ou coupons, gagnés dans l'établissement et constituant la première propriété d'un travailleur, seront, par rapport aux actions ordinaires, avantagés d'une prime annuelle de 3 p. c., et les seconds 125 dollars d'une prime de 1 1/2 p. c.

» Cette prime pourra être discontinuée à partir du jour où celui auquel elle aurait été dévolue cesserait ou réduirait, pour une cause quelconque, son travail associé dans l'établissement. »

Le *Bulletin* d'octobre 1855, s'efforçant d'entrer dans les vues de Considérant, explique comme suit la constitution et la mise en activité de la nouvelle Société :

« La formation de cette Société et la cession qui lui a été faite, caractérisent par un premier acte la manière dont la Société générale entend atteindre le but marqué par l'art. 3 (1) de ses statuts. Après avoir acquis une certaine étendue de terres sur un point choisi, en vue de la liaison à établir entre le vieux monde d'où sortent les éléments de la colonisation et la région dont elle se propose de provoquer le peuplement, après y avoir réuni un premier noyau de population capable d'entreprendre la mise en valeur de ce domaine et de l'approprier à sa destination spéciale, — celle de grand caravansérail de l'immigration, — la Société générale devait se dégager pour reporter toutes ses préoccupations et toute son activité sur la continuation de son œuvre d'ensemble.

» C'est ce qu'elle a fait et, le 7 août dernier, l'association librement formée des éléments qui ont voulu s'y joindre, s'est mise à l'œuvre sur sa propriété... »

95 personnes sur les 128 dont nous avons fourni la liste (2) entrèrent dans la Société nouvelle, les 33 autres préférèrent (dit le même *Bulletin*) tenter isolément la fortune industrielle et commerciale dans les environs de la colonie.

Dans un *Bulletin* ultérieur (3) nous lisons :

« Sept des Suisses de Zurich qui n'ont pas jugé à propos d'entrer dans la Société de Réunion, se sont installés à titre de fermiers sur une portion de terrain située entre les deux fourches de la Trinité.

« Ce fermage consenti pour 3 ou 6 ans est fait, mo-

(1) Chap. XXIV, p. 371.

(2) Chapitre XXXI, p. 455.

(3) Numéro de décembre 1855.

yennant remise du tiers de la récolte, sur les 10 acres de terres déjà brisées de la ferme; et à condition de livrer, au bout de trois ans, à la Société, 100 acres mis en culture, dont les fermiers auront joui pendant ces trois ans. Les fermiers s'engagent de plus à ouvrir à leurs frais, à travers nos bois, une route allant de leur ferme à la rivière, dans la direction de la scierie. Cette route qui sera continuée par la Société de Réunion jusqu'à ses bâtiments, passant par la scierie, rendra facile et très productive l'exploitation de nos bois.

« Nous citons cet exemple avec plaisir parce qu'il montre bien la combinaison de l'indépendance et des intérêts d'une exploitation particulière avec les intérêts généraux d'une Société centrale. Des arrangements de ce genre pourront avoir lieu successivement, soit avec des groupes formant sous-centre comme celui des Suisses, soit avec des familles ou des individus isolés, et au plus grand avantage de tout le monde. »

Revenons à la Société de Réunion :

Les 11 actionnaires-fondateurs furent (1) : « MM. V. Considérant, Savardan, Allen, Nicolas, F. Cantagrel, Roger, Raisant, Ch. Burkly, V. Cousin, Bourgeois et Montreul. »

Ces onze fondateurs réunis, le 7 août, nommèrent « le Conseil d'administration qui fut composé de MM. Savardan, Allen, Cantagrel, Roger, Burkly, Cousin et Considérant; les six premiers élus, le dernier représentant *de droit* la Société générale.

« Immédiatement, le Conseil entrait en séance, et prenait la décision suivante, en vue de faire représenter le travail dans la direction :

---

(1) *Bulletin de la Société de colonisation*, octobre 1855.

« Dès que le nombre des bailleurs de travail associés sera de trente personnes, celles-ci éliront deux membres qui s'ajouteront aux six membres du Conseil nommés par l'assemblée générale des actionnaires et au membre nommé par la Société générale. Cette mesure transitoire et exceptionnelle cessera dès que les travailleurs associés, résidants dans la colonie, seront propriétaires du tiers du capital social émis. «

« En vertu de cette décision (continue le *Bulletin* d'octobre 1855), l'assemblée générale des sociétaires s'est réunie le 12 août, et a fixé au 14 du même mois le jour du scrutin pour la nomination des deux membres du Conseil.

« 66 Sociétaires ont répondu à l'appel. MM. Louck et Dailly ont été nommés, le premier par 62 voix, le second par 54. »

Deux tendances principales existaient au sein même de ce personnel. Elles sont indiquées dans le Rapport présenté à l'assemblée générale de la Société de colonisation, tenue à Paris, le 3 septembre 1856, rapport qui résume les opérations accomplies durant les 15 premiers mois. On y lit (1) :

« Deux tendances se sont trouvées sur le terrain :

« L'une inspirée uniquement par le plan primitif et les intérêts de la Société générale, n'acceptant que comme un fait essentiellement regrettable, dont il fallait chercher à se dégager le plus promptement et le moins onéreusement possible, le fait de l'installation sociétaire aux frais de la Société générale sur le domaine de Réunion ;

« L'autre, inspirée plus spécialement par le projet de *Convention provisoire* qui termine le livre « **Au**

(1) *Bulletin de la Société de colonisation*, septembre 1856.

Texas » épousant avec ardeur et dévouement l'essai d'association, mais ne tenant plus assez compte du principe de la colonisation aux frais et risques des colons et des nécessités du plan général dont cet essai ne pouvait être qu'un détail... »

Ces deux tendances qui empêchaient l'union des esprits allèrent se développant au milieu des difficultés inséparables de tout essai social aussi peu préparé.

XXXIV

Société des propriétaires de Réunion. Organisation du travail. Rappel des plus anciennes propositions fouriéristes à ce sujet.

Avant de présenter au lecteur ce que nous avons pu recueillir concernant l'organisation intérieure de l'établissement colonial, il nous paraît utile de passer en revue les plus anciennes propositions d'organisation fouriériste d'après lesquelles se sont alignés presque tous les essais d'application de la théorie phalanstérienne.

Nous avons touché la question dans notre chapitre XXI au point de vue de la Répartition des bénéfices, mais nous avons à la revoir ici au point de vue spécial de l'organisation du travail.

Reprenons donc avec plus de développements ces anciennes propositions :

« *1832. Juin.*

« **Le Phalanstère** (*Prospectus général*).

« Journal pour la fondation d'une phalange agricole « et manufacturière, associée en travaux et en ménage. »

Un article du Maître lui-même, **Charles Fourier**, explique la fondation proposée. A la suite de l'article viennent les statuts.

Les initiateurs du projet sont :

1° Charles Fourier ; 2° Just Muiron ;

3° Paul Emile Vigoureux.

Charles Fourier devait remplir les fonctions de Gérant directeur (Titre V, art. 30). L'article disait :

« Il règlera l'application de la méthode sociétaire. »

— Au titre VI consacré aux **opérations de la phalange**, nous lisons :

« Art. 33. Tout individu admis au Phalanstère peut y *choisir librement les travaux de son goût* en industrie agricole, manufacturière et autre.

« La phalange pourvoit à tout ce qui, dans son intérieur, touche la production, la distribution, la consommation, par l'application du mode combiné décrit dans le *Traité d'association domestique agricole* et dans le *Nouveau monde industriel.*

« Art. 34. Toute personne qui, *ayant compte ouvert au Phalanstère*, sera cotisée au rôle des contributions directes... s'engage par le fait même de ce compte ouvert à admettre à son débit les sommes que la Phalange aura payées pour l'acquittement des dites contributions.

— « Titre VII : **Des bénéfices et de leur partage.**

« Art. 35. Les bénéfices de l'opération consistent dans tous les profits des manutentions, ventes de denrées et marchandises, cultures, fabrications ; dans les économies de gestion domestique, etc.

« Art. 36. Chaque année, au 30 novembre, il sera procédé à l'inventaire général, afin d'établir, dans chaque branche d'opérations et dans leur ensemble, la balance de toutes les recettes et dépenses, et d'en constater le produit brut. Cet inventaire devra être terminé au plus tard le 15 décembre.

« Art. 37. On imputera d'abord sur le produit brut l'intérêt à 5 % du fonds social et toutes les autres char-

ges de l'établissement. Le bénéfice net sera réparti, d'après le procédé sociétaire, proportionnellement aux trois facultés industrielles : travail, capital et talent, de tous les coopérateurs actionnaires ou travailleurs.

« Sur le dividende du capital, il sera fait déduction des 5 °/₀ alloués pour intérêt sur le produit brut » (1).

Le journal *Le Phalanstère* portait en tête ces indications générales :

« L'industrie sociétaire opère :

« 1. Par les plus grandes réunions possibles dans chaque fonction ;

» 2. Par séances de la plus courte durée et de la plus grande variété ;

« 3. Pàr subdivision la plus détaillée, affectant un groupe de travailleurs *à chaque nuance de fonction ;* par l'attraction, le charme.

1832 — 25 Novembre.

Le journal précédent paraît alors sous ce titre :

La Réforme industrielle ou *Le Phalanstère.*

Le premier article est consacré à la fondation, imminente alors, de la *colonie sociétaire* de Condé-sur-Vesgres (Seine-et-Oise).

On y lit ces indications générales :

« 1° La colonie est à base d'association et non à base de morcellement ;

« 2° Les travaux seront organisés en groupes et séries, exécutés en courtes séances, *à l'option des sociétaires* ;

« 3° Les travaux de fabrique, culture, ménage, éducation, commerce, sciences et arts seront réunis dans un même foyer et pratiqués sociétairement ;

(1) Nous avons déjà cité cet article dans notre chapitre XXI : *Répartition des bénéfices*, p. 327.

« 4° La répartition entre associés fera place (*sic*) au salaire et sera proportionnelle à la mise de chacun en capital, travail et talent. »

1833 — 14 juin. — **La Réforme industrielle ou le Phalanstère.**

Le numéro contient l'Acte même de Société de la colonie sociétaire de Condé-sur-Vesgres, fondée par M. Baudet-Dulary. Aussi allons-nous voir se resserrer les prescriptions touchant les faits d'entretien du personnel.

Ou lit dans le préambule :

« M. Fourier et ses disciples ou adhérents aideront de tous leurs moyens l'entreprise de M. Dulary, qu'ils regardent comme le premier pas vers la fondation du régime sociétaire... »

Extraits des statuts :

« Art. 2. — Les colons, hommes, femmes et enfants seront associés en travaux de culture, fabrique et ménage.

« Ils doivent tous être actionnaires.

« Les travaux seront organisés autant que possible suivant la méthode d'industrie sociétaire de M. Charles Fourier. »

— « Titre III : **Des ouvriers et employés.**

« Art. 19. — Chaque ouvrier ou employé sociétaire convient avec la gérance des salaires qui lui sont alloués selon les divers genres de travaux auxquels il est employé. Il a, en outre, la chance des bénéfices prévus à l'article 25...

« Art. 20. — Chaque ouvrier, employé, ou gérant a un compte ouvert pour son logement, son habillement, sa nourriture, le soin de ses enfants en bas-âge, etc.

« Chaque femme, chaque enfant, aussitôt qu'il peut gagner au-delà de son entretien, a son compte à part.

« Art. 21. — Les parents paient une rétribution pour les enfants qui ne peuvent encore suffire à leurs besoins. Cette rétribution ne peut dépasser 6 francs par mois pour les enfants nés dans la colonie.

« La Société pourvoit à tous les besoins de ces enfants et leur donne l'éducation primaire et professionnelle en diverses branches d'industrie selon leurs instincts naturels.

« Art. 22. — Les enfants devenus orphelins, les malades, les ouvriers devenus invalides par vieillesse ou accident, seront entretenus aux frais de la Société, s'ils manquent de ressources personnelles.

— « Titre IV : **Des bénéfices et de leur partage.**

« Art. 23. — Chaque année au 15 juin, il est procédé à un inventaire général qui doit être terminé au 25 juin au plus tard.

« Cet inventaire a pour but de constater les bénéfices annuels dans chaque branche d'opération et dans leur ensemble.

« Les bénéfices sont de deux sortes : ceux en améliorations et ceux en espèces, ou qui sont destinés à être prochainement convertis en espèces.

« Les bénéfices en améliorations consistent dans la plus-value résultant de l'augmentation qu'ont reçue pendant l'année le territoire et le matériel primitifs ou fonds industriel primitif de la colonie, soit en acquisition de terrain, soit en constructions nouvelles, soit en améliorations ou additions aux troupeaux, cultures, défrichements, machines, meubles, etc.; soit en accroissement de futaies qui ne se coupent qu'à des périodes éloignées. Les augmentations résultant des constructions ne sont comptées que pour la valeur brute des matériaux employés.

« Les bénéfices en espèces, ou qui sont destinés à

être prochainement convertis en espèces, consistent dans tous les profits de cultures, fabrications, vente de denrées et de marchandises; dans les économies de gestion domestique, etc. Dans cette classe de bénéfices entrent les avances faites aux actionnaires, en logement, nourriture, vêtements, etc.; on y fait figurer pour ordre les avances en argent.

« Art. 24. — Si l'inventaire constate une augmentation du fonds industriel primitif, il sera émis des actions pour une valeur nominale égale à cette augmentation... Ces actions dont un tiers sera divisé en coupons pour être accessible aux ouvriers, seront vendues aux enchères, action par action, coupon par coupon et le prix de la vente sera reporté à la masse des bénéfices en espèces.

« Si au contraire l'inventaire constate une diminution sur certaines parties du fonds industriel primitif, comme sur les bois après les coupes, il sera prélevé sur la masse des bénéfices en argent une somme égale à cette diminution. Cette somme restera en caisse pour être employée soit en augmentations à faire au fonds industriel primitif, soit en rachat d'actions.

« Néanmoins, ce prélèvement n'a lieu qu'après celui des salaires indiqué à l'article ci-après.

« Art. 25. Sur la masse des bénéfices ainsi établie il est prélevé, dans l'ordre suivant :

1° Les salaires des ouvriers;

2° S'il y a lieu, les intérêts à 5 % des actions émises et le traitement du gérant à 1800 francs.

« Par exception, l'intérêt dans la proportion de 6 % est accordé à chaque ouvrier pour son premier coupon de cent francs.

« Ces prélèvements faits, l'excédant des bénéfices augmente proportionnellement les *salaires* des ouvriers,

le *traitement* du gérant, *et les intérêts* (1) *des actions.*

« La portion destinée à augmenter les salaires est divisée en primes entre les différentes séries de travailleurs; dans chaque série, entre les différents groupes; et, dans chaque groupe, entre les différents travailleurs. Ces répartitions de primes sont faites au scrutin par les séries, les groupes, ou les individus, suivant la méthode sociétaire de M. Charles Fourier.

« Mais cet excédant n'est remis aux sociétaires, capitalistes ou industriels, que six mois après la clôture de l'inventaire, afin que les ventes et les rentrées d'argent aient le temps de s'opérer.

« Art. 26. Au premier décembre de chaque année, les actionnaires touchent comme avance d'intérêt 2 1/2 pour cent... »

Telles sont les premières propositions d'après lesquelles, nous le répétons, se sont alignés presque tous les essais d'application de la théorie phalanstérienne; essais qui ont eu lieu surtout hors de France, spécialement aux Etats-Unis d'Amérique.

Ce qui concerne l'organisation du travail était, on le voit, trop vaguement indiqué dans les toutes premières propositions fouriéristes pour que les esprits soucieux de bien appliquer la doctrine pussent s'en contenter.

Aussi avons-nous relevé (2) qu'en 1844, aux Etats-Unis, les apôtres de l'idée se réunirent en Convention nationale, et déléguèrent un des leurs à Paris vers les chefs de l'Ecole sociétaire pour recevoir de ceux-ci les informations indispensables. Mais cette démarche n'aboutit guère, nous le savons, qu'à faire préciser que

---

(1) Nous avons relevé cet article au chapitre XXI : *Répartition des bénéfices*, p. 327.

(2) Chapitre XVI, section 2, p. 190.

« la solution de tous les problèmes sociaux est contenue dans la loi sériaire *légitimement appliquée*, et que la *véritable méthode d'application s'élucidera par les travaux des phalanstériens en tous pays.* »

En attendant la réponse de Paris, les Américains, gens pratiques, s'étaient mis à l'œuvre (1). Ici se présentent donc chronologiquement :

1844. — Le plan recommandé par *The American industrial Union* pour l'organisation et la rémunération du travail sous trois classes : *Nécessité*, *Utilité*, *Agrément.*

Dans ce plan le travailleur était rémunéré : 1° selon le temps donné par lui à telle ou telle classe des travaux ; 2° selon son rang de mérite individuel dans l'accomplissement du travail ; 3° selon la classe même de ce travail.

Comment se fixait-on sur ce mérite individuel et déterminait-on le rang de chaque ouvrier dans telle ou telle fonction ? Nous avons déjà dit combien nous regrettions de n'être point informés sur ce point si gros d'avenir.

L'idée est de même nature que celle des primes à répartir aux séries, groupes et individus, 6e alinéa de l'article 25 ci-dessus (1833. Acte de la Société de Condé-sur-Vègres). Là, on conseillait la répartition par le scrutin. C'était le mode indiqué par Ch. Fourier. En effet, nous lisons dans *Solutions sociales*, par J.-B.-A. Godin, chap. VIII, *Fourier et l'Association :*

« Le fait de l'Association intégrale étant admis dans la commune, le travail et les fonctions se divisent et s'organisent pour le plus grand avantage de l'associa-

(1) Chap. XVI, section 3, p. 205.

tion. Les bandes de travailleurs se composent ; les groupes se forment *pour chaque branche de travail*, et délibèrent sur l'ordre et l'exécution de leurs travaux ; les agriculteurs se concertent sur les cultures ; les jardiniers, sur les potagers et les vergers ; les charpentiers et les maçons, sur les constructions ; les artisans, sur la fabrication des meubles utiles ; les fabricants, sur l'amélioration des produits de la fabrique, etc.

» Les sociétaires reconnaissent bientôt le mérite particulier de chaque individu dans les divers travaux auxquels il prend part : l'adresse, la capacité et le talent s'établissent aux yeux de tous, et la hiérarchie se forme par degrés de savoir et de mérite reconnus par les membres coopérateurs.

» Chaque spécialité de travail nomme ses chefs immédiats, de sorte que l'individu qui pratique différentes branches d'industrie émet son vote dans chacune d'elles.

» Au jour de l'élection, chacun arrive avec la connaisnaissance des mérites qu'il a pu apprécier au milieu des faits pratiques; chaque capacité est reconnue pour ce qu'elle vaut dans chaque genre de travail ; les grades et les directions se décernent ainsi à ceux qui en sont dignes.

» Sous l'empire de l'association, les artisans et les travailleurs de tous les ordres n'ont plus aucun intérêt à rivaliser de concurrence jalouse : plus l'association produit, plus il y aura de richesses accumulées, de jouissances en réserve, de profits à partager. Le mobile général est donc que chaque chose se fasse pour le mieux. Tout le monde a intérêt au succès des entreprises sociétaires et par conséquent à ce que chacun soit à sa place... »

A lire ainsi, le système semble aller de soi. Mais ceux

de nos lecteurs qui ont suivi l'essai de Représentation libre du travail au Familistère, tentée par Godin en 1877 (1), savent qu'une telle organisation du travail ne peut être improvisée, qu'elle exige un grand développement des capacités professionnelles chez la masse des individus, la culture générale du sens administratif et un haut idéal social.

Poursuivons la revue chronologique des propositions d'organisation :

1854. Février. — J.-B.-A. Godin, dans son projet de statuts à destination des Sociétés à fonder sur le sol du Texas, dit : (2)

« Art. 12. — Dans chaque association, le travail des membres sera rétribué, soit :

» 1° D'après des conventions entre le Conseil de l'Association et les travailleurs après acceptation de ces conventions en Assemblée générale ;

» 2° D'après les prix arrêtés en séance d'ordre où les travaux seront mis en adjudication chaque jour et où se ratifieront les transactions entre travailleurs.

» Art. 13. — Le salaire aura pour base : ou la quantité de travail accompli, ou le temps employé et aussi la perfection et les difficultés du travail en lui-même.

» Art. 14. — S'il reste des bénéfices après paiement des salaires du travail et des intérêts du capital, la répartition s'en fera au prorata des salaires et des intérêts. Il en serait de même du déficit s'il s'en trouvait un. »

Ces derniers mots sous-entendaient, sans doute, dans la pensée de Godin, des mesures analogues à celles indiquées ci-dessus au titre IV, art. 23 à 25 de l'acte de la Société de Condé-sur-Vesgres.

(1) *Essai de représentation libre du travail au Familistère, par l'institution de groupes, Unions de groupes et Conseils d'Unions.* Journal *Le Devoir*. Année 1896 et numéro de janvier 1897.

(2) Chap. XX, p. 321.

1855. — Nous arrivons à l'époque de la Convention provisoire dressée par V. Considérant. Nous lisons dans ce document : (1)

» Art. 12. — L'unité de rétribution pour chaque ordre de fonction sera déterminée par les sociétaires entre eux. Mais, jusqu'au jour où l'organisation intérieure sera suffisamment développée pour que cette détermination puisse être régulièrement faite, les conditions de rétribution seront amiablement débattues entre la direction et chaque travailleur....

» VII. — ORGANISATION INTÉRIEURE.

» Art. 15. — ...Comme point de départ, l'association prendra les règlements, fruit de dix années de pratique, établis aujourd'hui dans la North American Phalanx, notamment en ce qui concerne le noviciat, les admissions, la comptabilité des groupes et séries, etc... »

Ici se vérifie ce que nous disions, chap. XVI, sect. 3, que V. Considérant, lorsqu'il aurait à formuler des indications pratiques pour son œuvre du Texas, recourrait aux leçons de l'expérience américaine. Il y recourt encore, nous allons le voir, dans l'institution de classes du travail à Réunion. Seulement, au lieu des trois classes : *Nécessité*, *Utilité*, *Agrément*, définies par *The American industrial Union*, nous en voyons six à Réunion et malheureusement sans définition aucune.

Voici le peu que donne le *Bulletin* de la Société (2) sur cet intéressant sujet :

(1) Chapitre XXVI, p. 389 et s.
(2) Numéro d'octobre 1855.

« 1855 Août » Société de Réunion. Rétribution du travail.

	PAR HEURE		PAR JOUR DE 10 HEURES		
	Minimum assuré	Total	Minimum assuré	Total	Equivalent en francs
	Cents.	Cents.	Cents.	Doll. Cents.	Frcs. C.
1re Classe	5 1/2	16 1/2	0 55	1 65	8 25
2e —	5 »	15 »	0 50	1 50	7 50
3e —	4 1/2	13 1/2	0 45	1 35	6 75
4e —	4 »	12 »	0 40	1 20	6 »
5e —	3 1/2	10 1/2	0 35	1 05	5 25
6e —	3 »	9 »	0 30	0 90	4 50

« Il y a en outre un certain nombre de travailleurs, chefs de service, qui, rétribués au mois à raison de 54 dollars, reçoivent 18 dollars par mois, à titre de *minimum* assuré.

« Relativement au mode suivant lequel les travaux seront conduits et exécutés, le Conseil a pris la décision suivante :

« *Autant que possible, le travail sera donné à la tâche*, au moyen de conventions spéciales entre le directeur et le bailleur de travail-associé, et *l'avance convenue pour l'exécution du travail ainsi donné à l'entreprise, figurera au compte du bailleur de travail-associé* au même titre que l'avance de part qu'il aurait reçue pour le travail fait à l'heure, au jour ou au mois ».

Nous lisons encore :

« En raison de la double nécessité de ménager le capital monétaire et d'associer la fortune des travail-

leurs à celle de la colonie, il a été stipulé que sur les chiffres de salaires attribués à *chaque genre de travail*, 1/3 seulement serait payé (1) couramment et les 2/3 réservés pour entrer dans la Société à titre de capital actionnaire.

« Il résulte de là que les travailleurs ne reçoivent immédiatement que de 30 à 55 sous par journée de 10 heures, *selon la classe des travaux exécutés par eux ;* mais à côté de cela, il est porté, pour chaque journée à *leur crédit*, de 60 à 110 sous, en sorte que les salaires réels sont compris entre les deux limites de 90 sous à 165, soit 4 fr. 50 à 8 fr. 25 ; et cela indépendamment de la part à revenir à chacun dans la répartition des bénéfices et plus-values de la Société. Des conditions identiques sont faites au capital. »

On lit dans le même document :

« **Société de Réunion. — Organisation intérieure.**

« Comme premières bases d'organisation intérieure, les tarifs suivants ont été établis :

« Prix de la nourriture :	Par jour :
« Pour chaque homme.....	22 cents.
« « femme..... ...	20 —
« « enfant de 6 à 15 ans.... ..	12 —
« « enfant au-dessous de 6 ans.	6 — »

(Ces prix étaient établis pour la table commune, en attendant que le restaurant, dont on s'occupait, fût organisé).

« Prix du logement :	Par mois :
« Lit au dortoir.....	20 cents. »
« dans une chambre à deux.....	60 —
« chambre à un seul.....	1 dollar 80

(1) *Le paiement se faisait en jetons de la Société équivalents à la monnaie du pays.*

« La literie est l'objet de conventions particulières.

« En ce qui concerne les personnes qui, sans être bailleurs de travail-associé, pourront être admises à résider dans la Colonie, les conditions de leur séjour seront réglées par des conventions particulières entre elles et le directeur.

« Pour les étrangers, le Conseil a fixé à 25 cents le prix de chaque repas, à 1 dollar le prix de la nourriture d'un jour et du coucher, et à 25 cents le prix d'un lit pour une nuit ».

Et encore :

« La première Société d'exploitation patronnée par nous... met aux frais généraux l'éducation et l'instruction des enfants, le soin des malades et l'entretien des vieillards...

« Mais quant aux volontaires adultes ou valides en vertu de la loi de justice, de réciprocité et de proportionnalité, ils doivent donner pour recevoir. »

Voici en quels termes est formulée la susdite loi :

« *La Société doit à l'individu en raison de ce que l'individu lui donne. L'individu doit à la masse en proportion de ce qu'il reçoit.* »

Le *Bulletin* ajoute :

« Il va sans dire que dans une colonie naissante, comme ailleurs, l'humanité conserve tous ses droits... »

Ainsi qu'on le voit, les grandes lignes du premier plan de réalisations fouriéristes dressé en 1833 à l'intention de la colonie sociétaire de Condé-sur-Vesgres, complétées des quelques agencements révélés par les tentatives américaines, étaient essayées à Réunion.

L'œuvre était très laborieuse. Une nouvelle preuve en était donnée à cette époque même par la situation de plus en plus difficile de la célèbre *North American*

Phalanx (1) dont la dissolution s'opéra en octobre de l'année même qui nous occupe. Nous verrons le fait dans notre Chap. XL. La première et grande leçon que propageait à cette occasion, dès juillet 1855, la presse américaine était qu' « au sein des associations où la subsistance de tous est garantie par le fonds commun, généralement les individus n'apportent aucune économie aux dépenses journalières et, d'un autre côté, se relâchent dans le travail vraiment productif; qu'il faudrait donc instituer dans ces sortes d'entreprises un système de rétribution qui mît en jeu la responsabilité individuelle. »

Dictées par le véritable amour du bien public, ces réflexions étaient justes; aussi dès le mois d'octobre 1855, le *Bulletin* de la Société de colonisation parlant des difficultés inhérentes aux modes divers de coloniser et aux divers régimes du travail, disait-il : « Dans les fondations humaines la libre *responsabilité de l'individu doit désormais conserver le principal rôle.* »

Cette orientation va s'affermir chez les phalanstériens à mesure que se dérouleront les faits de l'expérience tentée au Texas.

Aussi nous paraît-il à propos de terminer ce chapitre en rappelant la formule de même nature que d'autres expériences avaient dictée à John Gray (2) :

« Plus le régime individualiste se développera au sein de l'association, plus on gagnera en liberté et bonheur ; au contraire plus on ira vers le communisme, plus opposés seront les résultats. »

---

(1) Chapitre XVI, section 12, p. 269.

(2) Chapitre XVI, section 12, p. 285.

XXXV

Société des propriétaires de Réunion. Lettres de Colons en date d'août à décembre 1855.

A l'époque de la constitution de la Société de Réunion (7 août 1855) le mobilier de la colonie comprenait : (1) « 80 bœufs, 30 et quelques vaches, une vingtaine de porcs et une centaine de poules ; on attendait prochainement un troupeau de 300 à 400 vaches et génisses ; les magasins étaient abondamment pourvus en outils de toutes les professions de première nécessité.

« 400 acres environ étaient mis en état de culture...»

Quelques lettres de colons vont nous dire comment fonctionnait le nouveau régime.

Un jeune homme, français, jardinier de profession, écrit à son père, à la veille de la constitution de la nouvelle Société, le 5 août 1855 (2) :

« Notre association se met à l'œuvre demain ; le communisme qui a régné jusqu'aujourd'hui va s'éteindre pour faire place à une autre Société.

« Nous nous sommes organisés sur une base que je crois être très bonne, parce qu'elle force pour ainsi dire le colon à faire le bien, s'il veut voir prospérer l'établissement.

« Les journées de travail sont cotées pour tous les ouvriers sur le prix que ces mêmes ouvriers gagneraient dans le pays.

« Mais comme on est attaché à l'œuvre étant associés on partage la journée en trois parts. Le tiers est payé en argent de la colonie, c'est-à-dire en jetons équiva-

(1) *Bulletin de la Société de colonisation*, décembre 1855.
(2) » » » octobre 1855.

lents à la monnaie du pays. Ce tiers est calculé pour pouvoir payer la nourriture de l'individu, son blanchissage et son logement; les deux autres tiers restent comme fonds d'actions à la Société.

« Pour moi, jusqu'aujourd'hui, je ne savais pas encore ce que je pouvais gagner ; mais je crois que si nous réussissons je ferai beaucoup, car ma journée est basée comme la 2e classe des travailleurs, c'est-à-dire sur 1 dollar 1/2 (7 f. 50). Je touche donc pour mon tiers 50 cents (2 f. 50) et pour tous mes besoins par jour j'ai assez de la moitié.

« Nous courons aussi la chance de ne gagner que notre nourriture, car si les produits ne dépassent pas notre tiers, nous n'aurons rien à reprendre, mais notre terre aura acquis de la plus-value. »

Un autre colon Ch. C., après avoir rendu compte de la constitution de la Société de Réunion, continue : (1)

« Aussitôt après l'élection des deux représentants du travail (2) nous votâmes immédiatement la formation de trois groupes d'honneur devant sacrifier une heure par jour de travail gratuit :

« 1o Pour le creusement d'une cave;

« 2o Pour la création d'un jardin anglais ;

« 3o *Pour le nettoyage et la mise en ordre du matériel.*

« Alors tout prit un air de vie, d'animation qu'on n'avait pas encore vu ; la cave fut attaquée, le terrain étudié, le plan relevé, les abords des habitations dégagés de ce qui les obstruait. La construction d'une salle devant servir aux réunions, aux bals et aux concerts, fut décidée; tous s'inscrivirent et les travaux doivent commencer prochainement... »

---

(1) *Bulletin de la Société de colonisation*, décembre 1855.

(2) Chapitre XXXIII, p. 486.

Concernant le travail gratuit dont parle Ch. C. nous avons l'appréciation suivante fournie par Cantagrel, dans une lettre (1) en date du 9 août, où il relate la mise en vigueur de la nouvelle charte et le contentement général :

« En ce moment même je reviens d'une réunion où les travailleurs associés ont spontanément offert à la Direction de faire, à leurs heures de loisir et hors compte, *grätis* enfin, une cave, une salle de réunion et d'autres travaux d'agrément autour des maisons. La cave pratiquée sous le bluff (éminence où s'élèvent nos dwellings, bâtiments d'habitation) nous servira à la conserve du lait, de la viande et du vin dont nous allons essayer de faire quelques tonneaux, avec les raisins qu'Allen et un autre de nos sociétaires, Steere, sont en train de découvrir en ce moment. Ce travail de creusement de cave, assez peu attrayant par lui-même... sera-t-il fait avec enthousiasme jusqu'au bout ? je ne sais ; mais ç'a été pour les travailleurs un procédé non équivoque de prouver à la Direction leur bonne volonté et leur satisfaction. »

Le docteur Nicolas écrit à sa famille, le 26 du même mois : (2)

« Nous allons mettre 6 charrues dans la prairie, afin de préparer le plus de terre possible pour semer du blé vers la fin d'octobre.

« L'administration nous nourrit et nous loge pour 22 sous par jour, 20 pour les femmes, 15 et 7 pour les enfants. Les habillements et autres objets sont fournis aux sociétaires au prix de revient.

« Nous *travaillons à l'heure* et celui qui peut faire plus de 10 heures de travail gagne davantage. Chaque

(1) *Bulletin de la Société de colonisation*, octobre 1855.

(2) *Bulletin de la Société de colonisation*, décembre 1855.

soir nos heures de travail sont enregistrées; jusqu'à présent cela s'est opéré sans la moindre réclamation. Les travaux ayant lieu *par groupes*, si un individu s'avisait de se faire porter plus d'heures qu'il n'a réellement travaillé, tout le monde le rappellerait à l'ordre.

« Nous sommes trois médecins, et nous n'aurions pas de malades pour nous occuper une heure par semaine. Aussi nous nous livrons à d'autres travaux... »

Dans la partie de cette même lettre publiée chapitre XXXII, nous avons vu que le docteur travaillait près d'un ferblantier et s'initiait à la fabrication des pompes, des casseroles et des gobelets.

Malgré toute la bonne volonté et toute l'intelligence qu'il pouvait mettre à ce travail, le docteur ne pouvait faire œuvre que d'apprenti. La rémunération qu'il indique : tant par heure, est sans rapport aucun avec la valeur du produit obtenu; on conçoit que ce procédé n'avait aucun mérite pratique. Aussi, allons-nous voir qu'on s'efforça d'inaugurer un autre système.

Vr., de Louvain, écrit à un ami, le 15 décembre 1855 (1) :...

« Voici comment nous marchons : La Société de Réunion est dirigée par un conseil et un directeur. Il y a des travailleurs associés ou salariés. La direction composée de 7 membres a dans son sein deux représentants du travail. Les cinq autres membres représentent le capital.

« Le capital a actuellement la prépondérance par les voix, mais il est intimement lié au travail et ne tardera pas à se trouver au même niveau, parce que le travail deviendra actionnaire à son tour et possède la faculté de le devenir, vu que matériellement la colonie

(1) *Bulletin de la Société de colonisation*, février 1856.

doit réussir. Je dis *doit*, parce que le settler isolé réussit. Etant une force composée, nous devons réussir encore plus vite..... »

Qu'on nous permette une réflexion. Ce raisonnement se fût vérifié si chacun des éléments de la force composée se fût exercé avec la même énergie et la même économie que le settler isolé, et dans un travail bien connu de lui. Or, ce fut généralement le contraire qui se produisit. Reprenons la lettre de Vr...

« Chacun travaille selon ses forces. Les ouvriers sont consultés pour tout ce qui concerne les travaux; *quant à l'exécution, elle leur appartient exclusivement.* La direction a senti en cela qu'elle ne pouvait y perdre; elle y a gagné en estime et la colonie y gagnera en argent. »

Le temps ne justifia pas cette espérance. Fondée pour 18 ans, la Société nouvelle fut dissoute au bout de 18 mois, la situation étant devenue intolérable sous tous les rapports.

Vr. poursuit :

« Nous pouvons déjà dire que nous possédons une Société dans laquelle la justice règne plus qu'ailleurs, en ce sens que le travailleur y est homme, tandis que partout ailleurs il n'est que machine.

« La comptabilité qui laissait beaucoup à désirer se régularise.

« La question du restaurant avance.

« Le groupe de la culture est parfaitement au courant de son affaire.

« Quant au groupe des constructeurs, chaque fois qu'il fait du mauvais temps il s'y met avec acharnement; il n'a pas encore d'atelier définitif et travaille sous le grand hangar, où cependant il peut faire de la bonne menuiserie...

« Le groupe des charpentiers compte 7 membres : 3 flamands, 1 français et 3 américains. Ce petit groupe fait autant de besogne que quand il était le double plus fort. En outre de ses établis, il se façonne un camion et autres outils pour accélérer les travaux...

« La Direction vient d'ouvrir un concours pour la construction et l'emplacement d'écuries, ensuite pour le mode de construction et la distribution des bâtiments d'habitation et pour l'ensemble d'un plan général. Il y a trois modes de constructions, à savoir : en bois, en briques et en pierres blanches qui se trouvent sur les lieux...

« A la fin de la campagne, sera remunérée, à titre de talent, toute personne qui aura fourni une idée ou plan utile à la colonie.

« La colonie marche donc ainsi vers l'Idée. Cet encouragement donné à celui qui entretient son esprit en recherche du bien de la colonie est digne d'être mentionné. Il ouvre une voie au plus infime, met les idées en contact et pousse la masse au bon, au vrai, à l'utile.

« L'administration commence à mettre à la tâche ou entreprise tous les travaux qui peuvent être effectués de la sorte, tels que défrichements, labours, constructions, etc... Cela vaut infiniment mieux de tous points que le travail par heure ou journée. »

Cette ligne de conduite de l'administration était parfaitement en accord avec la nécessité reconnue de mettre en activité le ressort de la responsabilité individuelle. Malheureusement, le courant ne put être remonté. Ce qui manquait alors et qui fait encore défaut aujourd'hui, c'est la détermination de la vraie méthode, celle par laquelle la rémunération du travail sera basée sur la vérification des mérites effectifs et sur la vérifi-

cation permanente (1). A l'établissement de cette méthode doivent s'employer aujourd'hui tous les apôtres du progrès social.

Achevons la lettre de Vr...

« La population de Réunion, après le travail et après avoir soupé, bien entendu, se livre à la culture de son esprit. Le programme actuel est bien peu de chose. Il y a, le soir, 3 fois par semaine, leçon de musique de chant. La méthode par chiffres enseignée par C., peintre en bâtiment et vitrier, est excellente; nous chantons déjà des chœurs et la plupart d'entre nous ne connaissaient rien en musique.

« Nous avons aussi, trois fois par semaine, cours de langue anglaise donné par James Renshaw de la North Américan Phalanx; ce James est charpentier-menuisier.

« Puis le dimanche il y a toujours bal dans la salle du restaurant.....

« Nos constructions sont :

« 2 grands bâtiments d'habitation.

« 1 bâtiment d'administration avec trois logements ;

« 1 forge et 1 grand atelier ;

« 1 cuisine, 1 boulangerie et 1 store-magasin ouvert aux étrangers.

« Dans le même bâtiment :

« 1 grand hangard renfermant le magasin d'outils, les provisions de bouche, l'écurie des moutons, le magasin de bois et l'atelier des menuisiers.

« En construction en ce moment :

« 1 buanderie ;

« 1 bâtiment pour les abeilles à forme analogique hexagone ;

---

(1) Chap. XXI, p. 324 à 336.

« 1 dindonnier ; et

« la Maison de M. Considérant.....

« La population actuelle de Réunion est laborieuse. J'estime que d'ici à trois ans elle aura réalisé au moins le tiers du capital social qui est nécessaire pour qu'elle se gouverne elle-même; Réunion sera peut-être alors la grande Réunion, c'est-à-dire un centre se *suffisant à lui-même* et rayonnant au dehors... »

Vr. se plaint ensuite de la sècheresse exceptionnelle qui a amené l'invasion des sauterelles et, par suite, le manque de légumes. On fait venir de Galveston (à cent lieues de là conséquemment !) des haricots, des pêches et des pommes sèches.

Autre lettre :

Le 17 octobre 1855, le docteur Savardan écrivait à un ami : (1).....

« Nous pouvons vivre ici au minimum, nourriture, logement et blanchissage compris, à raison de 25 sous par jour et par personne, dans *les conditions sociétaires*. Il est vrai *que ce n'est pas une vie confortable* ; mais il y a au-dessus déjà, un certain nombre d'échelons sur lesquels il va être possible de se percher avec un bon commencement de bien-être.

« La nourriture sera toujours une dépense minime, qui décroîtra pour des familles comme les nôtres, à proportion du nombre dont se composera le groupe.

« Le logement seul sera longtemps relativement cher, à cause du haut prix de la main-d'œuvre et de l'intérêt de l'argent, 10 °/₀ au minimum ; mais *dans la vie sociétaire où le logement d'une famille n'exige ni cuisine, ni salle à manger, ni aucun enfin des compartiments exigés par la vie civilisée*, en sus de la chambre de chacun, le loyer se réduit encore à un prix assez modique.

(1) *Bulletin de la Société de colonisation*, décembre 1855.

« Nos logements actuels sont :

« 1° De grands dortoirs où les lits sont superposés deux à deux comme dans les cabines et les entreponts des vaisseaux.

« 2° De petites chambres comme la mienne, de 8 à 9 pieds de long sur 5 à 6 de large ;

« 3° De chambres un peu plus grandes pour deux personnes ;

« 4° De chambres un peu plus grandes encore, appelées *bed-rooms*, ou chambres à coucher, d'environ 12 pieds sur 7.

« Les premières coûtent 20 sous par mois ; les secondes 60 sous ; les troisièmes 90 sous ; et les quatrièmes 180 sous. »

Le lecteur remarquera le passage concernant la vie sociétaire.

Les Phalanstériens d'Europe comme la généralité de ceux d'Amérique croyaient pouvoir d'emblée — sans transition aucune avec les mœurs et coutumes de la civilisation — passer au régime de l'unité des arrangements domestiques pour toute une collectivité. L'expérience prouve qu'en cela comme en tout le reste, il faut procéder par étapes soigneusement graduées (1).

Le 23 octobre suivant, le docteur Savardan écrivait : (2).....

« On a inauguré une nouvelle cuisine et une boulangerie.....

« On a aussi construit une forge fixe au milieu d'un bel atelier où se font et se réparent tous les jours, avec une activité et une habileté qu'on ne saurait trop

---

(1) Chap. XVI, section II, Wisconsin Phalanx p. 261.

(2) *Bulletin de la Société de colonisation*, décembre 1855.

louer, tous les outils de l'agriculture, tant pour nous que pour nos voisins. »

Le même *Bulletin* informe qu'alors ; « Un embryon de tannerie était monté par Burkly. »

Passons à une autre lettre du docteur Savardan en date du 16 décembre 1855 : (1).....

« Le store (bazar) établissement à peine ébauché est déjà l'objet d'un mouvement de fonds de 200 à 300 dollars (1.000 à 1.500 francs) par mois. Tous les jours il est visité par un bon nombre de gentlemen *Settlers* de nos environs qui trouvent ce centre d'approvisionnements fort à leur convenance.

« Notre basse-cour a pris un très beau développement en poules et dindons.....

« Le West-Fork nourrit beaucoup de poissons. Le prix est de 3 ou 4 sous la livre, peut-être un peu plus...

« On peut ici construire, pour une famille de 4 à 5 personnes un joli cottage en bois avec cheminée en pierres, pour environ 2.000 francs. Une maison toute en pierres coûterait le double. Il est moins cher de payer la construction que le loyer qui, vu le haut prix de l'argent en Amérique, s'élève aussi nécessairement très-haut.

« La vie matérielle coûte extrêmement peu. Pour les sociétaires la nourriture coûte en moyenne 20 sous par jour, de 25 à 30 sous pour les résidents non sociétaires... »

---

(1) *Bulletin de la Société de colonisation*, février 1856.

XXXVI

Suites de la maladie de V. Considérant. Son mutisme de plus de six mois envers la Gérance. — Lettres et efforts sociaux de Godin, du 12 avril au 18 juin 1855. — Suite de son idée de se rendre au Texas.

La marche pénible et confuse des choses à Réunion ne se révéla que lentement en Europe, puisqu'il fallait alors environ six semaines pour recevoir à Paris des nouvelles de la colonie, trois mois pour un échange de lettres.

Le 10 octobre seulement, Godin eut connaissance de la constitution (opérée le 7 août précédent), de la Société dite des propriétaires de Réunion.

La dernière lettre citée de lui (chap. XXX) est datée : 12 avril 1855 ; nous avons donc à voir ses vues et efforts sociaux dans toute la période à partir de cette dernière date jusqu'à connaissance par lui, en octobre suivant, de la modification intervenue à la colonie.

Des lettres arrivaient de Réunion à la Gérance, nos chapitres précédents en témoignent. Mais ce qui faisait gravement défaut, c'étaient les appréciations du fondateur même de l'œuvre, sur l'état des choses dans le premier domaine colonial et l'exposé de ses plans pour le développement des opérations.

Impuissant à faire face aux obstacles qui se dressaient sur sa voie, vaincu par l'angoisse de l'avenir, Considérant, nous le savons (1), était tombé malade et demeura plus de six mois sans écrire un mot à la Gérance.

Trois ans plus tard, parlant de cette époque (2), de

(1) Ch. XXX, p. 439.
(2) *Du Texas*, 1857, p. 13.

son séjour à Réunion depuis le 30 mai 1855 jusqu'à la fin d'octobre suivant, il dit :

« Je me traînai jusqu'à l'automne, assistant au spectacle, navrant pour moi, de l'étrange colonisation qui remplaçait ce que j'avais cru avoir à faire au Texas...

« Les premiers froids ayant cependant rendu quelque ton à mes nerfs, un peu de force me revint : Je partis (fin octobre 1855) pour Austin, (la capitale du Texas), croyant devoir tenter une démarche près de la Législature et voulant d'ailleurs pousser une reconnaissance dans le Sud-Ouest... »

De cette reconnaissance, il rapporta l'idée de l'achat d'une acquisition nouvelle, celle de la vallée d'Uvalde (1) où il pensait pouvoir reprendre le plan primitif. Mais n'anticipons pas sur les faits ; nous sommes à la période du long mutisme gardé par Considérant envers la Gérance. On conçoit que cela entraîna pour cette dernière de graves embarras et inquiétudes ?

« Ce silence » a dit V. Considérant (2) « qui me faisait à moi chef, et chef dans les rapports que nous avions ensemble, une position si compromettante et si étrange, qui aggravait tout, dont je comprends parfaitement la portée funeste et que, malgré les motifs les plus graves et tous les conseils, je n'ai pu si longtemps me décider à rompre, d'où venait-il ?

« Quelle en était au fond la cause ? la cause capitale ? quelle était la cause de ses autres causes ? C'était que d'une part, je voyais trop bien la réalité, ses caractères, ses suites forcées, et que je ne pouvais pas plus me faire d'illusions qu'en accepter de toutes faites à cet égard, et c'était qu'en même temps je ne pouvais

(1) Chap. XXVII, p. 398.
(2) *Du Texas*, 1857, p. 29.

pas, si je parlais, vous déguiser la vérité, ou seulement la désassombrir.

« Telle était l'impasse où j'étais acculé : Garder le silence, c'était un grand mal et donner tout à craindre ; dire ce que j'eusse dit, le poids eût été trop lourd et eût tout écrasé.... La Gérance elle-même fut six mois sans recevoir une seule ligne de moi directement. Ma pensée était ici d'accord avec mon manque de forces... »

Passons aux actes de Godin :

Déjà nous avons vu, chapitre XXIX, par une lettre de lui à Considérant en date du 18 mars 1855, comment il prenait la mauvaise fortune. Rappelons ce passage : Il s'agissait des premières nouvelles touchant les difficultés rencontrées par Cantagrel dans l'achat des terres et par Considérant à New-York, Godin écrit :

.... « Vous semblez vouloir nous prémunir contre le « découragement. Je tiens pour ma part à vous rassurer « sur ce point. *Je n'y suis guère accessible et quand il « me gagne, c'est pour me laisser recueillir de meil- « leures forces.* »

Cette vaillance ne demandait qu'à se prouver par l'action ; toute la vie de notre héros en témoigne.

Le 5 avril suivant, (1) il écrit de nouveau à Considérant : « Croyez assez en moi pour ne pas craindre de me « faire voir le vilain côté des choses et ne doutez pas de « mon ardeur à vous seconder.... »

Mais Considérant était trop affecté pour mesurer la force vraie de ces paroles ; il n'y répondit rien.

Il ne donna pas davantage suite aux propositions urgentes contenues dans la susdite lettre de Godin et qu'il est bon de rappeler ici :

« Examiner si une entente serait possible entre la

(1) Chap. XXX, p, 436.

Société de colonisation et une des Compagnies concessionnaires de voies ferrées au Texas ; ou si la Société même de colonisation ne pourrait entreprendre directement la construction de chemins de fer ; ce qui eût résolu pour elle ces deux points vitaux :

« Obtenir du gouvernement texien des concessions territoriales ;

« Doter la région coloniale de voies de transports. »

Revenons à la dernière lettre de Godin, citée par nous, chapitre XXX, lettre datée 12 avril 1855 et adressée à M. D., cet habile industriel disposé à émigrer au Texas et avec qui Godin s'entretenait précisément de cette question de chemins de fer (1).

Les parties de cette lettre qu'il nous reste à faire connaître vont nous dire, entre autres choses, où Godin en était de son idée de se rendre au Texas.

La première expression de cette idée chez notre héros figure (chapitre XXII) (2) dans une lettre adressée par lui à Cantagrel le 23 avril 1854 ; l'idée revient avec développements dans une lettre à Considérant (même chapitre) en date du 13 mai 1854 et dans une autre lettre du même au même (chapitre XXVIII) (3) en date du 10 janvier 1855.

Simultanément, Godin se livrait à la recherche d'employés à placer à la direction de ses propres établissements en vue de son départ.

Le 12 avril 1855, il écrit donc à M. D. :

... « Puisque vous vivez au milieu de capacités in-
« dustrielles, et peut-être commerciales, permettez-
« moi de vous parler de ce qui me concerne : J'ai
« comme vous à me préparer à quitter l'Europe et,

(1) Chapitre XXX, p. 439.
(2) P. 346.
(3) P. 401.

« pour cela, à me faire remplacer à la tête de deux « usines occupant ensemble 200 à 300 ouvriers.

« Il me faudrait un homme sur la probité de qui je « puisse compter. Il s'agit de la direction supérieure de « fonderies de fer et cuivre et d'ateliers d'ajustage pour « la fabrication de fourneaux, cheminées, calorifères, « etc.

« Outre les connaissances industrielles spéciales à « cette industrie, il faudrait posséder cette intelligence « du commerce et des affaires qui permet à un chef « d'établissement d'apprécier le mouvement des opé- « rations par l'inspection d'une tenue de livres en « partie double ; d'exercer sur ces opérations un con- « trôle intelligent ; de procéder aux transactions, achats « et approvisionnements de matières premières ; d'apla- « nir les questions litigieuses , quand il s'en pré- « sente ; etc., etc.

« Le poste serait rémunéré proportionnellement aux « services rendus ; il comporterait en tous cas un in- « térêt dans le produit des établissements.

« J'aurais aussi besoin d'un voyageur habile au pla- « cement des produits et apte à s'occuper de compta- « bilité, lorsqu'il serait rentré dans l'établissement.

« Quelques amis et moi cherchons en vain ces em- « ployés, depuis longtemps déjà. Je serais heureux que « vous pussiez me les faire trouver.... »

Au début de cette même lettre, Godin examine ce qui concerne le départ de M. D. pour le Texas — départ en question depuis le mois de janvier précédent — et à propos duquel nous avons vu Godin exposer déjà ses vues générales touchant le développement des choses à la colonie (1). Revenant au même objet, il dit :

(1) Chapitre XXVIII, p. 406.

« Pour le début des opérations, les hommes néces-
« saires sont surtout ceux pratiquant les industries
« de première nécessité. J'entends : la culture du sol,
« la construction des maisons, et tout ce que réclament
« les besoins domestiques.

« Nous ne pouvons songer à organiser des ateliers de
« constructions ou autres qu'après avoir déterminé un
« certain mouvement de population et assis parfaite-
« ment le courant de nos affaires. Il y aurait impru-
« dence à agir autrement... D'ici là, conservez donc,
« vous et vos amis, les positions que vous avez et pre-
« nez patience.... Dès que le moment favorable sera
« venu, vous serez avertis sans délai. »

.....

Le 18 juin suivant, Godin écrit à Considérant :

« Mon cher ami,

« Vous êtes maintenant à Réunion, j'ai l'espoir que
« bientôt nous recevrons de vous la plupart des rensei-
« gnements que cette lettre vous demande. Mais je com-
« prends aussi qu'au milieu des préoccupations journa-
« lières qui vous assiégent, vous soyez entraîné par le
« courant et porté à oublier de nous donner les ren-
« seignements que réclame l'avenir.

« Les questions que je pose ne doivent pas être d'ail-
« leurs à la charge d'un seul ; elles peuvent être
« divisées et soumises à l'examen des amis qui vous
« entourent et forment votre conseil ; que chacun dans
« sa spécialité vous vienne en aide.

« La bonne direction industrielle, agricole et com-
« merciale de nos opérations au Texas, réclame l'in-
« telligence et surtout la prévoyance de tous nos amis.
« Qu'ils soient donc invités à nous faire passer toutes
« les observations et documents qu'ils croiront utiles.

« Nous saurons ainsi ce que nous avons à faire en « Europe.

« Jusqu'ici les données positives nous manquent : La « Société possède des terres, elle a des intérêts engagés « sur certains points du pays ; nos amis ont pu se ren- « dre compte de la nature du sol ; apprécier dans une « certaine mesure les cultures possibles ; veuillez donc « nous en faire donner l'état et indiquer aussi ce qui « fait défaut.

« Dites-nous quels arbres fruitiers vous avez et « quels nous devons vous procurer ; indiquez les grai- « nes et noyaux que vous pouvez trouver dans le pays « et ceux qui vous manquent.

« Je doute que rien lève cette année des noyaux » de cerises et prunes, pépins de pommes et poires, « graines de groseilles, framboises, fraises, etc., que je « vous ai envoyés en deux tonneaux. Peut-être même « les a-t-on abandonnés ?

« Je puis mieux faire cette année et vous envoyer « une collection superbe. Je ferai emballer dans une « matière légère au lieu du sable, celui-ci est trop « lourd, mais nos jardiniers français ne connaissaient « pas autre chose ; je vais leur faire la leçon et me « servirai avec succès de poussier de charbon de bois « et de fraisil.

« Donnez-nous la nomenclature des bois de construc- « tions que produit le pays ; et dites-nous si vous ne « trouveriez pas prudent de faire, dès cette année, l'es- « sai de semis de graines de certains arbres de nos « forêts françaises ? Marquez sur le tableau joint à « cette lettre les semis que vous jugeriez utiles. Quant « à moi, je serais d'avis que nous fissions l'essai de « toutes les plantes offrant des ressources à l'industrie « et n'ayant pas leurs semblables au Texas, pourvu

« qu'il y ait quelque espoir de succès après examen des « considérations de latitude et de climat. Exemple : « sans entreprendre la culture du mûrier et de l'oli- « vier, on pourrait faire quelque petit essai pour juger « des résultats possibles dans l'avenir.

« Nos amis et colons ont retourné les couches du sol. « Vous savez si l'argile à brique ou la pierre serviront « à bâtir ? S'il y a de la terre à poterie ? etc. . Dans le « cas où vous ne seriez pas suffisamment renseigné, il « serait utile de faire des sondages. Réunion peut être « appelée à une autre importance que celle de pied-à- « terre. Faites-nous connaître les ressources que pré- « sentent les différentes couches du sol.

« Dites-nous aussi quels hommes et quels instruments « il faudra pour utiliser ces ressources ? Je vous rap- « pelle ici ma demande déjà faite touchant les moyens « d'approvisionner le Haut-Texas en fers, fontes et char- « bons de terre... ?

« Ne perdez pas de vue que pour que nous fassions « bien les choses en Europe, il faut que nous ayons le « temps de préparer les envois. Le défaut de prévo- « yance soutenue en affaires conduit à la précipitation « et, alors, les choses se font mal. Mais si une prévo- « yance soutenue est toujours nécessaire, elle devient « indispensable chez nous dans les relations entre la « Gérance et l'Agence exécutive. Il faut trois mois, au « moins, pour un échange de lettres.

« Les communications entre nous doivent donc être « tellement précises, bien examinées et bien raison- « nées, qu'elles ne puissent permettre d'objections, ni « présenter de difficultés à l'exécution. »

A la lettre était annexé un tableau énumérant une cinquantaine d'arbres de haute futaie, arbres à fruits ou d'agrément, plantes textiles, oléagineuses, légumineuses, fourragères, céréales, etc.

Il est à noter aussi que Godin avait pris le soin d'indiquer en marge de cette lettre les questions traitées, afin de faciliter la division du travail et d'assurer autant qu'il était en son pouvoir, la prise en considération de la lettre. Mais, nous le savons, aucune réponse ne pouvait être obtenue alors du chef de l'entreprise.

XXXVII

Difficultés du bon recrutement des pionniers. Vues générales de Godin sur le développement des choses à la colonie (suite). — Ses lettres et efforts sociaux du 19 juin au 3 septembre 1855. Quelques traits caractéristiques de Godin.

Parmi les questions pour le règlement desquelles les indications du fondateur étaient généralement attendues, se trouvait celle du choix des professionnels à laisser partir pour la colonie. Le silence de Considérant jetait donc dans ces opérations des motifs d'atermoiements.

Les lettres de Godin traitant de ces départs vont nous fournir de nouveaux éclaircissements sur la façon dont il comprenait le développement des opérations coloniales.

Le 19 juin 1855, il écrit à ses collègues de la Gérance :

« Ne pensez-vous pas à vous occuper dès maintenant « de la composition du personnel des émigrants pour « le départ d'automne ? J'entends le choix des travail- « leurs de professions urgentes et le triage des bons « éléments d'avec les douteux.

« Une fois l'aperçu dressé, si des professions néces- « saires ne se trouvaient pas représentées dans nos « cadres, nous aviserions à les y faire entrer. Ces « précautions devraient être prises sans éclat, nous

« éviterions ainsi une précipitation nuisible, au der-
« nier moment.

« Peut-être même serait-il sage de n'aviser que les
« intéressés seuls du départ des navires, afin de pré-
« venir des admissions involontaires et *toujours mau-*
« *vaises.* »

« *Admissions involontaires* et *toujours mauvaises* », Godin, par ces paroles, appuie ce que nous lirons plus tard dans les *Bulletins* de la Société ou dans les livres de Considérant, c'est-à-dire que des gens se sont imposés pour ainsi dire à la colonie et y ont accru les difficultés.

Les collègues de Godin répondirent sans doute qu'ils attendaient de Considérant des indications, car nous voyons Godin, à la fin du même mois (le 27 juin 1855), répondre à des amis de la cause — qui lui proposaient le départ d'un groupe de 30 personnes — que « rien ne
« pourra être décidé qu'après l'examen fait à Paris
« d'après les indications de l'Agent exécutif (Victor Considérant) ». Godin continue :

« Certainement les premiers éléments de colonisation
« doivent être sympathiques au principe de l'associa-
« tion, si ce n'est entièrement dévoués; mais ce titre
« n'est pas le seul réclamé; il faut, en outre, que les
« colons professent des métiers les mettant en mesure
« de participer activement aux travaux de création les
« plus pressants.

« Autrement, quels que soient leur dévouement et
« leur bonne volonté, ils ne pourraient être qu'une
« cause d'embarras à leur arrivée à la colonie.

« Dès que les travaux d'installation auront pris les
« développements nécessaires, les cadres s'élargiront;
« en attendant, les admissions doivent surtout com-
« prendre des charpentiers, menuisiers, charrons, for-

« gerons, serruriers, maréchaux, bourreliers, maçons,
« briquetiers, tuiliers, chaufourniers, etc.; cordonniers,
« tailleurs, couturières, blanchisseuses, etc.; enfin des
« agriculteurs *vraiment capables de se donner pour tels.*

« Il faut tenir compte que cette profession est celle
« que s'attribuent volontiers les gens qui n'ont pas de
« profession du tout ; ou bien encore ces gens se disent
« *aptes à tout faire;* tandis qu'en réalité ils sont inca-
« pables de se tirer d'embarras pour la moindre des
« choses qu'on leur confie.

« Ce sont là de ces points dont il est bon que nos
« amis vraiment sérieux se pénètrent, afin d'être en
« mesure de nous aider dans le choix si difficile des
« éléments propres à la bonne préparation de l'établis-
« sement...

« Ce qu'il nous faut, ce sont les forces pleines d'élan
« et suffisamment lestées de capacités industrielles pour
« bien marcher d'elles-mêmes...

« Envoyez-moi, je vous prie, le tableau des profes-
« sions de votre groupe d'émigrants avec indication du
« temps de pratique professionnelle de chacun d'eux. »

Passant à l'offre que lui fait son correspondant d'une machine à fabriquer le vermicelle et autres produits analogues, Godin examine s'il vaut mieux prendre la machine en France, acquitter les frais de transport et de douane, ou en acheter une à New-York ? Sa conclusion est qu'il peut être prudent d'acheter en France, directement, soi-même, une machine dont on ait vérifié la bonne construction et le bon usage.

Le lendemain 30, Godin ayant reçu en communication une lettre de Cantagrel, la retourne à ses collègues avec les réflexions suivantes des plus instructives quant au fond du personnel général qui s'offrait pour l'émigration :

« Chers Amis,

« J'appelle votre attention sur la lettre de Cantagrel « que je vous retourne ci-joint. Elle nous déterminera, « je l'espère, à contrôler plus sévèrement les préten- « dues aptitudes des émigrants pris en masse et à don- « ner moins de confiance à leur soi-disant élévation « d'intelligence.

« Je ne suis pas pessimiste, mais j'ai toujours vu « avec une certaine crainte la manière dont nos enrô- « lements se faisaient. Pouvant me tromper, je me suis « tu devant votre propre confiance, attendant que les « résultats parlent d'eux-mêmes : ils commencent à « parler.

« Cantagrel vérifie ce que je vous ai dit plus d'une « fois à Paris : « La majorité de ceux qui se font ins- « crire pour une foule d'aptitudes en sont le plus sou- « vent dépourvus, lorsqu'il s'agit d'exécuter un travail « réel et suivi ; et nous ne devrions accepter les dires « de chacun que sous bénéfice d'inventaire. »

« Il nous faut donc aviser au moyen de mieux faire « et de renforcer nos cadres par des capacités et des « travailleurs véritables.

« Mon avis serait d'insérer au *Bulletin* un program- « me des conditions industrielles nécessitées pour les « débuts de la colonie, avec la liste des professions ur- « gentes. Ce serait un premier avertissement à l'adresse « de ceux qui se disposent à partir en automne.

« Il se pourrait que la publication déterminât quel- « ques enrôlements utiles ; peut-être aussi quelques « abstentions de la part des personnes qui se sentiraient « en dehors des conditions voulues.

« Vous m'avez promis un état du personnel dont vous « avez fait le choix provisoire ; je serai heureux de « recevoir ce document, car il nous reste à peine, d'ici

« octobre, le temps voulu pour bien préparer les choses.

« Si nous attendons pour agir les indications du « Texas, nous arriverons trop tard. Ne perdons pas de « vue que les besoins d'hommes à la colonie sont, dans « une certaine mesure, subordonnés à ce que nous fai- « sons nous-mêmes. Envoyons, par exemple, une bonne « machine à briques ; et il faudra de suite bon nombre « de maçons au lieu de bon nombre de charpentiers ; il « faudra des briquetiers au lieu de scieurs, bûcherons, « etc...

« Il me tarde que l'Exposition soit complète pour m'y « rendre, afin de voir si nous y trouverons la machine « à briques dont vous m'avez envoyé l'annonce... Il faut « voir de nos yeux et être certains de ce que nous achè- « terons.

« Renseignez-vous toujours sur les machines de l'Ex- « position et sur les instruments aratoires.. , ceux-ci « devront être l'objet de nos premiers ateliers au « Texas. . »

Très vite, Godin reçut de ses collègues la liste demandée. Aussi leur envoie-t-il, à ce sujet, le 5 juillet 1855, les observations suivantes :

« Pour les débuts, il est presque indispensable que « les professions se rattachant à la bâtisse et à la fabri- « cation des choses usuelles dominent sur les profes- « sions agricoles.

« Vu la quantité de constructions que l'installation « nécessite, les ouvriers du bâtiment seront en disette, « et seraient-ils en surabondance qu'il sera toujours « possible de faire d'un artisan un cultivateur, tandis « qu'il ne l'est pas de faire d'un cultivateur un artisan.

« Or, la liste que vous m'adressez est ainsi conçue :

« 64 agriculteurs, cultivateurs.

« 10 charpentiers.

« 30 menuisiers.
« 4 maçons.
« 4 forgerons.
« 2 serruriers.
« 3 plâtriers.
« 2 charrons.
« 1 tailleur de pierres.

« A part donc les menuisiers, les représentants des « autres professions du bâtiment sont en trop petit « nombre, et certaines professions ne sont pas repré- « sentées du tout. Nous avons à aviser. Croyez-moi, il « y a là une question capitale pour le prompt succès de « nos débuts... »

Nous avons déjà vu (1) Godin signaler que certaines professions ne fournissaient pas de candidats à l'émigration ; les travailleurs du fer, par exemple; ce manque d'offres rendait plus difficile encore la bonne composition des groupes de départ.

Un industriel s'étant adressé à Godin pour savoir où en était l'entreprise de colonisation proposée en 1854 par V. Considérant, la réponse que fait Godin va nous montrer où en étaient pour lui, en résumé, les choses.

Voici l'extrait de cette réponse :

« Guise, 6 août 1855.

« Monsieur,

« Par votre lettre du 25 juillet, vous me demandez « où en est l'entreprise de colonisation suscitée par le « rapport que vous avez lu, de M. Considérant.

« L'Agent exécutif de la Société agit depuis six mois « pour l'acquisition de terres devant servir aux opéra- « tions coloniales.

« Les premiers émigrants, au nombre d'environ 150, « travaillent à la fondation d'un premier centre, et un

(1) Chapitre XXVIII, p. 417.

« certain nombre d'habitations sont déjà construites « dans le Dallas-County, haut Texas, sur un terrain de « 2 à 3 lieues carrées, de sorte que la Société va bien- « tôt posséder la une petite ville qui servira de centre « administratif, industriel et commercial pour la coloni- « sation, en même temps que de pied-à-terre pour les « colons arrivants... »

Suivent les conditions générales de départ des émigrants (1).

A un mois de là, le 3 septembre 1855, Godin écrit une lettre intéressante pour nous à double titre : d'abord parce qu'elle serre la question du recrutement des émigrants, ensuite parce qu'elle nous fait toucher au vif quelques traits caractéristiques de Godin : sa modestie, son besoin d'affection, sa vigueur d'esprit, enfin son amour dominant, celui du bien social.

Godin, le lecteur le sait, avait quitté à onze ans l'école de son village ; son orthographe, son style laissaient à désirer. Ses collègues de la Gérance, gens instruits, souffraient de ce manque de forme et, lorsque riche d'idées, Godin envoyait des articles destinés à être publiés dans le *Bulletin* de la Société, ses collègues naturellement résistaient et critiquaient, parfois un peu vivement, les productions littéraires de Godin, à commencer par ses lettres. Le fait venait de se produire à l'époque qui nous occupe. Godin écrit donc à ses collègues :

« Guise, 3 septembre 1855.

« Amis,

« J'arrive de Bruxelles où j'étais depuis le 10 août, « c'est la première raison de mon silence ; néanmoins, « vos lettres me sont parvenues et j'aurais pu y ré-

(1) Question vue chapitre XXVIII, p. 410.

« pondre si je n'avais éprouvé un certain embarras, vu
» l'état des choses entre nous. »

Suivent quelques réflexions sur la forme littéraire (la question va revenir plus loin) ; Godin poursuit :

... « Ne nous le dissimulons pas, la critique amicale « a des limites hors desquelles elle perd son caractère... « J'ai souffert de quelques-unes de vos appréciations « parce que j'ai besoin d'affection ; mais j'en ai souffert « davantage encore... parce qu'elles m'ont fait douter « que l'esprit de direction pratique fût en nous... Le « côté littéraire est quelque chose ; mais c'est aux « faits utiles qu'il faut surtout s'attacher... »

Passant aux lettres de Cantagrel touchant l'insuffisance du personnel des colons pour les travaux à faire, Godin, laissant là les critiques littéraires, poursuit :

« Il ne faut pas nous y tromper ; les titres affichés de « républicains, de socialistes, voire même de phalans- « tériens ne prouvent rien quant à la capacité et à la « valeur du travailleur. Au contraire, cela indique « plutôt une intelligence portée vers la méditation, ce « dont l'éducation professionnelle a pu fortement souf- « frir ; et comme *peu d'hommes sont aptes à se rendre « compte des difficultés que comporte la réalisation de « leur idéal*, beaucoup de nos émigrants s'en vont « pleins de rêves dorés, exposés à d'autant plus de mé- « comptes qu'ils ne les ont pas prévus et qu'ils sont « moins aptes à surmonter les obstacles...

« Quant à ceux qui émigrent parce que nous leur « en offrons l'occasion, il n'est pas plus convenable « que vous les acceptiez sans être fixés sur leurs capa- « cités. La plupart n'ont pas réussi dans leurs propres « entreprises, ont peine à vivre en Europe et se disent : « nous ne pouvons être plus mal là-bas.

« Les premiers colons à accueillir sont les hommes qui

« ont mené une vie laborieuse, qui ont exercé *avec* « *succès* une des professions reconnues nécesaires et « qui sont réputés pour leur moralité.

« Afin d'obtenir dans toute leur vérité des renseignements semblables, il faut s'adresser à des personnes ignorant le but de la demande, et sous le couvert « d'une personne étrangère à notre agence, prendre « pour intermédiaire un négociant, un chef d'industrie, « moi par exemple.

« Les huissiers sont au rang des hommes à qui on « peut s'adresser avec le plus de succès parce qu'ils ont « intérêt à opérer avec discrétion ; à défaut d'eux, on « peut écrire aux maires, notaires et commissaires de « police.

« Les adresses de ces fonctionnaires se trouvent dans « l'Almanach du Commerce. Pour chaque famille d'émigrants on écrirait à deux ou trois personnes, en « affranchissant la lettre et en mettant un timbre pour « la réponse.

« Ces lettres seraient conçues à peu près ainsi :

« M., Veuillez être assez bon pour me faire connaître, « dans le plus bref délai possible, les ressources approximatives dont peut disposer M. (nom, profession), « demeurant à... Veuillez aussi me dire s'il est actif et « travailleur? s'il passe pour habile dans sa profession? « s'il jouit d'une bonne réputation? Enfin, si sa famille « lui vient en aide? Vous m'obligerez, Monsieur, en « répondant à mes demandes; et je serais heureux « d'avoir l'occasion de vous en prouver ma reconnaissance. Comptez je vous prie sur toute ma discrétion « et veuillez agréer... »

« En procédant de cette façon, nous serions bientôt « fixés sur la valeur des personnes qui se font porter « sur nos listes... autrement mon concours ne peut vous « servir à rien. »

Revenant à la question effleurée au début de la lettre : l'insuffisance du style chez lui et la résistance de ses collègues à le laisser écrire dans le *Bulletin* de la Société, — point qui a « soulevé entre eux quelques nuages », — il dit n'être pas plus apte à écarter ce nuage par la plume que par la voix : « Si je ne possède pas « l'art d'écrire, je n'ai pas davantage celui de parler ; « et j'aurai plus de peine à faire accepter un moyen « pratique qu'un beau parleur n'en aura à faire accep- « ter une chose vaine...

« L'écriture oblige à resserrer, à condenser les sujets. « Je pense que si nous avions traité ainsi les questions « de crédit, finances, etc., nous serions plus avancés...

« Pour terminer et nous réconcilier, j'ai une grosse « punition à vous infliger : je veux ma place au *Bulle-* « *tin*. On a dit que *je ne devais pas y écrire ;* j'y consen- « tirai volontiers quand j'aurai un secrétaire saisissant « et rendant exactement ma pensée. Mais en attendant « je veux écrire ; vous relirez mes articles, en corri- « gerez les fautes d'orthographe et de style ; et je ne « retirerai des dits articles que ce dont vous m'aurez « démontré — comme cela se fait entre amis — l'inuti- « lité. Mon éducation n'y perdra rien, et la marche de « nos affaires pourra bien y gagner quelque chose.

« Comment acceptez-vous cela, mes amis, dites-le « moi ?

« Quoi qu'il en soit, croyez à mes sentiments d'amitié « qui, au besoin, trouveront toujours leur raison d'être « dans la foi qui nous est commune. »

Nous laissons au lecteur à apprécier toute la portée de cette lettre.

Bornons-nous à dire que la collaboration demandée ne paraît pas s'être établie et que des difficultés d'ordre matériel s'ajoutaient à celles d'ordre intellectuel. Le

Bulletin s'imprimait à Bruxelles ; les collègues de Godin résidaient à Paris, Godin était à Guise..., ce n'étaient certes pas des conditions favorables à l'examen, aux débats de travaux littéraires.

Nous n'avons touché la question que parce qu'elle nous faisait saisir au vif, nous le répétons, la modestie de notre héros, si touchante dans sa forme affectueuse et cet amour social dominant qui le faisait aller au-devant de critiques et corrections certaines et pénibles de ses écrits, *pourvu qu'il fît œuvre utile.*

La lettre du 3 septembre contient un post-scriptum où Godin traite diverses questions d'industrie et d'alimentation, puis enfin celle de la comptabilité à Réunion.

Cette comptabilité laissait à désirer (nous l'avons déjà lu dans une lettre de colon), Godin cite des faits caractéristiques à l'appui de ce dire et ajoute : « Il n'en faut « pas davantage pour compromettre la plus belle des « entreprises ; à plus forte raison pour en compromettre « une médiocre. Voyons donc si nous n'avons pas à for- « mer et à envoyer un comptable nouveau... »

XXXVIII

Lettres et efforts sociaux de Godin en septembre et octobre 1855. — Connaissance à Paris de la constitution, par Considérant, de la Société des propriétaires de Réunion. — Lettre de Godin sur ce sujet, novembre 1855. Il poursuit l'idée de se rendre au Texas.

A l'époque où nous en sommes de notre récit (premiers jours de septembre 1855), la nouvelle des faits intervenus à Réunion et de la constitution de la Société du 7 août n'était pas encore parvenue à Paris. Aussi Godin poursuivait-il l'idée d'installer à la colonie le mouve-

ment industriel et cherchait-il à s'entourer des collaborateurs voulus. Le 4 septembre, il écrit à M. D. (1) (l'industriel avec qui il pensait constituer d'importants ateliers à la colonie) :

« Si vous partagez mon avis, nous tâcherons de grou-
« per toutes les capacités en état de donner une vérita-
« ble impulsion d'ensemble aux arts mécaniques. »

Convaincu qu'il finirait par recevoir de Considérant ou autres les informations qu'il avait demandées, il continue : « Nous serons fixés à l'avance sur les pre-
« mières fabrications à installer ; car nous ne devons
« aller faire là-bas que des choses utiles à notre colonie
« et dont la vente puisse s'organiser à l'extérieur. Les
« instruments aratoires et machines agricoles, les mou-
« lins à vent, etc., tout ce qui a rapport à la bâtisse
« devra être examiné par nous... »

Cependant, les informations attendues n'arrivant pas, Godin essaie d'en rappeler l'urgence à Considérant par une voie nouvelle : Un comptable, M. Simonin, avait été chargé à New-York, par Considérant même, du soin de la souscription américaine, laquelle, — le lecteur le sait, — ne put s'organiser (2).

S'adressant à cet agent, le 10 septembre 1855, Godin, après quelques mots sur les opérations financières qui avaient motivé la création de l'Agence de New-York, continue, abordant les choses urgentes :

« Nous avons à organiser à la colonie la partie indus-
« trielle ; et les renseignements nous manquent encore
« sur des questions faites depuis longtemps à nos amis,
« à Réunion.

« Nous sommes donc obligés de compléter nos cadres

(1) Chap. XXVIII, p. 406, 408 — chap. XXX, p. 438 — ch. XXXVI, p. 515.

(2) Chap. XXX, p. 433.

« d'après nos seuls aperçus. Nul doute que nous ayons « à diriger vers la colonie des professionnels aptes aux « travaux de défrichement, agriculture, construction « d'habitation, fabrication d'instruments aratoires, con- « fection de vêtements, chaussures, alimentation, ameu- « blement, etc., etc. ; et que nous ayons à pourvoir à « des approvisionnements pour tous ces travaux. . »

Suit un état de ces approvisionnements allant des fontes de moulage, charbons, etc., jusqu'à des objets de mercerie (mais cette partie du copie de lettres est presque illisible). Godin reprend :

« Quelques-uns de nos colons se plaignent de l'épui- « sement de certaines choses qu'ils ont emportées d'Eu- « rope et dont ils ne peuvent se réapprovisionner. Je « crains fort que la direction de Réunion soit trop « absorbée dans la partie active de l'œuvre pour son- « ger à ces détails. C'est pourquoi il y a lieu de voir si « nous ne pourrions y suppléer. »

Godin poursuit en priant Simonin d'examiner s'il ne pourrait lui-même faire les dits approvisionnements à New-York.

Il le renseigne ensuite sur l'industrie qu'il exploite, lui Godin, en France et en Belgique. Il parle de demandes de produits qui lui sont venues de New-York et des sécurités dont il faut s'entourer pour traiter des affaires dans ces conditions. Il demande à Simonin des renseignements sur la prise de brevets d'invention aux Etats-Unis et, à ce propos, dit que « pénétré depuis long- « temps de la nécessité et des avantages d'une bonne « machine à faire les briques, il a étudié le sujet et « cherché si, à l'Exposition, il ne trouverait pas la dite « machine. N'ayant rien vu qui fut vraiment la solu- « tion du problème, il a conçu lui-même un instrument « qu'il pense réaliser prochainement et à propos duquel

« un brevet pourrait être à prendre aux Etats-Unis... »

Cette fois, Godin obtint réponse ; nous allons le voir au cours de ce chapitre. Auparavant, disons que trois jours après avoir écrit à M. Simonin, il s'adresse de nouveau, le 13, à Considérant, puis lui écrivit encore le 19 du même mois, (Septembre 1855) rappelant au chef de l'entreprise que la Gérance est sans aucune nouvelle de lui depuis de longs mois ; et lui exprimant la crainte de le voir s'absorber dans les soins quotidiens de Réunion, au point qu'il en oublie de faire tout le possible pour permettre à la Société de colonisation d'opérer sur ces larges bases sans lesquelles elle manquera son but, et dont l'urgence a été démontrée par Considérant lui-même.

Il exprime ensuite au fondateur de l'œuvre l'intérêt qu'il y aurait à reproduire dans le *Bulletin* de la Société les appréciations que des journaux américains pourraient faire de l'entreprise du Texas ; puis, examinant les faits courants de la vie à Réunion, il rappelle combien, depuis le premier jour, il a été préoccupé d'introduire dans la colonie un mode de constructions économiques ; il dit ses efforts et travaux concernant la construction d'une machine à briques ; enfin, il expose un système nouveau de constructions en béton, système dont il a envoyé à Considérant une brochure explicative, le sujet lui paraissant mériter la plus grande attention.

Il continue : « Les matériaux employés sont les cen-
« dres, les scories et résidus de toutes sortes provenant
« de foyers où l'on brûle le charbon de terre ; on mêle,
« à ces matériaux, du gravier et de la chaux.

« Ce procédé ne peut être usité que dans un pays
« d'industrie ; mais voici un béton économique dont
« vous pouvez immédiatement faire usage à Réunion.
« Il s'agit de mélanger :

« 7 parties de sable de gravier;
« 3 parties d'argile desséchée et mise en poudre grossière;
« 1 à 2 parties de chaux suivant la qualité de celle-ci.

« Ces matières doivent être intimement mélangées « dans un malaxeur à mortier, mû par un cheval; il « faut y ajouter la quantité d'eau nécessaire pour que « la compression puisse s'opérer avec consistance, entre « des planches.

« Dès la réception de cette lettre, vous pouvez donc « remplacer par ce béton les planches dans la cons- « truction des maisons. Voici comment vous pouvez « opérer... »

Suivent des détails techniques, puis Godin conclut : « Vous aurez ainsi des maisons plus solides, mieux fer- « mées et à l'abri de l'incendie. Les moins capables de « nos colons seraient aptes à ce genre de maçonnerie, « puisque toute la science consiste à faire du mortier » ou béton.

« Plus de pierres à tailler. Plus de briques à mouler... « L'architecture est réduite à sa plus simple expres- « sion; les cintres, les voûtes .. tout se moule sur « place.

« Prochainement, je me livrerai à des essais en vue « d'arriver à cuire économiquement l'argile pour la « faire entrer dans ledit béton. Je voudrais arriver à la « faire cuire telle qu'on la tire à la bêche par un pro- « cédé analogue à celui employé pour la chaux. On la « pilerait ensuite grossièrement en la faisant passer « dans des cylindres. La brique pilée est un des meil- « leurs éléments de béton, et si on ne l'y emploie pas « en grand, c'est qu'il a été trop coûteux jusqu'ici de « faire de la brique pour la piler ensuite, afin de la

« mélanger au béton. Il n'en serait plus de même si l'on « cuisait économiquement l'argile brute.

« Quand ma lettre vous arrivera, la saison ne sera pas « favorable aux essais de béton ; car celui-ci perd de sa « solidité s'il subit l'influence de la gelée, avant d'être « arrivé à un certain état de dessication.

« Néanmoins, prenez au sérieux mes indications et « faites quelques petits essais. Je vous tiendrai au cou- « rant de ce que je pourrai moi-même apprendre de « nouveau sur ce sujet...

« A vous de tout cœur et dévouement.

« GODIN. »

En vain Godin, par la multiplicité des objets de première nécessité qu'il traitait dans ses lettres à Considérant, espérait amener celui-ci ou à répondre lui-même ou à charger quelque autre de ce soin ; rien ne pouvait venir de cette part, nous le savons (1). En octobre de la présente année, Considérant va recouvrer quelques forces, mais il en profitera pour se livrer à des recherches et efforts qui ranimeront ses espérances en en déplaçant la base de réalisation, ainsi que nous le verrons en temps voulu.

Enfin, la nouvelle des graves modifications intervenues à Réunion parvient à la connaissance de la gérance à Paris et celle-ci en informe Godin. Celui-ci se rend à Paris. La situation est examinée sous ses nouveaux aspects.

Pas un mot ne pouvant être obtenu de Considérant, la délégation d'un des gérants au Texas parut dès lors indispensable et comme on espérait encore que la vie industrielle et commerciale pourrait être organisée sur le domaine colonial, ce fut par Godin même que la Gé-

(1) Chap. XXXVI, p. 513, 514.

rance pensa, un moment, se faire représenter. Mais les choses, nous le verrons, prirent une tournure absolument contraire à ces vues.

En attendant, suivons les faits. Nous sommes en octobre 1855.

Un des premiers points dont s'occupa la Gérance fut de faire venir à Réunion un nouvel agent. Elle demanda à M. Simonin, le représentant de la Société à New-York, de se transporter à la colonie; et lui envoya le programme des fonctions qu'elle proposait à son acceptation.

Le lecteur mesurera ce que le mutisme de Considérant envers la Gérance ajoutait aux embarras de la situation déjà si grave!

A cette même époque, Simonin, en possession de la lettre que Godin lui avait écrite le 10 septembre précédent touchant les questions d'approvisionnement, brevets, etc., s'empressait d'y répondre et le faisait à la satisfaction de Godin.

Le 1er novembre, notre héros écrit de nouveau à Simonin; il commence par viser la lettre et le programme des fonctions que ses collègues et lui ont adressé au dit Simonin, puis il résume la marche générale de l'entreprise de colonisation au Texas et arrivant à l'acte constitutif de la *Société des propriétaires de Réunion*, il dit :

« Réunion ne peut être le centre des terres sur les-
« quelles la Société de colonisation doit opérer. Je crois,
« néanmoins, qu'il est d'une grande prudence de se
« ménager dans les environs quelques points bien choi-
« sis sur lesquels on puisse fonder quelques villages...

« Si de telles choses étaient faites, les actionnaires de
« la Société de colonisation ne pourraient se considérer
« comme dépouillés de toutes garanties par la cession
« totale du domaine de Réunion. Ils pourraient même y

« voir une chose utile, puisque la concentration des « forces productives des premiers colons s'offrirait à « eux comme un moyen pour la Société de mettre en « valeur les autres terres qui lui resteraient...

« Mais nous n'avons même pas la satisfaction de pou- « voir dire à nos actionnaires que des choses semblables « seront faites ; l'oubli complet de la part de notre Agent « exécutif de nous dire même ce qu'il a fait, ne nous « permet pas de prévoir ce qu'il fera.

« Ces raisons et celles que mes collègues et moi vous « avons déjà exposées, vous permettent de comprendre « que nous puissions trouver nécessaire que l'un de « nous se transporte sur le théâtre de nos opérations « au Texas. J'ai à vous dire pourquoi c'est moi qui me « propose pour cela :

« Si je ne consultais que mes intérêts personnels, je « dirais que ma présence en Europe est plus nécessaire « qu'en Amérique. Mais à notre entreprise de colonisa- « tion, se rattachent des noms aimés, un passé consi- « dérable d'idées, d'aspirations et d'espérances. Un « avortement de cette entreprise ne paraîtrait rien « moins qu'une abdication de notre mission sociale...

« Du succès, au contraire, peut jaillir la rédemption « du monde par l'inauguration d'une Société modèle...

« Tout doit céder devant un intérêt si grand, et celui « qui se sent une somme de forces pouvant être vérita- « blement utiles à l'œuvre serait coupable s'il ne lui « donnait son concours...

« Dans quelle mesure les données primitives sont-elles « encore possible? C'est ce que j'ignore, mais à n'en « pas douter, elles peuvent, sous le coup d'une direc- « tion trop apathique, disparaître complètement...

« Chez les hommes qui ont consacré toute leur vie à « l'étude, chez les savants, enfin, les connaissances hu-

« maines sont en un tel état de synthèse qu'elles ne « peuvent se mettre aux prises avec les faits vulgaires « de la production et du commerce. Ceci, je ne l'ai pas « toujours cru, mais j'ai appris à le reconnaître.

« Ma place est donc marquée dans l'organisation de « nos débuts en colonisation ; car, bien que la Société « générale se soit débarrassée de la responsabilité di- « recte de l'administration de Réunion, il n'est pas « moins vrai que l'avenir de la Société de colonisation « repose sur le succès ou l'insuccès de cette première « association provoquée par nous.

« Nous devons veiller activement à son succès et à « son développement ; il faut que l'agriculture y flo- « risse ; que des habitations agréables et commodes s'y « élèvent ; que les industries s'y organisent sur une « base telle qu'elles donnent la plus grande somme de « productions possible. Et tout cela, sans sortir des « limites de la stricte économie qui nous est imposée « par l'état de nos ressources disponibles.

« Il faut veiller aussi à ce que toutes choses se fassent « dans la juste mesure des besoins de la colonie ; et « pour éviter les écarts, il faut de l'ordre, une compta- « bilité permettant de voir clair dans toutes les branches « de la production et de la consommation.

« Je puis, pour ma part, aider puissamment à la « marche de toutes ces choses et si j'avais la satisfaction « de trouver en vous l'homme capable de bien remplir « la fonction que nous vous avons offerte, je considère- « rais cela comme un bonheur pour notre entreprise...

« Je m'occupe donc à organiser ici mes propres affai- « res de façon à ce qu'elles marchent sans moi, et que « je puisse ensuite me rendre au Texas... »

Godin termine en réitérant son désir de voir Simonin accepter la fonction offerte par la Gérance. Cette accep-

tation eut lieu, en effet. Simonin occupa pendant un temps à Réunion le poste de chef comptable. Mais le désaccord se mit entre lui et Considérant, et Simonin dut quitter la Société.

XXXIX

Lettre de Godin au Conseil d'administration de la Société des propriétaires de Réunion, 23 novembre 1855.

Le conseil d'administration (1) de la Société spéciale, fondée à Réunion le 7 août 1855, était composé : 1° de Victor Considérant représentant, de droit, la Société générale ; 2° des personnes suivantes : MM. Savardan, Allen, Cantagrel, Roger, Burkly, Cousin, Louck et Dailly. S'adressant aux membres de ce conseil, le 23 novembre 1855, Godin s'exprime ainsi :

« Très chers amis,

« C'est dans un état de perplexité que je vous écris. « Serai-je assez heureux pour que cette lettre trouve « au milieu de vous un écho sympathique et nous vaille « une réponse que, jusqu'à ce jour, aucune des lettres « que nous avons écrites à Réunion n'a pu obtenir.

« Il nous revient par intervalles que la gérance qui « est si loin de vous est grosse, bien grosse de mala- « dresses ; et que peut-être sans elle les choses auraient « été toutes seules au Texas ! Essayerai-je de laver cette « pauvre gérance des prétendues fautes qu'elle a com- « mises ; à quoi sert ? Nous reconnaîtrons bien un jour « que tous, tant que nous sommes, nous avions notre « école à faire. Le passé est passé, il nous faut songer « à l'avenir...

(1) Chap. XXXIII, p. 485 et 486.

« Puisque rien ne nous arrive du Texas, la Gérance « doit y aller... Je me propose pour cette mission; « malheureusement, je ne peux quitter aussi vite que « je le désire. Sans cela, je serais déjà parti. Mais j'ai « à remettre la direction de mes établissements aux « mains de tiers, et c'est toute une organisation à « réaliser avant que mon départ soit possible.

« Malgré cela j'irai au Texas, bientôt, je l'espère, « et dans la pensée de poursuivre le plan que je vais « vous exposer, si aucun évènement ne vient changer « la face des choses.

« L'espoir de grandes concessions ou de grandes ac- « quisitions de terres me paraît perdu... cependant, il « faut à notre Société de colonisation des terres, sous « peine de mourir...

« Si cette Société avait pu trouver avec facilité de « grands espaces à acquérir, Réunion se serait élevé « sur un point central et dès que ce centre aurait eu « acquis assez de développement pour offrir à la colo- « nisation les ressources de l'industrie et du commerce, « la Société générale aurait pu traiter avec Réunion « pour construire, sur différents plans de son terri- « toire, quelques fermes et faire opérer autour de « celles-ci des défrichements. Alors la gérance, en « Europe, aurait pu passer des contrats avec des émi- « grants qui seraient partis pour le Texas, sachant « quoi y faire et certains de trouver à leur arrivée une « habitation, des terres et du bétail...

« Réunion existe en dehors des conditions attendues. « Bon nombre de nos ressources s'y trouvent immobili- « sées; il n'en faut pas moins développer Réunion. Tout « mouvement irrésolu serait désormais la perte du « capital qui y est engagé... Il faut que Réunion mar- « che de l'avant, que l'industrie s'y développe, que

« l'agriculture y florisse, que l'aisance s'y montre; il « faut enfin, que Réunion fasse la réputation de la « Société de colonisation et devienne son siège...

« Dans tous les pays du monde, les villages se for- « ment de préférence sur les points où la nature a « réuni les conditions rudimentaires de l'économie « domestique, agricole. Un cours d'eau, si petit qu'il « soit, mais commode, un bon sol et du bois sont les « premières choses recherchées. A défaut, donc, d'un « territoire, les terres sont-elles devenues tellement « rares, là où vous êtes, que la Société de colonisation « ne puisse plus trouver le moyen d'acquérir, à des « conditions encore acceptables, des points ainsi choi- « sis, à quelques lieues de Réunion, où elle arrondirait « des terroirs en vue de fonder des villages?...

« Si les acquisitions ou concessions de terres sont im- « possibles, il faut que Réunion subsiste et que la So- « ciété de colonisation disparaisse; car celle-ci ne peut « que se dévorer elle-même dès qu'elle ne produit rien « pour l'entretien de sa vie propre. J'ai donc l'inten- « tion d'aller au Texas dans le double but :

« 1° De décider du sort à faire à la Société de coloni- « sation.

« 2° De coopérer dans les limites de ce qu'il me sera « possible au développement et à la prospérité de votre « association.

« En vue de ce dernier point, je sollicite instam- « ment, de vous tous, les indications les plus précises « que vous pourrez arrêter en conseil, et même celles « que chacun de vous consentirait à m'adresser sur « l'organisation de toutes les industries se rattachant « à vos besoins, soit : Construction des habitations, « ameublement, mobilier agricole, agriculture, travail « domestique, alimentation, vêtement, chaussure, « approvisionnements, etc.

« A. — En ce qui concerne **le travail du bois, vous**
« avez des matériaux sur place, mais nous ne savons
« encore rien des essences dont vous disposez, ni des
« facilités avec lesquelles ces bois se travaillent, ni des
« ressources industrielles qu'ils présentent.

« B. — Nous ne sommes pas plus instruits des res-
« sources que présentent vos carrières, des matériaux
« que l'on en peut extraire avec facilité. La pierre à
« chaux et l'argile permettent de faire des maisons
« économiques; j'en ai déjà écrit un mot, mais je sup-
« pose bien que l'on n'accordera pas à cela, tout d'a-
« bord, l'importance que la chose mérite.

« Quand je serai au milieu de vous, je construirai
« une maison comprenant caves, rez de chaussée et
« étage, dans laquelle il n'entrera que de la chaux, de
« l'argile crue et cuite, du bois et un peu de fer. Une
« terrasse remplacera la toiture et cette terrasse aussi
« sera faite en béton.

« C. — Nous ne savons rien non plus des approvi-
« sionnements à faire pour le vêtement, nous ignorons
« quelles sont les étoffes en usage. Il me semble pour-
« tant que l'on aurait pu trouver, ou que l'on devrait
« trouver bientôt, dans la confection des vêtements, un
« article lucratif de vente extérieure. Faute de ren-
« seignements, nous sommes obligés de détourner de
« l'émigration de bons éléments que vous ne pourriez,
« craignons-nous, classer.

« D. — Il est également impossible que vous ne mon-
« tiez pas sans tarder, un magasin d'épiceries, de mer-
« cerie, bonneterie, etc.; dressez l'état des choses les
« plus nécessaires. Rien de ce que vous saurez me dire
« ne sera oublié.

« E. — J'ai jusqu'à ce jour vainement demandé des
« indications sur les combustibles que vous avez pour
« le travail des métaux.

« Je ne suis pas plus renseigné sur les moyens les « plus économiques de faire arriver les métaux et le « charbon de terre à Réunion. Combien se vend le « kilogramme de fer chez les marchands du pays?

« F. — Comme complément d'indications, accordez-« moi la satisfaction de me faire un rapport général « sur les industries que vous pouvez organiser, celles « que vous avez en germe, les produits que vous en « avez déjà tirés et ceux que vous en attendez?

« Dites-nous les causes qui font que Réunion a si peu « de terres au midi, à l'est et à l'ouest. Il y a donc là des « difficultés matérielles? Autrement, ce serait des acqui-« sitions à faire par la Société générale, quand même « les terres ne seraient pas contigües à celles de Réu-« nion.

« Un mot touchant vos statuts : (Je laisse de côté les « questions d'absence de garanties suffisantes pour la « Société de colonisation, etc., etc... qui vous ont été « présentées de Paris d'une manière plus étendue)... « Je passe aux dispositions sociétaires de vos statuts. « Rien n'est possible, à première vue, chez vous, « que dans le cercle étroit tracé par la direction de « l'association. *Il n'y a pas assez de place pour l'initia-« tive individuelle.* On risque ainsi de faire naître des « découragements, des dissidences et des conflits.

« Il faut établir les choses de façon à ce que chacun se « sente à l'aise, maître de ses mouvements, et à ce qu'il « endosse, en même temps, autant que possible, toute « la responsabilité morale et matérielle de ses actes.

« Notre convention provisoire de Bruxelles avait « admis le droit de participer à l'association à tous les « degrés. On eut pu aller à la colonie, même pour s'y « établir individuellement, à ses risques et périls. Vous « me direz que ce que les statuts ne disent pas, l'asso-

« ciation peut le faire. C'est compris; mais vous ne « vous en posez pas moins comme constituant une as- « sociation exclusive et dans laquelle il est difficile de « comprendre que l'individu puisse se mouvoir sans « avoir pris l'avis de la masse représentée par la di- « rection.

« Que fera Réunion des cinq mille hectares de son « domaine, si elle n'avise aux moyens de mettre ces « terres en exploitation? La lenteur dans les affaires « constitue toujours une cause grave d'insuccès et de « ruine. Il faut donc aviser sans délai à tirer du do- « maine de Réunion tout le parti possible; et, remar- « quez-le, nous ne pouvons — sans la crainte d'un con- « flit administratif — prendre d'ici aucune mesure qui « n'ait eu votre assentiment.

« On nous dit : « Arrêtez l'émigration »; on nous dit « ensuite : « Envoyez-nous des hommes ». Nous conce- « vons les motifs de ces avis divers; mais tenez compte « des embarras que cela nous crée :

« Un groupe d'émigrants bien choisis n'est pas si peu « de chose que beaucoup l'ont cru; et, si l'on ne nous « donne les indications suffisantes assez longtemps à « l'avance, nous risquons de faire les choses autrement « que vous ne le comprenez. Or, vous le savez, on est « porté à trouver bien faites les choses comme on les « saisit et comme on les comprend.

« La gérance étant privée de toute initiative directe, « je viens vous prier de prendre en considération les « conseils suivants :

« Il faut mettre le domaine de Réunion en exploita- « tion par tous les moyens les plus rapides possibles. Si « nous comptons pour cela uniquement sur les vrais « phalanstériens, sur ceux qui consentiront à entrer « sans réserve dans l'association de Réunion telle que

« les statuts le comportent, Réunion végètera et ne « tirera pas profit des terres dont elle dispose.

« Il en serait autrement si, tout en suivant l'œuvre « d'association commencée, vous appeliez autour de « vous, sur toute l'étendue de vos terres, des person- « nes à qui serait accordée la facilité d'exploiter indi- « viduellement des portions de terrains que vous leur « auriez affermées pour un temps et à des conditions « raisonnables, soit en prélevant à titre de loyer, une « partie des produits, soit moyennant toute autre rede- « vance consentie; et avec condition qu'à l'expiration « du bail la plus-value apportée au sol sera partagée « entre les anciens bailleurs et l'association dans des « proportions déterminées.

« Par des moyens semblables, vous attireriez autour « de vous une population au sein de laquelle nous re- « cruterions immanquablement plus tard de bons so- « ciétaires. Cette population donnerait une valeur « réelle au sol et la Société de Réunion serait enrichie « d'autant. En outre, des débouchés seraient créés pour « l'écoulement des produits de vos industries associées.

« Nul doute que nous trouvions en France bon nom- « bre de travailleurs choisis, décidés à partir dans ces « conditions; et même parmi nos amis il en est certai- « nement qui préfèreraient commencer ainsi.

« Ah! que ne suis-je à Réunion pour chercher à vous « pénétrer de ce qu'il y a à faire dans les voies que je « vous indique!

« Bien à l'encontre de ces vues, est-il possible que « vous songiez à vous dessaisir de parties de vos terres « comme j'ai cru en entrevoir l'idée dans une lettre? « La gérance de la Société de colonisation aura-t-elle à « faire savoir en France que les rôles sont intervertis, « que c'est l'association de Réunion qui réalise les

« plus-values sur lesquelles les actionnaires comptaient?
« Vous comprendrez l'effet que cela produirait, vous
« apprécierez que Réunion a un autre rôle à remplir...

« Mettez-donc en délibéré le programme des condi-
« tions diverses auxquelles on peut être admis à l'ex-
« ploitation du domaine de Réunion; et faites-nous
« passer ce programme, afin que nous le portions à la
« connaissance de tous ceux qui portent intérêt à notre
« entreprise. C'est seulement alors que nous entrerons
« dans la voie d'un véritable mouvement de colonisa-
« tion, même après les difficultés inattendues.

« D'ici-là, nous ne laisserons partir que des colons
« consentant à participer aux travaux de Réunion dans
« la stricte limite des statuts...

« Quoique je ne paraisse pas avoir été heureux dans
« les envois que je vous ai faits, puisqu'on ne les a pas
« encore utilisés, je me décide à acheter pour votre
« association une machine à faucher, une machine à
« battre et une charrue à titre de modèle.

« Si vous avez quelqu'un qui sache monter et faire
« manœuvrer ces choses, vous pourrez, avec deux
« bœufs ou deux chevaux, faucher vos moissons, et vos
« récoltes fourragères, à raison d'un hectare en deux
« heures. Vous battrez avec une célérité correspon-
« dante. Si personne ne sait mettre en œuvre ces ma-
« chines, elles attendront mon arrivée (si je n'arrive
« avec elles).

« Une chose pourtant m'inquiète, je me demande si,
« avec des orages comme il s'en présente au Texas —
« d'après vos lettres — on verra souvent des blés droits
« à Réunion au moment des moissons.

« Je compte aussi vous envoyer une locomobile de la
« force de quatre chevaux environ, pour avoir à ma
« disposition une force motrice portative.

« Un dernier mot : Quel malheur a donc voulu que « des dissidences compromettantes surgissent parmi « vous ? Est-ce que le sentiment de notre mission so- « ciale peut s'affaiblir au contact de l'air de la sau- « vagerie ?

« Notre amour de l'humanité ne doit-il pas, au con- « traire, gagner en intensité et en vigueur en présence « du but suprême vers lequel nous marchons, sachant « bien qu'en cas de divisions nous laisserons aux géné- « rations futures la solution du problème social com- « promise par nous !

« Si les dissidences ne disparaissaient devant le sen- « timent supérieur de la foi qui nous est commune, « l'association de Réunion ne pourrait se soutenir et « elle tomberait bientôt dans la division et le morcelle- « ment.

« Mais il n'est pas possible qu'il en soit ainsi ! Nous « saurons, dans notre foi au salut du monde, faire acte « d'abnégation personnelle et mettre au-dessus de tout « l'humanité toujours vivante qui, dans les siècles, nous « bénira de nos sacrifices et de nos travaux.

« En agissant ainsi, croyez-le, nous réussirons parce « que des forces supérieures seront en nous et nous « aideront à inaugurer le règne de Dieu sur la terre.

« Oubliez donc vos ressentiments personnels ; ainsi « vous trouverez, dans ceux mêmes dont vous avez eu « à vous plaindre, des auxiliaires utiles.

« C'est avec l'espoir de serrer vos mains dans une « étreinte de conciliation générale que j'irai au Texas, « procéder avec vous à un travail d'organisation qui « apparaîtra, un jour, avec l'aide de Dieu, comme l'avè- « nement de la rédemption sociale.

« Ainsi soit-il !

« GODIN. »

La célèbre entreprise fouriériste, North Américan Phalanx, indiquée par Considérant comme un modèle à suivre (1) pour certains détails d'organisation intérieure à Réunion, était dissoute à l'époque où Godin s'adressait ainsi au Conseil d'administration de la Société du premier établissement colonial.

Mais les difficultés, nous le savons, ne rebutaient pas Godin ; en face d'elles, au contraire, toutes les ressources de son génie se tendaient afin de surmonter les obstacles.

La chute de North Américan Phalanx, prévue depuis des mois, avait dès juillet 1855 (2) porté la presse américaine à dégager la grande leçon qui, selon elle, ressortait des diverses et malheureuses tentatives fouriéristes, c'est-à-dire l'impérieuse nécessité d'instituer dans ces sortes d'entreprise, — pour faire contre-poids à la tendance au gaspillage du fonds commun et au relâchement de l'effort productif individuel, — un système de rétribution qui mît en jeu la responsabilité de chacun des membres.

Ce problème avait toujours occupé une place prépondérante dans l'esprit de Godin. Sa lettre au Conseil d'administration de la Société de Réunion en témoigne. Il va renouveler ses efforts en ce sens près des principaux meneurs de l'entreprise jusqu'en février 1856, époque où le marché des terres au Texas subissant une nouvelle crise (nous verrons le fait au chapitre XLII) Godin sera obligé de renoncer à transférer tout un faisceau d'industries sur un sol dont l'aliénation ne pouvait se faire.

---

(1) Chap. XXXIV, p. 497, Convention provisoire, art. 15.
(2) *Bulletin de la Société de Colonisation*, décembre 1855.

Ce que nous avons à voir maintenant, c'est comment se produisit la chute de North American Phalanx, cette entreprise si étroitement reliée à celle de Victor Considérant aux Etats-Unis.

XL

Dissolution de North American Phalanx. Encore un mot sur M. Arthur Young. Article de « *La Tribune* » de New-York, touchant le mouvement fouriériste aux Etats-Unis, de 1840 à 1855.

L'historique des faits principaux de North American Phalanx, cette entreprise considérée comme typique parmi les essais fouriéristes américains, occupe la section 12 du chapitre XVI et partie du chapitre XVII des présents documents. Il a été indiqué (1) que des dissentiments pour motifs divers existaient parmi les membres, et à tel point qu'une scission s'était opérée entre eux au début de l'année 1853.

En automne de cette même année, Macdonald (2), le sympathique biographe des entreprises socialistes américaines, revint pour la troisième fois à la phalange.

Il releva dans son récit que des embarras matériels s'étaient ajoutés aux dissensions intestines. « La Société avait perdu, cette année-là, les deux tiers de sa récolte par suite d'inondation. Néanmoins, les choses se soutenaient encore et on cherchait même à améliorer les conditions d'existence. » Des comptes-rendus de visites à la phalange publiés par le *New-York Herald* et autres journaux avaient eu ce mérite, selon Macdo-

(1) P. 285, 291.
(2) Chapitre XVI, section 3, page 212.

nald, de faire savoir aux associés ce que le monde pensait d'eux et ainsi de les induire à se perfectionner.

La scission qui s'était produite parmi eux cette année même, avait révélé toute la gravité du mal : les divisions existaient jusque sur le redoutable problème de rémunération du travail (1). Macdonald nous apprend encore que *New-York's Tribune* (2) — ce vieux champion du socialisme en général et de North American Phalanx, en particulier — publiant, au mois de septembre 1853, le récit d'un de ses correspondants qui était allé visiter l'entreprise, écrivait :

« Les membres ne s'occupent que de la satisfaction des besoins matériels; or, cela ne peut entraîner le monde; la matière ne se meut pas elle-même. Aussi l'œuvre est-elle un échec complet au point de vue de l'influence extérieure. »

On comprend tout ce que ce jugement avait de pénible pour les apôtres de l'idée qui s'étaient mis à l'œuvre avec ce but très élevé : réaliser un modèle d'organisation sociale.

Au sein même du personnel, la négation de l'influence possible de la tentative sur le milieu ambiant trouvait écho; et cela chez un des membres notables, John Gray, cet ancien shaker, dont nous avons relevé (3), à deux reprises, le mot si caractéristique touchant l'individualisme, le communisme et l'association.

Très peiné des embarras qui assiégeaient la phalange et confiant quand même dans l'évolution sociale, John Gray, se raidissant contre le découragement, disait :

« Le monde progresse par les institutions à large

(1) Chapitre XVI, p. 285; — chapitre XVII, p. 291.
(2) Chapitre XVI, section 1re, p. 187.
(3) Chapitre XVI, p. 285; — chap. XXXIV, p. 501.

base, les corporations de toute nature, les franc-maçonneries, les chemins de fer, les bateaux à vapeur, les grandes manufactures, etc., bien plus que par de petites tentatives comme celle de North American Phalanx. »

A quoi l'on aurait pu répondre : Sans doute, mais chacune de ces institutions reposant aujourd'hui sur de larges bases a dû son origine à une idée première, à des essais confus, laborieux, maintes et maintes fois renouvelés ; chacune d'elles, embryon à l'origine, est devenue au prix de travaux constants et de perfectionnements successifs ce que nous la voyons aujourd'hui. La même loi préside aux expérimentations sociales. Les meilleures, les vraies conditions d'organisation du travail, des intérêts, en un mot de toutes les relations entre les hommes se détermineront par les essais pratiques.

N'étaient-ce pas déjà des faits d'expériences qui avaient enseigné à John Gray cet avis si remarquable : « *Plus le régime individualiste se développera au sein de l'association, plus on gagnera en liberté et bonheur ; au contraire, plus on ira vers le communisme, plus opposés seront les résultats.* »

North Américan Phalanx et toutes les tentatives de ce genre, — y compris les innombrables sociétés coopératives de nos jours et les associations dont le Familistère est le type le plus élevé, — préparent le renouvellement des institutions sociales. Echecs ou succès en pareille matière comportent des enseignements dont on se préoccupera davantage, à mesure qu'on recherchera les conditions pratiques de l'idéal contenu en ces entreprises.

Poursuivons ce qui concerne North American Phalanx. En 1854, un incendie, là comme à Brook

Farm (1), fit de tels ravages, entraîna de telles pertes, que l'association ne put s'en relever.

A nouveau, des membres quittèrent la phalange et, en 1855, quelques autres encore s'en allèrent pour se joindre, — dirent les journaux de l'époque — « à la tentative de Victor Considérant, au Texas, préférant s'établir dans une latitude plus gaie et ne voulant pas travailler dur pendant un an ou deux simplement pour récupérer la perte. » (2)

Finalement, l'annonce de la mise en vente du domaine parut dans les journaux.

Le *Bulletin de la Société de colonisation Européo-Américaine, au Texas*, dans son numéro d'octobre 1855, signalant le fait, exprima sa sympathie envers l'œuvre et dit : « Les anciens membres de la phalange du New-Jersey qui, *ainsi que quelques-uns l'ont déjà fait*, viendront chercher dans la colonie du Texas, la continuation des rapports de la vie sociétaire, y trouveront un accueil cordial basé sur l'estime et la confraternité des sentiments. »

Reprenant la question dans son numéro de décembre 1855, le *Bulletin* dit encore : « L'adjudication aux enchères du domaine de North American Phalanx a eu lieu le 3 octobre dernier. Nonobstant la dépréciation qui résulte toujours, pour les immeubles, de ces sortes de ventes, le prix réalisé a permis de payer intégralement tous les créanciers de l'établissement et de rembourser aux actionnaires 75 °/o des capitaux qu'ils avaient engagés.

« Nous devions nous attendre à voir invoquer l'insuccès de la North American Phalanx contre les idées phalanstériennes, cela n'a pas manqué ; plusieurs journaux

(1) Chapitre XVI. Section 10, p. 248.

(2) *History of american socialisms*, p. J.-H. Noyes.

même — confondant, plus ou moins à dessein, les époques ou les lieux — ont parlé à ce propos de la *déconfiture du Phalanstère fondé il y a 5 ou 6 ans par M. V. Considérant dans les riches contrées du Texas.* Nous sommes habitués de longue date à ces sortes d'attaques, et elles ne sauraient ébranler la foi raisonnée que nous avons dans une théorie, dont l'expérimentation régulière n'a encore été abordée nulle part, quoi qu'en puissent dire nos adversaires.

« La North American Phalanx, nonobstant son titre, n'était ni de près, ni de loin un Phalanstère. C'était un simple ménage sociétaire (et le *Bulletin* cite l'exemple de Condé sur Vesgres dont MM. Pouliquen et Foucault étaient restés les hôtes persévérants) qui a vécu 13 ans environ, et qui vivrait encore sans l'incendie qui a dévoré un de ses bâtiments les plus importants : un moulin rempli de marchandises au moment du sinistre, lequel a malheureusement coïncidé avec la faillite de la compagnie à laquelle le moulin était assuré.

« Les dernières nouvelles que nous avons reçues de New-York nous montrent M. Arthur Young (1) — qu'une longue maladie avait empêché de rejoindre nos amis au Texas, — s'efforçant de réorganiser un nouvel établissement, d'accord avec les propriétaires actuels d'une partie du domaine de la North American Phalanx. Loin de se constituer en rivale de la nôtre, l'entreprise tendrait, dans l'esprit de son nouveau directeur, à établir avec la colonie du Texas des rapports qui, au double point de vue du commerce et de l'immigration, pourraient plus tard prendre une importance également profitable aux uns et aux autres. M. Arthur

(1) Chap. V, p. 74 ; — chap. XXX, p. 434, 435.

Young nous a écrit à ce sujet, et la sympathie mutuelle qui nous lie rendra facile l'établissement de ces bons rapports, aussitôt que les circonstances le permettront. »

Nous n'avons rien trouvé qui indique la suite donnée à l'idée de M. Arthur Young. Lisant dans le livre de J. H. Noyes que la North American Phalanx disparut dans le courant de l'hiver 1855-56, nous en concluons que l'idée de M. Young ne put aboutir.

Le susdit *Bulletin de la Société de colonisation* (1) reproduisait, à la suite des lignes que nous avons données, l'article même par lequel l'illustre champion de la cause fouriériste aux Etats-Unis : « *New-York Tribune* » avait, au mois de juillet précédent, annoncé la mise en vente du domaine de la phalange.

Nous le reproduisons à notre tour, convaincu qu'il sera de premier intérêt pour nos lecteurs.

Extrait de « *New-York' Tribune* ».

« 27 Juillet 1855.

« Nos colonnes d'annonces contiennent aujourd'hui l'avis de la mise en vente du domaine de l'association connue sous le nom de North American Phalanx, dans le comté de Montmouth, New-Jersey, pour le 3 octobre prochain. Ce domaine renferme environ sept cents acres de terres en très bon état, et présentant les conditions les plus favorables pour la grande culture et le jardinage. Il sera vendu en totalité ou par parties, et nous ne connaissons point dans le voisinage de New-York une affaire plus digne d'attirer l'attention des personnes désireuses d'entreprendre une exploitation agricole. Nul domaine ne saurait mieux convenir à l'établissement d'une école d'agriculture.

(1) Numéro de décembre 1855.

« La mise en vente de ce terrain et la dissolution de la Phalange seront généralement considérés comme la clôture du mouvement socialiste qui a pris naissance dans ce pays il y a environ quinze ans, et qui, dans les phases variées de son existence, a certainement mis en lumière de nobles efforts inspirés par le dévouement aux idées les plus élevées, aux tendances les plus généreuses. Dans l'opinion publique, ce mouvement a été attribué à ce qu'on appelle le Fouriérisme, mais la vérité est que si les idées de Fourier ont eu une influence plus ou moins grande sur les opinions de ceux qui se sont engagés dans ces diverses expériences pratiques, nous ne sachions pas néanmoins qu'un seul des individus qui y ont pris part eut adopté toutes les doctrines, vraies ou fantastiques, élevées ou basses, qui constituent sa théorie, ni qu'une seule corporation d'individus ait jamais essayé de les mettre en pratique dans une certaine mesure. Jusqu'à ce jour, aucune expérience réelle du système social de Fourier n'a été tentée, ni ici ni ailleurs; et la chute des divers essais entrepris dans des conditions plus ou moins incomplètes est tout au long prédite dans chacun de ses ouvrages.

« Le mouvement socialiste, qui date donc de 1840 environ, avait un caractère particulier et original dans ce pays, comme dans la plupart des autres. Ici, il fut principalement provoqué, sans aucun doute, par les publications dont M. Albert Brisbane est l'auteur; mais les aspirations vers un état social plus démocratique, vers une distribution plus équitable des avantages dus à l'intelligence et au travail, vers la modification des rapports fâcheux existants entre les patrons et les ouvriers, vers la destruction des mensonges sur lesquels repose l'état social, brûlaient depuis longtemps dans un grand nombre de cœurs qui accueillirent avec en-

thousiasme le nouveau mode indiqué pour atteindre à l'utopie désirée. L'ardeur avec laquelle l'idée de l'association fut universellement embrassée prouvait que celle-ci répondait à un besoin réel et profondément senti; de plus, l'habileté incontestable, la force d'argumentation avec lesquelles ce mode était exposé, ne pouvaient manquer de provoquer l'enrôlement de milliers de personnes désirant beaucoup plus améliorer leur propre situation que l'état de la société.

« De 1840 à 1845, il se fonda trois ou quatre associations dans le Massachusetts; cinq ou six dans l'ouest de l'Etat de New-York; une dans le New-Jersey; trois dans l'Ohio; une dans le Michigan; une dans le Wisconsin. Une ou deux furent projetées dans la Virginie, mais ne furent jamais établies. La plupart étaient organisées sur les principes des sociétés actionnaires et du partage des produits proportionnellement au temps consacré au travail, mais quelques-unes adoptèrent le principe de communisme. Elles eurent généralement une existence très courte. Celle de Brook-Farm, près Boston, vécut six ans; celle de Wisconsin dura, croyons-nous, deux ans; et celle dont nous enregistrons la chute aujourd'hui, la mieux organisée, la plus tenace de toutes, aura vécu treize ans. Il reste encore, toutefois, dans le Massachusetts, la communauté de Hopedale qui, sans avoir obtenu de brillants résultats financiers, ne présente encore aucun signe de dissolution. Mais celle-ci repose sur des bases religieuses particulières. On dira naturellement qu'il résulte de ces expériences que, en dehors de doctrines religieuses spéciales, — comme celle des Shakers par exemple, — il est très difficile, sinon impossible, avec les éléments que la société fournit aujourd'hui, de former des associations ayant en vue l'industrie domestique, agricole, mécanique, l'éducation et

la vie sociale. Nous ne contestons pas la force de cet argument : mais en même temps, on ne doit pas perdre de vue que toutes ces expériences se sont faites dans des conditions très désavantageuses; que pour aucune d'elles on n'a disposé du capital nécessaire à l'organisation convenable des diverses industries et de l'éducation ; et qu'elles ont été conduites par des personnes peu compétentes dans l'œuvre qu'elles entreprenaient. De l'insuccès de ces tentatives, on ne saurait rien induire contre la possibilité de réaliser l'association dans les conditions voulues et avec les moyens suffisants. Une partie de ces conditions sont certainement réalisées par la nouvelle association Franco-Américaine qui est en train de s'établir au Texas sous la direction de M. Victor Considérant, et nous avons confiance que l'événement prouvera qu'elle les réalise toutes.

« *La grande difficulté pratique, dans ces expériences, a toujours été d'inspirer à tous les membres un sentiment convenable de la responsabilité individuelle et un attachement vigilant au bien commun.* L'aiguillon de l'intérêt personnel n'étant pas aussi directement senti que dans la vie ordinaire, le minimum de nourriture et de vêtements étant toujours à peu près assuré, la masse des membres n'est pas poussée à travailler avec autant d'activité, ou à économiser avec autant de soin que si tout dépendait du travail et de l'économie de chaque jour, ou que si un inspecteur surveillait continuellement.

« Aussi, voit-on souvent se manifester dans les associations de la mollesse et de la négligence, et, tandis qu'un certain nombre prennent plus que leur part de travail et de peine, d'autres n'en prennent pas assez. On *pourrait peut-être remédier à ce vice par un système de rétribution plus stimulant*; mais, à côté de cela, il est incontestable que l'association se prête bien moins faci-

lement à l'économie sévère, sordide, que la vie isolée. Les gens qui vivent dans l'isolement peuvent supporter les besoins, les privations, sinon sans souffrir, du moins sans se plaindre ; placez les mêmes personnes dans des conditions de relations naturelles, affectueuses : ce qui était luxe auparavant devient simplement nécessaire.

« Elles demanderont à être mieux nourries, mieux logées, à avoir plus de loisir pour prendre part aux plaisirs sociaux et aux occasions de culture placées à leur porté. Entre l'association et la pauvreté, il y a contradiction naturelle; et nous sommes portés à croire que l'association ne pourra se réaliser jusqu'au jour où le progrès des sciences, des inventions et de l'industrie aura doté la société d'une abondance de richesses de tous genres telle que nous ne saurions guère l'imaginer aujourd'hui.

« Que l'idéal si doux, si satisfaisant de la vie sociale doive être pleinement atteint un jour, c'est ce dont il est impossible de douter. Cet idéal est tracé dans toutes les traditions, prédit dans toutes les prophéties. Il est indiqué par le sens commun, il constitue l'essence de la démocratie, et il est au bout des promesses de la religion. Chaque accroissement du pouvoir de l'homme sur la nature est un pas vers sa réalisation; chaque conquête dans le domaine intellectuel, chaque nouvelle émotion du cœur est un gage de son avènement certain. Il serait aussi rationnel de nier la révolution de la terre sur elle-même ou la succession des saisons que de méconnaître la marche de la société civilisée vers un nouvel état social immensément supérieur à tout ce que l'histoire du passé ou l'expérience du présent peuvent nous montrer. »

XLI

Lettres de Godin sur l'art d'utiliser les hommes par l'organisation des choses, novembre et décembre 1855, janvier 1856.

Nul homme mieux que Godin — possédé au plus haut point de l'amour du travail, et dévoué sans réserve aucune au bien de l'humanité — ne pouvait apprécier la conclusion de l'article de « *New-York Tribune* » résumant les causes d'échecs des tentatives socialistes en cette phrase : « *La grande difficulté pratique dans ces expériences a toujours été d'inspirer à tous les membres un sentiment convenable de la responsabilité individuelle et un attachement vigilant au bien commun.* »

Le plan d'organisation du travail adopté à Réunion (1): 1° Distribution des travaux en six classes et rémunération de l'ouvrier à tant par heure, selon la classe; 2° rémunération mensuelle fixe des chefs de fonctions; ce plan où l'incapable, le paresseux avait même place que le travailleur habile et vigilant ne répondait en rien aux nécessités de la situation.

Il était bien dit que les travaux pourraient aussi être exécutés à la tâche et même qu'on userait de ce mode autant que possible, mais il semble qu'en pratique la généralité des membres s'en tint au travail à l'heure, chacun d'eux ayant d'autre part la subsistance assurée (2).

Le développement des faits nous montrera que le plan ne put tenir debout. En quelques mois s'imposa l'obliga-

(1) Chapitre XXXIV, p. 498.
(2) Chap. XXXIV p. 499.

tion de recourir, sous peine de ruine totale, à la mise en jeu de la responsabilité individuelle.

Dès le 26 décembre 1855, Godin écrivant à Simonin, le chef comptable (1) de Réunion, lui disait : « Je ne crois « pas que la Société puisse vivre longtemps sous le ré- « gime qui lui est donné..... Les dispositions prises, « du moins celles à moi connues, tendent à enfermer « dans un cercle administratif tout ce que l'association « peut et doit faire ; et mes amis qui sont opposés à « tout gouvernement, glissent sur une pente qui les « entraîne à tout gouverner...

« Il n'est pas possible qu'un cadre de salaires ou de « rémunération du travail, si large qu'il soit, puisse « donner satisfaction à tout le monde : je sens que je n'y « trouverais pas ma place.

« Un conseil d'administration, un directeur encore « moins, ne peut se poser en juge de ce dont un homme « est capable, de ce qu'il peut faire individuellement. »

Ces réflexions s'adressant à l'agent-comptable de la Société, Godin poursuit :

« Eh bien ! la comptabilité (qui certainement ne mé- « rite pas autant d'honneur aux yeux de ceux qui se « donnent la mission de conduire les hommes) prend ici « l'importance d'un fait social. Car, à n'en pas douter, « c'est du bon agencement des intérêts, des fonctions « et des professions diverses, que naîtra l'accord entre « les sociétaires et que cet accord pourra se maintenir.

« Autre chose : Réunion ne doit pas, ne peut pas se « refuser à donner asile aux entreprises dont elle ne « voudrait pas prendre la responsabilité ; aux personnes « qui, même en demandant à s'installer sur ses terres, « ne voudraient pas prendre conseil de la direction de

(1) Chap. XXXVIII p. 539.

« la Société pour la conduite de leurs opérations. Or, « depuis tel individu s'installant à Réunion, sur un des « points quelconques du domaine, jusqu'au membre « même de l'Association, qui peut traiter avec celle-ci « pour l'exécution d'un travail donné, toute une échelle « est à établir et la comptabilité doit être conçue en « conséquence. »

Passant à l'examen des travaux pris en charge par l'association même, Godin continue :

« Il faut que la comptabilité ouvre des comptes de « matières et de marchandises ; que chaque spécialité « d'industrie et de culture soit débitée de ce qu'elle re- « cevra de l'Association et créditée de ce qu'elle lui « vendra, de telle sorte qu'au lieu de rétribuer tous les « sociétaires à tant l'heure selon les classes de travaux, « la Société rétribue le plus grand nombre possible des « membres, *en raison de l'importance des bénéfices que « produira chaque spécialité de travail.*

« C'est là une œuvre que je signale comme indispen- « sable, et dites à mon ami Cantagrel qu'il doit croire « cet avis d'autant plus fondé, que je ne me sens guère « disposé, en allant à Réunion, à me soumettre à une « mesure quelconque. »

Déjà, dans sa lettre au Conseil d'administration (1), Godin avait signalé qu'à ses yeux il n'y avait pas assez de place dans les statuts de Réunion pour l'initiative individuelle ; que l'on risquait ainsi de faire naître des découragements, des dissidences, des conflits.

« Il faut, » disait-il, « établir les choses de façon à ce « que chacun se sente à l'aise, maître de ses mouve- « ments et à ce qu'il endosse en même temps, autant « que possible, toute la responsabilité morale et maté- « rielle de ses actes. »

(1) Chap. XXXIX, p. 539.

Et trois jours après avoir adressé cette lettre au Conseil, c'est-à-dire le 26 novembre 1855, Godin revenait sur la même question près de Cantagrel dans une lettre à laquelle nous devons maintenant nous arrêter. Disons d'abord ce qui avait motivé cette lettre.

Cantagrel chargé des opérations à Réunion luttait sur place avec des embarras de tous genres, y compris ceux occasionnés par le défaut d'aptitudes des pionniers pour le rôle qu'ils avaient à remplir. La question a déjà été vue, chapitre XXXVII.

Les embarras croissant, Cantagrel était revenu à la charge et, s'adressant aux Gérants, à la date du 7 octobre 1855, leur demandait instamment « de ne laisser partir pour Réunion que des phalanstériens ayant de la fortune, des capacités éprouvées, étant célibataires ou mariés sans enfants jeunes, etc., etc. »

Godin répondait :

« Pas d'illusions, mon cher Cantagrel.

« La majorité des Phalanstériens, des vrais croyants, « des hommes de foi ayant comme vous le dites de la « fortune (et Dieu sait quel en est le nombre !) sont « dans les fonctions dites libérales.

« Des phalanstériens garçons, ou mariés avec femme « capable, sans enfants jeunes, laboureurs labourant, « charpentiers charpentant, et possédant des ressources, « mais c'est là de l'idéal, de la théorie et nous sommes « devant la pratique !...

« Ne sentez-vous pas que l'homme bien posé en France, « ne peut raisonnablement aller tête baissée au Texas, « sans savoir comment les choses y seront conduites. Et « n'y a-t-il pas quelque raison à cela ?... »

Suivent, touchant l'organisation du travail, des réflexions que nous retrouverons avec plus de développement dans deux lettres ultérieures ; bornons-nous donc

à relever encore dans celle qui nous occupe ces deux indications pratiques :

« L'art d'utiliser les hommes sans trop les gouverner « ni les conduire, réside dans l'art de diriger les choses...

« Il faut à Réunion quelques hommes d'une foi rayon- « nante, persistante, qui fasse aimer ceux en qui elle se « trouve .. d'une foi qui ait puissance d'entraîner les « gens au travail.. C'est ainsi que d'hommes médiocres « on fait des héros de courage, tandis qu'au contraire « on laisse le découragement s'emparer des plus habiles « et des plus dévoués, si l'on ne sait parler à leurs plus « nobles instincts. »

Et, rendant hommage à l'activité déployée par Cantagrel dans ses difficiles fonctions, Godin ajoute : « Hon- « neur à vous, ami, honneur à tous ceux qui ont été à « la hauteur des circonstances sur le champ d'action... »

Le 8 janvier 1856, Godin reprend à nouveau près de Cantagrel, la question d'organisation du travail. (Entre temps il avait écrit à Simonin la lettre donnée au début de ce chapitre). Il dit :

« Mon cher Ami,

« J'ai été bien contrarié d'être retenu au lit et de ne « pouvoir vous écrire depuis longtemps quand j'ai tant « de choses à vous dire. Une inflammation de poitrine « que les temps froids et humides me donnent chaque « hiver en est cause. Est-ce au Texas que j'irai en gué- « rir ou en mourir?

« Aurez-vous compris cette dernière phrase peu claire « de ma lettre à Simonin : (1) « Dites à mon ami Canta- « grel qu'en allant à Réunion je ne me sens guère dis- « posé à me soumettre à une mesure quelconque? » Je « voulais dire à un tarif des capacités...

(1) Voir ci-dessus page 561.

« Vous ne doutez pas, mon ami, de mon dévouement au « succès de notre cause et vous allez accueillir avec la « sympathie que j'attends de vous les critiques que « vos dernières lettres me semblent permettre d'abor- « der.

« J'ai vite reconnu, dès que j'ai été appelé à concourir « au travail de mise à exécution du projet de Considé- « rant, qu'il existait chez tous nos amis ayant pris part « aux travaux politiques de l'Ecole sociétaire une somme « d'erreurs touchant le gouvernement des hommes et « des choses, erreurs qu'on regardait même comme soli- « daires de la théorie de Fourier. On ne voyait de salut « que dans l'abandon de tout principe d'autorité, dans « le respect de la prétendue liberté due à chacun. Et ces « opinions étaient couronnées par une aveugle confiance « en la puissance de la théorie sociétaire.

« Me sentant seul et impuissant alors pour lutter « contre ces vues, je me suis tu, attendant la leçon des « événements. Hélas! ceux-ci n'ont fait que montrer, « plus tristes encore que je ne les redoutais, les consé- « quences de ces erreurs.

« Mais les persuasions sont telles qu'il faudra qu'elles « tombent une à une et jusqu'à la dernière, avant qu'on « reconnaisse que l'on s'était trompé; et encore! Vous « êtes le premier, cher Cantagrel, qui paraissiez prêt à « abjurer ces erreurs.

« Je crains qu'il soit bien tard pour que l'administration « à Réunion en devienne facile; et, d'ailleurs, mon ami, « vous n'êtes pas débarrassé encore d'une erreur der- « nière que je vous signale, parce qu'elle est de celles « qui perpétueront les difficultés : Vous nous demandez « à grands cris des phalanstériens, comme seul moyen « de continuer votre œuvre...

« Parce que l'Ecole a eu autrefois un journal, des

« abonnés, et trois ou quatre mille *Renteurs* (1), croyez-
« vous que cela puisse faire qu'il existe un grand nom-
« bre de phalanstériens ?

« Si nous voulons appeler phalanstérien celui-là seu-
« lement qui a compris les données théoriques de l'as-
« sociation intégrale, je défie bien que l'on en trouve
« dans le monde plus qu'il n'y a de savants astronomes.

« Si nous voulons appeler phalanstériens les hommes
« prêts à se sacrifier personnellement pour un idéal so-
« cial incompris d'eux, nous en trouverons autant que
« d'individus disposés à aller spontanément soigner les
« malades de la peste.

« Où trouverons-nous donc les Phalanstériens propres
« à participer activement à notre fondation Texienne ?
« Car, il ne vous faut pas non plus de ceux dont nos
« listes contiennent beaucoup ; c'est à dire de prétendus
« phalanstériens qui, sans avoir compris Fourier, sont
« fatigués d'un monde où ils ne peuvent trouver satis-
« faction à leurs désirs, et qui iront partout où on leur
« laissera espérer un sort meilleur.

« Je ne nie pas que l'Ecole phalanstérienne récèle
« une force qui légitimait les projets de Considérant.
« Mais il faut savoir tirer parti de cette force...

« Qu'il y ait dans le nombre des éliminations que
« que vous avez été contraints de faire, des incapables ;
« je le veux bien, mais à mes yeux la plupart des ex-
« clusions sont surtout imputables à ceux qui préten-
« dent que les gens doivent savoir se conduire sans que
« quelqu'un prenne, à l'avance, le soin de les guider un
« peu, de les guider beaucoup.

« Est-ce que les hommes qui ont eu la puissance de

(1) On nommait ainsi les personnes qui fournissaient régulièrement à l'Ecole sociétaire les fonds dépensés à la propagande fouriériste.

« provoquer de ces mouvements qui marquent dans « l'histoire de l'humanité avaient à leur suite d'autres « personnes que le commun des mortels ? non, mais ils « avaient l'art de les entraîner, de les guider, de les « conduire.

« Les éléments les plus solides pour l'œuvre que nous « avons entreprise,étaient, à mon avis, parmi les gens « laborieux, économes, qui pensent moins qu'ils ne tra- « vaillent et chez qui l'amour de la propriété remplace « le désir des jouissances physiques. Cette opinion que « l'on tolère maintenant, je n'ai pu, néanmoins, encore « la faire accepter et d'ailleurs elle n'eût pas été sans « danger jusqu'à ce jour. Il faudrait, en effet, pour tirer « tout le parti possible d'une population ainsi composée, « autre chose que votre association.

« Il faudrait que tout travailleur engagé à Réunion « eût la faculté d'y rester et d'en devenir actionnaire ; « et que dans le cas où il se séparerait de l'association « au bout d'un temps donné, il fût assuré de recevoir « d'elle, en remboursement de ses droits acquis, un coin « de terre avec les moyens d'y exercer son travail, sous « sa seule responsabilité...

« Il faudrait aussi une comptabilité tellement organi- « sée qu'elle rendît compte des frais et des produits de « chacune des divisions et subdivisions du travail dans « l'association, et qu'elle servît comme élément de « preuve du fruit de chaque fonction, et autant que « possible du travail de chaque sociétaire.

« J'ai dit un mot de cela à M. Simonin qui, je pense, « pourrait vous aider beaucoup à l'organisation de cette « comptabilité. »

Godin poursuit en signalant que cette organisation devrait être précédée du « classement hiérarchique des « hommes » ; malheureusement, il ne développe pas son

idée et passe à un autre sujet en disant que ce classement hiérarchique est aussi nécessaire que le règlement d'ordre intérieur, non réalisé jusqu'ici, au sein de l'association fondée à Réunion.

« Comment n'avez-vous pas », écrit-il, « recouru à « ce puissant moyen de vous soustraire à certaines res- « ponsabilités qui finissent par compromettre les pou- « voirs les mieux acceptés?

« Il n'est pas de règle, fondée sur la raison, qui n'eût « été accueillie par tous les colons, à l'origine. D'ail- « leurs, le fait du séjour en eût comporté tacitement « l'acceptation ; et chacun se fût ainsi trouvé en pré- « sence de soi-même en lisant le règlement. Au lieu « d'avoir à vous poser en juge de chaque infraction aux « intérêts de la colonie, vous n'eussiez eu qu'à appliquer « la règle qui devenait responsable à votre place des « mesures que l'inconduite de tel ou tel obligeait de « prendre à son égard... »

Il termine en exprimant l'espoir que sa santé lui permettra de reprendre bientôt des questions non touchées dans cette lettre.

Sept jours plus tard (le 15 janvier 1856), revenant encore sur cette grosse question du travail, il dit à Cantagrel :

« Réunion est un vaste atelier d'agriculture, de cons- « truction d'habitations, d'industrie, etc. ; vous ne pou- « vez pas faire que ce soit autre chose, que l'association « n'y marche avec un dirigeant et une masse de dirigés « ou de subordonnés, ce qui est bien difficile au Texas.

« Ne pouvant faire marcher les hommes par l'attrait, « impuissant à les contraindre, il ne faut pas repousser « les seuls moyens qui puissent les conduire à l'acti- « vité :

« Il faut laisser à chaque colon admis à Réunion la

« libre option entre le travail tel que vous l'avez orga-
« nisé ou le travail à ses risques et périls.

« De la même manière que vous versez au travailleur
« le tiers ou la moitié du produit supposé de son travail,
« vous pourriez aussi bien faire des avances au travail-
« leur agissant de son propre mouvement sur un point
« donné, dans l'atelier général de Réunion, dès qu'il y
« crée des produits qui nous servent de garantie.

« Il est donc pressant de chercher, de trouver tous les
« moyens imaginables d'admission à l'exploitation du
« domaine et à l'installation des industries; il est pres-
« sant de chercher, de trouver par quels différents liens
« on amènera toutes ces entreprises à se fondre dans
« une association générale.

« Il faut donc que Réunion devienne un centre d'ha-
« bitations construites en vue d'une population associée,
« mais disposées de façon à permettre à cette population
« de vivre à son gré en ménages isolés, au moins pour
« un certain nombre.

« Il faut que les ateliers se prêtent de même aux
« besoins des particuliers...

« Que chaque spécialité de culture ou d'industrie
« puisse se manifester librement;

« Qu'au besoin les intérêts des particuliers soient
« aidés des forces de l'association moyennant redevance
« ou loyer.

« L'association trouvera ainsi chez bien des colons un
« stimulant et de bons exemples; et les colons trouve-
« ront de grands secours dans l'association... »

Signalant que le délai de trois mois pour un échange de lettres crée de grandes difficultés pratiques, Godin dit que cela oblige d'exprimer avant maturité certaines propositions et qu'il en est ainsi de celles qui vont suivre. Il écrit donc :

« Maintenant que bien des choses doivent être un peu « débrouillées pour vous, vous devez pouvoir me dire « si... arrivant à Réunion avec un groupe de travail- « leurs divers, ce personnel et moi nous ne nous heur- « terons pas à des partis-pris et à des difficultés admi- « nistratives ?

« Pourrai-je donner une nouvelle extension à ce qui « existe comme habitations ?

« Pourrai-je sans obstacles fonder les ateliers de « fabrication d'objets d'utilité domestique les plus ur- « gents ?

« Avec quels capitaux ferai-je ces fondations ? Y em- « ploierai-je partie de mes actions de la Société de « colonisation ou devrai-je y consacrer un capital nou- « veau ?

« Serai-je admis à faire à Réunion telle fondation que « je jugerai convenable, en me conformant aux pres- « criptions de l'association quant à l'emplacement et à « toutes les mesures d'ordre et d'utilité générale, mais « en restant libre de gérer à mon gré les choses dont je « voudrai garder la direction, en en supportant les « chances de bénéfices comme de pertes ?...

« Je ne veux pas m'imposer et désire être accueilli « avec sympathie. Posez donc, je vous prie, ces questions « à Considérant ; et tâchez de me faire donner une ré- « ponse. Faites-moi aussi le plaisir de voir quelle est la « disposition des esprits à mon égard dans votre asso- « ciation et de me le dire... »

Il termine en ajoutant qu'il « eût écrit à Considérant, « si son état de santé ne laissait encore tant à dési- « rer qu'il est épuisé pour avoir fait la présente let- « tre... »

Considérant n'était plus à Réunion lorsque Godin écrivait ces lignes. Il en était parti le mois précédent,

ainsi que nous l'avons déjà indiqué (1), pour faire une reconnaissance dans le Sud-Ouest du Texas.

Nous reprendrons la question quand nous dirons le 3me achat foncier de la Société de colonisation : la Vallée du Cânon d'Uvalde.

XLII

Obstacles au plan de Godin de se rendre au Texas avec un groupe de professionnels divers. Abandon forcé du projet. Février 1856.

Poursuivant, malgré son état maladif, ses recherches d'employés à mettre à la tête de ses établissements afin de se rendre au Texas, Godin écrivait, le 10 janvier 1856, à son collègue et ami Bureau :

« Mon cher Bureau,

« Depuis plus d'un mois, je suis tenu au lit ou à la « chambre; j'espérais d'un instant à l'autre pouvoir me « rendre à Paris; je doute maintenant pouvoir le faire « de sitôt et viens donc vous prier de prendre pour moi « les renseignements que je devais aller y chercher.

« Il s'agit toujours de l'organisation de mon personnel. « N'ayant pu rencontrer un homme réunissant les véri- « tables aptitudes à l'emploi supérieur, j'ai divisé la « fonction de façon à la confier à quatre employés spé- « ciaux. »

Godin poursuit en demandant à M. Bureau de recueillir des renseignements sur un des candidats au poste spécial de comptable chargé des relations commerciales et du contentieux.

Cinq jours plus tard, nouvelle lettre de Godin sur le

(1) Chapitre XXXVIII, p. 535.

même sujet. Il s'adresse alors à l'un des célèbres apôtres de l'Ecole fouriériste, M. Mathieu Briancourt, à propos d'un candidat sur lequel M. Briancourt pouvait donner des renseignements :

« L'emploi que j'ai à offrir » écrit Godin « est chose « capitale pour moi. Il s'agit de me faire remplacer « dans l'administration de deux établissements, de ma- « nière à rendre possible mon départ pour le Texas... » Suit l'énumération des connaissances que devait posséder le titulaire.

Ces démarches, contrecarrées d'un côté par la maladie de notre héros, d'un autre, par la difficulté même du but poursuivi, n'avaient pas encore abouti lorsque, le mois suivant, la Gérance de la Société de colonisation reçut à Paris des informations telles touchant Réunion, que Godin dut reconnaître l'impossibilité d'aller y susciter — par son propre établissement et celui de tout un groupe de colons de professions diverses — le véritable mouvement qu'il projetait.

L'obstacle dressé à nouveau sur la voie est celui signalé déjà au début de l'entreprise, c'est-à-dire la réserve légale des terres au Texas en vue de provoquer l'établissement le plus rapide possible des voies ferrées (1).

Le lecteur sait (2) que les premières compagnies de chemins de fer en faveur desquelles avait été mise en réserve toute la zône comprise entre le 31e et le 33e degrés, n'ayant pu remplir leurs obligations envers l'Etat avaient été forcloses; et qu'alors le public, convaincu que la réserve serait levée, s'était porté sur les dites terres, s'y établissant, défrichant, bâtissant, tellement que

(1) Chapitre XXVII, p. 396.
(2) Chapitre XXX, p. 431.

les directeurs de Réunion, afin de n'être point devancés par de hardis spéculateurs, avaient dû eux-mêmes poser des certificats ou *head-rights* sur les portions les plus favorables des terres environnant leur domaine.

Rappelant ces choses et la conviction où l'on était que la réserve des terres serait levée, le *Bulletin* de la Société de colonisation, numéro de février 1856, ajoute :

« Or, il arrive maintenant que, selon toute probabilité, la législature maintiendra la réserve *en vue de faciliter la formation d'une nouvelle Compagnie* pour la section Texienne du grand chemin de fer de New-York à San-Francisco...

« La réserve qui comprend une largeur de deux degrés aujourd'hui doit être réduite à un degré (un demi-degré de chaque côté de la ligne) quand le tracé sera définitif. Dans ce cas, comme toutes les études faites jusqu'à présent tendent à démontrer que le chemin passera plutôt au sud qu'au nord du 32e degré, à la longitude de Dallas, le comté tout entier de Dallas, et à plus forte raison Réunion située vers le centre du comté, se trouvera en dehors de la réserve.

« Nous n'en sommes pas moins fort gênés provisoirement, en ce sens que nous devons éviter toutes dépenses de préparation et d'exploitation sur les terrains **qui ne sont point encore notre propriété définitive; nous pouvons encore moins en disposer pour favoriser les installations individuelles** et nous devons concentrer jusqu'à nouvel ordre tous nos efforts sur les sections centrales acquises de propriétaires et qui **seules constituent le domaine incontestable.** »

Le *Bulletin* d'août 1855 déterminant l'étendue générale du domaine entier de Réunion avait dit : « Le domaine présente maintenant une superficie totale de 12.926 acres dont 5.194 d'un seul tenant. Sur ces 12.926

acres *2.240 ont été acheté à des propriétaires*, le reste a été obtenu par la localisation des *head-rights*. »

Considérant fixa plus tard (*Bulletin de la Société de colonisation*, octobre 1858) à 1.500 acres (soit environ 600 hectares) l'étendue de la seule base territoriale réelle à Réunion.

Les plans de Godin pour l'accroissement de la population à la colonie, la création et le développement des entreprises agricoles, industrielles et commerciales — à base de propriété individuelle ou autre, au gré des colons, — devenait impraticable en face de cet état de choses.

Impossible, en effet, en dehors du domaine certain — mais si borné — de rien fonder de sérieux sur des terres dont la possession était aléatoire.

La réserve pouvait être levée, un jour, et elle le fut effectivement au cours même de l'année 1856. (Nous verrons le fait chapitre XLVI.) Un bill autorisa (1), à partir du 1er janvier 1857, la location, vente, etc., des terres jusque-là mises en réserve. Mais à l'époque où nous sommes, les opérations de la Société de Réunion n'en furent pas moins radicalement contrecarrées. Godin et les autres industriels qui devaient partir ensemble, ne pouvant demeurer plus longtemps dans l'incertitude, renoncèrent à leurs projets.

Godin écrivit, le 13 mars 1856, à ses collègues :

« Amis,

« Il semble vraiment qu'une fatalité s'attache à créer « des embarras à notre affaire de colonisation ; moi qui « n'ai jamais été malade, voilà bientôt quatre mois que « je puis à peine me remuer...

« Et maintenant le nouvel état des choses que nous

(1) *Bulletin de la Société de colonisation*, novembre 1856.

« révèlent les dernières lettres vient modifier mes pré-
« visions et les espérances que je m'obstinais à con-
« server...

« J'espérais, en allant au Texas, travailler à appor-
« ter l'ordre dans nos finances, mais aussi déterminer
« à Réunion, sur son territoire de 3 à 4 lieues carrées,
« l'impulsion agricole, industrielle, commerciale et
« colonisatrice. Le champ était restreint... c'était un
« commencement néanmoins.

« Aujourd'hui nos prétendues terres disparaissent de
« même que sont disparues les prétendues conditions
« climatériques favorables. *Nous ne pouvons plus en-*
« *gager personne à se rendre au Texas.* »

En effet, la réalité avait tristement frappé les rêves entretenus quant aux avantages et à la douceur du climat.

Une sécheresse de 9 mois (1) avait empêché la navigation, élevé le prix des denrées, retardé les défrichements à Réunion, brûlé les tardives semences et tari les sources.

Le *Bulletin* de février 1856 disait à ce propos :

« Depuis le 31 octobre jusqu'au 28 décembre 1855, dates des dernières nouvelles insérées au présent *Bulletin* — nos amis ont eu plus d'une tribulation à subir.

« La sécheresse exceptionnelle a fait naître dans les grands déserts de l'Ouest des nuées de sauterelles qui se sont abattues sur les cultures. Les champs de Réunion n'ont pas été à l'abri de leurs atteintes. Elles ont dévoré tous les légumes, le seigle et une partie du blé...

« Les insectes de tous genres, la sécheresse et, pour couronnement, les sauterelles, ont rendu cette année véritablement calamiteuse. Et maintenant l'hiver me-

(1) *Bulletin de la Société de colonisation*, décembre 1855.

nace à son tour d'être très rude. Dans sa lettre du 25 décembre 1855, M. Cantagrel nous accuse quatre jours d'un froid qui a fait descendre le thermomètre jusqu'à moins 15 degrés centigrades. »

« L'hiver 1855-56 » lit-on dans le *Bulletin* de mai 1856, « fut d'une rigueur exceptionnelle...

« A Chicago par 42° de latitude, le thermomètre a marqué 30° au-dessous de zéro, et 33°33 aux environs de la ville. Dans l'Ohio, tous les pêchers ont péri par le froid et on n'y espère aucune récolte de fruits, à l'exception des pommiers...

« L'insuffisance des abris construits s'est fait vivement sentir à Réunion : il a fallu tant bien que mal calfeutrer les murailles de bois et les cloisons, et employer à ce travail le temps et les bras qu'on aurait voulu consacrer aux préparatifs de nouvelles constructions.

« Maintenant on s'occupe de créer des habitations séparées, *pour échapper le plus tôt possible aux graves inconvénients des dortoirs.* »

La marche des choses de plus en plus difficile à Réunion va motiver, en mai 1856, un nouveau changement dans la direction des opérations; avant de l'indiquer, nous avons à voir comment le personnel s'y accroissait par l'arrivée de colons partis d'Europe avant connaissance des nouveaux obstacles que nous venons de signaler, ou au moment même de la publication de ces obstacles.

XLIII

7e à 12e départs de colons effectués en Europe, du 31 octobre 1855 au 1er mars 1856.

Aux 95 personnes (1) qui, le 7 août 1855, avaient constitué la Société des propriétaires de Réunion, s'étaient adjoints de nouveaux colons dont nous allons, autant que possible, fournir la liste.

La chronologie des six premiers départs a été donnée chap. XXVIII. Voici les six qui suivirent et furent les derniers dont la Société de colonisation prit charge, la marche des évènements l'ayant contrainte ensuite à modifier radicalement le plan suivi jusque-là.

7me Départ. — 8 colons s'embarquèrent au Hâvre sur le *Wurtemberg* (2) le 31 octobre 1855. Ce groupe comprenait :

8 { 1 Ingénieur civil,
4 Agriculteurs,
1 Menuisier,
1 Tonnelier-boisselier,
1 des employés mêmes de la Société de colonisation,

Il fut à New-Orléans le 14 décembre 1855 et à Réunion dans le courant de janvier 1856.

8me Départ. — Le *Nathan Hanau* (3) partit du Hâvre, le 3 janvier 1856, emportant à destination du Texas :

---

(1) Chapitre XXXIII, p. 484.
(2) *Bulletin de la Société de colonisation*, décembre 1855.
(3) *Bulletin de la Société de colonisation*, février 1856.

15 { 6 Cultivateurs-laboureurs,
3 Charpentiers-agriculteurs,
2 Cordonniers,
1 Boulanger,
1 Conducteur de machines,
1 Cuisinier,
1 Sellier.

Ce groupe avait charge de graines, semences, clous, etc. Il fut à Réunion en mars suivant.

9me Départ. — Le 22 janvier 1856 s'embarquèrent sur le *New-Orléans :*

8 { 1 Comptable,
1 Vétérinaire maréchal,
1 Propriétaire,
1 Vigneron boulanger,
2 Menuisiers,
2 Cordonniers *avec leurs familles.*

Ce groupe emportait pour le compte de la Société plusieurs caisses d'articles divers : blanc de zinc, couleurs pour le bâtiment, chaussures confectionnées, cuirs et peausserie, etc. Il était attendu à Réunion le 20 avril 1856 de même que le groupe suivant :

10me Départ. — Sur le *Susan Hinks* s'embarquèrent, le 3 février 1856 :

18 { 1 Distillateur-vigneron,
1 Conducteur de travaux,
5 Laboureurs,
5 Menuisiers-charpentiers,
2 Tailleurs,
1 Tonnelier,
1 Bourrelier,
1 Cordonnier,
1 Taillandier,

La Société expédia en cette occasion de nouveaux

articles : habits confectionnés, espadrilles, chemises, graines, etc., etc.

11me Départ. — Le 12 février 1856, s'embarquèrent, à Louvain, à bord du *Lochinvar*, les travailleurs belges suivants *avec leurs familles* :

6 { 2 Menuisiers,
2 Ebénistes,
1 Ouvrier tanneur.
1 Pelletier,

Le *Bulletin* de février 1856 annonce que quelques immigrants, ayant des aptitudes agricoles, s'embarqueront encore, au Hâvre, du 28 février au 2 ou 3 mars, et que l'immigration ne pourra reprendre ensuite qu'à l'automne, vu les difficultés de la situation.

Le 12me départ ainsi annoncé eut lieu le 1er mars 1856. Nous n'avons pas trouvé la liste des immigrants qu'il comprit. Le *Bulletin* de juin 1856 dit seulement :

« Les derniers immigrants partis à bord de la *Clarissa Bird*, au Hâvre, le 1er mars 1856, débarquaient le 2 mai en face de la French farm (ferme française) près Houston. M. Guillier, pépiniériste, envoyé par nous, écrit de ce point à la date du 14 mai : .....

« Les plantes que j'ai emportées dans la caisse vitrée sont arrivées en très-bon état. Les glands de chêne-liège sont devenus, dans le cours du voyage, des plants de 25 centimètres de hauteur. Il y en a environ 300 ..

« Il parle aussi de vignes et de figuiers ; il signale que l'emballage en paillassons ne convient pas pour expédier des arbres au loin ; qu'il faut des caisses et de la mousse... »

Outre ces départs en groupes opérés de concert avec la Société générale de colonisation, il se produisit dans la même période des départs isolés, concertés ou non (nous ne savons) avec la Société générale.

Sont partis ainsi à notre connaissance :

1 mécanicien,
2 menuisiers,
1 agriculteur,
2 scieurs,
2 vanniers.

Nous savons aussi que, le 10 janvier 1856, arriva à Réunion un colon isolé, M. Pierquet, agriculteur, homme d'environ 36 ans, recommandable à tous égards, et dont nous aurons à parler plus loin.

Abstraction faite des immigrants du 12e départ dont le chiffre n'est pas donné, nous avons énuméré ci-dessus, y compris M. Pierquet, 64 personnes ; mais il est dit que plusieurs colons emmenèrent avec eux de la famille.

Contre ces adjonctions le plus souvent inattendues, fréquentes, paraît-il, et qui augmentaient gravement les charges de la Société, nous verrons s'élever avec force le *Bulletin* d'août 1856, où sont résumés « *les fruits de l'expérience* ».

Le même *Bulletin* dit que la liste du personnel des immigrants fut plus que doublée au cours de l'hiver 1855-56 par de telles adjonctions, comprenant, — outre femmes et enfants, — beaux-pères et belles-mères, gendres, parents et amis. Nous pourrions donc conclure, quant au chiffre du personnel, qu'au printemps de 1856 il y avait, à Réunion même, dans le groupe associé : 95 membres, plus 64, total 159, et s'il faut doubler ce nombre, 300 personnes environ.

Voyons quelles ressources s'offraient pour leur logement et leur subsistance.

LXIV

Les ressources à Réunion au printemps de 1856

A l'occasion du rude hiver de 1855-56, nous avons constaté ci-dessus (ch. XLII) « l'insuffisance des abris à Réunion et le fait qu'on s'occupait de créer des habitations séparées pour échapper le plus tôt possible *aux graves inconvénients des dortoirs* ». Ces inconvénients ne sont pas autrement précisés.

Une note du docteur Savardan, publiée dans le *Bulletin* de juin 1856, signale que « la Société de Réunion a en construction deux maisons, une en bois et une en pisé, chacune pour 8 ménages ».

Le docteur fournit, en outre, les indications suivantes sur les travaux exécutés à Réunion depuis la constitution de la Société jusqu'en mai 1856 :

« La Société de Réunion cultive aujourd'hui 430 acres de terres dont elle a défriché elle-même et *fencé* (clôturé) les deux cinquièmes et elle continue sans relâche les travaux de premier ordre.

» Elle a acquis un troupeau de moutons et un troupeau de porcs qui se sont déjà notablement augmentés.

» Le troupeau de vaches qui lui a été cédé est doublé par les naissances.

» Elle n'a perdu que deux bœufs et un cheval pendant les rigueurs d'un des plus durs hivers dont le Texas ait mémoire.

» Elle a construit des *fences* (clôtures) et un puits pour la réunion de ses bestiaux ; un puits et un bâtiment pour la manutention des graisses et la confection des chandelles et du savon ; un hangar pour la tannerie et la buanderie.

» Un bâtiment pour les bureaux ;

« Une cuisine ; une boulangerie ;

« Un magasin d'épicerie ;

« Un rucher, un poulailler ;

« Une *smoke-house* (fumoir) ;

« Une forge,

« Et enfin, un cottage pour le logement de l'Agent exécutif.

« Elle a fait l'acquisition de machines à faucher, à moissonner, à battre, à décortiquer.

« Elle a ajouté deux demi-sections à son territoire qui n'est que bien juste encore suffisant à son développement normal. »

M. Cantagrel fournit de son côté (1) les indications qui suivent sur les ressources de la Société en mai 1856 :

« Le 16 mai 1856, la Société de Réunion prend livraison d'un troupeau de 467 têtes de bétail dont voici le dénombrement sommaire :

« 45 bœufs de boucherie dont partie sont utilisés comme bœufs de trait, à 15 D. 50.....		D.	697 50
« 6 vaches sèches pour boucherie, à 15 D.....		D.	90 »
« 104 vaches laitières..... « 104 veaux et génisses de l'année..... « 104 veaux et génisses d'un an..... « 104 veaux et génisses de deux ans.....	416 têtes..		3.328 »
Total.....		Dollars	4.115 50

M. Cantagrel ajoute :

.....« A peine le troupeau arrivé, avant hier, nous avons abattu une vache sèche dont nous avons porté

(1) *Bulletin de la Société de colonisation*, août 1856.

hier matin les deux tiers à Dallas avec des radis, salades, carottes, petits pois.

« Nous avons commencé ainsi la réalisation du plan conçu, dès l'année dernière, d'approvisionner Dallas de viande fraîche et de légumes. »

Le fait que Dallas était le chef-lieu du comté du même nom et que ce chef-lieu pouvait être alimenté par le petit groupe des colons installés à Réunion dit assez combien la région était déserte et dépourvue.

Çantagrel continue :

» Nous possédons à l'heure qu'il est 515 têtes de bétail (plus trois veaux nés depuis avant-hier) sans compter 70 bœufs de trait.

» Malgré les emprunts que la cuisine fait aux moutons, nous comptions 205 têtes au 31 décembre 1855, à quoi il faut ajouter les moutons nés en 1856.

» Je ne sais plus le nombre des cochons qui pullulent à vue d'œil. On va en faire le recensement.

» La basse-cour compte 250 poules ou dindons. »

Telles étaient les ressources et la base des travaux de la population de Réunion au printemps de 1856, alors qu'on peut évaluer cette population à 300 personnes environ (hommes, femmes et enfants).

Quant aux fruits mêmes du régime collectif suivi alors, nous allons recourir, pour les indiquer, à la parole de Considérant.

XLV

Modifications forcées au sein de la Société des propriétaires de Réunion, mai 1856. Les fruits de l'expérience.

Parti de Réunion à la fin d'octobre 1855, pour tenter une démarche près de la législature Texienne, en vue

d'obtenir une concession gratuite de territoire et en vue aussi de pousser une reconnaissance dans le Sud-Ouest du Texas, Considérant revint à la colonie en avril 1856 (1).

En constituant, le 7 août précédent, la *Société* spéciale dite *des propriétaires de Réunion*, il avait cru selon son expression (2) :

« 1° Liquider *le pire état des choses*; 2° donner à une population jetée dans un pays où elle ne pouvait encore rien connaître ni comprendre, le temps de se débrouiller; 3° gagner le temps nécessaire pour la connaître elle-même; 4° dégager la Société générale de ses fardeaux les plus lourds... »

Bien qu'il constituât cette Société pour 18 ans, il avait le sentiment qu'elle pourrait n'être pas durable, puisqu'il ajoutait : « Cette solution tenait la porte ouverte à ce qui ultérieurement serait jugé possible, utile, bon ou nécessaire; et elle permettait que tout cela fût fait en engageant et compromettant le moins possible, à nouveau, les intérêts de la Société. » En fait, la Société dura 18 mois ainsi que nous allons le voir.

En regard des espérances du fondateur, qu'avait mis la réalité ?

Ecoutons Considérant lui-même :

Présent à l'Assemblée générale des actionnaires de la Société de Colonisation tenue à Paris le 1er septembre 1858 et y résumant les faits accomplis, les graves obstacles à l'application de son plan primitif, il dit (3), concernant la phase qui nous occupe :

..... « Au lieu du projet proposé : l'acquisition d'une

(1) « *Du Texas* » 1857, par V. Considérant, pages 13, 14 et *Bulletins* de février et juin 1856.

(2) « *Du Texas* », p. 12.

(3) *Bulletin de la Société de colonisation*, octobre 1858.

large base territoriale et sur cette base le développement mesuré et régulier d'une colonisation progressive s'effectuant par la virtualité et au compte individuel des colons, la situation qui s'était immédiatement imposée se résume en ces mots : Notre base territoriale — la seule réelle — le reste était purement aléatoire — était de 1500 acres de terre... et sur cette base misérable les fonds de la Société s'engouffrant pour produire quoi? Ce que peut produire et ce que produira toujours une cohue d'éléments sans aptitudes aux fonctions premières ; forcés de vivre les uns sur les autres et réunis en confusion avant la création des conditions mêmes qui auraient offert emploi à leurs aptitudes, c'est-à-dire tous les genres de déperditions et toutes les misères morales imaginables... »

Il dit encore dans son volume « *Du Texas* », 1857, p. 14 :

« De retour dans le comté de Dallas (en avril 1856), après une absence de cinq mois, l'état des choses vu et bien examiné, mes idées ne tardèrent pas à se former résolument et à se coordonner en un ensemble.

« Là, aux yeux du plus simple bon sens aucune illusion n'était plus permise. Toutes les expériences étaient faites; la situation avait porté tous ses fruits ; elle ne comportait plus de prolongation. La population s'était familiarisée avec le pays ; elle s'était fait connaître elle-même. Tout ce que l'on avait à savoir était su, et ce que l'on avait de mieux à faire pour tous les intérêts engagés, était manifestement d'ouvrir les portes de sortie. »

Ouvrir ces portes d'abord, puis liquider peu à peu, mais radicalement, la situation à Réunion, et reporter au Sud-Ouest du Texas la réalisation du plan primitif : telle fut dès lors la pensée du fondateur de l'entreprise; les faits nous en montreront le développement.

A son instigation et sous sa présidence, le conseil de direction de la Société de Réunion prit donc, en mai 1856, les résolutions que le *Bulletin* d'août suivant expose en ces termes :

« Par décision prise en date du 7 mai 1856, le Directeur de Réunion a été autorisé à entrer en négociations avec les porteurs d'actions de la Société générale ou de la Société de Réunion qui désireraient appliquer leurs titres, soit en prix de location, soit en acquisition de terres que le Conseil croirait pouvoir aliéner dans l'intérêt commun des dites personnes et de la Société.

« Cette disposition qui ouvre la voie aux établissements particuliers, par l'application du privilège créé en faveur des émigrants (art. 48 des statuts) est un acte de bonne administration... Il était juste que la Société de Réunion en faveur de laquelle la Société générale avait disposé de la totalité de son territoire en y ajoutant une importante commandite de capitaux, se chargeât du rôle de la Société générale vis-à-vis de ceux des colons actionnaires qui, pour un motif ou un autre, désiraient rester en dehors de l'association formée sur ce point...

« La décision a reçu son application presque immédiate par la vente de deux petites sections : l'une de 12 acres 8[10 au prix de 10 dollars l'acre ; l'autre de 51 acres 2[10 au prix de 12,50 dollars ..

« Dans cette même séance du 7 mai, le Conseil, appréciant le danger que pouvait faire courir à la Société des facilités trop grandes ouvertes aux colons pour se constituer à l'état de dettes vis-à-vis de la caisse, a décidé une application générale du principe posé dès la fondation de la Société de Réunion, à savoir : que l'état de dettes envers la Société est incompatible avec la position de bailleur de travail associé. Toutefois et pour

ménager la transition de retour au principe, il a été décidé que toute personne dont le passif au 30 avril dernier, ne dépassait pas l'actif de plus de 30 dollars (150 francs) serait par mesure transitoire considérée comme si elle était à niveau, et admise à continuer le travail associé et à diminuer progressivement sa dette par l'excédant de la valeur de son travail sur le chiffre de ses dépenses.

« Le Conseil a décidé aussi que nul ne serait admis, à l'avenir, même au noviciat, que son compte avec la Société ne fût d'abord apuré et soldé.

» Il a porté du tiers à la moitié la part d'avance de salaire à payer immédiatement aux bailleurs de travail associés.

« Ces parts d'avance forment une échelle de 3 cents (15 centimes) à 6 cents 1[2 (32 centimes 1[2) par heure, soit 30 cents (1 fr. 50) à 65 cents (3 fr. 25) par journée de 10 heures pour les travaux de toutes natures, et de 16 à 20 dollars (80 à 100 francs) par mois pour les fonctions rétribuées sous forme d'appointements mensuels.

« Parallèlement à cette disposition concernant le travail, l'avance au capital a été portée de 3 1/3 à 5 0[0 par an. »

Les dispositions concernant le travail nous font voir que celui-ci était encore pratiqué à l'heure, bien que la défectuosité et l'insuffisance de ce plan se fussent révélés aux colons dès le mois de mars précédent.

En effet Cantagrel avait écrit le 15 du dit mois (1)... « Je me borne à vous dire que le beau temps est revenu; que la colonie, un tant soit peu engourdie, se ranime; que des difficultés survenues à la suite de la diminution du travail, en hiver, notamment celle relative à la demande d'*augmentation de la part d'avance*, ont été résolues à

(1) *Bulletin de la Société de Colonisation*, mai 1856.

la satisfaction générale dans deux réunions où j'ai indiqué *la généralisation du mode de travail à la tâche, comme salutaire au capital autant qu'au travail*, et comme étant d'un degré plus avancé (en ce qui concerne la noblesse du travail et la liberté du travailleur) que le travail à l'heure, qui n'est en définitive que le salaire déguisé.

« La colonie qui s'y était déjà essayée, va marcher résolument désormais, et marche déjà de fait dans cette voie. »

Evidemment un certain nombre des membres avait résisté, nous l'avons dit déjà (1) à la mise en usage du travail à la tâche. — Ce système, favorable à l'habileté, au talent, à la vigilance, était par contre bien difficile d'application dans un milieu où la plupart des gens n'étaient que des apprentis en face des travaux qui s'imposaient à eux.

Voyons la suite des résolutions (2) votées le 7 mai.

« Il demeure posé en principe que le mode de comptabilité des travaux *par heure, ne sera conservé qu'à titre d'exception*, qui devra devenir de plus en plus rare, et ne s'appliquer qu'aux seuls cas où le genre de travail n'aura pas permis une « *convention reposant sur le principe de la tâche.* »

« Le Conseil, » — continue le *Bulletin*, « a fixé au 10 mai l'ouverture du restaurant qui fonctionne depuis cette époque et constitue un progrès important sur le régime de la table commune. »

L'expérience faite à North American Phalanx s'est donc répétée à Réunion. Touchant ce même sujet, on lit dans le *Bulletin* du mois suivant :

« Le restaurant (où la dépense était payée comptant)

(1) Chap. XLI, p. 322, *Le Devoir*, juin 1901.

(2) *Bulletin de la Société de Colonisation*, août 1856.

continue à fonctionner d'une manière régulière depuis le 10 mai. Sur ce point la colonie a réalisé d'importantes économies. »

Une autre mesure, propre à enrayer le gaspillage et les abus, avait été prise concernant le magasin d'approvisionnement dit *Store*. Voici : (1)

» Le store ouvert toute la journée à la vente extérieure, ne l'est à la vente sociétaire qu'une heure après le déjeuner, une demi-heure avant et après le dîner, et une demi-heure avant le souper.

« Le store ne vend qu'au comptant, et le *Store-Keeper* (Magasinier) *est responsable des crédits* qu'il consentirait contrairement à cette prescription formelle. »

Dans la même séance, le Conseil avait confirmé dans ses fonctions un agent du store à titre de gardien et conservateur des approvisionnements de toute nature appartenant à la colonie.

Toujours dans cette même séance, le Conseil avait voté une nomination sur laquelle nous nous arrêtons avec plaisir, le lecteur va voir pourquoi.

Voici les termes du *Bulletin :*

« Le conseil a créé pour l'agriculture un département spécial et nommé un chef de la ferme, responsable du matériel et des bêtes de traits, chargé de la composition, de l'intendance, de la surveillance et de la direction du personnel employé chaque jour à la ferme.

« Tout le monde s'accorde pour faire l'éloge de M. Pierquet, nommé ce jour même, 7 mai, chef de la ferme par le Conseil. »

Or, nous avons possédé, au Familistère de Guise, M. Pierquet dans sa vieillesse. Il est venu chez nous remplir un petit emploi en rapport avec ses forces

(1) *Bulletin de la Société de colonisation*, août 1856.

déclinantes. Une grande élévation morale, un grand respect de soi-même, beaucoup de bienveillance, de la patience, de la gaîté : tels étaient les traits frappants de M. Pierquet. A l'heure où nous préparons ces pages (1898), M. Pierquet est au nombre des retraités du Familistère.

Disons qu'il a donné chez nous des leçons d'anglais à nombre de personnes, et que plusieurs de celles qui ont eu ainsi des relations avec lui, sont devenues véritablement ses amies, gagnées qu'elles ont été par les grandes qualités de M. Pierquet.

Achevons les résolutions connues de nous prises à la séance du 7 mai (1) :

« Le Conseil a attaché M. Br. au service de la ferme, avec la charge spéciale de veiller au soin des vaches et des moutons.

« Enfin, le Conseil a invité le Directeur à provoquer une réunion des résidents ayant pour objet la nomination de deux commissions, l'une pour la création d'une école ; l'autre pour l'établissement de garanties mutuelles contre les pertes provenant de maladies, etc., et à apporter au Conseil telle propositon qu'il jugera utile pour aider et favoriser, faire aider et favoriser par la Société, les dites Institutions, qui, si elles sont dans l'intérêt des familles, sont aussi dans l'intérêt et dans le devoir de l'Unité collective. »

Résumant les enseignements des faits, le même *Bulletin* publie sous ce titre : « **Les fruits de l'Expérience** », un article dont nous extrayons ce qui suit :

« La grande faute, aujourd'hui unanimement reconnue, n'est autre que le départ prématuré d'une immigration européenne dans l'hiver 1854-55... Les ri-

(1) *Bulletin de la Société de colonisation*, août 1856.

gueurs exceptionnelles de sècheresse ou d'hiver ainsi que les entraves temporaires dans le marché des terres n'auraient eu aucune influence fâcheuse sur nos affaires, si toute immigration européenne eût été ajournée jusqu'à l'achèvement des premiers travaux de défrichement et de construction par des *salariés américains exercés à ce genre de difficultés*...

« Les conséquences de cette arrivée de plus de cent personnes européennes sur une terre presque vierge et à peine acquise, n'ont été que des déviations nouvelles du plan primitif. Une telle immigration *manquant en général des aptitudes au rôle de pionniers et des ressources personnelles nécessaires à des établissements particuliers, n'a pu faire de la colonisation à ses frais et sous sa propre responsabilité*, comme cela entrait dans le plan général de notre entreprise.

« Notre Société a dû, dès lors, prêter à cette immigration un large appui financier pour s'organiser *collectivement* sur ses premières terres. Partie d'Europe en grande majorité avec la fiévreuse impatience de faire une application des principes de solidarité et de collectivité dans l'ordre économique, elle a fait cette application dès le début. Le régime d'association ou de travail collectif s'est donc trouvé forcé par la nature de cette immigration plus encore que par la nécessité de ménager nos propres ressources...

« L'erreur, l'illusion que nous nous proposons de dissiper en ce moment, est celle qui consisterait à croire que parce que nous avons, avec *nos seules ressources, défrayé jusqu'ici le développement* régulier de l'exploitation du domaine de Réunion... nous sommes le moins du monde engagés à défrayer ses plus grands développements agricoles, industriels ou commerciaux, à garantir l'accroissement indéfini de son peuplement et *surtout l'essor de ses expériences économiques.*

« Cette erreur, cette illusion, si nous ne les dissipions, seraient bien plus fatales à notre entreprise que tous les obstacles dont nous avons souffert. Elles seraient véritablement mortelles, car alors même que nous engagerions tout ce qui nous reste de capital disponible à Réunion, *nous ne pourrions lui assurer artificiellement une importance industrielle et commerciale et encore moins accélérer des améliorations de régime sociétaire qui dépendent des progrès même de la production locale ou des sentiments spontanés des colons.*

« Or, cette erreur, cette illusion, nous paraissent aujourd'hui bien moins répandues à Réunion même qu'en Europe parmi nos adhérents... Certains voient dans notre premier établissement colonial, non pas un centre de travail soumis comme tous les autres aux lois générales de relations, de circulation et d'échanges dans le pays, mais un *refuge* contre les douleurs de la vie réelle en Europe, un asile patronné par une société progressive et philantropique où, par conséquent, on a toutes les chances d'améliorer son sort dès son arrivée.

« C'est ainsi que des professions auxquelles la capitale même du Texas ne saurait offrir des chances d'emploi, s'étonnent que nous leur refusions l'assurance de cet emploi dans le village associé appelé Réunion.

« C'est ainsi que plusieurs immigrants, dont les aptitudes rentrent dans les catégories professionnelles utilisables, trouvent tout naturel d'entraîner avec eux à l'immigration, — outre femmes et enfants, — beaux-pères et belles-mères, gendres, parents et amis, sans s'inquiéter si la charge ne sera pas trop lourde pour la colonie. »

Constatant que par des adjonctions de ce genre, la liste du personnel immigrant a été plus que doublée au

cours du précédent hiver et que les mêmes faits pourraient se renouveler, le *Bulletin* conclut que c'est surtout à des *capitaux libres et à des* **initiatives individuelles** qu'il faut demander la fondation d'industries viables dans les pays neufs. « *La forme de la propriété privée* , dit-il , « *est encore jusqu'à nouvel ordre le seul mode par lequel on arrive à la population définitivement fixée.* »

Quant au principe d'association , le *Bulletin* conclut qu'il faut , entre le régime du morcellement et l'association intégrale, un moyen terme, prévu du reste dans la théorie fouriériste , qui laisserait à l'individu le ressort de la responsabilité personnelle , lui donnerait en sus du salaire une participation dans les bénéfices à la création desquels il aurait coopéré , et le placerait sous un régime de garanties mutuelles collectives.

Mais cela , dit-il , pourra ne pas convenir aux esprits qui rêvent de l'association intégrale ; le *Bulletin* entrevoit que ceux-là mêmes pourront se rejeter vers l'individualisme complet; qu'ils en essaient donc ; ils n'en apprécieront que mieux ensuite le seul régime qui paraisse viable en l'état des choses , au Texas comme en Europe , celui qui concilièra à la fois la responsabilité individuelle et la protection collective.

« L'établissement associé de Réunion est », dit-il, « entré dans la voie de cette conciliation par les mesures qu'il a prises le 7 mai. En ouvrant des négociations pour des remboursements d'actions en nature sur le domaine même de Réunion , en confirmant *la substitution du travail à la tâche* au travail à l'heure, en remplaçant **la consommation en compte courant** par le *restaurant* **payé comptant** , en centralisant dans la main **d'hommes spéciaux** la direction et la responsabilité des travaux d'agriculture , du soin des bestiaux et

du mouvement du *Store*, en provoquant enfin la constitution de commissions chargées de faciliter la fondation d'une école et l'établissement de garanties mutuelles, il a satisfait autant aux besoins de liberté qu'aux besoins d'ordre... »

Reprenant la question dans les numéros de Septembre et de Novembre, le *Bulletin* dit encore :

« Nous avons la conviction que le remède aux conflits, aux tiraillements, aux déperditions, à ce qu'on appelle d'un côté l'inertie des travailleurs et de l'autre l'incapacité des chefs, se trouve dans cette satisfaction à donner à la colonisation libre à côté du noyau collectif... » (1)

« (2) Si la Société d'exploitation associée ou collective, à laquelle nous avions cédé toutes les terres dont nous disposions et la plus grande partie de notre capital disponible, avait réussi à attacher sur son sol le personnel des premières immigrations et avait pu arriver à se suffire à elle-même, nous eussions été heureux de la laisser poursuivre son œuvre et de faciliter même son indépendance.

« Mais c'est l'expérience même de cette exploitation collective qui prouve la sagesse du *plan primitif*... Il ressort en effet de cette expérience que le passage des habitudes de la vie morcelée aux nouveautés de la vie collective et solidaire exige une transition lente, une éducation patiente, une production déjà avancée et que, dans tous les cas, les tentatives d'association doivent se grouper librement, spontanément et partiellement, avant de pouvoir être généralisées et dirigées par une administration quelconque.

« Après l'impatience des départs, ce qui a nui le plus

(1) *Bulletin de la Société de colonisation*: septembre 1856.
(2) » » » novembre »

aux débuts de notre colonisation, c'est *l'impatience de l'idéal complet d'association.*

» Plonger tout à coup et entièrement dans la vie collective des hommes et des familles accoutumées aux luttes de l'intérêt privé contre l'intérêt général et *fatigués de se suffire à eux-mêmes*, c'est les jeter dans une sorte d'ivresse ou de perturbation morale *qui étouffe leur notion du devoir sous l'exaltation du droit*, qui leur révèle de nouveaux besoins, en relâchant leurs forces; qui leur fait tendre à l'impossible et négliger le possible; qui, par réaction contre le monde oppresseur de la veille, les pousse à se décharger sur la masse des soucis d'initiative, de responsabilité, d'ordre et d'économie, pour n'user que du droit de critique, de réclamation, de crédit ou d'emprunt.

« C'est mettre ainsi les gens de cœur, de conscience, dans la *nécessité de perdre confiance ou de s'épuiser à la tâche pour entretenir les paresseux et être encore dénigrés par eux.* C'est provoquer, dès lors, par des contacts forcés et continuels, des froissements, des aigrissements, des haines, des divisions de partis qui s'accusent réciproquement de leur propre paralysie ou rejettent sur un chef impuissant un mal qui est tout entier dans une fausse combinaison sociale.

« A ce jeu, la démoralisation devient contagieuse et les meilleurs sont ceux qui souffrent le plus. Une telle expérience d'association ou de vie collective quand même, ne peut que tourner contre son but et *faire détester bientôt la solidarité par ses plus passionnés zélateurs.*

« C'est l'histoire de tous les essais encombrés, débordés par les impatients, tentés *avant la transition nécessaire et la création d'un milieu propre.*

« Sans doute le résultat moral de cette expérience à

Réunion est loin d'être perdu ; bien au contraire, il porte ses fruits... Mais l'école ne pouvait se prolonger davantage dans les mêmes termes. Son inconvénient le plus grave, dans un pays neuf et si éloigné de la patrie commune, était d'obliger *tous les immigrants lassés de ce régime, soit à des retours désespérés en Europe*, soit à d'aventureuses pérégrinations dans un pays dont ils ne connaissent pas la langue, soit enfin à tous les dangers de l'isolement et du morcellement sur les terres des environs.

« La transition régulière entre les usages de la vie morcelée et les mœurs de l'association se trouve dans la combinaison d'un centre collectif d'approvisionnements, de consommation, d'échange, de relations, de secours, de commissions, tel qu'un comptoir communal. »

Le *Bulletin* poursuit en développant ce que serait un comptoir communal s'exerçant à côté et au profit des établissements individuels où les colons endossant toute responsabilité seraient incités à déployer tous leurs efforts.

« Là » dit-il, « le travail n'a plus besoin d'être contrôlé par une surveillance incessante et *ne se juge qu'à ses résultats*.

« Là, l'initiative vient de chacun et, en vue d'un risque personnel ou d'un bénéfice à réaliser, met en jeu toutes les forces. »

Ces lignes sont la critique de ce qui se passait forcément sous le régime collectif essayé. Evidemment dans le régime individualiste pur, l'homme étant son propre patron se gouverne soi-même, ajoutons toutefois qu'il gouverne aussi ses propres aides, enfants ou autres. Enfin, l'œuvre isolée étant de plus en plus remplacée par l'œuvre collective en industrie comme en agriculture, *ce qu'il faut rechercher et découvrir aujourd'hui*,

c'est la méthode de rémunération par laquelle l'individu sera placé sous un régime de responsabilité et de liberté tellement organisé qu'il se surveillera lui-même et que ses efforts lui vaudront des bénéfices proportionnels à leurs résultats.

Poursuivant son examen des services que rendrait le comptoir communal, le *Bulletin* dit encore :

« Là, l'association, l'organe collectif, remplit son véritable rôle qui doit être de stimuler, de faciliter, de garantir contre certains risques la dépense des forces et des ressources individuelles, de faire tourner l'accroissement des produits au plus grand profit du travail, d'inspirer, par conséquent, toute confiance au travailleur; mais non pas de diminuer ou d'énerver son activité.

« *Si l'association avait pour effet de dispenser l'homme du devoir de produire et de déployer ses facultés, elle ne serait pas le progrès social par excellence, elle serait la ruine des sociétés...* »

Un centre collectif d'approvisionnements, d'échanges et de garanties communes, tel que le comptoir communal décrit dans le sus-dit *Bulletin*, deviendra possible, selon nous, lorsque les Sociétés coopératives de consommation et de production, les Magasins de gros des dites Sociétés, les Syndicats agricoles et ouvriers, les Sociétés de secours mutuels, etc., etc., auront perfectionné leurs organes propres et préparé les intelligences à la compréhension et à la mise en jeu d'un organisme tel que le dit comptoir communal.

Les capacités spéciales indispensables à la création d'un tel comptoir ne se trouvèrent pas à Réunion. Aussi, lorsque poursuivant le retour au plan primitif, la Gérance de la Société de colonisation eût délégué l'un de ses membres au Texas pour prononcer la dissolution

de la Société des propriétaires de Réunion et régler les comptes avec les intéressés, ne put-on ensuite faire qu'une chose : revendre ou louer les biens meubles ou immeubles à des individus qui se tirèrent d'affaire à leurs risques et périls.

Avant de dire ce qui se rattache à cette évolution, nous avons à voir deux faits importants (pour la Société de colonisation) accomplis à la législature du Texas dans l'été de 1856.

XLVI

1856, Bill d'incorporation de la Société de colonisation Européo-Américaine au Texas. Levée de la réserve des terres. Abandon, par Considérant, de la demande en concession territoriale gratuite. F. Cantagrel quitte Réunion.

En juillet 1856, la Société de colonisation Européo-Américaine au Texas, fondée par V. Considérant à Bruxelles, le 26 septembre 1854, n'avait pas encore d'existence légale aux Etats-Unis, V. Considérant seul y était connu ; et c'était en son nom personnel que se passaient les contrats.

S'efforçant de régulariser cette situation, il avait introduit près de la législature Texienne une demande d'incorporation de la Société. Cette demande fut accueillie. On lit à ce sujet dans le *Bulletin* de la Société de colonisation (1) « La Législature, avant d'interrompre sa session extraordinaire ouverte le 1er juillet 1856 pour la reprendre à la fin de septembre, a voté un *bill d'incorporation de notre Société Européo-Américaine de colonisation au Texas.* Ce bill nous donne une existence légale et nous permet d'acquérir, posséder, traiter et opérer comme Société approuvée. »

(1) Numéro de novembre 1856.

Mais pour acquérir, traiter, opérer, comme il est dit ci-dessus, il fallait tout d'abord introduire dans les statuts de la Société de colonisation des modifications importantes.

Le sujet donna lieu à beaucoup d'études et de controverses; d'abord on crut se mettre en règle avec la loi en réalisant simplement : 1° L'établissement officiel d'un bureau au Texas; 2° la résidence au Texas de la majorité des directeurs. Mais ces mesures ne suffirent pas; et la Société, pour assurer son existence et sauvegarder ses intérêts, dut se transformer de commandite européenne en Société américaine avec siège au Texas. Cette transformation radicale dans laquelle disparaissait la Gérance dont Godin faisait partie, ne put être réalisée qu'en 1861.

Jusqu'à cette époque, les achats fonciers et toutes les opérations sociales de même nature continuèrent donc d'être faits au nom de M. Victor Considérant.

Une autre importante décision de la même législature Texienne est annoncée par le *Bulletin* de novembre 1856, dans les termes suivants :

« Le Sénat et la Chambre des Représentants du Texas ont voté un bill qui lève enfin la réserve des terres vacantes des 32e et 33e degrés dite *Réserve des terres du chemin de fer du Pacifique et du Mississipi.* Ce bill autorise, à partir du 1er janvier 1857, la location, vente, settlement (colonisation) de cette réserve et reconnaît à tout porteur de certificats, *headrights* ou bons de terres, le droit, après le 1er mars, de localiser ses certificats sur cette réserve comme sur les autres domaines publics de l'Etat. »

Le *Bulletin* ajoute : « En mai et juin 1855, la Société ayant posé des certificats ou *headrights* sur plus de 11,000 acres des terres vacantes autour de Réunion,

va donc pouvoir disposer de ces 11,000 acres de même que des 2,400 acquis de seconde main. Ces terres, » ajoute-t-il, « pourront être offertes par nous à la *colonisation libre*, à des conditions encore très modérées. »

Sous le coup de cette levée de la réserve, Victor Considérant prit un parti que nous devons également signaler : Il se désista de la demande en concession territoriale gratuite qu'il avait adressée, dans l'automne de 1855, à la Législature Texienne. Il écrivit plus tard à ce sujet dans son livre « *Du Texas* », 1857, p. 33 :

« Je ne mettrai point au compte de mes déceptions et des vôtres mon *désistement en demande de concessions territoriales à la Législature Texienne*, cela pour deux raisons : D'abord parce que, pour avoir cru la chose possible, je ne l'avais pas fait entrer dans nos calculs ; ensuite, c'est que, aux embarras et difficultés de tous genres que ces sortes de concessions ont entraînés, j'ai compris les causes d'une opinion fort accréditée ici : c'est que, en fait de colonisation et aux prix où sont encore les terres, il vaut mieux, pour une compagnie, acheter les siennes que les recevoir *gratis* du gouvernement. »

Sous l'empire de ces idées et toujours convaincu de la bonté de son plan primitif, V. Considérant à l'époque où nous voici — été et automne de 1856 — s'en alla parcourir à nouveau, (il s'y était déjà rendu dans l'automne de 1855 (1)), le Sud-Ouest du Texas, à la recherche de terres où recommencer les opérations ; et c'est alors qu'il aboutit, nous le verrons plus loin, à l'achat de la vallée du Cânon d'Uvalde.

La division était telle dans les esprits que Cantagrel, épuisé de fatigue, ne s'entendant plus avec Considérant

(1) Chap. XXXVI, p. 6, *Le Devoir*, janvier 1901.

et désespérant de pouvoir surmonter les difficultés de la situation, avait quitté la colonie pour revenir en Europe.

L'agent-comptable, M. Simonin, que les Gérants de Paris avaient envoyé à Réunion, en désaccord, lui aussi, avec Considérant, avait également quitté Réunion. Un autre agent comptable occupait (1) par intérim, le poste de directeur en attendant l'arrivée (annoncée alors à Réunion) d'un des Gérants.

En décembre 1856, Cantagrel était à Bruxelles. Des critiques assez vives sur sa gestion à la colonie étaient parvenues jusqu'à lui et l'affectaient péniblement.

Informé du fait, Godin lui écrivait le 26 du dit mois :

« J'ai toujours su faire, mon cher ami, que le dé-
« vouement plein d'activité que vous avez mis au ser-
« vice de notre malheureuse entreprise soit pris en
« sérieuse considération, et je puis vous assurer que je
« n'ai jamais entendu une appréciation ni une parole
« qui vous fût hostile.

« Confiez-vous au temps, les faits se discuteront
« d'eux-mêmes. Vous ne pouvez prétendre à grande
« part de gloire, dans cette entreprise de colonisation
« puisqu'elle n'en donnera à personne...

« *Notre Société est morte en Europe.* Il n'y a plus de
« motifs loyaux pour essayer de la faire revivre au
« profit de l'idée phalanstérienne. De Société de coloni-
« sation nous sommes descendus au rôle de propriétai-
« res-actionnaires au Texas et l'avenir dira ce que cela
« produira.

« Qui peut ne pas avoir à se plaindre, et à se justifier
« dans la défaite?

« A vous d'amitié.

« GODIN. »

(1) *Bulletin de la Société de colonisation*, décembre 1856.

Le simple rôle de propriétaire-actionnaire de terrains ne convenant pas à Godin et tout espoir de voir réaliser au Texas une expérience utile au monde du travail lui semblant perdu, il cherchait depuis le mois d'août précédent à se retirer de la Gérance de la Société de colonisation. Mais il ne put trouver un remplaçant et dut rester au poste jusqu'à la modification statutaire du 27 avril 1861, où disparut comme organe la Gérance même.

XLVII

Un des Gérants au Texas. — Dissolution de la Société des propriétaires de Réunion, 1857. — Règlement des comptes avec les Intéressés.

Le lecteur a vu (chap. XLII) comment Godin et les travailleurs de profession diverses qui devaient ensemble se rendre au Texas, en avaient été empêchés, par causes majeures, au début de l'année 1856.

Lorsque la situation devint telle à Réunion que Considérant lui-même demanda aide (1), ce fut d'un commun accord entre les trois gérants que l'un d'eux, libre de toute attache professionnelle en France, rassembla les pleins pouvoirs ainsi que les statuts en laissaient la faculté, afin de se rendre près de l'Agent exécutif.

Une assemblée générale des actionnaires de la Société de colonisation, tenue peu avant, — et où l'état des choses fut exposé, — est à relever ici. Cette assemblée eut lieu à Paris le 3 septembre 1856. La Gérance y donna (2), par l'organe de M. Allyre Bureau, son rapport sur les opérations de l'exercice 1854-55; soit, exceptionnellement, une période de 15 mois, commençant

(1) *Du Texas*, 1857, p. 15.

(2) *Bulletin de la Société de colonisation*, septembre 1856.

à la date de la constitution de la Société : 26 septembre 1854.

Les causes du retard de convocation de l'Assemblée sont attribuées, dit le rapport : 1° au défaut de pièces de comptabilité. (L'organisation de ce service ayant été contrecarrée par toutes les vicissitudes de l'entreprise en Amérique.) 2° Au désir qu'avait la Gérance de renseigner l'Assemblée sur l'achat foncier alors poursuivi par M. V. Considérant. (Malheureusement ce dernier point n'étant pas encore résolu, la Gérance ne peut donner aucune nouvelle ; et n'a pas cru devoir tarder davantage la réunion.)

Examinant les difficultés nées sur le terrain, spécialement « la déviation du plan primitif, conséquence forcée des changements imprévus survenus dans l'état de choses au Texas et de l'émigration prématurée et trop nombreuse du commencement de 1855 », le Rapporteur dit que « deux tendances se sont trouvées sur le terrain (1) :

« L'une inspirée uniquement par le plan primitif et les intérêts de la Société générale n'acceptant que comme essentiellement regrettable et dont il fallait chercher à se dégager le plus promptement et le moins onéreusement possible, le fait de l'installation sociétaire aux frais de la Société générale sur le domaine de Réunion ; l'autre inspirée plus spécialement par le projet de Convention provisoire qui termine le livre *Au Texas*, épousant avec ardeur et dévouement l'essai d'association mais ne tenant plus assez compte du principe de la colonisation aux frais et risques des colons, et des nécessités du plan général dont cet essai ne pouvait être qu'un détail.

---

(1) Passage cité déjà chapitre XXXIII, p. 486.

« De ces deux tendances contraires sont nés des conflits, des malentendus, des tiraillements qui, plus que tout le reste, ont tendu la situation et l'ont rendue dangereuse. Il est devenu nécessaire, et cette nécessité est reconnue par tout le monde aujourd'hui, qu'un des Gérants, au moins, se rende le plus tôt possible à Réunion. »

Après avoir dit comment le fondateur V. Considérant s'était trouvé malade par suite des graves empêchements à la réalisation de son plan primitif, le rapporteur donne les chiffres de l'inventaire et fait un exposé au cours duquel l'entreprise de Réunion, contrariée par tant de vicissitudes, conduite à travers tant de difficultés est dite « **une véritable école expérimentale** » où tous ont appris à éviter des fautes, tout au moins celles qu'on y a commises.....

Constatant que la Société générale a par devers elle encore au moins 400,000 fr. de disponible et « devant elle le capital acquis mais non versé des souscriptions réglées par des engagements au 31 décembre prochain » (1856), le rapporteur dit qu'il s'agit de mettre ces capitaux en œuvre « avec une activité circonspecte et d'entrer résolument dans la voie *que les fautes mêmes du passé* indiquent être la plus facile et la plus sûre... celle tracée dans le plan primitif...

« Au surplus » poursuit-il « nos *Bulletins* précédents et notamment le dernier, ont abordé nettement cette question de redressement dans notre marche...

... « Pour répondre aux nécessités que nous avons reconnues nous-mêmes » conclut M. Allyre Bureau « et à l'appel qui nous a été adressé du Texas, je me dispose à partir dans le courant de ce mois... »

Le rapporteur du conseil de Surveillance prenant à son tour la parole dit, au cours de son Rapport, en parlant de la Société de Réunion :

« Invité par l'article 71 des statuts à consigner dans les rapports annuels ce qui pourrait lui paraître utile, le Conseil de Surveillance juge opportun d'indiquer comme suit les inconvénients généraux et spéciaux qui sont résultés, pour la bonne direction de l'entreprise, de la séparation et de l'éloignement entre eux des principaux organes du système de colonisation adopté.

« En effet le Siège social est à Bruxelles, la Gérance est à Paris, l'Agence exécutive et les premiers colons sont au Texas. Les souscriptions et les fonds se reçoivent en Europe ; ils se dépensent en Amérique. Les bras sont à 2.000 lieues de la tête. L'Agence exécutive, mandataire de la Gérance, délégation de l'action directrice en Europe, achète, vend, transige, manœuvre en tous sens, à une telle distance de ses mandants responsables qu'entre une lettre et sa réponse, il s'écoule trois mois et plus, là où il faudrait la rapidité des communications électriques. Délais énormes et souvent d'une fatale conséquence, puisqu'ils rendent impossibles ou inefficaces tous conseils demandés ou donnés, détruisent les opportunités et font naître des obstacles dans toutes les transactions. »

Le Rapporteur approuve donc complètement au nom du Conseil, le départ projeté d'un des Gérants, M. Allyre Bureau, pour le Texas.

Le 15 du même mois (septembre 1856), l'acte suivant était dressé et signé par les trois Gérants : Bureau, Guillon et Godin :

« Les soussignés, Gérants de la Société de Colonisation Européo-Américaine au Texas,

« Ayant le sentiment de la responsabilité dont les statuts les chargent à l'endroit de la conservation et de 'emploi productif du capital ;

« Reconnaissant qu'il y a urgence d'apporter dans la

direction des opérations au Texas une unité d'action administrative qui a fait défaut jusqu'à ce jour ;

« Attendu que la Société *dite de Réunion* qui n'avait été constituée et commanditée par la Société de colonisation qu'en vue de l'aider à entrer promptement dans les conditions normales d'une existence propre, n'est pas parvenue à garantir sa conservation et ses développements au moyen du concours libre des ressources en capital et en travail apporté par les colons ;

« Se trouvant dès lors en parfait accord sur la nécessité de procéder, avec la mesure convenable, mais sans délai, à la liquidation progressive du domaine de Réunion, et en ce qui touche les rapports entre la Société de colonisation et les colons, *d'opérer un retour aussi rapide et aussi radical que possible vers la mise en jeu de la responsabilité individuelle posée en principe dans l'article 3 des statuts ;*

« Donnent par la présente et d'un consentement unanime, pleins pouvoirs à M. Allyre Bureau pour aller prendre au Texas la direction supérieure des opérations, faire, traiter et disposer en toutes choses de manière à sauvegarder les intérêts de la Société de colonisation, procéder à la nomination ou à la révocation des divers agents comme il le jugera utile ; prendre à Réunion toutes mesures pour que chacun réalise par son travail ou ses apports, ses propres moyens d'existence ; vendre ou affermer à cet effet, les terres aux colons, et même, au besoin, procéder à la liquidation complète des intérêts de la Société de colonisation sur ce domaine.

« En ce qui concerne les opérations futures de la Société partout ailleurs, M. Bureau devra veiller à ce que ces opérations offrent toujours à la Société générale des garanties matérielles et éviter toutes celles qui ne présenteraient pas ce gage certain, mobilier ou immobilier.

« Paris, le quinze septembre de l'an mil huit cent cinquante-six, fait en triple expédition.

Signé : « Bureau ; Godin ; Ferd. Guillon. »

Le départ de M. Bureau pour le Texas s'effectua le 30 du même mois. Parti du Hâvre pour New-Orléans, sur le *François Arago*, M. Bureau (1) arriva le 4 décembre en cette dernière ville.

Le 13, il visitait Houston, c'est-à-dire la ferme que la Société possédait en cette ville et se rendait (avec sa famille) à Austin.

Le 22, il partit pour San Antonio, où il arriva le 23 et conféra avec V. Considérant.

S'étant mis d'accord avec celui-ci sur ce qui était à faire à Réunion, il repartit pour Austin où des soins divers, entre autres l'installation complète de sa famille, le retinrent jusqu'au 14 janvier 1857. Il partit alors pour Dallas et Réunion, arriva à la Colonie le 18 janvier, juste cinq mois après son départ de Paris.

Il y trouva les choses dans la situation la plus difficile : la mise en présence des deux Sociétés intéressées (la Société générale et la Société spéciale dite de Réunion), des deux systèmes : (association exclusive et appropriation libre) ainsi que les divisions de partis déjà engagées, avaient entretenu des tiraillements, des divergences et des conflits de prétentions de toute nature, « de sorte que le Gérant impatiemment attendu n'avait pas seulement à s'initier en toute hâte et à mettre fin à des difficultés pratiques ou matérielles, il avait encore à surmonter de plus graves difficultés morales, à concilier les droits acquis avec les conditions d'un régime nouveau et à se faire l'arbitre de beaucoup de querelles personnelles. »

(1) *Bulletin de la Société de colonisation*, Mai 1857.

Le *Bulletin* de mai 1857 poursuit :

« Après les fatigues d'un long et pénible voyage, une telle mission était bien faite pour altérer la santé et la force morale les plus solides.

« Cependant, huit jours consacrés à étudier les lieux et les choses et à écouter avec la patience affectueuse qu'on lui connaît, toutes les plaintes, tous les griefs, réclamations et propositions avaient conduit M. Bureau à recourir aux mesures décisives.

« Le 28 janvier, bien que très souffrant, déjà, il prononçait, au nom de la Société générale, la dissolution de la Société des propriétaires de Réunion et la reprise du domaine, tant meubles qu'immeubles, aux mains de la dite Société générale.

« On sait que la valeur de ces meubles et immeubles était représentée en totalité par les actions de la Société d'exploitation au nom de la Société générale.

« M. Bureau travaillait en même temps avec les chefs de service et les chargeait de dresser l'inventaire complet des meubles et immeubles de ce domaine.

« Par suite de cette reprise du domaine de Réunion, la question la plus délicate à décider était celle du règlement des droits acquis dans la Société dissoute par les bailleurs de travail sur les salaires desquels des retenues avaient été faites. C'est sur ce point que les conflits de prétentions et de systèmes conservaient un caractère passionné et irritant. Pour résoudre cette question, veiller en même temps aux intérêts généraux, à l'administration, examiner et arrêter les comptes de chacun, inventorier et poser la base des prix comme achat ou location des meubles et immeubles, M. Bureau nomma une commission composée de 10 colons. »

Quoique malade, M. Bureau présida plusieurs fois cette commission. Dans une séance, tenue le 4 février,

fut pris l'arrêté suivant qui nous a paru, dit le *Bulletin* déjà cité « concilier heureusement les intérêts particuliers des colons avec les intérêts généraux :

« *Règlement des parts réservées.*

« Attendu que les parts réservées de la Société de Réunion, reposaient uniquement sur la réalisation des bénéfices et conséquemment étaient sujettes à l'annulation complète, comme c'eut été le cas pour cette année et probablement pour une ou deux années suivantes ;

« Attendu que des éventualités plus favorables pouvaient se présenter dans l'avenir, et voulant compenser aussi largement que possible la perte de ces éventualités ;

« La Société générale tiendra compte aux travailleurs associés de Réunion, de moitié des parts réservées ;

« Cette moitié sera réglée en bons de travail, qui seront reçus par la Société générale, en paiement de terres, bestiaux, instruments de travail, marchandises, fermages, etc.

« Réunion, le 4 Février 1857. »

Signé « Bureau ».

« Un autre arrêté décidait que les parts des *immimigrants qui ont quitté la colonie* ne seront réglées qu'après celles des colons présents.....

« Le Gérant et la commission eurent dès lors à statuer sur divers modes de fermages et sur des propositions d'acquisitions de terres, instruments ou marchandises, en remboursement d'actions ou de bons de travail....

« Des locations de terres à une *vingtaine de colons*, des ventes de récoltes sur pied, des locations d'atelier et d'outils occupèrent ainsi les jours suivants....

« Le 14 Février, arrivait de san Antonio à Réunion, M. Vincent Cousin... que M. Considérant à la première nouvelle de la maladie de M. Bureau, avait envoyé dans la colonie pour l'assister ou le suppléer. »

Sous les yeux du Gérant, M. Cousin se mit à l'œuvre ; et le 6 Mars 1857, M. Bureau de plus en plus souffrant retourna à Austin pour se faire soigner dans sa famille.

« Avant de partir, et par acte enregistré à Dallas, M. Bureau déléguait M. Vincent Cousin pour remplir ses fonctions et lui donnait pleins pouvoirs pour gérer les affaires de la colonie en son lieu et place, jusqu'à disposition contraire de sa part ou de celle de M. Considérant. Le même jour en acceptant ces fonctions M. Vincent Cousin s'engageait à suivre scrupuleusement et en tous points les vues exprimées par les membres de la Gérance dans la mission écrite, donnée à M. Bureau à l'époque de son départ de Paris.

« Trois rapports détaillés de M. Cousin, aux dates des 5, 8 et 15 Mars nous ont fixés » dit le *Bulletin* de Mai 1857 « sur les faits accomplis et sur la situation nouvelle qui en résultait pour la colonie.

« Le régime colonial est depuis cette époque (28 Janvier 1857) rétabli sur les bases *d'appropriation libre et de* **responsabilité personnelle**, comme nous l'avions résolu depuis près d'un an....

« Il y a eu dans les premiers jours qui ont suivi la liquidation de la Société de Réunion un peu de confusion et de trouble dans le remboursement des petites actions et dans la vente ou la location du matériel, payées au moyen de bons de consommation... mais c'étaient des marchés de minime importance.

« Le 22 Février deux waggons (chariots) sous la conduite de deux colons MM. J. et C. étaient dirigés sur Houston, l'un par Austin, l'autre directement pour

prendre des marchandises commandées par la Société et destinées aux approvisionnements du store (magasin). Ce voyage devait en outre servir d'essai en vue d'une entreprise de transport au compte de ces deux colons waggonniers.

« La grande majorité des colons présents à Réunion aux 8 et 15 mars paraissaient disposés à y rester et à s'y fixer.

« La plupart avaient acheté du blé sur pied.

« Quelques-uns avaient loué des terres et des portions du jardin général. Pour cette campagne, les terres ont été louées, en partie sans redevances, mais à la charge d'entretenir les fences (clôtures).

« Les maisons et chambres ont été louées pour ce mois de Mars au prix fixé antérieurement.

« Le Restaurant au compte de la Société a été supprimé, personne ne s'étant présenté pour traiter à l'entreprise.

(Abstention significative des frais et du coulage dans ce service).

« Mais les colons se sont groupés pour employer les cuisinières.

« La cuisine a été louée à M. G. à titre provisoire et jusqu'au jour où il se présentera quelqu'un pour entreprendre le restaurant.

« M. G. a pris également à son compte la boulangerie.

« Le blanchissage, le service de l'eau, du bois, etc., etc., tout est au compte des individus. La Société leur loue simplement les waggons et les bœufs.

« Pour la boucherie, la Société vend la bête sur pied.

« En un mot, il ne reste à la charge et au compte de la Société que le store (magasin) et l'entretien de son matériel tant meubles qu'immeubles.

« Lorsque la Société a des ventes en bloc à conclure

en remboursement d'actions, son représentant débat les conditions avec l'acheteur et une fois le prix arrêté et convenu, il autorise l'agent du store à délivrer les objets.

« La fonction commerciale est ainsi conservée, fortifiée et centralisée par notre Société. Des approvisionnements divers et particulièrement en épiceries en ont assuré le développement.

« *Mais tout se paie au comptant* au store, soit en argent, soit en papier de la colonie, ce qui simplifie beaucoup la comptabilité.

« M. Br. reste chargé de la surveillance et du bon entretien du matériel agricole, des waggons et des bœufs, moutons, etc... Pour tous les travaux d'urgence il s'entend avec les individus, convient avec eux du prix soit à l'entreprise, soit au jour, soit à l'heure.

« Il délivre le bétail vendu, etc. »

Dans le *Bulletin* suivant, numéro de juin 1857, on lit :

« Des plans de division de lots dressés et expédiés par M. Cousin nous permettent, ainsi que les conditions des contrats déjà passés, de fixer approximativement encore, mais mieux que nous n'avons pu le faire jusqu'ici, les conditions de ces installations particulières.

« On nous annonce l'envoi prochain du même travail pour les terres définitivement acquises dans la réserve.

« Mais nous avons plus que jamais à cœur d'empêcher toute illusion de se produire au sujet de ces conditions d'installation. Il faut qu'on sache bien que notre Société ne peut offrir désormais aux immigrants que les matières premières indispensables aux établissements les plus modestes, les plus transitoires, c'est-à-dire la terre, le bois, le bétail, des vivres en farines et épiceries, et enfin des logements les moins confortables.

Tout le luxe, tout le bien-être à créer ne peuvent dépendre que de l'initiative des colons et des facilités de communication auxquelles le pays entier aspire et qu'il prépare.

« Le succès des premières fondations industrielles dont le besoin est senti dépend également de ces conditions modestes et transitoires en harmonie avec le milieu. Ainsi, d'après M. Cousin, l'établissement d'une tannerie pourrait se produire à peu de frais et sans grands risques, si on sait se borner à préparer des peaux à la soude, pour le courant de la consommation, à faire des préparations de tannin, à tenir en réserve les peaux que l'on destine au tannage proprement dit, enfin à courir un peu les environs pour annoncer qu'on achètera les peaux. Avec un outillage des plus restreints apporté d'Europe ou acheté à New-Orléans et quelques barils de soude, qui permettraient de joindre à la tannerie l'industrie de la fabrication du savon dur, un individu connaissant bien la partie, *et travaillant pour lui-même*, se tirerait aisément d'affaire avec un millier de dollars (5,000 fr.).

... « Poursuivant les négociations engagées avec les colons de Réunion pour les ventes de terres, fermages, remboursements en nature, etc., M. V. Cousin, le 13 mars, remboursait à M. D. fils cinq actions de 125 dollars en *billets de consommation et en un bon pour 50 têtes* de bétail à 10 dollars par tête...

« Le 31 mars, il opérait un remboursement en marchandises à M. F. H. pour 250 dollars d'actions...

« En avril 1857, il écrivait au siège social (en lui envoyant les comptes financiers jusqu'au 29 avril) :

« *La dette contractée par la Société générale envers les travailleurs de Réunion est maintenant liquidée.* Un seul de ces travailleurs parti pour les environs, il y a

quelques mois, avant la liquidation, a été prévenu que s'il venait s'établir à Réunion, il serait payé de ce qui lui revient dans les conditions voulues.

« La Société générale s'est donc tirée honorablement de cette affaire.

« Une grande partie des parts réservées sur les salaires a servi à liquider des dettes.

« Quant aux billets de consommations (au store de la colonie) il n'en reste pas aujourd'hui en circulation pour plus de 800 dollars (4.000 fr.). »

« En somme », dit le *Bulletin* de Mai 1857, « la situation de la colonie de Réunion par suite de ces réformes est, à peu de chose près, celle qui devait résulter des décisions prises par la Gérance, en 1856, à l'issue de la première campagne.

« Le régime de cette colonie est assis sur les bases du fixement de la population par *l'appropriation privée* et du déploiement des forces libres sous l'aiguillon de la *responsabilité* ; bases qui doivent, surtout dans les pays neufs, constituer les **leviers de toute création sociale....** »

Le directeur de Réunion, M. Cousin, écrivait à cette même époque (1) :

« L'état moral de la colonie s'améliore de jour en jour. Les craintes et les incertitudes disparaissent peu à peu, surtout depuis que l'on voit que la Société est bien décidée à garder pour elle-même une attitude de conservation et d'économie, et qu'elle aide cependant par des ventes, locations, ou transactions diverses, les colons à se tirer d'affaire à leur compte.

« Depuis qu'ils ne sentent plus derrière eux le **gouvernement**, ils cherchent et combinent eux-mêmes les moyens de se caser et d'utiliser leurs aptitudes.

(1) *Bulletin de la Société de colonisation*, Mai 1857.

» Il nous est facile de satisfaire aux désirs de ceux qui, pour bâtir eux-mêmes leurs maisons, demandent que la Société leur fournisse le bois, soit brut, soit scié. Je vous l'ai déjà dit, j'ai beaucoup d'espoir que les forces et les initiatives personnelles se déployant librement, tout cela prendra bonne tournure. »

... « En somme » écrit d'Austin, M. Bureau, le 29 Mars 1857, « bien des gens s'installent à Réunion et s'y installent même avec plaisir, avec espoir ; mais mon avis formel est que nous laissions désormais sur ce point les appels à l'immigration se faire par l'initiative des divers colons installés, ou s'installant, sans nous en mêler. Notre Société ne doit plus jouer à Réunion que le rôle du propriétaire qui vend des terres, qui tient un store, et peut se charger de certaines commissions, telles que virements de fonds, etc.

« On tirera de Réunion et des terres qui reviendront dans la Réserve le meilleur parti possible. Si ceux qui s'y installent et s'y installeront veulent former un centre sociétaire, ils seront libres. On verra venir et on pourra traiter avec eux ; mais *à la condition de n'engager en rien notre responsabilité dans cette formation.* Le principal avenir de la Société de colonisation est dans la Vallée d'Uvalde, j'en ai la conviction. Mais cet avenir n'est pas pour demain, ni même peut-être pour l'année prochaine. »

Nous allons voir que les esprits en France étaient loin d'accepter, après l'expérience faite à Réunion, l'idée de s'exposer au retour des mêmes faits sur un autre point du Texas.

XLVIII

Premiers achats dans la vallée du Cânon d'Uvalde. « Du Texas », par V. Considérant. Lettre de Godin sur la situation, octobre-novembre 1857.

Par deux lettres, en date des 1er septembre et 1er octobre 1856, V. Considérant informa la Gérance, à Paris, qu'il « venait d'acquérir (1) et de payer près de moitié d'une vallée de dix lieues carrées appelées Cânon d'Uvalde et qu'il poursuivait les négociations avec toute assurance de succès. »

On sait (2) que le nouvel achat était séparé de Réunion par une distance de près de cent lieues. Il se trouvait au centre de la région ouest du Texas, à égale distance (de 20 à 25 lieues) du Rio Grande et de San Antonio, ville de 9,000 à 10,000 âmes.

Considérant (3) estimait à 150,000 francs environ ce que pourrait coûter l'acquisition totale de la vallée et de son annexe, et à 200,000 francs, en chiffres ronds, à cause des dédommagements ou plutôt, disait-il, des *improvements* à payer aux *squatters* (gens établis sur les terres, sans droit, jusqu'à ce que le propriétaire les écarte.)

La vallée du Cânon d'Uvalde constituait un fonds indivis de 14 parts aux mains d'une société particulière. Considérant espérait devenir, par des achats successifs, le seul propriétaire de ces 14 parts.

M. Allyre Bureau, le gérant présent au Texas, tenu au courant de ces opérations, les approuvait pleinement, ainsi qu'en a témoigné l'extrait de sa lettre du 29 mars 1857 publié à la fin de notre dernier chapitre.

(1) *Bulletin de la Société de colonisation*, novembre 1856.
(2) Chap. XXVII, p. 398.
(3) *Bulletin de la Société de colonisation*, novembre 1856.

Au sein de la Société, en France, l'inquiétude croissait. M. Bureau, dont la santé passait par des alternatives diverses, ne semblait plus pouvoir suffire à toute la mission dont il avait charge. Entre les deux gérants, MM. Guillon et Godin, se posa même un instant la question de savoir si M. Guillon ne se rendrait pas au Texas.

Mais, sur ces entrefaites, des offres particulières appelèrent M. Guillon hors de France; celui-ci se fit d'abord suppléer à la Gérance, puis démissionna officiellement le 31 décembre 1857.

Au cours de ces évènements, Godin (à la fin de mars 1857) avait adressé, au conseil de surveillance de la Société de colonisation, un Mémoire récapitulatif des faits et tendant à obtenir de ce conseil soit la nomination (en vertu de l'art. 72 des statuts) d'un délégué au Texas, soit l'aide morale nécessaire pour constituer, à Réunion même, un conseil de membres choisis parmi les colons et qui assisterait Considérant dans ses actes.

Ce Mémoire même parlait de la possibilité du départ de M. Guillon pour le Texas; aucune des propositions de Godin ne se réalisa.

On était d'autant plus embarrassé pour aboutir à quelque chose qu'il fallait déterminer aussi les modifications statutaires entraînées par le Bill d'incorporation, afin de mettre la Société elle-même directement en état de posséder et d'agir au Texas. Or, la question était tellement obscure et controversée qu'elle ne put être résolue qu'en 1861.

A travers ces perplexités, nous arrivons à l'époque (septembre 1857) où fut tenue à Paris une nouvelle assemblée générale de la Société de colonisation au Texas (1).

---

(1) *Bulletin de la Société de colonisation*, septembre 1857.

Le rapport de la Gérance embrassa les comptes de l'exercice 1856 et la situation sommaire de l'entreprise jusqu'au 31 août 1857. Par conséquent, il résuma les faits ayant trait à la dissolution de la Société des propriétaires de Réunion, à la reprise du domaine par la Société générale, et au règlement des comptes avec tous les intéressés (2).

Il fut spécifié que pour être dégagée absolument de toute entreprise d'exploitation directe, il ne restait plus à la Société qu'à opérer — dès qu'elle trouverait preneur — la vente ou location du Magasin d'approvisionnements à Réunion et de la ferme à Houston.

Passant, enfin, aux acquisitions de terres faites par M. Considérant, dans le Sud-Ouest du Texas et aux négociations engagées pour compléter l'achat de la vallée du Cânon d'Uvalde, le rapport précise que 32,448 acres (environ 13,000 hectares) sont actuellement acquis pour le compte de la Société.

M. Allyre Bureau avait adressé, du Texas, à la Gérance (qui le communiqua à l'assemblée) un rapport concordant avec les vues de Considérant sur les avantages de tous genres offerts pour l'avenir de la Société dans la vallée du Cânon d'Uvalde.

Quelles étaient ces vues? Une nouvelle brochure rédigée par V. Considérant, en date du 8 août 1857 et intitulée : *Du Texas* — par opposition à la première : *Au Texas* et évidemment afin de bien marquer la part de l'expérience dans les propositions du nouveau texte — va nous le dire.

Ce travail fut à Paris à l'état de manuscrit, dans les premiers jours d'octobre; aussitôt confié à l'impression, il fut ensuite distribué à tous les actionnaires de l'entreprise.

(1) Chapitre XLVII, p. 601.

En voici le début :

« Je reprends la parole après bientôt trois années de silence, — d'un silence auprès duquel celui de la mort eût été doux.

« Je reprends la parole après trois années, pendant deux desquelles la plus grande partie des fonds disponibles de la Société de colonisation dont j'étais le fondateur et le chef, ont été engloutis, sous mes yeux, dans des opérations non pas peu conformes, mais formellement contradictoires au plan proposé par moi, adopté par vous tous, et à l'esprit des statuts qui avaient codifié les idées de ce plan.

« Après ces trois années qui eussent dû suffire à lancer nos affaires en pleine prospérité, en plein développement de concours ascendants, en pleine réalisation de ce que j'avais tenu pour assuré, et même à les mettre sur la voie de tout ce que j'avais considéré comme ultérieurement possible, je reprends la parole, parce que je puis enfin vous dire, en sincérité, que la marche vers une ruine certaine, vers une chute misérable, vers un engloutissement désastreux des dernières ressources et des dernières espérances que nous avions mises en commun dans cette œuvre commune, est enfin arrêtée.... »

Toutes les données du plan primitif sont rappelées dans la brochure : s'emparer d'un vaste territoire ; y faire les préparations voulues ; puis l'ouvrir à toute pensée progressive, chaque groupe social y réalisant *à son compte,* son idéal particulier.

Quant aux causes de déviation de l'entreprise, et à la crainte qu'on pourrait avoir de leur répétition : « Où est » s'écrie Considérant « la garantie que sur ce nouveau domaine le plan sera mieux suivi, et qu'on n'ira pas, à nouveau, se briser sur l'écueil signalé : l'émigration en mode précipité et confus ! »

Ici le texte fournit un tableau très vif d'incidents particuliers qui, semble-t-il, s'étaient produits sous le régime collectif essayé à Réunion, et dont Considérant prévoyait le retour infaillible au Cânon d'Uvalde s'il ne les dénonçait à l'avance.

« La garantie ? » dit-il (1), « c'est que désormais et ne fût-ce que par la publication de cet écrit je tiens tous et chacun pour bien avertis..... il n'est plus aucune erreur, aucune légèreté, aucun aveuglement personnel qui puissent, à mes yeux et dans ma conscience, engager les sentiments d'humanité, les intérêts moraux de notre Société, et commander ou excuser, fût-ce en présence de questions de vie ou de mort pour les personnes, des violations de la règle ou de simples déviations de l'esprit des statuts.... Après de tels avertissements ceux qui s'exposeraient à arriver comme des fardeaux, doivent compter qu'ils auront à se porter eux-mêmes et eux seuls ; et que, afin de pouvoir aider et servir l'établissement de ceux qui viendront dans les conditions régulières et normales de la Société et les investir de la plénitude de leurs droits et de leur dû, il ne serait pas détourné un fétu pour sauver de *n'importe quelle misère* ceux-là qui bravant des avertissements de cet ordre croiraient trouver auprès de moi un toit, une table et des ateliers nationaux pour eux, aux frais des autres.... »

« Au lieu » poursuit Considérant (p. 58) « de tant recommander la prudence, de tant prêcher la nécessité pour chacun d'attendre son temps et le signal, dorénavant j'économise tout cela... chacun est libre, chacun peut venir sans appel : la mer est ouverte et il n'y a pas besoin de passe-port pour entrer au Texas. Seulement

(1) Du Texas, p. 57 et s.

je tiens chacun pour prévenu que la Société n'a d'engagement spécial pour personne, et que je ne me tiendrai moi-même pour lié que par les engagements directs que j'aurais pu prendre.

« Je travaillerai à ouvrir et à préparer les conditions régulières et communes comme c'était convenu. Je donnerai tous les renseignements utiles ; je ferai connaître progressivement l'état progressif des choses. Viendra qui voudra, sans mon avis, sans m'avoir exactement renseigné sur ses ressources, ses facultés, le train de famille avec lequel on compte s'établir, et sans savoir si le moment pour lui est arrivé; sans savoir seulement s'il y a chance d'une place quelconque possible pour sa position particulière et déjà ouverte par le cours normal de la colonisation. Celui-là saura seulement, d'avance, qu'il ne sera pas dérangé un fétu, ni détourné un centime de la ligne des intérêts de la Société pour lui ouvrir le moindre trou.

« Il aura ses droits, tels qu'ils résulteront des actions dont il sera porteur, s'il est porteur d'actions. Il aura l'usage de ces droits dans la proportion et dans la nature de ce qui en sera accessible à tous au moment de son arrivée. Il aura, en outre, les conseils, les avis, les bénéfices de l'expérience acquise, les avantages communs, la bonne volonté que l'agence de colonisation doit à tous, il n'aura rien de plus. S'il n'y a pas d'autre abri prêt pour lui, eût-il en mains 100,000 francs d'actions, il s'en fera un ou il attendra son tour, et jusque-là il couchera dans la prairie. S'il n'y a pas de travail où il puisse être sérieusement utilisé pour les objets réguliers de la Société, et qu'il n'ait ni ressources comptant, ni actions à se faire rembourser, la rivière lui offrira à boire et il trouvera où il pourra crédit pour manger. S'il tombe malade et qu'aucune âme compatissante n'ait

le loisir de lui donner des soins gratuits, ce n'est pas aux frais de la Société qu'il en recevra, et fut-il dans le cas d'un rapatriement jugé nécessaire, il n'aura pas, pour y aider, une obole sur les fonds de secours.

« Les secours facultatifs et coûteux de quelque nature qu'ils soient, seront exclusivement réservés à ceux qui, se subordonnant aux conditions dictées par l'intérêt général de la colonisation, n'auront point forcé la consigne dictée par cet intérêt supérieur ; qui se seront enquis ; qui ne se seront point attribué des capacités de travail, des facultés et des utilités qu'ils ne montreraient pas à l'œuvre, et qui, sur la description exacte et sincère de leur position réelle et sur la communication des conditions qu'ils trouveraient prêtes pour eux, jugeant ces conditions opportunes pour eux, auraient été régulièrement prévenus que leur arrivée est jugée opportune pour l'œuvre commune elle-même.

« Ce que j'entends par *régulièrement prévenus* c'est, — pour les points à la colonisation desquels je présiderai directement — avoir mon assentiment direct, ou se trouver strictement compris dans le cadre d'une instruction précise, émanant de moi. Et ce que j'entends par *strictement* et par *précise* c'est que si, par exemple, je dis qu'il y a place et travail à telles conditions, pour *cinq charpentiers*, et qu'il en vienne dix ou qu'il en vienne cinq avec accompagnement de femmes, de filles, d'enfants ou de vieux parents, je me préoccuperai de tenir les dites conditions *pour cinq charpentiers*. Cinq des dix ou l'accompagnement non convenu de la famille, tomberont dans la catégorie des personnes venues à l'aventure ..

P. 60... « L'intérêt et le succès des personnes sont les éléments, intégrants et nécessaires, les seuls et vrais éléments, les seuls moyens possibles du succès de la

Société elle-même.... Les personnes qui auront consenti à attendre les bonnes conditions de leur propre établissement... seront les vrais éléments de la prospérité de l'entreprise collective... les autres n'en peuvent être que des destructeurs ; les sacrifices faits pour adoucir la dureté de positions prises légèrement ou follement ne peuvent être faits qu'au détriment de l'intérêt collectif et des intérêts particuliers bien méritants de celui-ci ; ces positions fausses et ces faux sacrifices peuvent seuls mettre les intérêts personnels des deux genres aux prises les uns avec les autres et avec l'intérêt général (toute l'histoire de nos misères de là-haut individuelles et collectives, est dans ce dernier membre de phrase ;) il n'y a dès lors qu'une résolution à prendre et à tenir, c'est :

« De proclamer, comme je le fais, la Société *irresponsable en dehors de ses statuts*.....

P. 62... « Que n'ai-je, voyant plus à fond, pris dès le début cette attitude rigoureuse... »

On lit encore, p. 71 :

« ... La rentrée là haut (à Réunion), dans les conditions du plan (statutaire) a coupé court aux dépenses improductives et absurdes, arrêté net la ruine, débarrassé la position de ses derniers fardeaux et ouvert la voie aux opérations régulières productives et où la responsabilité individuelle — base essentielle de toutes les combinaisons admises par ce plan, — jouera dorénavant son rôle.

« A parler avec rigueur nous n'avons donc nullement *à recommencer*. Nous avons à prendre notre parti d'un accident, d'un coup qui nous avait frappés, d'un revers qui nous avait jetés dans un trou, et hors de ce trou désormais, à continuer sur la voie déterminée et adoptée d'avance par notre raison, et démontrée bonne au-

jourd'hui, par tout ce que l'expérience nous a déjà appris...

« Cousin pourra bientôt envoyer en Europe un cadastre régulier, avec les prix cotés des terres et faire connaître les conditions offertes aujourd'hui aux établissements nouveaux....

P. 72 « Qu'il n'y vienne seulement que des responsabilités personnelles ; que les individus s'établissent soit isolément, soit à des degrés quelconques d'association, — pourvu que ce soient des associations de convenances réciproques et de responsabilités particulières aux frais et au compte de leurs propres membres, et non à *ceux du gouvernement*, à ces conditions, elles pourront fort bien réussir et prospérer. En tout cas, étant autonomes, elles seraient toujours libres de prendre tel parti qui leur conviendrait à l'expérience.

« L'association à aucun degré n'est absurde. Ce qui est absurde à tous les degrés c'est l'association sans ses conditions requises ; et ce qui l'est plus encore, c'est l'association dans ses *contre conditions*. Mais brisons sur ce point... La seule chose à dire ici, c'est que toute combinaison, telle absurde soit-elle, est parfaitement libre de se mettre en pratique dès qu'elle a ses partisans, et que ceux-ci la réalisent à leurs propres frais. Ce que je n'admets pas c'est que l'on concède à la marotte des uns, le droit de ruiner les autres.

« Bref, les choses rentrées dans leur état normal, nos terres du comté de Dallas se peuplant, les opérations étant désormais sans frais ou du moins sans frais improductifs ou hasardés de ce côté, il n'y a qu'à me mettre par des crédits suffisants, en état de compléter les acquisitions que j'ai commencées et de saisir les bonnes occasions d'en faire de nouvelles. Et ici encore, qu'avons-nous à craindre ? Armons-nous seulement des

moyens de faire assez de ces acquisitions, et, dût tout ce que nous devons posséder devers Dallas être englouti par un tremblement de terre, je vous promets que sous un temps peu éloigné la perte vous en serait, financièrement, peu sensible... »

J.-B.-A. Godin, avait eu connaisance à Paris dès les premiers jours d'octobre 1857, du manuscrit où le chef de l'Ecole exposait ainsi ses vues touchant la vallée du Cânon d'Uvalde. Le 13 du même mois, il commença à l'adresse de Considérant une lettre qu'il n'acheva qu'en novembre et dont voici des extraits :

« Mon cher Considérant, ce n'est pas sans une cer-
« taine hésitation que je vous écris après la lecture
« de votre nouveau rapport dont l'impression est com-
« mencée. Je voudrais n'avoir que des encouragements
« à vous donner, et je ne puis accepter avec l'entraîne-
« ment nécessaire les nouvelles espérances qui signa-
« lent votre rentrée en scène dans notre affaire...

« Sommes-nous dans la même situation qu'en 1854 ?
« Évidemment non, le Texas qui nous avait alors été
« révélé par vous comme une terre promise, a perdu de
« son prestige, et alors que nous pouvions faire entrer
« en ligne de compte toute la puissance des espérances
« agitées, nous ne devons plus compter aujourd'hui que
« sur la froide raison, et par conséquent faire l'examen
« de ces deux questions que vous posez :

« *Vous êtes-vous trompé dans le passé ?*

« *Vous trompez-vous aujourd'hui ?*

« La vérité, c'est que dans le passé vous avez cru et
« par conséquent vous avez fait croire que le Texas
« était à tous les points de vue imaginables un pays
« supérieur par ses ressources naturelles... Et que pour
« la plupart nous devions trouver dans les seuls biens
« de la nature plus que l'équivalent de ce que nous de-
« vions perdre ailleurs.

« Les vicissitudes du climat ont démenti depuis trois « ans cette opinion et prouvé que l'homme a beaucoup « à faire au Texas pour s'assurer le nécessaire avant « d'y trouver le bien-être...

« Que l'on me dise que le mouvement que vous avez « voulu produire soit encore possible par la puissance de « volonté et l'énergie d'un homme, malgré les retards « et les vicissitudes des débuts, c'est ce que je ne vou- « drais pas nier. Mais le travail d'enfantement du « milieu nécessaire sera infiniment plus laborieux que « votre premier rapport ne permettait de le croire.

« Je vois toujours avec un certain sentiment de « crainte, la facilité avec laquelle dans votre pensée, « se résolvent au désert, les créations de toutes sortes « que les siècles entassés n'ont pu rendre faciles au « milieu même des civilisations les plus avancées. C'est « ainsi que vous parlez de l'irrigation, des puits arté- « siens, etc., etc.

« Vous vous trompez encore si vous croyez qu'avec un « plan raisonné une affaire doit marcher et si vous ne « voyez pas qu'il faut avec cela l'homme de l'affaire.

« Pouvez-vous croire que le plan stratégique le plus « habilement conçu conserve quelque valeur si le géné- « ral n'est là pour résoudre les difficultés qui font « obstacle à ses premières prévisions? Non; et toute « entreprise humaine marquée par un grand succès a « eu à sa tête un homme qui a su embrasser avec en- « semble les conditions de la réussite, et imprimer à « chacune d'elles le mouvement et l'action qui leur « étaient nécessaires au moment opportun.

« A votre appel les phalanstériens se sont disposés en « masse à fonder une colonie. Les premiers capitaux « nécessaires aux débuts étaient versés et plusieurs « millions de déplacement de fortune attendaient le

« signal du départ. A quoi a-t-il tenu que ce mouvement « considérable des esprits, parmi nous, n'ait rien « produit?...

« Avec les capitaux, avec les colons que vous aviez « (j'entends partie de ces colons), il était possible en « soutenant le moral de chacun par des espérances fon- « dées sur un avenir dont la certitude n'aurait pu être « mise en doute, et en sachant utiliser chaque acti- « vité, d'avoir, depuis, fondé une ville au Texas. Pour- « quoi cela n'a-t-il pas été fait?

« La cause principale et première, c'est que le champ « d'action, le territoire qu'il fallait pour une pareille « opération nous manquait; la cause seconde, c'est que « nul parmi les nôtres au Texas n'a possédé à un assez « haut degré l'art du gouvernement des hommes, et la « capacité de direction du travail humain. Si ces con- « ditions se fussent rencontrées, le premier noyau de « population aurait, malgré ses imperfections, eu puis- « sance de nous attirer à lui et de faire chaque jour « s'augmenter le nombre des éléments créateurs de la « richesse phalanstérienne au Texas.

« Au lieu de cela, les esprits ont vainement attendu « des nouvelles sérieuses d'un pas en avant; et c'est « aujourd'hui seulement que votre parole parvient jus- « qu'à nous, de manière à nous faire croire que ce pas « va s'accomplir, mais se fera-t-il? Il est certain que « votre nouveau rapport n'en indique pas le moyen... »

Godin interrompt ici sa lettre et ne la reprend qu'un mois plus tard, après distribution aux actionnaires de la nouvelle brochure de Considérant « *Du Texas* » et constatation du fait que le calme des esprits n'en a pas été ébranlé, aucun écho de l'envoi n'arrivant à la Gérance.

« 15 novembre. Je reprends cette lettre, mon cher

« ami, après un mois d'intervalle. Ce retard vient du « doute où je me trouvais de son effet auprès de vous. « Aujourd'hui votre brochure nouvelle a été lue de nos « actionnaires, du moins tous l'ont reçue depuis quel- « que temps déjà, sans que le calme plat des esprits « paraisse en être sensiblement modifié. Ce m'est donc « un motif de plus pour continuer cette lettre...

« Vous admettrez sans peine que l'entraînement d'au- « trefois pour le Texas ne peut plus exister parmi les « phalanstériens ; que les fortunes se résigneront diffi- « cilement à aller se loger sous les log-houses en troncs « d'arbres ou les maisons en terre et bois dont vous « parlez. Si les fortunes ne se sentent pas attirées, les « gens de ressources moyennes n'hésiteront-ils pas en « présence des 2,000 lieues à parcourir et de la dépense « de presque tout leur avoir pour ce voyage ?...

« Quant aux travailleurs qui ne vous offriraient que « des bras, qu'en pourriez-vous faire ? C'est pourtant « parmi ceux-là que vous trouveriez les plus sûrs auxi- « liaires d'une installation nouvelle, en même temps « que des colons ; ils sont, dans tous les cas, indispensa- « bles même aux personnes qui vous rejoindraient avec « des capitaux sérieux...

« Si je suis dans le vrai, ceci répond bien imparfaite- « ment à l'appel par lequel vous terminez votre rapport « et que vous formulez en ces termes :

« Venez ici, mais préparez-vous à venir grandement, « largement, délibérément, nombreux et bien munis ; « autrement ce n'est pas la peine.... »

« Le champ d'action sur lequel vous êtes disposé à « agir est une propriété indivise, situation déplorable, « si cette indivision présente les difficultés qu'elle sus- « citerait en France. Ne perdez pas de vue que notre « Société est organisée de telle sorte qu'elle ne fonc-

« tionne — même pour ne rien faire — qu'avec 30 à « 40 mille francs de frais généraux, (par an) ce qui doit « absorber promptement le reste du capital disponible...

« Il faut donc, sous peine d'une liquidation forcée, « aviser aux voies et moyens de tirer de nos affaires, « au Texas, au moins de quoi payer les agents et em- « ployés, et ce n'est pas en acquérant de nouvelles ter- « res que vous y arriverez ; c'est en tirant bon parti de « celles que nous possédons... »

Godin termine sa lettre en conseillant à Considérant de renoncer à toute grande acquisition territoriale nouvelle ; d'achever simplement l'acquisition des 14 parts du Cânon d'Uvalde, ou d'y faire cesser, si possible, l'indivision ; de déterminer ensuite un point où devra s'asseoir le premier groupement d'exploitation agricole assisté des industries nécessaires ; enfin d'établir une telle division de lots de fermes et de lots à bâtir que la Société demeure propriétaire d'autant de lots intercalés qu'elle en vendra, tout en groupant suffisamment les habitations pour que les gens puissent se prêter un secours efficace en tout évènement.

« Ces exploitations, » dit-il, « pourraient être offertes « ici à prix coûtant ou même au-dessous, si cela était « jugé nécessaire, pour les premiers occupants. »

Convaincu que l'on ne peut bien suivre deux choses à la fois, Godin conseille, en outre, la liquidation du Magasin et des biens meubles que la Société possède à Réunion.

Quant aux immeubles, tout en faisant observer que s'il est un point où la plus-value naturelle des terres puisse être attendue c'est à Réunion plutôt qu'ailleurs, il ne voit autre chose à faire que de les céder à des colons puisque Considérant n'est disposé à rien exécuter sur ce point.

Examinant la même question quelques mois plus tard avec un de ses collègues de la gérance, Godin écrivait :

« Si nous n'avons rien pu faire de bien avec les pre-
« miers dévouements sérieux qui se sont spontanément
« offerts pour nos débuts, n'espérons pas que les hom-
« mes de grande valeur viennent maintenant au ser-
« vice de notre entreprise. Non, avec les incertitudes
« qui planent sur notre affaire, des hommes sérieux et
« capables ne se risqueront plus, et une émigration
« phalanstérienne véritable n'aura plus lieu au Texas. »

Le gérant auquel s'adressait Godin était M. Emile Bourdon. Car ainsi que nous l'avons dit ci-dessus, M. Guillon avait démissionné officiellement de sa fonction de gérant le 31 décembre 1857. Godin qui, depuis 1856 (1), cherchait en vain à se faire remplacer lui-même au poste de gérant dut alors, conformément à l'art. 61 des statuts et de concert avec M. Bureau, pourvoir au remplacement du collègue manquant.

Par actes dûment enregistrés à Bruxelles (2) le 26 avril 1858, M. Emile Bourdon fut installé officiellement en qualité de gérant. Il occupait le poste depuis le commencement de l'année.

XLIX

V. Considérant à Paris, 1858. — Echec du projet concernant le Cânon d'Uvalde.— Retour de Considérant au Texas. — Démission de l'Agent exécutif, 1859.

Trop convaincu de la valeur de son nouveau projet pour admettre que l'entraînement d'autrefois pour le Texas ne pouvait être renouvelé, V. Considérant vint à Paris en 1858 et s'adressa directement aux actionnaires

(1) Chap. XLVI, p. 601.
(2) *Bulletin de la Société de Colonisation*, juin 1858.

de la Société de colonisation, réunis en Assemblée générale annuelle, le 1er septembre de la susdite année.

Au rang des questions à l'ordre du jour se trouvaient les modifications statutaires destinées à mettre la Société en règle avec la loi des Etats-Unis. Les mesures votées en ce sens à l'Assemblée qui nous occupe se trouvèrent insuffisantes (nous ne nous y arrêterons donc pas) et furent remplacées par d'autres en 1861. Nous verrons celles-ci à leur date.

L'Assemblée du 1er septembre 1858 commença par épuiser son ordre du jour, puis la parole fut donnée au fondateur de la Société, Victor Considérant.

La nouvelle brochure intitulée « *Du Texas* » avait été antérieurement distribuée à tous les intéressés, il était facile aux auditeurs de suivre le chef de l'Ecole dans son brillant exposé du nouveau projet.

Le *Bulletin de la Société de colonisation* (1) donne un résumé de ce discours. Nous en extrayons ce qui suit :

« Messieurs ,

« Les questions administratives et financières étant réglées, je m'adresse à vous maintenant autant comme à des amis réunis que comme à des actionnaires assemblés, pour vous faire connaître le but de mon voyage en Europe et mon sentiment sur l'état actuel de nos affaires.

« Dans un rapport daté « du Texas » et qui vous a été distribué, je vous ai exposé la série des situations que ces affaires ont traversées. Vous y avez vu qu'après avoir passé par des débuts tellement déplorables qu'ils m'avaient frappé moi-même d'un désespoir absolu, elles ont été amenées enfin à un état satisfaisant, état qui n'a fait que s'améliorer depuis la date de ce rapport, et dont il nous appartient désormais de tirer le parti que nous nous étions proposé comme but à l'origine. »

(1) Numéro d'octobre 1858.

L'orateur rappelle les grandes lignes de son plan primitif, puis montre comment « au mépris du principe qui faisait si sagement de la Société une simple agence des actionnaires futurs émigrants, ses capitaux avaient été employés à la rendre elle-même entrepreneur d'agriculture, d'industrie, de production, c'est-à-dire de gaspillage et de ruine, — car encore qu'il serait possible à une Société qui se constituerait pour ce but de réussir, la nôtre se l'étant interdit n'était ni préparée, ni armée pour cette éventualité... »

Il dit aussi les efforts faits pour mettre un terme à cette situation ruineuse et signala que d'anciens colons qui avaient fui le premier régime, y avaient fait retour depuis la constitution du nouveau. « En somme », ajouta-t-il, « le mal a été arrêté, la plaie fermée, et malgré les obstacles qu'un grand désordre matériel et moral laisse après lui sur un territoire qu'il a longtemps labouré et ensemencé, nos affaires sont sur ce terrain même, à l'heure qu'il est, en pleine voie de réparation et d'ascendance. Je ne conçois pas de preuve plus péremptoire de la faculté de réussir une colonisation régulière et progressive au Texas, que ce fait de la situation actuellement produite sur ce point, malgré l'héritage de l'état qui l'avait précédée.

« D'autre part et avec une fraction minime de son capital, la Société a presque achevé, à l'heure qu'il est, l'acquisition d'une base territoriale en rapport cette fois avec les vrais principes de sa constitution.

« Le Cânon de Uvalde est une vallée longue de sept lieues et d'une largeur régulièrement variable de une à deux lieues et même de deux lieues et demie à son centre, entre les chaînes de montagnes qui la bordent de chaque côté. La contenance totale est de plus de dix lieues carrées. La pente générale de la plaine qui s'étend

entre les deux chaînes latérales offre toute facilité à l'irrigation des terres d'une haute fertilité sur de très grands espaces à droite et à gauche du Sabinal qui coule au centre de la vallée, et sur les flancs de plusieurs des ruisseaux qui forment les affluents du cours d'eau principal. Les parts qui nous restent à acquérir pour être en possession pleine et entière de la localité que je décris, représente environ 8,000 acres, c'est-à-dire près de deux lieues carrées. »

Le *Bulletin* poursuit :

« M. Considérant donne des explications sur l'état de la propriété de la vallée de Uvalde antérieurement à nos acquisitions. Elles se résument en ceci, que les dimensions, la beauté et tous les avantages naturels réunis dans cette localité ayant attiré de bonne heure l'attention des Américains, un certain nombre de ceux-ci se réunirent pour en prendre, à frais communs, la propriété, alors que toute la contrée environnante et le Cânon lui-même, étaient encore au pouvoir des Indiens. Beaucoup de temps s'étant écoulé avant que l'éloignement de ceux-ci permit de songer à y faire des établissements, les co-propriétaires s'étant dispersés, plusieurs d'entre eux même étant morts, la propriété resta dans l'indivis et sans administration centrale ayant capacité pour en tirer un parti quelconque. Cette circonstance, longtemps prolongée, disposant les propriétaires de parts primitives à s'en défaire, nous a permis de viser à les réunir toutes par voie d'acquisition directe de chacun des ayants-droits, et l'opération, bien près d'être terminée, a été faite jusqu'ici à des prix très satisfaisants..... »

Considérant exposa ensuite les premiers actes du colon individuel sur le lieu de défrichement et les services qu'une administration coloniale pourrait lui ren-

dre pour la garde collective des bestiaux, l'irrigation des terres, les approvisionnements, l'utilisation des machines à faucher, à moissonner, à battre, etc., etc.

Eclairé par l'expérience des faits, à Réunion, il appuya sur ce principe que « les groupements, pour produire d'heureux fruits, ne doivent être demandés qu'aux volontés personnelles, aux choix résultant de la pratique des relations, de la convenance réciproque et éprouvée des personnes à qui il peut plaire de les contracter.... »

« En somme », dit-il, « je ne viens proposer aucun changement à notre plan primitif; je viens au contraire, vous faire connaître qu'après avoir frisé une ruine complète sur l'écueil que ce plan avait signalé d'avance, nos affaires, dès qu'il a été possible de les ramener dans la ligne que ce plan traçait, sont entrées dans une voie de pleine réparation.....

« A mon retour en Amérique, mon intention est, après avoir définitivement réglé la constitution de notre propriété dans la vallée de Uvalde, d'en faire un cadastre détaillé, du moins pour les parties qu'il y aurait lieu d'ouvrir les premières à la colonisation; puis au moyen de plans, de descriptions exactes, de prix cotés sur les différentes catégories de terres, de documents relatifs aux transports et à l'acquisition de toutes les choses nécessaires à l'établissement des personnes, de donner à chacun la notion complète et précise des conditions qu'il trouverait à son arrivée sur le terrain. Cela fait, il sera facile d'entreprendre les préparations et de faire des approvisionnements proportionnés aux besoins des émigrants dont les époques d'arrivée auront été réciproquement convenues. — Que sur ce champ.... et dans les conditions qui sont bien celles de notre projet primitif, un noyau de population s'établisse ; je ne

doute pas que la propagande de sa prospérité ne suffise bientôt seule à son extension et à la restauration de toutes nos vues d'origine... »

Considérant ne demanda aucun vote à l'assemblée. Il termina en spécifiant que son objet principal étant de faire connaître à tous les amis et intéressés la situation actuelle, il se tiendrait, « pendant le reste de son séjour en Europe, à la disposition de chacun pour toutes les communications désirées. »

Ceci se passait le 1er septembre 1858. Quatre mois plus tard environ (le 11 janvier 1859) Victor Considérant, sans avoir obtenu des actionnaires l'accueil qu'il espérait, quittait Paris, retournant au Texas où il arriva vers le milieu de février (1).

Son mandat d'Agent exécutif de la Société expirait statutairement l'an d'après.

L'échec qu'il venait d'éprouver était de nature à lui donner à croire qu'il ne serait pas réélu au poste d'Agent exécutif. D'autre part les concours demandés lui faisant défaut, il ne pouvait suivre ses projets au Cânon d'Uvalde. En cet état de choses, il démissionna de sa fonction d'Agent exécutif, sans attendre l'échéance statutaire.

Cet événement se produisit donc avant règlement entre lui et la Société, de la question de propriété des biens sociaux au Texas, question intimement liée à celle de régularisation de l'existence même de l'entreprise comme Société américaine incorporée.

Poursuivre d'urgence la régularisation de l'existence sociale et, en même temps, préparer la liquidation de l'entreprise : tel fut dorénavant l'objet de tous les soins de la Gérance.

Dans le *Bulletin* de juin 1859, la Société déclara for-

(1) *Bulletin de la Société de colonisation*, juin 1859.

mellement renoncer à la fonction de colonisation, et n'être plus qu'un simple propriétaire de terres, possédant au Texas un grand nombre *d'acres à vendre*, mais sans avoir la prétention de cultiver ou peupler, par elle-même, une quantité plus ou moins considérable de ses terres...

Cette déclaration clôt officiellement toute œuvre sociale proprement dite de la part de la Société fondée par V. Considérant.

L'exposé du lien entre les entreprises fouriéristes aux Etats-Unis et l'œuvre de J.-B.-A. Godin à Guise, autrement dit la détermination de la vraie place de l'œuvre de Godin dans l'évolution sociale, étant notre guide en cette étude, nous nous bornerons maintenant à indiquer, à grands traits, comment la Société de colonisation Européo-Américaine parvint à assurer son existence au Texas, à entrer en possession de ses biens, enfin à opérer elle-même la vente de ses propriétés et la répartition de son actif social. Après quoi, revenant à notre objet, nous résumerons les enseignements fournis par les divers essais sociaux vus en ces pages et dont Godin s'est aidé dans la détermination de son œuvre sociale personnelle.

L

Nouvelle charte sociale, 1861. — Rentrée en fonction de F. Cantagrel. — Régularisation de la possession des biens fonciers. — Liquidation et répartition de l'actif social, 1875. — Lettre d'anciens colons de Réunion à Godin, 1867.

A la fin de l'année 1859, M. Allyre Bureau, le Gérant délégué au Texas, mourut à ce poste. Un employé, M. Bessard, le remplaça à la direction des choses à Réu-

nion. A peu près à la même date, 1860, échéait statutairement le mandat des trois gérants désignés dans l'acte social : MM. Bureau, Guillon et Godin. On était toujours à l'étude des modifications statutaires propres à régulariser l'existence de la Société au Texas, les mesures votées en 1858 ne suffisant pas.

Enfin, le 27 avril 1861, dans une Assemblée générale tenue à Paris, les actionnaires de la Société Européo-Américaine de colonisation au Texas se donnèrent une charte nouvelle, destinée à mettre fin aux entraves et inquiétudes qui résultaient de la précédente constitution.

Par cette charte, la Société, dont le siège était resté jusqu'alors à Bruxelles, se transforma, de commandite européenne en Société incorporée américaine avec siège social au Texas.

Ce siège fut à Réunion, d'abord ; à San-Antonio, ensuite.

La Gérance et l'Agence exécutive furent supprimées. A leur place furent institués :

1° Un directeur unique résidant au siège social. (M. Bessard fut le premier chargé de la fonction).

2° Un Agent européen. (Ce fut M. Cantagrel qui remplit ce poste pendant tout le reste de l'existence de la Société).

3° Un Conseil de surveillance composé de cinq membres et représenté au Texas par un délégué nommé par le Conseil même.

Tous ces fonctionnaires étaient élus pour un an et rééligibles.

La Société ayant ainsi existence légale aux Etats-Unis, il n'y avait plus qu'à transférer en son nom la propriété des biens sociaux restés jusque-là au nom de V. Considérant.

Mais à cette époque éclata aux Etats-Unis la guerre de Sécession qui, durant quatre ans, jeta une profonde perturbation dans les affaires et tout d'abord rompit ou entrava les correspondances entre la France et le Texas.

Ainsi, ce fut seulement le 15 septembre 1861, que M. Bessard sut officiellement qu'il était le directeur unique de la Société, et ce fut seulement le 16 mars 1862 qu'il eut près de lui un délégué du conseil de surveillance : M. Julien Reverchon fils, colon de Réunion.

Dans l'Assemblée générale des actionnaires de la Société de colonisation, tenue à Paris, le 12 juillet 1862 (1) l'Agent européen, M. Cantagrel, donna lecture d'un rapport où il est dit :

« Un des inconvénients de la crise que traverse en ce moment l'Amérique du Nord a été d'interrompre toutes les communications. Ainsi, des quinze lettres que nous a écrites M. A. Bessard depuis quinze mois, les cinq premières nous sont seules exactement parvenues ; des dix autres deux seulement sont entre nos mains : ce sont celles des 24 décembre et 25 mars derniers.

« Il y a lieu de croire que, de son côté, M. Bessard n'a reçu que deux des dix lettres que nous lui avons adressées... »

L'état du pays empêchait M. Bessard de se transporter au Sud-Ouest du Texas pour s'entendre avec Considérant, (lequel résidait alors à San-Antonio), afin de régler : 1° le transfert des biens au nom de la Société ; 2° l'état estimatif des terres du Cânon d'Uvalde.

Le rapport de l'Agent européen signale que le blocus des ports du Sud a rendu impossible de continuer les approvisionnements du store de Réunion ; en consé-

(1) *Bulletin de la Société de colonisation*, juillet 1862.

quence celui-ci est fermé et le directeur est d'avis de ne pas le rouvrir.

Le Conseil de surveillance prenant la parole, après l'Agent européen, constata la régularité de la marche actuelle des choses conformément à la nouvelle charte, et spécifia avoir donné charge à son délégué près du directeur de veiller spécialement : « 1° au transfert régulier à la Société de la propriété des terres formant le domaine, propriété restée jusqu'à ce jour au nom personnel de M. Considérant ; 2° au lotissement en temps opportun de ces terres : 3° à la vérification et à la clôture finale des comptes de l'ex-Agence exécutive ; 4° aux mesures à prendre à l'égard du store... »

D'après une lettre de Cantagrel à Godin, datée du 8 septembre 1863, Considérant avait, le 9 janvier précédent, adressé à Bessard l'acte de transfert des terres de Dallas au nom de la Société. Considérant disait partir pour le Mexique.

L'an d'après, à l'Assemblée générale du 23 juillet 1864 (1), l'Agent européen, M. Cantagrel, signale dans son rapport une lettre de M. Bessard, directeur à Réunion, disant que « les circonstances ne lui avaient pas encore permis de régulariser l'état des terres dans les Cânons non plus que d'en dresser l'estimation... »

Le rapport du Conseil de surveillance lu à cette même Assemblée, montre que la vente du store de Réunion avait été accomplie. On continuait de louer des immeubles quand on en trouvait l'occasion.

A l'Assemblée générale du 22 juillet suivant (2) le Rapport du Conseil de surveillance s'exprime ainsi :

« Lacune complète de deux années dans nos relations avec le chef de la colonie du Texas, aussi bien qu'avec

(1) Voir *Bulletin* de cette date.

(2) *Bulletin* spécial, compte-rendu de l'Assemblée.

le délégué du Conseil ; conséquemment absence totale de comptes, ignorance complète des faits qui ont pu surgir au milieu des graves évènements dont l'Amérique du Nord a été le théâtre, dans ces derniers temps.... »

Mais la guerre de Sécession étant terminée, la Société de colonisation entra enfin en possession régulière des biens-fonds de la vallée du Cânon d'Uvalde restés jusque-là au nom de son fondateur.

Durant les années qui s'écoulèrent jusqu'à la dissolution en avril 1875, la Société, dont le siège social était désormais à San-Antonio (Texas), se maintint en existence espérant que le développement des voies ferrées à travers le Texas et le mouvement général croissant de la population dans le pays donneraient à ses biens fonciers une plus-value qui contribuerait à combler, au moins en partie, les grandes pertes subies dans l'entreprise.

En attendant, par l'organe du directeur (ç'avait été M. Bessard, d'abord, puis M. Thévenet, puis M. Giraud), elle opérait des ventes partielles au fur et à mesure des occasions.

Le nom de Réunion tombe peu à peu en désuétude, remplacé (en tête des lettres et autres documents), par celui de Dallas. Cette dernière ville se développait. En 1873, plusieurs lignes de chemins de fer s'y croisaient; sans doute son développement avait envahi les terres autrefois désignées sous le nom de Réunion.

A l'Assemblée générale du 28 juillet 1870 (1), on lit dans le rapport de M. Cantagrel :

« La Société a, depuis longtemps, renoncé aux opérations plus ou moins aléatoires pour se renfermer dans le soin de l'administration et de la conservation de ses

(1) Voir *Bulletin de la Société de colonisation*, spécial à cette date.

immeubles, tant en vue de la revente pure et simple, qu'en vue d'une liquidation qui, à moins de prolongation de la Société, devra être ouverte, au plus tard, le 31 décembre 1875, conformément à l'art. 80 des statuts. »

Enfin, à l'Assemblée générale du 29 juillet 1874 (1), les conditions de la liquidation à opérer à deux mille lieues de distance sont débattues, et au printemps de l'année suivante (1875), la Société, après mûr examen de l'état général des choses, spécialement des obligations de la loi Texienne en fait de liquidation de Société, jugea que le plus avantageux pour elle était de ne pas attendre l'échéance de sa dissolution statutaire (fin décembre 1875) et d'opérer elle-même, pendant qu'elle en avait le pouvoir, la vente générale des biens qui lui restaient et la répartition de l'actif social.

Votée par l'Assemblée générale des ayants-droits, en avril 1875, cette résolution fut appliquée.

L'acquéreur des biens restants fut M. Cantagrel.

On lit au sujet de la liquidation dans le *Bulletin* embrassant la période du 29 juillet 1874 au 15 janvier 1875, des documents dont nous extrayons ce qui suit :

Aux Actionnaires

(Lettre signée de l'Agent européen, M. Cantagrel, et des membres du Conseil de surveillance, présents 4 sur 5, absent M. Dubos.)

« Paris, 15 janvier 1875.

« Il se présente une personne qui propose de liquider la situation à ses risques et périls.

« Cette personne traiterait avec la Société sur le pied de 12 °/o du capital-actions qui, diminué, bien entendu,

(1) *Bulletin* allant de cette date au 15 janvier 1875.

des actions remboursées ou abandonnées à la Société, s'élève à 999,024 francs.

« L'acquéreur prend à sa charge les dettes de la Société, ainsi que tous les frais de procès et autres, et pour payer les 12 °/₀ du capital-actions, il ne demande d'autre délai que le temps nécessaire pour faire régler les parts respectives attribuées aux actions des deux catégories, — formalité nécessaire pour que ses paiements soient réguliers et valables.

« Cette fin de Société, si vous l'acceptez, n'est certes pas brillante. Mais elle clôrait, au plus court délai pour les actionnaires, une entreprise qui était déjà un désastre, lorsque la guerre de sécession en Amérique vint lui porter le coup fatal. »

Suit la convocation d'une assemblée extraordinaire et ordinaire pour le jeudi 18 mars 1875, au grand hôtel du Louvre, à Paris, puis l'ordre du jour de ladite assemblée.

Le dernier *Bulletin* en notre possession, celui qui contient le compte-rendu de l'Assemblée générale du 18 mars 1875, montre que cette Assemblée s'est prorogée au 15 avril suivant, — après avoir, à l'unanimité, décidé la vente générale des biens sociaux et confié à une commission de cinq membres (dont Godin fit partie), le soin de rechercher des acquéreurs et de présenter des projets de traités à la sanction de l'Assemblée.

Finalement, M. Cantagrel fut déclaré acquéreur — à charge du passif — de tous les biens meubles et immeubles de la Société ; et par des circulaires spéciales adressées à tous les actionnaires de l'ex-Société Européo-Américaine de colonisation au Texas, il fit connaître les conditions du traité : échéances de paiements, etc...

L'affaire fut définitivement réglée après accomplissement des formalités légales au Texas, à compter du 16 novembre 1876.

« Nulle personne autre que M. Cantagrel, » avait dit le Conseil de surveillance à l'Assemblée générale du 18 mars 1875 « ne pourrait, selon nous, mieux apprécier l'état des choses (au Texas), offrir aux actionnaires plus de garanties personnelles et concourir plus efficacement à une prompte liquidation. »

Ainsi finit l'entrepreprise tentée par M. Victor Considérant, au Texas.

Le véritable peuplement de la région ne data que du jour où des facilités furent ouvertes à l'appropriation libre. L'organe même de la Société (1) l'avait constaté en ces termes : « *La forme d'appropriation et d'exploitation collective essayée dès les débuts sous le nom de Société de Réunion* n'avait pu en deux ans retenir, au milieu des fluctuations et des tiraillements incessants, qu'un tiers au plus des émigrants partis sous les auspices de la direction. »

Parmi les personnes installées définitivement sur l'ex-domaine social, un certain nombre, colons de la première heure, continuèrent à suivre de loin le mouvement des faits rattachés à leur foi primitive.

Aussi, Godin reçut-il en 1867, après la célébration de la première fête du Travail au Familistère de Guise, la touchante lettre que voici, de la part de 13 anciens Colons de Réunion ;

« Réunion, le 4 novembre 1867.

« Monsieur,

« Nous avons reçu dernièrement par l'intermédiaire d'un ancien Colon de Réunion qui habite aujourd'hui la Nouvelle-Orléans, un fragment de journal dans lequel se

(1) *Bulletin de la Société de colonisation*, Septembre 1857.

trouve un article de M. Sauvestre concernant votre Familistère de Guise.

« Nous ne saurions, Monsieur, trouver d'expressions assez chaleureuses pour vous dire la vive satisfaction que la lecture des faits comme ceux consignés dans cet article a fait éprouver aux quelques phalanstériens qui se trouvent encore dans ce pays ; mais nous avons pensé que vous voudriez bien accueillir les félicitations et les sincères remerciements de quelques-uns de ceux qui, jadis, dans l'espoir de coopérer à l'œuvre de la rédemption, n'ont point hésité à quitter parents, amis, patrie, et chez qui les déceptions, loin d'affaiblir, n'ont fait qu'affermir les convictions.

« Tous, nous vous remercions et bénissons du fond du cœur pour ce que vous avez fait déjà ; tous, nous espérons que vous aurez le bonheur de mener à bonne fin l'œuvre que vous avez si bien commencée. Puisse le Familistère de Guise être bientôt le vivant modèle de la Commune associée et l'aurore de cette ère de Justice, de Liberté et de Bonheur à laquelle nous aspirons depuis si longtemps. C'est l'espoir et le désir le plus ardent de vos tout dévoués. »

Suivent les 13 signatures.

Ces treize signatures comprennent :

1 ancien directeur de Réunion ;

1 des deux membres élus le 12 août 1855 pour représenter les travailleurs dans le conseil de direction de la Société des propriétaires de Réunion ;

2 anciens membres de la commission nommée par M. Bureau le 28 janvier 1875, pour le soin des intérêts généraux et la fixation des prix de vente ou location des meubles et immeubles, lors de la reprise, par la Société générale, du domaine de l'ex-Société des propriétaires de Réunion ;

3 anciens membres ayant traité pour des installations particulières sur l'ex-domaine colonial ;

1 agriculteur;

1 puisatier;

4 personnes de professions indéterminées.

LI

Résumé des enseignements fournis par les essais fouriéristes aux Etats-Unis, et dont Godin s'est aidé dans la détermination de son œuvre sociale personnelle. Unité : Causalité, Continuité.

L'historique de la tentative faite au Texas étant achevé avec notre dernier chapitre, nous avons à reprendre maintenant les efforts personnels de J.-B.-A. Godin, en France même, dans la poursuite du but assigné par lui à son existence : Glorification du travail, Emancipation du travailleur. C'est donc à l'œuvre tout à fait personnelle de J.-B.-A. Godin que nous arrivons. Aussi nous paraît-il tout indiqué de clore ici la première partie de notre travail, en résumant les enseignements fournis par les essais fouriéristes aux Etats-Unis et dont Godin s'est aidé dans la détermination de son œuvre sociale propre.

Ces enseignements peuvent se résumer en une formule générale, dans laquelle, nous le montrerons, rentre aussi toute l'œuvre de J.-B.-A. Godin, soit :

Unité : causalité, continuité.

En vertu du principe d'unité, il faut disposer les choses de façon à conduire évolutivement (causalité et continuité) les êtres humains à la compréhension des conditions du progrès, à la volonté de réaliser, d'entretenir et de développer indéfiniment ces conditions.

Est-il nécessaire de rappeler quelques points confirmatifs ?

Dès 1845, en face des nombreux échecs des premières tentatives, la leçon générale tirée des faits et proclamée avec toute l'énergie possible par l'illustre William Henry Channing et ses collègues de Brook Farm (chapitre XVI, section 8, p. 227) se résume en ces mots : développer les capacités de tous ordres, administratives et autres ; cultiver, chez tous, les sentiments d'amour unitaire ; équilibrer les esprits et les dresser vers la conception d'un haut idéal social.

L'œuvre paraît si urgente à ces apôtres du progrès qu'ils s'y livrent exclusivement. Mais la préparation entrevue exige un temps considérable, car ce n'est pas seulement l'être humain qu'il faut approprier laborieusement à des conditions sociales supérieures, c'est aussi tout l'outillage industriel, tous les rouages sociaux.

Les échecs continuent de succéder aux échecs ; et la leçon va se répétant pour tous les initiateurs d'expérimentations sociales.

Un des plus illustres parmi eux, Horace Greeley, résumant, à son tour, après tous les échecs dont il avait été témoin, le résultat de ses expériences (Chap. XVI, 10e sect. p. 245 , proclamait l'insuffisance, la défectuosité de la grande majorité des éléments sociaux en ces termes énergiques :

« Toute tentative socialiste sera contrecarrée par un sérieux obstacle, la nature des gens qui y sont communément attirés. A côté d'esprits nobles et élevés, dont les impulsions sont purement philanthropiques et qui sont disposés à supporter le travail et la peine pour le soutien d'une cause dont ils espèrent le bien du genre humain, on trouve vingt fois plus de visionnaires, d'exaltés, d'égoïstes, d'esprits forts, de batailleurs, d'incompris, de gaspilleurs, de paresseux, en un mot de *propres à rien*. Ne se trouvant bien nulle part, ces gens

concluent témérairement qu'ils sont exactement qualifiés pour une société plus parfaite... »

Il continue, montrant que ce personnel défectueux, prompt généralement à s'emparer des postes, conduit les tentatives au naufrage.

Pour parer à ces éventualités, écarter des postes dirigeants les ambitieux propres à rien, vingt fois plus nombreux que les gens modestes et capables, il faudrait donc chercher d'urgence à déterminer la vraie méthode de classement des capacités et de rémunération du travail selon le résultat utile des efforts producteurs.

Le jugement d'Horace Greeley est répété par Collins, fondateur d'une tentative reposant sur la liberté absolue, où il n'y avait d'autre règle pour chacun que de faire ce qu'il voulait (p. 246.) Après la leçon des évènements, Collins disait :

« Les temps ne sont pas encore venus, les esprits ne sont pas préparés ; il y a à la surface des sociétés une somme d'individus remuants, mécontents, jaloux, paresseux, dégoûtés du présent système social, non parce que ce système enchaîne la masse dans la pauvreté, l'ignorance, le vice et une servitude sans fin, mais parce qu'ils ne peuvent pas faire tourner ce système à leur satisfaction personnelle. L'expérience montre que cette somme d'individus est toujours prête à se rallier à tout mouvement nouveau qui promet bien-être, abondance et liberté personnelle.

« Mais lorsque l'entreprise se refuse à prendre la licence pour la liberté, et exige que chaque membre mette sa force et sa capacité au service du mouvement, alors le cri de tyrannie et d'oppression est jeté à la face de ceux qui se sont faits les avocats du travail et de l'abnégation ; et la tentative même est considérée comme responsable des vices des gens dont nous parlons. »

Le grand organe de publicité *New-York's Tribune*, champion des tentatives fouriéristes, s'efforçant à son tour, en juillet 1855, de dégager l'enseignement résultant de cette quarantaine de tentatives closes par des échecs, concluait (ch. XL, p. 558) :

«... Nous sommes portés à croire que l'association ne pourra se réaliser jusqu'au jour où le progrès des sciences, des inventions et de l'industrie aura doté la société d'une abondance de richesses de tous genres telle que nous ne saurions guère l'imaginer aujourd'hui... »

Relevant l'argument qui avait cours en présence des échecs : « Il est difficile, sinon impossible, avec les éléments que la société fournit aujourd'hui, de former des associations ayant en vue l'industrie domestique, agricole, mécanique, l'éducation et la vie sociale, » *New-York's Tribune* émettait l'espoir de voir peut-être la tentative dirigée par M. Victor Considérant au Texas atteindre quand même le but.

Un an plus tard le *Bulletin* de la Société fondée par V. Considérant publiant « *Les fruits de l'expérience* », signalait, en termes des plus vifs, la rencontre à Réunion des mêmes difficultés pratiques contre lesquelles les autres essais, déjà, s'étaient heurtés. (Chap. XLV, p. 589 à 596.)

« Plonger tout à coup et entièrement », disait le *Bulletin*, « dans la vie collective, des hommes et des familles accoutumés aux luttes de l'intérêt privé contre l'intérêt général et fatigués de se suffire à eux-mêmes, c'est les jeter dans une sorte d'ivresse ou de perturbation morale qui étouffe leur notion du devoir sous l'exaltation du droit...

« C'est mettre ainsi les gens de cœur, de conscience, dans la nécessité de perdre confiance ou de s'épuiser à

la tâche pour entretenir les paresseux et être encore dénigrés par eux... »

Toujours le même cri contre les paresseux qui partout se montrent à la fois ardents à la critique, infatués de leurs prétendues capacités et finalement aptes surtout à ruiner les tentatives.

« A ce jeu, » continue le *Bulletin*, « la démoralisation devient contagieuse et les meilleurs sont ceux qui souffrent le plus. Une telle expérience d'association ou de vie collective, quand même, ne peut que tourner contre son but et faire bientôt détester la solidarité par ses plus passionnés zélateurs.

« C'est l'histoire de tous les essais encombrés, débordés par les impatients, tentés *avant la transition nécessaire et la création d'un milieu propre...* »

Préparer les hommes et les choses : Voilà donc le cri de tous ceux qui ont essayé de réaliser des réformes. Nulle part la nature ne fait de saut. La loi de continuité régit les faits sociaux comme tous les autres. Conséquemment, c'est par étapes graduées, méthodiques, que la société se perfectionnera.

Mais en sociologie, mieux qu'ailleurs peut-être, il est facile de saisir l'intime, l'inséparable relation des lois de causalité et continuité : la préparation des hommes et des choses commandée par la loi de continuité ou d'évolution n'étant autre que la culture même de l'élément causal ou déterminant dans les actions humaines, soit le sentiment progressif du principe d'unité. Il s'agit d'amener les esprits à la compréhension du progrès social immédiatement possible relativement à l'état actuel, au sens des vraies conditions de ce progrès, à la volonté de subordonner soi-même ses actes à l'entretien et au respect des dites conditions, afin que la réforme s'effectue d'une façon pratique, durable, et serve

elle-même d'étape vers un nouveau progrès immédiatement successif.

De la quarantaine d'essais fouriéristes aux Etats-Unis, un seul, Wisconsin-Phalanx, échappa au double échec social et financier qui accompagna tous les autres. Wisconsin-Phalanx (chap. XVI, sect. 11e, p. 250), fut « pécuniairement un succès, socialement un échec.» La tentative fut donc conduite par des hommes habiles et laborieux; malgré cela, faute de préparation suffisante, elle fut *socialement* un échec.

Un des aspects de cet échec doit être ici relevé par nous. Un mot auparavant :

Lorsque Cantagrel arriva à Dallas, en 1855, Godin lui écrivait (1):

« La bonne organisation de l'atelier culinaire ou des « cuisines, la simplification des travaux de ménage et « d'économie domestique par leur réunion en des ate- « liers spéciaux pourvus des moyens de faire vite et « bien, sont des causes de ralliement qui vaudraient « mieux que tous les discours du monde pour prédis- « poser nos populations au baptême de l'association. »

Godin voyait donc alors, comme tous les phalanstériens de l'époque, les premiers colons logés dans des conditions telles que les services culinaires et autres (domestiques en un mot) pussent être organisés unitairement.

Or, les expériences déjà faites prouvaient qu'en ces matières aussi, il faut compter avec la loi d'évolution. Mais les enseignements mettent toujours un certain temps à se propager, et il en fut ainsi des leçons qui, sur ce point, modifièrent les visées de Godin.

« Généralement », écrivait après expérience le fonda-

(1) Chap. XXVIII, p. 415.

teur de Wisconsin Phalanx (1), «les associations ont, au début, tenté trop de choses à la fois. La plupart ont rompu avec la maison isolée et la table de famille avant d'avoir assez de science pour esquisser le plan d'un ménage unitaire... Les grands changements requièrent une action lente. »

C'est toujours la même leçon : *Unité par causalité et continuité* ; Godin s'en pénétra vivement. Aussi dans son œuvre personnelle réalisa-t-il l'habitation unitaire, le Familistère, sans essayer un seul instant de la table commune ; chaque famille y est laissée chez elle, aussi isolée que le comporte la maison à plusieurs locataires ; chacune pourvoit, comme ailleurs, à sa cuisine et à tous autres travaux domestiques. Mais toutes ensemble ont l'avantage de trouver réunis dans les dépendances de l'habitation, les magasins d'approvisionnements, buanderies, lavoirs, institutions enfantines et scolaires, etc., qu'il faut, ailleurs, aller chercher parfois très loin. Elles trouvent, en outre, des services de prévoyance mutuelle et autres institutions dont nous parlerons en leur temps.

En un mot, le Familistère est un instrument de culture collective et de suggestion de progrès social. Plus facilement qu'avec le régime des logements isolés la population, à mesure que se développera son idéal d'Unité, pourra y réaliser, à son profit collectif, des conditions de bien-être, sécurité, raffinement des mœurs, etc., etc., qu'il est difficile, autrement, de mettre à la portée des familles ouvrières.

Le système adopté par Godin dans l'organisation des choses au Familistère tient compte à la fois des nécessités individuelles par lesquelles doit se faire, progressivement, la culture des personnes et des nécessités collecti-

(1) Chap. XVI, Sect. II, p. 251.

ves par lesquelles les gens doivent être, graduellement aussi, entraînés vers l'unité.

Un esprit très pratique, John Gray, ce socialiste qui s'était mêlé à des essais communistes et fouriéristes, avait tiré de son expérience une conclusion concordante avec celle déjà dite, mais exprimée autrement :

« Plus le régime individualiste se développera au sein des Associations, plus on gagnéra en liberté et en bonheur ; au contraire, plus on ira vers le communisme, plus opposés seront les résultats. »

C'est jusque dans les moindres détails des faits de la production, que Godin eût voulu appliquer ce régime et la nécessité en saute aux yeux lorsque on se reporte à cet autre enseignement des faits proclamé par *New York's Tribune* (1) :

« La grande difficulté pratique dans les expériences sociales a toujours été d'inspirer à tous les membres un sentiment convenable de la responsabilité individuelle et un attachement vigilant au bien commun... On remédierait peut-être à ce vice par un système de rétribution plus stimulant. »

Comment instaurer un tel système sans le baser sur l'individualisme ? Et combien cette base répond aux nécessités présentes.

Les hommes répugnent de plus en plus à supporter d'être gouvernés les uns par les autres. Il faut donc que chacun devienne par soi-même un moteur vigilant du bien commun, que chacun acquière un sentiment très vif et très clair des nécessités sociales, c'est-à-dire s'élève à une hauteur d'intelligence et de moralité qui, les faits l'ont prouvé, ne se trouve encore que chez un très petit nombre.

Savoir se gouverner soi-même, est le plus haut point

(1) Ch. XL. p. 557.

de l'individualisme éclairé par le principe d'Unité ; c'est la subordination autonome de l'individu au bien de la vie générale.

Godin concevait qu'un des plus sûrs moyens d'orienter les hommes vers cette ascension morale et, entre temps, d'assurer de la part des individus le soin vigilant du bien commun dans toute entreprise, était d'agencer les choses de façon à ce que l'individu recueillît d'autant plus d'avantages, pécuniaires et autres, qu'il s'exercerait dans le sens le plus favorable à l'entreprise même.

Il comprenait qu'il fallait combiner tellement ces deux aspects de la fonction sociale proprement dite : *individualisme*, *association*, qu'on en obtînt :

1° Que chacun se sentît à la fois libre dans tous ses mouvements utiles à lui et aux autres, protégé par la masse dans les situations où l'aide est nécessaire et agent actif de cette même protection en faveur de ses co-intéressés ;

2° Que chacun recueillant directement en espèces et indirectement par les institutions protectrices de la vieillesse et de l'enfance, etc, tout le fruit, mais rien que le fruit de son travail, le sens de la responsabilité individuelle fût constamment tenu en éveil et ainsi le soin vigilant du bien commun assuré. C'est pourquoi il ne cessa de chercher la vraie méthode d'appréciation du travail, celle par laquelle ce seront les résultats mêmes du labeur, les résultats utiles, qui serviront de base à la détermination des salaires et à la part des bénéfices.

(Nous avons touché la question dans notre chapitre XXI (1), et montré qu'il fallait à la base des alloca-

(1) P. 324 à 336.

tions de salaires ou appointements dans les associations la vérification des mérites effectifs et la vérification permanente.)

Bien entondu les indignes et les paresseux résisteront de toutes leurs forces à une telle méthode de rémunération ; ce n'en est pas moins de ce côté qu'il faut tourner les efforts ; car les éléments défectueux mêmes sont intéressés à ce que l'organisation sociale les empêche d'annihiler, d'entraver la partie vaillante du corps social, celle par laquelle se développent les ressources générales

L'œuvre est d'une telle complexité qu'elle nécessite le concours de toutes les bonnes volontés. Pas un novateur en essais sociaux qui n'en mesure l'importance.

L'illustre Berthelot dans son volume « *La Synthèse chimique* (1) » signalant le plus haut degré de certitude offert par les sciences expérimentales, écrit (p. 276) : « ... Les sciences expérimentales créent leur objet en conduisant à découvrir par la pensée et à vérifier par l'expérience les lois générales des phénomènes... Elles soumettent toutes leurs opinions, toutes leurs hypothèses à un contrôle décisif en cherchant à les réaliser... »

La sociologie est bien sous ce rapport une science expérimentale comme la chimie. Aussi est-il de même importance, en sociologie qu'en chimie, de publier les résultats obtenus lorsqu'on agit dans telles et telles conditions, avec tels et tels éléments, puisque c'est seulement ainsi que se constituera la Science des sociétés.

Parmi les pièces de notre dossier touchant l'entreprise du Texas, se trouve une note de la main de Godin où il porte au rang des causes d'échec :

---

(1) Editeur : Félix Alcan, 108, boulevard Saint-Germain, Paris.

« Le manque d'Unité de vues chez les membres, « l'absence d'un sentiment religieux. »

Sous ce rapport, il est à classer avec les grands socialistes américains, à la fois Swedenborgiens et Fouriéristes, qui, en 1844, réunis à New York en Convention nationale, avaient décidé l'envoi d'une délégation à Paris, afin d'obtenir aide de l'Ecole phalanstérienne même, pour résoudre des points au rang desquels figurait le suivant (Chap. XVI, 2e sect. p. 197) :

« Comment organiser l'industrie, l'art et les sciences sociales, de manière à en faire des symboles de la vérité éternelle ? Comment faire que toute habitation sociétaire soit un temple, tout travail un holocauste, et l'existence terrestre une préparation à l'immortalité ? »

Oui, tout ce côté religieux de l'œuvre sociale (religieux dans le sens unitaire) Godin le jugeait indispensable à saisir.

Vie et travail s'unifiaient à ses yeux. Aussi ne pouvant d'emblée entourer le travail des conditions d'attrait décrites dans la théorie fouriériste, eût-il voulu en faire voir l'intérêt suprême en démontrant que si humble que soit une besogne, elle est ralliée, par les lois de causalité et continuité, au principe d'Unité.

Il eût voulu pouvoir démontrer :

1° Que tout être ou individu est foncièrement une valeur de travail ou de fonction ;

2° Qu'aucune valeur de travail (humaine ou autre) ne cesse d'évoluer en tant que capacité de conception et direction, à travers ses manifestations corporelles ;

3° Que le classement de toute valeur de travail ou fonction dans l'univers, et spécialement de l'être humain (valeur de travail conscient), dépend constamment de la liberté qu'a l'être raisonnable de s'orienter ou

vers l'idéal d'unité du système dont il est membre ou vers la satisfaction de ses instincts individuels, au détriment du bien collectif et au risque d'une dégradation : c'était là, pour lui, la religion.

Mais une pareille interprétation des choses nécessitait la démonstration, au préalable, de la contingence de la matière et de sa qualification selon les forces et l'effort dont elle est l'expression.

La question n'était pas mûre au moment où Godin publia sa doctrine de vie et travail, dans son premier volume : *Solutions sociales* (1871).

La Science a marché depuis et d'un tel pas et dans une telle voie, qu'elle fournit aujourd'hui — nous essaierons de le montrer dans la seconde partie de ce travail — un appui positif à l'idée de contingence de l'univers phénoménal, au concept du principe d'Unité par causalité et continuité.

FIN DU PREMIER VOLUME

ERRATA

Page 95, ligne 25e, lire : **1871-1875** et non pas *1871 à 1876*.

Page 189, ligne 13e, lire : **John Greig** et non pas *John Grey*.

Page 580, lire : chapitre **XLIV** et non pas LXIV.

APPENDICE 1° [1]

Liste des Bibliothèques publiques, Sociétés et Etablissements où se trouvent des collections plus ou moins complètes [2] de la revue « Le Devoir ».

En France

** **Paris**.. .... au Conservatoire des Arts et Métiers.
* **Paris**..... à la Bibliothèque Nationale.
* **Paris**..... .. .. à la bibliothèque de la Société pour l'étude de la Participation aux bénéfices, 20, rue Bergère.
* **Paris**... ..... à l'Association des anciens élèves de l'Ecole Centrale, 81, rue Turbigo.
Paris.. ..... à l'Académie des Sciences morales et politiques, quai Conti, 23.
Paris..... à la bibliothèque du Musée Social, 5, rue Las Cases.
Paris..... ..... . à la bibliothèque de l'Ecole Polytechnique.
Paris .... à la bibliothèque de la Chambre du Commerce, 2, place de la Bourse.
Paris..... ..... à l'Association Philotechnique, 24, rue Serpente.

---

(1) Voir *Introduction*, p. XI.

(2) Nous indiquons par * les bibliothèques dont la collection remonte à janvier 1889 ; et par ** les bibliothèques possédant la collection complète.

NOTA. — *Le Devoir* a été fondé le 3 mars 1878. Il paraissait d'abord hebdomadairement et en format in-4°.

Le 1er vol. comprend six mois ; il s'arrête au 8 septembre 1878.

Le 2me vol. va du 15 septembre 1878 au 30 mars 1879.

Le 3me vol. termine l'année 1879.

A partir de 1880, les tomes du *Devoir* se succèdent avec les années.

Par erreur, le numéro du 1er janvier 1882 (tome 6me) a été ajouté à l'année 1881 et relevé dans la table des matières de la dite année. En conséquence, le 6me volume s'ouvre à la date du 8 janvier 1882. Le 12me volume (année 1888) termine la série du *Devoir* hebdomadaire.

Le 13me volume, année 1889, ouvre la nouvelle série (format grand in-8°) dont la publication continue.

Dans le 15me volume, année 1891, page 132, commence la publication des documents intimement reliés à la fondation du Familistère, conférences de Godin, etc. En décembre 1895 (vol. 19me) une table spéciale de ces matières fut dressée (pages 705 et suivantes). Depuis, *le détail* des documents biographiques figure à la table générale des matières de chaque volume.

Paris..... à l'Ecole libre des sciences politiques, rue Saint-Guillaume, 27.
Aix en Provence .. à la bibliothèque communale.
Amiens..... à la bibliothèque, rue de la République.
Angers..... à la bibliothèque, rue du Musée.
Angoulême..... à la bibliothèque du Palais de Justice.
Arras ..... à la bibliothèque de la ville.
Avignon ..... à la bibliothèque, rue Joseph Vernet.
Besançon..... à la bibliothèque de la ville.
Bordeaux..... à la bibliothèque, 3, rue Mably.
****Bordeaux**..... à la bibliothèque populaire, 137, rue Notre-Dame.
Carcassonne..... à la bibliothèque, Grande Rue.
Clermond Ferrand. à la bibliothèque de la ville.
***Corbeil**..... à la bibliothèque de la ville.
Dijon..... à la bibliothèque de la ville, à l'école de Droit.
Douai..... à la bibliothèque, rue Fortier.
Grenoble..... à la bibliothèque, place de la Constitution.
** **Guise (Aisne)**..... à la bibliothèque de la ville.
** **Guise (Aisne)** .... à la bibliothèque du Familistère.
** **Guise (Aisne)**..... à la salle du Conseil de l'Usine de la Société du Familistère.
Guise (Aisne)..... à la bibliothèque scolaire du Familistère.
Guise (Aisne)..... à la Société de paix et d'arbitrage international, au Familistère.
Havre (Le)..... à la bibliothèque, place des Pilotes.
La Rochelle..... à la bibliothèque, rue Gargoulleau.
Lille..... à la bibliothèque communale.
Limoges..... à la bibliothèque communale, place de la Préfecture.
****Lyon**..... à la bibliothèque de la Chambre du Commerce, palais de la Bourse.
Lyon..... à la bibliothèque, 27, rue Gentil, au Lycée.
Mâcon..... à la bibliothèque communale.
Marseille..... à la bibliothèque, boul. du Musée
Montauban..... à la Faculté de Théologie.
Montpellier..... au Musée Fabre.
****Nancy**..... à la bibliothèque de la ville.
Nantes..... à la bibliothèque, rue Gambetta.
Narbonne..... à la bibliothèque de la ville.
Nice..... à la bibliothèque de la ville.

Nîmes..... à la bibliothèque de la ville.
Orléans ..... à la bibliothèque, rue Guillaume-Prousteau.
Pau..... à la bibliothèque de la ville, aux Halles.
Perpignan..... à la bibliothèque de la ville.
Poitiers..... à la bibliothèque, place du Marché Notre-Dame.
Reims..... à la bibliothèque communale.
Rennes..... à la bibliothèque communale.
Rodez..... à la bibliothèque communale.
Roubaix..... à la bibliothèque de l'Ecole nationale des Arts industriels.
Rouen..... à la bibliothèque communale.
Saint-Etienne..... à la bibliothèque communale, au Palais des Arts.
Toulon..... à la bibliothèque de la ville, boulevard de Strasbourg.
Toulouse..... à la bibliothèque, 1, rue Lakanal.
* **Tours**..... à la bibliothèque, rue Nationale.
Troyes..... à la bibliothèque, rue St-Louis.
* **Versailles**..... à la bibliothèque, rue Gambetta.
etc., etc.

En Belgique :

Bruxelles..... à la bibliothèque de l'Hôtel de Ville.
Bruxelles..... à l'Association des compositeurs et imprimeurs typographes, au Cygne, 9, Grand'Place.
* **Bruxelles**..... à la bibliothèque du Familistère, quai des Usines, 158.
Anvers..... à la bibliothèque communale, place Conscience.
Anvers..... à la bibliothèque populaire, rue des Aveugles.
* **Gand**..... à la bibliothèque de l'Université, place St-Jacques.
Liège..... à la bibliothèque de l'Université.
Liège..... à la bibliothèque populaire, rue de la Halle.

En Hollande :

Amsterdam..... à l'Académie royales des Sciences.
Amsterdam..... Universiteits-Bibliotheek.

En Danemark :

Copenhague..... à l'Académie des Sciences.
Copenhague..... Dansk Freds Bureau.

En Suède :

Stockholm..... .... à l'Académie royale des Sciences.

En Norwège :

Christiania..... à l'Académie des Sciences.

En Angleterre :

London..... British Museum, W. C.
London... ..... International co-operative Alliance, 19 southampton Row, W. C.
London..... Library of the Kensington branch of the New Church, 4 old oak Road, Shepherd's Bush, W.
** **Oxford**..... . Bodleian Library.

En Ecosse :

Glasgow . ... University Library.

En Irlande :

Dublin..... ..... Trinity College.

En Suisse :

Genève..... à la bibliothèque de la ville.
Lausanne. .. .. à la bibliothèque cantonale et univertaire.
Lucerne..... à la bibliothèque cantonale.
Zurich..... Stadtbibliothek.
Bâle.. .... Universitats-Bibliothek.
Berne..... au Bureau international permanent de la Paix.

En Allemagne :

Berlin . ..... à l'Académie royale des Sciences.
Gottingue..... à la Société royale des Sciences.
Leipzig..... Universitats-Bibliothek.
Munich .... à l'Académie royale des Sciences.

En Autriche :

Vienne ..... à l'Académie impériale des Sciences.

En Italie :

Rome..... .. à l'Académie royale des Sciences

En Russie :

Saint-Pétersbourg, à l'Académie impériale des Sciences.

Aux Etats-Unis d'Amérique :

** **New-Haven** (Connecticut, — Yale University Library.
Boston..... American Stastistical Association, Copley square.
Washington..... Department of Labor.
Washington..... . à l'Académie nationale des Sciences.

APPENDICE 2° [1]

Indication par ordre de dates, relativement à la vie de J.-B^te André Godin (1817 à 1888), des documents biographiques répartis dans les tomes du « Devoir », série hebdomadaire (1878-1888) et série mensuelle (1889-1901).

1817-1833

Enfance et adolescence : tome 12e (1888) page 50 et supplément au numéro du « Devoir » du 22 janvier 1888 pages 1 et 5 ; — tome 21e (1897), p. 69

1834-1837

Voyages en qualité d'ouvrier serrurier, « tour de France », premières appréciations socialistes, retour au pays natal : tome 12e (1888), p. 51 ; — tome 21e (1897), p. 70 à 78.

1838-1842

Fondation de son industrie et prise de brevet, premier mariage, initiation au fouriérisme : tome 12e, (1888) p. 51 ; tome 21e (1897) p. 78 à 80, 129.

1843-1846

Entrée en relations avec l'Ecole sociétaire. Prentiers efforts en faveur des réformes sociales. Prise de brevet et addition : tome 21e (1897), p. 326 à 333, 386 à 396 ; — tome 22e (1898), p. 194.

1846

Transfert de l'établissement à Guise : tome 5e (1881), p. 354 ; tome 12e (1888), p. 52 et supplément au numéro du « Devoir » du 22 janvier 1888, p. 5 ; tome 21e (1897), p. 81.

1846-1847

Efforts industriels et sociaux. Les grandes lignes de la théorie fouriériste et ce qu'en accepta J.-B. A. Godin. Son orientation religieuse : tome 21e (1897), p. 129 à 143, 193 à 205, 257 à 270, 449 à 459.

1848

Conduite au moment de la Révolution. Candidature à l'Assemblée constituante, etc. : tome 21e (1897), p. 513 à 521 ; 577 à 586 ; 705 à 717.

---

(1) Voir *Introduction*, p. XI.

1849-1850

Continuation des efforts industriels et sociaux. Projet de fondation d'un journal. Prise de brevets et additions. Première idée de fonder une succursale en Belgique : tome 22e (1898), p. 5 à 10 ; 65 ; 71 à 76 ; 129 à 139 ; 193, 194, 199 à 206.

1851-1852

Brevets et additions. Procès industriels et persécutions politiques. Continuation des efforts sociaux. Première caisse de secours : tome 1er (1878) p. 258, 291 ; tome 5e (1881) p. 354, 838.

1853

Germe de l'idée du Familistère : tome 23e (1899) p. 198 à 200.

1854-1858

Tentative de l'Ecole sociétaire au Texas. Part qu'y prit Godin et enseignements tirés par lui des essais socialistes aux Etats-Unis : tome 23e (1899) p. 385 à 394, 513, 522, 579 à 581, 586 à 589, 654, 710 ; tome 24e (1900) p. 17, 129 à 144, 195 à 199, 265 à 268 ; tome 25e (1901) p. 5 à 13, 65 à 75, 129 à 137, 193 à 203, 321 à 332, 385 à 390, 586 à 591, 705 à 716.

1859-1860

Fondation du Familistère. Conférences de Godin. Installation des premiers services généraux : tome 4e (1880) p. 650 ; tome 9e (1885) p. 273 ; tome 15e (1891) p. 133 à 137, 196 à 200, 323 à 326, 387 à 393, 453 à 461 ; tome 21e (1897) p. 65 à 68.

1861-1862

Conférences. Installation du premier conseil élu (hommes et femmes). Ouverture et fermeture de la première nourricerie. Ouverture de la première classe maternelle. Magasins coopératifs, proposition sans écho ; tome 5e (1881) p. 466, 467 ; tome 15e (1891) p. 641 à 646, 705 à 709 ; tome 16e (1892) p. 8 à 12, 67 à 72, 132 à 135, 193 à 200, 257 à 262, 321 à 329.

1863-1866

Conférences. Ecole primaire. Inauguration de la Fête annuelle de l'Enfance. Société musicale. Attributions des Conseils élus (hommes, femmes). Réouverture définitive de la Nourricerie, etc.... tome 16e (1892) p. 323, 385, 387, 449 à 457, 641, 642.

1867-1869

Conférences. Inauguration de la fête annuelle du Travail.

Caisse de secours, section des dames. Corporations diverses au Familistère. Mouvement politico-social : tome 15e (1891) p. 257 à 259 ; tome 16e (1892), p. 642 à 651, 705 à 710.

1870

Circulaire anti-plébiscitaire; élection au Conseil général de l'Aisne ; guerre entre la France et l'Allemagne, difficultés industrielles et sociales ; candidature à l'Assemblée constituante : tome 16e (1892) p. 710 à 718 ; tome 17e (1893) p. 5 à 10.

1871-1875

Election à l'Assemblée nationale; réélection au Conseil général de l'Aisne ; travaux parlementaires ; publication du volume « **Solutions Sociales** » ; *fondation au Familistère de la caisse des invalides du travail, des veuves et des orphelins* ; tome 15e (1891) p. 279 ; tome 17e (1893) p. 10 à 22, 129.

1876-1877

Abandon de la vie politique. Conférences au Familistère. Essai de représentation du travail par le suffrage et préparation de l'Association ; répartition de bénéfices au travail : tome 5e (1881) p. 4, 68, 99, 100 ; tome 17e (1893) p. 129 à 136, 193 à 199, 257 à 268, 321 à 329, 449 à 460, 513 à 522, 577 à 586 ; tome 18e (1894) p. 5 à 15, 65 à 70, 129 à 137, 193 à 200, 257 à 262, 321 à 325, 385 à 391, 449 à 455, 513 à 523, 577 à 587, 705 à 714 ; tome 19e (1895) p. 5 à 17, 65 à 77, 129 à 138, 193 à 208, 257 à 264 ; tome 20e (1896) p. 385 à 394.

1878-1879

Essai de représentation du travail par le suffrage et préparation de l'Association (suite et fin) ; conférences ; fondation du journal « Le Devoir », etc : tome 19e (1895) p. 321 à 335 ; 385 à 398, 449 à 457, 513 à 526, 714 à 731 ; tome 20e (1896) p. 5 à 27, 65 à 79, 129 à 153, 193 à 210, 257 à 274, 321 à 341, 449 à 462, 513 à 531, 577 à 590, 641 à 655, 705 à 708 ; tome 21e (1897) p. 5 à 16 ; *mouvement général, discours aux fêtes du Travail et de l'Enfance* : tome 1er (1878) p. 177 ; tome 2e (1878-1879) p. 3 ; tome 3e (1879) p. 563, 835 ; *articles, sujets divers* : tome 1er (1878) p 13, 18, 23, 26, 34, 40, 49, 53, 65, 70, 81, 85, 100, 113, 116, 193, 209, 241, 257, 289, 337, 353, 369 ; tome 2e (1878-1879) p. 18, 34, 66, 130, 177, 193, 225, 241, 260, 353, 387, 401 ; tome 3e (1879) p. 481, 513, 593, 705, 817, 974.

1880

Association réalisée légalement; conférences explicatives des statuts; mouvement général de l'œuvre; fêtes du Travail et de l'Enfance: tome 4e (1880) p. 274, 290, 449, 574, 577, 650, 660, 675, 721, 787, 803; tome 5e (1881) p. 4, 36, 68, 83, 99; *articles, sujets divers*: tome 4e (1880) p. 274, 449, 465, 481, 497, 513, 529, 545, 561, 593, 611, 619, 657, 673, 689, 705, 753, 769, 787, 801.

1881-1883

Conférences : morale et économie sociale; discours aux fêtes du Travail et de l'Enfance; mouvement général au Familistère: tome 5e (1881) p. 19, 116, 227, 292, 305, 337. 353, 369, 385, 433, 449, 466, 481, 530, 593, 657, 705, 706, 756, 839; tome 6e (1882) p. 134, 289, 561, 625, 692, 697, 712, 729; 745, 791, 806; tome 7e (1883) p. 1, 7, 26, 39, 56, 72, 84, 86, 107, 119, 151, 167, 184, 193, 211, 292, 538, 641; *articles, sujets divers*: tome 5e (1881), p. 17, 33, 49, 65, 81, 97, 127, 177, 209, 225, 241, 257, 273, 721, 737, 753, 769, 785, 801, 817, 833; tome 6e (1882) p. 33, 49, 65, 81, 98, 545, 849, 865; tome 7e (1883) p. 305, 307, 321, 369, 385, 401, 417, 433, 497, 610, 626, 705, 723, 740, 756, 771, 787, 805, 821.

1884-1885

Conférences; discours aux fêtes du Travail et de l'Enfance; modifications aux statuts; mouvement général de l'œuvre; délégations d'ouvriers français et étrangers; etc... : tome 8e (1884) p. 68, 85, 98, 134, 193, 198, 225, 235, 289, 517, 531, 548, 565, 577, 657, 665, 680, 821; tome 9e (1885) p. 3, 9, 101, 114, 229, 273, 291, 307, 354, 379, 394, 465, 515, 561, 625, 646, 648, 658, 694, 699, 741, 763, 806; *articles, sujets divers* : tome 8e (1884) p. 337, 531, 641, 689; tome 9e (1885) p. 369, 405, 587, 593, 690, 706, 722, 738, 769, 785, 801.

1886-1888

Fondation d'un Familistère à la succursale belge; fondation, à Guise, d'une Société de paix et d'arbitrage international; conférences sur la paix entre patrons et ouvriers et entre nations; second mariage; discours aux fêtes du Travail et de l'Enfance; mouvement général de l'œuvre; lettres ouvertes à divers; Décès; funérailles; transmission des pouvoirs: tome 10e (1886) p. 90, 177, 178, 196, 209, 241, 289, 369, 385, 402, 417, 434, 449, 481, 555, 577, 641, 649. 660, 662, 803 à 806; tome 11e (1887) p. 4 à 6, 19, 42, 49, 55, 65, 70, 81, 97, 123, 196, 234, 242, 276, 289, 290, 324, 385, 442, 487, 567, 577, 625 à 632; tome 12e (1888) p. 33, 49, 68, 81, 82,

113, 114, 121, 314, 315, 433 à 441, 457, 801 ; *articles, sujets divers* : tome 10e (1886) p. 17, 33, 50, 65, 113, 129, 145, 147, 164, 246, 609, 625, 657, 673, 689, 705, 721, 737 ; tome 11e (1887) p. 321, 339, 353, 370, 403, 418, 737, 755, 769, 785, 801 ; tome 12e (1888) *articles posthumes* : p. 449, 481, 595.

Œuvres posthumes

Des chapitres et pensées dus à J.-B. A. Godin ont paru dans les tomes du « Devoir », spécialement : tome 13e (1889) p. 5, 6, 8, 65, 129, 198, 257, 321, 385, 449, 513, 641, 705 ; tome 14e (1890) p. 5, 65, 129, 193, 257, 259, 321, 385, 449, 641, 705 ; tome 15e (1891) p. 5, 65, 193, etc... A signaler, en outre, l'édition du volume posthume « La République du travail », annoncé dans le tome 13e (1889) p. 193 ; l'inauguration de la statue et du Mausolée, (tome 13e, 1889, p. 331) ; la part contributive de la Société du Familistère à l'Exposition de 1889 (en réponse au Questionnaire d'Economie sociale) : « Le Familistère de Guise et son fondateur », (tome 13e, 1889, p. 374) ; l'inauguration du Familistère de la succursale belge, (tome 14e, 1890, p. 513 à 532).

L'application de la doctrine de Godin aux faits généraux, sociaux et politiques, est faite couramment dans « Le Devoir », par M. Jules Pascaly ; nous ne pouvons donc que nous en tenir à cette indication.

Le mouvement général de la Société du Familistère peut y être également suivi par les comptes-rendus des Assemblées ordinaires et extraordinaires, les discours aux fêtes annuelles de l'Enfance, les récompenses exceptionnelles aux fêtes annuelles du Travail, etc...

La collection offrira, enfin, autant qu'il nous sera donné de pouvoir nous y livrer, la suite des Documents pour une biographie complète de Jean-Baptiste André Godin.

Vve J. B. A. Godin, née Moret.

Indications Bibliographiques

OUVRAGES DE JEAN-BAPTISTE ANDRÉ GODIN

Solutions sociales. Exposition philosophique et sociale de l'œuvre du Familistère. Nombreuses gravures. Volume de plus de 600 pages..... 1871

Les socialistes et les droits du travail, opuscule de 192 pages extraites de *Solutions sociales*..... 1874

La richesse au service du peuple, opuscule de 192 pages, également extraites de *Solutions sociales* 1874

La souveraineté et les droits du peuple, opuscule de 190 pages, faisant partie (comme les deux précédents et celui qui va suivre) de la Bibliothèque démocratique..... ... 1874

La politique du travail et la politique des privilèges, 192 pages. 1875

Pour mémoire : **Travaux parlementaires** 1871-1875

Le Devoir, revue des questions sociales, publication hebdomadaire durant la vie du fondateur (16 pages au numéro, in-4°)..... 1878-1888

Mutualité sociale et association du capital et du travail. Statuts et règlements de la Société du Familistère. Volume de près de 300 pages..... 1880

Le Gouvernement, ce qu'il a été, ce qu'il doit être et le vrai socialisme en action. Volume d'environ 600 pages, portrait de l'auteur..... 1883

Mutualité nationale contre la misère. Pétition et projet de loi à la Chambre des députés. 128 pages extraites du volume *Le Gouvernement*..... 1883

La réforme électorale et la révision constitutionnelle, brochure de 16 pages in-4°..... 1884

L'hérédité de l'Etat ou la réforme des impôts, brochure de 16 pages..... ... 1884

Associations ouvrières. Déposition de J.-B.-A. Godin à l'Enquête de la commission extra-parlementaire au Ministère de l'Intérieur. Brochure de 16 pages..... 1885

Ni impôts, ni emprunts. L'hérédité de l'Etat, base des ressources publiques, brochure de 16 pages 1886

Travail et consommation par l'hérédité nationale, brochure de 16 pages..... 1886

L'hérédité nationale, objections, questions et réponses, brochure de 16 pages..... 1887

Scrutin national au bulletin de liste et renouvellement partiel annuel, brochure de 16 pages..... 1887

La République du travail et la réforme parlementaire, œuvre posthume, portrait de l'auteur, 568 pages..... 1889

***

PRÉSENTATION DE L'ŒUVRE DE J.-B.-A. GODIN AUX

Expositions universelles

Section d'Economie sociale

1889. **Le Familistère de Guise, association du Capital et du Travail, et son fondateur Jean-Baptiste André Godin.** Etude faite au nom de la Société du Familistère, par F. Bernadot, membre du Conseil de gérance.

1900. **Notice sur la Société du Familistère. Association du capital et du travail.** Ancienne Maison Godin, aujourd'hui Colin et Cᵉ.

Le Familistère illustré. Résultats de vingt ans d'association : 1880-1900. Brochure-album, soixantaine de vues, par D. F. P.

TABLE DES DOCUMENTS

pour une Biographie complète

DE

J.-B. ANDRÉ GODIN

Premier Volume

Pages.

Introduction..... V

I. But constant des efforts de J.-B.-André Godin.... 1

II. Première fête. Baptême du Familistère (avril 1860). Esquisse de la première partie de la vie du fondateur (1817-1860)..... 3

III. Initiation de Godin à la théorie de Charles Fourier, 1842. Les grandes lignes de cette théorie..... 22

1. Vue générale..... »
2. Les bases sociétaires..... 24
3. Propriété et capital..... 25
4. Habitation..... 27
5. Fermes et cultures..... 28
6. Edifices industriels et ateliers..... 29
7. Service domestique..... 30
8. Travail..... 31
9. Production et richesse..... 35
10. Echange ou commerce..... 36
11. Crédit et intérêt..... 38
12. Liberté et initiative individuelles. Les droits de la femme..... 40
13. Education et instruction..... 42
14. Charité et fraternité sociales..... 44
15. Répartition..... 45
16. Organisation politique et administrative. Égalité de l'homme et de la femme..... 49
17. Les lois et les mœurs..... 53
18. Morale..... 58
19. Période sociale transitoire..... 61

Pages.

IV. Entrée en relations de Godin avec l'École sociétaire, 1843 62

V. Efforts de Godin en faveur des réformes sociales (1843-1846) avant son installation à Guise 69

VI. Installation de Godin à Guise. Continuation de ses efforts industriels et sociaux (1846-1847). Sa pensée religieuse 86

VII. Conduite de Godin au moment da la Révolution de février, 1848 97

VIII. Candidature de Godin à l'Assemblée constituante, 1848 105

IX. Première perquisition domiciliaire chez Godin, 1848 114

X. Question sociale et solution phalanstérienne, 1848 120

XI. Redoublement d'efforts en faveur de l'idée phalanstérienne. Janvier à juin, 1849 133

XII. Fin de l'Assemblée constituante. Ouverture de l'Assemblée législative. Troubles sociaux, juin 1849... 139

XIII. Attitude de l'Ecole sociétaire en face de la persécution. Nouveaux efforts de Godin. Nouvelles lettres sur la question sociale et la solution phalanstérienne, 1849 143

XIV. État de l'industrie de Godin en 1850-1852. Brevets d'invention. Insécurité des socialistes. Succursale en Belgique. Nouveaux efforts sociaux. Deuxième perquisition domiciliaire chez Godin 164

XV. Plans divers des phalanstériens en 1852. Rappel de l'œuvre de Condé sur Vesgres 179

XVI. Vue générale du mouvement fouriériste aux États-Unis, 1840-1852 185

1. Les premiers apôtres ..... »

2. Convention nationale, 1844. Adresse aux phalanstériens de Paris 190

3. Recherche d'une méthode pratique pour déterminer la part équitable du travailleur dans la production. Les manuscrits de Macdonald 205

4. Nomenclature des sociétés reliées au mouvement fouriériste 213

Pages.
5. Brook Farm. Première phase, 1841-1843..... 218
6 Évolution de Brook Farm vers le fouriérisme, 1843-1845 220
7. Les premiers échecs, 1845-1846 226
8. Organisation de la propagande. William H. Channing, 1845..... 227
9. Œuvre didactique de Brook Farm. Swedenborg et Fourier (1844-1847)..... 233
10. Continuation des échecs. Fin de Brook Farm, 1847 244
11. Wisconsin Phalanx, 1844-1850..... 250
12. North American Phalanx, 1843-1852..... 269

XVII. Victor Considérant à North American Phalanx, 1852-1853. L'Union de Raritan Bay..... 287

XVIII. Pensée de Godin, en 1853, sur les tentatives américaines, le travail attrayant et la grande industrie. Germe de l'idée d'où sortira plus tard le Familistère... 292

XIX. Conception, par Considérant et Brisbane, de l'idée de fonder, au Texas, un Etat ouvert à tous les essais sociaux 295

XX. Retour de Considérant en Belgique. Première étude, par Godin, de statuts d'association entre le capital et le travail. Février 1854..... 315

XXI. Répartition des bénéfices de la production.... 324

XXII. Publication de « *Au Texas* », par V. Considérant. Souscription consentie par J.-B.-A. Godin en faveur de la Société de colonisation. Examen par lui de l'idée de s'expatrier pour concourir à des essais sociaux..... 336

XXIII. Accueil général fait à la proposition de V. Considérant. Travaux de Godin en faveur de la Société de colonisation avant la signature de l'acte social. Juin à septembre 1854..... 348

XXIV. Statuts de la Société de colonisation au Texas. Signature du pacte social, 26 septembre 1854... 360

XXV. Ouverture des opérations. Appel aux engagements définitifs et rappel de la distinction formelle entre la Société générale et les essais sociaux autonomes à tenter sur le sol de la colonie..... 374

Pages.

XXVI. Convention provisoire à l'intention du premier groupe de colons et d'après les principes d'autonomie posés dans les statuts..... 380

XXVII. Instructions préliminaires de la part du fondateur. Départ de celui-ci pour les Etats-Unis. Etat général des biens-fonds que posséda, au Texas, la Société de colonisation..... 394

XXVIII. Suite des travaux de Godin touchant la colonisation. Chronologie des six premiers départs pour le Texas. Vues générales de Godin sur le développement des choses à la colonie. Poursuite de son idée de se rendre au Texas. Lettres de lui jusqu'au 14 février 1855..... 399

XXIX. Cantagrel dans le haut Texas. Obstacles à l'acquisition de vastes terres. Lettres de Godin jusqu'au 18 mars 1855. Achat de la station provisoire dite Réunion. Le premier groupe de colons..... 420

XXX. Premières arrivées de colons à Houston. Achat de la pépinière. Considérant à New-York. Suite des obstacles à l'acquisition de vastes terres. Abstention d'Albert Brisbane. Rares concours américains. Arthur Young. Lettres de Godin jusqu'au 12 avril 1855 et question des voies ferrées. Maladie de V. Considérant... 428

XXXI. De Houston à Réunion en caravane. Arrivée des premiers groupes de colons, y compris Considérant et jusqu'aux émigrants du sixième départ. Liste du personnel..... 440

XXXII. Aspirations générales du personnel rassemblé à Réunion. Difficultés premières. Chaos..... 456

XXXIII. Société des propriétaires de Réunion, 7 août 1855. Constitution..... 478

XXXIV. Société des propriétaires de Réunion. Organisation du travail. Rappel des plus anciennes propositions fouriéristes à ce sujet..... 487

XXXV. Société des proprétaires de Réunion. Lettres de colons en dates d'août à décembre 1855..... 502

XXXVI. Suites de la maladie de V. Considérant. Son mutisme de plus de six mois envers la Gérance. Lettres et efforts sociaux de Godin, du 12 avril au 18 juin 1855. Suite de son idée de se rendre au Texas..... 512

Pages.

XXXVII. Difficultés du bon recrutement des pionniers. Vues générales de Godin sur le développement des choses à la colonie (suite). Ses lettres et efforts sociaux du 19 juin au 3 septembre 1855. Quelques traits caractéristiques de Godin.. 520

XXXVIII. Lettres et efforts sociaux de Godin en septembre et octobre 1855. Connaissance à Paris de la constitution, par Considérant, de la Société des propriétaires de Réunion. Lettre de Godin sur ce sujet, novembre 1855. Il poursuit l'idée de se rendre au Texas.. 530

XXXIX. Lettre de Godin au Conseil d'administration de la Société des propriétaires de Réunion, 23 novembre 1855.....a..... 539

XL. Dissolution de North American Phalanx. Encore un mot sur Arthur Young. Article de *La Tribune*, de New-York, touchant le mouvement fouriériste aux Etats-Unis, de 1840 à 1855..... 549

XLI. Lettres de Godin sur l'art d'utiliser les hommes par l'organisation des choses, novembre et décembre 1855, janvier 1856..... 559

XLII. Obstacles au plan de Godin de se rendre au Texas avec un groupe de professionnels divers. Abandon forcé du projet, février 1856..... 570

XLIII. Septième à douzième départs de colons effectués en Europe du 31 octobre 1855 au 1er mars 1856..... 576

XLIV. Les ressources à Réunion au printemps de 1856..... 580

XLV. Modifications forcées au sein de la Société des propriétaires de Réunion, mai 1856. Les fruits de l'expérience..... 582

XLVI. 1856, Bill d'incorporation de la Société de colonisation Européo-Américaine au Texas. Levée de la réserve des terres. Abandon, par Considérant, de la demande en concession territoriale gratuite. F. Cantagrel quitte Réunion..... 597

XLVII. Un des Gérants au Texas. Dissolution de la Société des propriétaires de Réunion, 1857. Règlement des comptes avec les intéressés..... 601

Pages.

XLVIII. Premiers achats dans la vallée du Cânon d'Uvalde. « *Du Texas* », par V. Considérant. Lettre de Godin sur la situation, octobre-novembre 1857..... 615

XLIX. V. Considérant à Paris, 1858. Echec du projet concernant le Cânon d'Uvalde. Retour de Considérant au Texas. Démission de l'Agent exécutif, 1859..... 629

L. Nouvelle charte sociale, 1861. Rentrée en fonction de F. Cantagrel. Régularisation de la possession des biens fonciers. Liquidation et répartition de l'actif social, 1875. Lettres d'anciens colons de Réunion à Godin, 1867 635

LI. Résumé des enseignements fournis par les essais fouriéristes aux Etats-Unis et dont Godin s'est aidé dans la détermination de son œuvre sociale personnelle. Unité : causalité, continuité..... 644

Errata..... 655

Appendice 1°. Liste des Bibliothèques publiques, Sociétés et Etablissements où se trouvent des collections plus ou moins complètes de la revue « *Le Devoir* » 657

Appendice 2°. Indication par ordre de dates, relativement à la vie de J.-B.-A. Godin (1817-1888), des documents biographiques répartis dans les tomes du « *Devoir* », série hebdomadaire et série mensuelle..... 662

Indications bibliographiques..... 667

Fin de la table des matières du premier volume.

Nimes. — Typ. A. Chastanier, 12, rue Pradier.